.N934

ARCHIVES

DES

MISSIONS SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES.

CHOIX DE RAPPORTS ET INSTRUCTIONS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME IV.

506.44
F815.N934

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXVII.

ARCHIVES

DES

MISSIONS SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES.

ARCHIVES

DES

MISSIONS SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES.

CHOIX DE RAPPORTS ET INSTRUCTIONS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES
ET DES BEAUX-ARTS.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME QUATRIÈME.

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXVII

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ARCHIVES

DES

MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RAPPORT

AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

SUR LE SERVICE

DES

MISSIONS ET VOYAGES SCIENTIFIQUES

EN 1875,

PAR M. DE WATTEVILLE.

Monsieur le Ministre,

Pour déférer à un vœu formulé par l'Assemblée nationale, un de vos prédécesseurs, M. de Cumont, créa une Commission scientifique [1] chargée de donner son avis sur les demandes de missions

[1] Voici la liste des membres de la Commission des voyages et missions scientifiques pour l'année 1875 :

MM. Jourdain, secrétaire général du ministère, *président;*
Desjardins, sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur;
Bardoux, sous-secrétaire d'État au ministère de la justice;
Charton, député à l'Assemblée nationale;
Martial Delpit, député à l'Assemblée nationale;
Anisson-Duperron, député à l'Assemblée nationale;
Lefèvre-Pontalis, député à l'Assemblée nationale;
Bertrand (Alexandre), conservateur du musée de Saint-Germain;
Chevreul, membre de l'Institut;
Delisle (Léopold), membre de l'Institut;

adressées à votre ministère et d'éclairer Votre Excellence sur l'utilité et l'opportunité des projets d'explorations scientifiques qui lui étaient soumis.

Permettez-moi de vous exposer rapidement, Monsieur le Ministre, les travaux de cette Commission pendant l'année 1875 et de vous rappeler et les noms des savants auxquels vous avez accordé des missions, et les résultats de leurs voyages, de leurs recherches.

Dans l'année qui vient de s'écouler, la Commission des missions s'est réunie six fois. Elle a eu à donner son avis sur 43 demandes de missions; elle en a écarté 15, elle en a admis 28. En outre, les membres qui la composent ont eu à lire les nombreux rapports adressés par les missionnaires, et à vous indiquer ceux de ces mémoires qu'ils ont jugés dignes d'être insérés dans les *Archives*[1] que publie le ministère de l'instruction publique.

MM. Delarbre, directeur de la comptabilité au ministère de la marine;
Maunoir, secrétaire général de la Société de géographie;
Milne Edwards, membre de l'Institut;
Gaston Paris, professeur au Collége de France;
J. Quicherat, directeur de l'École des chartes;
Ravaisson (Félix), membre de l'Institut;
Léon Renier, membre de l'Institut;
Scheffer, directeur de l'École des langues orientales;
Du Mesnil, directeur de l'enseignement supérieur;
Baron de Watteville, chef de la division des sciences et lettres;
Servaux, chef de division adjoint, chargé du bureau des travaux historiques et des sociétés savantes, *secrétaire*.

[1] Les *Archives des Missions scientifiques et littéraires* comptent aujourd'hui dix-huit volumes répartis en trois séries : 1re série, 8 vol. — 2e série, 7 vol. — 3e série, en cours de publication, 3 vol.

Le troisième volume de cette dernière série comprend deux livraisons.

La première, parue en mars 1876, contient :

1° Un rapport sur les questions archéologiques discutées au congrès de Stockholm, par M. A. Bertrand;

2° Un mémoire sur l'île de Kos, par M. O. Rayet;

3° Un recueil d'inscriptions et monuments figurés de la Thrace, par M. Albert Dumont;

4° Un rapport sur la mission au mont Athos, par M. l'abbé Duchesne et M. Bayet.

Ce dernier travail, qui compte près de 250 pages d'impression, a longtemps retardé la publication de la livraison par suite des difficultés de l'envoi des épreuves à Rome et à Athènes.

La seconde livraison renferme :

1° Un rapport de M. Bayet, qui fait suite au précédent mémoire;

L'année 1874 a légué à l'année 1875 trois missions en cours d'exécution et qui se continuent même en 1876.

La première est celle du docteur Harmand, dont les travaux pendant l'année 1875 ont eu pour théâtre une partie du Cambodge et l'île de Pha-Quôc dans le golfe de Siam.

Dans son premier voyage, il avait exploré le nord-ouest du Cambodge. Après avoir visité une partie de la côte sud du lac Tonlé-Sap et la chaîne de Company-Chenang, le voyageur a remonté la rivière du Pursat et les montagnes où prend sa source cet affluent du grand lac. M. Harmand s'est ensuite rendu à Angkor, où il a pratiqué des fouilles intéressantes, et il se disposait à gagner Bassac après avoir étudié la ligne de partage des eaux du Tonlé-Sap et du Mékong, quand il fut pris de la fièvre des bois, qui l'obligea à rabattre sur Saïgon, où il a passé la saison des pluies.

M. Harmand a recueilli pour nos collections nationales, pendant cet itinéraire, près de deux mille échantillons zoologiques, parmi lesquels on nous signale du Muséum un certain nombre de pièces qui manquaient aux collections. Quelques-uns des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des poissons envoyés sont nouveaux pour la science.

M. Harmand s'est efforcé de grouper pour les mêmes espèces animales des spécimens d'âge, de taille, d'aspects différents, afin de faire connaître l'étendue des variations qu'elles peuvent subir. On se félicite de la précision des renseignements qui accompagnent ces pièces, et des soins donnés par le voyageur à leur préparation.

M. Harmand était accompagné par un botaniste, ancien employé du Muséum de Paris, M. Godefroy, qui s'était mis à sa disposition avec le plus complet désintéressement. M. Godefroy a formé un herbier de sept cents espèces, accompagné de notes d'une haute importance.

La seconde des missions accordées en 1874, et non encore terminées, est celle de M. Molard.

2° Un rapport sur une mission scientifique en Italie, par M. G. Rayet;

3° Un mémoire de MM. Bringuier et de Tourtoulon sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl;

4° Un troisième rapport par M. le comte H. de La Ferrière, sur des recherches faites au British Museum et au Record Office, concernant les documents relatifs à l'histoire de France au XVIe siècle. (Les deux premiers rapports ont été publiés dans le même recueil des *Archives des Missions*, savoir : 1er rapport, 2e série, tome V; — 2e rapport, 3e série, tome II.)

M. Molard, archiviste paléographe, a été envoyé à Turin et à Gênes pour rechercher dans les archives si riches de ces deux villes les chartes, titres, actes, correspondances qui peuvent intéresser l'histoire de France en général. A Gênes, ses investigations ont surtout porté sur les pièces des archives qui se rapportent à l'histoire de la Corse, qui fut pendant si longtemps soumise aux Génois. Depuis le commencement de sa mission, M. Molard a envoyé de nombreux rapports et 3,500 fiches contenant l'inventaire des archives de Saint-Georges. M. Molard, en outre, a terminé l'inventaire des archives triées. Cet inventaire comprend 7,272 numéros.

Enfin, M. de Sainte-Marie, attaché au ministère des affaires étrangères, a continué une mission commencée depuis longtemps pour explorer les ruines de Carthage. M. de Sainte-Marie a fait parvenir à l'Académie des inscriptions et belles-lettres des mémoires et 2,188 estampages d'inscriptions phéniciennes. Les inscriptions originales avaient été envoyées en France par ses soins; mais elles étaient embarquées sur le *Magenta*. Lors de la catastrophe qui détruisit ce vaisseau, le monde savant put craindre une perte irréparable; mais, grâce aux efforts intelligents et dévoués du personnel de la flotte, ces épaves précieuses purent être sauvées. La plupart sont actuellement déposées à la bibliothèque Nationale et seront bientôt mises à la disposition du public.

M. de Sainte-Marie a envoyé, en outre, soit en France pour nos musées, soit en Algérie, une statue, une statuette, 150 vases de toutes sortes, 40 lampes antiques et 3 Hermès phéniciens.

L'inscription d'Altiburos (inscription néo-punique de huit lignes) est déposée au Louvre, ainsi qu'une double inscription romaine trouvée à Carthage et qui a servi de socle à deux statues différentes d'empereur romain.

Qu'il me soit permis maintenant, Monsieur le Ministre, d'aborder le sujet de ce rapport; de vous énumérer, en suivant l'ordre chronologique des décisions, les missions accordées en 1875.

En tête de la liste se place M. Cournault. Cet archéologue a dessiné en Suisse et en Allemagne les antiquités gauloises qui se trouvent dans les collections publiques ou privées de ces deux pays. M. Cournault a procédé au dépouillement des musées de Zurich, Schaffouse, Bâle, Berne, Constance, en Suisse; de Sigmaringen, en Prusse; de Munich, en Bavière. Il a rapporté dans plusieurs portefeuilles 250 dessins ou aquarelles comprenant un

nombre considérable de bijoux, d'armes, de meubles, d'outils des époques dites préhistoriques ou de la période gauloise. Ces portefeuilles, propriété de l'État, sont déposés à la bibliothèque Nationale et sont dès à présent à la disposition des érudits.

M. Charles Robin, membre de l'Institut, fut envoyé en Algérie pour faire des recherches sur le développement embryogénique des hirudinées. A la suite de ce voyage, il a adressé un rapport à Votre Excellence et a publié un volume important.

M. Sayous, professeur de l'Université, a obtenu une mission en Autriche et surtout en Hongrie, pour se livrer à des recherches historiques et philologiques. Les résultats de ses recherches sont consignés dans des rapports parvenus au ministère. Je ne dois pas oublier que M. Sayous a négocié avec succès des échanges de doubles entre la bibliothèque Nationale et la bibliothèque de Buda-Pesth.

M. le docteur Fouqué, directeur adjoint du laboratoire des hautes études au Collége de France, a continué ses travaux antérieurs sur le volcan de Santorin. Cette mission nouvelle lui a permis de dresser une carte de Santorin et des mers qui baignent cette île, de constater au milieu de la baie de Santorin l'existence d'un cône de déjections sous-marin; d'étudier la température de la mer autour de ce foyer volcanique; enfin d'étudier les produits cristallisés et les gaz du volcan.

M. le docteur Fouqué était accompagné par un jeune naturaliste, M. de Cessac, qui a rapporté de ce voyage une splendide collection de vases et de terres cuites datant de l'époque préhistorique pour Santorin, de l'époque la plus reculée pour l'île de Chypre. M. de Cessac a fait généreusement don à l'État de ces collections.

Le but de M. de Cessac, en accompagnant M. le docteur Fouqué, était de se préparer par l'étude du volcan de Santorin à des recherches toutes nouvelles sur les volcans de la mer de Behring. En effet, M. de Cessac accompagne M. Pinart dans l'exploration difficile des côtes si peu connues de cette mer et du territoire d'Alaska. Cette mission a pour objet, d'une part, l'étude de l'histoire naturelle et de l'anthropologie; de l'autre, les points si obscurs encore des émigrations d'Asie en Amérique.

Déjà M. Pinart est en Californie et M. de Cessac va bientôt le rejoindre. M. Pinart a fait au Muséum d'histoire naturelle un premier envoi dont la haute importance a été constatée, au sein de

la Commission, par M. de Quatrefages. Cet envoi comprend entre autres des ossements caractéristiques qui prouvent que des espèces qui récemment encore vivaient sur les rives de l'océan Pacifique ont reculé vers le nord et se trouvent actuellement sur les limites des régions arctiques.

M. Victor Guérin, qui depuis longtemps avait entrepris la description complète de la Palestine, est retourné dans cette région pour faire cette fois le relevé de la haute et de la basse Galilée.

Dans plusieurs rapports, M. V. Guérin décrit les huit cents localités qu'il a visitées, et dont plus de cent ne figurent sur aucune carte. Ses explorations, tout le fait espérer, vont jeter un jour tout nouveau sur nombre de points de la géographie biblique.

M. Jobert, parti pour se livrer à l'exploration scientifique du Brésil au point de vue des études zoologiques et botaniques, n'a pas encore envoyé de rapport.

Il en est de même de MM. Savorgnan de Brazza et Marche, qui sont partis, envoyés tout à la fois par le ministère de la marine et par votre administration pour traverser obliquement l'Afrique de la côte orientale à la côte occidentale. On sait que ces messieurs sont parvenus sur les bords de l'Ogowé, qu'ils remontent ce fleuve. Mais nous n'avons pas encore de rapport. On peut le présumer, nous n'aurons de nouvelles de ces courageux voyageurs que lorsqu'ils auront terminé leur périlleuse entreprise.

Les Établissements du roi saint Louis sont, sans contredit, un document capital pour l'étude de l'histoire de la législation française. M. P. Viollet, archiviste, a exploré les bibliothèques d'Orléans, de Tours, d'Agen, de Montpellier, de Genève, de Rome, de Venise, de Munich. Il a rassemblé les différentes leçons des manuscrits que possèdent ces nombreux établissements, ce qui lui permettra d'établir un texte définitif qu'il va bientôt publier. M. Viollet, en outre, a découvert, dans les bibliothèques et dans les archives des villes qu'il a visitées, un nombre considérable de pièces intéressant au plus haut degré notre histoire nationale.

M. Legrand, déjà connu par des travaux antérieurs, est retourné en Grèce recueillir ces chansons, ces traditions populaires qui vont chaque jour s'effaçant de la mémoire des vieillards, dépositaires des antiques traditions. M. Legrand a rapporté, de plus, des copies de manuscrits grecs du XIVe au XVIIe siècle. Ces travaux ont reçu l'approbation de l'Académie des inscriptions.

M. de Rochemonteix, parti pour explorer dans la haute Egypte les territoires situés entre Beni-Haçan et Gelft, a envoyé plusieurs rapports sur les monuments des premières dynasties; mais nous n'avons pas encore reçu les estampages annoncés par sa dernière dépêche.

Au Pérou, M. Ber, professeur à Lima, consacre ses loisirs à des recherches d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Il a, à plusieurs reprises, envoyé à la Société d'anthropologie des crânes qu'il avait recueillis dans ses fouilles. Il vient de transmettre au Ministre une collection remarquable de vases en terre, d'idoles, d'étoffes, d'armes, et même un vase et un collier en verre trouvés dans une cité ensevelie sous les sables, à quelques kilomètres au nord du Callao. Ces précieux débris de civilisation disparue ont été attribués par Votre Excellence au musée de Saint-Germain.

En même temps que M. Ber, un jeune professeur de l'Université, M. Ch. Wiener, dirigeait ses investigations sur le Pérou et sur la Bolivie. Au sortir de France, M. Wiener a été d'abord vers le Brésil, pour étudier les relations qui avaient pu exister entre les peuplades indigènes de cet empire et les races qui peuplaient les États des Incas. S. M. l'Empereur du Brésil mit à profit le passage de notre compatriote pour lui demander d'explorer la province de Sainte-Catherine. Cette mission a donné d'heureux résultats et pour le Gouvernement français et pour le Gouvernement brésilien. M. Wiener a envoyé plusieurs rapports, il a copié des inscriptions tumulaires. En ce moment dix-sept caisses d'antiquités américaines sont embarquées à bord des vaisseaux de l'escadre et sont en route vers la France.

Les richesses paléographiques de l'Espagne sont encore peu connues.

M. Graux a visité les bibliothèques publiques de ce pays pour dresser l'inventaire des manuscrits grecs qu'elles renferment. Tout en s'occupant de cet utile travail, M. Graux a pu copier des textes inédits de saint Basile et de saint Jean Chrysostome, un traité entier de météorologie de l'époque de l'empereur Justinien, des lettres de Synésius, du médecin Harpocration; enfin il a collationné un manuscrit de l'empereur Nicéphore Phocas sur les incursions en pays ennemi.

M. l'abbé Sauvage a été chargé d'une mission en Belgique,

pour rechercher les documents inédits relatifs à l'histoire de la France, et particulièrement à celle de la Normandie. M. Sauvage a adressé un rapport dans lequel il indique les principaux centres qu'il a explorés et qui sont au nombre de quatre : Liége, Anvers, Gand et Bruxelles. Dans cette dernière ville il a visité trois dépôts : le *Museum Bollandicum,* la Bibliothèque de Bourgogne et les Archives du royaume.

A ce rapport M. l'abbé Sauvage a joint un *Inventaire des minutes des ordres du Roy et depesches concernant la Marine du Levant et du Ponant, le commerce, les Indes orientales et occidentales, le Canada, les isles de l'Amérique, les païs étrangers, les prises, les fonds et les galères.*

M. l'abbé Sauvage a aussi donné au ministère deux cahiers de textes divers qu'il a copiés dans sa mission.

M. le docteur Gayat a été étudier en Algérie les maladies des yeux, si redoutables dans ces régions. Outre un mémoire lu à l'Académie des sciences, M. le docteur Gayat a envoyé trois rapports qui seront publiés *in extenso* dans la *Revue des sociétés savantes* (partie scientifique).

M. Rayet, attaché à l'observatoire de Toulouse, a été visiter les établissements astronomiques de Palerme, de Naples et de Rome; le rapport de cette mission a été imprimé dans nos *Archives.*

C'est pour faire des recherches de même nature que M. Marié-Davy, directeur de l'observatoire de Montsouris, a été comparer à Nice les instruments français et les instruments italiens destinés à faire des observations magnétiques.

Dans le cours de l'année 1874, M. Stenfort avait recueilli sur la côte ouest de la Bretagne les algues et la végétation marine. En 1875 il a continué ses études sur la côte nord de cette province et sur le littoral de la Normandie. M. Stenfort, au retour de sa première mission, a publié un volume intitulé : *Les plus belles plantes de la mer.* A la suite de sa seconde mission, il a envoyé un rapport.

L'Amérique du Sud presque entière, tel est le champ d'investigation de M. Édouard André. Avant d'aller au Brésil, au Pérou, dans la république de l'Équateur, comme il se propose de le faire, ce naturaliste a traversé les États-Unis de Colombie. Une lettre du consul de France à Bogota nous apprend que sa mission a été facilitée par l'appui des autorités locales; qu'il a déjà expédié en

France douze caisses de plantes vivantes, un herbier de quatorze cents plantes sèches et trois mille oiseaux, reptiles, poissons recueillis dans les eaux du Rio Magdalena ou dans l'État de Cundinamaria.

M. Masqueray, professeur au lycée d'Alger, a commencé à la fin de l'année 1875 l'exploration archéologique de la région du Mzab, dans le Sahara algérien, région peu connue et dans laquelle il a découvert des monuments épigraphiques d'une haute importance pour l'histoire de l'administration romaine en Algérie. D'un instant à l'autre nous attendons les estampages de ces précieux documents.

En Tunisie, M. le capitaine d'état-major Roudaire continue les grands travaux de nivellement entrepris dans une campagne précédente. Ils lui permettront de s'assurer d'une façon absolue de la possibilité de créer une mer intérieure en Tunisie et en Algérie, d'utiliser là 16,000 kilomètres carrés improductifs de la région des Chotts, d'assurer au commerce des voies nouvelles de communication. Des dépêches de M. le Ministre des affaires étrangères, des lettres de M. le capitaine Roudaire nous ont appris que les opérations scientifiques s'accomplissaient avec grand succès.

Enfin M. Armingaud s'est rendu à Florence pour terminer des travaux depuis longtemps commencés sur l'histoire de Cosme de Médicis. M. de la Savinière a obtenu une mission pour étudier la flore si peu connue des îles Célèbes, et M. Meyrignac a été aux Antilles et dans l'Amérique du Sud dresser la statistique médicale de ces contrées et se livrer à des études de pathologie comparée. Ces trois derniers voyageurs, partis au commencement de l'année courante, n'ont pu encore nous donner des nouvelles de leurs explorations.

Tel est, Monsieur le Ministre, l'exposé, suivant l'ordre chronologique, des missions accordées en 1875. J'ose espérer que Votre Excellence éprouvera quelque satisfaction en comparant les résultats obtenus et les très-modestes ressources du budget du service des missions.

Pour résumer ces résultats, permettez-moi, Monsieur le Ministre, en ne rappelant que pour mémoire les dons faits à nos grands établissements (musées, Muséum d'histoire naturelle, Archives, bibliothèques, etc. etc.), de mettre sous vos yeux la récapitulation des missions accordées en 1875; en les répartissant par

grandes régions, on trouverait qu'il a été accordé par Votre Excellence :

Missions en Europe	11
— en Afrique	7
— en Asie	4
— en Amérique	6
Total	28

Si, au contraire, on voulait les classer méthodiquement, suivant la nature des études, on trouverait que :

11 missions ont pour objet des recherches historiques ou archéologiques;

9 missions, des recherches d'histoire naturelle;

2 missions, des recherches médicales;

3 missions, des recherches philologiques;

3 missions, des recherches astronomiques ou géodésiques.

Des vingt-huit missions accordées en 1875, plusieurs sont en cours d'exécution et doivent se continuer pendant l'année 1876; ce sont les missions de :

MM. Ber (Pérou), Cournault (Suisse, Allemagne), Masqueray (Algérie), Sainte-Marie (Tunisie), Wiener (Pérou-Chili), E. André (Colombie, Équateur, Brésil), Jobert (Brésil), Pinart et de Cessac (Alaska), Savorgnan de Brazza et Marche (Afrique centrale), La Savinière (Célèbes), Roudaire (Tunisie), Armingaud (Italie), Meyrignac (Antilles, Amérique du Sud), le docteur Harmand (Cochinchine), Molard (Italie).

Nous avons la ferme assurance que les savants dont je viens d'avoir l'honneur de vous exposer brièvement les travaux, Monsieur le Ministre, continueront avec bonheur et avec succès à justifier votre confiance. Tout peut faire espérer qu'ils contribueront puissamment à faire progresser la science et à soutenir à l'étranger la juste réputation acquise par les savants français.

Je suis, Monsieur le Ministre, etc.

Baron de Watteville.

RECHERCHES

FAITES

DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE LA HAYE

ET

DANS LES ARCHIVES DU ROYAUME DE HOLLANDE,

PAR M. HERMILE REYNALD.

Depuis la révolte des Pays-Bas contre la domination espagnole jusqu'aux traités de la triple et de la quadruple alliance, signés à la Haye en 1717 et 1718, il s'est écoulé plus d'un siècle, et pendant toute cette période la Hollande n'a pas cessé de jouer un rôle important dans l'histoire de l'Europe. Puissante par sa marine et par l'étendue de son commerce, mais bornée à un petit territoire, divisée par les querelles religieuses, enfin exposée par les défauts de sa constitution aux luttes de deux partis rivaux, passant tour à tour de l'indépendance d'une république fédérative au régime presque monarchique du stathoudérat, elle ne maintint sa liberté et son crédit que grâce à une succession de grands hommes, Guillaume le Taciturne, Maurice de Nassau, Barneveldt, Jean de Witt, Guillaume III, Heinsius, qui, sous des titres et avec des sentiments divers, en firent à plusieurs reprises le centre des négociations de la diplomatie européenne.

Du jour où la Hollande se révolte contre l'Espagne, Henri IV et Élisabeth l'aident a conquérir son indépendance pour affaiblir la maison d'Autriche. Un moment abandonnée par les faibles et imprévoyants ministres de Marie de Médecis, cette politique est bientôt reprise par Richelieu, qui négocie avec la République le partage des Pays-Bas espagnols. Mais déjà effrayés de l'agrandissement de la France, les Hollandais redoutent de se donner des voisins trop puissants, et, au moment où va se signer la paix

de Westphalie, ils se séparent de la France pour traiter séparément avec l'Espagne. Cette politique d'équilibre et de circonspection fut constamment poursuivie par Jean de Witt. Obligé de défendre la République contre l'Angleterre jalouse de son commerce, il combattit avec succès les Stuarts, mais finit par échouer dans ses efforts diplomatiques pour arrêter l'ambition de Louis XIV. Il parvint en effet avec l'aide du chevalier Temple à former contre le grand roi la triple alliance de 1665 qui arrêta ce prince au milieu de ses victoires et lui imposa la paix d'Aix-la-Chapelle, mais il attira quelques années plus tard sur la Hollande cette formidable invasion au milieu de laquelle il fut emporté avec son frère, victime de la fureur populaire, fureur dont le prince d'Orange sut au moins profiter, s'il ne l'avait pas fomentée lui-même.

Dès ce moment la politique hollandaise ne trahit plus ni faiblesse ni hésitation; elle n'a qu'un mobile, la haine de la France, et jusqu'au traité d'Utrecht cette passion dirige toutes les pensées de Guillaume d'Orange et d'Heinsius. Efficacement servie par la révocation de l'édit de Nantes, qui dans tous les pays protestants suscite à Louis XIV des ennemis acharnés, et par la révolution de 1688, qui, donnant à Guillaume III le trône d'Angleterre, unit contre la France les puissances maritimes, cette haine provoque d'abord la formation de la ligue d'Augsbourg, puis celle de la Grande-Alliance, repousse les tentatives pacifiques de Louis XIV, lui impose aux conférences de Gertruydemberg les plus humiliantes conditions et semble devoir aboutir au démembrement de la France, quand des changements inattendus viennent dissoudre la coalition européenne et préparer la paix d'Utrecht.

Ce rapide aperçu montre assez de quel prix doivent être pour l'histoire de cette époque les nombreux documents que la Hollande possède dans ses archives. Comme Venise, à qui elle a succédé dans la direction du commerce, la Hollande a toujours eu auprès des principales cours de l'Europe des agents habiles et bien informés. Obligés de gouverner plus encore par la persuasion que par l'autorité de leurs charges, Barneveldt, Jean de Witt, Heinsius étaient tenus d'exposer aux États généraux toutes les négociations qu'ils étaient chargés de diriger; leurs craintes, leurs espérances, leurs hésitations aussi bien que leurs actes sont reproduites dans une vaste et minutieuse correspondance.

Forcé de nous restreindre dans des recherches où nous avons

eu de nombreux devanciers[1], nous n'avons du insister que sur quelques points moins explorés ou intéressant plus particulièrement l'histoire de la France.

Ainsi, pour la première période de cette histoire, les Mémoires du président Jeannin, ceux des ambassadeurs Winwood, Dudley-Carleton sont utilement complétés par les dépêches que notre ambassadeur Choart de Buzanval envoya à la cour de France depuis le mois de mai 1597 jusqu'au mois de novembre 1608. Ces dépêches et ces mémoires, dont M. de Vreede a publié quelques extraits[2], sont à la bibliothèque de la Haye. C'est un manuscrit de deux volumes in-folio, contenant 2,298 pages, et intitulé *Propositions de M. Buzanval.* Ce précieux ouvrage avait appartenu à Jean de Witt. Il renferme l'histoire de nos négociations avec la Hollande pendant la période qui précéda l'arrivée du président Jeannin. Il sera curieux de le rapprocher des cinq recueils de lettres et de mémoires du comte de Buzanval que possède la bibliothèque Nationale, surtout si l'on peut y joindre la correspondance encore éparse du résident hollandais, alors accrédité auprès de Henri IV, François Aarssens.

Ce personnage, dans lequel Richelieu reconnaissait un des trois grands politiques de son siècle, est également remarquable par ses talents et par sa perversité. Protégé de Barneveldt, qui l'attacha dès sa jeunesse à Duplessis-Mornay, il s'éleva bientôt au poste de résident, gagna l'amitié de Henri IV et servit les intérêts de la Hollande, sans négliger sa propre fortune, car sa disgrâce le trouva très-riche. Sa perspicacité le rendit importun aux conseillers de Marie de Médicis, quand ils décidèrent la régente à renoncer à la politique de Henri IV pour se rapprocher de la maison d'Autriche. Aussi Marie de Médicis, tout en lui prodiguant les témoignages de sa faveur, insista-t-elle auprès du gouvernement hollandais pour qu'Aarssens ne fût pas maintenu à son poste. Celui-ci, attri-

[1] Entre autres, M. Jubinal, mort il y a quelques jours à peine (Lettre à M. de Salvandy sur les archives de la Haye), et M. Combes, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. Je regrette de n'avoir ici qu'à signaler leurs rapports sans pouvoir les analyser. M. Combes a en outre publié quelques pages pleines d'intérêt sur la correspondance de Jean de Witt avec le chevalier Temple relavement aux négociations de 1667 et 1668.

[2] Lettres et négociations de Paul Choart, seigneur de Buzanval, et de François Aarssens, suivies de quelques pièces diplomatiques concernant les années 1593, 1598 et 1602-1606. Leyde, 1846.

buant sa disgrâce à Barneveldt, tourna sa colère contre lui, l'attaqua dans deux pamphlets où il le désignait comme un partisan de l'Espagne, et servit d'instrument aux passions habilement exploitées par Maurice de Nassau pour décider la chute et la mort de Barneveldt. Les dépêches d'Aarssens, dont une partie est conservée aux archives de la Haye dans les registres de 1600 à 1610, sont des plus importantes pour l'histoire de l'époque.

D'ailleurs, en ce qui concerne cette période, la lumière est aujourd'hui à peu près faite. La naissance de la République des Pays-Bas et les efforts qui ont assuré son indépendance ont été racontés avec une exactitude passionnée par M. Lothrop Motley. L'illustre historien vient de compléter son œuvre en écrivant la vie de Barneveldt et ses luttes contre Maurice de Nassau. Ce dernier ouvrage, vivement et inutilement attaqué par M. Groen van Priesteren au point de vue du parti protestant le plus rigoureusement orthodoxe, fixe, selon nous, d'une manière définitive le caractère plus politique encore que religieux des partis qui divisaient alors la Hollande. M. Motley montre avec autant de précision quelles étaient alors les relations de la Hollande avec les pays étrangers. Tandis que le sot roi d'Angleterre, Jacques Ier, s'engageait avec plus de précipitation que de bonheur dans la controverse théologique, et se plaignait qu'on ne tînt pas assez compte de ses propres décisions, la France s'en tenait aux questions politiques et cherchait à conserver dans la Hollande une alliée fidèle contre l'Espagne. Pour ce qui concerne la France, M. Motley s'est surtout servi des mémoires d'Aubry du Maurier, et cite presque à chaque page l'étude consacrée à ce diplomate par notre collègue, M. Ouvré, professeur d'histoire à la Faculté d'Aix. De pareils témoignages d'estime accordés à l'érudition française par un juge aussi compétent méritent d'être signalés.

C'est volontairement que j'ai laissé de côté tout ce qui regarde l'époque de Jean de Witt. Cet homme d'État a été déjà l'objet de travaux importants, et M. Lefèvre-Pontalis, qui pendant un séjour prolongé en Hollande a recueilli sur sa vie et son temps les documents les plus précieux, mettra sans doute bientôt en pleine lumière la physionomie du grand magistrat, qui, après avoir si longtemps travaillé à la grandeur et à la sécurité de sa patrie, est mort sous les coups d'une populace furieuse en martyr de la liberté. Quant aux relations extérieures de la Hollande à cette

époque, aux négociations dont elle a été le centre et à la guerre qui a suivi, les remarquables travaux de M. Mignet et la savante histoire de Louvois par M. Rousset ne nous laissaient plus rien à dire.

Pour ce qui touche à la révolution de 1688 et à la ligue d'Augsbourg, il semble que le sujet a été épuisé par Macaulay, et qu'on ne peut rien ajouter aux renseignements si abondants de l'historien anglais, mais c'est précisément à cette période que se rapportent les premières pièces d'une publication malheureusement interrompue, celle de M. Van der Heim, aujourd'hui ministre des finances et enlevé pour longtemps sans doute aux lettres par la politique. Nous voulons parler des papiers d'Heinsius.

On sait comment dès sa jeunesse Heinsius devint l'ami et le confident de Guillaume d'Orange. Quand celui-ci fut monté sur le trône d'Angleterre, Heinsius lui ménagea toujours dans les États généraux des alliés fidèles et dévoués; c'est par eux, par leurs démarches pressantes auprès du parlement anglais qu'il aida Guillaume à entraîner l'Angleterre, presque malgré elle, dans la grande alliance de 1701; c'est lui enfin qui, après la mort de Guillaume III, devint l'âme de la coalition et arrêta les plans qu'Eugène et Marlborough exécutaient sur les champs de bataille. De 1689 à 1720 son histoire est celle même de la République.

A la mort d'Heinsius ses papiers ne furent pas déposés dans les archives de l'État. Ils restèrent, comme nous l'apprend M. Van der Heim dans sa préface, en la possession de sa sœur, qui avait épousé en 1684 M. Antoine Van der Heim. Depuis cette époque ces papiers ont été soigneusement conservés dans la famille de l'éditeur actuel. Ils remplissent, nous dit-il, une soixantaine de cartons dans lesquels est disposée avec ordre la vaste correspondance du grand pensionnaire avec tous les hommes d'État de son temps, les agents officiels ou secrets de la République, ainsi que ses projets de diverses natures, traités de paix, traités de commerce, négociations de tout genre.

Pour apprécier l'importance de ces documents, il suffit d'étudier ce qui a déjà été publié de la correspondance d'Heinsius avec Guillaume III. Depuis qu'il est entré dans les affaires publiques jusqu'au moment de sa mort, qu'il fût à la Haye, à Londres ou au château de Loo, Guillaume n'a jamais laissé passer une

semaine sans écrire à son fidèle confident; souvent ses lettres sont plus rapprochées encore, et les ressorts les plus secrets de la politique y sont exposés au grand jour. Les deux fascicules déjà publiés par M. Van der Heim vont de 1683 à 1697. Le premier comprend d'abord quelques lettres sur les événements qui ont précédé la révolution de 1688, les négociations de la République avec l'Angleterre de 1689 à 1691, les négociations avec l'électeur de Brandebourg et les autres États allemands, les négociations avec l'Autriche, les négociations avec le Danemark et la Suède à propos de la question de Sleswig-Holstein, enfin le traité avec la Savoie, et des documents sur la guerre d'Italie, jusqu'à la paix de 1696. Dans le second fascicule nous trouvons d'abord trois pièces en français, quelques détails biographiques sur les principaux personnages de l'époque, un rapport secret de Bruyning à Heinsius du 7 novembre 1693 et une note sur la campagne de Flandre, puis une longue suite de lettres entre Heinsius et Guillaume III, et aussi entre Heinsius et des résidents hollandais, tels que Geldermalsen, et Wassenaer-Opdam.

La correspondance d'Heinsius avec le roi Guillaume nous est du reste à peu près connue aujourd'hui. Une copie en a été donnée en 1827 par la famille Van der Heim aux archives royales, et M. Sirtema de Grovestins a publié une grande partie de ces lettres dans son *Histoire des luttes et civilités politiques entre les puissances maritimes et la France.* (8 volumes, Paris, 1868.)

La lecture de ces pièces rend encore plus sensible le regret de ne pas voir publier la correspondance d'Heinsius avec le duc de Marlborough. Les fragments donnés par M. de Vreede sur l'année 1706 (Amsterdam, 1851) nous montrent déjà quel rôle prépondérant ont joué pendant cette guerre, non-seulement sur les champs de bataille, mais dans les négociations entre les divers États, les rapports constants d'Heinsius avec le général anglais. Les Mémoires de Coxe et surtout les dépêches publiées par Murray nous permettent déjà d'apprécier dans toute son étendue le génie de Marlborough, de cet homme extraordinaire, grand tacticien, habile diplomate, orateur éloquent, mais en même temps dévoré d'une ambition et d'une avarice sans limites, souple jusqu'à la perfidie, traître envers son roi et sa patrie, et qui corrompait par les vices les plus bas un esprit vraiment supérieur. Avec les lettres d'Heinsius on pourra suivre dans tous leurs détails les di-

verses péripéties qu'eut à traverser la coalition, les dissentiments survenus entre les belligérants, les difficultés nées de leurs succès même, et reconnaître dans le grand pensionnaire le chef habile qui, toujours maître de lui, apaise les querelles, ramène la concorde, triomphe des oppositions sans jamais se laisser détourner de son but, la ruine de la France[1].

Les archives de la Haye possèdent bien une partie de cette correspondance, mais dans un tel état de délabrement que M. Van den Berg, malgré son extrême obligeance, n'a pas cru pouvoir la mettre à la disposition du public. C'est une raison de plus pour désirer que M. Van der Heim puisse bientôt achever son excellente publication.

Heureusement les archives de la Hollande renferment sur cette époque d'autres documents qui sont d'un grand prix. C'est d'abord la correspondance de l'Hermitage. Cet écrivain français, qui, après avoir été à Londres l'agent des Vaudois, est entré en

[1] Un écrivain allemand, M. de Noorden, auteur d'une histoire de la guerre de la succession d'Espagne dont il n'a encore paru que deux volumes, nous donne dans sa préface quelques détails sur ces archives qui lui ont été communiquées par M. Van der Heim. « Je n'exagère rien, dit-il, en affirmant que les études faites par moi dans les archives d'Heinsius m'ont d'abord encouragé à écrire en détail et à développer l'histoire politique et militaire de la guerre de succession, tandis que dans le plan original elle ne devait que servir d'introduction à une histoire de l'Europe à partir de la paix d'Utrecht. Aux riches matériaux que possèdent les archives d'Heinsius, grâce aux relations officielles et secrètes des ambassadeurs ou des agents employés par les Pays-Bas dans les diverses capitales de l'Europe, s'ajoutent dans cette collection, disposés avec un ordre admirable, les rapports des députés de la Hollande, les correspondances de nombreux généraux au service de la République, les ouvertures secrètes des négociations ouvertes par la France pour obtenir la paix, les mémoires des ambassadeurs étrangers fixés à la Haye et les nombreuses lettres adressées au grand pensionnaire par des princes et des hommes d'État; enfin il s'y trouve de nombreuses dépêches écrites le plus souvent de la main même d'Heinsius ou corrigées par lui. Quelques correspondances particulières du magistrat hollandais, telles que ses nombreuses lettres à l'ambassadeur hollandais près la cour de Londres Vryberge, ont été rendues à la famille et déposées aussi dans les archives d'Heinsius. On y trouve encore les copies de nombreuses dépêches et instructions anglaises, dont j'ai vainement cherché les originaux à Londres. » Cette citation indique bien la valeur de ces archives; on le comprend mieux encore quand on voit quel parti M. de Noorden a su tirer des dépêches de de Hop, de Buge, de Geldermalsem et de Bruyning pour l'histoire des années qui ont suivi la paix de Ryswick et précédé la guerre de la succession.

1693 au service de la Hollande, a continué pendant près de quarante ans une correspondance où sont consignés tous les faits qui lui paraissent intéressants, nouvelles politiques, débats du parlement, faits divers, comme les mariages, la mort des personnes de distinction, les duels et les assassinats. C'est un véritable journal où l'on trouve sur la guerre de succession, sur les dispositions du gouvernement anglais, sur l'établissement de la banque, et enfin sur l'état général de la société, des indications précieuses.

La bibliothèque nationale de la Haye possède également sur cette époque des documents importants. Nous y signalerons en premier lieu une collection de près de quarante volumes, appelée collection Duncan, du nom de l'Écossais qui l'a formée au XVIIIe siècle, pendant qu'il était attaché à la cour de Hollande. Elle se compose d'une quantité considérable de pamphlets, libelles, pièces de toute espèce, réunies un peu au hasard, car l'auteur semble n'avoir tenu qu'à une condition, c'est que les ouvrages recueillis par lui pussent se prêter au format in-quarto. Mais il y a dans cette vaste collection une foule de pièces curieuses, soit en hollandais, soit en latin, soit en français. Pour en donner une idée, il me suffira d'indiquer ici que ce recueil renferme sur les seules années 1619 et 1620 deux volumes de pièces concernant la politique intérieure de la France ou les rapports de cette puissance avec la cour d'Espagne. Ces écrits d'importance très-inégale sont en grande partie l'œuvre des protestants, et respirent la haine la plus vive contre l'Espagne et le clergé. Une des premières pièces du recueil est intitulée : *Remontrance très-humble à la reine mère régente en France.* L'auteur lui conseille de maintenir la paix, de consulter les seigneurs, le clergé, le tiers état, c'est-à-dire de convoquer les États généraux. La régente est priée de respecter la religion réformée et de chasser les étrangers : « Commandez que dans Paris il n y ait pas tant d'épées étrangères. » Elle doit aussi imposer silence à tout prédicateur malfaisant : « Vous devez d'un commandement absolu qu'il banisse de ses prédications toutes invectives, allumettes de sédition, qu'il ne prêche que sur le texte, l'obéissance du sujet envers son roi. S'il fait autrement, traitez-le à la façon de frère Anthoine Fradin, cordelier, qui fut chassé et banni du royaume par Louis XI, pour avoir passé les bornes de ses prédications, et disputé à l'État en sa chaire, au lieu de prêcher l'évangile. »

La pièce qui suit n'est pas moins curieuse; c'est une satire en vers dont on nous excusera de ne donner que le titre et les premiers couplets : « Le *Pater noster* des jésuites dédié à Philippe III, roi des Espagnes, pour ses étrennes de la présente année, avec un *Ave Maria* des bons catholiques français désirant leur bannissement, à la reine régente de France. »

Philippe roi de tous les hommes,
Nous ne serons jamais muets
De confesser tous que nous sommes
Les chers enfants de qui tu es
Pater noster.

Aussi la troupe jésuitique
Sur les bienfaits reçus de toi,
Chante incessamment ce cantique
Très-heureux Philippe, ô grand roi,
Qui es in cœlis.

Que Ravaillac, maudite engeance,
Par nous si bien catéchisé
Pour massacrer le roi de France
Au lieu d'en être méprisé,
Sanctificetur.

. . . . . .
. . . . . .
Philippe, tu sais que la France
Nous veut mal à cause de toi,
Ne souffre pas ta grand puissance
Qu'elle nous puisse donner loi,
Sed libera nos.

. . . . . .
Ainsi puisses-tu, ô grand prince,
Suivant nos jésuitiques vœux,
Du monde faire une province
Et accomplir ce que tu veux.
Amen.

A côté de nombreux pamphlets, cette collection renferme des pièces diplomatiques, des traités de théologie, des considérations sur la guerre de Trente ans, enfin des documents de tout genre,

et qu'à cause même de leur abondance nous ne pouvons que signaler aux recherches des savants.

Nous avons au contraire eu le temps de lire en entier et d'analyser un manuscrit plein de renseignements, qui touchent de très-près à notre histoire, c'est le journal de M. Cuypert, député des États généraux, chargé de suivre les opérations de l'armée anglaise pendant l'année 1706. Ce journal, tenu très-exactement, ne nous révèle pas seulement des détails assez piquants sur la personne même de l'auteur, savant philologue et numismate, qui est devenu après la guerre membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; il nous montre l'attitude des provinces conquises pendant cette campagne, les sentiments des populations et les prétentions des vainqueurs. Nous y trouvons encore, dans certaines révélations sur la jalousie qui animait les divers coalisés, le secret des hésitations qui ont souvent arrêté la marche des vainqueurs, ou bien ont changé le but de l'expédition. Il y a là sur les débats entre les Hollandais, le roi de Prusse et les Anglais, soit pour la marche des troupes, soit pour le choix de leurs quartiers d'hiver, des discussions où se trahissent des défiances d'ailleurs assez légitimes. Ce manuscrit renferme, entre autres pièces curieuses, une patente de l'empereur d'Allemagne et du roi d'Espagne Charles III (c'est-à-dire l'archiduc Charles), nommant Marlborough gouverneur général des Pays-Bas. Cuypert nous explique comment la Hollande s'oppose à ce que le général anglais accepte cette dignité, et son récit, rapproché des lettres écrites à cette occasion par Marlborough lui-même (Marlborough's Despatches by Murray), présente certains contrastes qui ne sont pas sans intérêt; enfin on trouve dans ce manuscrit, à côté des pièces officielles, une lettre du P. Tournemine écrite en 1706 à un Français alors au service de la Hollande, pour lui indiquer combien les circonstances présentes seraient favorables à la paix. Cette lettre, destinée à être montrée d'abord aux députés hollandais, puis aux États généraux, se rapporte aux négociations entamées à cette époque par la France[1], un moment accueillies par la Hollande, mais qui ne

[1] Pour l'histoire de Cuypert et l'analyse de son journal, voyez la *Revue historique*, n° du 1er octobre. Quant aux négociations de 1705 et 1706, elles ont été l'objet d'un mémoire que nous avons adressé à l'Académie des sciences morales et politiques, et dont la lecture a été commencée par M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans les séances du 19 et du 26 août.

devaient pas aboutir. La correspondance échangée à cette occasion entre Cuypert lui-même, Heinsius et Marlborough montrent jusqu'où les alliés portaient alors contre la France la haine et la mauvaise foi.

Il faut encore signaler un recueil manuscrit, en deux volumes in-folio, de lettres écrites en français, sans nom d'auteur, sur les débuts de la régence du duc d'Orléans, et principalement sur les rapports du gouvernement français avec le fils de Jacques II, au moment où ce dernier préparait son expédition en Écosse. Ces lettres, qui, dans l'opinion du savant M. Campbell, sont l'œuvre d'un député aux États hollandais, renferment sur cette époque des détails très-précis. L'importance de la Hollande est alors considérablement diminuée; et quoique les traités de la triple et de la quadruple alliance (1717-1718) se signent encore à la Haye, c'est l'Angleterre qui prend la place de la Hollande dans la diplomatie européenne, comme dans le commerce maritime. Désormais c'est à Londres et à Paris que s'agiteront les intérêts du monde. Il ne serait pourtant pas impossible de trouver encore dans les archives de la Hollande de précieux renseignements sur les années qui suivirent le traité d'Utrecht. Nous ne serions pas étonné qu'on pût y rencontrer, par exemple, quelques détails sur les intrigues nouées par le ministre de Charles XII, Goërtz, de concert avec Alberoni, pour renverser le régent au profit de Philippe V, rétablir les Stuarts sur le trône d'Angleterre et remanier toute l'Europe.

Après avoir indiqué le résultat de nos recherches, il nous reste à témoigner notre reconnaissance à tous ceux dont la bienveillance nous les a rendues faciles. Notre ministre plénipotentiaire à la Haye, M. Target, nous a constamment prêté le concours le plus empressé, et les démarches de notre excellent consul, M. Duvernois, nous ont épargné bien des fatigues. Le directeur de la bibliothèque royale, M. Campbell, le savant auteur d'une histoire de l'imprimerie, et le sous-directeur, M. Dekeith, se sont fait un plaisir de se mettre à notre disposition. Nous n'avons pas trouvé un accueil moins aimable auprès du directeur des archives, M. Van den Berg, et de son collaborateur, M. de Jong, qui, avec une bonne grâce sans égale, nous a lui-même indiqué un grand nombre de pièces importantes. Nous avons dû aussi d'utiles renseignements à deux membres des États généraux, M. Jonkbloet, savant éditeur

de vieux romans flamands et d'anciens poëmes français, ainsi qu'à M. Wintgens, possesseur d'une riche collection de gravures qui, rangées par ordre de dates, forment une véritable histoire pittoresque de la Hollande.

Hermile Reynald,
Professeur à la Faculté des lettres d'Aix.

MISSION SCIENTIFIQUE

EN ABYSSINIE ET À ZANZIBAR,

PAR ACHILLE RAFFRAY.

Paris, le 3 mai 1875.

Monsieur le Ministre,

Par arrêté en date du 23 juin 1873, vous m'avez fait l'honneur de me charger d'une mission scientifique gratuite pour explorer la faune de Zanzibar. De retour à Paris, après vingt et un mois de voyage, je m'empresse, Monsieur le Ministre, de vous adresser le rapport de mon voyage et de vous retracer à grands traits quels en ont été les résultats.

Parti le 20 juillet 1873, je me suis d'abord arrêté à Massaouah, sur les côtes d'Abyssinie, et, profitant d'une occasion favorable qui m'était offerte par le vice-consul de France, j'ai pénétré dans l'intérieur de ce pays.

Je me dirigeai d'abord vers les montagnes de l'Hamacen, à travers une région déserte et brûlante nommée Samarh. Dans les vallées basses, que je rencontrai ensuite, je pris quelques Cétonides et Élaterides, des Lépidoptères du genre Papilio, Brutus, Nireus et Demoleus.

Je ne tardai pas à arriver sur les hauts plateaux d'Abyssinie, où la saison pluvieuse touchait à sa fin. Ces pluies tombent régulièrement tous les jours avec une grande intensité, entre 1 heure et 6 heures du soir, depuis le mois de mai jusqu'au mois de septembre. C'était le moment favorable pour la récolte des insectes, et j'en fis d'amples moissons, parmi lesquelles se trouvent un nombre considérable d'espèces non encore décrites, et qui demandent du reste à être étudiées à loisir. Les espèces les plus marquantes sont un Tefflus (*Tefflus Raffrayi, de Chaudoir*). Contrairement à nos Carabes d'Europe, que cet insecte remplace en

Afrique, le Tefflus vit dans les terrains marécageux; l'odeur pénétrante qu'il répand, analogue à celle des Panagéides, atteste sa parenté avec ces derniers, dont il se rapproche du reste par beaucoup de caractères. D'autres Carabiques vivaient avec lui sous les pierres, Chlœnius, Brachinus, Zuphium, Siagona. Dans les endroits plus secs, des Anthia Ferreti et Galinieri, des Ténébrionides, Adesmia, Zophosis, Tentyriides, Ocnera, Opatrides; sur les fleurs voltigeaient des Cétonides (*Pachnoda Stœhlini*), des Oxythyrea, des Mylabrides.

Ces plateaux, élevés d'environ 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, sont généralement couverts de prairies; les collines qui les sillonnent nourrissent beaucoup d'essences d'arbres, la plupart épineux, parmi lesquels on distingue surtout une Euphorbe arborescente, le Kolkoual.

Je descendis ensuite dans la plaine du Mareub, qui, par son insalubrité, fut si fatale à l'expédition de Quartin-Dillon. La température y était beaucoup plus élevée et la végétation offrait un caractère plus tropical; j'y pris des Longicornes (*Ceroplesis*), des Buprestides (*Sternocera Acmeodera*), des Cétonides. J'y remarquai aussi d'énormes Calaos, qui vont généralement par couples, cherchant dans les prairies les vers et les insectes qui composent leur nourriture, et un rapace assez rare, le Spizaëte huppard.

Le 11 septembre j'arrivai à Adoua, capitale du Tigré, et je m'y arrêtai pendant un mois. Jouissant d'un climat tempéré, d'eau excellente, située dans une plaine fertile et entourée de montagnes, dont la plus importante est le mont Chelloda, cette ville est une localité précieuse pour un naturaliste. J'y pus faire de riches moissons, d'abord le Tefflus que j'avais pris précédemment, l'Anthia Lefebvrei, des Helluonides, puis des Paussides, insectes myrmécophiles et toujours fort rares. J'en ai rencontré jusqu'à neuf espèces différentes en Abyssinie, mais j'ai eu surtout la bonne fortune d'en prendre un d'assez grande taille (*Paussus procerus*) pour constater un phénomène des plus curieux et inconnu.

Les Paussides vivent au milieu des fourmis, qui les respectent, soit par affection, soit plutôt par crainte; ils sont en effet munis d'un appareil détonant semblable à celui des Brachinus, et cette détonation peut se reproduire trois fois de suite. Le gaz lancé ne tache pas la peau en brun, comme celui des grands Brachinus, et ne cause pas de brûlure sur l'épiderme; mais, recueilli sur un

corps quelconque, il se précipite immédiatement en une cristallisation jaunâtre, qui, mise en contact avec une muqueuse, produit l'effet d'un caustique. C'est sans doute par ce moyen qu'ils tiennent les fourmis à distance et peuvent en paix se nourrir des matières végétales accumulées par ces hyménoptères.

Les reptiles, rares partout en Abyssinie, étaient assez abondants dans les marais fournis par la petite rivière de l'Assam; les plus curieux étaient les *Crotaphapeltis rufescens* et *Psammophis sibilans.*

Les maisons, dans la capitale du Tigré, sont construites généralement en pierres et couvertes soit d'une terrasse, soit d'un toit de chaume. On peut estimer la population de cette ville à environ 4,000 habitants. Adoua est la résidence habituelle du Raz Bariaou, gouverneur du Tigré et oncle du roi actuel.

Le 19 octobre je partis d'Adoua pour me rendre, par le Tembiène et les Agaos, à Débratabor, où j'espérais trouver le roi.

Je traversai d'abord des plaines où se dressaient des roches basaltiques rangées comme une muraille et courant de l'est à l'ouest sur une longueur de plusieurs kilomètres.

Ces plaines me fournirent de bons insectes buprestides et d'assez nombreux lépidoptères qui voltigeaient sur les bords de la petite rivière Ouéri, affluent du Taccazé. Le pays était pittoresque et la température plus élevée.

Du village de Dabbatadios, je pouvais découvrir un panorama splendide, à l'ouest le massif du Sémiène, à l'est la chaîne des Ambas, et au sud les plaines chaudes du Tembiène.

Les Abyssiniens nomment Ambas des montagnes qui servent de prisons politiques, et sur l'une desquelles est encore détenu Gobasier, l'ancien rival du roi actuel. Ces montagnes sont en gradins disposés par plans inclinés et verticaux formés de roches stratifiées. Presque toutes sont terminées par une muraille naturelle couronnée d'un plateau, sur lequel on dépose les victimes de la politique éthiopienne.

La faune des plaines du Tembiène est plus tropicale; le bananier, le cédratier et le citronnier y donnent d'excellents fruits; le baobab y abonde; le sol est généralement sablonneux, et j'y ai remarqué quelques Perdricidæ intéressants.

Le terrain va s'élevant jusqu'à Saka, petit village au pied duquel se creuse, au milieu de montagnes escarpées, la fertile vallée

d'un des plus grands affluents du Taccazé, le Tellaré, dont le cours sinueux forme aussi la limite entre le Tigré et l'Amarah.

Après avoir traversé le Tellaré j'entrai dans les montagnes des Agaos et du Lasta. Je ne tardai pas à arriver à Sokota, qui est la ville la plus importante de cette région et l'ancienne capitale des pays Agaos, aujourd'hui démembrés en plusieurs provinces.

Sokota est assise sur un plateau fort élevé, et la température est tombée, le matin à 7 heures, jusqu'à 11° cent.

Son importance comme population peut être comparée à celle d'Adoua, mais elle est le centre d'un commerce bien plus considérable, en raison du passage des caravanes indigènes venant au pays des Taltals et portant jusque dans les pays Gallas de petits pains de sel gemme qui constituent la monnaie divisionnaire du pays.

Je visitai à quelques kilomètres de Sokota une église cophte des plus curieuses. Pour la construire on a dû creuser dans le flanc d'une montagne une carrière à ciel ouvert d'environ 12 à 15 mètres de profondeur, au milieu de laquelle a été ménagé un bloc immense parallélogrammatique accolé encore à la montagne par un de ses petits côtés. On a fait communiquer le fond de cette excavation avec le pied de la montagne par un chemin partie en tranchée, partie en tunnel. Le bloc, ainsi séparé de la montagne sur trois faces par une vaste tranchée, fut fouillé comme une crypte, en ménageant des colonnes carrées qui soutiennent la voûte au moyen d'arcades en plein cintre; sol, colonnes, arcades et voûtes sont tout d'une seule pièce. Cette église est divisée en deux parties, d'abord un péristyle sans colonnade, puis l'église proprement dite; l'un et l'autre sont tapissés de fresques sur toile du style byzantin, exécutées par les indigènes et sous le régne du Ouagchoum Gramadine, père du même Gobasier qui disputa à Iohannes le trône d'Abyssinie, et fut vaincu à Adoua (XVIIIe siècle).

La roche qui forme les murs et les colonnes, et qui a l'aspect d'un granit de couleur vineuse, a été polie avec soin et même ornementée de quelques moulures qui à l'extérieur simulent des panneaux, et à l'intérieur des soubassements et des corniches; les colonnes sont ornées d'un chapiteau en moulures sur lequel repose la voûte; plusieurs petites fenêtres ont été ménagées, et dans le sacro-saint, au-dessus de l'autel, j'ai remarqué une croix grecque qui a été sculptée en relief dans le mur.

Sous le sol même de l'église on a creusé une petite crypte qui a

servi de sépulture aux princes du pays, et entre autres au Ouagchoum Gramadine. Ces sépultures sont des coffres en bois recouverts de cuir et ornés de clous et de charnières en cuivre. D'après les renseignements qui m'ont été donnés sur les lieux mêmes par un prêtre, et qu'il m'a dit être puisés dans des manuscrits appartenant à l'église, elle aurait été construite en l'an 522, par l'empereur Atié-Kabel, qui s'était chargé de punir les juifs d'Arabie pour les insultes qu'ils faisaient aux chrétiens allant visiter le Saint-Sépulcre; malgré mes objections sur cette date, il persista à la maintenir, et les recherches que j'ai faites depuis mon retour en France m'ont fait connaître que cette date était exacte.

Je pris aux environs de Sokota des insectes intéressants, et, après un arrêt de quelques jours, je continuai mon voyage vers le sud à travers les montagnes des Agaos; ce ne fut pas sans difficulté, car ce pays est rempli de rebelles, nommés Chouftas, qui cherchèrent, mais en vain, à me molester. Je pus traverser ce pays, mais sans l'explorer.

Après quelques jours de marche, je rencontrai le Taccazé qui coulait alors de l'est à l'ouest dans une vallée pittoresque. J'y capturai quelques belles Cicindela.

Sur la rive gauche de ce fleuve, j'entrais dans le Béguémédeur, où je trouvai un reptile à museau corné, constituant une espèce nouvelle, genre du Scaphiophis (*Scaphiophis Raffrayi, Beaucourt*), genre connu seulement par une petite espèce de Guinée, et une belle vipère (*Causus Rhombeatus*).

Le Béguémédeur est un pays riche, formé de larges vallées fertiles, et que les indigènes prétendent être malsain dans la saison des pluies.

Enfin je rejoignis le roi sur les rives du Nil Bleu, nommé Abbaï par les Abyssiniens. Iohannes était en marche avec toute son armée pour aller combattre, de l'autre côté du Nil Bleu, Raz-Adal, prince du Godjam et alors insurgé.

Je fus reçu par lui avec beaucoup d'affabilité et je suivis sa fortune pour pénétrer dans le Godjam.

Je vis en passant le Nil Bleu qui coule au milieu d'une vaste plaine, à l'extrémité de laquelle il forme une cataracte d'environ vingt mètres, pour se précipiter en bondissant entre deux murs de basalte.

C'est quelques kilomètres plus bas que les Portugais, vers l'an

1500, jetèrent d'une roche à l'autre un pont qui subsiste encore et sur lequel nous pûmes traverser l'Abbaï. De l'autre côté s'étendent les hauts plateaux du Godjam, qui sont couverts de jungles. Je descendis à la suite du roi jusqu'au 11° latitude nord, sous le même parallèle que les sources du Nil Bleu, qui, m'a-t-on dit, sortent d'un terrain bourbeux situé dans une haute montagne, dont je voyais la silhouette dans la direction de l'ouest.

Nous fîmes halte pendant quelques jours et j'eus le plaisir de voir plusieurs fois le roi : c'est un homme de trente-quatre ans, à la figure impassible; ses traits sont réguliers, sa peau noire. Il est très-intelligent et son ambition est effrénée; il déteste ses grands vassaux, mais il les comble d'honneurs en attendant le jour où il aura la force nécessaire pour les écraser.

Dans les grandes circonstances il revêt son manteau de brocart et sa couronne d'or à triple étage, mais il est ordinairement vêtu comme les riches Abyssiniens. Il a pour compagnon fidèle un magnifique lion très-bien apprivoisé. Son armée est composée d'environ 40,000 soldats, suivis de près de 60,000 bouches inutiles, femmes et serviteurs; il ne doit guère avoir plus de 2,000 fusils, très-anciens ou de mauvaise qualité. Les autres soldats sont armés de lances gigantesques, de sabres semi-circulaires à deux tranchants et d'un vaste bouclier rond en peau d'hippopotame. Ils montent pour le combat des chevaux d'assez maigre apparence, mais ils sont excellents cavaliers.

Le système féodal, qui régissait l'Europe au moyen âge, fleurit encore en Abyssinie, dans l'armée comme en politique; chaque petit potentat est maître absolu dans son pays, paye au roi un tribut annuel en argent et en hommes, et ne relève que de lui-même; de là des guerres civiles constantes.

Le but de Iohannes est de détruire cet état de choses et de réunir dans une seule main les rênes de l'État; mais il trouvera de terribles adversaires, surtout dans le clergé, qui constitue une théocratie riche, nombreuse et puissante, surtout dans l'Amarah. Quant au peuple, il est ruiné par les armées, qui sont sans solde et vivent de rapines.

Après quelques jours, je pris congé du roi et me dirigeai vers le nord et le lac de Tzana, que je ne tardai pas à atteindre. Les antilopes et les fauves pullulent dans cette région, où je pris quelques espèces de Callichromides.

Les eaux du lac Tzana sont verdâtres comme celles de l'Océan; il est traversé dans sa partie méridionale par le Nil, dont on distingue assez nettement le courant et les eaux plus bleues. Il abonde en hippopotames, mais ne nourrit pas de crocodiles; ses eaux sont très-profondes et très-poissonneuses; ses dimensions sont d'environ 80 kilomètres sur tous ses côtés.

Les habitants des villages riverains sont pêcheurs et naviguent sur le lac dans des pirogues en jonc; c'est aussi à l'aide de ces pirogues que je traversai le Nil Bleu à sa sortie du lac; ce fleuve est large en cet endroit d'environ 400 mètres.

Je m'arrêtai ensuite dans la petite ville théocratique de Kouarata et j'y remarquai, ainsi que plus tard à Gondar, mais en plus grand nombre, des hommes et des femmes surtout dont le teint était presque blanc et le type plus voisin du type européen.

On me dit dans le pays (mais j'ai peine à le croire) que c'étaient des descendants des Portugais. Après Kouarata, je traversai les plaines du Foguéra, qui sont coupées de nombreuses rivières tributaires du lac Tzana. Les oiseaux aquatiques y étaient très-nombreux ainsi que les échassiers et les *Merops nubicus*. J'arrivai enfin à Gondar, qui est situé entre deux vallées sur un mamelon d'où l'on découvre vers le sud le lac Tzana, les plaines du Foguéra et du Dembéa et le royaume de Kouara.

Cette antique capitale de l'Éthiopie ne peut plus prouver sa splendeur que par des ruines, dont les plus remarquables sont l'œuvre des Portugais vers la fin du xve siècle : le château des empereurs, construction colossale et qui rappelle un peu nos manoirs féodaux; le château de Raz Michaël, beaucoup moins important; les bains de l'empereur Atié-Fazzil et une abbaye, le tout en ruines.

La ville de Gondar appartient presque tout entière au clergé; on n'y compte pas moins de 43 églises, où j'ai remarqué de très-curieuses peintures sur bois de style byzantin, et datant de l'époque des Portugais. La population est inhospitalière, et je pouvais déjà prévoir les malheurs qui m'arrivèrent ensuite. Mon retour, en effet, ne fut qu'une déroute à travers le Ouoguéra, qui s'étend à mi-côte et au nord-ouest du Sémiène. Assailli par plus de 500 indigènes, je me réfugiai, après une longue résistance et plusieurs blessures, dans une église où je fus cerné pendant quatre jours, et d'où je ne sortis qu'après le payement d'une forte rançon.

Je gagnai à travers mille dangers le Taccazé, que j'avais déjà traversé à 100 lieues environ plus au sud.

Les hauts plateaux du Ouoguéra, dont le point culminant est Debareck, situé, je pense, entre 4,000 et 4,500 mètres, sont dénudés et très-froids; j'étais obligé de faire du feu sous la tente. Je pris, parmi les petits insectes myrmécophiles, les *Cossyphodes Beccarii* et *Raffrayi*, représentants d'un genre à peine connu.

Après le Taccazé, qui nourrit des bandes d'hippopotames et de crocodiles, je traversai la province du Chiré, qui est généralement plate, et j'arrivai à Axoum, la ville sacrée. Là encore se trouvent des ruines, mais remontant à une époque très-reculée. Ce sont des obélisques monolithes en granit, plus ou moins ornementés de dessins réguliers et bien différents des hiéroglyphes. Une inscription grecque, qui fut autrefois transcrite par M. Théophile Lefebvre, et l'aspect de ces monuments font supposer qu'ils sont l'œuvre d'ouvriers grecs venus d'Égypte.

Nulle part autour d'Axoum je ne vis de granit, et les indigènes me dirent que la montagne où ces obélisques avaient dû être taillés était à une distance assez grande. Un seul de ces obélisques, de même taille à peu près que celui de Luxor, est encore debout et intact; les autres sont par tronçons gisant sur le sol, et plusieurs sont inachevés. On voit encore à Axoum une église très-vaste et bien conservée, construite par les Portugais. C'est devant le péristyle de cette église, et au milieu de quatre petites colonnes en granit, de même style et sans doute de même époque que les obélisques, que se font généralement sacrer les rois d'Abyssinie.

D'Axoum je revins à Adoua, puis je me dirigeai vers la côte à travers les hauts plateaux de l'Agamié et de l'Ogoulo-Gouzaï, qui ne diffèrent pas beaucoup, comme faune et comme aspect, de ceux de l'Hamacen; je longeai la frontière des pays Chohos, qui forment une petite république très-indépendante et ne voulant admettre aucun chef, même choisi parmi eux; le fond de leur législation très-primitive est la peine du talion. Puis franchissant le col du Tarenta, je descendis dans les vallées chaudes, et le 3 avril 1874 j'étais de retour à Massaouah.

Les Abyssiniens, quoique de même couleur que les nègres, se rapprochent bien plus du type des Européens; les femmes sont quelquefois très-belles.

Au moral, d'une bravoure qui frise la témérité, dédaignant le

travail manuel, qui est dévolu aux femmes, ils sont très-infatués de leurs titres et fanatiques en matière de religion. Ils redoutent généralement le mariage religieux, qui est indissoluble, et préfèrent des unions temporaires. Grands parleurs, ils discutent des journées entières sur des futilités et accompagnent leurs discours de gestes très-expressifs. La justice est rendue par les chefs du pays ou, à leur défaut, par les vieillards.

Les femmes, surtout dans l'Amarah, tissent des cotonnades souvent très-fines.

J'allai aussi visiter dans la mer Rouge l'archipel de Dalhac, où l'on pêche les huîtres perlières et qui n'est autrement intéressant que par son aridité et sa chaleur dévorante.

Descendant enfin la mer Rouge sur un boutre arabe, j'arrivai à Aden vers le milieu de juin, et le 1er juillet 1874 je débarquais à Zanzibar.

L'île de Zanzibar est d'origine corallienne et très-peu élevée au-dessus du niveau de la mer; le climat y est chaud, variant le jour entre 30° et 37° centigrades; l'humidité y est excessive.

La ville, qui, vue de la mer, présente une belle ligne de maisons en pierre, n'est en réalité qu'un amas inextricable de huttes en terre, couvertes de branches de cocotier. La population peut être estimée à 70,000 habitants : Arabes, Béloutchis, Indiens, Banians et nègres de toutes les provenances.

C'est aussi le centre d'un commerce considérable d'importation et d'exportation.

Les possesseurs du sol sont généralement Arabes, et ils le font cultiver par leurs esclaves nègres, mais l'existence de ces derniers est très-douce.

Les soldats du sultan sont la plupart Béloutchis. A peine débarqué, je me rendis à Bagamoyo, où les missionnaires catholiques ont un établissement très-prospère et très-hospitalier pour les voyageurs.

Je m'y livrai pendant quinze jours à la recherche des objets d'histoire naturelle, qui sont encore à peine déballés et sur lesquels il m'est impossible de donner des renseignements précis. Je citerai cependant un Goliathide, une Anthia, un Tefflus violet, un Sternocera, constituant autant d'espèces nouvelles, et nombre d'autres Buprestides et de Longicornes.

Un habitant du Niamouézi mourut à Bagamoyo, sans parents,

sans amis; il fut laissé sur le bord de la mer; je m'emparai de son crâne, que j'ai déposé au laboratoire d'anthropologie du Muséum.

Malheureusement Bagamoyo est un pays très-malsain et j'en rapportai la fièvre. Aussitôt guéri, j'explorai l'intérieur de l'île de Zanzibar, qui est couvert de jungles et de broussailles; je visitai le petit village de Tchouaka sur la côte orientale, puis celui de Tongou dans le centre de l'île; ce dernier formait une oasis d'une végétation merveilleuse, et les insectes y étaient abondants. Dans les bois pourris il y avait des Brenthides, Morionides et Ténébrionides, sur les arbres et les fleurs des Longicornes (*Sternotomis*), des Cétonides et des Lamellicornes. Les Mammifères étaient représentés par la Civetta vivera, une petite Mangouste, un Lémurien du genre Galago et un singe *Cercopithecus Samango*.

Puis je revins à Zanzibar, dont j'explorai les environs tout en souffrant fréquemment de la fièvre; sur les manguiers en fleurs je trouvai des Cétonides et des Rutelides fort belles et pour la plupart inconnues.

Le 25 octobre je partis pour Mombaza. Cette ville est située sur une petite île séparée du continent seulement par deux bras de mer et renfermant de nombreuses ruines portugaises; elle est recouverte d'une puissante végétation; les Lépidoptères y étaient très-abondants. Des Papilio, des Danaïdes, des Coprides, de belles Anthia (*Cavernosa* et *Hexasticta*), un Tefflus et un Tetralobus composèrent la partie la plus intéressante de mes chasses.

Je passai de là sur le continent pour me rendre dans les montagnes de Schimba, qui sont situées au sud-ouest de Mombaze et distantes de deux jours de marche.

Cette région fait partie du pays des Ouanika, situé entre les 3° et 5° latitude sud et 36° et 37° 30′ longitude est[1].

Successivement contourné par Rebmann et von der Decken, le massif de Schimba était peu ou pas connu des Européens. Aussi grand fut l'étonnement des indigènes quand ils virent un blanc au milieu d'eux.

Les peuplades qui habitent cette région sont légèrement supérieures aux véritables nègres par le physique, mais n'en diffèrent guère au moral.

A peine vêtus d'un pagne, sans aucune industrie, sans gouver-

[1] *Nika*, en langue souahéli, signifie désert, solitude.

nement, sans religion, ayant à peine la notion d'un être supérieur, très-superstitieux cependant et ayant une confiance absolue dans la sorcellerie, les Ouaschimba vivent dans la plus parfaite oisiveté, fumant et s'enivrant de vin de palme; les femmes seules cultivent un peu de manioc qui suffit à leur existence.

Le mariage n'est autre chose que l'achat de la femme par l'homme; leurs armes sont l'arc et des flèches généralement empoisonnées, un long sabre en forme de spatule et une petite massue. Ils se rasent la tête sauf sur le sommet et ornent leurs bras et leurs chevilles de spirales ou d'anneaux de cuivre; ils ont aussi des colliers et des ceintures de perles.

L'altitude de ces montagnes varie entre 400 et 500 mètres. Le sol est sablonneux avec quelques veines d'argile, les mamelons sont arrondis et couverts de jungles entrecoupées de bosquets d'arbres, et quelquefois de belles forêts où croissent le Copalier et une liane qui donne abondamment la Gutta-Percha.

La faune entomologique de ce pays est des plus curieuses. Les insectes y sont peu abondants, mais appartiennent à des groupes fort intéressants, parmi lesquels celui des Anthia est largement représenté; je pris aussi des Callichromides et un Sternocera de très-grande taille, des Ténébrionides et de belles Arachnides du genre Phryne, très-remarquable par sa démarche semblable à celle des Crabes et la vivacité de ses mouvements.

Les Ouashimba semblaient s'être habitués à ma présence au milieu d'eux, lorsque tout à coup, et profitant de ce que j'étais retenu sous ma tente par une blessure à la jambe, ils vinrent m'intimer l'ordre de quitter leur pays, sous peine d'être assassiné, alléguant que j'avais usé de sortiléges pour empêcher la pluie de tomber et de fertiliser leurs terres. La vue de mes armes les intimida d'abord; mais leur audace allait toujours en augmentant, et je jugeai qu'il était prudent de partir, à mon grand regret, car j'avais formé le projet de passer plusieurs mois dans cette localité.

Je revins à Mombaza et de là à Zanzibar. Après quelque temps de repos, j'allai visiter l'île de Pemba, située au nord de celle de Zanzibar. Elle est très-basse et ses côtes profondément découpées laissent pénétrer dans l'intérieur la mer et les palétuviers, qui y forment des marais, vastes foyers de fièvres.

Comme habitants et comme végétation, elle diffère très-peu de l'île de Zanzibar. Sa faune entomologique, sauf quelques espèces

qui semblent lui être particulières, diffère aussi très-peu de celle de Zanzibar.

J'y contractai un accès de fièvre pernicieuse qui nécessita mon retour en Europe, et le 17 avril 1875 j'abordais sur la terre de France.

J'estime à environ 3,000 espèces de tous les ordres les insectes que j'ai rapportés tant d'Abyssinie que du Zanguebar, et un tiers probablement constitueront des types jusque-là inconnus.

La faune d'Abyssinie, en raison de l'altitude et du climat tempéré de cette région, offre plus de ressemblance avec l'Europe, mais celle du Zanguebar présente des types tout à fait équatoriaux.

Ce rapport, Monsieur le Ministre, est déjà trop long, malgré les nombreux faits que j'ai dû passer sous silence; mais je désirais que Votre Excellence n'ignorât point qu'à défaut des vastes connaissances qui rendraient ces explorations plus fructueuses, le zèle et la bonne volonté ne m'ont pas manqué, pour me rendre digne de l'honneur que vous avez bien voulu me faire en me confiant une mission scientifique.

Veuillez me permettre de vous offrir les sentiments profondément respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très-humble et obéissant serviteur.

Achille Raffray.

ÉGLISE COPHTE DE SOKOTA.

Fig. 1.

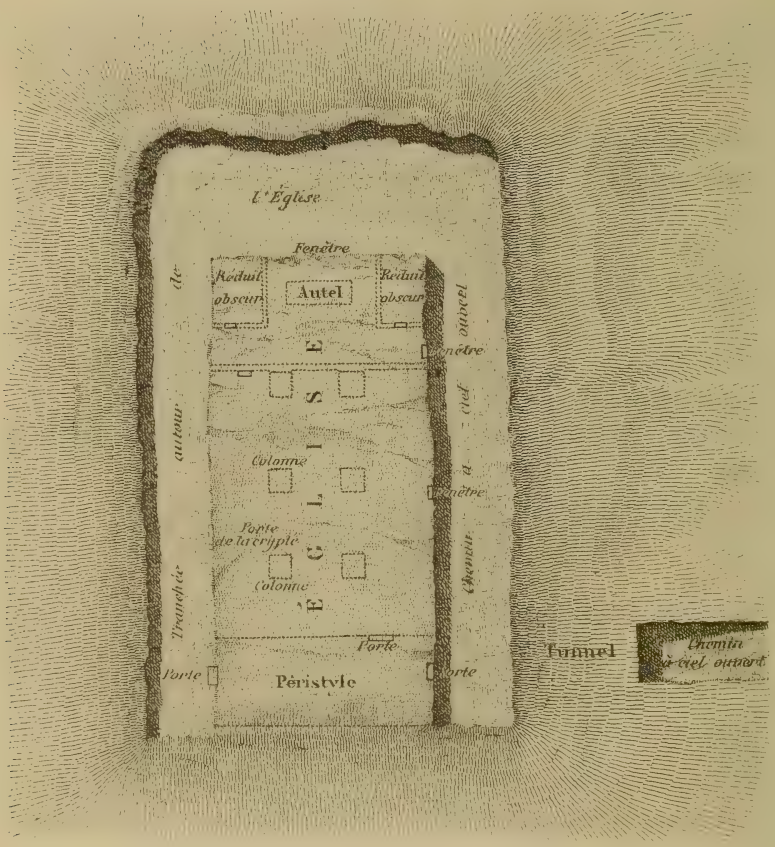

ÉGLISE COPHTE DE SOKOTA.

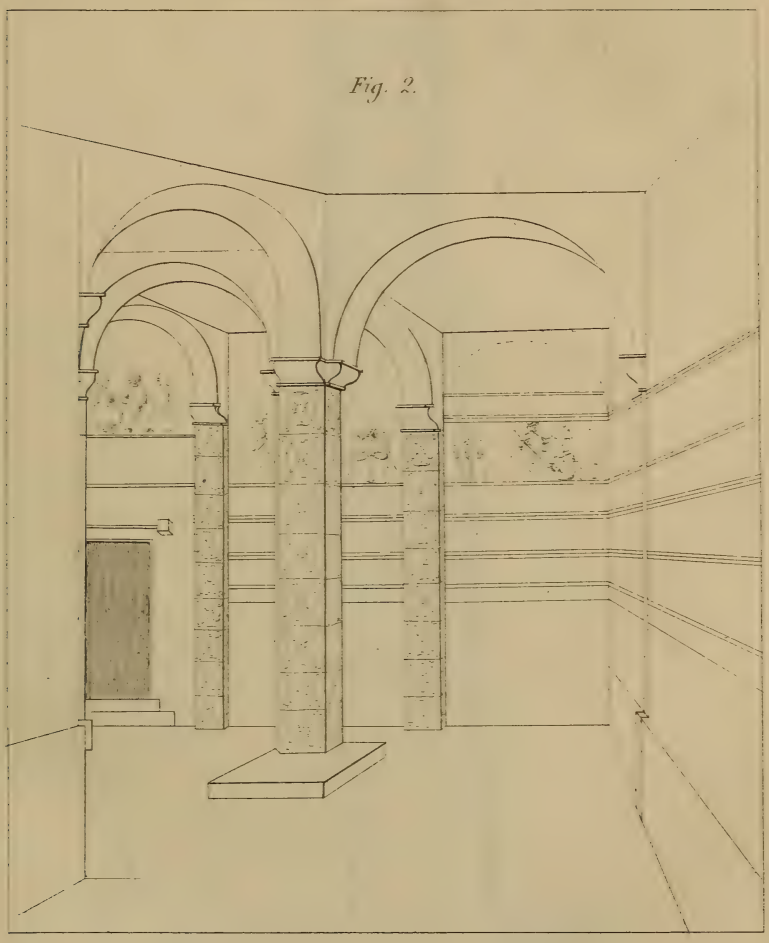

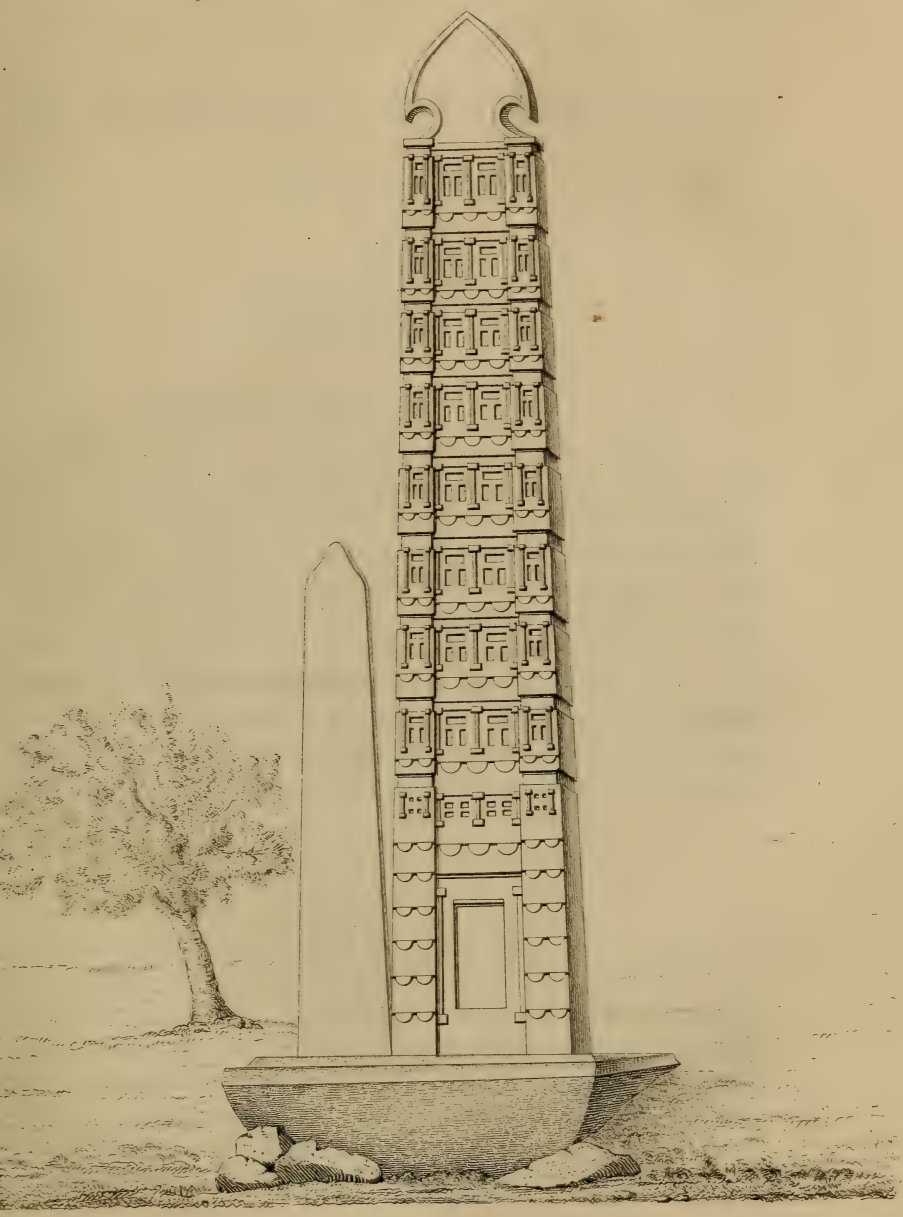

OBÉLISQUE D'AXOUM.

RAPPORT

SUR

UNE MISSION EN PALESTINE,

PAR M. GUÉRIN.

PREMIER RAPPORT.

Jérusalem, le 6 juin 1875.

Monsieur le Ministre,

Avant de quitter la ville sainte pour me rendre directement à travers la Samarie à Nazareth, qui va être le point de départ des nouvelles recherches dont Votre Excellence a daigné me charger en Galilée, je crois devoir vous rendre compte sommairement des quelques remarques que j'ai faites pendant mon voyage de Marseille à Jaffa, et, en second lieu, du nouvel et consciencieux examen auquel je viens de me livrer au Kharbet el-Médieh, l'antique Modin, des restes du monument que j'ai signalé le premier, en 1870, comme étant le tombeau des Machabées, monument dont l'attribution a été depuis contestée, mais que j'affirme maintenant plus que jamais être ce mausolée célèbre ou, du moins en offrir les débris.

I.

DE MARSEILLE À JAFFA.

Parti de Marseille le 14 mai dernier, je débarquai à Smyrne le 21 au matin. Cette grande ville, nonchalamment assise au fond de son admirable golfe, a presque doublé d'étendue et de population depuis vingt ans; elle compte actuellement 200,000 habitants. Il n'entre pas dans mon dessein de vous la décrire ici; d'ailleurs je n'ai pu jeter sur ses principaux monuments qu'un très-rapide coup d'œil. Je me bornerai à dire à Votre Excellence que les transformations qu'elle a subies ainsi que ses agrandissements ont fait et

continuent à faire disparaître de plus en plus les traces de l'antique cité dont elle a conservé le nom. Celle-ci s'élevait en amphithéâtre sur les pentes du mont Pagus. La première fois que j'abordai à Smyrne, en 1852, la citadelle qui couronnait cette hauteur était encore aux trois quarts debout, et l'on retrouvait dans le parement extérieur de ses tours et de ses courtines un très-grand nombre de beaux blocs provenant de la ville ancienne. Aujourd'hui on enlève ce parement pour bâtir des magasins et des maisons, et dans quelques années peut-être il ne subsistera plus de cette vaste citadelle que le blocage intérieur. En montant sur l'une des tours, je contemplai de là la ville entière avec ses minarets, ses mosquées, ses églises et ses sombres cimetières qu'ombragent de gigantesques cyprès, hauts comme nos peupliers. Plus près de moi je distinguais l'enceinte encore reconnaissable d'un ancien stade et celle d'un théâtre. Au loin vers l'ouest s'étendait à perte de vue l'immense golfe qu'envahissent peu à peu les atterrissements formés par l'Hermus. A une faible distance au nord serpentait le Mélès, humble ruisseau qui se vante d'avoir vu naître Homère sur ses bords. A l'est l'horizon était fermé par les montagnes de la Lydie dont Sardes était la capitale. Le long de la côte, au nord et au sud, je considérais les riches campagnes et les montagnes aux formes variées de cette molle et douce Ionie où dorment près du rivage tant de villes autrefois célèbres et maintenant détruites, Clazomène, Téos, Lébédos, Claros, Notion, Colophon, Phygela et Éphèse qui les éclipsait toutes par la magnificence de son fameux temple de Diane dont on cherche depuis quelques années à exhumer les débris. J'évoquais dans mon esprit, en présence d'un tel panorama illuminé par un soleil resplendissant sous la voûte azurée d'un ciel sans nuages, tous les souvenirs que l'histoire et la poésie ont attachés à ces lieux célèbres. C'est, en effet, à travers un pareil prisme qu'il faut les contempler. Autrement on serait souvent attristé par des désenchantements cruels, en voyant ce que sont devenues ces cités, jadis si florissantes. Smyrne elle-même, qui est actuellement la véritable reine de l'Asie Mineure, ne doit pas être considérée de trop près, car l'incurie musulmane y éclate à chaque pas, et à côté de belles maisons européennes d'ignobles échoppes tombent en ruine.

Je redescendis du mont Pagus où j'aurais volontiers passé des heures entières, tant était grand l'attrait qui m'y retenait, et je

m'inclinai devant l'auguste mémoire de saint Polycarpe en passant près des restes d'une petite église consacrée à ce vénérable martyr; puis je me rendis à Bournabat, village situé à 8 kilomètres et demi de Smyrne, sur les dernières pentes du mont Sipyle, et où les riches habitants de cette espèce de capitale ont des villas charmantes au milieu de jardins plantés de citronniers, de grenadiers, d'orangers et de vignes, mais où m'attirait principalement un nouvel établissement d'éducation pour les jeunes filles, fondé par nos sœurs de charité. Je le visitai avec l'intérêt qu'il mérite. J'avais également visité à Smyrne le collége des Lazaristes, l'école des frères de la Doctrine chrétienne et l'hôpital français. Toutes ces fondations, dues à la France, sont dignes et ont besoin d'être puissamment soutenues, car en même temps qu'elles contribuent à transmettre et à faire luire d'âge en âge le flambeau toujours allumé du catholicisme sur l'Orient dégénéré, elles perpétuent également notre langue, nos bienfaits et l'amour de notre nationalité sur cette terre qui est devenue la proie de la barbarie et que se disputent toutes les influences rivales de l'Europe divisée. Je manquerais donc à tous mes devoirs de Français et de chrétien, si je ne signalais à votre attention et à la reconnaissance de mon pays des établissements qui l'honorent et dont la prospérité fait partie intégrante de celle même de la France.

Le soir du même jour j'étais de retour à bord de l'*Ilissus*, c'est le nom du paquebot qui m'avait amené et qui allait poursuivre sa route. Le 22, à dix heures du soir, nous touchâmes à Rhodes. Il me fut impossible de débarquer dans cette île que j'avais explorée tout entière en 1854 et où j'aurais bien désiré constater par moi-même les effets de la violente explosion d'une ancienne poudrière remontant à l'époque des chevaliers, et qui en 1856, à la suite de la chute de la foudre, éclata soudain et réduisit en cendres la belle église de Saint-Jean-Baptiste que j'avais visitée et décrite deux ans auparavant. Je me souviens fort bien qu'en causant une fois avec le pacha qui gouvernait alors l'île, je lui avais dit qu'une quantité assez considérable de poudre devait être cachée quelque part depuis le dernier siége que la ville avait soutenu contre les Turcs. J'avais lu, en effet, dans une fort curieuse relation de ce siége mémorable, écrite par un témoin oculaire, que le grand maître de l'artillerie, poussé par une basse jalousie contre Villiers de l'Ile-Adam, ne rougit pas de trahir l'Ordre tout entier de Saint-Jean, en

enfouissant dans des souterrains une partie des poudres dont il avait la garde, ce qui força les chevaliers à se rendre. Or, ce sont précisément ces poudres, traîtreusement cachées depuis tant d'années, qui, en 1856, prirent feu pendant un orage et produisirent dans la ville des désastres terribles : plus de 400 habitants restèrent ensevelis au milieu des décombres de l'église et de plusieurs maisons écroulées. Quand j'avais fait part au pacha de l'existence de cet ancien dépôt de poudre et que je lui avais conseillé de s'en préoccuper, il m'avait répondu : *Dieu est grand, Dieu seul sait tout et pourvoit à tout.* On conçoit, à cause de cela, que je dusse désirer de jeter un nouveau coup d'œil sur cette ville célèbre devant laquelle, malheureusement, nous ne fîmes que passer, notre paquebot n'ayant qu'un voyageur à y prendre et aucune marchandise à embarquer. Nous poursuivîmes donc notre route le long des rivages de la Lycie, puis de la Pamphylie et de la Cilicie.

Le 24, nous abordâmes à Mersina vers onze heures et demie. Après avoir parcouru un instant cette ville toute moderne qui sert de comptoir maritime à Tarsous, l'antique Tarsus, patrie de saint Paul, je me rendis à cheval aux ruines de Pompéiopolis, jadis Soli, situées à 8 kilomètres de distance. A deux heures je foulais les débris solitaires de cette grande ville, aujourd'hui complétement déserte. Le mur qui l'environnait avait été bâti en belles pierres de taille, il est presque entièrement démoli et l'on en fouille actuellement les fondations pour en extraire des matériaux de construction. L'intérieur de la ville est également exploité de tous côtés comme une vaste carrière de pierres, de colonnes et de marbres. D'innombrables excavations à moitié cachées par d'épaisses broussailles et que le printemps a tapissées de chardons, de fleurs et de hautes herbes, arrêtent à chaque pas l'explorateur. Néanmoins j'ai pu reconnaître les traces d'un théâtre dont les gradins ont été tous enlevés et dont il subsiste une belle voûte cintrée en pierres de taille qui sert quelquefois de refuge aux bergers. J'ai également suivi quelque temps les vestiges assez considérables d'un aqueduc d'apparence romaine et qui amenait à Pompéiopolis les eaux d'une rivière voisine. Mais ce qui tout d'abord, au milieu des ruines de cette ville, l'une des plus importantes jadis de la Cilicie, attire et captive l'attention, ce sont les restes d'un immense portique à jour ou avenue de colonnes gigantesques qui traversait la cité d'est en ouest et aboutissait presque à son port.

Ces colonnes, dont une cinquantaine au moins sont encore debout, sont couronnées de chapiteaux corinthiens; elles étaient, en outre, au-dessus de leurs chapiteaux, surmontées d'ornements divers, tels que vases ou statues. De plus, quelques-unes d'entre elles portent vers la moitié de leur fût une sorte de console engagée dans l'épaisseur d'un tambour et destinée sans doute à servir de base à une statuette. Une cinquantaine d'autres colonnes semblables jonchent le sol de leurs débris au milieu d'énormes touffes de myrte du sein desquelles elles semblent émerger. En me faisant jour à travers ce fourré, j'ai pu copier cinq fragments d'inscriptions grecques gravées sur ces colonnes. Beaucoup d'autres ont probablement échappé à mes recherches, qui ont été nécessairement très-hâtives et très-superficielles, car à quatre heures j'ai dû m'arracher, à mon grand regret, à l'étude de cette vieille cité à laquelle Pompée, en la réparant, avait enlevé le nom de Soli pour lui donner le sien, et qui est condamnée à disparaître lambeau par lambeau, par suite de l'agrandissement continu de Mersina. Dans une trentaine d'années, peut-être il restera peu de chose de cette ville; car après avoir démoli presque entièrement son enceinte, ses temples et son théâtre, on s'acharne actuellement après les belles colonnes dont je vous ai parlé, en les attaquant et les sapant par la base. Une fois qu'elles ont été violemment projetées à terre comme un grand arbre déraciné et que leurs tambours déplacés ont roulé sur le sol avec leurs chapiteaux mutilés dans la chute, elles sont ensuite brisées et dépecées pour devenir de simples matériaux de construction ou pour être portées dans des fours et transformées en chaux, triste destinée réservée à ces superbes colonnes qu'envieraient, comme ornement, nos plus opulentes cités.

A cinq heures et demie j'étais de retour à Mersina et l'*Ilissus* se remettait bientôt en marche.

Le 25, je débarquai à six heures du matin à Alexandrette. Cette ville, toute moderne, située au fond d'un grand golfe, sert de comptoir maritime à Antioche et à Alep. Les environs en sont naturellement très-fertiles, mais très-marécageux, ce qui force pendant l'été, à cause des fièvres qui règnent surtout alors, la plupart des habitants aisés à chercher un asile plus salubre dans les montagnes voisines.

Le 26, à cinq heures du matin, notre paquebot, qui était reparti la veille au soir d'Alexandrette, jetait l'ancre devant Latakieh.

Je me hâtai de descendre à terre pour visiter cette ville, l'antique Laodicée *ad mare,* ainsi appelée pour la distinguer d'autres villes du même nom. Sa position est admirable et les jardins qui l'entourent sont très-fertiles; mais elle est elle-même grossièrement bâtie et plus grossièrement encore entretenue. Les colonnes de marbre et de granit qui ornaient jadis ses temples et ses autres édifices publics se retrouvent, les unes dans les mosquées dont elles décorent l'intérieur, et les autres, en beaucoup plus grand nombre, dans l'épaisseur des jetées et des bastions qui défendent l'entrée de son port à moitié ensablé, et où elles ont été engagées comme des espèces de poutres transversales. Les deux monuments antiques dont les restes y méritent, d'une manière plus particulière, l'attention de l'archéologue sont un temple et un arc de triomphe. Il ne subsiste plus du premier que quatre colonnes de grande dimension, couronnées de chapiteaux corinthiens. Le second est encore en partie debout. On remarque au-dessus des frontons qui décorent ses façades des trophées d'armes assez élégamment sculptés. Les musulmans ont muré ses ouvertures et l'ont transformé en oualy.

A neuf heures du matin, le même jour, notre paquebot poursuit sa route vers Tripoli, où nous arrivons à quatre heures du soir, pour en repartir à sept heures et demie.

Je consacrai ce court intervalle de quelques heures à parcourir cette ville que sépare de sa marine et de son port une distance de trois kilomètres. La route que l'on suit est bordée de frais jardins où abondent les orangers, les grenadiers, les citronniers, les figuiers et les mûriers; çà et là aussi s'élèvent quelques élégants palmiers. A l'entrée de la ville, on remarque la grande maison fondée en 1863 par nos sœurs de charité. Tenue avec un soin parfait par ces dignes filles de Saint-Vincent de Paul qui font honneur à la religion et à la France partout où elles s'établissent, elle réunit comme externes un assez grand nombre de jeunes filles appartenant à tous les cultes, et beaucoup de pauvres petites orphelines, la plupart Maronites, qui autrement mendieraient dans les rues. A l'école est adjointe un dispensaire où les sœurs prodiguent gratuitement leurs soins, leurs conseils et leurs remèdes à tous les malades qui viennent les consulter. En sortant de leur établissement et de leur gracieuse chapelle, on retrouve immédiatement l'incurie musulmane qui éclate partout dans les rues, dans les bazars, dans les maisons. Le temps m'a manqué pour aller vi-

siter l'ancien château de Raymond et la grande mosquée qui passe pour être une ancienne église chrétienne consacrée à saint Jean-Baptiste à l'époque des croisades.

De retour à la marine, j'examinai quelques tours dans la construction desquelles on a fait entrer un grand nombre de fûts monolithes de colonnes, soit en marbre, soit en granit, et je m'empressai ensuite de regagner notre paquebot qui allait lever son ancre.

Le 27, au matin, nous étions à Beyrouth. Cette ville, la plus belle actuellement de la Syrie, a pris depuis quelques années de très-grands accroissements. Je ne reconnaissais plus la cité que j'avais vue en 1852 renfermée alors dans une enceinte qui l'étreignait. Ces vieilles murailles n'existent plus, ayant emporté malheureusement avec elles tous les souvenirs qu'elles rappelaient, et la ville a débordé de toutes parts au dehors, s'élevant par étages successifs sur les pentes de riantes collines parsemées de figuiers, de mélias, de sycomores et surtout de mûriers. Jusqu'à six heures du soir je promenai mes pas et mes regards dans cette charmante cité que je visitai et que je décrirai avec plus de détails quand j'aurai achevé l'exploration de la Galilée et que j'irai dans quelques mois m'y rembarquer pour la France. Là, encore les établissements qui dominent et qui effacent tous les autres, ce sont ceux de la France, établissements de charité ou d'éducation, parmi lesquels il faut signaler celui des sœurs de charité, celui des dames de Nazareth et le magnifique collége des Pères Jésuites qui, lorsqu'il sera terminé, sera l'une des merveilles du Levant, à cause de sa position et de sa vue incomparables, de ses vastes proportions et de la belle harmonie de son ensemble.

Le 28, à huit heures du matin, je débarquai définitivement à Jaffa, après avoir serré cordialement la main à l'excellent commandant de l'*Ilissus*, qui, pendant toute cette longue traversée de quinze jours, avait mis obligeamment à ma disposition ses cartes marines que je consultais sans cesse, afin d'étudier, chemin faisant, toutes les côtes des continents ou des îles que nous longions.

II.

NOUVEL EXAMEN DES RUINES D'EL-MEDIEH ET DU TOMBEAU DES MACHABÉES.

En foulant enfin le sol sacré de la Palestine que j'ai déjà à plu-

sieurs reprises sillonné sur tant de points, et où il me reste néanmoins encore tant à explorer, le premier problème qui se dressait en quelque sorte devant moi sur la route de Jaffa à Jérusalem, et que j'avais à résoudre, était celui de l'authenticité du tombeau des Machabées que j'avais découvert en 1870. On sait que M. Clermont-Ganneau y a pratiqué des fouilles en 1874, et qu'ayant trouvé une croix dessinée en mosaïque au fond de l'une des tombes, il en avait conclu que ce monument était chrétien. Cette croix en un tel endroit semblait, en effet, au premier abord, renverser mes conjectures et faire écrouler par la base ma prétendue découverte.

« La présence de ce symbole irrécusable, disait ce savant orientaliste, nous interdit désormais de considérer ce monument, dans son état actuel, comme celui des Asmonéens; il est chrétien et probablement byzantin, ce que confirment, d'autre part, les données architecturales recueillies dans les excavations. Quant à l'existence des pyramides, rien n'en est venu apporter une preuve; les encastrements signalés comme ayant été destinés à les recevoir n'ont jamais pu remplir cet office. Le nombre de sept, qu'on avait cru pouvoir déterminer comme celui des tombeaux, se réduit à trois.... Le long parallélogramme dans lequel on avait voulu loger les sept sépulcres est hétérogène et s'est allongé à des époques successives. »

J'ai déjà, dans le dernier chapitre du deuxième tome de l'ouvrage que j'ai publié récemment sur la Samarie, réfuté ces diverses objections. Avant de les réfuter de nouveau, je voulais revoir ce monument, tel que les fouilles pratiquées en 1874 par M. Clermont-Ganneau l'ont laissé.

Le 29 mai, le lendemain de mon débarquement à Jaffa, j'étais donc au Kharbet el-Medieh, c'est-à-dire sur l'emplacement de Modin. Il est inutile, je pense, que je démontre ici par des preuves empruntées à l'histoire, à la topographie et à la ressemblance des noms, que les ruines de Medieh sont celles de l'illustre patrie des Machabées. Ces preuves, si je ne m'abuse, ont été suffisamment développées dans mon ouvrage sur la Samarie, et j'y ai moi-même réfuté l'erreur que j'avais commise en 1863, lorsque, dans mon étude sur la Judée, j'avais cru pouvoir reconnaître, d'après Robinson, l'emplacement de Modin dans le village actuel de Latroun. Je m'étais alors sans doute approché de la vérité en me rapprochant

de Lydda, non loin de laquelle il fallait, suivant Eusèbe et saint Jérôme, chercher Modin.

> Μοδείμ, κώμη πλησίον Διοσπόλεως.....
> Modeim, vicus juxta Diospolim.....

Auparavant la plupart des voyageurs plaçaient cette ville à Souba, qui est beaucoup trop éloignée de Lydda et dont le nom n'offre aucune ressemblance avec celui de Modin, tandis qu'El-Medieh n'est qu'a deux petites heures de Lydda et renferme, en outre, dans son nom les deux consonnes qui constituent celui de Modin : la terminaison seule varie. C'est donc à El-Medieh et non à Latroun, dont le nom également n'offre aucun rapport avec l'appellation de Modin, que nous devons nous arrêter définitivement pour fixer cette ville. Ceci une fois posé et admis comme un point incontestable, je crois qu'il est impossible, après les explications que je vais donner à la suite d'un examen très-consciencieux, et deux fois répété en quatre jours, du monument en question, de résister à la conclusion qu'il offre bien réellement les restes à jamais précieux du mausolée des Machabées. En effet, non content d'avoir moi-même, en quittant Jaffa, dirigé mes premiers pas vers El-Medieh, j'y ai ensuite, après un court repos à Jérusalem, conduit quelques personnes désireuses de voir les débris de ce monument célèbre, et dans cette seconde visite j'ai pu par un nouvel examen en étudier les moindres détails.

Au lieu d'avoir renfermé sept chambres sépulcrales parallèles, comme je l'avais d'abord supposé, avant d'avoir pratiqué des fouilles assez complètes pour avoir une idée précise de l'intérieur du mausolée, celui-ci n'en contient que quatre, ainsi que cela résulte des excavations exécutées par M. Clermont-Ganneau. Je me hâte donc d'avouer que cette première supposition de ma part était erronée et je m'empresse de la rectifier. Mais ce que j'affirme avec plus d'autorité que jamais, après avoir examiné attentivement chacune de ces quatre chambres sépulcrales, c'est qu'elles ont dû primitivement renfermer sept tombes, dont trois existent encore, et que l'emplacement des quatre autres est aussi en partie reconnaissable, malgré les dévastations que ces chambres ont subies.

J'affirme pareillement que le long parallélogramme courant de l'est à l'ouest, qui délimite et contient ces quatre chambres parallèles, ne m'a paru nullement hétérogène, mais au contraire conçu

et exécuté à la même époque, les angles en étant parfaitement réguliers et l'appareil des pierres étant le même, du moins dans la partie inférieure. Les remaniements et les dégradations qu'il a pu subir n'en ont point altéré le plan primitif. Les quatre chambres ouvraient toutes sur la façade nord. La plus belle et la plus importante semble avoir été celle de l'extrémité orientale. Pavée en mosaïque, elle contenait trois tombes creusées dans le roc, une à l'est, une autre au sud et la troisième à l'ouest. C'est au fond de la tombe de l'est, à l'endroit probablement où reposait la tête du mort, que M. Clermont-Ganneau a trouvé une croix dessinée en cubes jaunes, rouges et noirs sur fond blanc. Je reviendrai plus tard sur cette croix, qui, bien loin de détruire ma première hypothèse, la confirme pleinement à mes yeux. La partie supérieure de cette chambre, construite en belles pierres de taille que le temps et les hommes ont ébréchées, mais dans lesquelles il est encore facile de reconnaître les pierres blanches et polies signalées par la Bible et par Josèphe, était recouverte de magnifiques dalles reposant sur des blocs superbes taillés en quart de rond. Ces détails ont été reproduits fidèlement par M. Mauss dans le plan qu'il a levé de ce monument après mes fouilles. Deux de ces dalles sont encore en place et sur l'une d'elles on remarque les traces d'un encastrement.

La seconde chambre, contiguë immédiatement à la première, n'avait qu'une tombe aujourd'hui détruite, mais dont, je le répète, quelques vestiges sont encore visibles.

Il en est de même de la troisième.

La quatrième enfin renfermait deux tombes dans deux compartiments que séparait un mur de refend percé d'une porte. J'y ai trouvé encore quelques ossements brisés. La partie la plus orientale de cette chambre avait été fouillée par moi en 1870, et j'y avais également recueilli alors plusieurs ossements humains et cinq petits cubes de mosaïque.

Ces trois dernières chambres ont été probablement moins remarquables que la première. Sur deux des pierres, dont l'une est actuellement déplacée, qui sont à la partie supérieure du mur de séparation établi entre la troisième chambre et la quatrième, on observe un encastrement très-marqué dans l'axe même du monument et qui mesure $1^{m},80$ de long. Cet encastrement, que j'avais signalé en 1870 et que M. Mauss avait indiqué dans son plan,

lui a paru, ainsi qu'à moi, avoir pu servir de base à une petite pyramide.

J'oubliais de dire qu'en pratiquant une étroite tranchée le long de la façade septentrionale du monument, pour retrouver les portes qui y donnaient accès, M. Clermont-Ganneau a déchaussé en partie une colonne monolithe enfouie dans le sol. Un fragment de colonne semblable gît renversé dans la quatrième chambre, c'est-à-dire celle de l'ouest. Moi-même en 1870 j'avais observé, à vingt-cinq pas de ce monument, neuf à dix tronçons de colonnes monolithes identiques aux deux précédents; M. Mauss les avait également vus et mesurés après moi. Je n'en ai plus retrouvé qu'un seul cette fois-ci; les autres, au dire des habitants d'El-Medieh, ont été transportés il y a trois ans à Lydda; on avait déjà auparavant dépecé et vendu comme matériaux de construction ou même transporté intacts dans la même ville, ainsi qu'à Ramleh, d'autres fragments analogues provenant pareillement du même monument.

Mais il est temps maintenant, après tous ces détails dont je garantis l'exactitude, de chercher dans la Bible ceux qui se rapportent au tombeau des Machabées.

Voici les versets où il en est question :

25. Et misit Simon et accepit ossa Jonathæ fratris sui et sepelivit ea in Modin, civitate patrum ejus.

26. Et planxerunt eum omnis Israël planctu magno, et luxerunt eum dies multos.

27. Et ædificavit Simon super sepulcrum patris sui et fratrum suorum ædificium altum visu, lapide polito retro et ante.

28. Et statuit septem pyramidas, unam contra unam, patri et matri et quatuor fratribus.

29. Et his circumposuit columnas magnas, et super columnas arma, ad memoriam æternam; et juxta arma naves sculptas, quæ viderentur ab omnibus navigantibus mare.

30. Hoc est sepulcrum quod fecit in Modin, usque in hanc diem. (Mach. l. I, c. IX.)

Reproduisons actuellement le passage correspondant de Josèphe :

Σίμων δὲ καὶ μνημεῖον μέγιστον ᾠκοδόμησε τῷ πατρὶ καὶ τοῖς ἀδελφοῖς αὐτοῦ ἐκ λίθου λευκοῦ καὶ ἀνεξεσμένου. Εἰς πόλυ δ' ἀυτὸ καὶ περίοπτον ἀναγαγὼν ὕψος, στοὰς περὶ αὐτὸ βάλλεται καὶ στύλους μονολίθους, θαυμαστὸν ἰδεῖν χρῆμα, ἀνίστησι· πρὸς τούτοις δὲ καὶ πυραμίδας ἑπτὰ τοῖς τε γονεῦσι καὶ τοῖς ἀδελφοῖς, ἑκαστῷ μίαν, ᾠκοδόμησεν..... (*Antiq. Judaïq.* l. XIII, c. VI, § 5.)

De ces deux passages, tant de la Bible que de l'historien Josèphe, il résulte que Simon n'érigea le mausolée qui nous occupe qu'après la mort de son père, de sa mère et de ses quatre frères. Où avaient-ils déjà été enterrés précédemment? la Bible nous le dit au même endroit :

« Et ædificavit Simon super sepulcrum patris sui et fratrum suorum... »

Ils avaient été déposés dans des sépulcres taillés dans le roc, à la manière judaïque, et Simon érigea au-dessus de leurs tombes, qu'il réunit dans une même enceinte, un mausolée bâti en belles pierres de taille, surmonté de sept pyramides, y compris celle qui devait orner sa propre tombe, et entouré d'un portique que soutenaient des colonnes monolithes sur le haut desquelles on avait sculpté des trophées d'armes et des vaisseaux. Il était visible de la mer et les navigateurs pouvaient le saluer en passant.

Je le demande maintenant à tout esprit impartial? Où trouver en Palestine un autre monument sépulcral qui se rapporte mieux à la description que nous donnent la Bible et Josèphe du mausolée des Machabées, que celui dont je viens de décrire de nouveau les restes, avec encore plus de précision qu'en 1870, grâce aux fouilles qui ont été faites depuis les miennes?

Rappelons-nous que nous sommes sur le point culminant de la colline d'El-Medieh, qui domine la mer de 220 mètres, que là nous sommes dans le voisinage de Lydda, que de ce point on aperçoit la Méditerranée dans une très-grande étendue, depuis Césarée au nord jusqu'à Ascalon au sud; que le monument que j'ai signalé à l'attention publique avait sept tombes, qu'il était surmonté de pyramides, comme le prouvent les encastrements que j'ai mentionnés, qu'il était environné de colonnes monolithes, comme le démontrent les quelques fragments de fûts brisés dont j'ai parlé, fragments nombreux il y a cinq ans, et qui l'étaient encore davantage auparavant, au dire unanime des habitants.

Mais, me direz-vous, comment expliquez-vous la croix en mosaïque découverte par M. Ganneau et constatée par vous-même au fond de la cuve sépulcrale de la première chambre? Cette croix ne semble-t-elle pas donner à penser que le monument est chrétien? A cela je répondrai, comme je l'ai déjà fait dans mon dernier ouvrage, qu'une semblable conclusion me paraît singulièrement forcée. Tout ce qu'il est légitimement permis de conclure de

l'existence de cette croix, c'est qu'elle a été placée au fond de la cuve susdite à l'époque chrétienne, mais elle ne démontre nullement qu'elle soit contemporaine du monument primitif et qu'elle doive le dater. Loin, en effet, de prouver que le mausolée dans la première fosse duquel elle a été dessinée n'est pas celui des Machabées, elle justifie, au contraire, selon moi, victorieusement mon hypothèse. Car d'un passage de saint Jérôme dans l'*Onomasticon*, au mot *Modeim*, il ressort que, à la fin du IVe siècle de l'ère chrétienne, la mémoire des sept Machabées, princes Asmonéens, se confondait, dans la vénération des peuples, avec celle des sept frères Machabées martyrisés avec leur mère, l'an 166 avant notre ère, sous Antiochus Épiphane, par conséquent à la même époque et sous le même prince contre lequel Mathathias et ses vaillants fils avaient levé l'étendard d'une sainte insurrection pour la défense de leur foi et de leur nationalité.

Voici le passage de saint Jérôme :

« Modeim, vicus juxta Diospolim, unde fuerunt Machabæi, quorum hodieque ibidem sepulcra monstrantur. Satis itaque miror quomodo Antiochiæ eorum reliquias ostendunt aut quo hoc certo auctore sit creditum. »

En s'exprimant ainsi, saint Jérôme semble évidemment ne point distinguer ici les deux familles des Machabées, toutes deux juives et contemporaines, l'une composée de martyrs, l'autre de héros, mais ayant cela de commun que, s'inspirant des mêmes principes et du même dévouement, elles ont su lutter jusqu'à la mort, soit devant le tribunal d'un tyran, soit sur les champs de bataille, pour la revendication des croyances religieuses de leurs aïeux et de leur indépendance nationale. Les sept premiers Machabées étaient vénérés, à Antioche principalement, dès les premiers siècles de l'Église, dans une basilique élevée en leur honneur, et où leurs saintes reliques étaient l'objet d'un culte spécial. Les sept autres Machabées reposaient à Modin dans le mausolée érigé par Simon, l'un d'entre eux, après la mort de tous les autres membres de sa famille.

On conçoit sans peine que si une pareille méprise a pu échapper à saint Jérôme, c'est qu'elle était, de son temps, partagée par un grand nombre de chrétiens. Par conséquent, tout porte à croire qu'alors les tombes des Machabées Asmonéens, à Modin, étaient entourées de la vénération publique, tout comme à Antioche les

reliques des autres Machabées dans la basilique qui leur avait été consacrée. La croix que M. Clermont-Ganneau a trouvée dans le fond de la cuve orientale de la première chambre de notre monument ne doit donc plus nous surprendre, et malgré cette croix, ou plutôt à cause de cette croix même, je me confirme de plus en plus dans mon hypothèse. La fosse où elle a été découverte commençant la série des tombes, devait, à mon avis, avoir reçu primitivement la dépouille mortelle du chef même de la famille, qui avait d'ailleurs succombé le premier, c'est-à-dire de l'illustre et saint vieillard Mathathias, dont le sépulcre, en raison des vertus et de la piété exemplaire de cet auguste personnage, a fort bien pu avoir été transformé plus tard en une sorte d'oratoire chrétien.

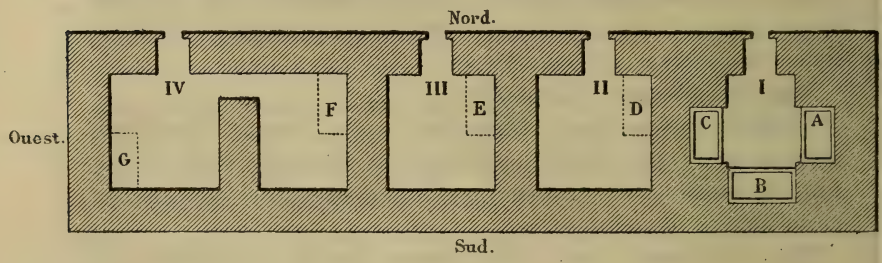

Je joins ici un petit plan du monument. Ce plan est à la vérité un peu grossièrement fait par un simple ouvrier de Jérusalem qui m'avait accompagné; mais je n'avais pas trouvé d'architecte qui pût se rendre avec moi à El-Medieh. Toutefois ce plan, tel qu'il est, donne une idée exacte de ce mausolée.

La première chambre, I, renferme, comme on le voit, trois tombes encore très-reconnaissables et à moitié intactes. La tombe A, marquée d'une croix en mosaïque ajoutée à l'époque chrétienne, est, à mon avis, celle de Mathathias.

La tombe B me paraît être celle de la mère des Machabées.

La tombe C, celle d'Éléazar Machabée qui fut tué glorieusement dans une bataille livrée à Antiochus Eupator, non loin de Bethsura (*Antiq. Judaïq.* XII, IX, § 4). La seconde chambre, II, contenait dans un tombeau D, actuellement rasé, dont j'ai figuré l'emplacement visible encore néanmoins sur certains points, les cendres à jamais illustres de Judas Machabée, qui succomba si héroïquement après son frère Éléazar, et dont par conséquent la tombe devait suivre la sienne (*Antiq. Judaïq.* XII, XI, § 2).

La tombe E de la troisième chambre, III, est également détruite, mais il est possible encore d'en suivre les linéaments. Cette tombe devait être celle de Jean Machabée, qui périt dans une embuscade en se rendant, sur les ordres de son frère Jonathas, vers les Arabes Nabathéens (*Antiq. Judaïq.* XIII, c. I, § 2).

La quatrième chambre enfin, IV, renfermait, dans deux compartiments, deux tombeaux. Dans le tombeau F, que j'ai fouillé en 1870 et qui est actuellement détruit, j'ai trouvé cinq petits cubes de mosaïque et trois ossements humains. Ce tombeau doit être celui de Jonathas Machabée, qui fut assassiné par Tryphon (*Antiq. Judaïq.* XIII, c. VI, § 5).

La forme du septième tombeau, G, est encore très-reconnaissable. En remuant la terre qui recouvre cette fosse rasée, j'ai recueilli des fragments d'ossements. Ce tombeau ne peut être que celui de Simon Machabée, qui mourut après tous ses frères, assassiné par son gendre Ptolémée (*Antiq. Judaïq.* XIII, c. VI, § 4).

Après tous ces détails, Monsieur le Ministre, je crois que l'on reconnaîtra que je n'ai point trompé l'Académie, lorsque le 27 juin 1870 je lui annonçais que j'avais découvert le tombeau des Machabées et lorsque je suppliais mon pays de faire l'acquisition des restes précieux de ce mausolée. A cette époque le terrain qui les contient n'avait aucune valeur, et pour 3,000 francs j'espérais pouvoir l'acquérir, achever les fouilles et l'environner d'un mur, pour le soustraire à la destruction complète qui menace maintenant les débris de ce monument. Aujourd'hui les prétentions des habitants d'El-Medieh seraient sans doute beaucoup plus élevées, car leur attention a été vivement éveillée, et leur convoitise par conséquent très-excitée par les fouilles qu'on a déjà pratiquées deux fois en cet endroit et par les visites assez nombreuses que ces ruines vénérables ont reçues.

Je quitte donc Jérusalem avec le vif regret de ne pas être à même de donner à la France un tombeau qui dans nos malheurs serait pour nous une leçon et une espérance, en nous rappelant ce qu'une famille héroïque a pu accomplir jadis pour la défense de sa foi et de sa patrie.

Demain je partirai pour la Galilée, et Nazareth sera pendant deux mois mon quartier général et l'endroit où je viendrai de temps en temps rédiger mes notes et me reposer un instant des fatigues de mes explorations. Si Votre Excellence avait quelque ordre

à me transmettre, ce serait dans cette ville qu'elle devrait me le faire parvenir.

En terminant ce rapport que je vous écris à la hâte par une chaleur déjà excessive, je vous renouvelle, Monsieur le Ministre, l'assurance du profond respect avec lequel je suis

Votre très-humble et très-reconnaissant serviteur,

V. Guérin.

DEUXIÈME RAPPORT.

Nazareth, le 20 juillet 1875.

Monsieur le Ministre,

Votre Excellence a dû recevoir le rapport que j'ai eu l'honneur de lui adresser de Jérusalem sur les premiers résultats de mes recherches en Palestine. Aujourd'hui je vais vous donner quelques détails sur les nouvelles investigations que je viens de faire depuis mon arrivée à Nazareth.

En traversant la Samarie pour me rendre dans cette ville, j'avais étudié de nouveau, chemin faisant, les ruines imposantes du mont Garizim, et, à mon grand regret, j'avais constaté que, depuis mon dernier voyage, on avait presque complétement détruit les précieux restes de l'église octogone bâtie par l'empereur Zénon sur l'emplacement de l'ancien temple des Samaritains. Les belles pierres de taille exhumées, il y a quelques années, par les Anglais, lorsqu'ils fouillèrent ces débris vénérables, et les fragments de colonnes qu'ils avaient trouvés ont été transportés à Naplouse comme simples matériaux de construction, et avant peu les arasements encore visibles auront complétement disparu. La vaste piscine antique signalée et décrite par M. de Saulcy comme attenante à l'enceinte sacrée de l'ancien temple samaritain, et encore presque intacte il y a cinq ans, a perdu une grande partie de son revêtement et elle s'écroule de toutes parts. Quant à cette enceinte elle-même, après avoir résisté à tant de siècles de destruction et après avoir abrité de ses tours et de ses puissantes murailles le temple des Samaritains bâti par Sanaballète, puis celui de Jupiter hellénien, et enfin l'église de Sainte-Marie fondée sur les décombres et probablement avec les débris de l'édifice précédent, elle com-

mence à être attaquée dans ses ruines jusqu'ici respectées, et plusieurs des énormes blocs qui la composent ont déjà été déplacés pour être brisés et changés en petits moellons.

A Sebasthieh, l'antique Samarie, j'avais jeté également un nouveau coup d'œil sur les restes de la belle église de Saint-Jean-Baptiste, l'un des plus remarquables spécimens de l'architecture religieuse des croisés en Palestine, et sur la crypte célèbre où l'on vénérait autrefois les cendres du saint précurseur du Christ et celles des prophètes Élisée et Abdias.

Une fois parvenu à Nazareth, je commençai aussitôt d'une manière méthodique l'exploration de la Galilée, et d'abord je parcourus, village par village, toute la plaine d'Esdrelon qui jadis faisait partie de cette province.

Le Djebel Dahy ou petit Hermon, qui s'élève à l'est dans cette immense plaine, a été pareillement de ma part l'objet d'un examen attentif. Je visitai successivement tous les villages à moitié ou totalement ruinés qui sont suspendus à ses flancs volcaniques ou gisent à ses pieds : Naïm, où Notre-Seigneur ressuscita le fils unique d'une pauvre veuve; Endor, où Saül alla consulter la pythonisse avant la bataille fatale dans laquelle il devait succomber avec son vaillant fils Jonathas sur le mont Gelboë; Sunam, près de laquelle campèrent les Madianites et les Amalécites avant leur combat contre Gédéon, et où le prophète Élisée rendit la vie au fils de la femme charitable qui lui avait donné l'hospitalité; Malouf, dont l'histoire ne parle pas, mais dont la nécropole tout entière creusée dans le roc est très-intéressante et assez bien conservée.

M'avançant ensuite vers l'est à travers d'autres villages qu'il serait trop long de mentionner ici, je gravis la montagne que couronnent les ruines de la forteresse de Kaukab el-Haoua. Cette forteresse mesurait 200 pas de long sur autant de large, et de trois côtés, vers le nord, le sud et l'ouest, elle était environnée de fossés profonds creusés dans le roc; du côté de l'est l'escarpement de la montagne suffisait à sa défense. Sa forme était celle d'un rectangle. Ses murs, construits en gros blocs, les uns complétement aplanis, les autres taillés à bossage, reposaient sur un soubassement à talus incliné et recouvraient de vastes souterrains dont quelques-uns à voûte cintrée m'ont paru antérieurs au moyen âge. Une tour en saillie, de forme carrée, flanquait chacun des angles; en outre une autre tour protégeait, à la partie centrale de chaque

face, les portes qui donnaient obliquement accès dans le corps de la place. Au milieu de la forteresse on remarque les arasements d'un mur en belles pierres de taille courant de l'ouest à l'est au-dessus d'un magasin souterrain. Je suis porté à y voir les restes d'une ancienne église, à cause de la présence d'une colonne de granit gisant non loin de là. Deux autres tronçons de colonnes également en granit et qui ont attiré ailleurs mon attention me paraissent avoir appartenu au même édifice. Les ruines de cette citadelle aux trois quarts renversée sont maintenant habitées par une vingtaine de familles arabes qui ont élu domicile soit dans quelques-uns des magasins souterrains dont j'ai parlé, soit dans de misérables huttes grossièrement bâties avec d'anciens matériaux. A l'époque des croisades, ce château fort était celui de Belvoir, ainsi nommé à cause de la vue très-étendue dont on jouit du point culminant qu'il occupe et qui doit dominer de mille mètres au moins la vallée du Jourdain.

Une fois descendu dans cette vallée, je franchis le fleuve au Djisr el-Medjameh, et cheminant vers le sud le long de sa rive orientale, je poussai jusqu'aux ruines de Thabakat-Fahil, l'antique Pella, jadis l'une des principales villes de la Pérée et où les premiers chrétiens se réfugièrent, lors du siége de Jérusalem par Titus. Cette cité importante est aujourd'hui complétement détruite et abandonnée. L'un de ses plus remarquables monuments jonche de ses débris une belle plate-forme, en partie artificielle, qui s'étend auprès d'une source très-abondante, appelée actuellement Aïn el-Djerm, dont les eaux limpides forment un ruisseau qui serpente dans une riante vallée toute couverte d'un épais fourré de lauriers-roses, d'agnus-castus, de tamariscs, de roseaux gigantesques et de saules. Or sur la plate-forme que j'ai signalée gisent pêle-mêle entassés des fûts monolithes de colonnes de différents diamètres, des tambours énormes appartenant à d'autres colonnes beaucoup plus considérables, des chapiteaux brisés, les uns corinthiens, les autres ioniques, et beaucoup de magnifiques pierres de taille confusément amoncelées. Là probablement s'élevaient autrefois un temple et un portique. Au-dessus vers le sud, sur une hauteur voisine, deux autres édifices sont pareillement renversés de fond en comble avec les colonnes monolithes qui les ornaient. Quant à la ville proprement dite, elle s'étendait sur une longue colline courant de l'est à l'ouest, au nord de la vallée qu'arrose

l'Aïn el-Djerm. Cette colline est tout entière envahie en ce moment par des broussailles, des asphodèles et des chardons desséchés par le soleil, à travers lesquels il est quelquefois bien difficile de se frayer un passage. On heurte en outre à chaque pas des tas de matériaux de toutes sortes provenant de la démolition de maisons et d'édifices. En m'avançant à travers ces obstacles sans cesse renaissants, je parvins à l'extrémité occidentale de la colline, et redescendant ensuite sur un plateau moins élevé, je me trouvai en présence d'une ancienne basilique chrétienne qui date peut-être de l'établissement du christianisme à Pella; car, à en juger par un pan de mur encore debout et par quelques arasements d'absides, elle avait été construite avec des blocs de dimensions considérables reposant sans ciment les uns au-dessus des autres. A l'ouest et au sud de cette église, de grandes constructions attenantes, elles-mêmes bâties en belles pierres de taille et presque entièrement rasées, devaient avoir une certaine magnificence, ornées qu'elles étaient de colonnes corinthiennes dont les fûts et les chapiteaux mutilés gisent à terre en cet endroit.

Au delà vers l'ouest, je n'aperçus plus de ruines sur ce plateau; mais, en dirigeant mes pas vers le sud, je remarquai sur un monticule qui domine l'oued el-Djerm la base d'une colonne encore en place, seul reste d'un petit portique qui décorait sans doute cette humble colline. De là on pouvait jouir de l'aspect charmant que devait offrir cette vallée lorsque, au lieu d'être envahie tout entière, comme elle l'est maintenant, par le fourré inextricable dont j'ai parlé, elle était occupée par de fertiles jardins au milieu desquels des ruisseaux intarissables répandaient la fécondité, l'agrément et la vie. Au bas de ce monticule, une avenue monte légèrement vers l'est, le long de l'oued el-Djerm, à droite, et de la colline où s'étendait la ville, à gauche. Cette avenue était autrefois bordée de colonnes monolithes dont on rencontre encore çà et là quelques fûts brisés qui la parsèment; elle rejoignait la source et la belle plateforme que j'ai mentionnée.

Le coucher du soleil me surprit pendant que j'explorais ces ruines solitaires; je regagnai ma tente que j'avais fait dresser non loin de la source. Au milieu de la nuit, de nombreux chacals vinrent rôder et faire entendre leurs miaulements plaintifs autour de moi ; ce sont, avec des sangliers qui abondent dans les fourrés de l'oued el-Djerm, les seuls habitants de cette ville déserte.

Une autre cité de la Pérée, plus importante encore, appelait mon attention, pendant que j'étais dans l'antique pays de Galaad, c'était Gadara, aujourd'hui Oumm Keis. Je la visitai quelques jours après. Gadara est située sur le plateau onduleux d'une haute montagne au sud du Cheriat el-Mandhour, l'Hieromax de l'antiquité, l'un des principaux affluents du Jourdain. Elle était très-vaste et ornée de magnifiques édifices. Une longue avenue pavée de belles dalles et bordée de colonnes la traversait d'est en ouest. A droite et à gauche de cette avenue s'élevaient sur divers monticules de nombreux monuments bâtis tous en pierres de taille et décorés pour la plupart de colonnes monolithes, les unes calcaires, les autres basaltiques, et soit corinthiennes, soit ioniques. Ils jonchent partout le sol de leurs débris. Plusieurs temples qui, à l'époque chrétienne, ont dû être transformés en églises sont pareillement renversés. Le monument le mieux conservé est un vaste théâtre construit avec de superbes blocs basaltiques. La plus grande partie des galeries voûtées en plein cintre qui soutenaient les gradins est à peu près intacte, et avec de légères réparations pourrait servir encore. Ce théâtre, en effet, n'avait pas été, comme beaucoup de théâtres grecs, adossé aux flancs d'une colline demi-circulaire; mais il avait été complétement bâti, les différents étages de gradins, dont plusieurs sont encore en place, reposant sur des voûtes de galeries superposées. Les spectateurs assis sur ces gradins, principalement sur les gradins supérieurs, avaient de là une vue magnifique; ils embrassaient du regard la moitié du lac de Tibériade, une partie de la vallée du Jourdain, tout le quartier occidental de leur propre ville et le fertile plateau qui s'étend au delà.

Au nord de ce théâtre, on avait ménagé pour s'y rendre une belle plate-forme artificielle mesurant 140 pas de long sur 40 de large; elle s'appuyait sur une suite de magasins voûtés parallèles, construits en pierres de taille et dont dix-sept sont intacts; elle était elle-même décorée de colonnes basaltiques, comme le prouvent beaucoup de fûts monolithes couchés par terre en cet endroit avec leurs chapiteaux corinthiens.

Un second théâtre est bien moins conservé que le précédent. Situé vers l'extrémité orientale de la ville, il regardait le nord. Les gradins avaient été disposés sur les flancs inclinés et semi-circulaires d'une colline dont les pentes avaient été appropriées à

cet usage. Toutefois on avait également, pour soutenir une partie des gradins et faciliter l'entrée et la sortie des spectateurs, construit une galerie voûtée dont la moitié existe encore, et qui avait été bâtie comme le reste du monument avec des pierres de taille d'un grand appareil.

Toute cette ville est actuellement, comme Pella, hérissée d'un bout à l'autre de broussailles, de chardons et de hautes herbes, du milieu desquelles les ruines émergent, attirant sans cesse l'explorateur qui cherche continuellement à en écarter ce fourré importun. Çà et là aussi s'élèvent quelques vieux arbres, témoins d'un passé depuis longtemps évanoui. Quant aux habitants actuels d'Oumm Keis (tel est le nom moderne de Gadara), ils ont presque tous élu domicile dans l'antique nécropole de cette ville. La cité des morts égalait par sa magnificence et par son étendue celle des vivants; elle se composait de très-nombreux caveaux mortuaires pratiqués dans le roc. Comme les mieux conservés et les plus considérables servent aujourd'hui de demeures à autant de familles d'Arabes qui y vivent en véritables troglodytes, je demandai au cheikh d'Oumm Keis de vouloir bien m'accompagner dans cette visite. Il se prêta de bonne grâce à mon désir et je pénétrai avec lui dans une vingtaine de ces anciennes grottes sépulcrales. Elles affectent presque toutes la forme que voici. Une large et profonde entaille verticale pratiquée dans le roc conduit par plusieurs degrés à une porte monolithe ornée ordinairement de moulures imitant de gros clous, et de filets qui semblent la diviser en différents panneaux. Cette porte, d'un poids et d'une masse énormes, est basaltique et roule encore après tant de siècles dans les mêmes trous où sont engagés depuis deux mille ans peut-être ses gonds de pierre. Un linteau la couronne; il est de même presque toujours basaltique et sa face antérieure est décorée d'un disque entre deux rosaces. Un seul m'a offert une inscription; elle a été gravée en caractères grecs, la voici :

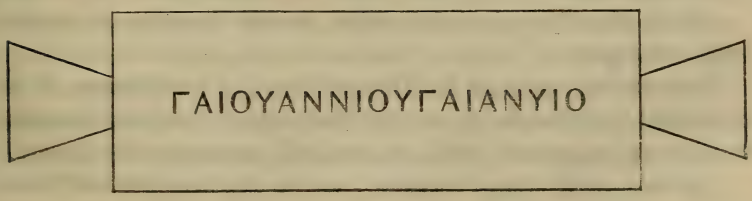

Après avoir franchi cette porte, on se trouve dans une chambre plus ou moins vaste et renfermant parfois des enfoncements qui jadis contenaient des sarcophages. Là sont entassées dans les ténèbres des familles entières, des poules, des ânes et même des chevaux. Quant aux sarcophages qui remplissaient ces antiques asiles de la mort, ils sont disséminés maintenant en dehors des grottes sépulcrales et jonchent par centaines de leurs débris mutilés le plateau rocheux au milieu duquel elles avaient été creusées. La plupart, en effet, ont été non-seulement ouverts et violés, mais réduits en pièces par les habitants d'Oumm Keis, qui espéraient y trouver des trésors. Presque tous basaltiques, ils étaient ornés sur leurs faces de disques, de guirlandes et de rosaces. Très-peu sont demeurés à peu près intacts; j'ai remarqué sur l'un d'eux une tête d'Apollon avec les emblèmes du dieu de la lumière; sur un second, une tête de femme; sur un troisième, un enfant figurant un génie.

Gadara était séparée par une rivière importante d'une ville voisine nommée Amatha et située au nord de cette rivière. Celle-ci, le Cheriat el-Mandhour de nos jours, l'Hieromax d'autrefois, ainsi que je l'ai déjà dit, roule ses eaux rapides, et sur beaucoup de points mugissantes, dans un lit tortueux dont les berges sont en partie basaltiques et se dressent en certains endroits verticalement, semblables à des murailles gigantesques dont l'aspect est singulièrement austère et imposant. Elle forme ainsi une limite naturelle entre le Djoulan au nord, l'antique Gaulanitide, et le pays de Galaad au sud. Je sortis donc de cette dernière contrée en franchissant le Cheriat el-Mandhour et j'entrai dans la Gaulanitide Inférieure. Je traversai à gué ce torrent, mon cheval ayant de l'eau jusqu'au haut du poitrail, et je me trouvai immédiatement après au milieu des ruines de Hammeh, jadis Amatha, signalée par Eusèbe et par saint Jérôme, dans l'Onomasticon, comme étant dans le voisinage de Gadara et comme renfermant des sources d'eaux chaudes.

« Est et alia villa in vicinia Gadaræ nomine Amatha, ubi calidæ aquæ erumpunt. »

Dans un autre passage de l'Onomasticon, au mot Gadara, il est également question de ces sources thermales et de l'établissement de bains qu'on y avait fondé au pied de la montagne de Gadara.

« Gadara, urbs trans Jordanem, contra Scythopolim et Tibe-

riadem ad orientalem plagam sita in monte, ad cujus radices aquæ calidæ erumpunt, balneis super ædificatis. »

Cet établissement de bains fut la première grande construction dont les ruines attirèrent mes regards quand je fus arrivé à Hammeh. Il avait été bâti avec de beaux blocs basaltiques parfaitement appareillés et se composait de plusieurs grandes salles voûtées, aujourd'hui aux trois quarts démolies, et dont l'une encore en partie debout renferme un réservoir où bouillonne incessamment une source très-considérable dont les eaux forment ensuite un ruisseau et ont une température qui dépasse 50 degrés. Elles sont légèrement sulfureuses et, dit-on, très-salutaires pour certaines maladies. Aussi sont-elles encore fréquentées, même de nos jours, au mois d'avril principalement, car dès le 15 mai la chaleur est telle à Hammeh, que dominent de tous côtés des hauteurs soit basaltiques, soit calcaires, et où plusieurs autres sources thermales jaillissent du sol, que les baigneurs se hâtent de se retirer, abandonnant cette petite ville, bouleversée du reste de fond en comble, à sa solitude et aux moustiques qui dès lors y abondent. La plus grande partie de l'emplacement qu'elle occupait est maintenant couverte d'un épais fourré de doums, espèce d'acacias, au milieu desquels on se heurte sans cesse à des tas de matériaux basaltiques, restes de maisons démolies. J'y ai rencontré également quelques colonnes de basalte qui devaient jadis orner un temple, plus tard peut-être transformé en église, et les restes d'un théâtre adossé à une petite colline; quelques gradins sont encore en place; il avait été bâti avec de belles pierres de taille, mais sans galeries voûtées comme le théâtre de Gadara.

Deux autres villes considérables de la Gaulanitide, sans compter plusieurs villages, furent ensuite l'objet de mes recherches, je veux parler de Fik, jadis Aphek, et de Kalât el-Hasen, l'antique Gamala.

Fik est encore un village très-peu peuplé, mais très-étendu, qui s'arrondit en demi-cercle et comme en amphithéâtre, à la naissance d'une riche vallée où coule une source importante qui forme le ruisseau de l'Oued el-Fik. Beaucoup de maisons sont actuellement abandonnées et tombent en ruine. En les parcourant j'ai remarqué que plusieurs d'entre elles contenaient des débris antiques, tels que linteaux de portes, pieds-droits, colonnes, les unes calcaires, mais la plupart basaltiques. Une mosquée, elle-même détruite, a remplacé une ancienne église chrétienne qui,

à son tour, avait dû emprunter ses colonnes à un édifice antérieur. L'emplacement d'une seconde église en dehors du village est encore reconnaissable dans un enclos planté de figuiers et de grenadiers, où abondent de nombreux petits cubes de mosaïque, restes de son ancien pavage, et où gisent plusieurs tronçons de colonnes monolithes.

Cette ville de Aphek ou Apheca est signalée dans le passage suivant de l'Onomasticon.

« Usque hodie est castellum grande Apheca nomine juxta Hippum, urbem Palestinæ. »

Il ne faut pas la confondre avec plusieurs autres villes du même nom, mentionnées dans la Bible, mais situées ailleurs.

Non loin de Fik, vers l'ouest, s'élève une montagne isolée qu'environnent de trois côtés des ravins profonds; vers l'est une sorte de longue chaussée étroite et facile à défendre la rattache aux montagnes voisines. Cette montagne est couronnée de ruines appelées Kalat el-Hasen; c'est, selon toute apparence, l'antique Gamala. J'en ai exploré les débris solitaires, autant que me l'a permis la végétation luxuriante d'herbes et d'arbustes sauvages qui y croissent de toutes parts. Un mur d'enceinte ayant une épaisseur de $1^{m},50$ l'environnait partout où les énormes rochers basaltiques qui constituent les rebords supérieurs de la montagne présentaient des escarpements moins abrupts et moins verticaux. Les maisons avaient été bâties sur plusieurs points en étages successifs les unes au-dessus des autres; il va sans dire qu'elles sont toutes renversées. Plusieurs temples, plus tard transformés en églises, étaient décorés de colonnes monolithes, soit de basalte, soit de granit gris, maintenant dispersées çà et là. Mais le monument le mieux conservé occupe le centre de la ville. Il avait été construit avec de superbes blocs basaltiques parfaitement agencés ensemble sans ciment, et figurait un hémicycle muni de plusieurs gradins demi-circulaires qui permettaient de monter sur une petite plate-forme du haut de laquelle on pouvait contempler toute la ville, le lac de Tibériade et un assemblage varié de vallées et de montagnes. Devant cet édifice s'étend une belle plate-forme percée de plusieurs regards et jadis ornée de colonnes de granit aujourd'hui couchées sur le sol. Elle recouvre une vaste et magnifique citerne en partie creusée dans le roc et en partie bâtie avec de belles pierres de taille.

Le lac de Tibériade, avec les immortels souvenirs qu'il rappelle, avec les ruines qui en bordent les contours, avec les problèmes divers que ces ruines soulèvent et qui ne sont pas tous encore résolus, méritait de ma part un examen scrupuleux et tout spécial. J'en ai fait le tour complet. Sans entrer ici dans des détails qui dépasseraient de beaucoup les limites d'un simple rapport et qui me prendraient de longues heures que je dois plutôt consacrer à l'exploration de la contrée où je me trouve en ce moment, je dirai seulement à Votre Excellence qu'avec plusieurs savants voyageurs je place à Et-Tell, situé à 4 kilomètres au nord du lac, la ville de Bethsaïda Julias, qui avait en outre deux établissements sur les bords du lac à Aradj et à Mesadieh. Sur la rive orientale le Kharbet Douka est une ruine dont le nom ancien n'est pas connu. Le Kharbet Kersa, que les Bédouins prononcent Guersa, me semble occuper l'emplacement et conserver le nom légèrement altéré de l'antique Gerasa où Notre-Seigneur débarqua un jour en venant de Capharnaüm et guérit un possédé du démon. L'esprit impur ayant demandé à entrer dans un troupeau de porcs qui paissait sur les montagnes voisines, l'Évangile nous apprend que le troupeau tout entier se précipita dans les eaux du lac et y périt.

« Et magno impetu grex præcipitatus est in mare ad duo millia, et suffocati sunt in mari. » (Saint Marc, c. v, v. 13.)

On comprend parfaitement ce verset si l'on place au Kharbet Kersa cette ville de Gerasa, qu'il ne faut pas confondre avec une autre ville beaucoup plus importante du même nom, située dans le Djebel Adjloum et appelée aujourd'hui Djerach. En effet, c'est un peu au sud du Kharbet Kersa que les montagnes qui bordent le lac s'en rapprochent le plus, en formant là une sorte de petit promontoire qui s'avance en pente jusqu'auprès de la rive, et c'est là le seul endroit sur les bords orientaux du lac d'où les troupeaux aient pu se précipiter dans les flots. Partout ailleurs sur cette rive l'expression de *præcipitatus est in mare* eût été impropre. La rive occidentale au contraire offre plusieurs promontoires, mais le fait précédent s'est passé sur la rive orientale, puisque les trois évangélistes qui le racontent sont unanimes à nous dire que l'endroit où Notre-Seigneur débarqua en venant de Capharnaüm était au delà du lac, par conséquent sur sa rive orientale, Capharnaüm étant sur la rive occidentale.

Les ruines de Soumrah, malgré leur faible importance actuelle,

me paraissent être celles de Hippos. Il ne faut pas s'étonner de n'y voir que des débris de maisons arabes. Un village musulman semble en effet avoir remplacé cette ville dont l'étendue devait être beaucoup plus grande que l'espace occupé aujourd'hui par les ruines. Mais combien de villes importantes de la Palestine ont laissé encore moins de vestiges que ceux qu'offre le Kharbet Soumrah? et, sans nous éloigner du lac, la ville de Tarichée n'est-elle pas elle-même presque complétement détruite et comme effacée du sol? Et cependant nous savons par Josèphe qu'elle était très-peuplée et d'une importance au moins égale à celle de Hippos.

Sur la rive occidentale du lac, à 3 kilomètres au plus du rivage, le Kharbet Kerazeh doit, à mon avis, être identifié avec Corozaïn. J'y ai trouvé les débris d'une jolie synagogue en belles pierres basaltiques et plusieurs magnifiques blocs sculptés et taillés en forme de conques marines. Tout le monde a présente à l'esprit la malédiction prononcée par Notre-Seigneur contre cette ville coupable :

« Væ tibi, Corozaïn..... » (Saint Matthieu, c. XI, v. 21.)

A Tell Houm je reconnais l'emplacement de Capharnaüm, que saint Jérôme dit être à 2 milles de Corozaïn.

« Chorozaïn, oppidum Galilææ, quod Christus propter incredulitatem miserabiliter deplorat et plangit. Est autem nunc desertum in secundo lapide a Capharnaüm. »

Effectivement Tell Houm n'est séparé de Kerazeh que par un intervalle de 45 minutes de marche, ce qui répond aux deux milles de saint Jérôme. On admirait encore à Tell Houm, il y a peu d'années, les restes d'une superbe synagogue. Ces restes, que j'avais moi-même étudiés en 1870 et qui avaient été exhumés avec beaucoup d'intelligence et de soin par une commission anglaise, sont maintenant en grande partie détruits ou transportés ailleurs. Les Bédouins qui campent dans les environs, voyant l'intérêt que les voyageurs portaient à ces ruines remarquables, se sont imaginé qu'elles recélaient des trésors. N'en trouvant pas dans les fondations, ils les ont cherchés dans les colonnes, dans les chapiteaux, dans les blocs les plus richement sculptés, qu'ils ont brisés et mutilés avec un acharnement aveugle qu'enflammait une convoitise insensée. D'un autre côté, les habitants de Tibériade sont venus quelquefois extraire de ce même endroit de beaux matériaux de construction, de telle sorte qu'aujourd'hui les précieux fragments de cette synagogue ont diminué au moins de moitié depuis cinq ans, enlevés

ou réduits à l'état de pierres informes, et si de pareilles dévastations continuent, on cherchera vainement dans un avenir prochain les restes et même l'emplacement de cet édifice vénérable qui eut l'insigne honneur d'entendre souvent les jours de sabbat la parole du Christ pendant qu'il résidait à Capharnaüm, qui fut témoin de plusieurs de ses miracles, qui avait eu pour fondateur le centurion romain dont Notre-Seigneur guérit le serviteur malade, et qui avait alors pour chef Jaïre dont il ressuscita la fille, enfin qui faisait l'orgueil des habitants incrédules de cette ville. C'était là sans doute le monument qu'ils montraient avec fierté et qui avait élevé jusqu'au ciel leur folle et criminelle vanité.

« Et tu, Capharnaüm, numquid usque in cœlum exaltaberis? usque in infernum descendes..... » (Saint Matthieu, c. XI, v. 23.)

Bethsaïda de Galilée, distincte de Bethsaïda Julias, me semble devoir être identifiée avec le Kharbet Khan Minieh, et l'anse marécageuse où se perdent les eaux de l'Aïn et-Tin, aux trois quarts comblée actuellement et couverte de roseaux, d'agnus-castus, de lauriers-roses et de doums, servait autrefois de port à cette bourgade de pêcheurs. Celle-ci, à part quelques vieux pans de murs et quelques arasements encore visibles dans la plaine, a été comme anéantie. Comprise par Notre-Seigneur dans les mêmes malédictions que Corozaïn, « væ tibi, Corozaïn, væ tibi, Bethsaïda! » elle a subi une dévastation plus complète encore que sa voisine, parce que, étant assise sur les bords du lac dont Corozaïn est éloignée de 2 kilomètres et demi, les matériaux provenant de ses édifices et de ses maisons ont pu être facilement transportés par barque à Tibériade.

Au sud de Khan Minieh s'étend la fertile plaine de Génézareth, le Rhoueïr de nos jours, à l'ouest de laquelle s'élève la colline d'Abou-Choucheh, site probable de l'ancienne Kenret, comme M. de Saulcy l'a supposé avec raison. A l'extrémité méridionale de la plaine se trouve le village de Medjdel qui a conservé le nom et la position de l'ancienne Magdala ou Magedan. Au sud de Medjdel est Thabarieh, l'humble héritière du nom et du magnifique emplacement de Tibériade.

Hammam avec ses quatre sources thermales représente la petite ville célèbre par ses bains, appelée jadis Hammath ou Emmaüs.

Enfin le Kharbet el Mellaha et le Kharbet el-Kerak nous offrent

tout ce qui reste de Tarichée, ville autrefois puissante et considérable, mais depuis longtemps rasée de fond en comble.

A l'ouest du lac de Tibériade, j'ai en outre, Monsieur le Ministre, parcouru presque toutes les villes ou bourgades et même les simples villages ruinés ou encore debout qui sont situés entre le lac et Nazareth.

Sans signaler à Votre Excellence toutes ces localités, je mentionnerai seulement ici Hattin, qui en 1187 fut témoin de la désastreuse bataille dans laquelle succomba avec Lusignan le royaume latin de Palestine, le Kharbet Arbed, jadis Beth-Arbel avec ses grottes fameuses fortifiées par Josèphe et les beaux débris de sa synagogue; Yakouk, l'antique Houkkok; Eilboun, l'ancienne Ailbon; le Kharbet Oumm el-Amed, où j'ai trouvé les restes d'une synagogue et d'un superbe mausolée; Baheineh, Roummaneh, la Rimmon de la tribu de Zabulon, le Tell Rouma, la Rouma de l'historien Josèphe, Sefourieh, jadis Sepphoris, etc. etc. Sur le mont Thabor j'ai constaté et considéré avec beaucoup d'intérêt la précieuse découverte que les R. P. Franciscains de Nazareth viennent de faire, après des fouilles considérables, des restes d'une grande église qui, à l'époque des croisades, appartenait au couvent de Saint-Sauveur construit sur le point culminant de cette montagne célèbre, à l'endroit où la tradition place la transfiguration de Notre-Seigneur. Cette église était ensevelie sous une masse énorme de décombres; rasée par les musulmans qui avaient construit par-dessus une tour très-puissante, elle renferme une crypte longue de 30 mètres et large de 6, à l'extrémité orientale de laquelle on a trouvé un autel encore debout. Cette crypte, en partie taillée dans le roc vif et en partie bâtie avec des pierres très-régulières, date peut-être des premiers siècles de l'ère chrétienne; dans tous les cas, elle me paraît bien antérieure à l'église qui la recouvrait et qui a pu être relevée par les croisés sur les ruines d'une église plus ancienne.

Tel est en peu de pages, Monsieur le Ministre, le résumé très-abrégé, mais fidèle, des diverses explorations que j'ai faites en Galilée, depuis mon arrivée à Nazareth, c'est-à-dire depuis le 12 juin.

J'ai depuis ce jour étudié :

1° La plaine d'Esdrelon et le Petit Hermon;

2° Les villes de la Pérée situées au delà du Jourdain, tant dans

le pays de Galaad que dans la Gaulanitide, qui faisaient partie de la Décapole et étaient en relation incessante avec la Galilée, et que pour cette raison j'ai cru devoir comprendre dans le cercle de mes recherches;

3° Les alentours du lac de Tibériade;

4° Les villes, bourgades ou villages situés entre le lac de Tibériade à l'est et Nazareth à l'ouest.

Je vais maintenant poursuivre mes investigations dans la partie occidentale de la basse Galilée jusqu'à la mer; puis je monterai dans la haute Galilée que j'explorerai méthodiquement de la même manière.

Malgré les chaleurs toujours croissantes qui parfois m'accablent et brisent mes forces, malgré aussi le choléra qui, dit-on, commence à sévir à Damas et menace de se répandre de là en Palestine, j'espère, Monsieur le Ministre, qu'avec l'aide de la Providence, je mènerai à bonne fin les laborieuses et pénibles recherches dont j'ai sollicité l'honneur et que vous avez daigné me confier, et que je répondrai dignement à ce que Votre Excellence et l'Académie attendent de moi. Au-dessus de ma tente flotte le pavillon français qui me suit partout. J'ai ainsi tous les jours devant les yeux cette noble et symbolique image de la patrie absente. En la contemplant, je songe souvent avec tristesse à tout ce que j'ai laissé en partant, et alors des souvenirs bien chers assiégent et émeuvent profondément mon cœur de fils, de frère, de père et d'époux, mais en même temps ce drapeau semble me répéter sans cesse qu'avant de revoir mon pays et ma famille, je dois, comme Français, chercher à les honorer autant qu'il est en moi, et, en dépit de tous les obstacles, marcher courageusement jusqu'au bout à l'accomplissement total de la mission dont j'ai été chargé.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, avec le plus profond respect, le très-humble serviteur de Votre Excellence.

V. Guérin.

TROISIÈME RAPPORT.

Caïfa, le 20 septembre 1875.

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Excellence, il y a deux mois, mon deuxième *Rapport* sur les résultats de la mission scientifique que vous avez daigné me confier pour la Palestine. De retour à Caïfa, où je vais passer deux ou trois jours pour rédiger ce troisième *Rapport*, je m'empresse de vous rendre un compte très-sommaire, mais fidèle, de l'emploi de mon temps pendant les deux derniers mois qui viennent de s'écouler.

J'avais parcouru précédemment la plaine d'Esdrelon, le Djebel-Dahy, le territoire occupé par les villes de la Décapole, tant en deçà qu'au delà du Jourdain, tous les alentours du lac de Tibériade, enfin la partie orientale du massif montagneux de la basse Galilée. Pour être méthodique dans mes recherches, je devais naturellement achever l'exploration de cette province et monter ensuite dans la haute Galilée.

En me rendant d'abord à Caïfa pour y porter moi-même à M. le vice-consul de France en cette ville le rapport que je venais de rédiger, afin qu'il eût la bonté de le transmettre à M. le consul général de Beyrouth, qui devait vous le faire parvenir, je visitai, chemin faisant, plusieurs anciennes villes, aujourd'hui misérables villages soit debout, soit renversés. A Maloul, la Mahlal du Talmud, j'admirai les restes d'un grand mausolée antique construit en magnifiques pierres de taille. Il paraît avoir été à deux étages. La chambre sépulcrale, qui contenait jadis quatre sarcophages, sous quatre enfoncements rectangulaires, est elle-même voûtée en plein cintre. Elle était autrefois environnée de demi-colonnes et de pilastres que les habitants du village sont malheureusement en train de démolir actuellement, afin d'en vendre les belles pierres de taille, qu'ils commencent par réduire en moellons.

Samounieh, la Simonias signalée par Josèphe (*Vie de Josèphe*, § 24), n'est plus qu'un amas informe de ruines couvrant les pentes et le sommet d'une colline. Quelques colonnes éparses et de nombreuses pierres de taille mêlées à de menus matériaux indiquent l'importance qu'avait jadis cette petite ville, où je n'ai trouvé que trois pauvres familles de fellahs.

A Zebda j'ai remarqué une dizaine de tombeaux creusés dans le roc et de sarcophages mutilés, restes d'une autre ville renversée de fond en comble.

Beit-Lehem, la Béthléem de la tribu de Zabulon, m'offrit les débris, mais fort peu reconnaissables, d'un édifice orné jadis de colonnes monolithes, qui a pu être une synagogue avant de devenir une église chrétienne.

Tabaoun, la Tabaoun du Talmud, n'a guère d'antique que ses citernes. Il en est de même de Koskos et de Oumm el-A'mad. Cheikh-Abreikh, sur sa haute colline, entourée de trois côtés par des ravins, a succédé à une ancienne cité dont subsistent les arasements d'un édifice bâti en pierres de taille, des fûts de colonnes mutilées, des sarcophages brisés et de nombreuses citernes. J'incline à y reconnaître la ville de Gaba mentionnée par Josèphe, comme étant à 60 stades de Simonias (*Vie de Josèphe*, § 24).

A peine étais-je arrivé à Caïfa, qu'à la suite sans doute de mes fatigues précédentes et d'insolations répétées, je fus pris soudain d'un accès de fièvre tellement violent, que je crus un instant qu'il allait mettre un terme à ma mission et à ma vie. Mais bientôt, grâce aux soins intelligents d'un bon frère du mont Carmel, médecin de ce couvent, je pus, à force de quinine, triompher du mal qui me torturait. La chaleur était alors énorme. Après quelques jours de repos, je pus remonter à cheval, et je n'eus qu'à remercier la Providence, qui ne m'avait retiré un moment la santé que pour me la rendre presque aussitôt. Depuis lors, malgré les nouvelles fatigues, sans cesse renaissantes, que j'ai subies sept semaines durant, je n'ai plus ressenti de nouvel accès de fièvre, et j'ai pu visiter environ 280 localités, villes ou villages, habitées encore ou depuis longtemps renversées, sur lesquelles j'ai recueilli des notes précises qu'il m'est absolument impossible de résumer aujourd'hui à Votre Excellence dans un simple rapport de quelques pages, mais qui sont les matériaux d'un ouvrage étendu que j'espère avoir l'honneur de vous offrir plus tard, ainsi qu'à l'Académie.

J'ai parcouru d'abord toute la partie occidentale de la région montagneuse dont j'avais étudié la partie orientale. Les villages et les ruines y abondent. Chaque colline, chaque montagne avaient été jadis non-seulement cultivées sur les pentes, mais encore habitées au sommet. C'était donc une suite presque non

interrompue d'ascensions à entreprendre, ascensions quelquefois très-pénibles, tant les sentiers qui serpentent le long des flancs rocheux et souvent hérissés de broussailles de beaucoup de ces hauteurs sont d'ordinaire affreux et capables de décourager le voyageur, surtout lorsqu'il y chemine avec effort sous les rayons d'un soleil dévorant. Toutes ces collines, toutes ces montagnes ont été tour à tour gravies par moi, et j'ai pris note sur place de tout ce que j'y ai vu, ruines antiques, ruines du moyen âge, ruines plus récentes encore. J'ai recueilli ainsi beaucoup de noms de villes ou de villages sur lesquels l'histoire se tait complétement, et dont le passé est à jamais enseveli dans l'oubli. Quelques-unes de ces localités néanmoins ont eu jadis une véritable prospérité à l'époque chananéenne, judaïque et chrétienne. De la première et de la seconde époque il subsiste encore des citernes, des réservoirs ou birkehs, des tombeaux creusés dans le roc, des sarcophages, des pressoirs de différentes formes pour l'huile et pour le vin, des grottes factices, des tours de défense construites avec des blocs énormes, plus ou moins bien équarris et reposant sans ciment les uns au-dessus des autres, des terrasses artificielles bâties également avec des pierres grossièrement taillées et de grand appareil, des restes d'enceintes murées qui ont subi d'ordinaire des remaniements ultérieurs, et des vestiges d'édifices sacrés ou profanes, tels que tronçons de colonnes, linteaux et pieds-droits gigantesques, cubes de mosaïques, etc. A l'époque chrétienne primitive, c'est-à-dire antérieure à l'invasion musulmane, il faut rapporter les débris de beaucoup d'églises et de couvents bâtis avec de belles pierres de taille qui ont été empruntées souvent à des monuments plus anciens; les colonnes de ces églises étaient d'ordinaire monolithes et les chapiteaux doriques ou corinthiens. Plusieurs enceintes murées, des magasins souterrains à voûtes cintrées et en pierres de taille, doivent pareillement avoir précédé l'invasion musulmane et dater soit de l'époque romaine, soit de l'époque byzantine. Lors de l'arrivée des croisés, beaucoup de ces villes étaient probablement depuis longtemps en pleine décadence. Devenus maîtres du pays, nos pères y construisirent des châteaux forts, d'autres couvents ou d'autres églises, ou relevèrent celles qui étaient renversées. Ces constructions des Latins en Galilée ont été elles-mêmes en grande partie détruites; j'en ai examiné et j'en décrirai plus tard les ruines. Enfin, dans le courant du siècle dernier, le fameux Dhaher-

el-Omar a fondé, sur plusieurs points importants de la Galilée, notamment à Chefa-Amar, à Kalat-Djeddin, à Abilin, à Deir-Hannah, à Kalat-Chema, etc., de puissants châteaux forts, eux-mêmes à moitié démolis de nos jours. Les ruines donc en Palestine s'accumulent sur les ruines, et quand on essaye d'y soulever la poussière du passé, on est souvent embarrassé pour distinguer nettement les couches successives de tant de décombres et de débris confusément entassés.

Mais je me hâte de sortir de ces considérations générales, pour aborder la discussion de quelque problème particulier.

Il est, dans la basse Galilée, au cœur même de la contrée, une plaine vaste et fertile, appelée de nos jours Merdj-el-Bathouf; jadis elle était connue sous le nom de plaine de Zabulon. Josèphe la désigne sous celui de plaine d'Asochis : *Ἧκον οὖν πάντες εἰς τὸ μέγα πεδίον ἐν ᾧ διέτριβον· Ἀσωχίς ἔστι ὄνομα τουτῷ.* (*Vie de Josèphe*, § 41.) Il y séjourna quelque temps dans une ville ainsi appelée, et qui par conséquent devait être importante, puisqu'elle avait donné son nom à la plaine :

Συναχθέντες δὲ πολλοὶ πανταχόθεν κατὰ τὴν ἐπιοῦσαν ἧκον εἰς Ἀσωχὶν πόλιν, ἔνθα δὴ τὴν κατάλυσιν ἐποιούμην. (*Vie de Josèphe*, § 68.)

Dans un troisième passage, Josèphe semble indiquer qu'elle était sur la route la plus directe conduisant de Sepphoris à Gabara, car Jonathas, ennemi personnel de l'historien juif, après être descendu de Sepphoris à Asochis avec les autres députés ses collègues, se rendit de là à Gabara :

Παρὰ δὲ Σεπφωριτῶν εἰς Ἀσωχὶν καταβάντες, οἱ ἐντεῦθεν παραπλησίως τοῖς Ἰαφηνοῖς κατεβόων αὐτῶν..... Κατὰ Γάβαρα δὲ *γενομένους.....* (*Vie de Josèphe*, § 45.)

Un quatrième passage du même écrivain nous apprend qu'elle était tombée précédemment au pouvoir de Ptolémée Lathyre, qui s'en était emparé un jour de sabbat et y avait fait dix mille prisonniers et un grand butin :

Πτολεμαῖος δ' ἐξαίφνης ἐπιπεσὼν Ἀσωχεῖ τῇ τῆς Γαλιλαίας πόλει σάββασιν αἱρεῖ κατὰ κρατὸς αὐτὴν, καὶ περὶ μύρια σώματα καὶ πολλὴν ἑτέραν ἔλαβε λείαν..... (*Antiq. Judaïq.* l. XIII, c. XII, § 4.)

Immédiatement après, Josèphe ajoute, dans le paragraphe suivant, que Ptolémée, maître d'Asochis, essaya aussitôt, mais en

vain, d'emporter de force Sepphoris, peu éloignée, dit-il, de la ville qu'il venait de ravager :

Πειράσας δὲ καὶ Σέπφωρίν μικρὸν ἄπωθεν τῆς πεπορθημένης.

Tels sont les renseignements que l'histoire nous fournit sur Asochis, telle est la ville dont il s'agit de retrouver l'emplacement, qui n'a encore été déterminé par personne avec quelque certitude, aucun village, aucune ruine de ce nom ou d'un nom tant soit peu approchant ne se trouvant ni dans la plaine d'El-Bathouf, ni sur les collines qui l'entourent. Tâchons cependant de résoudre ce problème.

Les villages encore debout qui environnent la plaine sont les suivants : Kefer-Menda, Roummaneh, Aouzeir, Baeineh.

Kefer-Menda, village que le docte Robinson incline à identifier avec Asochis, est désigné dans le Talmud sous ce même nom, qui est par conséquent antique.

Roummaneh est la Rimmon de la tribu de Zabulon.

Aouzeir n'a jamais été qu'un simple village.

Baeineh a dû être autrefois beaucoup plus important qu'aujourd'hui; mais, à l'époque des croisades, cette localité est désignée sous le nom de Lebeyne. Je suis donc disposé à penser que celui de Baeineh n'est qu'une altération d'un nom antique à peu près semblable.

Quant aux ruines qui entourent cette même plaine, en voici la liste : Kharbet Rouma, Kharbet Oumm el-Amed, Kharbet Nahtef, Kharbet Meslakhit, Kharbet Kana, Kharbet Khan el-Bedaouïeh. Ces six ruines sont celles d'autant de petites villes ; mais il y en a deux que nous devons immédiatement éliminer, à savoir Kharbet Rouma et Kharbet Kana.

Rouma est signalée par Josèphe sous ce même nom. Parmi les Juifs qui se distinguèrent le plus au siége de Jotapata, il mentionne deux frères, Netiras et Philippe, originaires de Rouma en Galilée :

Ἄριστοι μετὰ τοῦτον ἐφάνησαν ἀδελφοὶ δύο Νετίρας καὶ Φίλιππος ἀπὸ Ρουμᾶς κώμης, Γαλιλαῖοι καὶ αὐτοὶ. (*Guerre des Juifs*, l. III, c. VII, § 21.)

Kana a également conservé sans la moindre altération son nom antique. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner s'il faut y reconnaître la Cana de l'Évangile, où Notre-Seigneur accomplit l'un de ses premiers miracles. Cette discussion, que j'aborderai plus tard dans

mon ouvrage, quand je parlerai de Kefer Kenna, m'écarterait trop de mon sujet.

Reste donc forcément à choisir, pour y placer le site de Asochis, entre Kharbet Oumm el-Amed, Kharbet Nahtef, Kharbet Meslakhit et Kharbet Khan el-Bedaouieh. Ces quatre noms sont modernes et d'origine purement arabe; mais les ruines auxquelles ils sont attachés sont antiques et dignes d'intérêt.

Au Kharbet Amed, j'ai trouvé les restes d'une ancienne synagogue dont il subsiste encore quelques tronçons de colonnes mutilées et de belles pierres de taille. J'y ai remarqué aussi les débris d'un mausolée qui paraît romain.

Le Kharbet Nahtef m'a offert sur une colline qu'elle couvrait tout entière les vestiges d'une ville importante bouleversée actuellement de fond en comble. Quelques fragments de colonnes sont également épars çà et là au milieu d'une masse énorme de matériaux de toutes sortes, quelques-uns de grandes dimensions.

Les ruines de Meslakhit sont également considérables, mais toutefois moins que les précédentes.

Le Kharbet Khan el-Bedaouieh, appelé pareillement Kharbet Bir el-Bedaouieh, a été décrit par plusieurs voyageurs comme se composant uniquement d'un puits et d'un khan arabe aujourd'hui en partie démoli. Mais s'ils avaient examiné seulement l'intérieur de ce puits, lequel est construit en belles pierres de taille, ils se seraient convaincus aussitôt que, si le réservoir qui l'avoisine peut avoir été réparé ou même bâti par les Arabes, il est lui-même antérieur à l'invasion musulmane, et par conséquent au khan ruiné que l'on voit auprès. Donc ce puits tout seul indique que dans le voisinage nous devons trouver les ruines d'une localité antique. Or, précisément au-dessus du puits et du khan, s'élève une jolie colline aux pentes douces et depuis longtemps livrées à la culture. Mais les innombrables tessons de poterie qu'on y rencontre prouvent qu'autrefois ces pentes elles-mêmes étaient habitées: elles conduisent d'ailleurs, par diverses terrasses successives, à un plateau supérieur tout couvert de ruines. Ces ruines, il est vrai, sont loin d'être toutes antiques, et l'on voit qu'un village musulman, lui-même détruit, a succédé là à une ancienne ville. De celle-ci il subsiste encore les arasements d'une puissante construction bâtie en magnifiques pierres de taille et flanquée sur l'une de ses façades de deux tours carrées. Sous cette espèce de

forteresse règne un vaste caveau éclairé par plusieurs soupiraux aujourd'hui bouchés, et voûté en plein cintre; il a été également construit avec des pierres de taille très-régulières. Les ruines que je viens de signaler suffisent pour démontrer l'ancienne importance de cette localité, et tout me porte à croire qu'elles appartiennent à l'antique Asochis. A mon avis, c'est dans ce château fort qu'a dû résider Josèphe pendant son séjour dans cette ville. Trois raisons me semblent justifier l'identification que je propose :

1° L'importance même et la beauté de cette construction;

2° Le voisinage de Sepphoris. D'un passage de Josèphe, en effet, il résulte que les villes d'Asochis et de Sepphoris étaient très-rapprochées l'une de l'autre. Or 4 kilomètres tout au plus séparent Safourieh, l'antique Sepphoris, du Kharbet Khan el-Bedaouieh;

3° L'une des routes les plus directes conduisant de Sepphoris à Gabara devait passer auprès du puits dit Bir el-Bedaouieh, ce qui s'accorde très-bien avec le passage de Josèphe où il est dit que les députés galiléens, après être descendus de Sepphoris à Asochis, se rendirent ensuite à Gabara, aujourd'hui Kharbet Kabreh. L'expression de *descendre* dont se sert Josèphe, *εἰς Ἀσωχὶν καταβάντες*, est très-juste, car l'acropole de Sepphoris est à 297 mètres au-dessus de la mer, et le point culminant de la colline d'El-Bedaouieh n'est plus que de 197 mètres.

Non loin de la plaine d'El-Bathouf, une autre localité, beaucoup plus célèbre que la précédente, demandait de ma part un examen sérieux. Il s'agit de Jotapata, immortalisée par le siége héroïque qu'elle soutint contre les Romains. Je n'avais point à la retrouver, car elle a été identifiée depuis longtemps avec Djefat, et cette identification est parfaitement fondée. J'avais seulement à en étudier les ruines, le site et les environs, afin de mieux comprendre toutes les circonstances du siége mémorable raconté par Josèphe. Cette étude, que j'ai faite avec soin, m'a amené à conclure, comme je le montrerai plus tard, qu'il ne faut pas prendre à la lettre, ici comme dans beaucoup d'autres occasions, tous les détails du récit de Josèphe. Il y en a qui s'accordent très-bien avec la nature des lieux, mais il y en a d'autres aussi qui paraissent invraisemblables quand on a examiné le terrain, et que je regarde comme empreints d'une sorte d'exagération orientale.

Josèphe, par exemple, nous parle de ravins entourant la ville, d'une profondeur telle que le regard ne pouvait sonder d'aussi effroyables précipices. Or j'estime à 120 mètres au plus l'altitude du point culminant de Djefat par rapport aux vallées qui l'environnent de trois côtés. Ensuite je doute que la ville de Jotapata ait jamais pu renfermer une population aussi considérable que celle qui résulte des chiffres de l'historien juif, lequel affirme que quarante mille habitants succombèrent dans ce siége (*Guerre des Juifs*, liv. III, chap. VII, § 35). Enfin, que penser de la cachette mystérieuse au fond de laquelle Josèphe se déroba quelque temps aux recherches des Romains et de l'artifice qu'il employa pour sauver sa vie, malgré les quarante compagnons qui occupaient avec lui la même citerne, et qui préférèrent la mort à la honte de se rendre aux vainqueurs? De nombreuses cavernes et citernes sont creusées soit sur le plateau, soit sur les flancs de la hauteur de Djefat; plusieurs sont d'anciennes carrières transformées ensuite en réservoirs plus ou moins vastes et profonds. J'en ai examiné au moins une vingtaine, mais aucune de celles dans lesquelles j'ai pénétré n'aurait pu dérober longtemps ni Josèphe ni ses quarante compagnons aux regards et aux mains des Romains, qui, une fois maîtres de la ville, en scrutaient toutes les cavernes pour y tuer impitoyablement ceux qui s'y étaient réfugiés. On me dira peut-être : De ce que vous n'avez pas trouvé de cachette assez secrète pour avoir pu servir de théâtre à la scène singulièrement dramatique racontée par Josèphe, faut-il en conclure qu'elle n'existe pas? Faut-il surtout accuser la véracité de l'historien et révoquer le fait lui-même en doute?

J'avoue que je suis loin d'avoir exploré toutes les grottes et toutes les citernes de Djefat, mais je crois avoir examiné les plus considérables, et si sur ce point, comme sur les points précédents, je n'accepte le témoignage de Josèphe qu'avec quelque réserve, c'est que l'étude de cet auteur sur les lieux mêmes m'a démontré que dans certaines circonstances il a préféré à la pure et exacte vérité l'exagération qui communique aux faits une couleur plus dramatique.

D'autres villes de la basse Galilée appelaient également mon attention, telles que Sogane, actuellement Sakhnin ; Araba, aujourd'hui Arabeh ; Gabara, jadis l'une des plus grandes cités de cette province et qui n'est plus maintenant qu'un monceau de ruines

sous le nom de Kharbet Kabreh ; Saab, le village de Chaab de nos jours ; Caboul, qui a conservé fidèlement son nom antique ; Zabulon, qui a transformé légèrement le sien en celui d'Abilin, etc. Il est inutile de dire que je les ai toutes visitées.

Descendant ensuite des montagnes dans l'immense plaine de Saint-Jean-d'Acre, j'ai sillonné celle-ci dans toutes les directions, depuis Caïfa, au sud, jusqu'au Ras en-Nakoura, au nord. Tous les villages renversés ou encore debout dont elle est parsemée ont servi tour à tour de but à mes explorations.

Je devais naturellement étudier avec un soin tout particulier la ville de Saint-Jean-d'Acre. Je ne pouvais pas espérer que j'y retrouverais aucune trace de l'antique Acco, ni même de Ptolémaïs, auxquelles elle a succédé ; mais la ville du moyen âge a joué un tel rôle dans l'histoire, à l'époque des croisades, et elle a conservé de nos jours une telle importance, que je n'oubliai rien pour la voir en détail. Grâce à la bienveillance du commandant de place, je pus visiter les remparts, les bastions, les anciennes prisons, les magasins souterrains, dont plusieurs doivent dater de l'époque des croisades. Je pénétrai également dans toutes les mosquées, pour m'assurer si quelques-unes ne seraient point d'anciennes églises converties ensuite en sanctuaires musulmans. L'enceinte actuelle sans doute est toute moderne, et celle qui entourait la ville au moyen âge est détruite de fond en comble ; il faut la reculer par la pensée à 800 mètres au moins au nord et à l'est de celle que l'on voit aujourd'hui. Il est donc indispensable de tenir compte de ce fait capital, si l'on veut bien comprendre les opérations militaires racontées par les historiens latins ou arabes des croisades, à propos des différents siéges que la ville a soutenus alors, notamment lorsqu'elle fut attaquée par les forces réunies de Philippe-Auguste et de Richard Cœur-de-Lion, et défendue par l'armée de secours de Saladin. Les principales circonstances de ce siége mémorable, qui dura si longtemps, avec des péripéties si diverses, avec tant d'assauts meurtriers et de batailles non moins sanglantes, sont facilement saisies et acquièrent un jour et un intérêt nouveau sur le terrain, quand on replace les remparts, les tours et les bastions là où ils étaient, et que du haut de l'ancienne colline de Toron on embrasse du regard toute la ville et une grande partie de la plaine, le cours sinueux du Bélus, la colline de Kisan, où Saladin établit quelque temps son quartier général, et la montagne de Kharouba,

où il dut se réfugier pendant l'hiver, quand la plaine, détrempée par les pluies, eut été transformée en marais.

Après avoir achevé de parcourir la basse Galilée et la plaine de Saint-Jean-d'Acre, je commençai l'exploration de la haute Galilée, que sépare de la basse la grande et riche vallée de Medjdel Keroum. En effet, au nord de cette vallée, la plupart des montagnes ont une altitude plus considérable qu'au sud, circonstance qui a naturellement établi une ligne de démarcation entre ces deux parties de la même province : de là les deux dénominations différentes de haute et basse.

Généralement plus abruptes et plus hérissées de broussailles encore que les montagnes de la basse Galilée, sillonnées par des oueds plus profonds et plus sauvages d'aspect, munies de sentiers qui ont cessé d'être entretenus depuis de nombreux siècles et sont quelquefois à peine praticables pour des chèvres, les différentes chaînes montagneuses de la haute Galilée sont, d'un autre côté, excessivement riches en ruines de toutes sortes, que recèle souvent un fourré épais de térébinthes, de chênes verts, de lentisques, de caroubiers, de lauriers et d'arbousiers. Ce fourré, à travers lequel il faut s'ouvrir un passage bon gré mal gré, si l'on veut avoir une idée des constructions dont il cache les débris, était jadis remplacé par des villes considérables qui avaient quelquefois une belle enceinte fortifiée, des édifices ornés de colonnes monolithes, soit temples, soit synagogues, soit églises, d'innombrables citernes, de grands réservoirs, des caveaux funéraires, des sarcophages, de gigantesques montants de pressoirs munis de rainures latérales et dont j'ai trouvé des spécimens complétement identiques, au milieu des plus anciennes ruines de la régence de Tunis, ce qui me fait incliner à penser que cette espèce particulière de pressoirs est d'origine chananéenne. Sur ces mêmes montagnes, envahies maintenant en partie par de hautes broussailles, une culture intelligente s'était partout emparée du sol, et, là où une végétation parasite et luxuriante d'arbres et d'arbustes stériles, de ronces et de chardons gigantesques frappe seulement les regards, là s'élevaient par terrasses successives de belles plantations de figuiers, d'oliviers, de vignes, d'amandiers et d'autres arbres fruitiers; là, de nombreuses maisons et tours de garde étaient éparses avec des pressoirs creusés dans le roc ou construits avec les énormes blocs monolithes dont je viens de parler. Que l'on ne s'imagine point que je trace ici un

tableau de pure fantaisie, œuvre factice de mon imagination. Non; je relate fidèlement en témoin oculaire ce que j'ai vu et noté à chaque pas, et tous les jours j'ai pu constater de plus en plus la vérité de cesp aroles de l'Écriture : *Chacun était assis sous sa vigne et sous son figuier.* D'ailleurs nous savons que la Palestine était extraordinairement peuplée, par rapport aux limites étroites dans lesquelles elle était renfermée; nous savons également qu'à l'exception de quelques villes de la côte, l'unique occupation des habitants était la culture du sol. Il n'est donc point étonnant que nous retrouvions encore maintenant, même dans les endroits en apparence les plus sauvages, les traces de cette ancienne culture. Ainsi, par exemple, les trois massifs du Djebel Djermak, du Djebel Beit Djenn et du Djebel Zaboud, qui dressent à l'ouest de Safed leurs flancs abrupts et hérissés de broussailles, paraissent, vus de loin, uniquement propres au pâturage des bestiaux. Eh bien! en les parcourant, j'ai rencontré d'innombrables vestiges de murs d'enclos destinés à délimiter des propriétés particulières, et des murs de soutenement formant terrasse. Un seul et unique village, celui de Beit Djenn, végète maintenant au cœur de ces trois montagnes; mais jadis plusieurs villes et villages dont j'ai retrouvé les restes y florissaient. La vigne y croît merveilleusement à une altitude de plus de 1,000 mètres. Le vieux cheik druse de Beit Djenn m'a offert, à mon passage, une grappe énorme de raisin qui, par ses dimensions réellement gigantesques, me faisait songer à celles que les espions envoyés par Josué dans la Terre promise avaient rapportées de la vallée d'Escol.

Je serais infini, Monsieur le Ministre, si je voulais actuellement aborder l'étude des ruines que j'ai examinées successivement sur toutes ces montagnes; et comme il ne me reste plus guère que six à sept semaines avant le commencement des pluies, qui mettront nécessairement un terme à mes explorations, il vaut mieux, je pense, que je réserve ce travail de cabinet pour une époque ultérieure et que je poursuive maintenant, sans plus de retard, le cours de mes recherches.

J'ai encore, en effet, à explorer : 1° le district de Sour; 2° celui de Saïda, si toutefois le cordon sanitaire qui maintenant encore l'entoure, à cause du choléra, est bientôt levé; 3° les environs de Safed, que le choléra décime toujours. J'espère qu'avec la fin des chaleurs, qui commencent à tomber, cette malheureuse épidémie

disparaîtra entièrement des parties de la Palestine qu'elle a envahies et où l'on ne peut se rendre actuellement qu'à la condition de faire ensuite une longue quarantaine.

Au nombre des 280 localités que j'ai visitées soit dans la basse, soit dans la haute Galilée, il en est 44 qui ne sont marquées sur aucune carte et qui avaient échappé, je crois, aux recherches de mes devanciers. Elles sont toutes ruinées; quelques-unes n'ont dû être que de simples villages, mais d'autres ont été de véritables villes. En voici la liste, en attendant que je puisse les décrire plus tard :

1° Kharbet Bessouma;
2° Kharbet Cheratah;
3° Kharbet Kaisarieh;
4° Kharbet Mahouz (très-considérable);
5° Kharbet Hazimeh;
6° Kharbet Deidabeh;
7° Kharbet Abou Khaouarif;
8° Kharbet Dar Rharbieh;
9° Kharbet Kalansaoueh;
10° Kharbet Kabou el-Menaouat;
11° Kharbet el-Amoud;
12° Kharbet Oumm el-Amed, qu'il faut distinguer de Kharbet Oumm el-Aouamid, autre ruine infiniment plus importante, étudiée avant moi par MM. de Saulcy, de Vogüé et Renan, et qui est celle d'une grande ville. Le Kharbet Oumm el-Amed dont il est question ici n'a été qu'un village;
13° Kharbet Oumm ech-Choukof;
14° Kharbet et-Thouaireh;
15° Kharbet el-Fakhoura (considérable);
16° Kharbet el-Yanouhieh (considérable). Il est probable que ce nom est antique. J'ai trouvé en cet endroit plusieurs tombeaux creusés dans le roc et de nombreux cubes de mosaïques épars çà et là;
17° Kharbet el-Khazneh;
18° Kharbet Ferkha;
19° Kharbet Akbara (assez important);
20° Kharbet Ebria;
21° Kharbet ed-Deir;
22° Kharbet Chefnin;

23° Kharbet Semoukhia;

24° Kharbet Kersifa (ville autrefois considérable; citernes nombreuses, colonnes, belles pierres de taille, pressoirs, tombeaux);

25° Kharbet el-Hameimeh;

26° Kharbet er-Rabateh;

27° Kharbet Charkieh (grande bourgade antique dont l'emplacement est aujourd'hui en partie cultivé);

28° Kharbet Zouïleh (grande bourgade antique dont l'emplacement est aujourd'hui en partie cultivé);

29° Kharbet el-Mansourah;

30° Kharbet el-Hadjar (ruines d'une petite ville chananéenne, qui me paraissent les plus anciennes peut-être de la Palestine; tout y est creusé dans le roc ou construit avec d'énormes blocs véritablement cyclopéens);

31° Kharbet Kefr Benin (ruines étendues sur une colline couverte actuellement de figuiers, de vignes, d'oliviers et de broussailles);

32° Kharbet Amsa;

33° Kharbet Bezirieh;

34° Seroueh (ruines étendues, belles pierres de taille, arasements de plusieurs anciennes maisons, restes d'une tour en appareil colossal, citernes, etc.);

35° Kharbet Channah;

36° Kharbet Djabrieh (bourgade renversée, au milieu d'épaisses broussailles);

37° Kharbet Deir es-Seiah (ruines d'un beau couvent et d'une vaste église ornée de colonnes à chapiteaux corinthiens et antérieure certainement à l'invasion arabe; nombreux cubes de mosaïques, amas confus de magnifiques pierres de taille);

38° Kharbet el-Betachieh (autre ancien couvent fortifié avec église ornée de colonnes monolithes; vestiges considérables d'un beau mur d'enceinte en pierres de taille);

39° Kharbet Arebbin (ancienne petite ville sur une haute colline; restes d'une église bâtie en pierres de taille et décorée intérieurement de colonnes monolithes; citernes et grottes antiques; plusieurs maisons antérieures à l'invasion musulmane et encore en partie debout);

40° Kharbet Hanouta;

41° Kharbet el-Abbasieh;

42° Kharbet el-Rherib;

43° Kharbet Kerkera (petite ville fort ancienne, sur une montagne rocheuse isolée de toutes parts et commandant l'oued du même nom; bouleversée aujourd'hui de fond en comble et hérissée de broussailles; elle n'est plus habitée que par quelques pauvres Bédouins qui y font paître leurs troupeaux);

44° Kharbet el-Amerieh.

Telles sont, Monsieur le Ministre, les 44 localités que je crois avoir reconnues le premier soit dans la basse, soit dans la haute Galilée.

Quant aux inscriptions que j'ai recueillies, elles se bornent à six, toutes grecques, et, sauf une qui est complète, les autres sont mutilées; je les ai copiées à Chefa-Amar, à Iaroun, à Maroun et à Dibel.

Que si maintenant j'ose entreprendre une nouvelle exploration de Sour et de ses environs, et ensuite de Saïda, malgré les beaux et savants travaux qui ont été publiés sur ces deux villes et sur les districts dont elles sont comme les chefs-lieux, c'est que, dans le champ si riche des ruines de la Palestine, il y a, ce me semble, place pour tout le monde. Même après que les uns y ont récolté les plus amples moissons, d'autres peuvent venir encore pour glaner à leur tour et ramasser çà et là les gerbes oubliées par les premiers moissonneurs.

En terminant ce rapport, Monsieur le Ministre, je crois devoir vous communiquer le détail suivant : j'ai arboré le drapeau français au-dessus de ma tente, sur des montagnes et dans des localités où il n'a peut-être jamais paru. Je puis affirmer qu'il a été partout respecté par les musulmans, par les Druses, par les Métualis, par les Grecs; mais, par les Maronites, il a été de plus acclamé. Chaque fois que j'arrivais dans un village maronite où je devais passer la nuit, et où par conséquent je faisais dresser ma tente, aussitôt que la bannière française y était placée, le curé, accompagné des vieillards de l'endroit, s'empressait de se rendre au-devant de moi et de me souhaiter la bienvenue. Tous me répétaient à l'envi que la France, malgré ses malheurs, était toujours leur patronne et leur unique amie, qu'ils n'avaient d'espoir qu'en elle et qu'ils faisaient des vœux sincères afin qu'elle reprît dans le monde, et en Orient principalement, la prépondérance et l'influence dont elle jouissait autrefois. Quand c'était un jour de di-

manche et que j'assistais à la messe dans une église maronite, après l'office, le prêtre, en m'apercevant, adressait publiquement une prière particulière pour la France, prière que tout le peuple répétait à haute voix, hommes, femmes et enfants. Vous devez penser, Monsieur le Ministre, que mon cœur de Français était profondément ému, lorsque j'entendais ainsi, dans des montagnes perdues et dans de misérables villages, monter vers le ciel, en faveur de notre infortunée patrie, les voix de ces pauvres fellahs recueillis et agenouillés, qui ont gardé pour la France, en dépit de sa gloire éclipsée et de son abaissement actuel, un invincible et inaltérable amour.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, avec le plus profond respect,

Le très-humble serviteur de Votre Excellence,

V. Guérin.

QUATRIÈME RAPPORT.

Paris, le 29 janvier 1876.

Monsieur le Ministre,

De retour de la mission scientifique que Votre Excellence avait daigné me confier pour la Palestine, je vais résumer brièvement dans ce quatrième rapport les dernières explorations que j'ai accomplies dans les divers districts que j'y ai visités, à partir du 25 septembre, jour où je me remis en marche après avoir achevé mon troisième rapport, jusqu'au 11 décembre, date de mon rembarquement à Beyrouth pour la France. Durant ces deux mois et demi, j'ai voyagé presque sans interruption huit et souvent dix heures par jour, et j'ai examiné environ 300 localités, les unes détruites et abandonnées depuis longtemps, les autres encore habitées. Un certain nombre d'entre elles n'étaient marquées sur aucune carte. Toutes seront plus tard décrites séparément avec les souvenirs qui s'y rattachent, dans l'ouvrage développé que je vais commencer à rédiger sur la haute et basse Galilée, et qui fera suite à mes précédents travaux sur la Judée et la Samarie. Aujourd'hui

je me bornerai à donner à Votre Excellence une simple et courte analyse des principaux résultats de mes recherches pendant cette dernière tournée.

La ville de Tyr faisait partie, il est vrai, de l'ancienne Phénicie; mais comme elle confinait au territoire de la tribu d'Aser et qu'elle devait être dans des rapports incessants avec cette tribu, je crus devoir la comprendre dans l'ensemble de mes investigations. Une foule de voyageurs sans doute l'avaient déjà visitée avant moi, et il pouvait paraître téméraire de ma part d'en entreprendre une nouvelle étude après plusieurs des savants éminents qui m'y avaient précédé. Tout le monde connaît les fouilles importantes que M. Renan y a pratiquées et les doctes chapitres que ce célèbre orientaliste a consacrés à cette ville et à ses environs dans son grand ouvrage intitulé: *Mission de Phénicie*, p. 527 et suivantes. Antérieurement à M. Renan, M. Jules de Bertou avait fouillé sur divers points le sol de cette même cité en 1838, et publié en 1843 un Mémoire très-consciencieux qui avait pour titre: *Essai sur la topographie de Tyr.* En 1863, M. Poulain de Bossay, dans ses *Recherches sur Tyr et sur Palætyr,* avait fait preuve d'une rare érudition et adopté quelques-unes des assertions avancées par M. de Bertou, notamment en ce qui concerne l'affaissement prétendu de toute la partie occidentale de l'île et l'existence d'une longue digue sous-marine s'étendant au loin à partir de la pointe sud-ouest dans la direction du cap Blanc. Ces deux assertions, au contraire, ont paru très-problématiques à M. Renan, qui rejette d'une manière presque absolue la première, et incline également à repousser la seconde.

« M. de Bertou, dit-il (p. 564), croit avoir constaté l'existence d'une immense digue sous-marine partant du petit îlot le plus rapproché de la pointe du mur *gg* et se dirigeant vers le cap Blanc. Nous n'avons jamais pu voir cette digue. M. du Boisguéhenneuc, après l'avoir plusieurs fois cherchée, en nie la réalité. Les marins en déclarent l'existence peu croyable *à priori.* Je sais combien il est délicat de prononcer avec assurance ces sortes de propositions négatives. Nous étions à Sour en la saison des mers agitées; il faudrait, pour faire une expérience décisive, étudier les parages en question par une mer tout à fait calme..... Nous appelons donc sur ce point un nouvel examen. »

C'est à cet appel de M. Renan que j'ai essayé de répondre. Me

trouvant moi-même à Sour dans la saison des mers tranquilles, ayant déjà visité cette ville à plusieurs reprises en 1852, en 1854, en 1863 et en 1870, ayant, de plus, étudié en 1860 les ruines des deux plus importantes colonies qu'elle avait jadis fondées, à savoir celles d'Utique et de Carthage, étant, de plus, au courant des diverses théories auxquelles sa topographie et son histoire avaient donné lieu, je crus que le desideratum formulé par ce savant académicien s'imposait en quelque sorte à mes recherches et me faisait comme un devoir, non pas sans doute de m'ériger en arbitre et en juge de la question, mais d'apporter en qualité de témoin oculaire mes affirmations personnelles pour tenter du moins de l'éclaircir.

Le 29 septembre, par une mer très-calme, je quittai le port septentrional de Sour; c'est le nom que les Arabes donnent actuellement à la ville que les Grecs et les Romains désignaient sous celui de Tyr et qui, à l'époque de la domination musulmane, a repris, avec une très-légère altération, le nom phénicien de Tsôr, qui signifie *rocher*. La barque que je montais était mue par deux rameurs qui avaient ordre de s'avancer doucement et lentement, et de suspendre même souvent le mouvement de leurs rames, afin d'agiter le moins possible la surface de l'eau et de ne pas trop en troubler la transparence. Le gouvernail était dirigé par un vieux pêcheur d'éponges, habitué depuis sa jeunesse à plonger dans les flots et pour qui les profondeurs des parages de Sour n'avaient plus de secrets. Assis près de lui, ma montre et ma boussole à la main, j'étais constamment penché sur le bord de la barque, interrogeant et sondant sans cesse du regard les ondes presque diaphanes que nous ridions à peine en les sillonnant, et notant avec soin les distances, les directions et les moindres objets qui méritaient mon attention. Je parcourus ainsi durant plusieurs heures tous les alentours immédiats de la presqu'île tyrienne et je ne revins à terre que quand mes rameurs épuisés ruisselaient de sueur sous les rayons d'un soleil dévorant. Quelques jours après je recommençai la même expérience avec d'autres rameurs et un autre vieux pêcheur d'éponges dont les renseignements concordèrent complétement avec ceux que m'avait fournis le premier. Or, de ces deux reconnaissances que j'ai faites des parages de Tyr et des affirmations de ces deux pêcheurs, résultent les assertions suivantes :

1° La digue qui vers le nord et vers l'est délimite de ce côté, quoique aux trois quarts renversée, le port septentrional de la ville, était jadis précédée d'une autre digue, actuellement sous-marine, et qui donnait ainsi à ce port une plus grande étendue qu'il ne l'a eue depuis, quand il a été resserré dans l'enceinte actuelle. Beaucoup de colonnes gisent couchées dans les flots entre ces deux digues. Ce port, appelé autrefois port sidonien parce qu'il regardait Sidon, est aujourd'hui en grande partie ensablé, et un certain nombre de maisons et de magasins occupent, en outre, du côté de la terre ferme, une portion assez notable du bassin antique depuis longtemps sans doute comblé en cet endroit. Les fouilles exécutées sur ce point par M. Renan le prouvent péremptoirement.

2° Les petits îlots situés au nord de ce port abritent un peu la vaste rade qui le précède contre les vents d'ouest, mais la laissent ouverte aux vents du nord. Le plus considérable de ces îlots portait jadis probablement le nom de *tombeau de Rhodope*. Il est en partie plat, déchiré par plusieurs échancrures et balayé comme les autres par les vagues quand la mer est forte. Sa surface tailladée et rugueuse ne m'a offert les traces d'aucune construction, mais on voit que sur certains points elle a été autrefois exploitée comme carrière, et les gros blocs que l'on en a extraits ont dû être projetés dans les flots vers l'ouest; car de ce côté on distingue sous l'eau et la rame heurte les vestiges d'une digue submergée qui reliait sans doute cet îlot à celui qui l'avoisine vers le sud. Quand cette digue était debout, elle protégeait davantage la rade contre les vents d'ouest. On a également extrait des blocs des autres îlots, comme le prouvent différentes entailles qui y ont été pratiquées par la main de l'homme à une époque probablement très-reculée.

3° A l'ouest des rochers plats qui bordent les contours occidentaux de la presqu'île tyrienne, rochers qui sont battus et recouverts par les vagues lorsque la mer est tant soit peu houleuse et qui ne sont à sec que lorsqu'elle est tout à fait calme, on aperçoit sous l'eau en différents endroits les restes d'un mur épais que l'on pourrait confondre avec une ligne de récifs sous-marins, mais qui, au dire des deux pêcheurs qui me servaient de guides, est bien réellement dû à la main de l'homme. Ce mur avait eu jadis pour but de conquérir sur la mer tout l'espace occupé par ces ro-

chers, en les rendant insubmersibles, et d'agrandir d'autant le périmètre de la ville de ce côté.

C'est sur l'un de ces rochers plats, vers le nord-ouest de la péninsule, que l'on remarque une vingtaine de fûts de colonnes en granit gris étendus horizontalement.

Guillaume de Tyr, en nous racontant le siége et la prise de cette ville par les croisés en 1124, nous apprend qu'elle était défendue du côté de la mer par un double mur flanqué de tours, et du côté de la terre, c'est-à-dire vers l'est, par une triple enceinte que protégeaient des tours à la fois très-élevées et très-rapprochées les unes des autres.

« Erat autem (Tyrus) ex parte maritima per circuitum muro clausa gemino, turres habens altitudinis congruæ proportionaliter distantes. Ab oriente vero, unde est per terras accessus, muro clausa triplici, cum turribus miræ altitudinis, densis admodum et prope se contingentibus.....» (Guillaume de Tyr, l. XIII, c. v.)

Pour ne parler en ce moment que de l'enceinte qui du côté de la mer, c'est-à-dire vers l'ouest, protégeait la ville à l'époque du siége qu'en firent alors les croisés, comme elle était double, ainsi que cela résulte de ce passage, je retrouve ces deux remparts, l'un dans les restes du mur actuellement submergé que je viens de signaler, l'autre dans celui dont tous les voyageurs ont depuis longtemps mentionné les ruines et que l'on démolit progressivement d'année en année. Ce dernier, situé en deçà et à l'est du précédent, était encore çà et là debout avec une partie des tours qui le flanquaient, lorsque, en 1852, je visitai Tyr pour la première fois. A présent tout le revêtement extérieur en a été enlevé, et pour arracher les nombreux fûts de colonnes engagés transversalement dans l'épaisseur de la construction, on détruit jusqu'au blocage même, qui finira par disparaître complétement. Tout l'espace qui s'étendait entre ces deux remparts avait été jadis conquis par les anciens Tyriens sur la mer, ainsi que je l'ai dit plus haut. Ils avaient exploité comme carrière, puis aplani sur beaucoup de points la surface des récifs qui bordaient l'île vers l'ouest, et ces récifs, ainsi en partie nivelés et défendus contre l'invasion des flots par une digue actuellement sous-marine, avaient pu servir d'assiette à des constructions aujourd'hui détruites de fond en comble et dont les débris ont dû être depuis longtemps emportés par la mer, qui reprend sans cesse, quand elle est haute et forte, posses-

sion de ces rochers bas contre lesquels elle brise quelquefois avec fureur. Çà et là néanmoins et notamment vers le nord-ouest, de lourds fûts de colonnes de granit ont résisté par leur masse à la violence des vagues, et couchés sur le roc, sont là comme des témoins irrécusables des constructions dont j'ai parlé.

Y a-t-il eu de ce côté, comme le prétend M. de Bertou, affaissement de la péninsule tyrienne, et est-ce là la conclusion qu'il faut tirer également du passage suivant de Benjamin de Tudèle? Ce juif espagnol, qui visita la Palestine en 1173, s'exprime en effet ainsi à propos de Tyr: « Que si l'on monte sur les murailles de la nouvelle Tyr, on voit l'ancienne Tyr ensevelie sous les eaux de la mer qui la couvre, à un jet de pierre de la nouvelle. Et pour en découvrir les tours, les places publiques et les palais qui sont au fond, on n'a qu'à s'y transporter dans une chaloupe. » (*Voyages de Benjamin de Tudèle*, 1 vol. in-8°, p. 32.)

A mon avis, il n'est pas besoin de supposer un affaissement du sol dû à quelque violent tremblement de terre pour expliquer ce dernier passage qui est certainement empreint d'une grande exagération, mais que je suis loin néanmoins de rejeter complétement. J'ai affirmé précédemment qu'à peine sorti de l'enceinte actuelle du port septentrional, on apercevait sous les vagues plusieurs fûts de colonnes gisant dans la mer et un peu plus loin les soubassements d'une grosse digue sous-marine. Je m'imagine qu'à l'époque des croisades, c'est-à-dire à celle où Benjamin de Tudèle accomplit son voyage en Palestine, le port de Tyr était déjà réduit du côté du nord et de l'est à l'enceinte restreinte dont les débris émergent seuls de nos jours au-dessus de l'eau; et comme on distinguait sous les flots, au delà de cette digue, des colonnes, de gros blocs et d'énormes tronçons de murs, Benjamin de Tudèle, au lieu d'y voir les restes d'une première enceinte, crut y reconnaître les vestiges d'un quartier submergé de la cité antique, vestiges dont il exagéra l'importance, en parlant de palais, de tours et de places publiques engloutis sous la mer. Je ne crois pas non plus qu'à l'ouest du mur sous-marin dont j'ai signalé l'existence à l'extrémité occidentale de la presqu'île, on puisse actuellement apercevoir sous les flots d'autres débris que ceux de ce mur découronné de toutes ses assises supérieures; mais ces débris ont pu faire supposer à Benjamin de Tudèle qu'il y avait pareillement de ce côté une partie de l'ancienne ville recouverte par les eaux de la mer. En résumé,

jusqu'à nouvel ordre et jusqu'à plus amples informations obtenues au moyen d'investigations sous-marines plus complètes avec un appareil à plongeur qui me manquait, j'incline comme M. Renan à n'admettre aucun affaissement considérable de la presqu'île vers l'ouest et vers le nord, et en cela j'hésite à adopter l'hypothèse émise par M. de Bertou et acceptée par plusieurs savants, entre autres par M. Poulain de Bossay.

4° Le bassin qui, au sud de la presqu'île, a été signalé par M. de Bertou comme une sorte de Cothon, analogue à celui de Carthage, que M. Poulain de Bossay identifie avec le port égyptien mentionné par les anciens, et que M. Renan considère comme une reprise de la mer sur des terrains bas jadis remblayés et reconquis par elle depuis que la digue qui les mettait à l'abri des flots a été en partie détruite, me paraît être un véritable port et est appelé ainsi par tous les pêcheurs actuels de Tyr que j'ai consultés. Seulement ce port n'était pas complétement fermé vers le sud, comme le veut M. de Bertou, et ne communiquait point par un canal traversant la ville du sud au nord avec le port septentrional ou sidonien. Il n'avait pas non plus son embouchure vers la pointe sud-est, comme le suppose M. Poulain de Bossay; mais il communiquait avec une très-belle rade ou avant-port par une ouverture laissée libre dans la digue vers le milieu à peu près de son développement. Cette ouverture a conservé encore aujourd'hui le nom de *bab el mina* (porte du port). La digue en question a 500 mètres de long de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est. Elle a été construite avec de très-gros blocs et du béton qui a acquis la dureté et l'apparence du roc le plus dur. On pourrait croire, à première vue et en l'examinant superficiellement, que c'est une simple ligne de récifs naturels; mais, en la considérant de plus près, on reconnaît aussitôt que c'est l'ouvrage de l'homme et que d'innombrables débris de poterie ont été incrustés dans une épaisse couche de mortier. En partie sous-marine actuellement, elle renferme un assez vaste bassin qui vers l'est affecte la forme d'un étroit triangle et qui, ensablé de ce côté, est encore trop profond vers l'ouest pour pouvoir être regardé comme un simple empiétement de la mer sur d'anciens remblais fouillés et creusés par les vagues. Le long de cette même digue j'ai observé une vingtaine de fûts de colonnes couchés et ensevelis sous les flots; ils sont tout couverts de petits coquillages qui y adhèrent fortement.

5° De nombreuses brèches pratiquées dans ce môle livrent maintenant le bassin qu'il délimitait à la violence des vents du sud. L'une de ces ouvertures, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, servait jadis d'entrée à ce port et le mettait en communication avec une vaste rade ou avant-port que protégeait une digue gigantesque signalée déjà par M. de Bertou dès 1838. Cette digue, partant de l'un des petits îlots qui avoisinent la pointe sud-ouest de la péninsule, se prolonge vers le sud-est l'espace de sept à huit cents mètres au moins, puis elle se dirige vers l'est. Aujourd'hui tout entière sous-marine, elle est ensevelie sous plusieurs mètres d'eau, et ne défend plus, par conséquent, contre les vents d'ouest et de sud le magnifique avant-port qu'elle abritait autrefois. Je l'ai suivie avec une barque dans la plus grande partie de son étendue, et j'ai à plusieurs reprises ordonné à mes rameurs de s'arrêter, afin de pouvoir l'examiner plus à mon aise. Comme j'en étais séparé par une couche d'eau de trois ou quatre mètres de profondeur, je n'ai pas pu naturellement l'étudier de près, mais la mer étant calme, j'ai pu néanmoins l'apercevoir suffisamment pour m'assurer que j'avais là sous les yeux une sorte de long et large mur soit affaissé sous les vagues, soit découronné de toute sa partie supérieure. « N'est-ce point une longue ligne de récifs sous-marins? » demandai-je à dessein en divers endroits au vieux pêcheur qui me servait de guide dans cette exploration. « Non, me répondit-il chaque fois, c'est bien un mur dû à la main de l'homme et entièrement identique à celui qui ferme le bassin que vous avez vu précédemment. Considérez, pour vous en convaincre, ces énormes blocs détachés qui gisent sur le sable au fond de la mer. » Cette vaste enceinte submergée est brisée sur plusieurs points; mais elle paraît avoir eu deux ouvertures principales donnant entrée aux navires vers l'ouest et vers le sud.

Tel est en peu de mots, Monsieur le Ministre, le récit fidèle de ce que j'ai observé dans mes deux excursions maritimes autour de Tyr. Ce n'est là, je l'avoue, qu'une simple reconnaissance, et pour avoir un travail complet et définitif sur cette matière, il faudrait que le Ministère de la marine en chargeât pendant la belle saison des hydrographes capables, munis d'appareils à plongeur, qui étudieraient avec soin tous les parages de Tyr en s'éclairant dans leurs recherches de tous les renseignements que pourraient leur fournir les pêcheurs de la ville. Autrement ils pourraient courir le

risque de passer, sans s'en apercevoir, au-dessus de tronçons engloutis de môles antiques. La chose, je crois, en vaudrait la peine. Il s'agit, en effet, non pas d'une cité ordinaire, mais de l'un des anciens comptoirs maritimes les plus célèbres du monde, d'une ville qui a été la métropole de Carthage et dont les navires parcouraient jadis toutes les mers. Les ports d'une pareille ville devaient être proportionnés à son immense commerce et capables de recevoir les nombreux bâtiments qui y entraient ou en sortaient. Un plan exact de ces ports et des digues actuellement submergées qui les défendaient n'a été encore fait par personne, et cependant, là consistait la principale gloire de Tyr, beaucoup plus que dans ses palais ou dans ses temples dont on cherche sans cesse à exhumer les débris.

Protégée du côté de la mer par une double enceinte, Tyr, comme je l'ai dit plus haut d'après un passage de celui des historiens des croisades qui devait le mieux la connaître, puisqu'il en fut archevêque, était défendue à cette époque du côté de la terre par trois murs flanqués de tours très-élevées et très-rapprochées les unes des autres. Cet historien ajoute, en outre, qu'au delà de cette triple enceinte régnait une palissade munie d'un large fossé dans lequel on pouvait, en cas de besoin, introduire l'eau de la mer par les deux bouts.

« Ab oriente vero, unde est per terras accessus, muro clausa triplici, cum turribus miræ altitudinis, densis admodum et prope se contingentibus; præterea et vallum late patens, per quod facile ejus cives possent mare introducere in alterutrum. »

Cette triple enceinte est depuis longtemps détruite en grande partie; mais il en subsiste encore des débris plus ou moins considérables, les uns apparents, les autres ensevelis sous des monticules de sable qui s'élèvent progressivement. Ces monticules mêmes, avec les espèces de petits vallons qui les séparent, indiquent par leur direction celle des remparts dont ils dérobent à la vue les restes, et des fossés ou chemins de ronde qui s'interposaient entre chaque enceinte. Quant à la palissade et au large fossé où les habitants de la ville pouvaient à l'époque des croisades introduire l'eau des deux baies qui s'arrondissent au nord et au sud de la péninsule, il faut en chercher la place au delà de ces trois lignes de dunes; mais le sable, là aussi, a tout envahi. Ce n'est pas ici le lieu de décrire l'intérieur de la ville. Qu'il me suffise de dire un mot à Votre Ex-

cellence des fouilles qui ont été pratiquées, il y a quelques mois, par les Allemands dans l'ancienne cathédrale. On sait que cet édifice a été bâti par l'évêque de Tyr, Paulin, et qu'Eusèbe, évêque de Césarée, prononça le discours de consécration sous le règne de Constantin. C'était la plus belle et la plus grande église de la Phénicie. Au XIe siècle on y montrait encore le tombeau d'Origène. En 1190, l'empereur Frédéric Barberousse y fut, dit-on, enterré. C'est principalement dans le but de rechercher et d'emporter les restes de cet empereur, que les Allemands entreprirent les fouilles dont je viens de parler. Comme une partie de l'emplacement que la basilique occupait avait été envahie par un certain nombre de masures musulmanes habitées par autant de familles de Métualis, ils commencèrent par acheter et raser ces maisons, puis ils ouvrirent différentes tranchées à travers les nefs, les absides et le transept. Ces tranchées mirent, il est vrai, à nu plusieurs tombeaux; mais ces tombeaux étaient tous brisés et avaient été, selon toute apparence, violés depuis longtemps. Aucun d'entre eux, que je sache, n'offrit ni signes ni fragments d'inscriptions propres à faire reconnaître celui de l'empereur Frédéric. En poussant les excavations sur certains points à plusieurs mètres de profondeur, on découvrit les assises inférieures d'une partie de la basilique, assises consistant en pierres de taille très-régulières et remontant vraisemblablement à la fondation même de l'édifice; les assises supérieures, au contraire, d'un appareil moindre, semblent attester une restauration de l'époque des croisades. De tous côtés gisaient sous un énorme amas de décombres de superbes fûts de colonnes monolithes de granit rose et d'autres de granit gris. Ces colonnes, provenant probablement des antiques temples de Tyr, avaient été, à l'époque byzantine, couronnées de chapiteaux corinthiens en marbre blanc, d'un travail très-soigné. Plusieurs de ces beaux chapiteaux sont encore çà et là épars au milieu des ruines, mais ils ne tarderont pas sans doute à être soit mutilés, soit enlevés. Sur une base de colonne à droite et à l'entrée de l'abside centrale on remarque un A et un Ω tracés en caractères grecs de moyenne grandeur, et entre les deux lettres une croix byzantine sculptée, contemporaine, selon toute vraisemblance, de la fondation de l'église. Au nombre de ces fûts renversés à terre, il en est deux qui sont incomparables de grandeur et de perfection. Ce sont des piliers gigantesques auxquels sont adossées deux demi-colonnes,

le tout monolithe, de granit rose et admirablement taillé et poli. Ces deux piliers, qui devaient se faire vis-à-vis, du moins je le suppose, à l'une des extrémités de la nef centrale, et dont l'un, malheureusement, est déjà à moitié brisé, ornaient peut-être jadis soit le fameux temple de Melkarth, la divinité en quelque sorte nationale de Tyr, soit celui de Jupiter Olympien. Ils ont dû être taillés, en effet, dans la haute Égypte, et rien que le transport de masses pareilles, par les dépenses et les efforts qu'il a dû coûter, indique l'importance de la ville à laquelle elles étaient destinées et la splendeur du monument qu'elles devaient décorer.

Différentes conjectures ont été émises sur la direction et l'étendue de la digue jetée par Alexandre pour relier l'île au continent, et sur la position de Palætyr.

Je les discuterai plus tard, me bornant à dire aujourd'hui que cette digue me paraît avoir été dirigée de l'est à l'ouest dans une longueur qui ne devait guère dépasser 700 mètres, largeur probable du détroit à l'époque d'Alexandre, et que Palætyr était située autour des grands réservoirs de Ras-el-Aïn, ayant pour acropole la colline connue actuellement sous le nom de Tell-Rachidieh. Les villas de cet établissement continental pouvaient s'étendre dans la plaine le long de l'aqueduc jusqu'auprès de la colline dite Tell-el-Ma'chouk, que couronne l'oualy de ce nom, lequel a dû remplacer un sanctuaire païen. Quant à l'aqueduc, il a pu être reconstruit à l'époque gréco-romaine, mais dans sa fondation première je le regarde comme phénicien, ainsi que les réservoirs destinés à l'alimenter. Il est difficile de croire, en effet, que les anciens Phéniciens, lors de la plus grande splendeur et de la plus grande prospérité de Tyr, aient négligé des sources aussi abondantes que celles de Ras-el-Aïn et n'aient pas cherché à les emmagasiner dans des réservoirs, pour les promener ensuite au moyen de canaux à travers leur plaine afin de la féconder, et pour les rapprocher de leur ville afin de l'approvisionner d'eau. Tout le monde connaît le passage de Ménandre rapporté par Josèphe (*Antiq. Judaïq.*, l. IX, c. XIV, § 2), et où il est dit que Salmanasar, assiégeant Tyr et ne pouvant s'en emparer, mit des gardes en se retirant auprès des canaux où les insulaires venaient puiser de l'eau, ce qui força ceux-ci pendant cinq ans à se contenter des citernes et des puits qu'ils avaient creusés.

Ἀναζεύξας δ'ὁ τῶν Ἀσσυρίων βασιλεὺς κατέστησε φύλακας ἐπὶ τοῦ

ποταμοῦ καὶ τῶν ὑδραγωγιῶν, οἳ διακωλύσουσι Τυρίους ἀρύσασθαι· καὶ τοῦτο ἔτεσι πέντε γενόμενον ἐκαρτέρησαν πίνοντες ἐκ φρεάτων ὀρυκτῶν.

Après avoir étudié Tyr, je parcourus successivement tout le district qu'elle avait jadis occupé, puis tout l'ancien territoire des tribus d'Aser et de Nephthali : ils correspondent actuellement à ce que l'on appelle le *Belad Becharah*, le *Merdj Ayoun*, le *Djebel Safed* et l'*Ardh el-Houleh*.

Dans l'impossibilité absolue où je suis, Monsieur le Ministre, d'analyser, même très-sommairement, dans ce Rapport, toutes les ruines que j'ai examinées dans ces quatre districts où se pressaient autrefois tant de villes et tant de villages, je me bornerai à dire à Votre Excellence qu'une cinquantaine n'étaient marquées sur aucune carte; elles trouveront plus tard place sur la mienne et seront décrites dans l'ouvrage que je publierai sur la Galilée. J'ai visité pareillement toutes celles qui avaient attiré l'attention de mes devanciers. La plupart d'entre elles, il est vrai, sont à peine mentionnées dans l'histoire, qui ne cite guère que les plus célèbres. Toutefois elles n'en sont pas moins dignes d'être étudiées, car ce sont comme autant de témoins d'un passé depuis longtemps évanoui, et, pour qui sait les interroger, elles complètent les renseignements que nous fournissent sur cette contrée les historiens sacrés et profanes.

Non loin des Eaux de Merom, ou ancien lac Semechonitis, s'élevait jadis une ville importante, dont la position est encore incertaine. Elle est mentionnée dans la Bible sous le nom de Hazor, en hébreu חָצוֹר, en grec Ἀσώρ, en latin Asor, et elle appartenait à la tribu de Nephthali. À l'époque de Josué, elle paraît avoir été la capitale du roi Jabin. Celui-ci, avec tous les autres princes qu'il avait convoqués et réunis, fut vaincu près des Eaux de Merom; après sa défaite, Hazor tomba entre les mains du vainqueur, qui la livra aux flammes.

5. Conveneruntque omnes reges isti in unum ad Aquas Merom, ut pugnarent contra Israël.

10. Reversusque statim (Josue) cepit Asor : et regem ejus percussit gladio. Asor enim antiquitus inter omnia regna hæc principatum tenebat.

11. Percussitque omnes animas, quæ ibidem morabantur..... ipsamque urbem peremit incendio. (*Josué*, XI, v. 5, 10 et 11.)

Josué remporta cette victoire vers l'an 1450 avant J. C.; 150 ans plus tard, un autre roi du nom de Jabin et possédant également une capitale appelée Hazor, identique très-certainement avec la précédente, opprima les Israélites pendant vingt ans; son armée fut anéantie par Barak et la prophétesse Débora sur les bords du Cison. (*Juges*, c. IV, v. 1-23.)

Josèphe, en nous racontant le même fait, nous apprend que la capitale de ce roi, Asor, était située au-dessus du lac Semechonitis. *Ἰσραηλῖται δὲ πάλιν.... ὑπὸ Ἰαβίνου τοῦ τῶν Χαναναίων βασιλέως καταδουλοῦνται. Οὗτος γὰρ ἐξ Ἀσώρου πόλεως ὁρμώμενος, αὕτη δ'ὑπέρκειται τῆς Σεμεχωνίτιδος λίμνης.* (*Antiq. Judaïq.*, l. V, c. v, § 1.)

Ce dernier passage nous montre qu'il faut chercher cette ville de Hazor, capitale, tant du premier Jabin vaincu par Josué, que de celui qui fut défait et tué par Barak, auprès et au-dessus du lac Semechonitis.

Salomon, dans la suite, rebâtit une ville appelée Heser dans la Vulgate.

« Hæc est summa expensarum quam obtulit rex Salomon ad ædificandam domum Domini et domum suam, et Mello, et murum Jerusalem, et Heser, et Mageddo et Gazer. » (*Rois*, l. III, c. IX, v. 15.)

Dans la version des Septante, cette ville est écrite *Ἐσέρ*.

Mais dans le texte hébreu nous lisons חָצֹר, Hazor.

Josèphe la nomme *Ἄσωρος*. (*Antiq. Judaïq.*, l. VIII, c. VI, § 1.)

Plus tard encore une ville de Hazor est mentionnée comme l'une de celles qui tombèrent aux mains de Theglathphalasar, roi d'Assyrie, et dont les habitants furent transportés dans les États de ce conquérant.

« In diebus Phacee regis Israël venit Theglathphalasar, rex Assur, et cepit Aion, et Abel-Domum, Maacha et Janoë, et Cedes, et Asor, et Galaad, et Galilæam, et universam terram Nephthali, et transtulit eos in Assyrios. » (*Rois*, l. IV, c. XV, v. 29.)

Cette Hazor est évidemment celle qui nous occupe en ce moment, étant citée avec d'autres villes de la tribu de Nephthali.

Josèphe la mentionne également à côté de *Κυδίσα*, en hébreu Kedech, en latin Cades et Cedes, sous le nom pluriel de *Ἄσωρα*. (*Antiq. Judaïq.*, l. IX, c. XI, § 1.)

L'an 144 avant J. C., la plaine de Hazor fut le théâtre d'une bataille entre Jonathas Machabée et les généraux de Démétrius. Jonathas Machabée avait campé pendant la nuit dans un endroit appelé les Eaux de Gennésar, c'est-à-dire près du lac de Tibériade. Le lendemain, avant le lever de l'aurore, il se rend dans la plaine de Hazor, où il rencontre les troupes de Démétrius. Ses soldats, surpris par une embuscade placée dans les montagnes qui bordent la plaine vers l'ouest, sont d'abord en proie à une telle panique qu'ils prennent la fuite; mais ensuite, à la vue de Jonathas combattant intrépidement l'ennemi avec une poignée d'hommes et victorieux, ils reviennent à la charge et poursuivent leurs adversaires jusqu'à leur camp de Cades. (*Machabées*, l. I, c. XI, v. 63-74.)

De ce témoignage que confirme un récit analogue transmis par Josèphe à ce sujet, il résulte que la plaine de Hazor, située très-probablement au pied de la ville ainsi appelée qui, comme la plupart des cités fortes d'alors, devait être placée sur une hauteur, se trouvait entre le lac de Gennésar ou de Tibériade au sud et la ville de Kedech ou Cades au nord, puisque Jonathas, parti des rives du lac, rencontra l'ennemi dans la plaine de Hazor et le poursuivit jusqu'auprès de Kedech, où était son camp.

Ces différentes données fournies par la Bible et par Josèphe relativement à la ville de Hazor, Asor ou Asora, concourent toutes à nous la montrer comme étant située un peu au sud de Kedech, sur une hauteur dominant le lac Semechonitis, identique lui-même avec les Eaux de Merom. Or précisément en cet endroit s'élève une très-haute colline qui surplombe au-dessus du lac Houleh, le lac Semechonitis des anciens. Elle est connue sous le nom de Tell-el-Harraoueh, et des ruines très-importantes la couronnent. Son sommet constitue une plate-forme inégale qu'une puissante enceinte environne. Celle-ci, aux trois quarts renversée, était flanquée de huit tours carrées construites, comme la muraille elle-même, avec de gros blocs assez mal équarris et reposant sans ciment les uns au-dessus des autres. Au dedans, et principalement vers le sud-est, on distingue les arasements de plusieurs constructions considérables bâties avec des blocs polygonaux. Un certain nombre de citernes creusées dans le roc, particulièrement sous les tours, sont ou intactes ou à moitié comblées. Des sycomores et des térébinthes ont pris çà et là racine au milieu des ruines. La ville dont cette forteresse formait l'acropole s'étendait au dessous,

vers l'est, sur plusieurs terrasses successives. Bouleversée de fond en comble, elle n'est plus habitée que par quelques bergers qui promènent leurs troupeaux sur ses débris solitaires. Des herbes sauvages, des broussailles et des chardons gigantesques entremêlés de caroubiers, de térébinthes et de chênes verts, croissent partout sur l'emplacement qu'occupaient jadis des maisons et quelques édifices publics. La ville paraît avoir été détruite dès l'antiquité elle-même, car rien n'y atteste des réédifications modernes, et tout, au contraire, y porte la trace des âges les plus reculés, notamment l'appareil polygonal des blocs employés et l'absence de ciment. Dans les ruines d'un seul édifice qui a peut-être eu une destination religieuse, j'ai remarqué quelques belles pierres de taille équarries avec soin.

En 1870, j'ai déjà signalé le Tell-el-Harraoueh comme le site très-probable de l'ancienne Hazor. Après avoir de nouveau, cette fois-ci, étudié cette localité et relu attentivement sur les lieux mêmes tous les textes de la Bible ou de Josèphe relatifs à cette cité importante, j'incline de plus en plus, avec le capitaine Wilson, à fixer définitivement en cet endroit la vieille capitale du roi Jabin, placée par Robinson au Kharbet-el-Khoureibeh, et par un autre éminent voyageur, M. de Saulcy, au Kharbet-el-Khan.

Le Grand Hermon méritait de ma part une étude toute spéciale. Cette montagne célèbre, la plus considérable et la plus haute de la vaste chaîne de l'Anti-Liban, formait jadis vers le nord-est la limite de la Palestine. A ses pieds jaillissent les trois principales sources du Jourdain, et florissaient autrefois plusieurs villes importantes, entre autres Dan et Panéas ou Césarée de Philippe. De nombreux villages, dont quelques-uns sont très-peuplés, comme Hasbeya et Racheia, sont encore disséminés sur ses flancs. Les Arabes la désignent maintenant sous le nom de *Djebel ech-Cheikh,* parce qu'elle tient comme le premier rang parmi les montagnes voisines, et sous celui de *Djebel et-Teldj,* parce qu'elle est couverte de neige pendant la plus grande partie de l'année; ses sommets même ne sont presque jamais dépouillés complétement de cette blanche couronne qui étincelle de loin aux rayons du soleil; d'où vient que, dans l'antiquité, les Phéniciens l'appelaient *Sirion,* du mot *Sarah* qui signifie *briller.* Le nom de *Hermon* que lui donnaient les Hébreux était dû à son altitude et à sa masse imposante. Dans deux passages des Livres saints (*Juges,* c. III, v. 3, — I *Paralipomènes,*

c. v, v. 23), elle est nommée Baal-Hermon, sans doute parce qu'elle était consacrée à Baal. Eusèbe nous apprend qu'elle était vénérée elle-même comme sainte par les païens : *Φασὶν δὲ εἰς ἔτι νῦν Ἀερμὼν ὄρος ὀνομάζεσθαι, καὶ ὡς ἱερὸν τιμᾶσθαι ὑπὸ τῶν ἐθνῶν.* (*Onomasticon*, au mot *Ἀερμών.*) Saint Jérôme ajoute que sur son point culminant était un temple célèbre en honneur parmi les païens.

« Diciturque in vertice ejus insigne templum, quod ab ethnicis cultui habetur. »

Or les ruines de ce temple existent encore et n'ont été vues que par un fort petit nombre de voyageurs. J'entrepris donc de les examiner, et me trouvant à Hasbeya, village considérable situé sur les pentes occidentales du Djebel ech-Cheikh, à 900 mètres au moins au-dessus de la Méditerranée, je pris un guide pour me rendre au sommet de la montagne. Après six heures et demie d'une ascension très-pénible, j'atteignis les ruines que j'étais venu visiter. Elles sont généralement connues parmi les Arabes sous le nom de Kasr Antar (château d'Antar) et occupent l'une des trois principales cimes de la montagne. De là, à une altitude d'environ 2,800 mètres, le regard embrasse l'un des plus beaux horizons qu'il soit peut-être donné à l'homme de contempler. La Palestine presque tout entière, tant au delà qu'en deçà du Jourdain, une partie de la Cœlésyrie avec les deux grandes chaînes montagneuses qui l'encadrent, celles du Liban et de l'Anti-Liban, l'immense plaine de Damas et la verdoyante ceinture des admirables jardins qui entourent cette vaste cité, ces contrées et d'autres encore se déroulent au loin devant les yeux du spectateur comme un incomparable plan en relief aussi étendu que varié, bordé vers l'est par le désert et à l'ouest par la Méditerranée. Que dirai-je maintenant de tous les souvenirs et de toutes les pensées qui assiégent alors l'esprit en présence d'un tel panorama? Pour moi, qui depuis 1852 avais tant voyagé dans la Palestine où j'avais visité près de deux mille localités, j'éprouvai un plaisir infini à refaire comme en un instant, par un simple coup d'œil, toutes les longues et fatigantes explorations que j'y avais accomplies à plusieurs reprises. J'apercevais toutes les montagnes que j'avais gravies, toutes les vallées que j'avais parcourues, mais tellement rapprochées par la perspective que les intervalles s'évanouissaient et qu'elles semblaient toutes comparaître et accourir en quelque sorte devant

moi, afin de me permettre de les examiner dans leur ensemble, après les avoir étudiées séparément et en détail. J'aurais volontiers donné un libre cours à mon admiration et consacré plusieurs heures à cette espèce de revue générale de la Terre sainte, depuis Dan jusqu'à Bersabée, pour employer les expressions de l'Écriture; mais un vent violent et glacé balayait l'observatoire aérien où j'étais placé, et, avant de redescendre de ce sommet, j'avais à considérer les ruines qui le couronnent. Ces ruines consistent en une enceinte circulaire dont les arasements seuls sont visibles; elle avait été bâtie en belles pierres de taille et environnait un cône rocheux dont les flancs ont été jadis exploités comme carrière, et au centre duquel a été creusée une sorte de chambre à ciel ouvert que j'incline à regarder comme un sanctuaire païen d'une époque très-reculée. Là, à mon avis, était adoré le dieu Baal, ou peut-être la montagne elle-même divinisée et confondue avec la divinité dont elle portait quelquefois le nom, comme le prouve la désignation de Baal-Hermon par laquelle la Bible la signale en deux passages différents. Cet endroit, en effet, est le point culminant du Djebel ech-Cheikh. A l'angle sud-ouest de ce même cône gisent sur le sol les débris renversés d'un temple construit avec des blocs d'un bel appareil, les uns complétement aplanis, les autres légèrement relevés en bossage, et qui doit être celui dont parle saint Jérome dans le passage cité plus haut. Ce cône et ce temple sont ensevelis sous une épaisse couche de neige pendant les trois quarts au moins de l'année, et c'était là le haut-lieu le plus élevé et de l'accès le plus difficile que fréquentaient les anciens Chananéens. A l'époque de saint Jérôme il était encore l'objet d'un culte spécial de la part des païens.

De même que Tyr, Damas était en dehors du cercle proprement dit de mes recherches; mais cette grande cité, l'une des plus anciennes et des plus importantes de la Syrie, avait été également dans des rapports si étroits et si incessants avec la Palestine, surtout avec ses districts du nord, c'est-à-dire avec la Galilée, que je ne pouvais pas la laisser en dehors de mon programme et de mon itinéraire. Je m'y acheminai donc par une route assez rarement suivie par les voyageurs, à travers le Grand-Hermon. Les remparts de cette ville, plusieurs fois réparés, mais dont les assises inférieures, sans être antiques, sont néanmoins antérieures à l'invasion musulmane, ses principales portes qui sont de la même époque,

sa citadelle à moitié détruite, bâtie avec les ruines et sur l'emplacement d'une autre plus ancienne, sa grande mosquée surtout avec ses divers minarets, ses beaux portiques et son immense parvis, furent naturellement l'objet de mon examen. Ce vaste édifice, comme on le sait, n'est autre chose qu'une ancienne basilique chrétienne qui paraît avoir remplacé elle-même un temple païen. Longtemps interdit aux chrétiens sous peine de mort, il peut maintenant être visité par eux, moyennant une gratification plus ou moins considérable qui se monte d'ordinaire à une vingtaine de francs. On y admire de nombreuses colonnes surmontées de chapiteaux corinthiens et des mosaïques byzantines assez bien conservées. Au-dessus d'une belle porte extérieure à moitié ensevelie actuellement, et richement décorée, j'ai lu l'inscription grecque suivante déjà relevée sans doute par d'autres voyageurs :

✝ ΒΑϹΙΛΙΑϹΟΥΧΕΒΑϹΙΛΙΑΠΑΝΤΩΝΤΩΝΑΙΩΝΩΝ
ΚΑΙΗΔΕϹΠΟΤΙΑϹΟΥΕΝΠΑϹΗΓΕΝΕΑΚΑΙΓΕΝΕΑ ✝

« Ta royauté, ô Christ, est une royauté qui embrasse tous les siècles, et ta domination s'étend à tous de génération en génération. »

Cette inscription est probablement contemporaine de la fondation même de la basilique, qui passe pour remonter à Arcadius, fils de Théodose, et par conséquent elle date de la fin du IVe siècle ou des premières années du Ve. Si elle a été respectée jusqu'à présent dans une ville aussi fanatique que Damas, c'est d'abord que les musulmans ne la comprennent pas, et qu'ensuite il faut, pour la voir, monter, au moyen d'une échelle, sur les terrasses d'un bazar.

On n'ignore pas qu'en 1860, en même temps que des massacres affreux avaient lieu à Damas, le quartier chrétien fut complétement incendié, même l'hôpital français, où tant de malheureux appartenant à toutes les religions avaient été soignés avec le désintéressement le plus dévoué. Ce quartier est aujourd'hui presque entièrement rebâti, et l'hôpital français, relevé de ses ruines, continue, comme par le passé, à être le refuge de toutes les misères. Pendant tout le cours de l'épidémie cholérique qui vient de sévir si cruellement à Damas, où plus de 10,000 victimes ont succombé au fléau, nos sœurs de charité, secondées par nos Lazaristes, ont, nuit et jour, vaillamment fait leur devoir en prodiguant

à tous les malades leurs soins, leurs conseils et leurs remèdes. Elles ont ainsi honoré, non-seulement le nom chrétien, mais encore celui de la France, en ne se vengeant que par des bienfaits des persécutions et des outrages qu'elles ont essuyés il y a peu d'années.

Il est impossible de visiter Damas sans qu'aussitôt le souvenir de saint Paul ne se présente à l'esprit. On montre encore dans la rue Droite l'emplacement de la maison de Jude, où le terrible persécuteur de l'Église, appelé à devenir le grand apôtre des nations, reçut l'hospitalité et où Ananias lui imposa les mains et lui rendit la vue. On montre aussi sur les remparts l'endroit d'où il aurait été descendu dans une corbeille pour échapper aux Juifs qui voulaient le mettre à mort. Enfin, à l'entrée et tout près de la ville, on signale le lieu où, ébloui d'une lumière éclatante, il aurait été terrassé par une force divine, pendant qu'une voix céleste lui disait : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? »

3. Et cum iter faceret, contigit ut appropinquaret Damasco; et subito circumfulsit eum lux de cœlo.

4. Et cadens in terram audivit vocem dicentem sibi : Saule, Saule, quid me persequeris? (*Actes des apôtres*, c. IX, v. 3 et 4.)

Cette tradition est relativement assez récente, et, d'après une autre qui est beaucoup plus ancienne, le fait raconté dans le passage précédent se serait passé ailleurs, près du village actuel de Kaukab, à 12 kilomètres environ de Damas.

J'incline, pour mon compte, à adopter pleinement cette dernière opinion, car elle remonte à une date voisine de la primitive Église et ensuite elle est confirmée par deux témoignages qui me paraissent concluants. M'étant transporté, en effet, à Kaukab pour étudier, selon mon habitude, la question sur les lieux mêmes, j'ai remarqué, au pied de ce village et sur la route de Jérusalem à Damas, les vestiges d'un édifice tourné de l'ouest à l'est et que les habitants de l'endroit appellent encore *Kniseh* ou *l'église*. Il en subsiste encore le seuil d'une porte et deux fragments de colonnes. Le reste est enseveli sous un amas de terre et de décombres, et sous des tombes musulmanes. Comme saint Paul avait eu la vision miraculeuse qui le convertit pendant qu'il cheminait sur la route de Jérusalem à Damas et qu'il approchait de cette dernière ville, c'est sur cette route également qu'avait dû être construit le sanctuaire destiné à

perpétuer ce grand événement. Or l'église dont je signale les débris est sur les bords de la route et non dans le village. En second lieu, à cinq minutes de Kaukab, s'élève une colline toute couverte de blocs basaltiques et qui semble être un ancien volcan. Ni ses flancs ni son sommet ne m'ont offert les traces d'aucune construction antique; mais ayant demandé à un métualy qui me servait de guide comment elle s'appelait, il m'a répondu à plusieurs reprises qu'elle portait de temps immémorial le nom de *Tell mar Boulos, Colline de Saint-Paul.* Le nom attaché à cette colline et les ruines de l'église que je viens de mentionner témoignent, selon moi, en faveur de la tradition qui place à Kaukab le fait mémorable dont il s'agit en ce moment.

De Damas, j'allai payer mon juste tribut d'admiration aux ruines gigantesques de Baalbek dans la Cœlésyrie, en visitant, chemin faisant, celles d'Abila et de Chalcis; puis je rentrai dans les limites de la haute Galilée, dont j'achevai de parcourir les villages que je n'avais point encore examinés. J'explorai ensuite la plus grande partie du district de Saïda, l'antique Sidon, ville que j'avais déjà visitée à plusieurs reprises. Je découvris également dans cette dernière tournée quelques localités anciennes qui paraissent avoir échappé à mes devanciers. Des pluies torrentielles et presque continuelles me forcèrent alors d'interrompre mes recherches. J'avais d'ailleurs à peu près épuisé les ressources qui avaient été mises à ma disposition, et il ne me restait plus que la somme nécessaire pour retourner en France. Je m'acheminai donc vers Beyrouth, où je m'embarquai le 11 décembre pour Marseille.

Telle est, Monsieur le Ministre, l'analyse fidèle, mais très-succincte, de la mission dont vous aviez daigné me charger pour la Palestine. J'ai visité environ huit cents localités, dont une centaine au moins n'étaient marquées sur aucune carte. Il m'est permis, je crois, de dire que je n'ai épargné aucune fatigue, ni reculé devant aucune difficulté pour répondre à la confiance que Votre Excellence avait mise en moi. Malgré les chaleurs extraordinaires qui ont régné en Palestine jusqu'au 15 octobre, malgré aussi le choléra qui a sévi dans plusieurs des contrées que j'avais à parcourir, j'ai poursuivi constamment mes pénibles explorations. Je vais maintenant coordonner toutes mes notes et elles serviront de base à un ouvrage qui aura probablement trois volumes et qui comprendra la haute et la basse Galilée, la Décapole, Tyr, Sidon,

Damas et Baalbek. Une carte détaillée, comme dans mes précédents travaux sur la Judée et sur la Samarie, permettra au lecteur de me suivre facilement à travers le réseau quelquefois assez compliqué de mes marches et de mes investigations.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, avec le plus profond respect,

le très-humble serviteur de Votre Excellence,

V. Guérin.

MÉMOIRE

SUR

UNE MISSION EN HONGRIE,

PAR M. SAYOUS.

26 août 1875.

Monsieur le Ministre,

La mission que vous avez bien voulu me confier au printemps de 1875 avait un double objet. Je devais profiter des occasions qui pouvaient se présenter de compléter nos collections scientifiques en ce qui concerne la Hongrie, et je devais compléter mes propres recherches depuis longtemps commencées sur l'histoire de ce pays.

Je n'insisterai pas dans le présent rapport sur le premier but de ma mission, lequel a déjà fait l'objet d'une correspondance avec votre ministère et les chefs de plusieurs de nos établissements, entre autres M. l'Administrateur général de la bibliothèque Nationale. Je me bornerai à rappeler que j'ai pu négocier un échange de crânes entre le Muséum et la Société d'anthropologie, d'une part, M. le pasteur et député Szilády, de l'autre; que M. le professeur d'anatomie Lenhossék m'a promis pour les mêmes établissements des présents considérables; que j'ai fait exécuter des photographies d'un crâne historique du musée de Pesth, remontant au commencement du xe siècle, ayant par conséquent une grande valeur anthropologique. Laissant de côté cet ordre de questions dans lesquelles ma compétence n'était pas suffisante pour me permettre d'être autre chose qu'un intermédiaire, je rappellerai que j'ai négocié un échange entre les précieux doubles du Musée national de Pesth et les publications du ministère; qu'en outre l'Académie hongroise m'a promis ses publications historiques et pour la bibliothèque Nationale et pour celle de l'Institut. Dans ces diverses tractations

comme dans mes recherches personnelles, lesquelles ont eu lieu presque toutes dans la ville de Pesth, malgré quelques excursions dans les comitats du centre et du nord, j'ai eu particulièrement à me louer de M. Paul Hunfalvy, bibliothécaire de l'Académie, de M. Horváth, bibliothécaire de l'Université, de M. l'abbé Fraknói, bibliothécaire du Musée national, le Hongrois qui connaît le mieux les archives de son pays; enfin de M. François Pulszky, directeur du Musée national.

Je passe à mes travaux historiques, auxquels sera consacrée toute la suite de ce rapport. Ils n'étaient pas destinés à une étude spéciale, soit par sa nature, soit par l'étendue chronologique des faits à étudier : mon désir était de compléter sur tous les points les données que m'avaient fournies, et les bibliothèques de Paris, et ma bibliothèque personnelle, et mes precédents voyages en Hongrie. J'ai été assez heureux, grâce aux facilités qu'on a eu l'obligeance de m'accorder, pour accomplir cette tâche avec une rapidité relative. Aussi je me propose ici, non pas d'approfondir un point particulier de l'histoire de Hongrie, mais de classer les diverses sources qui permettent de reconstruire cette histoire, sans distinguer mes recherches récentes des recherches que j'ai poursuivies à d'autres époques, de peur de compliquer mon exposé dans toutes ses parties. Une étude générale comme celle-ci n'ayant jamais été entreprise ni en Allemagne ni en Hongrie, dans aucune langue, se fera peut-être pardonner, à cause de la nouveauté, quelque sécheresse et quelque longueur.

Les documents de toute espèce relatifs à l'histoire de Hongrie jusqu'en 1815 peuvent se ramener à quatre grandes catégories : les archives et collections de manuscrits; les recueils de pièces officielles, de diplômes; les chroniques rédigées par des contemporains ou par des auteurs qui n'étaient pas trop éloignés des événements; enfin les ouvrages composés à une certaine distance des événements par des historiens, les ouvrages historiques proprement dits[1], modernes, très-modernes même pour la plupart.

Ces grandes catégories doivent être subdivisées, au moins les trois dernières, la première ne comportant pas une longue étude en dehors du pays même. Les pièces, les chroniques, les histoires

[1] Les travaux philologiques, géographiques, etc. de nos contemporains ou de leurs devanciers seront rangés dans cette catégorie.

peuvent être de provenance hongroise ou de provenance étrangère. En outre il est difficile de ne pas classer à part, entre ce qui est purement national et ce qui est complétement étranger, les documents de source autrichienne, ou bohême, ou croate, en un mot ceux qui émanent d'un des pays dont la vie a été souvent mêlée à celle du peuple magyar. Nous aurons donc à distinguer les pièces, chroniques et histoires de provenance hongroise, austro-slave, étrangère.

I

ARCHIVES ET COLLECTIONS DE MANUSCRITS, ETC.

Deux causes contribuent à la complication et à la dispersion des archives hongroises [1] : d'abord le caractère même de l'histoire et des institutions nationales, surtout depuis le XVIe siècle jusqu'à ces dernières années, caractère aussi opposé que possible à la centralisation; ensuite une lente et sourde lutte entre la nation et la cour de Vienne, l'une et l'autre voulant attirer à elles les archives, signe et gage pour l'une d'indépendance, pour l'autre de domination. Cependant les Magyars auraient tort d'en vouloir à la maison de Habsbourg; car avant 1526, date de l'avénement de cette maison au trône de Saint-Étienne, nous n'avons que des notions confuses sur les anciennes archives royales, tandis que depuis lors des collections sérieuses et durables ont commencé. Il n'en est pas moins vrai que l'on comprend le désir des Hongrois d'augmenter les archives de leur capitale, désir en partie réalisé aujourd'hui, bien que Vienne ait conservé les *Ungarische Acten* des secrètes Archives impériales et royales et celles de la Chambre impériale, précieuses collections où les chercheurs modernes ont puisé et puiseront longtemps encore.

Bude possède les archives de la Chambre royale hongroise, essentiellement relatives à l'histoire financière et datant seulement de 1618, mais ayant recueilli par deshérence ou confiscation les parchemins, même politiques et remontant jusqu'au moyen âge, de plusieurs grandes familles, — les archives du Palatin fondées par

[1] La meilleure étude générale qui en ait encore été faite est la préface des *Magyar országgyülési Emlékek* (Monuments des Diètes hongroises), Budapest, 1874, publication de l'Académie, par M. Fraknói. Je me sers de ce travail après l'avoir en partie vérifié dans des visites aux archives de Bude et à quelques autres.

la Diète de 1723, celles du Pays fondées par celle de 1790, et qui s'enrichissent tous les jours, — celles de la Chancellerie royale magyare, enfin celles du gouvernement de Transylvanie, qui datent de la réunion de cette principauté aux États de la maison d'Autriche, c'est-à-dire de la fin du XVIIe siècle. On peut compter encore parmi les archives ayant un caractère public celles des Saxons transylvains à Hermannstadt, et celles d'Agram pour le royaume distinct, mais uni, de Croatie.

Ces diverses archives publiques et générales ne sont pas les seules qui aient servi et servent encore à restituer le passé de la Hongrie. Les nombreux chercheurs dont nous indiquerons plus loin les publications les ont mises à contribution, comme cela était inévitable, mais ils ont fouillé plus activement les archives particulières et locales. Au premier rang de celles-ci il faut placer celles des grandes familles, les Batthyány, les Erdœdy, les Károlyi, les Teleky, etc., conservées dans leurs châteaux, souvent avec beaucoup de soin, quelquefois avec négligence. Ce sont surtout les recueils très-modernes qui ont profité de ces trésors de famille, longtemps d'un difficile accès, aujourd'hui généreusement ouverts aux travailleurs sérieux. Viennent ensuite les évêchés et les monastères, particulièrement l'archevêché primatial de Gran et la maîtresse abbaye des Bénédictins sur le mont de Pannonie. Enfin il faut indiquer les archives des Comitats, d'où l'on a tiré beaucoup de pièces précieuses concernant le plus souvent des questions locales, quelquefois même des intérêts nationaux. Il n'y a pas jusqu'à de simples établissements d'instruction, comme le collége réformé de Debreczin, qui peuvent montrer avec orgueil des parchemins des rois ou des princes de Transylvanie.

Cette excessive dispersion n'a pas arrêté, comme on le verra, les érudits magyars depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, et s'il est encore impossible de dresser un inventaire complet des richesses historiques de leur pays, du moins on peut dire que le domaine de l'inconnu se restreint tous les jours, et que déjà l'on est arrivé au point où, à côté des pièces d'un haut intérêt, sont exhumés des documents qui ne servent qu'à confirmer une quatrième, une cinquième ou une vingtième fois des faits dûment constatés.

La Hongrie ayant été mêlée à diverses époques, soit à la politique générale, soit à la politique de telle ou telle maison souveraine,

les archives étrangères recèlent des documents qui font partie intégrante de son histoire. Aussi n'ont-elles pas été oubliées : celles de Bruxelles et de Londres pour l'époque de Charles-Quint et de Ferdinand, celles du ministère des affaires étrangères de Paris et celles de Londres encore pour les alliances de Louis XIV avec les mécontents hongrois, celles de Naples pour les campagnes des rois angevins, et celles de Venise pour une lutte séculaire sur les côtes de l'Adriatique; bien d'autres encore, fouillées depuis vingt ou trente ans par des chercheurs tels que MM. Simonyi, Hatvani, Ováry, Petrovics, ont apporté leur pierre [1] au monument national.

A côté des archives proprement dites il faut placer les collections de manuscrits. Ceux de l'Académie et du Musée national qui ont une valeur historique ont été en général publiés; je n'aurais à signaler que quelques-uns des manuscrits de Nicolas Bethlen (fin du XVIIe siècle), une partie des notes de Pétrovics et le manuscrit de Szirmay sur les Jacobins de 1794. Mais il y en a d'autres qui ont de l'importance en tant que manuscrits, à cause de leur date ou de leur belle exécution. La célèbre bibliothèque de Mathias Corvin a été dispersée dans toute l'Europe, et la patrie de ce roi n'en a conservé que douze volumes, dont trois dans la bibliothèque Teleky à Maros-Vásárhely ; comme ce ne sont que des copies d'auteurs anciens sacrés ou profanes, ces exemplaires ne sont qu'indirectement des sources de l'histoire hongroise, d'autant plus qu'ils sont pour la plupart l'œuvre de copistes florentins; ils attestent seulement la part prise par le gouvernement hongrois du XVe siècle à la renaissance des lettres antiques. De même il existe de nombreux *codices* renfermant les plus anciens monuments de la langue, dont une partie seulement a été imprimée : ils sont presque tous consacrés à des légendes dépourvues de caractère national, et n'offrent par conséquent d'intérêt que pour l'histoire de la philologie [2]. Les diverses bibliothèques, celle de l'Académie surtout, n'en renferment pas moins d'une quarantaine. Donnons une place à part au *Dubniczense Chronicon,* qui contient une courte biographie des rois du moyen âge, et au *Pray-Codex,* où se trouve une prière funéraire, le plus ancien monument de la langue, peut-être du XIIe siècle.

La bibliothèque de Vienne abonde en richesses de ce genre :

[1] Voir au II.
[2] Voir au IV.

elle possède non-seulement sept des plus beaux volumes de la *Corvina,* entre autres le magnifique Saint-Jérôme (*in Marcum*), mais aussi la plus vieille traduction de l'Ancien Testament en magyar (*Bécsi ou Wiener Codex*) et les plus anciens manuscrits de chroniques telles que le Notaire anonyme et Thuróczy. La bibliothèque de l'abbaye de Mœlk, située sur le Danube entre Linz et Vienne, est aussi l'une de celles où l'on a trouvé le plus de manuscrits, surtout les textes des plus anciennes lois. Hors de l'empire Austro-Hongrois, les restes de la bibliothèque de Mathias sont nombreux à Munich, à Wolfenbüttel, à Bruxelles, à Paris, etc. Nous possédons aussi dans le fonds Dupuy de la bibliothèque Nationale et surtout dans la collection Godefroy, propriété de l'Institut de France, des documents précieux sur l'histoire des princes transylvains et de leurs alliances pendant la première moitié du XVIIe siècle.

Aux archives et aux collections de manuscrits il est naturel de joindre les musées historiques, et dans le sens le plus général les monuments. Malheureusement nul pays n'est plus pauvre que la Hongrie en architecture, à cause des ravages des Turcs : les seules contrées du nord qui y ont échappé ont conservé quelques belles églises gothiques, telles que celle de Kaschau, et les ruines encore grandioses des châteaux du bord du Waag et du palais de Visegrad sur le Danube. Les restes des monuments romains de la Dacie, et leurs inscriptions expliquées par MM. Ernest Desjardins et Floris Romer[1], n'appartiennent pas à l'histoire nationale des Magyars, puisqu'ils sont antérieurs à leur arrivée. En revanche, le musée de Pesth[2] offre à l'étude de l'historien, outre les objets qui remontent au temps des Avares, selon M. F. Pulszky[3], une suite complète de pièces de monnaie depuis les premiers rois jusqu'à nos jours, les sceaux des différents pouvoirs et des différentes villes, les bijoux des grands seigneurs et des grandes dames, les armes attribuées aux plus célèbres guerriers.

Pour cette branche des documents comme pour celles précédemment indiquées, Vienne renferme dans ses palais un complé-

[1] *Acta musæi nationalis hungarici*, in-fol. Pesth, 1873.

[2] M. Floris Romer est aussi l'auteur d'un savant catalogue de ce musée, en plusieurs langues.

[3] *A Magyarországi Avar Leletekröl*, mémoire lu à l'Académie en 1874. (Des objets avares trouvés en Hongrie.)

ment indispensable : il faut visiter l'*Ambraser Sammlung* pour les armes hongroises et turques, et les collections du Hof pour les médailles et pièces d'orfévrerie commémoratives. Quant aux estampes contemporaines des événements, elles se trouvent pour la plupart en tête ou dans le corps des ouvrages publiés en si grand nombre à partir du XVIe siècle, et dont il sera question au chapitre III.

II

PIÈCES OFFICIELLES, DIPLÔMES, LETTRES [1].

A. — Pièces de provenance magyare.

Il faut citer avant tout trois recueils volumineux dus à l'érudition nationale dans la seconde moitié du dernier siècle et au commencement de celui-ci. Les deux premiers, les *Annales* de Pray [2] et l'*Historia critica* de Katona [3], ne sont pas sans doute de pures collections de documents, puisque l'un présente un récit continu, l'autre une série de discussions quelquefois minutieuses ou puériles; mais dans l'une comme dans l'autre les documents emportent le reste de l'ouvrage. Quant au *Codex diplomaticus* de Fejér [4], il ne consiste que dans une immense série de documents accompagnés de quelques notes. Remontant tous les trois aussi haut que possible dans l'histoire des Hongrois et même au delà, ils s'arrêtent, Pray en 1554, Katona en 1810, Fejér en 1439.

Si complet que paraisse le *Codex diplomaticus* pour le moyen âge, des recherches récentes ont permis d'y ajouter un riche supplément pour la période des rois de la dynastie d'Arpád, laquelle s'arrête en 1301 : ce supplément, publié par M. Wenzel, forme une des séries des *Monumenta Hungariæ historica* [5], collection de

[1] Il va sans dire (et cette observation s'applique aussi aux autres catégories) que j'entreprends seulement une classification des sources de quelque importance, et non pas une liste complète des documents et ouvrages apportant une contribution accidentelle à l'histoire hongroise.

[2] Vindobonæ, 5 vol. in-fol., 1764.

[3] Pestini, in-8°, 1779, 42 vol.

[4] Budæ, in-8°, 1830, 10 tomes dont la plupart ont cinq ou six volumes. Aussi lorsqu'on renvoie au *Codex diplomaticus*, on met souvent avant le numéro de la page deux chiffres romains, dont le premier désigne le tome, le second le volume.

[5] La collection totale compte aujourd'hui, dans ses diverses séries, environ

l'Académie hongroise qui s'accroît chaque année de plusieurs volumes. Il faut toutefois remarquer que le *Codex diplomaticus* et son supplément, où domine l'élément ecclésiastique, ne sont ni l'un ni l'autre composés uniquement de pièces nouvelles, et que M. Wenzel puise dans Migne ou dans les *Monumenta* de Theiner [1], comme Fejér puisait dans Rainaldi ou dans Farlati. Les diverses archives hongroises dont il a été question plus haut n'en sont pas moins la provenance principale de ces quatre grands recueils.

Il en est de plus spéciaux, et concernant, soit des rapports d'une nature exceptionnelle, comme ceux des Hongrois et de l'administration ottomanne pendant l'occupation turque [2], soit une région très-bornée, comme les recherches documentaires de C. Wagner sur les comitats de Zips et de Sáros [3], soit enfin une série particulière d'institutions, tels que la collection des conciles nationaux de Péterfy [4], ou les études de Batthyány sur les évêques de Csanád [5]. En outre presque tous les ouvrages dont il sera question plus loin s'appuient sur des documents dont il serait impossible de dresser ici la liste.

Mais nous avons réservé une série très-importante, celle des actes législatifs, des lois votées par les diètes et promulguées par le pouvoir royal. Depuis Marie-Thérèse jusqu'à nos jours chaque diète a son journal [6], et les moyens de publicité pour les décisions gouvernementales abondent de plus en plus. Mais les périodes antérieures sont, sous ce rapport, plus difficiles à reconstruire : c'est par exception que nous possédons le discours de Szluha en 1722, si important pour le vote de la Pragmatique-Sanction [7]. Déjà Kovächich avait suivi attentivement les *Vestigia*

70 vol., et s'augmente rapidement. Les deux principales séries, *Scriptores* et *Diplomata*, en ont en tout 50. C'est dans les *Diplomata* que se trouvent les 10 vol. de l'*Arpádkori uj okmánytár* (Nouveaux documents du temps des Arpád), supplément à Fejér dont il est ici question.

[1] *Vetera monumenta historica Hungariam sacram illustrantia*, Romæ, 1859.

[2] *Török-magyar-kori történelmi emlékek*, recueillis par MM. Szilágyi et Szilády, et publiés par l'Académie, 8 vol. in-8°, Pesth, 1863-1871.

[3] *Analecta Scepusii sacri et profani*, Viennæ, 1774, 4 vol. in-8°.

[4] *Sacra concilia Ecclesiæ Rom-Cath. in regno Hungariæ celebrata* (1016-1715), Posonii, 1741, 2 vol. in-fol.

[5] *Series episcoporum Csanád.* Albæ carolinæ, 1790, 2 vol. in-4°.

[6] *Országgyülès naplójai (Acta diætalia)*, 1 vol. in-fol. pour chaque diète, le plus souvent en hongrois et en latin.

[7] Dans Salamon : *A magyar Királyi szék betöltése*, Pesth, 1866.

comitiorum apud Hungaros[1] à travers l'histoire; cette tâche a été reprise par M. Fraknói[2], avec beaucoup de science et de critique, pour la période embrouillée des XVIe et XVIIe siècles. Les lois des rois Arpád ont été collationnées par Endlicher[3] sur les meilleurs manuscrits. Le *Corpus juris hungarici*[4] renferme les lois des XVe, XVIe et XVIIe siècles : il commence par un ouvrage, qui a été souvent publié à part, du grand jurisconsulte et homme d'État Verböczy[5], ouvrage qui n'est pas seulement un résumé authentique et autorisé des coutumes magyares au commencement du XVIe siècle, mais qui est aussi tout rempli d'allusions politiques et tout frémissant des passions de la petite noblesse.

Restent les recueils de lettres, que nous envisagerons à part, tout en rappelant que les ouvrages déjà cités, surtout celui de Pray, en contiennent beaucoup. La série des lettres proprement dites, de celles qui sont autre chose que de simples rescrits, commence avec Jean Hunyade, sur la limite du moyen âge et des temps modernes[6]. Le second Hunyade, le roi Mathias Corvin, en a écrit un grand nombre, qui forment une source historique de premier ordre[7]. Après sa mort, les habitudes épistolaires deviennent générales parmi les hommes d'État, et l'on voit commencer la série des *Epistolæ Procerum* de Pray[8] qui continuera pendant deux siècles. A côté de ce recueil varié, trois prélats politiques et négociateurs, Pierre de Varda[9], Verancsics[10], Pázmány[11], qui savent manier plusieurs langues, ainsi que les intérêts les plus divers du domaine

[1] Budæ, 1790, in-8°, 4 vol. y compris les suppléments.

[2] *Monumenta comitialia*, publiés par l'Académie. Le 2e vol. est de 1875.

[3] *Monumenta Arpadiana*, Saint-Gall, 1849.

[4] 2 vol. in-fol., Tyrnaviæ, 1741. Notons aussi la *Forma processus judicii criminalis*, Tyrnaviæ, 1697.

[5] *Decretum tripartitum juris consuetudinarii inclyti regni Hungariæ*, dont une multitude d'éditions ont paru en latin ou en magyar, à partir de 1522.

[6] *Epistolarum Joannis de Zredna, etc.* (dans les *Scriptores rerum hungaricarum* de Schwandtner).

[7] *Epistolæ Matthiæ Corvini*, Cassoviæ, 1743.

[8] Posonii, 1806, 3 vol.

[9] *Petri de Varda epistolæ*, Posonii, 1786, in-4°.

[10] Les lettres de Verancsics, les récits de ses ambassades et ses essais historiques forment une grande partie de la série *Scriptores* des *Monumenta* publiés par l'Académie (t. II, III et suiv. de cette série).

[11] Les lettres de Pázmány sont éparses dans divers recueils. Voy. surtout l'ouvrage de M. Fraknói sur ce prélat, en 3 vol. *Pázmány és Kora*, Pesth, 1869.

temporel et du domaine spirituel, contribuent à éclaircir des événements embrouillés, avec des hommes d'épée et de gouvernement tels qu'Étienne Báthory[1] ou le Palatin Nicolas Eszterházy[2].

Mais à côté de la Hongrie proprement dite, les Magyars de Transylvanie ont eu des princes habiles et instruits dont les lettres sont précieuses à consulter, Gabriel Bethlen, surtout les deux Georges Rákóczy[3]. Plus tard un autre Rákóczy plus célèbre, l'allié de Louis XIV, laissera de riches archives, où puiseront M. Thaly[4] et M. Fiedler[5], et jusque dans l'exil de ce guerrier malheureux, l'un de ses fidèles compagnons, Koloman Mikes, écrira ses curieuses *Lettres de Turquie*[6]. Dans une époque plus rapprochée de la nôtre viendra la correspondance du comte Dessewffy avec le poëte Kazinczy[7].

B. — Pièces de provenance austro-slave.

La couronne de Hongrie appartenant depuis trois siècles et demi à la maison d'Autriche, après avoir été longtemps convoitée par elle, il n'est pas surprenant que les savants autrichiens aient eu à recueillir bien des matériaux intéressant l'histoire hongroise. C'est en effet toute une partie, et non pas la moins importante, des deux vastes publications de l'Académie de Vienne, les *Archives*[8] et les *Fontes rerum austriacarum*[9] : MM. Chmel, Firnhaber, Zeibig ont surtout éclairci les longues et sourdes luttes du xve siècle, la politique à la fois vacillante et tenace de Frédéric III et de son fils; MM. Teutsch et Krones, les institutions des villes allemandes

[1] *Sigismundi Augusti nec non Stephani Batorii epistolæ, Lipsiæ*, 1703.

[2] Dans trois recueils différents : 1° quelques lettres traduites en latin, *Ill. Domini Esterhazy literæ, etc.*, Viennæ, 1664; — 2° recueil de M. Toldy (en magyar), Pesth, 1852; — 3° recueil de M. Ráth, Pesth, 1861, 8° vol. du *Magyar történelmi tár.*

[3] Recueillies par M. Szilágyi : t. XXI, XXIII, XXIV des *Diplomata*, lettres en hongrois, en français, en latin.

[4] *Had és belügy* (guerre et intérieur), 3 vol. de l'*Archivum Rákóczyanum* publié par l'Académie, Pesth, 1873.

[5] *Actenstücke zur Geschichte Franz Rákóczy's* (t. IX et XVII des *Fontes rerum austriacarum*, Vienne, 1855 et 1858).

[6] *Törökországi levelek*, Szombáthelyen, 1794.

[7] *Gróf Dessewffy József levelezése Kazinczy Ferenczhez*, 3 vol., Pesth, 1860.

[8] *Archiv für Kunde œsterreichischer Geschichtsquellen*, t. I, III, V, VIII, XXII, XXIV, XXXI, XXXIV, XXXVII, XL, XLIII.

[9] T. VII, X, XII, XIII, XIV, XV, XIX, XX, XXXII.

dans le royaume de Saint-Étienne, MM. Höfler et Gindely, la politique des Habsbourg aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Des publications particulières ont complété ou précédé ces entreprises collectives. Citons en particulier l'histoire documentée de Ferdinand Ier par Bucholtz [1], les pièces relatives aux relations entre l'Autriche et la Porte par Gévay [2], les *Monumenta habsburgica* de Chmel [3], et l'Autriche sous Frédéric III [4], de M. Kurz. Les autres ouvrages que nous pourrions citer ici seront mieux à leur place à titre de chroniques ou d'histoires.

Toutefois nous ne pouvons terminer l'étude des pièces d'origine autrichienne sans indiquer quelques correspondances politiques : celle du prince Eugène, en langue allemande [5], où il est souvent question des troupes hongroises et de leurs chefs ; celles de Joseph II avec Léopold et Marie-Thérèse [6] et avec Catherine de Russie [7], toutes deux publiées par M. d'Arneth ; celles de Thugut Clerfayt et Würmser avec leur gouvernement, imprimées par M. de Vivenot [8].

Si les Hongrois ont eu dans les Habsbourg des souverains à l'égard desquels il s'efforçaient avec des succès divers de maintenir leur indépendance, ils ont eu dans les Slaves du Sud, Croates et Dalmates, des sujets ou des vassaux qui à leur tour s'efforçaient de maintenir leur indépendance contre les Hongrois. Aussi des collections de pièces relatives à ces peuples rentrent-elles dans les matériaux de leur histoire : citons avant tout l'*Illyricum sacram* de Farlati [9], et les *Acta croatica* de Kukuljevitch [10], difficiles à aborder

[1] *Geschichte der Regierung Ferdinand des Ersten*, Vienne, 1831, 9 vol., surtout le dernier.

[2] *Urkunden und Actenstücke zur Geschichte der Verhältnisse zwischen Œsterreich, Ungarn und der Pforte*, 3 vol. in-4°, 1838.

[3] Vienne, 3 vol., 1854.

[4] Vienne, 1832, 2 vol. in-8°. (Il faut remarquer que l'empereur Frédéric III (1439-1493) est quelquefois appelé Frédéric IV, à titre d'archiduc d'Autriche.)

[5] *Sammlung der hinterlassenen politischen Schriften des Prinzen Eugens von Savoyen*, Tubingen, 1811. — Citons aussi, à ce point de vue, les *Principes de stratégie* de l'archiduc Charles, sur la campagne de 1796 en Allemagne.

[6] *Maria-Theresia und Joseph II, Ihre Correspondenz*, 3 vol.

[7] *Joseph II und Katharina von Russland : ihr Briefwechsel*, Vienne, 1866.

[8] *Thugut, Clerfayt und Würmser*, Vienne, 1869.

[9] Venetiis, 1751, 8 vol in-fol.

[10] U Zagrebu, 1863, in-4°.

pour la plupart, étant écrits en langue slave. Il convient d'y ajouter le *De Regno Dalmatiæ et Croatiæ*[1] de Lucius, qui sans doute présente un récit suivi des événements jusqu'au xve siècle, et qui contient de véritables chroniques, telles que celles de Paulus de Paulo et de Thomas de Spalato, mais qui consiste surtout dans une série de diplômes et de priviléges accordés par les rois magyars à leurs alliés douteux contre Venise, à leurs sujets intermittents de la côte italo-slave de l'Adriatique.

C. — Pièces de provenance étrangère.

Si le royaume de Saint-Étienne passe avec raison pour un des pays de l'Europe les plus caractérisés et les plus isolés au point de vue de la race et de la langue, il n'en est pas moins vrai que ce sol fertile et ce peuple de braves ont été gouvernés et convoités par plusieurs maisons souveraines étrangères : de là des rapports d'alliance ou d'hostilité qui ont laissé des traces dans les archives du nord et du midi, et qui sont plus complétement révélés par des publications en grande partie récentes.

L'Italie se présente la première par ordre de date, et sous deux aspects différents, Naples et Venise. La politique des Angevins des Deux-Siciles dès le célèbre frère de saint Louis Charles d'Anjou, celle de ses descendants les Angevins de Hongrie à l'égard du royaume de Naples pendant le xive siècle, la lutte du roi Louis Ier contre Venise, tels sont les grands faits expliqués par la collection de M. Wenzel[2], utile même pour l'histoire de France[3]. M. Wenzel et quelques-uns de ses confrères ont aussi extrait des archives de Venise[4] des détails concernant des projets d'union entre les dynasties hongroises et les maisons de France et de Milan. Sur une époque plus rapprochée de nous, le xviiie siècle, l'Académie de Vienne a publié[5] une série intéressante : les rapports des ambassadeurs véni-

[1] Amstelodami, 1678, in-fol.

[2] *Magyar diplomacziai emlékek az Anjou-Korból* (Monuments diplomatiques du temps de la maison d'Anjou), formant une nouvelle série des *Monumenta Hungariæ historica*, 2 vol., 1874 et 1875. Le titre latin est *Acta extera.*

[3] Les principales sources vénitiennes ont été les *Libri Pactorum*, la *Copia de Commemoriali*, les *Misti del Senato.* — Les *Registri Angioini* ont été la principale source manuscrite de Naples.

[4] V. le *Uj Magyar Museum* (Nouveau musée hongrois, journal qui a duré quelques années) de 1851 et de 1853.

[5] T. XXII des *Fontes rerum austriacarum.*

tiens à la cour d'Autriche, qui montrent à quel point la diplomatie de cette république, jusque dans son extrême décadence, avait conservé son habileté proverbiale à observer les gouvernements et les peuples.

Les États de Charles-Quint ne comprenaient pas la Hongrie dans leur vaste ensemble, puisque la Hongrie appartenait, non sans compétition, à son frère Ferdinand; mais elle prenait une grande place dans les préoccupations et dans la politique de l'illustre empereur. Il en résulte que sa correspondance, extraite par Karl Lanz[1] du précieux fonds de Bourgogne de Bruxelles, est un des matériaux de cette histoire. De plus, M. Hatvani a tiré des mêmes archives et de la même bibliothèque une collection complète des pièces intéressant son pays[2]. Une autre capitale de Charles-Quint, Besançon, fournit dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*[3] plus d'un utile renseignement. De son côté, la politique française dans le Levant, dont les documents ont été publiés par M. Charrière[4], avait dans le parti national hongrois, qui reconnaissait pour roi Jean Zápolya, un de ses principaux objectifs. Nous devons aussi bien des informations à la Correspondance de Napoléon pour les événements du commencement de ce siècle[5].

L'Angleterre a été dès le moyen âge une de nos sources de documents, grâce à la curiosité de Mathieu Paris, qui lui a fait recueillir une foule de lettres relatives à l'invasion des Mongols[6]. Plus tard, la politique de Henri VIII relativement à la rivalité de Ferdinand et de Jean Zápolya, qui était au fond celle de Charles-Quint et de François Ier[7], celle de Cromwell, protecteur de toutes les minorités protestantes sur le Continent[8], celle des ministres de la reine Anne au sujet de l'insurrection de François Rákóczy, ont fait

[1] *Correspondenz des Kaisers Karl V*, Leipzig, 1844, 3 vol.

[2] Les 4 premiers volumes des *Monumenta*, dans la série *Diplomata*, Pesth, 1857-1859.

[3] Publiés par Ch. Weiss, Paris, 1841.

[4] *Négociations de la France dans le Levant*, 4 vol. in-4°, Paris, 1848-1860.

[5] Vol. XI-XIX.

[6] *Historia Major*, ed. Wats, Londini, 1640, ou Paris, 1644. — Rééditée à Londres par M. Luard, 1872-1874, mais ce second volume s'arrête à l'année 1216. — Traduite en français par M. Huillard-Bréholles, Paris, 1840 (tome V).

[7] Tome V de la série *Diplomata* des *Monumenta*.

[8] Même volume.

l'objet des recherches et des publications de M. Simonyi[1]. Cette dernière montre, pendant la guerre de la Succession d'Espagne, tout un côté de la politique des puissances protestantes. Notons en passant que la correspondance des réformateurs concerne assez souvent la Hongrie[2]. Les lettres de Lady Montagu renferment une curieuse description de ce pays en 1717[3].

III

CHRONIQUES, MÉMOIRES, ETC.

A. — Chroniques de provenance magyare.

Au moyen âge fort peu de Hongrois ont écrit sur les événements qui s'étaient accomplis de leur temps, ou même sur les événements antérieurs; et parmi ceux qui font exception, la plupart étaient des ecclésiastiques d'origine étrangère. Cela tient à deux causes : d'abord des anciens chants nationaux et des traditions de la conquête rien ne nous est arrivé directement, car ils ont été enveloppés dans la proscription du paganisme; ensuite la culture chrétienne et latine a été importée par des étrangers, et il lui a fallu du temps pour devenir nationale.

Les deux premiers siècles de la Hongrie chrétienne n'ont d'autres chroniques que les légendes des trois princes canonisés, saint Étienne, saint Emmerich, saint Ladislas[4]. Les plus importantes sont celles d'Étienne Ier, avec lesquelles l'évêque Hartvicus composa une biographie. A côté de ces légendes se placent celles du solitaire Zœrard, et de l'évêque Gerhard de Csanád, martyr de sa foi. Les chroniques proprement dites ne commencent que vers la fin du XIIe siècle, et n'offrent pas, elles non plus, une réelle valeur historique. En effet, il en est d'extrêmement sèches, qui ne sont à proprement parler que des listes de rois, comme le *Chronicon*

[1] 2 vol. de la récente série intitulée *Archivum Rákóczyanum;* les 3 autres sont les 3 volumes déjà cités de M. Thaly.

[2] V. les *Epistolæ Theologicæ Theodori Bezæ* (Genevæ, 1573), la collection Herminjard, etc.

Letters of Lady Montagu, London, 1778.

Tous les documents indiqués dans ce paragraphe se trouvent dans les *Monumenta Arpadiana* d'Endlicher. Voy. la critique sévère et savante que M. Wattenbach a faite de ces légendes dans son travail intitulé *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, Berlin, 1858.

posoniense, ou même, avec un peu plus de détails, les *Gesta Hungarorum* de Simon de Keza, lequel a heureusement laissé deux petits traités très-utiles sur les nobles étrangers venus en Hongrie et sur les classes inférieures [1].

Deux autres sont plus intéressantes comme étant la reproduction écrite des vieilles traditions, la *Marci chronica* [2] et surtout celle du Notaire Anonyme du roi Béla [3]. Malheureusement l'auteur n'indique pas duquel des quatre rois Béla il s'agit : l'étude du texte et des noms propres qu'il contient ne permet guère de l'attribuer qu'au troisième ou au quatrième, par conséquent à la fin du XIIe siècle ou au milieu du XIIIe. Ce n'est donc qu'un écho lointain des vieux bardes. De plus il est surchargé de légendes absurdes, et visiblement destiné à justifier la conquête par un droit de possession antérieur. Toutefois il est conforme, par les traits essentiels, aux assertions et du russe Nestor et des Byzantins, et pour l'invasion d'Arpád par exemple il n'est point à exclure de la liste des sources historiques [4]. Au milieu du XIIIe siècle appartient l'intéressante chronique de Roger sur l'invasion mongole [5]. Le XIVe siècle n'a guère que la chronique de Küküllö sur Louis le Grand, roi de la maison d'Anjou, laquelle a été intercalée depuis dans Thuróczy.

Nous sommes arrivés au début des temps modernes, au règne de Mathias Corvin, sous lequel les sources nationales deviennent nombreuses. Ce serait même déjà une première phase de la culture historique, puisque Thuróczy [6], Bonfinius [7], Ranzani [8] (ce dernier, il est vrai, très-peu important), ont la prétention de raconter

[1] *De nobilibus advenis*, — *De udvornicis* dans les *Monum. Arp.* d'Endlicher.

[2] M. Toldy en a donné quelques fragments dans son *Olvasókönyv* (Livre de lecture), Pesth, 1868.

[3] Le *Notarius Anonymus Belæ* se trouve dans Endlicher, dans Schwandtner, *Scriptores rerum hungaricarum*, 2 vol. in-fol., Vienne, 1746.

[4] Telle est l'appréciation à laquelle je suis arrivé sur cette chronique, trop exaltée par la plupart des Hongrois et par Amédée Thierry, trop rabaissée par la critique allemande (MM. Wattenbach, Rœssler, etc.), tout en reconnaissant que celle-ci a raison quant à l'époque tardive du document. L'Anonyme n'est pas un romancier et n'est pas un historien : il a recueilli et raconté avec des ornements arbitraires des traditions nationales qui pour les faits essentiels sont confirmées par les sources sérieuses.

[5] *Rogerii carmen miserabile*, dans Schwandtner.

[6] Dans Schwandtner.

[7] *Rerum hungaricarum decades quatuor*, Basilæ, 1568, in-fol.

[8] Dans Schwandtner.

tout le passé du pays, et que la forme de *Decades* donnée par Bonfinius à son ouvrage fasse de lui, au moins par l'intention, une sorte de Tite-Live hongrois. Mais ils sont trop des compilateurs de légendes et de chroniques anciennes pour être qualifiés d'historiens, et d'autre part ils ont été témoins des derniers événements qu'ils racontent. Sur eux, comme sur un nommé Callimaque[1], narrateur du désastre de Varna, l'influence littéraire de la Renaissance est évidente, et d'autant plus naturelle qu'ils ont passé une partie de leur vie en Italie.

C'est d'Italie, du pays qui lui fournissait ses copistes et ses merveilleux manuscrits, que Mathias attira les hommes qui racontèrent son règne et celui des derniers Jagellons, Galeotto Marzio de Narni, qui dédia à Jean Corvin un recueil d'anecdotes relatives à son glorieux père[2]; Tubero, l'auteur d'élégants commentaires sur l'époque encore brillante mais déjà tourmentée qui précéda la bataille de Mohács[3], et que la chronique de Szeremi[4] révèle avec plus de vérité dans son grossier latin. On peut donc dire que les chroniques concernant la seconde moitié du XVe siècle et le premier quart du XVIe sont l'œuvre, les unes de vrais Magyars, les autres d'Italiens magyarisés par la faveur quelquefois prodigue des rois.

Il semblerait qu'avec la bataille de Mohács ce mouvement ait dû s'arrêter dans le désordre et le déchirement du pays. Il n'en est rien : au XVIe et au XVIIe siècle on écrivit beaucoup sur les événements contemporains, et la Réforme, sans dominer jamais entièrement, eut une double action : elle donna une existence régulière et scientifique à la langue nationale, qui tendit toujours plus à devenir celle des chroniques et des mémoires, et elle répandit, même chez ses adversaires, l'instruction et la curiosité; c'est même elle qui introduisit véritablement l'imprimerie en Hongrie[5].

[1] Dans Schwandtner.

[2] Dans Schwandtner.

[3] Dans Schwandtner.

[4] Dans les *Monumenta Hungariæ historica*, t. I de la série *Scriptores*.

[5] Excepté un très-petit nombre d'ouvrages déjà imprimés sous Mathias Corvin et les Jagellons. — La Bibliothèque de l'Académie à Pesth renferme une précieuse collection d'éditions *princeps* des écrits protestants de cette époque : le réformateur Erdœsi (Sylvestris) rédigea la première grammaire, le réformateur Juhász (Melius) le premier ouvrage de botanique, etc.

Enfin nous devons indiquer d'une façon générale les ouvrages de théologie et de polémique, les pamphlets et brochures des deux côtés[1], les récits faits par les protestants, soit luthériens, soit calvinistes, soit même unitaires, de leurs progrès, de leurs institutions et de leurs souffrances[2], comme renfermant des renseignements précieux sur les mœurs et la vie nationale pendant ces deux siècles.

A côté des écrits religieux il faut citer la poésie, qui fournit aussi quelques notions historiques, et distinguer la poésie latine et la poésie magyare. En latin, à Cortesius, panégyriste de Mathias Corvin[3], succèdent Uncius[4] pour les souvenirs du temps passé, et Schesæus pour la description des souffrances récentes de la Transylvanie[5]. En magyar, la poésie populaire ou savante, mais plus souvent populaire, après avoir donné quelques chants historiques épars dans divers recueils et surtout des mystères, des ballades, des chansons dont l'importance historique n'est qu'indirecte[6], devient, au temps des dernières grandes insurrections contre l'Autriche, un véritable trésor pour l'intelligence de la vie nationale, trésor recueilli par M. Thaly[7].

Bornons-nous désormais, pour les XVIe et XVIIe siècles, à l'histoire proprement dite. Il faut d'abord indiquer le grand ouvrage d'Istvanfi[8], capital pour le premier de ces deux siècles; mais un grand nombre de chroniques et de relations spéciales le complètent ou le

[1] C'est aussi la Bibliothèque de l'Académie qui possède la collection, formée patiemment par Jancsó, de brochures et de pamphlets, dont beaucoup d'*unica* et beaucoup avec de curieuses gravures, relatifs à l'histoire hongroise des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

[2] Par ex. *Monumenta Evangelicorum in Hungaria historica*, publiés par M. Fabó, 3 vol., Pesth, 1861; — Lányi *Funda Davidis*, 1676; — *Historia diplomatica de statu religionis evangelicæ in Hungaria*, 1710, in-fol. — V. aussi Lampe, *Historia ecclesiæ reformatæ in Hungaria*, Trajecti ad Rhenum, 1728, et les *Memorabilia* de Ribinyi, 1787.

[3] Imprimé à la suite des Décades de Bonfinius.

[4] *Poematum libri septem de rebus ungaricis*, Cracoviæ, 1579.

[5] *Ruinæ Pannonicæ libri quatuor*, Cibinii, 1797.

[6] Les principaux recueils sont ceux d'Erdélyi : *Népdalok és mondák* (Chants et contes), Pesth, 1846, 3 vol., et de MM. Arány L. et Gyulai P. Pesth, 1872, 2 vol. *(Magyar népköltsési Gyüjtemény)*.

[7] *Adalékok a Tököly és Rákóczi-Kor irodalom történetéhez*, Pesth, 1872, 2 vol.

[8] *Nicolai Isthvanfi Pannoni Historiarum de Rebus Ungaricis libri* XXXIV, Coloniæ Agrippinæ, 1622, in-fol.

dépassent. Ce sont d'abord huit chroniques locales de Transylvanie publiées par Joseph Kemény[1], puis Baronyai, Brutus et François Forgách, publiés tous trois par l'Académie[2]; diverses relations diplomatiques insérées par Kováchich[3] dans ses *Scriptores minores;* Olah et Jérôme Laszky, donnés par Mathias Bel[4]; Bizarrus, Budina, Soiter, réunis aux ouvrages importants des époques précédentes par Bongars[5], puis par Schwandtner, dans leurs grandes collections; enfin Szalárdy, Székely, Cserei[6], Sömögh[7], Ursinus[8], et le long récit singulièrement intitulé *Chronicon Fuchsio-Lupino-Oltardinum*[9], lesquels ont été publiés séparément.

Si nous envisageons à part le XVIIe siècle, et plus spécialement l'époque dramatique où les Magyars de Hongrie et de Transylvanie, avec les princes de cette dernière contrée, résistèrent à l'absolutisme de Léopold, les documents n'abondent pas moins, et ils prennent plus volontiers qu'auparavant la forme du journal ou des mémoires.

La langue française a été plusieurs fois employée : elle l'a été pour la rédaction d'ouvrages anonymes sur *les Révolutions de Hongrie*[10]; elle l'a été par deux illustres Transylvains, le comte Nicolas Bethlen[11] et le prince François Rákóczy[12] dans la composition de leurs mémoires. La langue magyare partageait avec le français le terrain en partie abandonné par la langue latine comme langue historique : la preuve en est dans les mémoires de Babocsay et de Kemény Janos, publiés depuis longtemps par Rumy[13], comme dans

[1] *Deutsche Fundgruben der Geschichte Siebenburgens,* Klausenbourg, 1840, 2 vol.

[2] Tomes XIII, XVI et XVII des *Scriptores* (*Monumenta*).

[3] 2 vol., Budæ, 1798.

[4] *Adparatus ad historiam Hungariæ.* Posonii, 1735, in-fol.

[5] *Rerum hungaricarum scriptores varii.* Francofurti, 1600, in-fol.

[6] *Ujabb nemzeti Könyvtár* (Nouvelle Bibliothèque nationale). Pesth, 1852, 3 vol.

[7] *Ambrosii Simigiani hist.* (dans les *Scriptores rerum transylvanicarum*).

[8] *Casparis Ursini Velii de Bello Pannonico libri decem.* Vienne, 1762, in-4°.

[9] *Coronæ,* 1847.

[10] 2 vol. in-4°, la Haye, 1739.

[11] Imprimés à la suite des *Révolutions de Hongrie.*

[12] *Ibid.*

[13] *Monumenta hungarica.* Pesth, 1817, 3 vol. in-8°. — Malgré ce titre latin, le recueil est entièrement composé de vieux textes magyars, parmi lesquels il faut citer les Instructions de Georges Ier Rákóczy à sa cour et à son armée.

ceux de Michel Teleky, de Tekeli et de plusieurs autres[1] récemment mis au jour par l'Académie.

Depuis 1711 jusqu'en 1815, la Hongrie, volontairement soumise à la maison d'Autriche, et même pendant le long règne de Marie-Thérèse, oublieuse de sa propre langue au profit de l'allemand, ne produit que peu de mémoires ayant une valeur originale : le comte Károlyi sous Charles VI[2], Keresztesi[3] sous Joseph II, font à peine exception. En revanche, les études vraiment historiques commencent alors, comme nous le verrons bientôt, et de plus, à partir de 1780 ou 1790, la poésie nationale produit dans Peczeli, Baróti, Virág, Berzsényi, Verseghy, Bacsányi, Csokonai, Kisfaludy, des patriotes dont les vers ont souvent une réelle importance historique[4]. Le temps des chroniques est passé, et nous sommes arrivés déjà à l'histoire contemporaine et à ses modes variés d'information.

B. — Chroniques de provenance austro-slave.

En outre des chroniques dalmates déjà signalées dans le recueil de Lucius, la Bohême et l'Autriche possèdent dans leurs monuments historiques un bon nombre de récits indispensables au point de vue de l'histoire hongroise, et d'autant plus précieux qu'ils servent à contrôler et à corriger les traditions magyares, ces documents ayant surtout été composés dans les périodes où le royaume indépendant de Bohême et l'archiduché d'Autriche étaient en lutte ou en rivalité avec leurs voisins orientaux.

La Bohême nous offre, sans parler des nombreux documents, qu'il n'y a pas lieu d'énumérer ici, utilisés par MM. Palacky et Dudik dans leurs grandes histoires[5], une suite de renseignements, particulièrement sur le XIIe et le XIIIe siècle. Si la chronique de Pulkava et celles de ses continuateurs[6] sont bien sèches et n'ont d'autre mérite que d'embrasser quatre siècles, celle du chanoine Vincent

[1] Tomes XXIII, XXIV et XXVII des *Scriptores*.

[2] *Károlyi Sándor önéletirása* (Autobiographie). Pesth, 1865.

[3] *Keresztesi J. egykoru eredeti naplója* (Journal original). Pesth, 1868.

[4] Les pièces les plus importantes de ces divers poëtes se trouvent dans le recueil de M. Toldy (*A Magyar irodalom Kézikönyve*. Pesth, 1855, 2 vol.).

[5] Voir au IV, B.

[6] Dans le tome III de Dobner : *Monumenta historica Boemiæ*. Pragæ, 6 vol. in-4°. 1764.

de Prague[1] est la principale source pour les événements de 1164; le *Chronicon aulæ regiæ* donne d'assez curieux détails sur les expéditions de Jean de Luxembourg [2], et le *Chronicon Bartossii*[3] montre la participation des Hongrois aux guerres contre les Hussites. Dobner les a déjà réunies et publiées toutes au siècle dernier.

Une histoire de Bohême plus ancienne et plus générale est celle de l'évêque d'Olmütz Dubrawsky[4]. Cosmas de Prague est utile pour la première moitié du XIIe siècle [5]. Enfin le recueil de Erben[6], que nous pouvions indifféremment classer dans notre première ou dans notre seconde catégorie, contient des pièces qui éclaircissent surtout l'invasion des Mongols.

Si de la Bohême et de la Moravie nous passons à l'Autriche proprement dite, c'est le recueil de Pez[7] qu'il faut ouvrir : là se trouvent les chroniques d'Arenpeck, de Thomas de Haselbach, et de nombreux évêchés ou diocèses, où l'on a eu soin de consigner les événements qui s'accomplissaient un peu en deçà ou un peu au delà de la frontière hongroise au moyen âge. Plus importantes encore sont les Annales de Mœlk, insérées par M. Wattenbach, avec plusieurs des chroniques précédentes, dans la grande collection de Pertz[8] : on y suit, comme dans plusieurs publications de Kollar[9] et de Chmel[10], la lutte tantôt politique, tantôt guerrière, de Frédéric III contre la maison de Hunyade. C'est ici le lieu d'indiquer les œuvres d'Æneas Silvius Piccolomini, qui, avant son court pontificat sous le nom de Pie II, fut le serviteur dévoué de la maison d'Autriche, et qui peut figurer parmi les sources autrichiennes avec ses lettres[11], son histoire de Bohême[12], son tableau de l'Europe sous Frédéric III[13], ouvrages où il est souvent question de la Hongrie.

[1] Dans Dobner, t. Ier.
[2] Dans Dobner, t. V.
[3] Dans Dobner, t. Ier.
[4] *Dubravii Olomuzensis episcopi Historia Boiemica.* Bâle, 1575, in-fol.
[5] Dans Pertz, t. IX (*Mon. Germaniæ historica*).
[6] *Regesta Bohemiæ et Moraviæ.* Prague, 1855, in-4°.
[7] *Scriptores rerum austriacarum veteres ac genuini.* Lipsiæ, 1721, 2 vol. in-fol.
[8] *Annales Mellicenses.* Dans le tome IX des *Mon. Germ.* (*Scriptores*).
[9] *Analecta Vindobonensia.* Vindobonæ, 1762, 2 vol. in-fol.
[10] *Die Handschriften der k. k. Hofbibliothek in Wien.* Vienne, 1841, 2 vol. in-8°.
[11] Dans ses Œuvres complètes, Bâle, in-fol.
[12] *Æneæ Sylvii Senensis de Bohemorum historia.* Francfort, 1587, in-4°.
[13] *De Statu Europæ sub Frederico III* (dans Freher, t. II).

Plus tard, pendant les luttes et les insurrections du XVIIe siècle, et dans les époques encore plus rapprochées de nous, on s'est fréquemment occupé de la Hongrie à Vienne, soit dans des ouvrages d'érudition et de critique que nous avons eu ou que nous aurons l'occasion d'indiquer, soit dans des livres d'histoire qui sont de vrais panégyriques des empereurs et des jésuites, comme ceux du jésuite J. Wagner[1]; soit dans des brochures et pamphlets[2], accompagnés souvent de gravures, parmi lesquels nous citerons ici le Procès des trois comtes exécutés en 1671[3], et les attaques du savant tacticien Montecuccoli[4] contre la manière de combattre de la noblesse magyare.

C. — Chroniques de provenance étrangère.

Les deux contingents les plus considérables de beaucoup sont celui de l'Allemagne (même sans l'Autriche) et celui de l'Italie.

Les Italiens ont eu à subir deux invasions magyares très-différentes : d'abord les incursions des premières années du Xe siècle, dont le *Chronicon venetum* de Dandolo[5] a conservé le souvenir, non sans exposer la rivalité de Venise et de la Hongrie dans les siècles suivants; puis, après un intervalle qui n'est occupé que par le soi-disant Bernard le Trésorier[6] et Richard de San-Germano, les campagnes du roi Louis Ier d'Anjou contre Jeanne de Naples, relatées par Villani[7], Gravina[8] et les chroniques d'Este, de Sienne et de Modène[9]. Tous ces documents, comme les *Annales Bonincontrii*[10], relatives au siècle suivant, ont été conservés par Muratori dans son œuvre monumentale.

Dans les temps modernes, l'Italie n'a pas revu les Hongrois,

[1] *Historia Leopoldi Magni*, Augsbourg, 2 vol. in-fol. — *Historia Josephi I Cæsaris*, Vienne, 1745, in-fol.

[2] La plupart figurent dans la collection Jancsó, qui appartient à l'Académie.

[3] *Vera et deducta descriptio criminalium processuum in tres reos comites.* Viennæ, 1671, in-fol. (avec gravures).

[4] Dans Katona, t. XXXIII.

[5] Dans Muratori, t. XII.

[6] Dans Muratori, t. VII. — M. de Mas-Latrie a démontré, en publiant la vraie *Chronique* (en vieux français) *d'Ernoul et de Bernard le Trésorier* (Paris, 1871), que l'ouvrage attribué à ce dernier par Muratori est l'œuvre du moine Pippino.

[7] Dans Muratori, t. XIV.

[8] *Ibid.* t. XII.

[9] *Ibid.* t. XV.

[10] *Ibid.* t. XXI.

excepté ceux qui faisaient partie des garnisons autrichiennes; mais, en revanche, beaucoup d'Italiens ont été introduits par la politique autrichienne dans les affaires hongroises, surtout au XVIIe siècle. On comprend dès lors que la littérature italienne, aux temps de la décadence, plus qu'aux temps de la grande Renaissance, qui ne serait représentée ici que par Paul Jove[1], se soit consacrée en partie à exposer, non sans fanatisme religieux et monarchique, les événements qui s'accomplissaient dans le bassin moyen du Danube. L'Académie de Pesth a publié les récits de Francesco della Valle et de Contarini[2] sur la grandeur pittoresque et la chute tragique d'un aventurier à moitié Vénitien, à moitié Turc, Aloys Gritti. Spontoni[3] et Tomasi[4], entre autres, se sont occupés des prises d'armes en Hongrie et en Transylvanie au début du XVIIe siècle. Avant la bataille de Saint-Gothard, c'est Pessina[5] qui fait retentir le cri d'alarme dans la chrétienté. Plus tard encore, tandis que Manone[6] et Lopez[7] célèbrent les victoires remportées sur les infidèles et les mécontents, J. B. Vico descend jusqu'à faire le panégyrique en vers[8] et en prose[9] du bourreau Caraffa. Cette série est close, après les victoires du prince Eugène, par les études de Marsigli sur la grandeur et la décadence militaire de l'empire ottoman[10].

Les matériaux allemands forment une suite plus continue, au moins pendant le moyen âge. Regino de Trèves[11] et Flodoard[12] qu'à vrai dire nous pouvons réclamer, bien qu'il figure dans les collections germaniques, sont les témoins intéressants et véridiques des Hongrois païens et de leurs incursions furieuses, avec Thietmar[13],

[1] *Pauli Jovii Hist. sui temporis.* Florentiæ, 1550, in-fol.

[2] Dans le *Magyar Történelmi tár* (collection historique spéciale). Pesth, 1857, t. III.

[3] *Historia della Transilvania.* Venetia, 1638, in-4°.

[4] *Delle guerre et rivolgimenti del Regno d'Ungaria.* Venetia, 1621, in-4°.

[5] *Ucalegon.* Lithomislii, 1664.

[6] *L'Ungheria vendicata, etc.* Milano, 1686.

[7] *Historia delle passate e correnti guerre d'Ungaria.* Napoli, 1688.

[8] *Opuscoli* di G. B. Vicó. Napoli, 1819.

[9] *De rebus gestis Antoni Caraphæi.* Neapoli, 1716, in-4°.

[10] *Stato militare dell' Imperio Ottomano, etc.* Amsterdam, 1732, 2 vol. in-fol.

[11] Pertz, t. I.

[12] Pertz, t. III.

[13] *Ibid.*

Widuchind[1], Luitprand[2] et les auteurs non moins purement germaniques des annales de Fulde et de Saint-Gall[3]. Sur les premiers temps du christianisme en Hongrie, nous trouvons l'histoire de l'évêché de Passau[4], Lambert[5] et Ekkehard[6], surtout Herimannus Augiensis[7]. A l'époque des grandes croisades et de Frédéric Barberousse, apparaît un témoin peu bienveillant, Otto de Frisingen[8]. Les luttes des Allemands et des Magyars coalisés contre les Slaves d'Ottokar sont éclaircies par des chroniques que Boehmer a publiées, celles de Volkmar et d'Hermanus Altahensis[9]. La Silésie envahie par Mathias Corvin a pour annalistes Cureus[10] et Eschenloer, secrétaire de la ville de Breslau[11]. Un prisonnier allemand de Nicopolis, Schiltberger[12], a raconté ses malheurs.

Les temps modernes sont beaucoup moins riches en documents de la catégorie que nous étudions présentement. Toutefois les guerres contre les Turcs, surtout celles du XVIIe siècle, ont donné lieu en Allemagne, et tout particulièrement dans la ville de Nuremberg, à des publications accompagnées de gravures, dont les titres sont parfois interminables[13]. Très-différents sont les mémoires de Schmettau sur les campagnes malheureuses qui se terminèrent par la paix de Belgrade[14]. Il faut ensuite aller jusqu'à Gentz[15] pour trouver un écrivain allemand qui se préoccupe de la Hongrie.

[1] Pertz, t. III.
[2] *Ibid.*
[3] Pertz, t. Ier.
[4] Tome Ier de la *Germania sacra* de Hansiz. Augsbourg, 1729, in-fol.
[5] Pertz, t. V.
[6] Pertz, t. VI.
[7] Pertz, t. V.
[8] *Ottonis episcopi Frisingensis Chronicon.* Basileæ, 1569, in-fol.
[9] Dans les *Fontes rerum germanicarum.* Stuttgart, 1843.
[10] *Gentis Silesiæ Annales.* Wittenberg, 1571, in-fol.
[11] *Gesch. der Stadt Breslau,* publiée par Kunisch. Breslau, 2 vol. 1827.
[12] Voir le *Taschenbuch für die vaterländische Geschichte* de Hormayr, 8e année. Vienne, 1827.
[13] *Historische Lorbeer-Kranz, etc.,* 1664. — *Die alte und neue Teutsche-Dacia,* 1666, suivi de *Das bedrängte Dacia,* par Jean Bethlen. — *Der blutig lang... Adler-blitz, etc.* 1684.
[14] *Mémoires secrets de la guerre de Hongrie, pendant les campagnes de 1737, 1738, 1739.* Francfort, 1786.
[15] 6 vol. dont un en français. Stuttgart, 1841.

Les matériaux de provenance française sont fort espacés : après Flodoard, déjà indiqué, et Albert d'Aix, qui suit l'itinéraire des premiers croisés[1], on ne ne peut citer que Boucicaut, l'un des héros de Nicopolis[2]. Ensuite nous ne trouvons que les allusions de Commines et le récit des guerres turques dans la grande Histoire de de Thou[3] jusqu'en 1665. Alors commence une série d'ouvrages, le plus souvent anonymes[4], sur les troubles de Hongrie, ouvrages manifestement destinés par le gouvernement de Louis XIV à cimenter et à expliquer ses alliances avec les mécontents, en évitant tout soupçon d'indulgence à l'égard du protestantisme. Nous ne pouvons terminer cette courte série française sans un mot pour l'aimable et cosmopolite prince de Ligne[5].

Reste l'Orient : les Slaves ne sont représentés que par quelques mots du Russe Nestor[6] et par des passages plus nombreux et plus détaillés du peu bienveillant historien polonais Dlugoss[7]. Les Byzantins se sont beaucoup occupés des Magyars à trois époques différentes : Léon VI et Constantin Porphyrogénète[8], lors de leur arrivée et de leurs conquêtes, qu'ils ont étudiées avec la plus grande perspicacité et les plus exactes observations; Nicétas Choniates et Cinnamus[9], au milieu du XIIe siècle, quand la politique des deux États se trouvait en rapports continuels; Ducas et Chalcocondylas[10], lors des croisades qui ont précédé et suivi la prise de Constantinople.

[1] Dans Bongars, *Gesta Dei per Francos*. Hanoviæ, 1619.

[2] *Livre des faicts du mareschal de Boucicaut* (collection Petitot, t. VI).

[3] Thuanus, *Historiarum sui temporis* lib. CXXXVIII, Londres 1733. Voy. aussi quelques passages des *Œconomies royales* de Sully.

[4] Excepté les *Discours* du Chevalier du Mai, Lyon, 1665. — Mais l'*Histoire des troubles de Hongrie* (Paris, 1685, 4 vol.) et divers ouvrages sur Tekeli et Rákóczy sont anonymes.

[5] *Œuvres* et *Mémoires*. Paris et Bruxelles, 1860.

[6] La chronique de Nestor a été traduite par Louis Paris (Paris, 1834, 2 vol. in-8°).

[7] *Historiæ Polonicæ*. Francfort, 1711, 2 vol. in-fol.

[8] *Tactica*. — *De administrando imperio*, dans l'édition de Bonn des Historiens byzantins.

[9] V. Stritter : *Memoriæ populorum . . . . . e scriptoribus historiæ byzantinæ eruta*, 4 vol. in-4°; Petropoli, 1771.

[10] Publiés l'un en 1834, l'autre en 1843, dans la collection de Bonn.

Les anciens auteurs musulmans Maçoudi[1], Ibn-Foslan[2], Aboul-Feda[3], Ibn-Dasta[4], jettent quelque jour sur les difficiles et obscures questions d'origines. Le prince arménien et chrétien Haython[5] s'est un peu occupé des invasions mongoles, ainsi que les auteurs chinois résumés par le Père Gaubil[6]. Les sources turques sont très-nombreuses pour le xve et le xvie siècle : on les trouve dans Hammer. La traduction de l'une d'elles, l'*Histoire de la campagne de Mohács*, par Kemal-Pacha-Zadeh, nous a été donnée par M. Pavet de Courteille[7].

IV

HISTOIRES ET ÉTUDES DIVERSES.

A. — Histoires et études dont les auteurs sont magyars.

Les travaux généraux ou spéciaux, comprenant plusieurs volumes ou concentrés en de simples brochures, dans lesquels l'histoire de Hongrie est exposée avec érudition et critique, sont presque tous très-modernes et datent même plutôt du milieu que du commencement de notre siècle. Toutefois il serait injuste de ne pas tenir compte des laborieux précurseurs du xviiie siècle, Palma[8] et Mathias Bel[9], qui ont composé de grands ouvrages d'ensemble, l'un historique, l'autre descriptif; Benkö, grand érudit, surtout pour la géographie ecclésiastique[10]; Haner[11], Wallaszky[12], Horányi[13], les fondateurs de l'histoire littéraire et de la biographie,

[1] Traduit par MM. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, 2e vol. Paris, 1863.

[2] Dans Frœhn : *De Baschkiris, etc.* Saint-Pétersbourg, 1822 (dans les *Mémoires de l'Académie*, t. VII).

[3] Traduit par Reinaud. Paris, 1838.

[4] Voir à la suite des *Romänische Studien* de M. Rœssler.

[5] Dans le t. II de Reiner Reineccius Steinheimius, Helmæstadii, 1585, in-4°.

[6] *Histoire de Gentchiscan et de toute la dynastie des Mongous, tirée de l'histoire chinoise.* Paris, 1739.

[7] Paris, 1859.

[8] *Notitia rerum hungaricarum.* Pestini Budæ et Carsoviæ, 3 vol. in-8°, 1785.

[9] *Mathiæ Belii Notitia Hungariæ novæ*, 3 vol. in-fol., 1735.

[10] *Milkovia*, Viennæ, 2 vol., 1781, et *Transylvania*, Viennæ, 1778.

[11] *Das Königliche Siebenbürgen.* Erlangen, 1763. — *De Scriptoribus rerum hungaricarum et transylvanicarum.* Viennæ, 1798.

[12] *Conspectus reipublicæ litt. in Hung.* Posonii, 1785.

[13] *Memoria Hungarorum scriptis editis notorum.* Viennæ, 1775, 3 vol. in-8°.

les auteurs de l'*Ungrisches Magazin*, première revue savante et nationale fondée à Presbourg dès le règne de Joseph II[1]. Il faut accorder moins d'attention à des compilateurs quelquefois partiaux, tels que les jésuites Kazy[2], Timon[3], Schmitth[4], Kaprinai[5].

Une seconde période de préparation s'étend de 1800 à 1840 environ. Alors commencent les ouvrages de vulgarisation accessibles à tous les lecteurs : aux *Siècles magyars* de Virág racontés en langue nationale[6] succèdent les grandes Histoires de Fessler[7] et de Majláth[8]. Les recherches accessoires, nécessaires à l'édification d'un monument historique, font chaque jour des progrès, comme l'attestent et la publication des vieux textes par Döbrentei[9], et les travaux de numismatique de Schœnvisner[10], et les albums archéologiques commencés par Fr. Kubinyi[11], et les brochures[12] que ses grandes publications de diplômes n'empêchaient pas Fejer de composer. Il ne faut pas oublier non plus les recherches dans le domaine de la paléographie, de la géographie ancienne et de la géographie administrative moderne entreprises par Schwartner[13], Katansics[14] et Kovachich[15].

Enfin, ces trente dernières années n'ont pas été moins fécondes en études historiques qu'en publications de documents. La Hon-

[1] 1781 et ann. suivantes.

[2] *Historia regni Hungariæ*, 3 vol. in-fol. Tyrnaviæ, 1749.

[3] *Imago novæ et antiquæ Hungariæ*, Vienne, 1754, in-4°.

[4] *Imperatores ottomanici*, etc. Tyrnaviæ, 1774, in-fol.

[5] *Hungaria diplomatica temporibus Matthiæ de Hunyad.* Vienne, 1767.

[6] *Magyar Századok*, Budan, 1808.

[7] Une nouvelle édition, complétement refondue par M. Klein, n'est pas encore achevée. Leipzig, 1867 et années suivantes.

[8] *Geschichte der Magyaren*, Vienne, 1828, 5 vol. — *Geschichte von Œsterreich*, Hambourg, 1834.

[9] *Régi magyar Nyelvemlékek.* Bude, 1838, 3 vol. in-4°.

[10] *Notitia Hungaricæ rei numariæ.* Bude, 1801, in-4°.

[11] Nous les avons vus à l'Exposition universelle de 1867 : quoique récents, ils sont le résultats de recherches déjà anciennes.

[12] Elles avaient toutes pour objet des questions relatives aux origines des Magyars.

[13] *Introductio in rem diplomaticam ævi intermedii præcipue hungaricam*, Budæ, 1802.

[14] *Istri adcolarum Geographia vetus e monumentis..... eruta.* Budæ, 1826, 2 vol. in-4°.

[15] *Indices reales historici in decreta comitialia*, Budæ, 1806 : c'est un vrai dictionnaire de géographie administrative.

grie a trouvé dans Mgr Horváth[1] et dans Szalay[2] des historiens nationaux qui ont su embrasser dans son ensemble, avec tous les renseignements possibles, le passé de leur pays. De plus, elle a vu paraître un grand nombre d'ouvrages spéciaux, dont nous indiquerons seulement les principaux en les divisant en cinq séries : études d'une époque particulière, études d'une région ou d'une ville à part, études d'histoire juridique, études d'histoire ecclésiastique; enfin études d'archéologie, de mythologie, d'ethnographie, etc.

Les grandes guerres contre les Turcs surtout ont fait l'objet d'ouvrages spéciaux, dont le plus vaste est celui du comte Joseph Teleky sur l'époque des Hunyades[3], époque également étudiée par MM. Kiss[4] et Knauz[5]. Jászay a décrit l'état du pays après la bataille de Mohács[6]. Szalay[7] et Hatvani[8] ont fait le portrait politique des principaux personnages du XVIe siècle. M. Salamon a réuni en un livre capital[9] les traits, épars dans une foule de documents, de la Hongrie soumise à l'occupation turque, et M. Szilágyi a commencé un grand ouvrage sur les princes de Transylvanie[10], dont mieux que personne il connaît l'histoire.

C'est également M. Szilágyi qui, avec son *Histoire de Transylvanie*[11], occupe le premier rang dans la série des études régionales et locales.

A côté de lui se présentent M. Szabó avec ses études approfondies sur les premiers temps[12], M. Jakab avec son histoire de la ville

[1] *Magyarország Törtenelme* (*Histoire de Hongrie*). Pesth; 1865, 6 vol.

[2] Szalay a écrit toujours en hongrois, mais son histoire ayant été traduite en allemand, je la citerai de préférence sous cette forme plus accessible : *Geschichte Ungarns*, trad. Wögerer. Le dernier volume n'est pas encore traduit.

[3] *Hunyadiak Kora Magyarországon*, 10 vol. Pesth, 1852. Les derniers volumes sont remplis de documents.

[4] *Hunyadi Janos utolsó hadjárata*. (La dernière campagne de Jean Hunyade). Pesth, 1857.

[5] *Az országos tanács története* (l'Histoire du Conseil national). Pesth, 1859.

[6] *A magyar nemzet napjai, etc.* Pesth, 1846.

[7] *Adalékok* (Contributions). Pesth, 1861.

[8] *Történelmi Zsebkönyv* (Manuel historique). Pesth, 1857,

[9] *Magyarország a török hóditás Korában*, Pesth, 1864. (La Hongrie au temps de l'occupation turque.)

[10] *Rákóczyak Kora* (Le temps des Rákcócy), ouvrage inachevé.

[11] *Erdélyország törtenete*, 2 vol. Pesth, 1866.

[12] *A magyar vezérek Kora* (Le temps des ducs hongrois). Pesth, 1869. — *Biborban Született*, etc. (Mémoire sur Constantin Porphyrogénète). Pesth, 1865.— Divers articles dans le *Buda Pesti Szemle* (Revue de Pesth-Bude).

de Klausenbourg[1], M. Szücs avec son histoire de Debreczin[2], M. Hornyik avec celle de Kecskemét[3], M. de Zieglauer[4] et surtout M. Teutsch avec son histoire des Saxons de Transylvanie[5].

L'ouvrage le plus général d'histoire juridique est le Commentaire de Bartal[6]; plus récents et plus approfondis sont les travaux de M. Hajnik sur les différences qui séparaient au moyen âge la Hongrie de l'Europe féodale[7], et sur la condition des Juifs[8]. Szlemenics a suivi l'histoire des lois à travers l'histoire politique[9]. Czech a étudié l'ancienne question du serment à la constitution[10], et M. Pesty celle du duel judiciaire en Hongrie[11].

L'histoire ecclésiastique catholique a surtout été étudiée par Lányi[12]. Jerney a fait des recherches érudites sur les églises et les couvents[13]. Le recueil intitulé Cahiers de Györ[14] est en grande partie consacré aux travaux de ce genre; et le plus grand des polémistes catholiques, le cardinal Pázmány, a trouvé un biographe des plus compétents dans M. Fraknói[15]. Les protestants ont continué à beaucoup écrire sur l'histoire de leurs églises et de leurs écoles : outre l'auteur anonyme d'un livre considérable publié en allemand[16], il faut citer ici l'histoire du Collége de Sáros-Patak, par J. Szombath[17], publiée seulement de nos jours, diverses études de M. Révész[18] et une courte histoire générale par M. Balogh[19]. L'his-

[1] *Kolozsvár története*, Bude, 1870, 2 vol.

[2] *Sz. K. Debreczen város történelme.* Debreczen, 1870, 3 vol. in-8°.

[3] Pesth 1860, 2 vol.

[4] Hermannstadt, 1869.

[5] *Geschichte der Siebenbürger Sachsen*, 2e édit. Leipzig, 1872, 2 vol.

[6] Pesth, 1847.

[7] *Magyarország... és a hübéri Európa.* Pesth, 1867.

[8] Dans le *Magyar Akadémiai Ertésitö* de 1866.

[9] Dans le VIe vol. des Annales de l'Académie, 1845.

[10] *Ibid.*, 3e vol. 1838.

[11] *A perdöntö bajvirások*, 1867.

[12] *Magyarföld egyháztörténetei, Nagyszombatban*, 1844, 3 vol.

[13] *Kaptalanok és Konventek* dans le *Magyar történelmi tár*, de 1856.

[14] *Györi fuzetek.* Raab, 1861, 4 vol. in-8°.

[15] *Pázmány és Kora.* En 3 vol. L'auteur portait alors (1869) le nom allemand de Frankl.

[16] *Geschichte der evang. Kirche in Ungarn.* Leipzig, 1851.

[17] *Sárospatak*, 1860.

[18] Par exemple sur les étudiants protestants hongrois dans les universités étrangères, etc.

[19] *A Magyar prot. Egyház történelem.* Debreczen, 1868.

toire de Debreczin est d'ailleurs toute une partie de l'histoire de la réforme hongroise.

Reste à dire quelques mots des sciences en quelque sorte latérales qui rendent des services à l'histoire. L'archéologie, avec MM. Romer, Erdy, Henzlmann et Mgr Ipolyi, a étudié les monuments et les médailles de toutes les époques et consigné les résultats de ses recherches dans les précieuses *Communications* de l'Académie [1]. La géographie statistique a fait d'immenses progrès, dont le signal a été donné par Fényes [2] il y a trente ans, et suivi plus récemment par M. Konek [3] et Jean Hunfalvy [4]. Le frère de celui-ci, M. Paul Hunfalvy a surtout pris la géographie au point de vue ethnographique et philologique [5]. Successeur de Gyarmathy [6], et de Reguly [7], précurseur de Budenz [8] et de toute une école aujourd'hui florissante, il a rattaché les Magyars à la branche finnoise de la race oural-altaïque, contredisant en cela et avec toute raison l'érudition précieuse mais trop hardie de Jerney [9] et les préjugés de ses compatriotes. La mythologie est surtout représentée par MM. Ipolyi [10] et Csengery [11]. Enfin M. Toldy, pour l'histoire littéraire [12], M. Fogarassy, pour la lexicographie nationale [13], doivent

[1] *Archæologiai Közlemények* et *Régiségtani Közl.*

[2] *Magyarország leirása.* Pesth, 1847, 2 vol.

[3] *Az Ausztriái-Magyar monarchia statistikai Kézikönyve.* Pesth, 1868.

[4] *A Magyar Birodalom természeti viszonyainak leirása* (Description des rapports naturels du royaume de Hongrie), grande publication de l'Académie.

[5] *Utazás a balt-tenger vidékein* (Voyage dans les pays de la Baltique). Pesth, 1871, 2 vol. — *A Kondai Vogul-Nyelv.* Pesth, 1873. — *A Vogul nép és föld.* Pesth, 1864, et divers articles et mémoires, surtout dans le *Buda Pesti Szemle.*

[6] *Affinitas linguæ hungaricæ cum linguis Fennicæ originis grammatice demonstrata.* Gœttingen, 1799.

[7] Le plus hardi voyageur hongrois, avec M. Vambéry. M. P. Hunfalvy a profité de ses travaux.

[8] Auteur du *Magyar-Ugor összehasonlitó szótár,* Pesth, 1873, non encore achevé, et rédacteur, avec M. Szarvas, de la revue philologique intitulée : *Magyar nyelvör.*

[9] Son principal ouvrage est le *Keleti utazása.* Pesth, 2 vol., 1851.

[10] *Magyar mythologia.* Pesth, 1854.

[11] Dans ses *Történeti tanulmányok.* Pesth, 1870.

[12] Outre les recueils déjà cités, M. Toldy a publié les œuvres de plusieurs poëtes, et donné une Histoire littéraire qui, pour le moyen âge, a été traduite en allemand : *Gesch. der ungar Litter.* Pesth, 1855.

[13] Principal auteur du grand dictionnaire de la langue nationale, récemment terminé.

figurer dans cette énumération, qui ne serait complète que si l'on dépouillait la Revue de Pesth[1], les Annuaires de l'Académie et ses diverses publications par cahiers[2], comme aussi celles des sociétés savantes, telles que la Société d'Histoire nationale[3] et la Société littéraire qui porte le nom du poëte Kisfaludy[4].

B. — Histoires et études de provenance austro-slave.

Le mouvement qui porte les esprits aux recherches historiques, surtout depuis quarante ans, est général dans l'orient comme dans l'occident de l'Europe : en même temps qu'il se produisait en Hongrie, on a pu le remarquer dans les autres États de la monarchie autrichienne, à Vienne et à Prague en particulier. Dans tous ces différents pays la tendance est la même, essentiellement nationale dans le sens le plus strict du mot, ou plus exactement ethnographique; le patriotisme de race n'est nulle part aussi fort que dans ces régions compliquées quant à l'origine et quant au langage de leurs habitants. Aussi l'histoire de Hongrie, dont il est souvent question à propos des guerres ou des alliances, est-elle traitée par les écrivains des autres États avec infiniment moins de bienveillance qu'elle ne l'est par les écrivains Magyars.

Cette observation s'appliquant aux Slaves plus qu'aux Allemands de Vienne, c'est par eux qu'il importe de commencer. La grande histoire de Bohême de M. Palacky[5] est une source indispensable de renseignements et d'appréciations utilement complètes par les *Antiquités slaves* de Schafarik[6]; celle de Moravie par M. Dudik[7] est malheureusement beaucoup moins avancée; elle n'est pas moins savante et détaillée, mais le patriotisme slave y est beaucoup moins énergique. M. Gindely s'est occupé surtout du règne de Rodolphe et des préliminaires de la guerre de Trente ans[8], époque qui intéresse la Hongrie, moins directement que la

[1] *Buda-Pesti Szemle*, dirigé aujourd'hui par M. Gyulai, l'un des secrétaires de l'Académie.

[2] *Ertesitök, történelmi tár*, etc.

[3] *Századok.*

[4] Les Annuaires de la Kisfaludy Társaság contiennent surtout des articles d'esthétique et de critique littéraire, mais avec des considérations historiques.

[5] *Geschichte von Böhmen*. Prague, 5 vol.

[6] *Slawische Alterthümer*, 2 vol.

[7] *Mährens allgemeine Geschichte*, 6 vol. Brünn, 1860.

[8] *Rudolf II und seine Zeit*. Prague, 1863.

Bohême il est vrai. Deux Croates, l'un au XVIIIe siècle, l'autre de nos jours, Ratkay[1] et M. Racky[2], ont fait des recherches sur l'histoire des Bans de Croatie et sur les origines du droit public et de l'indépendance nationale. Enfin deux savants de premier ordre, MM. Czœrnig et Miklosich ont fait, l'un la statistique ethnographique du royaume de Hongrie comme du reste de l'empire[3], l'autre la statistique des mots slaves incorporés, à diverses époques, dans la langue magyare[4].

Nous n'avons que peu de chose à tirer des anciens historiens et historiographes de la maison d'Autriche, tels que de Roo[5] et Khevenhüller[6]. A la fin du dernier siècle, Kollar[7], et au commencement du nôtre, Demian[8] et Hormayr[9], sont plus instructifs. Mais c'est surtout avec Hammer, avec son Histoire de l'Empire Ottoman[10] et son Histoire de la Horde Dorée[11], que les travaux autrichiens prennent un haut intérêt au point de vue de l'histoire hongroise. L'histoire populaire de l'Autriche, véritable monument sous son titre modeste[12], nous offre les appréciations intéressantes de MM. Krones, Höfler, Jæger, etc., qui complètent celles de Lichnowsky dans son Histoire des Habsbourgs[13]. M. Adam Wolf a tiré des Mémoires du Prince Joseph Khevenhüller un tableau de la cour de Marie-Thérèse[14], et M. Gross-Hoffinger a composé la meilleure étude sur Joseph II[15]. Mais on doit mettre hors de pair les

[1] *Memoria Regum et Banorum Croatiæ, etc.* Vienne, 1772, in-4°.

[2] *Odlomci iz Drzavnoga prava Hrvatskoga.* Vienne, 1861.

[3] *Ethnographie der österreichischen Monarchie,* 3 vol. in-4°. C'est d'après les travaux de Czœrnig qu'ont été faites les cartes ethnographiques de l'Autriche, telles que celle de M. Kiepert.

[4] *Die Slawische Elemente im Magyarischen.* Vienne, 1871.

[5] *Annales... Habspurgicæ gentis.* Œniponti, 1592.

[6] *Annales Ferdinandei.* Leipzig, 1716.

[7] *Historiæ jurisque publici Regni Hungariæ amœnitates.* Vienne, 1783.

[8] *Tableau géographique et politique des royaumes de Hongrie, etc.* 2 vol. Paris, 1809.

[9] *Wien's Geschichte.* Vienne, 1823.

[10] Traduite en français par Hellert, 1835-1843, 18 vol. avec un atlas très-utile.

[11] *Geschichte der goldenen Horde.* Pesth, 1870.

[12] *Œsterr. Geschichte für das Volk,* en 17 volumes.

[13] *Geschichte des Hauses Habsburg,* 8 vol., Vienne, 1839.

[14] *Aus dem Hofleben Maria Theresia's.* Vienne, 1858.

[15] Leipzig, 1865.

deux grands ouvrages, admirablement documentés, de M. d'Arneth : l'Histoire du Prince Eugène[1] et l'Histoire de Marie-Thérèse[2].

C. — Histoires et études de provenance étrangère.

Tous ces ouvrages, excepté quelques descriptions de la Hongrie contemporaine en anglais, parmi lesquelles nous signalerons celle de M. Patterson, descriptions qui ne rentrent pas dans un cadre de critique historique, sont écrits en français ou en allemand.

Un livre assurément bien oublié est l'*Histoire Générale de Hongrie* par de Sacy[3]; pourtant elle est loin d'être sans valeur, car les sources anciennement connues ont été bien consultées par l'auteur. Les travaux de de Guignes sur les Huns sont encore plus anciens[4]. Les tableaux de Klaproth[5] et l'Histoire des Mongols de d'Ohsson[6], utile pour l'invasion de 1241, sont, au contraire, beaucoup plus récents, comme les travaux de M. Dussieux[7] et de Paganel[8] sur des questions spéciales, et comme le grand ouvrage de M. Mignet[9], qui, en plusieurs passages, révèle la politique de Louis XIV à l'égard des mécontents hongrois. Mais c'est surtout le grand mouvement de 1848 qui éveilla la curiosité de l'Europe occidentale sur les Hongrois, peu étudiés jusque-là, et sur les peuples leurs voisins : de là une série assez considérable d'études spéciales dont quelques-unes doivent trouver ici leur place.

Auguste de Gérando, Français de naissance et Hongrois d'adoption, a décrit la Transylvanie et les mœurs politiques des Magyars[10]. M. Chassin a raconté avec chaleur les exploits de Jean Hunyade, rattachés par lui avec raison à la mission historique de la

[1] *Prinz Eugen von Savoyen*, 3 vol., Vienne, 1864.

[2] *Geschichte Maria Theresia's*. Vienne, 1863 et suiv.

[3] Yverdon, 1780, 3 vol.

[4] *Histoire générale des Huns*. Paris, 1756.

[5] *Tableaux historiques de l'Asie*. Paris, 1826, in-4°. — Voy. aussi *l'Asia polyglotta*. Paris, 1823.

[6] La Haye, 1834, 4 vol.

[8] *Essai sur l'invasion des Hongrois*. Paris, 1839.

[8] *Histoire de Joseph II*. Paris, 1843.

[9] *Négociations relatives à la succession d'Espagne*. Paris, 4 vol. in-4°, 1835 et suivantes.

[10] L'*Essai sur l'esprit public en Hongrie* est de 1848, *la Transylvanie et ses habitants*, de 1850.

patrie de ce héros[1]. Amédée Thierry a examiné les légendes hongroises relatives à Attila et à l'origine de leur nation[2]. M. Saint-René Taillandier a exposé avec érudition et avec éloquence la lutte de Podiebrad contre Mathias Corvin[3]. M. Léon Feer nous a permis de nous rendre mieux compte des Mongols et de leurs invasions[4], et M. Louis Léger nous a rendu service dans ses études sur la mythologie slave et les apôtres du christianisme dans cette région de l'Europe[5]. De même M. Rambaud, à propos de Constantin Porphyrogénète[6], et M. Vivien de Saint-Martin, à propos des Khazars[7], ont contribué à éclaircir les difficiles questions d'origine, questions qui ont été reprises au point de vue géographique et au point de vue philologique par M. de Ujfalvy[8], devenu presque notre concitoyen par ses fonctions dans l'Université de France. Enfin le désir d'être complet pourra seul m'excuser de citer l'auteur du présent rapport[9] pour ses études qui ne sont que des fragments d'une future histoire générale.

Il n'y a guère que deux historiens allemands (non autrichiens) qui se soient occupés spécialement de la Hongrie, Engel dans un ouvrage qui a vieilli et dont le plan est compliqué[10], et Selig Cassel[11]. Mais d'abord il faut y ajouter les études d'ethnographie historique de F. H. Müller[12] et de M. Roessler[13], et les travaux du Dr Ditz sur l'économie rurale de ce pays[14], comme aussi la

[1] *La Hongrie, son génie et sa mission*, 1856.

[2] *Attila et ses successeurs*, 2 vol., 3e édit., 1865.

[3] *Tchèques et Magyars*. Paris, 1869.

[4] *Tableau de la grammaire mongole* (résumé de celle de Schmidt), Paris, 1868, etc. (indique qu'il y a d'autres ouvrages).

[5] *Cyrille et Méthode*. Paris, 1868.

[6] *L'Empire grec au xe siècle*. Paris, 1870.

[7] Dans les *Nouvelles Annales des voyages*, 1850.

[8] Surtout *Les Migrations des Touraniens*. Paris, 1873.

[9] *Histoire des Hongrois et de leur littérature politique* (1790-1815). Paris, 1872. — *Les origines et l'époque païenne*, Paris, 1874, par Ed. Sayous, ainsi que plusieurs articles insérés dans divers recueils, et trois mémoires lus dans le cours de cette année 1875 à l'Académie des sciences morales et politiques (*l'Invasion des Mongols; — la politique de Mathias Corvin; — les relations de la France avec les princes de Transylvanie à l'époque de la guerre de Trente ans*).

[10] *Geschichte des ungarischen Reichs*. Halle, 1797, 4 vol. in-8°.

[11] *Magyarische Alterthümer*. Berlin, 1848.

[12] *Der ungrische Volkstamm*. Berlin, 1837.

[13] *Romænische Studien*. Leipzig, 1871.

[14] *Die ungarische Landwirthschaft*. Leipzig, 1867.

carte ethnographique de Kiepert. Ensuite beaucoup d'historiens allemands sont utiles à consulter sur des périodes distinctes : MM. Dümmler [1] et Giesebrecht [2] sur les premières invasions, Raumer sur l'époque des Hohenstaufen [3], O. Wolf sur les excursions des Mongols en Europe [4]; les historiens de la guerre de Trente ans, Forster [5], Schiller [6], Keym [7], etc.; Pfister [8] sur les époques les plus diverses; enfin, MM. de Sybel [9], Hæusser [10] et Springer [11] sur la période qui correspond chez nous à la Révolution et à l'Empire.

Notons en terminant les études ethnographiques et philologiques de Max Müller en Angleterre [12], et de l'héroïque Castrén [13], de M. Dobner à Helsingfors [14], en anglais, en suédois et en allemand, études qui ont contribué à fixer la place des Magyars dans la classification des peuples, et nous pourrons clore cette longue liste des plus importants documents et ouvrages de toutes sortes relatifs à l'histoire de la Hongrie jusqu'en 1815.

J'ai donc terminé, Monsieur le Ministre, la tâche que je m'étais fixée au début de ce Rapport, parce qu'elle convenait mieux que toute autre à la nature des recherches que vous aviez bien voulu me mettre à même de continuer et d'achever. J'espère que ce travail pourra être consulté avec fruit par d'autres encore que par des historiens spéciaux de la Hongrie, l'histoire de ce pays étant

[1] *Geschichte des Ostfränkischen Reichs.* Berlin, 1865.

[2] *Geschichte der deutschen Kaiserzeit.* Brunswick, 1863.

[3] *Geschichte der Hohenstaufen und ihrer Zeit,* Leipzig, 6 vol., 1823.

[4] *Geschichte der Mongolen.* Breslau, 1872.

[5] *Wallenstein,* 3 vol. Berlin, 1828.

[6] Hist. trad. en français de la guerre de Trente ans.

[7] *Geschichte des dreissigjæhrigen Krieges.* (Fribourg en Brisgau, 1863.)

[8] *Hist. d'Allemagne,* traduite en français.

[9] *Hist. du temps de la Révolution,* traduite en français.

[10] *Deutsche Geschichte* (1786-1815). Leipzig, 1854.

[11] *Geschichte Œsterreichs.* Leipzig, 1863.

[12] *Letter to chevalier Bunsen.* Londres, 1854.

[13] Surtout les *Vorlesungen über die finnische Mythologie.* Saint-Pétersbourg, 1853.

[14] Outre le *Vorgleichendes Wœrterbuch der Finnisch-Ungrischen Sprachen* (Helsingfors, 1874), M. Donner a utilement complété l'*Histoire de la philologie allemande* de Benfey par son *Œfversickt af den Finsk Ugriska Sprakforskningens historia* (Coup d'œil sur l'Histoire de la philologie ougro-finnoise). Helsingfors, 1873.

continuellement mêlée à celle des peuples voisins. C'est dans cette espérance, Monsieur le Ministre, que je vous prie de vouloir bien agréer mon Rapport, malgré son imperfection, et croire à l'expression de mon profond respect.

Édouard Sayous,
Professeur d'histoire au Lycée Charlemagne,
Membre de l'Académie Hongroise.

RAPPORT

SUR

LES ANTIQUITÉS GAULOISES

DE LA SUISSE ET DU HAUT DANUBE,

PAR M. COURNAULT.

Zurich, 5 février 1876.

Monsieur le Ministre,

La mission que vous avez bien voulu me confier comprend l'étude des antiquités gauloises qui ont été recueillies dans les musées et les collections particulières de la Suisse, de l'Allemagne et de la Hongrie. La durée en a été fixée à deux années. Avant la fin de la première année, je vais avoir l'honneur de vous présenter un résumé succinct des résultats que j'ai obtenus.

Tout d'abord je dois observer que mon travail consiste surtout en dessins à l'aquarelle gouachée représentant, presque toujours de grandeur naturelle, les objets qui ont surtout fixé mon attention. Ces dessins, en y comprenant les quarante feuilles que j'ai déposées à la bibliothèque Nationale au mois de mars 1875, forment déjà un total de plus de trois cent soixante-dix feuilles, où plus de deux mille cinq cents objets sont reproduits. Au mois d'avril prochain j'aurai l'honneur de remettre la plus grande partie de mes dessins au Comité des missions. Je dis la plus grande partie et non pas le tout, parce que quelques-uns de ces dessins, bien que tout à fait terminés en ce qui concerne leur exécution artistique, ne sont pas encore accompagnés de la légende qui indique leur provenance et démontre l'intérêt qu'ils peuvent offrir au point de vue des recherches historiques. Cette lacune doit être attribuée, d'une part, au manque de catalogues pour la plupart des musées, et, d'autre part, à l'absence des conservateurs de Berne

et de Munich au moment de mon séjour dans ces villes. Il me suffira d'un entretien de quelques heures avec ces conservateurs pour obtenir les renseignements qui m'ont fait défaut jusqu'à présent.

De tous les musées que j'ai visités dans mes voyages, le plus complet et surtout le mieux disposé pour l'étude chronologique des monuments de l'antiquité est assurément le musée de Zurich. Grâce à la savante direction que M. le docteur Ferd. Keller a imprimée aux études archéologiques, grâce aux soins intelligents de M. Escher, conservateur du musée, les collections présentent un ensemble de documents historiques classés dans un ordre méthodique qui initie rapidement le visiteur à la marche laborieuse que l'humanité a suivie à travers les siècles. A défaut de l'histoire écrite, les produits, souvent bien modestes, de l'industrie des premiers âges viennent vous révéler, mieux peut-être que ne le feraient les livres, les mœurs, les usages, les relations commerciales, le degré de culture des peuplades qui se succédèrent sur le sol de la Suisse actuelle.

Depuis l'an dernier seulement on a trouvé des témoignages certains de la présence de l'homme en Suisse pendant la période dite glaciaire. La grotte du Kesser-Loch, près de Thayngen, canton de Schaffouse, analogue à celles des Eyzies et de Laugerie-Basse, dans la Dordogne, a fourni une grande quantité de silex taillés en lames par la main de l'homme, et d'ossements d'animaux dont quelques-uns sculptés ou gravés ont attiré l'attention de tous les savants de l'Europe. On trouvera, dans les dix planches que j'ai consacrées à la représentation des objets de Thayngen, les éléments nécessaires à l'appréciation de cette importante découverte.

Le musée de Schaffouse possède la moitié des objets du Kesser-Loch, l'autre moitié a été acquise par le musée de Constance. Le musée de Zurich en possède quelques échantillons, et le Bristish Museum s'en est procuré deux pièces en os dont la gravure a été reconnue fausse.

La grotte funéraire de Studen-Wies, située sous la colline de Dachsenbühl, près d'Herblingen, canton de Schaffouse, a fourni aussi quelques objets de l'époque lacustre de la pierre polie que j'ai dessinés. J'ai aussi reproduit tout ce qu'on a trouvé à Ebersberg, canton de Schaffouse, station terrestre de la pierre polie.

Au milieu de la grande abondance d'objets de la période la-

custre de la pierre polie que possède le musée de Zurich, il était nécessaire de faire un choix. Je me suis donc borné à la reproduction des principaux types, qui constituent à eux seuls une longue série de renseignements sur l'industrie déjà fort avancée des hommes de cette époque.

On pense que les grandes haches n'étaient pas emmanchées, mais dirigées par la main de l'homme, qui en obtenait de bons effets en utilisant leur poids pour faire pénétrer le taillant dans le bois. Les haches de moyenne grosseur étaient pourvues de manches droits ou coudés, en bois d'if et généralement protégées par un morceau de corne de cerf dans lequel elles étaient fixées au moyen de bitume. Quant aux petites, elles avaient pour manche un andouiller de cerf plus ou moins grand. Le travail des pierres a été l'objet de plusieurs remarques que je n'ai pas manqué de signaler.

Outre les armes de pierre, les lacustres avaient des massues de bois et de grands arcs qui servaient à lancer des flèches armées d'une pointe en silex fixée par le bitume. On a trouvé aussi des couteaux en bois d'if; mais leur innocuité les a fait ranger parmi les instruments de cuisine.

Les outils et les instruments d'os, les objets de parure, les crochets destinés à suspendre les filets ou les vêtements dans les cabanes, ont été aussi l'objet de mes études. Une grande partie de ces rares spécimens du travail du bois vient de Robenhausen, station du lac de Pfaffikon, canton de Zurich.

Bien que souvent très-grossièrement fabriquée, la poterie lacustre n'en présente pas moins un très-vif intérêt. En l'étudiant, on peut suivre, en quelque sorte pas à pas, la marche que l'esprit de l'homme a suivie pour s'élever de l'écuelle de terre impure à peine façonnée, jusqu'aux élégants vases, à col allongé, qu'on rencontre aux stations d'Auvernier et de Möringen. A ces époques primitives l'homme n'avait point encore imaginé cette petite plate-forme tournant sur un pivot qui aide si puissamment le travail de la main et permet de faire jaillir en quelque sorte d'une motte de terre les formes multiples que la pensée veut imprimer à un vase. M. le docteur Gross, de Neuveville, a surpris dans ses fouilles le secret du potier lacustre. Il a trouvé un vase en voie de formation et l'a soigneusement gardé dans un bocal rempli d'eau. Voici comment on s'y prenait pour façonner un vase : on pétrissait une épaisse base en terre, de forme ronde et plate, puis on

ajoutait sur les bords une bande de terre, puis une autre. On élevait ainsi, par des superpositions successives de bandes d'argile, le vase à la hauteur qu'on voulait atteindre, en lui donnant la forme désirée. Quand le vase devait être rond, on se servait d'une pierre en forme de boule dont M. Gross a trouvé un exemplaire. Il est surprenant qu'avec des moyens aussi peu commodes on soit arrivé à produire des vases parfaitement proportionnés et qui laissent très-peu à désirer sous le rapport de la symétrie et de l'harmonie exacte de leurs lignes.

L'ornementation des vases lacustres a suivi, dans ses progrès, le travail de préparation de la terre et l'étude des belles formes. J'ai cru utile de reproduire, en une centaine de dessins, les différents motifs qui ont servi à orner les vases depuis l'impression des doigts et celle des ongles jusqu'à ces élégantes divisions de lignes imprimées dans la terre au moyen d'un petit outil de bois, puis remplies d'un argile blanc qui détache vivement l'ornementation sur le fond noir du vase. Ces nielles ingénieuses sont tout à fait particulières à la poterie lacustre et à celle des tumulus qui lui est contemporaine. Elles étaient pratiquées en même temps que les peintures noires et rouges dont j'ai trouvé quelques spécimens à reproduire.

Je ne veux pas quitter la poterie lacustre sans signaler les beaux échantillons qui viennent d'être trouvés par M. le docteur Gross, à Auvernier. Les vases apodes constituent assurément la plus belle série qu'on ait découverte jusqu'à présent. Ils appartiennent à l'époque du bronze et avec eux nous arrivons à cette période brillante de la civilisation des lacustres qui nous donnera les épées de bronze incrustées de fer, les élégants bracelets, les délicates épingles et tous ces objets destinés au travail, à la guerre ou à la parure des femmes, dont l'habile exécution ne pourrait être surpassée par celle des ouvriers de nos jours. La collection de M. le docteur Gross, à Neuveville, canton de Berne, a été souvent mise à contribution par moi et m'a fourni la matière d'une trentaine de feuilles. J'ai aussi reproduit les bronzes lacustres des musées de Zurich, de Bâle, de Berne, de Neufchâtel. Comment nier, après avoir vu la multitude d'objets en bronze que produisent les fouilles des stations lacustres, que le travail de ce métal fut pratiqué par les habitants de ces cités opulentes? C'est cependant ce que M. Lindenschmit a essayé de faire et ce que, à sa suite, ont répété les archéo-

logues allemands. M. le docteur Gross peut fournir contre cette thèse des arguments péremptoires, car il a trouvé des moules en argile et en grès de faucilles, de bracelets, de gouges, d'épingles qui ne laissent aucun doute sur leur emploi. Le musée de Zurich possède six creusets en argile portant encore des traces du cuivre qui y a été fondu. Ils viennent de la station de Robenhausen, au lac de Pfaffikon. Plus au nord, sur les bords du haut Danube, à Beuron, on a découvert de nombreux débris d'objets mal venus à la fonte et des résidus du métal qui indique la présence, en ce lieu, d'une fonderie de bronze analogue à celle de Larnaud. Si M. Lindenschmit se borne à revendiquer pour les Etrusques les grands vases qu'on a découverts dans quelques tumulus, il est dans le vrai; mais s'il dénie aux Gaulois de l'époque lacustre l'industrie du bronze, les faits viennent positivement à l'encontre de son opinion.

Les objets en métal qui paraissent se rapporter à l'époque la plus ancienne sont les haches, en cuivre pur, affectant la forme simple des haches de pierre. J'en ai dessiné cinq à Zurich, trois ont été trouvées dans le canton, une à Evendingen, canton d'Argovie, et une près de Zug, en 1875. Il y en a une au musée National de Munich. On partit de cette première donnée pour créer une multitude de formes adaptées aux besoins nombreux de l'industrie. J'ai dessiné une hache, à la Société d'histoire de Munich, qui est pourvue de son manche coudé et qui provenait d'une mine de sel où elle avait été trouvée avec quatre autres emmanchées de même. Au musée de Berne, on en montre une qui est incrustée de nombreuses lamelles d'or en forme de losange. C'est le seul exemple qu'on puisse citer d'un pareil luxe d'ornementation. Il est probable que ces instruments servaient aussi d'armes; mais il est à remarquer qu'on les trouve souvent mêlés à des outils et quelquefois à des vases de sacrifice.

Il est de petites lames minces et larges auxquelles on avait attribué le nom et l'usage de nos rasoirs. M. le docteur Keller pense, avec raison, je crois, que ces instruments, impropres à raser, servaient à couper la barbe, le linge, les peaux ou toute autre matière pour lesquelles nous employons les ciseaux. Nous en aurions conservé l'usage dans le couteau à pied qui sert aux ouvriers qui travaillent le cuir. Souvent ces lames sont munies d'un anneau de suspension qui a dû servir à les attacher à la ceinture. C'est du

moins l'indice d'un usage familier et du besoin que l'on éprouvait de les avoir sur soi, à la portée de la main. Il y en a de doubles, également munies d'un anneau de suspension.

Les couteaux ne sont pas rares dans les stations lacustres. Ils se distinguent toujours par une grande élégance de formes et sont souvent couverts d'ornements gravés avec une habileté remarquable, sur le dos et sur le plat de la lame; j'en ai dessiné bon nombre de spécimens : les uns ont des manches en corne de cerf, tandis que les autres sont d'une seule pièce de bronze, lame et poignée; quelques-uns sont à douille.

La forme des poignards se rapproche de celle des lames d'épée. Beaucoup d'entre eux sont très-larges à la base et rappellent les armes grecques. Le lac de Peschiera m'en a fourni onze, conservés au musée de Zurich. Il n'est pas de musée qui n'en possède quelques exemplaires. Les lames d'épée, avec ou sans poignée, sont classées avec raison parmi les objets les plus intéressants qui nous restent des temps antiques. J'en ai dessiné neuf à Zurich, neuf à Sigmaringen, onze à Munich, une à Constance, trois à Bâle, treize à Berne, une à Neufchâtel, six dans la collection du docteur Gross, à Neuveville. Ces armes ont été trouvées, soit dans le sol, soit dans les lacs. On en rencontre rarement dans les tumulus; cependant ceux de Veringenstadt en ont fourni plusieurs (musée de Sigmaringen). Quelques-unes de ces épées sont d'une beauté de formes remarquable. Je citerai particulièrement celle du musée de Berne qui a été trouvée à Inneringen (Autriche) et qui a été acquise au prix de 4,000 francs. Tout en conservant à peu près la même forme, les pointes de lance présentent cependant quelque variété dans leurs types à mesure qu'on s'avance vers la vallée du Danube, où elles sont plus grandes et quelquefois très-finement gravées.

Il en est de même des pointes de flèche, dont quelques-unes sont munies d'une sorte d'éperon dont l'usage n'est pas encore expliqué. Je ne puis entrer ici dans l'aride nomenclature de tous les bronzes que j'ai dessinés et particulièrement des objets de parure, colliers, bracelets, fibules, pendeloques, etc. La grande variété de formes appliquées aux bracelets est vraiment surprenante. Il en est de même pour les épingles. Au sujet de ces dernières, je mentionnerai une remarque qui m'a été communiquée en Allemagne, c'est que les grandes épingles n'ont point été trouvées près de la

tête des morts, mais croisées sur la poitrine, au nombre de deux, ce qui semblerait indiquer qu'elles servaient à retenir les vêtements. Cet usage existe chez les Bédouines d'Algérie; mais les épingles dont elles font usage n'ont pas les dimensions démesurées des épingles gauloises, dont quelques-unes atteignent la longueur de 84 centimètres (musée de Berne).

La série des objets divers trouvés dans les tumulus m'a semblé devoir être toujours scrupuleusement reproduite à cause de l'intérêt que présente leur réunion pour leur classification chronologique et leur comparaison avec les objets lacustres contemporains. Le musée de Zurich m'a fourni à ce sujet la matière de 45 dessins, celui de Bâle, 12, celui de Berne, 35, celui de Sigmaringen, 21. Quant à ceux de Munich, je n'ai pas encore pu les classer par les motifs que j'ai donnés plus haut.

L'or est fort rare dans les tumulus, et l'argent ne s'y trouve qu'aux temps les plus rapprochés de nous.

Le fer serait beaucoup plus abondant qu'il ne se montre sous les vitrines des musées, si on ne le recueillait pas dans un état d'oxydation tel qu'on s'empresse volontiers de le rejeter comme impropre aux études. A Vilsingen, près de Sigmaringen, j'en ai vu une masse qui remplissait un grand panier et qui sera certainement abandonné par la personne qui achètera les bronzes. Ce n'est, en effet, qu'un amas de débris informes provenant d'un char de guerre et qu'il eût été du plus haut intérêt de retrouver dans un état de conservation analogue à celui du bronze.

Quant aux vases d'argile des tumulus qu'on trouve assez souvent brisés, il faut tout le soin qu'a mis M. le docteur Keller à les restituer pour en obtenir des sujets d'étude. Je n'en ai trouvé qu'au musée de Zurich, et leur intérêt est d'autant plus grand qu'ils offrent un moyen de comparaison instructive avec les vases lacustres de la même époque. Je les ai tous dessinés. On y remarque des urnes, des plats creux incrustés, des tasses ou coupes à boire, mais aucun de ces vases apodes qui semblent avoir fait l'office de nos vases à tenir l'eau fraîche. Quelques plats sont peints et leurs couleurs sont très-bien conservées.

A Sigmaringen commença pour moi l'étude des antiquités gallo-danubiennes. Les collections formées par le prince de Hohenzollern comprennent, en effet, une série d'objets provenant des tumulus de la vallée du haut Danube, qui ont une grande analogie avec

ceux de la vallée du Rhin. A mesure qu'on s'avance vers l'Est, le caractère des antiquités gauloises se modifie, en ce sens que les formes des bronzes deviennent plus élégantes, plus correctes et qu'une part plus grande est faite à l'ornementation, sauf cependant pour les bracelets, que j'ai trouvés jusqu'à présent plus simples qu'en Suisse. On se rapproche de la Grèce, dont l'influence n'a pas été étrangère au bon goût que les Gaulois des bords du Danube ont su apporter au travail des métaux, tout en conservant les types qu'ils avaient en propre. Le musée national de Munich en présente déjà de notables exemples.

Outre les bronzes des tumulus, le musée de Sigmaringen en contient d'autres venant des environs d'Ulm et d'Augsbourg. Au delà de ces villes, ou plutôt au nord de la vallée du Danube, on ne trouve plus de traces du séjour des populations gauloises. Les tumulus qu'on attribue aux Germains ne contiennent qu'un vase d'argile et les os d'un cheval. Ils sont bas et de petite dimension. Il faut aller jusqu'au Schleswig pour voir paraître la belle industrie du bronze du nord qui a tant de rapports avec celle qui nous occupe.

La Société bavaroise d'histoire de Munich a réuni, dans le couvent où se tiennent ses séances, des objets de natures diverses qui présentent un intérêt d'autant plus grand que les provenances en sont bien connues. Je dus à l'obligeance du conservateur, M. le major Wurdinger, la faveur de travailler dans ce petit musée qui n'est pas ouvert au public. Parmi les objets curieux que je pus dessiner, je citerai trois épées en fer, trouvées, l'une à Bruch (Bavière), les deux autres à Alt-Oetting, sur l'Inn, dont la forme est exactement celle des lames d'épée en bronze. Il est évident pour moi que ce fut par l'imitation des armes de bronze que débuta le travail des armes de fer, et ces épées en sont un exemple frappant. Il en fut de même pour les lances, les couteaux, les poignards, etc. L'usage du fer se substitua donc peu à peu à celui du bronze comme l'usage du bronze s'était substitué à celui de la pierre, et il ne me semble pas nécessaire de supposer que c'est à une invasion de peuplades venues d'Orient qu'on doive attribuer cette transformation. On voit aussi, dans cette période de transition, des lames de fer dans des fourreaux de bronze, et, fait plus rare, une lame de bronze dans un fourreau de fer (musée national bavarois).

Les larges épées de fer trouvées dans les sépultures gauloises de l'Uetliberg, près de Zurich, celles du champ de bataille de la Tiefenau, près de Berne, celles du Jura bernois sont représentées, dans mes dessins, par de nombreux spécimens qui peuvent donner une idée du travail, souvent très-soigné, de ces armes de guerre, surtout remarquable aux épées de la station de Marin ou de la Tène, au lac de Neufchâtel.

J'ai aussi dessiné, à l'administration du chemin de fer de l'Est, à Munich, de larges épées trouvées près de Ratisbonne, au moment des travaux de cette voie nouvelle. Ces armes sont postérieures à l'occupation romaine. On pense qu'elles ont appartenu aux Ostrogoths, qui avaient conservé à Ratisbonne les fabriques d'armes que les Romains y avaient établies et qui produisaient les célèbres épées noriques (*ensis noricus*). Les pointes de lances gauloises en fer offrent en Suisse et en France cette singulière particularité, que souvent les ailerons en sont ondulés comme ceux des lances de bronze danubiennes; tandis que, dans ces pays, les ailerons de bronze sont toujours tout droits.

On conserve au musée de Sigmaringen et à celui de Coire deux casques à crête arrondie, exactement de la même forme, trouvés, l'un à Botzen (Tyrol), l'autre à Igis, au nord de Coire. Le musée de Munich possède un casque à crête aiguë, muni en avant de deux tiges de métal et dont la forme est tout à fait semblable aux casques gaulois trouvés en Normandie. Il serait intéressant d'en connaître la provenance.

Je ne veux pas prolonger plus longtemps la nomenclature assez aride des objets qui font le sujet de mes dessins. Les documents que je fournirai dans deux mois sont peu susceptibles d'être analysés avec quelque intérêt, et c'est seulement en les feuilletant qu'on pourra prendre une idée du travail étendu auquel je me suis livré.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'expression de mes sentiments de dévouement très-respectueux.

Ch. Cournault.

RAPPORT

SUR

LES INSCRIPTIONS PUNIQUES

RÉCEMMENT DÉCOUVERTES À CARTHAGE,

ADRESSÉ À M. L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE,

PAR M. PHILIPPE BERGER,

ATTACHÉ À LA COMMISSION DES INSCRIPTIONS SÉMITIQUES.

Paris, le 15 avril 1876.

Monsieur l'Administrateur général,

L'examen attentif des inscriptions puniques envoyées de Carthage par M. de Sainte-Marie, et qui se trouvaient à bord du *Magenta* lors de l'explosion de ce bâtiment, a dissipé les craintes qu'on avait dû concevoir, et atténué dans une notable mesure les regrets que l'ouverture des caisses avait inspirés. L'envoi comprenait 2,088 stèles, plus ou moins intactes, d'une hauteur moyenne de $0^{m},30$ et couvertes pour la plupart d'inscriptions en écriture et en langue phéniciennes. Chacun de ces petits monuments, pris isolément, présentait peu d'intérêt; c'étaient des ex-voto qui répétaient tous la même formule avec la monotonie d'une longue prière; et pourtant, comme M. Renan l'avait dit à plusieurs reprises à l'Académie des inscriptions en annonçant les découvertes successives de M. de Sainte-Marie, leur ensemble était très-instructif. La comparaison de cette masse unique d'inscriptions, provenant de la même ville et sans doute du même temple, fournit les renseignements les plus précieux, tant au point de vue de l'archéologie qu'à celui de la mythologie, et même, jusqu'à un certain point, de l'histoire de Carthage. Les pierres avaient, en outre, une régularité de forme et d'ornementation qui les rendait très-propres à décorer les murs d'un musée.

Aussi les savants qui s'intéressent à l'épigraphie et à l'archéo-

logie puniques ont-ils été très-heureux quand ils ont appris que vous vouliez bien accueillir cette collection, et que vous vous étiez entendu avec Son Exc. M. le Ministre de l'instruction publique pour la faire envoyer à la bibliothèque Nationale.

Malheureusement ces pierres ont été presque toutes plus ou moins fortement atteintes par le feu. On pouvait même craindre qu'elles ne fussent entièrement perdues. Nous devons à M. l'amiral Roze d'en posséder encore la plus grande partie. Au milieu de tant d'autres préoccupations et malgré la difficulté de l'entreprise, il s'est immédiatement occupé de faire rechercher et recueillir tous ces fragments qui avaient été dispersés par l'explosion, et les trente caisses que vous avez reçues par ses soins comprennent la presque totalité des inscriptions de M. de Sainte-Marie. Au premier aspect, on pouvait croire qu'il ne restait plus que du plâtras; néanmoins un examen sommaire a suffi pour nous convaincre que le mal, quoique très-réel, était moins grand qu'il ne paraissait tout d'abord, et pour nous faire reconnaître un certain nombre des monuments que les estampages avaient déjà signalés à notre attention.

Voici en quelques mots, Monsieur l'Administrateur général, l'état actuel de la collection :

Sur les 2,088 pierres qui la composaient, 300 environ ont été transformées en chaux ou réduites en morceaux trop petits pour qu'on puisse espérer d'en rien tirer. Nous avons rempli trois caisses de débris qui ne sont bons qu'à être jetés. Un nombre à peu près égal de pierres très-mutilées, mais portant des lettres ou des symboles, a dû être, à ce titre, conservé provisoirement. Le restant peut se répartir encore en plusieurs catégories. En effet, le feu n'a pas agi de même sur toutes les pierres. Les unes ont été entièrement calcinées; elles ont pris une couleur de suie qui permet difficilement de reconnaître les caractères dont elles sont couvertes; en même temps la pierre est devenue friable et se casse au moindre choc. D'autres ont été également brûlées; elles sont noires par places; seulement cette couleur inégale et sale n'a endommagé que la surface de la pierre; elles sont solides. Sur d'autres, en dernier lieu, la flamme n'a laissé qu'une teinte d'un gris uniforme, sur laquelle les creux formés par les lettres ou les images se détachent en noir. Cette teinte donne à la pierre un certain air antique qui n'est pas désagréable. On peut en évaluer le

nombre à quatre ou cinq cents. Enfin, 102 pierres, formant un envoi distinct, ont échappé au feu et sont arrivées intactes.

C'est principalement dans ces deux dernières catégories que nous avons pris les éléments de l'exposition provisoire que nous avons faite sur vos indications. Nous y avons réuni des spécimens des différentes sortes d'inscriptions que nous possédons, comme aussi des différents motifs d'ornementation, de telle sorte qu'en les voyant on pût se faire dès à présent une idée de l'ensemble. Telle qu'elle est, cette petite exposition surpasse en intérêt, nous ne craignons pas de le dire, la collection d'inscriptions de même espèce que possède le musée Britannique; et pourtant il s'en faut de beaucoup que nous ayons réuni là toutes les inscriptions bien conservées ni tous les monuments curieux.

Le classement des cent pierres que nous avons ainsi mises à part n'offrait pas de difficultés. Il en était autrement de l'ensemble de la collection. Dans quel ordre fallait-il la ranger? Trois systèmes étaient en présence. On pouvait grouper les inscriptions d'après les noms propres, de façon à rapprocher les individus de même nom; un semblable classement, à sa place peut-être dans un recueil scientifique, n'eût rien dit aux yeux, et aurait eu le tort de réunir des monuments très-disparates. On pouvait aussi prendre pour base la forme des lettres, en mettant à profit les indications paléographiques qu'elles fournissent. Cette disposition eût été assez satisfaisante, parce que le plus souvent les monuments qui se ressemblent pour l'écriture se ressemblent aussi par leur forme générale; mais elle était rendue très-difficile par le mauvais état de conservation des textes.

Il ne nous restait donc qu'à nous laisser guider par leur ressemblance extérieure et à les classer par taille, par format et par sujets. Cette classification, à laquelle on peut reprocher d'être assez artificielle, est la seule qui ne blesse pas la vue et permette de donner une apparence quelque peu régulière à ces monuments; mais, en outre, elle n'est pas aussi étrangère à tout ordre scientifique qu'on pourrait le croire tout d'abord.

Les ex-voto de Carthage ont en effet un double intérêt : archéologique et épigraphique; ils portent des inscriptions et des images. Or ces images n'ont pas un simple attrait de curiosité; elles ont une signification précise; elles sont en quelque sorte un commentaire perpétuel des textes auxquels elles servent d'illustration;

elles représentent tantôt le métier de celui qui faisait l'offrande, tantôt l'offrande elle-même, tantôt un symbole purement religieux, de telle sorte qu'en les regardant on a sous les yeux tout l'intérieur d'un temple de Carthage avec ses vases, ses ustensiles sacrés, ses victimes et ses prières.

Permettez-moi quelques explications sur les principaux symboles. J'emprunterai mes exemples, autant que possible, aux pierres qui sont en ce moment exposées au public. Le symbole le plus fréquent, celui qui constitue en quelque sorte l'ex-voto, c'est la main. Cette main ouverte et levée (*Iad*) occupe presque toujours la pyramide qui termine la stèle [Voyez les n°s 59, 61, 77 à 81.] On pourrait être tenté de voir dans cette main la marque de l'adoration; mais, comme M. Lenormant nous l'a fait observer, le geste de la prière, c'est plutôt la main vue de profil que nous retrouvons sur un de nos monuments (60); la paume de la main, c'est le symbole divin qu'encore aujourd'hui l'Arabe met sur sa porte pour écarter les mauvaises influences. Peut-être, dans l'origine, avait-elle une signification mythologique précise et se confondait-elle avec l'obélisque, symbole de la puissance mâle? Le mot *Iad* ne signifie pas seulement la main levée, il désigne toute espèce d'objet dressé; les idées même de main et de puissance sont liées si étroitement chez les peuples sémitiques qu'on passe sans cesse de l'une à l'autre. Nous croyons pourtant que la conception primitive s'était peu à peu effacée pour faire place à une pensée purement spirituelle, celle de l'exaucement, c'est-à-dire de la bénédiction divine venant répondre à la prière. — Quelquefois la main est accostée de deux oreilles (44); sur une de nos stèles même, entre les deux oreilles (41) on a gravé une bouche entr'ouverte, comme pour représenter par une figure la formule qui termine un grand nombre d'ex-voto et qui est toujours sous-entendue quand elle manque : « Parce qu'il a entendu sa voix, qu'il le bénisse. »

Au-dessous de la main, et quelquefois à sa place, se voit le disque de la planète Vénus surmonté d'un croissant, symbole de la déesse Tanit, à laquelle sont dédiés tous ces ex-voto (29, 32). On dit que le croissant représente, non pas les phases de la lune, mais celles de la planète, qui avaient déjà été observées, paraît-il, par les anciens. L'astronomie n'a pas de secrets pour le ciel de l'Orient. Nous avons pourtant peine à nous faire à cette idée; la

Lune et Vénus, Diane et Astarté, se touchaient de trop près, dans les religions de l'Asie antérieure, pour qu'on puisse s'étonner de les voir confondues dans une même adoration. Peut-être n'est-ce pas la seule représentation de la déesse que nous ayons à signaler. Sur presque toutes les pierres, même sur celles qui ne portent rien d'autre, on remarque de petites figures conventionnelles qui ont une robe, les jambes écartées et les bras levés en l'air (1, 4, 5, 6, 10, 11, 15); elles sont dessinées d'une façon si rudimentaire qu'il faut être habitué à ces sortes de monuments pour y retrouver une forme humaine. Souvent on en voit deux ensemble, supportées par des fleurs de lotus dont les tiges se rejoignent par en bas; quelquefois encore leur tête est formée par la planète couronnée du croissant (65). C'est l'image de Tanit. Le dieu solaire, Baal Hammon, est représenté par l'Uraeus, disque ailé qu'entourent deux serpents (20, 61, 63, 64); ce symbole, d'un usage constant sur les monuments d'Égypte, est plus rare à Carthage.

L'inscription occupe, en général, le milieu de la stèle; elle surmonte elle-même un symbole dont la signification est peu claire, mais qui mérite une étude attentive, deux caducées ornés de rubans (3, 5, 6, 15); d'autres fois elle en est accostée. Ces caducées sont fréquemment remplacés par des palmiers, quelquefois même par des colonnes avec des chapiteaux qui supportent un vrai fronton, de manière à offrir l'aspect d'un petit temple ou *naos* (13, 45). Une pierre sans inscription nous retrace l'acte religieux d'une façon plus complète encore : devant le naos se trouve un autel, et en face de lui, un homme qui fait son offrande à la divinité. On ne peut trouver une explication plus claire de nos inscriptions.

Ces ornements et ces symboles, disposés tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, forment le cadre de l'inscription et des objets, des arbres ou des animaux qui l'accompagnent. Parmi ces derniers, il en est un qui revient plus souvent que tous les autres, c'est le bélier (72, 93, 94); il est toujours là, grand ou petit, bien ou mal fait; de telle sorte que, sans ses cornes, on serait tenté de le prendre parfois pour un lévrier ou pour un cheval. On trouve aussi, mais rarement, des pigeons (62, 67). Deux fois nous avons rencontré des taureaux (68, 69). L'un d'eux, d'un dessin remarquable, a malheureusement été brisé; l'autre, plus naïf de formes, est plein de mouvement; il tombe, une des jambes de devant repliée sous lui et l'autre étendue, en baissant la tête et en

ouvrant les naseaux. Les estampages nous ont aussi conservé un cheval et un éléphant, le seul jusqu'à présent qu'on ait trouvé figuré en dehors des monnaies; les originaux sont perdus. Il faut mentionner encore deux souris (66) et des poissons en assez grand nombre. Mais qu'est-ce qu'un animal au pied fendu, au col large et aux formes massives qui est monté par un homme nu (58)? M. de Longpérier pense que c'est un hippopotame; en tout cas, il semble bien que le sujet soit allégorique. Nous en dirons autant d'un homme dans une posture obscène (57), d'un génie ailé qui porte entre ses mains un disque dans un croissant (58) et d'une divinité malheureusement fruste; elle a la queue et le ventre d'un pygmée, seulement ses jambes sont très-longues (56).

Nous passerons rapidement sur les arbres; en dehors des palmiers, qui sont innombrables (34, 70, 75, 87, 96), nous n'en avons trouvé que deux qui soient curieux : c'est un grenadier (50) et un tamarisc (51). Les objets inanimés sont plus variés. Quelquefois ce n'est que de l'ornementation pure, des urnes sans grand caractère, des couronnes qui étaient certainement faites d'avance et qu'on achetait avec le monument. D'autres sont plus intéressants; on voit qu'ils ont été gravés exprès; ils représentent la profession de celui qui faisait l'offrande ou l'offrande elle-même. Les vases mêmes nous permettent de saisir nettement cette distinction; en effet, à côté des urnes dont nous avons parlé, on possède toute une collection de pots dessinés avec grand soin, et qui accusent les formes les plus diverses (33, 39 et 41). Une stèle qui est malheureusement perdue, en contenait six d'espèces différentes. Il en reste assez néanmoins pour que leur comparaison soit très-instructive. On trouve aussi des outils en assez grand nombre : la hachette (91), le marteau et les tenailles (88 à 90), l'herminette (11), une charrue (82), une voiture (84), des armes, des lances (8, 87), une panoplie avec le casque triangulaire, autant qu'on peut en juger malgré la cassure qui en a enlevé le sommet (86), une série de gouvernails (81, 83), et même la proue d'un navire de tout point semblable à celles qui se voient sur l'*aes grave* des monnaies étrusques.

Ces représentations attendent une étude spéciale, et quand elle aura été faite, elles nous fourniront des renseignements précieux sur la date de ces monuments et sur l'industrie de Carthage; car elles font défiler sous nos yeux tous les dons qui affluaient dans

les temples, où venait les entasser la reconnaissance des Carthaginois.

Je me suis arrêté longuement aux représentations figurées, Monsieur l'Administrateur général, parce qu'elles forment la partie la plus neuve des découvertes de M. de Sainte-Marie et la plus intéressante pour le public. Les inscriptions se ressemblent toutes; ce sont des ex-voto à Tanit conçus dans les mêmes termes :

A MA DAME TANIT PENÊ-BAAL ET A MON SEIGNEUR
BAAL HAMMON, VŒU FAIT PAR MAGON,
FILS DE BOMILCAR, FILS DE MAGON,
PARCE QU'IL (ELLE) A ENTENDU SA VOIX,
QU'IL (ELLE) LE BÉNISSE!

J'aurais de la peine à vous en citer une qui ne rentre pas dans ce cadre; les noms seuls varient. La formule n'a pas même le mérite de la nouveauté. On connaissait déjà deux cents inscriptions du même genre; le musée Britannique en possède à lui seul une centaine, de telle sorte qu'on pourrait se demander à quoi bon rechercher encore des inscriptions dont on peut en quelque sorte deviner le contenu d'avance. Elles ont pourtant une valeur réelle. En effet, dans toutes les inscriptions, et la remarque ne nous appartient pas, il y a deux choses : ce qu'elles veulent nous dire, et ce qu'elles nous apprennent sans le vouloir; or c'est presque toujours par ce qu'elles nous apprennent accidentellement qu'elles sont réellement instructives. Il nous importe peu qu'un Carthaginois nommé Adonibal ou Hannon ait fait une offrande quelconque à Tanit; mais l'examen de ces noms et leur comparaison nous apprennent une foule de choses auxquelles le donateur n'avait pas pensé.

Aujourd'hui nous possédons les noms de trois à quatre mille Carthaginois : c'est tout un état civil de Carthage; il nous est donc permis de croire que nous avons la liste à peu près complète des noms qui y étaient usités. Or il est un fait qui saute tout d'abord aux yeux, c'est la proportion très-forte des Hamilcar et des Bomilcar. Nous ne cherchons plus sous ces noms, comme on le fit d'abord, les héros des guerres puniques, ils reviennent trop fréquemment, mais nous voyons dans cet usage constant du nom de Melquart un souvenir de la métropole, de Tyr dont il était le dieu spécial et tutélaire, et la preuve que Carthage était bien restée, par ses traditions religieuses, une colonie tyrienne.

Les autres noms propres, sans avoir un caractère aussi marqué, nous conduisent au même résultat. Il semblerait, en effet, que nous devions trouver sur nos ex-voto les noms de tout un peuple; il n'en est rien pourtant, et l'on acquiert bientôt la conviction que nous avons affaire à un nombre de familles assez restreint. Sans doute les noms de famille, à Carthage, ne répondent pas à l'idée que nous nous en faisons aujourd'hui; à vrai dire, l'Orient ne connaît que des noms individuels, mais ces noms individuels ne se donnaient pas d'une façon arbitraire; il y avait des noms héréditaires dans chaque famille; seulement cette hérédité ne passait pas du père au fils, à Carthage du moins, mais du grand-père au petit-fils. Le petit-fils d'un Bodastart s'appelait presque toujours Bodastart; les noms des générations intermédiaires pouvaient varier, la règle n'en restait pas moins généralement fixe; chaque famille avait un nom fondamental qu'on appellerait volontiers son nom religieux. Or sur nos inscriptions de Carthage, les mêmes noms reparaissent sans cesse; on sent par là se confirmer l'opinion d'après laquelle Carthage était tout entière dans son aristocratie, composée des anciennes familles émigrées de Tyr et de Sidon. Les noms étrangers, nous les verrons paraître, mais plus tard, à l'époque romaine. Au temps de la grandeur de Carthage, de peuple, il n'y en avait point; il n'y avait que des mercenaires et des esclaves qui inscrivaient des *graffiti* sur les murs, mais qui n'existaient pas comme individus.

Le plus souvent les noms propres ne sont accompagnés d'aucune qualification; de temps en temps néanmoins on trouve à leur suite des désignations géographiques ou des noms de métiers; nous en devons la meilleure part aux savantes traductions de M. Derenbourg. Les désignations géographiques sont rares et obscures; il n'y en a qu'une qui saute aux yeux: les mots « peuple de Carthage » s'étalent au bas de quatre ou cinq inscriptions. Les noms de métiers sont plus fréquents et plus variés. On pourrait même en tirer une objection contre l'existence de cette aristocratie exclusive dont nous avons cru retrouver la trace dans les noms. Mais d'abord il convient d'observer que l'aristocratie de Carthage n'était pas une noblesse guerrière, mais une aristocratie commerciale; les Carthaginois étaient des marchands; et puis ces noms de métiers ou ces titres ont un cachet particulier; ils ont presque tous un caractère religieux ou honorifique; sans vouloir

pousser les choses à l'excès, ils nous permettent d'apprécier l'étendue de cette population qui vivait du temple et lui empruntait une partie de son caractère sacré. Ce sont tout d'abord des prêtres, des sacrificateurs, des hiérodules, des corporations religieuses, puis de ces métiers qui se rattachaient plus ou moins directement au culte et se groupaient autour des temples : des graveurs, des marchands d'encens et de vases, etc., puis aussi des ouvriers en métaux, dont le métier était considéré comme anoblissant, même dans l'antiquité, des repousseurs, des fondeurs d'or et d'airain, enfin des hommes exerçant des professions que nous appellerions aujourd'hui libérales, des médecins, des scribes, des « maîtres » (*Rab*), mot dont il est assez difficile de préciser la valeur. Ces termes, dont un certain nombre nous sont déjà familiers par l'hébreu, demanderont aussi à être étudiés. Plusieurs d'entre eux nous sont encore obscurs à cause de leur brièveté même; il est souvent difficile, en l'absence de tout contexte, de déterminer le sens d'un mot, même quand on en connaît la racine.

Il est un titre pour lequel nous n'avons aucune hésitation, c'est celui de suffète. Il revient près de vingt-cinq fois. On s'était même demandé, à cause de sa fréquence même, s'il ne désignait pas des magistrats d'un ordre inférieur; suffète signifie juge en phénicien. Le doute n'est plus guère possible, et il s'agit bien ici des magistrats suprêmes de la République. En effet, ces titres se répartissent sur six noms, qui sont précisément ceux des suffètes que l'histoire nous fait connaître : Hannon, Magon, Asdrubal, Himilcon, Bomilcar, Adonibal; peut-être les suffètes de nos inscriptions ne sont-ils pas les mêmes que ceux dont l'existence nous était déjà connue par d'autres textes historiques; mais ils appartiennent incontestablement aux mêmes familles que les premiers. Il y a plus : ces noms se rapportent à des individus qui avaient entre eux des liens de parenté; ils ne se rattachent pas à six familles différentes, mais seulement à deux ou trois dans lesquelles les noms de Bomilcar et d'Adonibal ont une prédominance marquée. Or une ancienne tradition raconte que deux familles venues de Tyr, celles des Bélides et des Melquartides, accaparèrent pendant de longues annees la dignité de suffète et la rendirent héréditaire chez elles. Quoi qu'il en soit de cette légende, dont l'accord avec les monuments est assez remarquable, il semble bien qu'il y ait eu là une sorte d'oligarchie au sein de l'aristocratie carthaginoise.

En somme, nos inscriptions nous fournissent peu de renseignements particuliers de quelque intérêt, mais de précieuses indications générales, qui toutes concordent sur le caractère aristocratique et conservateur et sur l'organisation religieuse et civile de l'ancienne Carthage : voilà pour l'histoire. La mythologie a, elle aussi, quelque chose à gagner à ces découvertes. Les noms d'hommes, en effet, sont presque tous théophores, c'est-à-dire qu'ils marquent une sorte de consécration à la divinité; ils se composent du nom d'un dieu et d'un mot qui marque la dépendance de l'homme et le lien qui le rattache à ce dieu : « serviteur d'Astarté », « don de Melquart », « Baal fait grâce ». Ils font ainsi défiler sous nos yeux les noms de la plupart des dieux qui étaient l'objet de l'adoration des Carthaginois. A vrai dire, ils ne sont pas très-nombreux; ce sont les noms que répètent tous les peuples sémitiques : Baal et Astarté, Moloc et Milcat, Eschmoun, Melquart; ils nous étaient déjà connus sans le secours de l'épigraphie. Elle nous a pourtant rendu service en fixant la valeur d'un ou de deux noms moins connus : Sancôn, Çid, Aris; à n'en pas douter, ce sont là aussi des noms de dieux. Nous pourrions l'affirmer *à priori*, alors même que nous ne les connaîtrions qu'en composition, car la règle est invariable : toutes les fois qu'on rencontre un nom d'homme formé d'un mot joint à un attributif, on peut être sûr que ce mot couvre un nom divin.

Mais nous avons encore une autre source de renseignements qui nous permet de vérifier ces hypothèses. En effet, à côté des noms de prêtres ou d'hiérodules se lit le nom du temple et du dieu spécial auquel ils étaient attachés. On pouvait donc s'attendre à retrouver les dieux que nous fournissaient les noms d'hommes; c'est en effet ce qui a lieu : à côté des temples d'Eschmoun et de Melquart, nous voyons cité un temple d'Aris. Mais, en outre, nous avons appris par ce moyen des noms nouveaux, celui d'Allat (ou Illat), forme féminine du dieu El; d'autres encore; enfin, à deux ou trois reprises on trouve les noms de temples qui réunissaient deux divinités, l'une mâle, l'autre femelle, unies d'une façon si étroite, qu'il est difficile de ne pas y voir de vrais hermaphrodites : Eschmoun-Astarté, Moloc-Astarté; peut-être faut-il ranger dans la même catégorie Çid-Melquart et Çid-Tanit? Ce sont là des divinités nouvelles dont les noms propres ne nous donnaient aucune idée.

Nous aurions voulu retrouver parmi les noms de ces dieux celui de Sancôn; il n'en a rien été. Peut-être d'autres seront-ils plus heureux. Il est vrai qu'on l'a découvert tout récemment à Athènes, sur une inscription phénicienne, avec une forme légèrement différente, Ascôn; mais Athènes nous rapproche déjà beaucoup plus de l'Orient que Carthage. Un autre fait non moins curieux, c'est l'absence presque complète, dans les noms propres, de la divinité qui revient le plus fréquemment sur nos monuments, de celle à laquelle ils sont tous dédiés, de Tanit. Ce ne sont pas là les effets d'un simple hasard : le panthéon des noms propres n'est pas exactement celui de Carthage; celui de Carthage se ressent déjà de l'influence de l'Égypte et du syncrétisme qui en est la conséquence; celui des noms propres nous reporte à une mythologie plus simple et plus primitive, qui est celle de la Phénicie.

Quoi qu'il en soit, ces noms de divinités sont un véritable gain pour la mythologie, car non-seulement ils complètent le panthéon de Carthage, mais ils nous ouvrent sur sa religion des aperçus nouveaux, et les renseignements de ces inscriptions sont d'autant plus précieux qu'on ne peut pas les contester. On peut toujours révoquer en doute les explications et même les citations d'un auteur ancien : entre lui et nous il y a place pour trop d'erreurs; tandis que l'épigraphie nous met en possession de documents de première main et nous fait toucher les originaux eux-mêmes.

Tous ces faits acquerraient une valeur encore plus grande, s'il était possible d'en préciser la date. Malheureusement les textes sont muets sur ce point. Les inscriptions de Carthage jusqu'ici connues ne portent pas une seule indication d'ère ni une seule date. Pourtant il est impossible que l'examen d'une aussi grande masse de monuments ne laisse pas une certaine impression d'ensemble, impression qui est confirmée par la comparaison avec les inscriptions de date plus récente qu'on désigne du nom de néo-puniques. On serait tenté tout d'abord de prendre pour criterium la paléographie. Sans doute elle nous fournit des indications précieuses; mais ce criterium demande à n'être employé qu'avec une grande réserve, d'abord parce qu'il nous laisse trop de latitude, puis parce que ce qu'on croit être le fait d'une antiquité plus ou moins haute n'est bien souvent qu'une affaire de calligraphie. L'ornementation nous permet d'arriver à un résultat beaucoup plus précis, parce qu'elle est soumise à des influences

connues dont on peut, jusqu'à un certain point, déterminer la date. Or on ne peut regarder ces monuments sans y remarquer l'influence de l'art grec : les oves, les volutes, les colonnes de style ionique le révèlent à la première vue. Il nous est donc impossible de faire remonter les inscriptions de M. de Sainte-Marie et toutes celles du même genre au delà du IVe siècle avant J. C. Nous ne sommes pas limités d'une façon moins précise par en bas. En effet, sur les inscriptions néo-puniques, l'écriture et l'art ont entièrement changé; les monuments sont en général plus grands, les sujets qu'ils représentent plus compliqués, mais exécutés avec moins de soin. Mais surtout, on y voit paraître des noms soit barbares, soit romains, qui sont entièrement absents de nos inscriptions.

Il semble donc que nous soyons obligés de mettre ces inscriptions aussi près que possible de la chute de Carthage; mais, d'autre part, nous ne pouvons pas les faire descendre plus bas. Les traces d'organisation civile et religieuse que nous avons reconnues, l'accumulation même de ces ex-voto dénotent une civilisation florissante et une organisation fonctionnant depuis longtemps sans interruption, et nous obligeraient, si nous voulions en placer la date après la chute de Carthage, à descendre jusqu'à une époque où elles n'étaient plus possibles. Au contraire, tout s'explique si l'on admet que ces monuments, accumulés dans un temple aux derniers temps de la république, y ont été surpris par la ruine de Carthage. Carthage a été démolie, et ces matériaux, plus ou moins taillés, sont entrés dans les murs d'une maison romaine, en attendant qu'ils vinssent revêtir ceux de la bibliothèque Nationale.

Le sort de ces pierres, témoins de la chute de Carthage et de tant de catastrophes, pourrait exciter à bon droit l'incrédulité, si nous n'avions l'exemple tout récent d'un dernier accident, le plus étrange de tous, que nous déclarerions légendaire, s'il ne s'était passé sous nos yeux, et qui paraîtra invraisemblable un jour à ceux qui en liront le récit.

Veuillez agréer, etc.

PHILIPPE BERGER.

RAPPORT

À M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SUR

LA MISSION DES CHOTTS.

ÉTUDES

RELATIVES

AU PROJET DE MER INTÉRIEURE,

PAR LE CAPITAINE ROUDAIRE.

Monsieur le Ministre,

Au mois de décembre 1875, vous avez bien voulu me confier une mission qui me permettait de continuer des travaux commencés depuis plusieurs années. Chargé en 1872 et 1873 par M. le Ministre de la guerre d'opérations géodésiques en Algérie, j'avais pensé qu'il serait possible d'introduire les eaux de la Méditerranée dans la vaste dépression connue sous le nom de *région des chotts*, c'est-à-dire de faire pénétrer la fertilité, le commerce, la vie, jusqu'au cœur du Sahara algérien, en transformant en mer intérieure des lagunes actuellement dangereuses et insalubres. Un nivellement géométrique exécuté en 1874 et 1875 dans les chotts algériens, sous les auspices de M. le Ministre de la guerre et de M. le Gouverneur général de l'Algérie, justifia ces prévisions. Il fallait poursuivre les études sur le territoire tunisien et reconnaître, par des opérations nouvelles qui se relieraient aux opérations antérieures, si le projet que j'avais conçu était pratiquement

réalisable. Ces nouvelles opérations devant avoir lieu sur un territoire étranger, M. le Ministre des affaires étrangères a pensé qu'il était nécessaire de leur donner un caractère purement scientifique. La Commission des missions, instituée auprès de votre ministère, ayant émis un avis favorable, vous m'avez chargé, avec l'assentiment de M. le Ministre de la guerre, de poursuivre en Tunisie les études que je venais de terminer en Algérie. Pendant la durée de cette mission, je vous ai tenu au courant de la marche des opérations; je viens aujourd'hui vous rendre compte des résultats obtenus.

Pour faire comprendre la portée de ces résultats, il est indispensable de résumer préalablement les travaux antérieurs. D'un autre côté, un grand nombre de documents nouveaux ayant été réunis sur la région des chotts, dont l'étude topographique complète vient d'être faite au moyen de méthodes scientifiques rigoureuses, il y a lieu d'examiner successivement les questions suivantes : — Le bassin des chotts est-il bien l'ancienne baie de Triton desséchée? — Quelles sont les difficultés à surmonter pour y introduire les eaux de la Méditerranée? — Quels moyens pratiques la disposition particulière des bassins et la nature géologique du sol permettent-elles d'employer pour vaincre ces difficultés le plus économiquement possible? — Quelle sera l'influence de la mer intérieure, aux points de vue climatérique, agricole et commercial, sur l'Algérie, la Tunisie et le Sahara lui-même? — Quelle est enfin la valeur des différentes objections élevées contre le projet?

Tels sont, Monsieur le Ministre, les différents points traités dans ce rapport que j'ai divisé en six parties portant les titres suivants :

1° Résumé des opérations antérieures;

2° Opérations exécutées en Tunisie;

3° Identité du bassin des chotts avec la baie de Triton;

4° Aperçu des terrassements à exécuter;

5° Conséquences de la submersion du bassin des chotts;

6° Examen des objections élevées contre le projet.

PREMIÈRE PARTIE.

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS ANTÉRIEURES.

A 50 kilomètres au sud de la ville de Biskra, située dans la province de Constantine, au pied de l'Aurès et aux abords du Sahara algérien, se trouve une vaste dépression qui se prolonge de l'ouest à l'est sur une étendue de 375 kilomètres, jusqu'au golfe de Gabès, dont elle n'est séparée que par de légères ondulations du sol. Le fond de cette dépression est occupé par des surfaces planes ou légèrement inclinées, nivelées par l'action des eaux et couvertes de sel cristallisé qui leur donne l'aspect d'immenses plaines couvertes de gelée blanche et même de neige, tant la couche en est épaisse en quelques endroits. D'après les analyses de M. Le Chatelier, ingénieur des mines, ce sel est presque toujours du chlorure de sodium pur; quelquefois cependant il est mélangé de sulfate de soude. Dans certaines parties du chott El-Djerid, il atteint une épaisseur de 60 et même de 80 centimètres. Il est absolument blanc et tellement pur que les indigènes l'emploient comme sel de cuisine.

Toutes ces surfaces planes recouvertes de sel sont désignées par les Arabes sous le nom de *chotts*, en Algérie, et de *sebkhas*, en Tunisie. Ces deux mots sont absolument synonymes. L'expression *chott*, que j'emploierai le plus souvent, signifie exactement rivage. Les trois chotts les plus importants sont : le chott Melrir, le chott Rharsa et le chott El-Djerid. Le premier est en Algérie, le second partie en Algérie et partie en Tunisie, et le troisième, le plus rapproché du golfe de Gabès, est en Tunisie.

Depuis longtemps ces bas-fonds avaient attiré l'attention des savants. En 1845, M. Virlet d'Aoust[1], partant d'altitudes déterminées par M. le commandant de Boblaye, calculant celle du chott Melrir d'après la pente de l'oued[2] Djeddi, et s'appuyant sur des traditions anciennes, avait conclu que ce chott était au-dessous du niveau de la Méditerranée, et que la mer avait autrefois baigné une partie, sinon la totalité de la base méridionale de la grande chaîne de l'Aurès. Plus tard, des observations barométriques faites par MM. Vuillemot, Marès, Dubocq, Ville, avaient également donné des altitudes négatives. Mais les résultats n'avaient

[1] *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 2e semestre 1874, p. 218.

[2] Oued signifie rivière.

pas le caractère de précision nécessaire; ils présentaient entre eux des écarts considérables. L'altitude de Biskra, qui servait de point de départ, était elle-même fort incertaine. Ainsi les uns lui attribuaient une élévation de 85 mètres au-dessus du niveau de la mer, les autres de 140 mètres, tandis qu'en réalité elle est de 124 mètres, comme l'ont établi depuis nos travaux géodésiques. Aussi M. Ville, ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui avait étudié la question avec un soin particulier, écrivait-il, en 1868[1], qu'on ne pouvait conclure avec certitude, de toutes les données obtenues jusqu'alors, que le chott Melrir fût au-dessous du niveau de la mer.

Quelques savants cependant admettaient le fait sans discussion. En 1864, M. Charles Martins, après avoir décrit les chotts qu'il venait d'explorer et qu'il considérait comme les lais d'une mer saharienne, s'exprimait ainsi : « Le dernier de ces chotts s'arrête à 16 kilomètres seulement de la mer. Que cet isthme se rompe, et le bassin des chotts redevient une mer, une Baltique de la Méditerranée[2]. » Le projet de *mer intérieure* était implicitement contenu dans cette phrase. Quelques années plus tard, en 1869, un écrivain qui n'avait visité ni les chotts ni le seuil de Gabès, et qui ne s'appuyait par conséquent que sur ces assertions fort vagues, M. Lavigne, publiait dans la *Revue moderne* un article intitulé *Percement de l'isthme de Gabès.* Dans ce travail, plutôt littéraire que scientifique, l'auteur exposait en termes convaincus, et même enthousiastes, les heureuses conséquences du percement du seuil de Gabès. Malheureusement il admettait en principe que les chotts étaient au-dessous du niveau de la mer, sans donner aucune preuve à l'appui. Quels seraient la profondeur de la nappe d'eau, son étendue, les espaces stériles ou cultivés qu'elle recouvrirait? Il ne pouvait répondre même approximativement à aucune de ces questions. Aussi cet article, qui ne s'appuyait sur aucune donnée scientifique sérieuse, passa-t-il à peu près inaperçu; ce ne fut qu'en 1874 que j'en connus l'existence, grâce à M. Maunoir, secrétaire général de la Société de géographie, qui me le communiqua.

Le service géodésique de l'Algérie, auquel j'étais attaché, ne pouvait rester indifférent à cette question. Dès 1865 elle avait

[1] *Exploration dans les bassins du Hodna et du Sahara*, p. 709.
[2] *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1864.

préoccupé plusieurs officiers d'état-major, parmi lesquels je citerai notamment M. le capitaine Bugnot. Aussi regardions-nous comme un des travaux géodésiques les plus importants à exécuter la méridienne de Biskra, qui devait permettre de relier par un réseau de triangles le chott Melrir à la Méditerranée, et par conséquent de déterminer exactement le niveau de ce chott. Ce ne fut cependant qu'en 1872 que M. le colonel Saget, alors directeur du Dépôt de la guerre, voulut bien, sur ma demande, me confier ce travail, en m'adjoignant M. le capitaine de Villars.

De 1860 à 1863, M. le commandant Versigny avait établi un réseau de triangles géodésiques de premier ordre entre Alger et Bône. Cette triangulation s'appuie sur deux bases mesurées, l'une près de Blidah, par le commandant Versigny; l'autre près de Bône, par le commandant Perrier. Les longitudes, les latitudes et azimuts de départ avaient été obtenus par des observations astronomiques faites à Alger, d'abord par le commandant Versigny, ensuite par le commandant Perrier. Les altitudes étaient rapportées au niveau le plus bas de la Méditerranée, indiqué par le maréographe des ponts et chaussées à Alger, et venaient se vérifier à Bône.

C'est sur cette chaîne, dont les opérations avaient été exécutées avec toute la précision possible, que devait s'appuyer la méridienne de Biskra. Nous prîmes comme bases de départ les deux côtés *Zouaoui, Schouf-Melouk* et *Fortas, Zouaoui*, situés près de Constantine. Les signaux étaient dégradés, mais il me fut facile de les faire réparer, grâce aux *repères* scellés au centre de chacun d'eux et restés absolument intacts.

Les opérations commencèrent le 1er mai 1872 et furent terminées le 1er juin 1873. La forme que nous avions adoptée pour nos signaux était celle d'un tronc de cône en pierres maçonnées à la chaux hydraulique, surmonté d'une mire à volets : le tronc de cône était peint en blanc, la mire en noir. Je n'entrerai pas dans le détail des opérations géodésiques. Elles ont déjà fait l'objet d'un assez long mémoire[1] que j'ai soumis à l'examen de l'Aca-

[1] M. Yvon Villarceau, de l'Académie des sciences, dont l'autorité en géodésie est reconnue du monde savant tout entier, a examiné minutieusement ce mémoire. En 1875, il a bien voulu appeler, dans les termes les plus bienveillants, l'attention du Congrès international géodésique, réuni à Paris, sur la précision particulière avec laquelle les opérations de la méridienne de Biskra avaient été exécutées.

démie des sciences. Je rappellerai seulement que les angles horizontaux étaient mesurés au moyen d'un cercle azimutal muni de microscopes à micromètres, construit par MM. Brünner.

Voici le tableau des triangles de la chaîne :

NOMS DES SIGNAUX.	ANGLES RÉDUITS.	ERREUR probable calculée[1].	ERREUR RÉPARTIE.	ANGLES SPHÉRIQUES.	CÔTÉS.
Tehouelt.....	53g 6831'',01	0'',94	+0'',29	53g 6831'',30	30114m,01
Zouaoui.....	96 4260 00	0 79	+0 25	96 4260 25	40260 06
Schouf-Melouk....	49 8914 76	1 33	+0 41	49 8915 17	28464 37
	200g 0005'',77	.....	+0'',95	200g 0006'',72	

Excès sphérique..... 6'',72

Erreur..... —0'',95

Rochbet el-Djemel.	69g 2880'',23	1'',96	—0'',06	69g 2880 ,17	40260m,06
Tehouelt.....	75 5972 07	0 83	—0 03	75 5972 04	42148 66
Schouf-Melouk....	55 1157 98	1 34	—0 04	55 1157 94	34611 56
	200g 0010'',28	.....	—0'',13	200g 0010'' 15	

Excès sphérique..... 10'',15

Erreur..... — 0'',13

Guetman.....	93g 3835'',53	0'',90	+0'',16	93g 3835'',69	34611m,56
Tehouelt.....	64 2173 87	1 30	+0 23	64 2174 10	29445 51
Rochbet el-Djemel.	42 3994 97	1 05	+0 19	42 3995 16	21500 82
	200g 0004'',37	.....	+0'',58	200g 0004'',95	

Excès sphérique..... 4'',95

Erreur..... —0'',58

[1] L'erreur probable a été calculée d'après la méthode des moindres carrés; le détail des calculs se trouve dans le Mémoire sur la méridienne de Biskra déposé à l'Académie.

NOMS DES SIGNAUX.	ANGLES RÉDUITS.	ERREUR probable calculée.	ERREUR RÉPARTIE.	ANGLES SPHÉRIQUES.	CÔTÉS.
Tougour.....	43g 3286",73	0",93	+0",08	43g 3286",81	29445m,51
Guetman.....	77 3197 30	0 94	+0 08	77 3197 38	43855 49
Rochbet el-Djemel.	79 3525 29	1 51	+0 13	79 4525 42	43354 19
	200g 0009",32	.....	+0",29	200g 0009",61	

Excès sphérique..... 9",61
Erreur..... —0",29

Bou Arif.....	92g 3583",00	0",87	+0",82	92g 3583",82	44354m,19
Guetman.....	60 5403 89	0 88	+0 83	60 5404 72	36384 90
Tougour.....	47 1019 13	0 93	+0 87	47 1020 00	30120 10
	200g 0006",02	.....	+2",52	200g 0008",02	

Excès sphérique..... 8",54
Erreur..... —2",52

Mahmmel.....	73g 9599",85	0",90	—0",28	73g 9599",90	36364m,57
Bou Arif.....	64 0859 48	0 72	—0 24	64 0859 24	33493 15
Tougour.....	61 9549 36	0 83	—0 26	61 9549 10	32765 15
	200g 0008",69	.....	—0",78	200g 0007",91	

Excès sphérique..... 7",91
Erreur..... +0",78

Bouss.....	55g 5069",16	1",56	+0",59	55g 5069",75	33493m,15
Mahmmel.....	84 0084 36	1 07	+0 41	84 0084 77	42377 30
Tougour.....	60 4854 22	0 83	+0 32	60 4854 54	35589 48
	200g 0007",74	.....	+1",32	200g 0009",06	

Excès sphérique..... 9",06
Erreur..... —1",32

NOMS DES SIGNAUX.	ANGLES RÉDUITS.	ERREUR probable calculée.	ERREUR RÉPARTIE.	ANGLES SPHÉRIQUES.	CÔTÉS.
Amar Khaddou....	57g 5625'',34	1'',16	— 0'',47	57g 5624'',87	35589m,48
Mahmmel.....	45 6153 54	0 99	— 0 39	45 6153 15	29741 02
Bouss.....	96 8230 78	1 26	— 0 50	96 8270 20	45227 80
	200g 0 009'',66	.....	— 1'',36	200g 0008'',30	

Excès sphérique..... 8'',30
Erreur..... + 1'',36

Bourzel.....	53g 8060'',01	1'',00	— 0'',06	53g 8059'',95	29741m,02
Amar Khaddou....	74 1392 99	1 64	— 0 10	74 1392 89	36520 52
Bouss.....	72 0554 96	1 47	— 0 09	72 0554 87	35986 92
	200g 0007'',96	.....	— 0'',25	200g 0007'',71	

Excès sphérique..... 7'',71
Erreur..... + 0'',25

Tahir Rassou.....	62g 4377'',41	0'',95	— 0'',29	62g 4377'',12	35986m,92
Amar Khaddou....	54 6415 48	2 55	— 0 77	54 6414 71	32773 80
Bourzel.....	82 9217 52	1 38	— 0 42	82 9217 10	41760 35
	200g 0010'',41	.....	— 1'',48	200g 0008'',93	

Excès sphérique..... 8'',93
Erreur..... + 1'',48

Chegga.....	40g 3114'',64	1'',81	+ 0'',71	48g 3115'',35	41760m,35
Amar Khaddou....	23 3876 03	1 26	+ 0 49	23 3876 52	25347 00
Tahir Rassou.....	136 3014 69	1 63	+ 0 64	136 3015 13	59407 00
	200g 0005'',16	.....	+ 1'',84	200g 0007'',00	

Excès sphérique..... 7'',00
Erreur..... — 1'',84

TRIANGLES DE VÉRIFICATION.

NOMS DES SIGNAUX.	ANGLES RÉDUITS.	ERREUR probable calculée.	ERREUR RÉPARTIE.	ANGLES SPHÉRIQUES.	CÔTÉS.
Chegga.....	39^g 6004'',25	0'',66	+0'',48	39^g 6004'',73	35986^m,92
Amar Khaddou.	78 0291 57	2 69	+1 95	78 0293 52	58117 07
Bourzel.....	82 3716 68	1 19	+0 87	82 3717 55	59407 21
	200^g 0012'',50	.....	+3'',30	200^g 0015'',80	

Excès sphérique..... 15'',80
Erreur..... — 3'',30

Tehouelt.....	94^g 3968'',12	0'',95	—0'',19	94^g 3967'',93	37788^m,77
Fortas.....	54 0224 29	1 11	—0 23	54 0224 06	28464 67
Zouaoui.....	51 5814 34	1 02	—0 21	51 5814 13	27483 45
	200^g 0006'',75	.....	—0'',63	200^g 0006'',12	

Excès sphérique..... 6'',12
Erreur..... +0'',63

Guetman.....	50^g 3457'',61	0'',81	+0'',07	50^g 3457'',68	27483^m,45
Fortas.....	37 5494 39	1 11	+0 09	37 5494 48	21501 42
Tehouelt.....	112 1052 31	1 05	+0 09	112 1052 40	37960 03
	200^g 0004'',31	.....	+0'',25	200^g 0004'',56	

Excès sphérique..... 4'',56
Erreur..... —0'',25

Les erreurs de fermeture ou sommes algébriques des erreurs commises dans la mesure des trois angles de chaque triangle sont, comme on le voit, très-faibles : la moyenne est de 1'',12, ou en secondes sexésimales 0'',36. Cependant nous avons calculé les erreurs probables des différents angles observés par la méthode

des moindres carrés, et nous avons réparti l'erreur de fermeture sur chaque angle proportionnellement à son erreur probable.

Dans les grandes opérations géodésiques, la détermination des altitudes est généralement considérée comme secondaire. Les préoccupations des observateurs se portent surtout sur la mesure des angles horizontaux; mais, en raison de l'intérêt spécial qui s'attachait à la détermination de l'altitude du chott Melrir, nous apportâmes un soin tout particulier à la mesure des angles verticaux ou distances zénithales. M. de Villars les observait avec un théodolite réitérateur de MM. Brünner, tandis que j'opérais de mon côté avec un cercle répétiteur de Gambey. Voici le résultat de ces observations, calculées séparément :

NOMS DES SIGNAUX.	COTES CALCULÉES d'après mes observations.	COTES CALCULÉES d'après les observations de M. de Villars.	DIFFÉRENCES.
Tehouelt	1291^{m},076	1291^{m},290	+ 0^{m},214
Guetman	1137 197	1137 010	— 0 187
Rochbet el-Djemel	1408 995	1409 050	+ 0 055
Tougour	2099 799	2099 560	— 0 239
Bou Arif	1749 644	1749 380	— 0 264
Mahmmel	2323 771	2324 240	+ 0 469
Bouss	1758 026	1757 890	— 0 136
Amar Khaddou	1442 930	1443 010	+ 0 080
Bourzel	399 694	399 440	— 0 254
Tahir Rassou	34 625	34 700	+ 0 075

Ces deux séries sont aussi concordantes qu'il est permis de l'espérer en géodésie. L'écart entre les résultats obtenus pour le signal de Tahir Rassou, qui est situé à l'extrémité sud de la chaîne, est absolument insignifiant.

Le signal de Chegga, situé encore plus au sud, sur les bords même du chott Melrir, ne figure pas dans ce tableau. Nous allons en donner la raison.

Par suite des lois de la pesanteur, les couches atmosphériques

sont d'autant plus denses qu'elles sont plus rapprochées du sol. En traversant ces couches de densités différentes, les rayons visuels subissent des réfractions successives et parcourent une courbe dont la *concavité* est tournée vers la terre. Il en résulte que les points éloignés nous paraissent situés sur la direction de la tangente au dernier élément de cette courbe, et nous semblent par conséquent sensiblement plus élevés qu'ils ne le sont en réalité. Il est démontré que ce surélèvement est proportionnel à l'éloignement des points. Il devient donc facile de le calculer et de corriger les hauteurs observées : c'est ce qui se fait habituellement en géodésie.

Les choses ne se passent pas toujours ainsi dans le Sahara. Les couches d'air inférieures, se trouvant en contact avec des terrains nus et sablonneux échauffés par un soleil brûlant, se dilatent tellement que l'ordre des densités s'y intervertit quelquefois. Alors les rayons lumineux qui traversent ces couches suivent une courbe dont la *convexité* est tournée vers la terre, et les points éloignés peuvent être abaissés au lieu d'être relevés. Il se produit ainsi des déviations anormales dont il est impossible de tenir compte. Ce sont ces réfractions irrégulières, combinées avec la réflexion, qui produisent le phénomène curieux du mirage, si fréquent dans le Sahara.

La région des terrains nus et sablonneux commençant à Tahir Rassou, je me serais exposé à commettre une erreur notable sur l'altitude du signal de Chegga en la déterminant par les observations géodésiques, qui sont toujours faites à de grandes distances. Au sud de Tahir Rassou, il fallait donc avoir recours au nivellement de proche en proche. Dans cette prévision je m'étais muni d'un niveau à lunette, *système Brünner,* et de mires graduées. En 1873 j'exécutai cette opération avec le concours de M. Noll, lieutenant d'infanterie, entre Tahir Rassou, Chegga et le chott Melrir, sur un parcours de 125 kilomètres.

L'horizon est très-borné dans les plaines qui s'étendent entre Tahir Rassou et le chott Melrir. Il avait été très-difficile d'y trouver l'emplacement du signal de Chegga, qui cependant n'est visible de celui de Tahir Rassou, situé à 20 kilomètres au nord, que pendant très-peu de temps, le matin et le soir. Quand on est à Chegga, au lever du soleil on aperçoit non-seulement le signal de Tahir Rassou, mais encore le bordje sur lequel il est construit; mais on le voit s'abaisser rapidement et disparaître 45 minutes

après sous l'horizon. Le phénomène inverse se reproduit le soir. 45 minutes avant le coucher du soleil, le signal de Tahir Rassou reparaît et s'élève rapidement au-dessus de l'horizon.

Afin de comparer entre elles les altitudes déterminées par la méthode géodésique et par le nivellement de proche en proche, nous prîmes le matin et le soir, à Chegga et à Tahir Rassou, plusieurs séries de distances zénithales réciproques. La différence de niveau, calculée au moyen de ces observations géodésiques, ne différait que de 30 centimètres du résultat fourni par le nivellement exécuté pas à pas. Cette dernière donnée, que nous pouvions considérer comme rigoureusement exacte, nous permit d'ailleurs d'étudier la marche du coefficient de réfraction, au moyen des distances zénithales observées. Les séries prises pendant quatre jours consécutifs ont toutes donné presque identiquement le résultat suivant :

	Coefficient de réfraction.
Au lever et au coucher du soleil.....	0,1200
45 minutes après le lever ou avant le coucher du soleil..	0,0550

Ces chiffres montrent avec quelle rapidité les couches d'air en contact avec le sol s'échauffent ou se refroidissent dans le Sahara, dès que le soleil monte ou s'abaisse à l'horizon.

Le nivellement de proche en proche, ou nivellement géométrique, exécuté entre Tahir Rassou et le chott Melrir, et vérifié par une opération faite en sens inverse, nous prouva que le bord occidental de ce chott était à 27 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée. Partant de cette donnée certaine, j'étudiai attentivement les auteurs anciens qui nous ont laissé des renseignements sur l'histoire et la géographie de l'Afrique, j'examinai tous les documents topographiques que nous possédions sur le bassin des chotts, et j'acquis la conviction que ce bassin communiquait autrefois avec la Méditerranée et formait un golfe intérieur connu sous le nom de *grande baie de Triton;* que la baie de Triton s'est desséchée vers le commencement de l'ère chrétienne, à la suite de la formation d'un isthme qui la sépara de la mer; que dans l'état des choses il suffirait de creuser un canal de communication entre le bassin des chotts et le golfe de Gabès pour créer une mer intérieure.

Je publiai alors le résultat de mes recherches dans la *Revue des deux Mondes,* en faisant ressortir l'heureuse influence que la création de la nouvelle mer exercerait sur la prospérité de l'Algérie et

de la Tunisie. Combinant les renseignements historiques et les documents topographiques, je cherchai, afin de parler aux yeux, à construire le rivage probable de la mer future.

L'importance du projet de mer intérieure, l'influence que sa réalisation était appelée à exercer sur la prospérité de l'Algérie et de la Tunisie, ne pouvaient échapper à l'esprit élevé du créateur du canal de Suez. A deux reprises différentes, dans les séances du 22 juin et du 13 juillet 1874, M. de Lesseps voulut bien appeler sur cette question l'attention de l'Académie des sciences, qui désigna une commission chargée de l'étudier. Cette commission, qui pour faire son rapport attend les résultats définitifs des études, se composait de MM. Dumas, Élie de Beaumont, Balard, Daubrée, H. Sainte-Claire Deville et Pàris. Dans la séance du 15 février 1875, M. Yvon Villarceau a été nommé en remplacement de M. Élie de Beaumont [1].

M. Paul Bert porta la question devant l'Assemblée nationale. Il avait autrefois exploré la région des chotts, et cette circonstance donnait une valeur particulière à l'opinion favorable que le savant député s'était formée sur l'utilité et la possibilité d'exécution du projet. Par un amendement au budget, M. Bert demandait l'ouverture d'un crédit destiné aux études préliminaires, et grâce à son initiative, 10,000 francs furent votés à l'unanimité par l'Assemblée nationale dans la séance du 31 juillet 1874.

M. le Gouverneur général de l'Algérie et M. le Ministre de la guerre organisèrent alors une mission dont ils voulurent bien me confier le commandement. Elle se composait de MM. Parisot et Martin, capitaines d'état-major; Baudot, lieutenant d'état-major; Jaquemet, médecin-major; H. Duveyrier, délégué de la Société de géographie, et H. Le Chatelier, élève ingénieur des mines, délégué du ministère des travaux publics. Trente hommes du bataillon d'Afrique, sous les ordres de M. Comoy, vingt soldats du train et quelques spahis formaient le personnel auxiliaire.

Les instruments mis à la disposition de la mission étaient les suivants :

Deux niveaux à bulle d'air, de MM. Brünner, avec leurs mires parlantes divisées en doubles centimètres; un grand théodolite réitérateur destiné aux observations géodésiques et astronomiques;

[1] MM. Jurien de la Gravière et Favé viennent d'être désignés en remplacement de MM. Balard et H. Sainte-Claire Deville.

un petit théodolite, trois boussoles à éclimètre, plusieurs boussoles portatives; trois baromètres à mercure, qui malheureusement ont été cassés au bout d'un mois; cinq baromètres anéroïdes, deux sextants, un grand chronomètre de la marine battant la demi-seconde; un chronomètre de poche, un ozonomètre, un évaporomètre, un pluviomètre et une vingtaine de thermomètres et hygromètres.

Définitivement constituée à Biskra le 1er décembre 1874, la mission se mettait en route le lendemain pour Chegga.

Notre but était de déterminer par un nivellement de proche en proche la profondeur et le périmètre du bassin inondable. Le signal de Chegga, situé sur les bords du chott Melrir et dont l'altitude avait été déterminée l'année précédente, était naturellement désigné comme point de départ de nos opérations.

Je vais donner un résumé de ces opérations et de leurs résultats, sans entrer dans les détails techniques, que j'ai déjà consignés dans deux communications insérées dans les Bulletins de juillet et de décembre 1875 de la Société de géographie. Les altitudes obtenues pendant cette campagne étaient déduites de l'altitude géodésique du signal de Chegga. Or, en terminant ma communication du 14 juillet 1875, je faisais remarquer que les hauteurs calculées par la méthode géodésique étaient souvent un peu trop fortes, et qu'un nivellement partant de la mer, à Gabès, aurait pour résultat de vérifier et de rectifier au besoin les altitudes qu'on avait dû accepter comme point de départ du nivellement géométrique. Je ferai donc subir aux altitudes obtenues en 1874-1875 les rectifications résultant du nivellement de proche en proche appuyé directement sur la mer, exécuté en 1876 en Tunisie.

La mission se porta directement vers l'est, en côtoyant le chott Melrir et en traversant des terrains bas et marécageux que les Arabes désignent sous le nom de Farfaria ou Bakbakha. Le nivellement se faisait par portées de 120 à 150 mètres, mesurées à la stadia ou chaînées, lorsque le terrain le permettait. MM. Martin et Baudot en étaient chargés. Ils faisaient chacun deux lectures sur la même mire, et les inscrivaient sur des registres séparés. Les cotes étaient donc données par la moyenne de quatre lectures; le soir, les registres m'étaient remis et je comparais les résultats. Le cheminement était levé à la boussole par M. le capitaine Parisot.

Notre premier campement, situé dans le pays de Djeneïen, re-

marquable par de nombreuses sources, autour desquelles croissent des touffes de roseaux gigantesques, était à 26 mètres au-dessous du niveau de la mer. Le nivellement fut ensuite dirigé vers le nord sur Mehaïmel, et de là sur El-Feidh, situé à 6 mètres au-dessous du niveau de la mer. El-Feidh, qui signifie en arabe *les inondations*, n'est qu'un lieu de campement passager pour deux tribus arabes, les Ouled bou-Hadjija et les Beni Amor, qui y font paître leurs troupeaux pendant les mois de novembre et de décembre. Deux nivellements partiels, faits successivement vers le nord et vers le sud, nous permirent de fixer le point de passage de la courbe zéro et de déterminer en même temps la pente générale du terrain, qui est formé par les alluvions de l'Oued el-Arab : cette pente est de 1 mètre par kilomètre.

D'El-Feidh nous nous dirigeâmes sur le puits de Baadja, où le nivellement arrivait le 30 décembre au soir. On nous avait représenté les dunes de Baadja comme un palier qui devait borner à l'est le bassin inondable du chott Melrir; mais nous constatâmes que ce point est à 25 mètres au-dessous du niveau de la mer. Un nivellement partiel sur le chott Sellem nous démontra que son lit s'incline très-légèrement vers le sud-ouest. Après avoir marché 12 kilomètres dans cette direction, nous n'étions descendus que de 2 mètres environ.

De Baadja la mission se porta sur Bir Sméa, où elle campait le 6 janvier. Le nivellement traversa d'abord un chott très-sec, dont le lit se relève de façon à ne plus se trouver, à son bord oriental, qu'a 22 mètres au-dessous du niveau de la mer. Le terrain s'exhausse ensuite assez rapidement. A 11 kilomètres de Bir Sméa nous atteignîmes la courbe zéro. Le nivellement, que j'avais déjà fait fléchir vers le sud, fut alors dirigé sur Bir el-Achana, où nous arrivions le 16 janvier après avoir rencontré quatre fois la courbe zéro.

Les opérations furent continuées, d'abord vers le chott Mouïa Tofelat, dont le lit est à 13 mètres au-dessous du niveau de la mer, puis vers le puits de Zeninim, où nous campions le 18 janvier. M. le lieutenant Baudot, dont la santé était fortement ébranlée depuis quelques jours par suite des fatigues et des privations, tomba alors assez sérieusement malade pour que M. le docteur Jaquemet jugeât indispensable de le diriger sur l'hôpital de Biskra. Nos forces se trouvaient donc réduites; le nivellement fut continué par MM. Martin et Parisot.

Nous avions constaté que le lit du chott Mouïa Tofelat se relève vers l'est. Quoiqu'il y eût évidemment entre ce chott et le chott Rharsa une dépression très-marquée, il était nécessaire de reconnaître s'il n'existait pas au sud une dépression plus forte. Le nivellement fut poussé dans cette direction par Mouïat Tounsi, Guettatia, Bir Bou Nab, Mouïat Renadra et Bir el-Araf, où nous arrivions le 18 février.

Cette opération nous prouva que le terrain se relève constamment vers le sud à partir du chott El-Asloudj; mais, afin de ne rien laisser dans l'incertitude, je fis avec M. Baudot, qui, à peine remis de son indisposition, était venu nous rejoindre à Renadra, un profil en travers sur El-Oued, pendant que MM. Parisot et Martin continuaient le nivellement sur Bir el-Arab. Ce profil nous fit reconnaître que l'altitude des oasis du Souf varie entre 53 et 77 mètres.

Il était donc nécessaire de revenir vers le nord afin d'étudier avec soin la dépression du chott El-Asloudj; d'un autre côté, il fallait terminer le périple des chotts en dirigeant le nivellement sur l'Oued Rhir et Chegga. Je chargeai M. le capitaine Martin de cette tâche difficile, et tandis qu'il marchait vers l'ouest avec un détachement d'une quinzaine d'hommes, le gros de la mission remontait vers le nord et arrivait le 7 mars à Zeninim.

Partant, avec M. le lieutenant Baudot, des repères que nous y avions laissés, nous fîmes un nivellement sur le chott El-Asloudj et le chott Rharsa jusqu'à la frontière tunisienne. Je reviendrai tout à l'heure sur les résultats obtenus. Les opérations furent ensuite dirigées par Bir Rabou et Bir et-Tine sur l'oasis de Négrine, où nous campions le 23 mars. Le 25 le nivellement était poussé jusqu'aux ruines de Besseriani, dont l'altitude est de 176 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le 29 mars, la mission partait pour le signal de Chegga, afin d'y reprendre les opérations de nivellement en se portant au-devant du capitaine Martin. J'en profitai pour redescendre rapidement vers le chott Rharsa avec M. le capitaine Parisot, afin d'étudier encore certains détails de la dépression. Le 3 avril nous rejoignions la mission à Zéribet el-Oued. Les inondations avaient rendu les Farfaria impraticables, et nous dûmes, pour gagner Chegga, venir passer à 15 kilomètres au sud de Biskra.

Enfin le 10 avril nous recommencions le nivellement à Chegga,

et le 12 nos porte-mires rencontraient, près de Mguebra, les porte-mires de M. Martin.

Les opérations étaient terminées.

Du 7 décembre au 12 avril, une ligne dont le développement est de 650 kilomètres avait été nivelée par portées de 120 à 150 mètres. Ces résultats n'avaient été atteints qu'au prix d'efforts considérables. La modicité de notre budget ne nous permettait pas d'avoir un équipage d'eau; il fallait par conséquent installer le camp auprès des puits et ne le déplacer que le plus rarement possible, afin d'économiser les frais de transport. Le lieu du travail était souvent très-éloigné; les opérateurs avaient alors 15 à 20 kilomètres à faire pour s'y rendre le matin et autant le soir pour rentrer au camp, conditions d'autant plus pénibles que leur santé était sérieusement éprouvée par l'usage d'eaux saumâtres et débilitantes. Ces considérations avaient nécessairement influé sur la direction du nivellement. Ainsi nous nous serions souvent écartés beaucoup moins que nous ne l'avons fait de la courbe zéro s'il nous avait été possible de choisir nos campements. Mais l'obligation de ne pas faire passer le nivellement trop loin des puits nous était imposée, sans quoi la journée entière eût à peine suffi pour l'aller et le retour. Ce sont les difficultés de cette nature qui avaient conduit M. le capitaine Martin à sortir du programme que nous avions arrêté ensemble. Au lieu de suivre la route directe qui côtoie le littoral sud du chott, il avait dû se rejeter vers le sud pour se rapprocher des puits d'El-Foulea et de Bir Touil. Il allongeait ainsi son travail, mais avant tout il fallait trouver de l'eau potable. Ses hommes étaient épuisés; lui-même avait ressenti plusieurs atteintes de fièvre, et ce n'est que grâce à son intelligence et à son énergie qu'il put mener à bonne fin la tâche dont il était chargé. Du reste, tous les membres de la mission, sans exception, avaient supporté avec un courage et un dévouement remarquables les fatigues qui leur étaient imposées. C'est ainsi qu'après son retour à la mission M. le lieutenant Baudot, malgré de fréquents accès de fièvre, avait tenu à honneur de continuer le nivellement jusqu'au dernier jour.

La conduite du personnel auxiliaire avait été admirable. Soldats d'infanterie, hommes du train, avaient rivalisé de zèle, supportant des fatigues continuelles et des privations de toute nature sans jamais laisser échapper ni une plainte ni un murmure.

Au début des opérations, nous apercevions les signaux géodésiques de Chegga, Amar Khaddou et Bourzel. Grâce à cette circonstance et à la proximité de la chaîne de l'Aurès, où il était possible de trouver des points de repère bien distincts, je déterminai géodésiquement les points suivants de l'itinéraire : Djeneïen, Mehaïmel, Si Mohammed Moussa, El-Feidh et Baadja.

NOMS DES POINTS.	LATITUDE	LONGITUDE.	OBSERVATIONS.
Djeneïen	34° 27′ 58″	— 3° 47′ 14″	
Mehaïmel	34 32 2	— 3 55 7	
Si Mohammed Moussa	34 33 9	— 3 49 32	
El-Feidh	34 29 44	— 4 10 33	
Baadja	34 17 9	— 4 13 12	
Chechar	34 59 47	— 4 32 23	Point auxiliaire de l'Aurès.

Observations astronomiques. — A partir de Baadja il fallut recourir aux observations astronomiques. Elles étaient faites au moyen d'un grand chronomètre de la marine battant la demi-seconde et d'un théodolite réitérateur de MM. Brünner.

Longitudes. — La mission se déplaçant très-fréquemment, il était impossible de faire au même point un nombre suffisant d'observations pour obtenir une bonne détermination de la longitude; mais je rappellerai que notre itinéraire, levé avec soin à la boussole, partait du signal géodésique de Chegga, sur lequel il venait se refermer après un parcours de 450 kilomètres. Les coordonnées géographiques de Chegga étant exactement connues, j'ai adopté pour les divers points de l'itinéraire les longitudes déduites du levé topographique, qui dans ces conditions offrent beaucoup plus de chances de précision que les longitudes déterminées par un petit nombre d'observations astronomiques.

Latitudes. — Les latitudes étaient déterminées au moyen des distances zénithales des étoiles au moment de leur passage au méridien, ou de l'étoile polaire à un moment quelconque.

NOMS DES POINTS.	LATITUDES.	ASTRES OBSERVÉS et NOMBRE D'OBSERVATIONS.	REMARQUES.
El-Achana...	34° 7′ 50″,0	Soleil..... 1	
	34 7 57 86	Polaire..... 4	
Moyenne.	34° 7′ 57″,30		
Bir Zeninim..	34° 5′ 24″,48	Soleil..... 1	
	29 58	θ Gémeaux..... 1	
	19 59	Soleil..... 1	
	36 26	*Id*..... 1	
	25 79	Polaire..... 1	
	17 40	1235 B.A.C.... 1	
	28 50	β Taureau..... 1	
	23 55	δ Orion..... 1	
	33 39	α Orion..... 1	
	32 05	θ Gémeaux..... 1	
	20 82	Soleil..... 1	
	28 06	*Id*..... 1	
Moyenne.	34° 5′ 26″,60		
Mouïat Tounsi.	33° 55′ 35″,20	Polaire..... 2	
	23 80	*Id*..... 2	
	39 60	*Id*..... 2	
	32 00	*Id*..... 2	
	29 19	*Id*..... 2	
Moyenne.	33° 55′ 31″,96		
Guettatia....	33° 46′ 35″,08	θ Gémeaux..... 1	A Guettatia et Renadra le temps a été constamment couvert au nord et il a été impossible de viser la Polaire.
	45 20	μ Gémeaux..... 1	
	42 64	θ Cocher..... 1	
	31 91	ζ Orion..... 1	
Moyenne.	33° 46′ 38″,71		
Mouïat Renadra.....	33° 40′ 49″,34	β Gémeaux.... 1	
	50 85	θ Gémeaux..... 1	
	36 08	ξ Orion..... 1	
	14 15	Soleil..... 1	
Moyenne.	33° 40′ 37″,60		

NOMS DES POINTS.	LATITUDES.	ASTRES OBSERVÉS et NOMBRE D'OBSERVATIONS.	REMARQUES.
Bir el-Arab...	33° 43′ 22″,20	Polaire..... 2	
	14 96	*Id*..... 2	
	20 50	*Id*..... 2	
Moyenne.	33° 43′ 19″,22		
Behima.....	33° 28′ 30″,14	α Gémeaux..... 1	Polaire invisible.
	44 00	β Gémeaux..... 1	
Moyenne.	33° 28′ 37″,12		
El-Oued.....	33° 21′ 54″, 6	δ Hydre..... 1	
	22 5 1	β Gémeaux..... 1	
	21 52 3	α Gémeaux..... 1	
Moyenne.	33° 21′ 57″, 3		
Bir el-Araf...	33° 40′ 29″,86	Polaire..... 2	
	41 85	*Id*..... 2	
	42 84	*Id*..... 2	
Moyenne.	33° 40′ 38″,18		
Bir Rabou...	34° 7′ 27″,31	Polaire..... 2	
	49 30	*Id*..... 2	
	30 38	*Id*..... 2	
	45 89	*Id*..... 2	
Moyenne.	34° 7′ 38″,22		
Bir et-Tine...	34° 9′ 23″,12	Polaire 2	
	6 03	*Id*..... 2	
	10 38	*Id*..... 2	
	16 07	*Id*..... 2	
Moyenne.	34° 9′ 13″,90		
Négrine.....	34° 28′ 14″,27	Polaire..... 2	
	15 71	*Id*..... 2	
	10 15	*Id*..... 2	
Moyenne.	34° 28′ 13″,37		

Conditions climatériques. — Le ciel est presque toujours pur dans le Sahara algérien. La pluie y est très-rare : pendant les quatre mois les plus froids de l'année et en même temps les plus pluvieux, nous n'avons eu à enregistrer en tout que 7 centimètres de pluie. L'humidité relative y est très-faible. La moyenne de nos observations psychrométriques a donné les résultats suivants :

	Tension de la vapeur.	Humidité relative.
Décembre	$4^{mm},99$	46
Janvier	$4^{mm},31$	47
Février	$5^{mm},02$	51
Mars	$5^{mm},75$	44

Déclinaison de l'aiguille aimantée. — Quelques observations à la boussole, faites sur la polaire, dont il était facile de calculer l'azimut, avec le temps et la latitude, ont donné les valeurs suivantes pour la déclinaison de l'aiguille aimantée :

NOMS DES POINTS.	LATITUDE.	LONGITUDE.	DÉCLINAISON.
Tahir Rassou	34° 39′	— 3° 33′	13° 35′
El-Feidh	34 29	— 4 10	13 50
Djeneïen	34 28	— 3 47	13 50
Chegga	34 26	— 3 40	13 35
Bir et-Tine	34 9	— 5 1	13 10
Mouïat Tounsi	33 56	— 4 50	11 50
Guettatia	33 46	— 5 0	11 50
Bir el-Arab	33 43	— 4 47	12 10
Renadra	33 41	— 4 55	12 00
Bir el-Araf	33 40	— 4 46	12 10

Vers le milieu du jour la température variait entre 15 et 25 degrés centigrades. En revanche, les nuits étaient très-fraîches, très-froides même du 20 décembre au 20 janvier. La plus basse température indiquée par le thermomètre à minima a été 8 degrés au-dessous de zéro. Mais, dès que le soleil s'élevait au-dessus de l'horizon, le sol s'échauffait rapidement. Les rayons lumineux rasants subissaient alors des réfractions irrégulières, et les objets

situés à quelques kilomètres affectaient des formes bizarres et mouvementées. Le mirage était très-fréquent et se produisait quelquefois à de très-petites distances : ainsi à 150 ou 200 mètres les jambes des hommes semblaient plongées dans l'eau jusqu'aux genoux. A une station géodésique que nous avons faite au marabout de Si Mohammed Moussa, nous n'étions qu'à 8 kilomètres du camp, composé de dix tentes coniques de $3^{m},50$ de hauteur. De 10 heures du matin à 4 heures du soir, il nous fut impossible de distinguer la forme d'une seule tente, quoique nous eussions pris la précaution de faire hisser un grand drapeau au-dessus de l'une d'elles. On ne pourrait donc faire de la géodésie régulière dans le Sahara qu'en recourant aux observations de nuit, mais on aurait à lutter contre d'autres difficultés à peu près insurmontables. Les seuls accidents du sol sont des dunes mobiles sur lesquelles il serait impossible de fixer des points de repère. Ce n'est que dans les parties les plus basses qu'on trouverait quelquefois des terrains assez solides pour y construire des signaux. La hauteur des dunes étant en moyenne de 30 à 40 mètres, les signaux devraient avoir au minimum une élévation de 50 à 60 mètres pour être visibles l'un de l'autre à une distance de 30 kilomètres. Il faudrait d'ailleurs transporter les matériaux de très-loin, à dos de chameau ou de mulet. L'installation des signaux deviendrait excessivement onéreuse.

Pendant la durée de la mission, M. le docteur Jaquemet avait recueilli une collection très-intéressante de reptiles, d'insectes et de plantes. Cette collection a été adressée au Muséum par l'intermédiaire de M. Paul Bert.

Le bassin inondable occupe en Algérie une superficie de 6,700 kilomètres carrés. Il est compris entre les degrés de latitude nord 34° 36′ et 33° 51′ et les degrés de longitude est 3° 40′ et 4° 51′.

Dans les parties centrales, la profondeur au-dessous du niveau de la mer varie entre 21 et 31 mètres. Le bord occidental est limité par des mouvements de terrain très-accentués, de sorte que les plus grands bateaux pourraient venir jeter l'ancre à 400 mètres du rivage par 10 ou 12 mètres de fond. Les pentes les plus douces se trouvent au nord; elles sont formées par les alluvions des torrents de l'Aurès. Mais leur inclinaison est encore de 1 mètre au moins par kilomètre. On aurait par conséquent 2 mètres au moins de tirant d'eau à 2 kilomètres du rivage. La plage y serait

donc encore moins basse qu'en certains points du golfe de Gabès où les pêcheurs peuvent s'avancer en marchant de 1 ou 2 kilomètres dans la mer.

Entre le chott Melrir et le chott Rharsa, dont le lit, ainsi que l'ont établi les dernières opérations, est bien au-dessous du niveau de la mer, se trouve le chott El-Asloudj, dont la profondeur varie entre 1 et 2 mètres. Ce dernier a une superficie de 80 kilomètres carrés, et forme un petit bassin isolé, séparé à l'ouest et à l'est des bassins du Melrir et du Rharsa par des dunes dirigées du nord au sud, qui peuvent être franchies par des cols dont les points culminants ont 5 à 6 mètres d'altitude.

Aucune des grandes et belles oasis du Souf ne serait submergée. Dans l'Oued Rhir les oasis peu importantes et peu prospères de Nsira et de Dendouga, ainsi que celle de Sidi Mohammed Moussa, qui compte à peine 300 ou 400 palmiers et qui dépérit, seraient seules inondées.

Tels étaient les résultats généraux du nivellement exécuté en 1874-1875 en Algérie. Le Congrès international des sciences géographiques, auquel ils furent communiqués, exprima le vœu de voir poursuivre des études analogues en Tunisie.

IIe PARTIE.

EXPOSÉ DES OPÉRATIONS EXÉCUTÉES EN TUNISIE.

C'est à ce moment, Monsieur le Ministre, que vous avez bien voulu, sur l'avis de la Commission des missions, me charger de continuer en Tunisie les études commencées en Algérie. Vers la fin de janvier 1876, M. le Ministre de la guerre m'ayant mis à votre disposition, mais n'ayant pu m'adjoindre aucun officier comme collaborateur, je me préparais à partir seul pour Tunis, lorsque M. Michel Baronnet, ingénieur civil, et M. Cormon, peintre, me proposèrent de m'accompagner. J'acceptai immédiatement leur offre, et le 13 février nous débarquions ensemble à Tunis. M. Roustan, chargé d'affaires de France, nous y fit le meilleur accueil et me présenta au ministre dirigeant, M. le général Khereddine, dont la réception fut des plus sympathiques. M. Roustan, se conformant aux instructions de M. le Ministre des affaires étrangères, qui s'était montré très-favorable à la mission que vous m'avez confiée, s'inspirant d'ailleurs en même temps de sa bienveillance

naturelle, s'empressa de faire auprès du Gouvernement tunisien toutes les démarches nécessaires pour faciliter nos travaux. M. le général Khereddine mit à ma disposition un excellent interprète, M. Allegro, qui en dehors de ses fonctions spéciales a rendu de réels services à la mission. Des ordres formels donnés aux gouverneurs de l'Arad et du Djerid leur enjoignaient de nous fournir les hommes, les animaux et les vivres qui nous seraient nécessaires. Un odobachi ou officier du bey, porteur d'un hamra (lettre du bey), fut chargé de nous accompagner et d'assurer l'exécution de ces ordres.

Ainsi organisée, la mission s'embarqua le 23 février sur le bateau qui fait un service hebdomadaire entre Tunis et Sfax, où nous arrivions le 25. Notre consul, M. Mattei, nous y accueillit avec une grande cordialité et nous fournit des renseignements précieux sur la topographie de la région des chotts, qu'il a souvent explorée et qu'il connaît très-bien. De Sfax à Gabès il n'y a pas de service régulier. Je dus louer une petite chaloupe, sur laquelle nous nous embarquions le 26 au soir. Le lendemain nous arrivions à Gabès et nous descendions à terre sur les épaules des Arabes, car nous avions échoué à l'entrée du port, qui est très-mauvaise.

Le caïd ou gouverneur de l'Arad, vieillard vénérable, nous reçut avec les plus grands égards et nous offrit l'hospitalité au Dar el-Bey (maison du Bey).

J'avais formé le projet de relier le nivellement que nous allions entreprendre aux travaux exécutés les années précédentes en Algérie : il fallait pour cela niveler 300 kilomètres au moins par parties de 150 à 200 mètres, c'est-à-dire pas à pas. La saison était très-avancée : il faisait déjà chaud. D'un autre côté, je n'avais avec moi qu'un seul opérateur, M. Baronnet. La fièvre, si fréquente sur le bord des chotts, pouvait nous arrêter. Il n'y avait donc pas un seul instant à perdre. En deux jours tout fut organisé, et dès le 1er mars au matin nous nous mettions en route pour l'oued Akarit avec les Arabes et les animaux que le caïd nous avait fournis. Nous étions accompagnés par le cheik Belkassen ben Alizidi, chef très-influent de la puissante tribu des Beni Zid. Nous n'avons jamais eu qu'à nous louer de ce cheik, remarquable par la dignité de son caractère et l'élévation de ses idées; il était devenu pour nous tous un véritable ami et nous n'avons pu nous en séparer sans émotion.

Tous les Arabes que j'avais interrogés à Gabès étaient convaincus que la dépression la plus basse était occupée par l'oued Melah. « Et cela doit être ainsi, ajoutaient-ils, puisque, d'après notre tradition, les chotts étaient autrefois une mer et communiquaient avec la Méditerranée par le lit de cette rivière. »

Dans les anciennes cartes, l'oued Akarit est placé sur le prolongement de la pointe occidentale du chott El-Djerid, parallèlement à la direction générale des montagnes qui bordent la rive nord de ce chott. Cette circonstance m'avait fait croire que l'ancienne communication se trouvait à l'oued Akarit. Les relations des voyageurs qui avaient exploré le littoral du golfe de Gabès m'avaient confirmé dans cette pensée. Mais j'avais été induit en erreur par des cartes inexactes. Ce n'est pas l'oued Akarit en effet, mais bien l'oued Melah qui se trouve exactement sur le prolongement de l'axe longitudinal du bassin des chotts, et c'est le lit de ce dernier cours d'eau qui représente les vestiges de l'ancienne communication et occupe en même temps la dépression la plus basse du seuil.

Quoi qu'il en soit, les raisons que je viens de donner me déterminèrent à commencer le nivellement par l'oued Akarit, et le 1er mars, dans l'après-midi, nous venions camper auprès de cette rivière.

Les marées, qui sont généralement peu sensibles dans la Méditerranée, sont au contraire très-accentuées dans le golfe de Gabès. La marée basse avait lieu le matin. Le 2 mars nous étions au point du jour à l'embouchure de la rivière. A 7 heures les eaux avaient cessé de baisser, le temps était calme. Je faisais placer le pied de notre première mire au niveau de la mer, et nous commencions le nivellement.

La rapidité avec laquelle il fallait opérer ne nous a pas permis de séjourner assez longtemps sur le littoral pour faire une série d'observations sur la hauteur de la marée. Voici comment il nous a été possible de la déterminer. A la marée haute, la mer entre dans l'oued Akarit, puis se retire laissant les berges humides. Le 2 mars au matin il était facile de reconnaître qu'elle avait pénétré dans la rivière jusqu'à la mire 6. Un nivellement partiel nous prouva que le niveau de la rivière en face de cette mire était à 2 mètres au-dessus du niveau de la marée basse.

La marée du 2 mars était une marée de quadrature; elle doit donc être considérée comme un minimum, et l'on peut admettre que les marées de syzygie atteignent $2^{m},50$ au moins.

Plus tard, en faisant le nivellement de l'oued Melab, les Arabes nous indiquèrent le point de cette rivière où la marée cesse de se faire sentir, et nous pûmes contrôler l'exactitude des observations que nous avions faites à l'oued Akarit.

De l'embouchure de l'oued Akarit, nous nous dirigeâmes vers le chott Djerid en faisant un nivellement de proche en proche, semblable à celui qui avait été exécuté l'année précédente en Algérie.

Avant d'entrer dans le détail des opérations et de préciser les résultats obtenus, je ferai rapidement l'historique de la campagne.

Les berges de l'oued Akarit sont très-escarpées et atteignent jusqu'à 10 et 15 mètres de hauteur. Nous remontions la rive droite en faisant de temps en temps des nivellements partiels qui nous permettaient de déterminer le niveau même de l'eau. Le 5 mars nous arrivions dans le chott Djerid. Le nivellement fut alors dirigé de façon à atteindre le rivage sud, que nous côtoyâmes en nous rejetant en dehors de la sebkha toutes les fois qu'elle devenait impraticable. L'examen de la carte sur laquelle l'itinéraire du nivellement est tracé rendra mieux compte d'ailleurs de la route suivie qu'une description détaillée ne pourrait le faire.

Le 15 mars nous arrivions à Seftimi, petite oasis située sur le bord du chott. Le cheik de Kbilli, chef-lieu du Nifzaoua, mit à notre disposition des hommes et des animaux qui remplacèrent ceux que nous avions amenés de Gabès. Le 16 et le 17 nous fûmes assaillis par une véritable tempête qui rendait tout travail impossible. Enfin le 18 le vent se calma et les opérations recommencèrent.

En face de Seftimi le lit du chott est relevé par une ondulation sur laquelle passe la route du Nifzaoua à Gafsa. Je profitai de cette circonstance pour m'avancer dans l'intérieur de la sebkha en faisant une coupe en travers vers le nord.

Le chott devenait de plus en plus dangereux. Près de Seftimi nos chevaux s'étaient enlisés à quelques mètres du rivage, et nous avions failli les perdre. Il fallut poursuivre le nivellement en laissant le chott à notre droite. Le 21 mars nous arrivions à Dbabcha, situé à la pointe de la presqu'île du Nifzaoua. Là il fallait traverser la sebkha pour gagner le Djerid et continuer les opérations sur le rivage nord. Le 23 mars nous nous engagions sur la route de Dbabcha à Dgache, première oasis du Djerid. Cette route, longue de 45 kilomètres, est très-dangereuse, quoiqu'elle soit une des plus

sûres de celles qui traversent le chott. Le 24 mars nous campions au milieu de la sebkha, à El-Mensof (le milieu), au grand désespoir des Arabes, très-effrayés de passer la nuit dans un lieu pareil.

Le 26 mars le nivellement arrivait à Dgache, où nous fûmes parfaitement accueillis par le cheik. Nous nous dirigeâmes ensuite, en côtoyant le rivage, sur Tôzeur, où nous campions le 28, puis sur Nefta, où nous arrivions le 30. De Nefta, mon intention était de gagner le chott Rharsa, pour aller rejoindre les repères que j'y avais laissés l'année précédente. En nous portant directement au nord, nous serions arrivés assez vite au chott Rharsa et nous n'aurions traversé que des dunes basses; mais toute cette région est dépourvue d'eau. Au nord-ouest il y avait deux puits, Bir-Sultane et Bir et-Tame, espacés de façon à nous permettre de rejoindre celui d'El-Khalla, situé au bord du chott Rharsa. Il fallut nous résoudre à suivre cet itinéraire, quoiqu'il nous engageât dans des mouvements de terrain relativement élevés, ce qui rendait le nivellement plus difficile et plus pénible. Cette route cependant avait l'avantage de suivre encore pendant quelques kilomètres le bord du chott El-Djerid.

Le 1er avril au matin nous quittions Nefta, et le soir nous campions à Bir-Sultane. Le lendemain nous passions la nuit à Bir et-Tame, qu'on pourrait appeler le puits des vipères à cornes, car elles y sont tellement nombreuses que nous n'y tuâmes pas moins de 24 ou 25 de ces reptiles en deux jours. Le 3 avril, à midi, le nivellement arrivait sur le bord du chott Rharsa. J'essayai, sur la foi de nos guides, de le traverser obliquement, de façon à rejoindre le rivage nord en face de Bir el-Khalla; mais nous n'avions pas fait 2 kilomètres qu'il nous fallut regagner le rivage sud. Le sol détrempé cédait sous nos pas, nos chevaux avaient beaucoup de peine à avancer et nous craignions à chaque instant de les voir s'enliser; nous-mêmes nous enfoncions presque jusqu'aux genoux. A quelques kilomètres vers l'ouest nous trouvâmes enfin un passage praticable. Le soir nous couchions à Bir el-Khalla, et le lendemain 4 avril le nivellement était poussé jusqu'au repère que nous avions placé en 1875. Mais, afin d'avoir une seconde vérification, nous poursuivions le travail jusqu'à un autre repère placé la même année à 5 kilomètres à l'ouest du premier.

Nous aurions désiré rentrer à Tôzeur en nivelant le chott Rharsa dans toute sa longueur, de Bir el-Khalla à l'oasis d'El-Hamma; mais

le lit du chott était à peu près impraticable; d'un autre côté, nous n'aurions pas trouvé une seule goutte d'eau potable sur cette route. Il fallait cependant connaître l'altitude du chott Rharsa dans sa partie orientale. Il y avait un moyen de tourner la difficulté : rentrer directement à Tôzeur et partir d'un des repères que nous y avions laissés pour faire une coupe en travers vers le nord. C'est à ce parti que nous nous arrêtâmes.

Entre le chott Djerid et le chott Rharsa nous avions franchi des dunes élevées, à travers lesquelles le nivellement était très-difficile. Il me parut nécessaire de reprendre les opérations en sens inverse, afin de vérifier cette partie de notre travail. A cet effet, le 5 avril au matin nous partions d'un repère laissé quelques jours avant sur le bord du chott, à la mire 614, et nous nous dirigions, en nivelant, sur un autre repère placé à la mire 534 dans le chott El-Djerid. Cette vérification ne nous prit que deux jours, et le 7 avril nous étions de retour à Tôzeur.

Le 8 avril nous poursuivions les opérations en partant d'un repère placé à la mire 452. Nous fîmes d'abord 14 portées en nous dirigeant vers le sud; mais nous dûmes bientôt nous arrêter, car le lit du chott devenait très-dangereux. Revenant alors à la mire 452, nous en partions de nouveau pour nous diriger sur le chott Rharsa. Mon intention était de suivre la route de Tôzeur à El-Hamma. Afin d'éviter les canaux et les palmiers de Tôzeur, à travers lesquels le nivellement eût été très-long et très-pénible, il nous fallut nous rejeter vers l'ouest et franchir des mouvements de terrain assez élevés, pour aller ensuite rejoindre la route d'El-Hamma au nord de Tôzeur. Le 9 avril nous arrivions sur les bords du chott Rharsa. Le lendemain nous inclinions vers l'est et nous arrêtions les opérations en arrivant sur la limite orientale du bassin inondable, où nous laissions un repère.

Le 11 avril nous nous portions directement sur Kriz, en passant par la dépression la plus basse du seuil qui sépare le chott Rharsa du chott Djerid et en faisant un levé topographique.

Le lendemain nous traversions le chott Djerid en suivant la route d'El-Mensof, et le soir nous arrivions à Dbabcha.

Nous n'avions encore aucune donnée sur le niveau de la partie du chott située au sud de la presqu'île du Nifzaoua. Il était nécessaire de reconnaître si elle ne se prolongeait pas vers le golfe de Gabès par une dépression du sol.

Afin d'éclaircir ce point, le 12 avril nous prenions comme point de départ un repère placé près de Dbabcha à la mire 288, et nous nous portions vers le sud en franchissant la pointe du Nifzaoua et en suivant ensuite le rivage du chott, dans l'intérieur duquel il eût été impossible de pénétrer. Le 17 avril au soir nous arrivions à Touïbin, et nous reconnaissions qu'il n'existait pas de dépression se prolongeant au sud du Djebel Tebagua vers le golfe de Gabès.

Le lendemain nous revenions sur nos pas et nous allions camper à Kbilli. De Kbilli il nous fallut trois jours pour rentrer à Gabès par Limaguès, Nemchet ed Dib et l'oasis d'El-Hamma, qu'il ne faut pas confondre avec l'autre oasis du même nom située près du chott Rharsa, dont il a été précédemment question.

Il nous restait à faire le nivellement de l'oued Melah. Les grandes chaleurs se faisaient déjà sentir; il fallait se hâter. Cependant, quelques Arabes m'ayant affirmé qu'à une trentaine de kilomètres au nord de l'oued Akarit on trouvait une série de bas-fonds et de sebkhas qui se prolongeaient jusqu'au chott Rharsa, je résolus de les explorer avant d'aller à l'oued Melah.

Le 26 avril nous quittions Gabès, et le lendemain nous campions à une dizaine de kilomètres d'une sebkha désignée par les Arabes sous le nom de sebkha Noail. Il eût été très-long de partir du bord de la mer et de faire un nivellement de proche en proche jusqu'à ce chott. Il n'était pas nécessaire d'ailleurs de déterminer son altitude avec la précision que nous avions recherchée dans les opérations précédentes. En conséquence, je choisis un point qui n'était éloigné que de 10 kilomètres de la sebkha, le Zobra Srira, duquel on voyait la Méditerranée, et je déterminai son altitude en observant la distance zénithale de l'horizon de la mer. J'y fis 10 observations, qui me donnèrent comme moyenne $0^{g}3681''$, angle de dépression qui correspond à une altitude de $123^{m},30$. Partant de cette donnée, exacte à 3 ou 4 mètres près, nous exécutâmes un nivellement de proche en proche vers le chott Noail.

Les résultats de l'opération ayant prouvé que ce chott est à $51^{m},80$ au-dessus de la mer et que le terrain se relève sensiblement vers l'ouest, il était inutile de continuer, et le 30 avril nous allions camper près de l'oued Melah, à Oudref.

Le 1er mai au matin nous commencions le nivellement au moment de la marée basse, et le 2 mai au soir nous arrivions à un

repère que nous avions laissé à la mire 61, à l'entrée du chott El-Djerid.

Les opérations étaient terminées. Elles avaient duré du 1er mars au 2 mai, c'est-à-dire 63 jours, pendant lesquels nous n'avions pas pris un seul moment de repos.

Malgré des fatigues incessantes, des privations auxquelles il n'était pas accoutumé, M. Baronnet n'avait cessé de m'assister avec un courage et une intelligence dont je dois rendre témoignage.

Nous avions nivelé pas à pas 438,961 mètres, qui se répartissent ainsi :

Ligne principale de l'embouchure de l'oued Akarit au repère du chott Rharsa	289 059m,38
Vérification de la mire 614 à la mire 535	29 968 00
Coupe en travers sur le chott à Seftimi	10 945 00
De la mire 452 au chott Djerid	2 977 40
De la mire 452 au chott Rharsa	28 377 30
De la mire 288 à Touïbin	43 379 20
De Zobra Srira au chott Noail	9 522 00
De l'embouchure de l'oued Melah au chott Djerid	24 733 10
Total	438 961m,38

En divisant ce chiffre par le nombre de portées, 2072, on voit que la portée moyenne était de 211 mètres.

Le niveau employé était le niveau système Brünner, qui avait déjà servi pour le nivellement des chotts algériens et pour celui du Puy-de-Dôme. Je faisais sur chaque mire deux lectures au fil central et deux lectures aux fils excentriques. M. Allegro, notre interprète, réglait la bulle et veillait à ce qu'elle fût exactement au centre de la fiole au moment des observations. Les mires avaient 4 mètres de hauteur et étaient divisées en doubles centimètres alternativement rouges et blancs. Il suffisait donc d'additionner les deux lectures faites au fil central, avant et après le retournement de la lunette et du niveau mobile, pour obtenir la moyenne en centimètres.

Les mires étaient placées sur des planchettes disposées horizontalement sur le sol. Elles étaient maintenues verticales au moyen de petits perpendicules encastrés dans l'épaisseur du bois, de façon à échapper à l'action du vent. Nos ressources ne nous ayant pas permis d'amener des Européens, nous avions dressé des Arabes

aux fonctions de porte-mires; ils s'en acquittaient, du reste, parfaitement et tenaient très-bien les mires.

La longueur des portées était calculée au moyen des lectures faites aux fils excentriques qui servaient de stadia. La distance angulaire comprise entre le fil central et chacun des fils excentriques avait été déterminée au moyen d'observations faites le long d'une ligne mesurée avec soin. Cette distance angulaire était égale à 17 minutes 11 secondes, dont la cotangente est 200. Il suffisait donc, pour obtenir les portées en mètres, de multiplier la différence des lectures par 200 × 2 ou 400, puisque les mires étaient divisées en doubles centimètres. Les azimuts des portées étaient observés au moyen d'une grande boussole par M. Baronnet, qui recoupait en même temps tous les points saillants du terrain.

Quoique le but de M. Cormon en se joignant à la mission fût de se livrer spécialement à des études artistiques, il s'était très-gracieusement mis à ma disposition. Au début des opérations entre l'oued Akarit et le Nifzaoua, alors que le personnel n'était pas encore bien exercé, son concours nous fut très-utile, et il coopéra activement aux travaux, soit en faisant des croquis topographiques, soit en surveillant les porte-mires.

Le ministère de la marine n'ayant pu accueillir la demande par laquelle vous l'aviez prié de mettre un grand chronomètre à ma disposition, je dus renoncer à faire des observations astronomiques. Grâce à celles que j'avais faites en 1874 et 1875, les coordonnées géographiques du repère du chott Rharsa, auquel les nouvelles opérations venaient se relier, étaient déterminées; mais il eût été nécessaire de déterminer également les coordonnées de l'embouchure de l'oued Akarit ou de l'oued Melah, afin d'appuyer l'autre extrémité de la ligne nivelée. Heureusement cette lacune se trouve comblée, grâce à l'obligeance de M. le commandant Mouchez, qui a été chargé d'une mission hydrographique dans le golfe de Gabès, et qui a bien voulu me communiquer la longitude et la latitude de l'embouchure de l'oued Melah.

La carte[1] a été dressée de la façon suivante : les portées ont été rapportées successivement au moyen de leur azimut et de leur longueur. Pour les seuils de l'oued Akarit, de l'oued Melah et de Kriz, ce travail a été fait à l'échelle de $\frac{1}{50000}$ et réduit ensuite à

[1] La carte annexée à ce rapport est la réduction au 400 000me de la carte originale.

l'échelle de $\frac{1}{100000}$; les autres parties ont éte rapportées immédiatement à cette dernière échelle. La ligne nivelée ainsi établie a servi de base pour construire le reste de la carte.

N'ayant pu faire de nouvelles déterminations de la déclinaison de l'aiguille aimantée, j'ai dû adopter la valeur que j'avais trouvée en 1875, près de la frontière de Tunisie, sous le parallèle de 34 degrés, que suit à peu près la ligne principale nivelée. Cette déclinaison, qui était de 15 grades ouest, a donné de très-bons résultats. En effet, partant du repère du chott Rharsa, dont la latitude est 34° 4′ 16″, puis rapportant successivement les 1328 portées de la ligne nivelée entre ce repère et le golfe de Gabès, en ajoutant 15 grades aux azimuts donnés par la boussole, j'ai trouvé graphiquement, pour la latitude de l'embouchure de l'oued Melah, 34° 0′ 13″. M. Mouchez a obtenu de son côté 34° 0′ 30″. La différence est de 17 secondes, ce qui, à l'échelle de $\frac{1}{100000}$ adoptée pour la carte, correspond à un déplacement de 5 millimètres. Or 230 kilomètres séparent en ligne droite le chott Rharsa du golfe de Gabès, et un déplacement de 17 secondes en latitude, après un tel parcours, correspond à une erreur de 8 minutes commise sur la déclinaison adoptée, c'est-à-dire à une valeur angulaire à peu près inappréciable au rapporteur.

J'ai obtenu graphiquement, pour la longitude de l'oued Melah, 7° 38′ 30″, tandis que M. Mouchez a trouvé de son côté, par des observations chronométriques, 7° 43′ 39″. Comme nous, il avait pris comme point de départ la longitude d'Alger, adoptée par le Dépôt de la guerre avant la détermination télégraphique qui a été faite récemment. Nos longitudes diffèrent donc de 5′ 9″. J'ai exposé dans le premier chapitre comment les travaux de nivellement exécutés dans les chotts algériens se relient à Alger par une suite de triangles géodésiques de premier ordre. La ligne nivelée en Tunisie se reliant elle-même par un cheminement levé avec soin aux repères du chott Rharsa, l'embouchure de l'oued Melah se trouve rattachée à Alger par une suite ininterrompue de travaux topographiques et géodésiques. Il était donc difficile de modifier la longitude déduite de ces opérations, car il aurait fallu répartir les 5 minutes d'écart entre 1328 portées, et par conséquent remanier entièrement la carte.

La portée moyenne était de 200 mètres environ, mais la longueur de chaque portée variait suivant les circonstances atmosphé-

riques. Le matin et le soir on pouvait faire de très-bonnes lectures à 250 mètres. Vers le milieu du jour il fallait réduire cette distance à 150 et même à 100 mètres. Dans tous les cas nous n'avons jamais fait une seule lecture sans apercevoir très-nettement et très-distinctement les divisions. Toutes les fois qu'il se produisait des écarts anormaux entre les deux lectures faites successivement au fil central, avant et après le retournement, je recommençais l'opération. Les lectures étaient inscrites sur les registres de nivellement joints à ce rapport. Tous les calculs ont été faits en double et revus avec soin.

Les nivellements de l'oued Akarit et de l'oued Melah, qui se réunissent et se vérifient au repère de la mire 61, ont donné les valeurs suivantes pour l'altitude de ce repère :

Nivellement par l'oued Akarit.....	$31^{m},4590$
Nivellement par l'oued Melah.....	31 5395
DIFFÉRENCE.....	0 0805

Cet écart est insignifiant, en raison de l'incertitude qui régnait sur le niveau de la marée basse, pris à deux époques différentes et en deux points différents de la côte, où il n'y a en outre pas de maréographe, et l'on doit en déduire que la hauteur du seuil de Gabès dans les dépressions de l'oued Akarit et de l'oued Melah est connue avec une rigoureuse précision.

Dans la campagne précédente, en Algérie, le nivellement était fait en double par deux observateurs, et chacun d'eux inscrivait ses lectures sur un registre individuel. L'expérience m'avait prouvé que les résultats obtenus ainsi par deux opérateurs placés absolument dans les mêmes conditions étaient presque identiques. Ainsi à Bir el-Arab, après un parcours de plus de 400 kilomètres, il ne s'était produit qu'un écart de 4 centimètres entre le nivellement de M. Baudot, continué par M. le capitaine Parisot, et celui de M. le capitaine Martin. L'avantage de ces observations en double se bornait donc à prévenir les erreurs de lecture. Dans les terrains régulièrement inclinés ou peu accidentés, comme le lit ou le littoral des chotts, ces erreurs sont d'autant plus faciles à éviter que la moyenne des lectures faites aux deux fils excentriques permet de contrôler la lecture faite au fil central. Il devenait donc inutile de prendre une précaution qui aurait d'ailleurs nécessité un autre opérateur. Mais il n'en était plus de même dans les terrains acci-

dentés comme les seuils de Gabès et de l'oued Melah. Les différences de niveau y sont considérables; le choix de l'emplacement des mires nécessite presque toujours des tâtonnements; la plupart du temps il n'y a qu'un des fils excentriques qui rencontre la mire, et il peut arriver que, dans sa préoccupation, l'observateur le confonde avec le fil central, ce qui lui ferait commettre une erreur importante.

L'exactitude des opérations n'était donc assurée qu'à la condition de vérifier les nivellements des seuils de Gabès et du chott Rharsa. Nous venons de voir comment le premier a été vérifié à la mire 61 à 8 centimètres près. Ainsi que je l'ai dit plus haut, le nivellement du dernier seuil a été également vérifié par une opération en sens inverse, exécutée entre la mire 614 et la mire 534, et dont voici les résultats :

Cote de la mire 534	$20^m,1745$
Cote trouvée pour la mire 534 en repartant de la mire 614	20 0470
DIFFÉRENCE	0 1275

Dans la vérification rapide que nous avons faite en partant de la mire 614 pour revenir à la mire 534, notre but était de rechercher si, dans la première opération, il n'avait pas été commis d'erreurs de lecture, et par conséquent nous nous sommes bien plus préoccupés de la lecture des centimètres que de l'appréciation des millimètres. Aussi la vérification obtenue, dans ces conditions, à $0^m,1275$ près, après un parcours de 60 kilomètres, doit-elle être considérée comme très-suffisante.

Les détails dans lesquels je viens d'entrer démontrent que le nivellement géométrique a été exécuté avec toute la précision qu'il était possible d'atteindre dans une opération faite aussi rapidement et au milieu de circonstances si difficiles.

Voici maintenant quelles ont été nos vérifications aux deux repères du chott Rharsa :

PREMIER REPÈRE.

(Mire 651 *bis*.)

Altitude trouvée en 1875	$-1^m,0165$
Altitude trouvée en 1876	—4 8785
DIFFÉRENCE	—3 8620

DEUXIÈME REPÈRE.

(Mire 664.)

Altitude trouvée en 1875	$+1^{m},2615$
Altitude trouvée en 1876	$-2\ 6015$
DIFFÉRENCE	$-3\ 8630$

Ces deux vérifications ne diffèrent entre elles que de 1 millimètre, et font ressortir, entre l'ancien nivellement appuyé sur des altitudes géodésiques et le nouveau nivellement partant directement du niveau de la mer, l'écart de $3^{m},86$ [1].

L'altitude du signal de Tahir Rassou, point de départ de l'ancien nivellement, était donnée par la méridienne de Biskra, qui elle-même était greffée sur la chaîne géodésique mesurée entre Alger et Bône par le commandant Versigny. J'ai déjà insisté sur le soin particulier avec lequel nous avions exécuté en 1872 et 1873 le nivellement géodésique de la méridienne de Biskra, et sur la concordance des résultats obtenus par M. de Villars et par moi. Je me garderais bien de vouloir critiquer les travaux de M. le commandant Versigny. Ils seront toujours considérés au Dépôt de la guerre comme les modèles d'une précision qui n'a jamais été dépassée avec les instruments répétiteurs dont on se servait à cette époque. Mais je dois rappeler que, dans les opérations géodésiques de premier ordre, le nivellement n'a qu'une importance secondaire, et que M. Versigny, ne se préoccupant pas comme nous de l'altitude du chott Melrir, n'a pu apporter le même soin à la mesure des angles verticaux. En géodésie d'ailleurs l'erreur commise sur les différences de niveau est proportionnelle au carré des distances. Or, au premier ordre, les côtés des triangles ont souvent de 40 à 50 kilomètres, et il n'est pas étonnant que les erreurs en s'accumulant finissent par atteindre 3 ou 4 mètres. Aussi est-ce un fait incontesté que le nivellement de proche en proche est beaucoup plus précis; et c'est ce qui me faisait dire, le 14 juillet 1875, devant la Société de géographie, qu'une opération de ce genre, exécutée en Tunisie et appuyée directement à la mer, aurait pour résultat de vérifier et de rectifier au besoin les altitudes géodésiques admises comme point de départ. Il est possible cependant que l'écart

[1] Dans mon rapport sommaire j'avais donné $2^{m},99$. Ce chiffre a été modifié par suite de la révision des calculs.

constaté ne soit pas dû en entier au nivellement géodésique. Il est reconnu, en effet, que le niveau des mers varie suivant la disposition des côtes, l'attraction des continents voisins, etc.; et il pourrait exister une différence appréciable entre le niveau de la Méditerranée à Alger et celui du golfe de Gabès. Quoi qu'il en soit, que cet écart de $3^m,86$, qui n'a d'ailleurs rien d'exceptionnel, provienne, en tout ou en partie, du nivellement géodésique, il est évident, d'après ce qui précède, que le nivellement de proche en proche partant du golfe de Gabès doit être considéré comme exact, et qu'il y a lieu en conséquence de diminuer de $3^m,86$ toutes les altitudes trouvées en 1874 et 1875 dans le bassin du chott Melrir.

Le chott Rharsa forme un grand bassin allongé de l'ouest à l'est. Nous n'avons pu l'aborder qu'à ses deux extrémités, à l'ouest d'abord en allant rejoindre nos repères de 1875, puis à l'est en faisant un profil en travers, greffé à Tôzeur sur la ligne principale de nivellement. La partie centrale du bassin est à 30 mètres au moins au-dessous du niveau de la mer. Aux deux extrémités on trouve encore une profondeur de 20 mètres à quelques kilomètres des bords. La superficie de la zone submersible est d'environ 1,350 kilomètres carrés.

En face d'El-Hamma Tôzeur, le chott Rharsa est séparé du chott El-Djerid par une série de mouvements de terrain ou de dunes qui s'élargissent en se prolongeant vers l'ouest, de façon à atteindre au delà de Nefta une trentaine de kilomètres de largeur. C'est vers Kriz que se trouve la partie la plus étroite et en même temps la moins élevée de ce seuil. Le 11 avril, en allant d'El-Hamma à Kriz, j'en fis un levé topographique en passant par le col le plus bas, et je reconnus que les rivages des chotts de Rharsa et Djerid étaient séparés par une distance de 10 kilomètres au centre de laquelle s'élève un bourrelet dont l'épaisseur est de 2 à 3 kilomètres, et l'altitude, au point culminant, de 45 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le chott El-Djerid occupe une surface d'environ 5,000 kilomètres carrés. Les eaux, en s'accumulant dans son lit situé au fond d'un immense bassin, y ont créé un véritable lac souterrain dont les eaux dorment sous une croûte plus ou moins résistante, formée de sels et de sables mélangés. Ce lac étrange, qui a englouti si souvent les voyageurs qui s'aventurent sur la croûte perfide qui le recouvre, n'est pas une des particularités les moins curieuses de

la région des chotts. M. Charles Tissot en a fait une description si exacte et si intéressante dans une notice qui va être publiée par le Bulletin de la Société de géographie, que je demande la permission d'en reproduire les passages les plus saillants :

« La vaste et profonde dépression du chott El-Djerid est remplie aujourd'hui, en grande partie, de sables nouveaux ; la portion centrale du bassin paraît contenir encore toutefois une masse d'eau considérable recouverte d'une croûte saline qui a fait comparer le lac, par les voyageurs arabes, tantôt à un tapis de camphre ou de cristal, tantôt à une feuille d'argent ou à une nappe de métal en fusion. L'épaisseur de cette croûte est très-variable : elle n'offre que sur certains points une solidité assez grande pour qu'on puisse s'y hasarder. Dès qu'on s'écarte de ces passages, la croûte cède et l'abîme engloutit sa proie. Les gués dont je viens de parler deviennent eux-mêmes très-périlleux dans la saison des pluies, lorsque les eaux découvrent la croûte saline et en diminuent encore l'épaisseur.

« Je ne puis mieux faire, du reste, pour donner une idée de l'aspect de ce lac étrange, que de reproduire les différentes descriptions que nous en ont laissées les auteurs arabes. La plus ancienne en date est celle d'Abou-Obeïd el-Bekri :

« Lorsqu'on se rend de Nifzâoua à la province de Kastilia [1], dit « ce géographe, le terrain que l'on parcourt est une contrée maré- « cageuse dans laquelle la route n'est indiquée que par des pièces « de bois plantées en terre, et l'on prend des guides parmi les Beni « Naulith qui errent dans ces cantons; car si l'on s'écartait à droite « ou à gauche de la route tracée, on enfoncerait dans un sol fangeux « qui a la consistance onctueuse du savon. Plus d'une fois des ca- « ravanes et des armées, s'étant imprudemment engagées sur ce sol « trompeur, y ont péri sans laisser aucune trace. »

« Le cheik Abou-Mohammed el-Tidjani, qui a écrit, au commencement du XIVe siècle de notre ère, le voyage d'Abou-Yahia-Zacharia, cheik des Mouhaeddin, proclamé sultan en 711 de l'hégire, avait traversé le chott pendant ce voyage, et sa description est encore plus précise :

« Nous commençâmes, dit El-Tidjani, à couper le lac appelé

[1] Le district actuel de Tôzeur.

« Tekmert. Après quelques heures de marche, nous passâmes une « partie de la nuit auprès d'une source et nous nous remîmes en « route à l'aube pour ne nous arrêter que vers midi.

« Nous vîmes, à droite et à gauche de notre route, des troncs de « dattiers placés là pour indiquer le chemin et empêcher les voya- « geurs de s'écarter de la bonne route; car, à droite et à gauche de « ce tracé, le lac n'offre plus que des fondrières, le terrain ne garde « plus la trace des pas qui s'enfoncent, et quiconque ignorerait ce « danger ne pourrait s'y hasarder sans y disparaître... Si quelque « homme vient à enfoncer dans le lac, les parties du terrain qui ont « cédé se rapprochent aussitôt, et la surface redevient ce qu'elle « était avant l'accident.

« Le chef de notre expédition me raconta le fait suivant, qu'il « tenait d'un certain Mohammed ben Ibrahim ben Djamé-el- « Merdâci :

« Une de nos caravanes dut traverser un jour le lac : elle se « composait de mille bêtes de charge. Par malheur un des chameaux « s'écarta du bon chemin : tous les autres le suivirent, et rien au « monde ne fut plus prompt que la rapidité avec laquelle la terre « s'amollit et engloutit les mille chameaux; puis le terrain redevint « ce qu'il était auparavant, comme si les mille bêtes de charge qui « y avaient disparu n'eussent jamais existé. »

« Abou el-Hadjadj a raconté le voyage de Youssef ben el-Mansour à Tôzeur, et il s'exprime ainsi :

« Son voyage le porta à la saline qui se trouve aux environs de « Tôzeur. C'est une des merveilles du monde dont les historiens ont « oublié de parler. La surface de cette saline a plusieurs milles « d'étendue : on dirait du métal fondu ou du marbre poli. L'œil « trompé croit y voir une admirable transparence : on croit avoir « devant soi un étang dont l'eau serait gelée. L'heure de la prière « étant venue pendant que la caravane traversait le lac, on y fit la « prière comme sur un tapis de camphre ou de cristal. Les pas et « les traces des voyageurs durant cette marche s'étant succédé les « uns aux autres jusque vers la moitié de la journée, il en résulta « qu'une portion de la route, d'une étendue de près de cent coudées, « vint à se défoncer. Toutes les personnes de la caravane qui se « trouvaient attardées y furent englouties.

« J'ai constaté par moi-même, ajoute El-Tidjani, que si un « homme appuyait le bout de sa lance à terre, cette lance s'y en-

« fonçait tout entière, et que s'il avait le moyen de la pousser da-
« vantage, elle s'enfonçait plus avant encore ; dès qu'il la retirait,
« le sol redevenait ce qu'il était auparavant, sans garder aucune
« trace. »

« Le voyageur Abou Salem el-Aïacha, qui écrivait en 1073 de l'hégire (1661), a consacré les lignes suivantes au chott El-Djerid :

« Nous quittâmes notre bivouac et nous allâmes coucher auprès
« de la sebkha qui sert de limite au Nefzâoua. Je pensai que cette
« sebkha était une partie de celle d'Abou Hellal, la plus vaste de
« toutes celles qu'on connaît, tant par sa grandeur et sa largeur que
« par la grande quantité de sel qu'elle contient [1]. Mais cette pre-
« mière sebkha contient peu de sel et ce sel est mêlé de sable...

« Nous entrâmes dans la grande sebkha, guidés par les étoiles,
« et nous la traversâmes avec beaucoup de peine. Ce ne fut qu'après
« plus d'une heure de recherches que nous réussîmes à trouver le
« chemin, lequel n'est autre chose qu'un sentier accidenté, étroit
« comme un cheveu et coupant comme le tranchant d'une épée.
« Les bêtes de somme ne pouvaient y marcher qu'une à une, et si
« quelque chameau ou mulet venait à s'écarter le moins du monde,
« il courait le risque de s'embourber et de disparaître. Nous ne
« sortîmes de là qu'au Dohor, après beaucoup de fatigues et de dif-
« ficultés. »

« Un troisième voyageur musulman, Moula Ahmed, qui parcourut cette contrée au commencement du dernier siècle, est celui qui a le mieux décrit cette lagune si redoutée des caravanes.

« Nous descendîmes, dit Moula Ahmed, auprès de la sebkha
« qu'on appelle El-Takerma. Nous louâmes un homme pour nous
« conduire sur la sebkha El-Kebira, El-Haïta, El-Ketira, la grande,
« la forte, l'abondante.

« Nous entrâmes dans la sebkha, où des chameaux ont été noyés
« dans la boue, ainsi que des hommes. Le guide précédait la cara-
« vane et nous marchions doucement, avec les plus grandes précau-
« tions, sur une ligne donnée, étroite, où les chameaux ne passaient
« qu'un à un. Nous trouvâmes le chemin borné par des broussailles
« et des (fragments de) palmiers, à droite et à gauche, et ne lais-

[1] Abou Salem el-Aïacha nous fait connaître encore, comme on le voit, une des anciennes dénominations des chotts El-Djerid : ce nom d'*Abou Hellal* est celui d'une koubba qui s'élève sur les bords du lac, à la hauteur de Sdada.

« sant qu'un étroit passage. Celui qui se hasarde à droite ou à gauche « est aussitôt noyé dans la boue. Celui qui ne connaît pas cet en- « droit ne peut pas s'en tirer. . .

« Je vais dire tout ce que j'ai vu de mauvais dans cette sebkha, « les inquiétudes et les appréhensions que j'y ai éprouvées. Le cœur « se serre en entendant ces choses. La nuit n'a pas d'étoiles en cet « endroit : elles se cachent derrière les montagnes. Le vent y souffle « à rendre sourd, et souffle à la fois de droite et de gauche, au point « de vous faire sortir de votre chemin ; il vous jette le sable à la « figure ; on n'y peut ouvrir les yeux qu'en prenant de grandes pré- « cautions. A mesure que nous avancions, ces inconvénients aug- « mentaient. Cependant, vers le Dohor, nous aperçûmes les brous- « sailles du terrain solide et Tôzeur commença à poindre au loin. « Alors les gens de la caravane commencèrent à se féliciter les uns « les autres, et dès que nous vîmes la sebkha derrière nous, nous « commençâmes à respirer. »

« On me permettra de compléter ces descriptions en transcrivant ici quelques passages de mon journal de voyage :

« 6 mars 1857.

« . . . A 7 heures et demie nous quittons Dgache pour descendre vers le chott dont la surface unie brille à l'horizon comme un lac de plomb fondu. Pendant une demi-heure nous traversons une plaine vaseuse, entrecoupée de bouquets de tamaris, de palmiers nains et de hautes herbes. Peu à peu les broussailles deviennent plus rares, bientôt toute végétation disparaît et les efflorescences salines qui recouvrent le sol sablonneux nous apprennent que nous avons dépassé la limite des hautes eaux de la sebkha. Là commence le danger. Un cavalier merzougui, familiarisé avec les fondrières du lac, prend la tête de la colonne en nous recommandant de mettre « nos pas dans ses pas ». Rangés en file indienne, nous suivons notre guide, qui n'avance qu'avec précaution. Nos chevaux eux-mêmes semblent comprendre le péril et flairent de temps en temps le sol avec inquiétude.

« Aux vases mélangées de sel que nous avons traversées succède bientôt une croûte saline de plus en plus épaisse, dure et transparente comme du verre de bouteille et résonnant à certains endroits sous les pieds de nos montures comme le sol de la solfatara de Naples. Un puits béant, dont l'ouverture montre une eau verte

et profonde, nous permet de nous rendre compte de ce singulier terrain : la croûte sur laquelle nous cheminons n'a qu'une épaisseur de quelques pouces et recouvre un abîme que nous essayons en vain de sonder. Un sac à balles qui nous sert de sonde disparaît avec toutes les cordes que nous ajustons bout à bout sans que nous trouvions le fond.

« Une crevasse que nous rencontrons un peu plus loin, sur notre droite, ne contient que 4 ou 5 pieds d'eau; mais au-dessous de cette nappe liquide dorment ces sables mouvants si redoutés dans le pays, et que la tradition assigne comme tombeau à tant de caravanes. C'est près de cet endroit que, lors de mon premier séjour au Blad el-Djerid, un cavalier du goum de Tôzeur fut englouti avec sa monture. Ses compagnons essayèrent de sonder l'abîme où il avait disparu, au moyen de vingt baguettes de fusil attachées bout à bout : pas plus que la nôtre, cette sonde improvisée n'atteignit le fond.

« Couché à plat ventre sur le bord de la crevasse, je puise un peu d'eau pour la goûter : elle me paraît plus amère encore que celle de l'Océan. La main dont je me suis servi pour boire est imprégnée d'un sel blanc qui dessine tous les pores. Un vase de terre poreuse que je remplis de cette eau ne tarde pas à se couvrir extérieurement d'une épaisse croûte de sel.

« Des crevasses semblables s'ouvrent de distance en distance et forment en quelque sorte les « regards » de la nappe souterraine qui s'étend sous nos pas.

« A 9 heures et demie nous trouvons, allongé sur la route, le cadavre d'une femme. La pauvre créature est évidemment morte de fatigue : couchée sur le flanc droit, un bras replié sous sa tête, l'autre appuyé sur le sol, la mort l'a surprise au moment où elle faisait un dernier effort pour se relever.

« Nous ne pouvions emporter ces tristes restes. J'ordonnai à mes hommes de creuser une fosse dans le sol même ; mais leurs sabres rayaient à peine la croûte de sel et le temps pressait. Nous dûmes passer outre. . .

« . . . Nous marchons toujours, et les montagnes d'Oudiàn que nous laissons derrière nous s'abaissent de plus en plus à l'horizon. En face, à droite, à gauche, le chott déploie, aussi loin que la vue peut s'étendre, l'éblouissante immensité de sa nappe d'argent. La chaleur étouffante développée par la réverbération du soleil,

les hallucinations du mirage, le contraste étrange d'un sol de neige et d'un ciel de feu, tout, jusqu'à ce lac solide et ce terrain mouvant, me donne une sorte de vertige; il me semble, par moments, que nous cheminons dans une de ces planètes où les lois de notre monde sont suspendues ou renversées.

« A 10 heures et demie nous rencontrons les premières marques : ce sont de simples pierres fichées dans la croûte saline. Elles n'ont pas plus de 40 à 50 centimètres de hauteur, mais grandies par le mirage, elles s'aperçoivent à de très-grandes distances. L'intervalle qui les sépare est en moyenne de 500 à 600 mètres. Elles portent dans le dialecte local le nom de *gmaïr* (au singulier *gmira*). Je n'aperçois pas les troncs de palmiers dont parlent les auteurs arabes. Notre guide nous apprend qu'ils ont été emportés par les grandes eaux et confesse que la voirie du lac est fort négligée depuis quelques années; en bonne règle la route doit être indiquée par une double rangée de *gmaïr :* des pierres sur la gauche du voyageur qui se rend de Tôzeur au Nefzâoua, des troncs de palmiers sur la droite. Grâce à cette double indication, les caravanes surprises dans la traversée du lac par une de ces violentes tempêtes qui les enveloppent dans des tourbillons de sable et de sel avaient quelque chance de retrouver leur direction. Les *oueda* ou troncs de palmiers ont disparu et la rangée de pierres est elle-même fort incomplète. Quelques-unes sont provisoirement remplacées par des ossements de chameaux.

« A 10 heures 35 minutes nous nous engageons dans une vaste nappe d'eau qui couvre la croûte saline : nos chevaux ont de l'eau jusqu'au paturon pendant quelques minutes; bientôt la profondeur augmente, et sur certains points nos montures en ont jusqu'au poitrail. Notre guide, que je suis immédiatement, s'arrête à chaque instant, interroge l'horizon, cherche à deviner la route, et fait parfois des *à-droite* ou des *à-gauche* que rien ne motive en apparence. Le danger est extrême, et il me l'explique : lavée et en partie dissoute par la couche d'eau qui la recouvre, la croûte de sel peut à chaque instant s'effondrer sous nos pas.

« La nappe liquide que nous traversons offre un courant prononcé du nord-est au sud-ouest. A notre gauche et à une certaine distance, je remarque deux ou trois îlots formés par des boursouflures de la croûte saline.

« A midi 30 minutes, à 400 ou 500 mètres de la trente-

deuxième *gmira*, nous atteignons une plate-forme circulaire, d'une vingtaine de pas de diamètre, qui s'élève de 2 ou 3 pieds au-dessus du niveau de la sebkha. Elle est située à peu près à égale distance des deux rives du lac, ce qui lui a fait donner par les indigènes le nom d'*El-Mensof* ou *Bir en-Nsof*. On l'appelle aussi *Djebel el-Melah*, « la montagne de sel. » Cinq ou six blocs de pierre grossièrement superposés, mais qui de loin, par l'effet du mirage, apparaissent comme une gigantesque pyramide, l'annoncent au voyageur et forment un signal correspondant avec une pyramide semblable dressée sur la cime du Djebel Toumiat, au-dessus de l'oasis de Kriz. Ces deux points de repère indiquent la direction générale de la route.

« C'est au Mensof que, parvenus à la moitié de leur dangereuse traversée, les caravanes font halte ou passent la nuit, si elles n'espèrent pas atteindre avant le coucher du soleil l'autre rive du lac. Une couche épaisse de noyaux de dattes et de fumier recouvre le sol et laisse à peine voir l'orifice d'un puits antique comblé depuis longtemps. L'existence d'un puits au milieu de ce lac de sel n'a rien qui puisse surprendre, puisqu'on trouve sur plusieurs points de la sebkha, notamment à Aïn el-Sid, à Aïn Tarafi [1], des sources dont l'eau n'est pas plus saumâtre que celle de la plupart des puits du Djerid. Ce phénomène s'explique par les îles assez nombreuses qu'on observe dans le lac et dont quelques-unes forment au-dessus de la nappe salée les cratères d'autant de volcans sous-marins, donnant passage aux eaux relativement douces des couches inférieures.

« Après une halte d'une demi-heure, nous nous remettons en route sur les instances de notre guide, qui craint que la nuit ne vienne nous surprendre au milieu de ces redoutables fondrières.

« A quelques pas du Mensof nous retrouvons la nappe d'eau dont j'ai déjà parlé, mais le courant se dirige en sens inverse.

« A 2 heures nous rencontrons un troisième courant, allant, comme le premier, du nord-est au sud-ouest. Presque aussitôt nous traversons un assez vaste espace également inondé, mais rempli de joncs marins.

« A 3 heures 38 minutes nous atteignons la dernière *gmira* : c'est la vingt-troisième à partir d'El-Mensof. Un instant après nous retrouvons la zone des sables salés, puis celle des vases, puis aussi

[1] Les sources d'El-Mensof et d'Aïn-Tarafi se sont taries depuis le voyage de M. Tissot.

celle des sables purs. Quelques broussailles, isolées d'abord, puis nombreuses ensuite, nous annoncent un terrain solide. Les palmiers du Nifzâoua se dessinent et grandissent à l'horizon.

« A 4 heures 30 minutes nous atteignons enfin la rive méridionale du lac et les dunes de la sebkha. »

J'ai tenu à reproduire en entier cette partie du travail de M. Tissot, d'abord parce qu'il m'eût été difficile de donner une idée plus exacte de la constitution du chott El-Djerid, ensuite parce que mes propres observations se trouvent ainsi confirmées par celles d'un savant distingué.

La route d'El-Mensof, nommée aussi El-Oudyania, dont on vient de lire la description, est une des moins dangereuses de celles qui traversent le chott et que nous avons toutes indiquées sur notre carte. Les deux plus sûres, d'après les indigènes, sont celles qui partent de Seftimi et d'Aïn Sid pour se réunir à la Khangha Dzhanïet, et cependant les accidents y sont encore assez fréquents. Ainsi le cheik El-Ghoumi de Kbilli me racontait que, quelques mois avant notre passage, une petite caravane, s'étant écartée du chemin près d'Aïn Tarafi, avait été engloutie. Nous-mêmes faillîmes être victimes de la confiance que les indigènes ont dans la sécurité relative de cette partie du chott. En face de Seftimi, nos chevaux, conduits en main par les Arabes qui s'étaient aventurés sur le lit de la sebkha, s'enlisèrent à 7 ou 8 mètres tout au plus du rivage, et ce ne fut pas sans danger pour nous-mêmes que nous parvînmes à les retirer.

La route la plus orientale du chott conduit directement d'El-Hamma Kabès à Gafsa. Comme les précédentes, elle passe pour assez sûre, et cependant la partie du chott située à l'est de ce passage est considérée par les Arabes comme très-profonde et très-dangereuse.

La croûte supérieure du chott El-Djerid n'est pas absolument plane et présente même des ondulations assez accentuées. A la mire 61, près du seuil de Gabès, elle est à l'altitude de $31^{m},45$; elle s'affaisse alors successivement, descend à zéro en face de la pointe du Nifzâoua, entre les routes d'El-Bougal et d'El-Oudyania, et se relève ensuite de façon à atteindre 17 mètres à la mire 375 en face du seuil de Kriz. Par intervalles, le lit du chott se relève, comme si la croûte supérieure était redressée par des cloisons sou-

terraines plus résistantes, sur lesquelles sont tracées les routes qui traversent la sebkha. Il est impossible d'ailleurs que ces cloisons n'existent pas. En effet, le nivellement a prouvé que la croûte saline, relevée aux deux extrémités du chott, présente une dépression vers le centre du bassin. Je viens de dire que l'extrémité orientale était considérée par les indigènes comme très-profonde et très-dangereuse. J'ai constaté moi-même, par un sondage fait à la mire 61, que l'on y trouve l'eau et la vase à 80 centimètres de profondeur. La masse d'eau contenue aux extrémités tendrait évidemment à descendre vers le centre du bassin et à y soulever la croûte, si elle n'était maintenue par de petits seuils souterrains, grâce auxquels il est possible de traverser la sebkha et où l'on trouve même quelques sources d'eau douce. Il ne faudrait pas croire cependant que ces seuils offrent une grande consistance. Il suffit de se rappeler à quels dangers on y est exposé. J'ai fait faire un sondage près d'Aïn Tarafi, sur le seuil que suit une des routes les plus sûres du chott : à 60 ou 70 centimètres, le sol devint tellement vaseux qu'il ne pouvait plus supporter les travailleurs. L'eau arrivait en abondance. Il fallut s'arrêter. Du reste, c'est un fait sans exception, que si l'on fait creuser un trou dans le chott, fût-ce au point le moins dangereux, en quelques instants il se remplit littéralement jusqu'au bord d'une eau aussi salée que celle de la mer, mais excessivement limpide.

Dans les parties centrales, la croûte saline subit par les grands vents de fortes oscillations. Le 24 mars, près d'El-Mensof, il soufflait un vend de nord-ouest très-violent. Afin de garantir l'instrument, je fis disposer plusieurs Arabes en cercle, pendant que j'observais une mire située vers le sud-est. De temps en temps je voyais cette mire disparaître brusquement du champ de la lunette, tandis que la bulle se déplaçait pour venir butter contre une des extrémités de la fiole. Je n'avais jamais observé de fait semblable en opérant dans des circonstances analogues sur les bords du chott, tandis qu'il se reproduisait ce jour-là à chaque instant, quoique l'instrument fût parfaitement à l'abri du vent et ne subît aucun à-coup. Il me parut évident que le sol éprouvait des oscillations qu'un instrument précis pouvait seul accuser. J'en acquis bientôt la certitude. Le soir même nous étions campés à El-Mensof. Le vent avait redoublé. Deux de nos tentes sur trois furent renversées par l'ouragan. Les piquets avaient été

arrachés. Par les trous qu'ils avaient laissés dans la croûte saline, on voyait l'eau jaillir avec force, chaque fois que cette croûte en oscillant venait presser sur la nappe d'eau souterraine. Les chameaux, habituellement si paisibles pendant la nuit, étaient agités, inquiets, et se déplaçaient fréquemment, comme si leur instinct les avait prévenus qu'ils reposaient sur un sol mobile et qu'ils couraient un danger inconnu.

Il est bien évident, d'après tout ce qui précède, que le bassin du chott El-Djerid est occupé par un lac souterrain[1], dont le fond se trouve à 20 ou 30 mètres au moins au-dessous du niveau de la mer, et que ce lac est subdivisé en plusieurs parties par des seuils souterrains qui soutiennent la croûte supérieure et la relèvent de façon à former des ondulations, sur lesquelles les caravanes peuvent s'aventurer. Cette croûte est plus élevée que le niveau de la mer vers les deux extrémités du bassin, mais il est clair que si l'on creusait une tranchée dans le seuil de Kriz, les eaux du lac s'écouleraient dans le chott Rharsa, dont la profondeur est de 30 à 40 mètres au-dessous de la Méditerranée. Les cloisons souterraines, dont nous avons constaté la faible consistance, s'affaisseraient elles-mêmes sous la pression des eaux qu'elles maintiennent, au fur et à mesure que se videraient les différentes parties du bassin. Le chott El-Djerid se trouverait ainsi disposé pour recevoir les eaux vives de la Méditerranée, dès qu'on leur aurait ouvert un passage à travers le seuil de Gabès. Je reviendrai sur ce sujet dans le chapitre IV.

J'ai déjà expliqué les motifs pour lesquels nous avons commencé le nivellement par l'oued Akarit. La dépression qui correspond au lit de cette rivière suivant une ligne moins directe et étant plus élevée que celle de l'oued Melah, je me contenterai de dire que son développement entre le golfe de Gabès et le chott est de 26 kilomètres, que son altitude au point culminant est de $54^{m},40$ et que l'on trouve quelques calcaires durs dans les environs du col.

La dépression la plus basse du seuil de Gabès est occupée par

[1] Un homme qui connaissait bien le chott El-Djerid, M. Matteï, ancien capitaine au long cours, père de M. Matteï qui est actuellement notre consul à Sfax, pensait, à ce que me raconte M. Tissot, qu'il suffirait de trouver le moyen de supprimer la croûte saline supérieure pour rendre la sebkha navigable dans toute son étendue, du seuil de Gabès à Nefta.

le lit de l'oued Melah, qui se trouve exactement sur le prolongement de l'axe longitudinal du chott El-Djerid. Sous le nom unique d'oued Melah les Arabes désignent deux cours d'eau qui prennent naissance l'un à l'est et l'autre à l'ouest du point culminant de la dépression et coulent en sens inverse, le premier vers la mer, le second vers la sebkha; et la raison de ce nom unique est qu'ils considèrent ces deux rivières comme ayant une origine commune, comme représentant les vestiges du détroit qui reliait la Méditerranée et les chotts, à l'époque où ces derniers étaient occupés par les eaux de la mer.

La largeur du seuil entre l'embouchure de l'oued Melah et la mire 61, placée dans le chott El-Djerid, est de 22,500 mètres. A 2 kilomètres du golfe de Gabès, le niveau de la rivière n'est encore que de $0^m,99$ au-dessus du niveau de la marée basse. L'oued Melah s'élève ensuite lentement et à peu près régulièrement jusqu'à une première chaîne de dunes qu'il franchit à l'altitude de $28^m,45$ à 10,525 mètres du rivage de la mer. Une autre chaîne de dunes, dirigée comme la première du nord au sud, et dont l'altitude est de $46^m,36$, forme l'arête culminante du seuil. L'intervalle qui sépare ces deux chaînes, distantes de 6,900 mètres, est occupé par le chott Hameïmet, qui s'incline doucement vers la Méditerranée. A 525 mètres à l'ouest du point culminant, commence le petit chott Oued Melah, qui descend vers la sebkha El-Djerid, dont il est le prolongement.

Entre Oudref et Gabès on trouve quelques bancs de grès et de calcaires. J'ai déjà dit qu'on en trouvait également à l'oued Akarit; mais, dans la dépression et dans les environs de la dépression de l'oued Melah, on ne trouve absolument aucune trace de roches dures. Près de la mer la rivière s'est creusé un lit assez profond et coule en certains endroits à 7 ou 8 mètres au-dessous du sol. Partout les berges à nu ne laissent voir que du sable. Dans les parties inférieures de ces berges d'érosion, on trouve cependant en quelques endroits des macignos en voie de formation, disposés par couches régulières de 1 à 3 centimètres d'épaisseur. Ces macignos proviennent de l'agglomération du sable, cimenté par le sulfate de chaux, sous la pression des couches supérieures. Ils sont tendres, friables, s'émiettent entre les doigts, et, ce qui prouve bien qu'ils se sont formés sur place, se présentent par feuillets absolument horizontaux.

M. le docteur Stake, géologue en chef à l'institut de Vienne, a fait en 1875 une rapide exploration à l'isthme de Gabès. Dans le travail qu'il a présenté au troisième groupe du Congrès international de géographie, il reconnaît que, dans la partie du seuil située au-dessus du niveau *zéro*, on ne rencontre, en fait de roches assez dures, que quelques calcaires d'eau douce, disposés par assises ayant très-peu d'épaisseur et la plupart du temps fort crevassées. Ce sont les roches dont je viens de signaler l'existence au sud d'Oudref et à l'oued Akarit; mais, je le répète, on n'en trouve aucune trace dans l'oued Melah, et il n'est pas étonnant que cette circonstance ait échappé à M. Stake, qui n'a pu étudier en détail toutes les parties de l'isthme de Gabès.

En terminant ce chapitre, je dois rappeler que toutes les altitudes que nous donnons sont comptées à partir du niveau de la marée basse du golfe de Gabès. Le niveau qui s'établira dans la mer intérieure ne sera cependant ni celui de la marée basse ni celui de la marée haute, mais, à très-peu de chose près, la moyenne entre ces deux niveaux. Prenons comme exemple ce qui se passe aux lacs Amers. De nombreuses observations faites par les ingénieurs de la compagnie de Suez sur le niveau de la Méditerranée, de la mer Rouge et des lacs Amers ont donné les résultats suivants, qui sont rapportés à un plan de comparaison passant à 20 mètres au-dessous du niveau des plus hautes mers connues à Suez :

			Différences.
Port-Saïd. . .	plus basses mers connues.	$17^m,66$	$1^m,14$
	plus hautes.	$18^m,80$	
Lac Timsah .	plus basses mers connues.	$18^m,08$	$0^m,43$
	plus hautes.	$18^m,51$	
Lacs Amers .	plus basses mers connues.	$17^m,99$	$0^m,44$
	plus hautes	$18^m,43$	
Suez.	plus basses mers connues.	$16^m,76$	$3^m,24$
	plus hautes.	$20^m,00$	

En prenant pour chacun de ces points la moyenne entre les plus hautes et les plus basses mers connues, on trouve :

Port-Saïd.	$18^m,230$
Lac Timsah.	18 285
Lacs Amers.	18 210
Suez.	18 380

On voit donc, d'une part, que les variations de niveau sont bien moins sensibles dans les bassins intérieurs du lac Timsah et des lacs Amers que sur le littoral de la Méditerranée et de la mer Rouge, et, d'autre part, que le niveau moyen de ces bassins diffère peu du niveau moyen des mers avec lesquelles ils sont en communication. Nous sommes donc en droit de croire que les choses se passeront ainsi dans la mer intérieure. Le niveau qui s'y établira sera, à peu de chose près, la moyenne entre celui de la marée basse et celui de la marée haute dans le golfe de Gabès, et rigoureusement nous pourrions, en conséquence, diminuer de 1 mètre au moins toutes nos altitudes, c'est-à-dire que celle du point culminant du seuil de Gabès, par exemple, ne serait plus que de $45^m,36$, au lieu de $46^m,36$.

IIIe PARTIE.

IDENTITÉ DU BASSIN DES CHOTTS ET DE LA BAIE DE TRITON.

C'est une opinion très-généralement répandue chez les habitants de l'oued Rhir, du Souf, du Djerid et du Nifzàoua, que les eaux de la mer occupaient les bassins des chotts à une époque qu'ils ne peuvent préciser, mais qu'ils considèrent comme antérieure à la naissance du Prophète. Avant d'examiner les différentes traditions qui se sont transmises d'âge en âge parmi ces populations, il convient d'étudier les auteurs anciens qui ont laissé des renseignements sur l'histoire et la géographie de l'Afrique.

Hérodote, qui écrivait vers l'an 456 avant Jésus-Christ, est le premier qui ait donné des détails géographiques sur le lac Triton. Dans le livre IV de son *Histoire*, il décrit successivement, en allant de l'orient vers l'occident, les peuples qui habitent la côte septentrionale de l'Afrique. « Après les Lotophages, dit-il, viennent les Machlyes, qui mangent aussi du lotus; leur pays s'étend jusqu'au fleuve Triton, qui se jette dans le grand lac ou golfe [1] de Triton, dans lequel est l'île de Phla. » Il raconte ensuite que Jason fut poussé par la tempête sur les côtes de la Libye, et qu'il se trouva dans les bas-fonds de la baie de Triton avant de découvrir la terre; un triton lui montra le moyen de sortir de ce passage dangereux. Cet épisode du voyage des Argonautes avait déjà été mentionné

[1] Le mot λίμνη, employé par Hérodote, signifie à la fois *lac intérieur* et lac attenant à la mer, par conséquent *baie, golfe*.

par Pindare[1], qui écrivait quelques années plus tôt. Hérodote nous apprend encore que les Libyens qui habitaient sur le bord occidental du lac Triton étaient des peuples laboureurs, tandis que ceux qui habitaient sur le bord oriental étaient des peuples nomades et bergers. Cette particularité est confirmée par Scylax. Il n'y a que les peuples laboureurs en effet qui bâtissent des villes, et nous verrons que ce géographe place la ville des Libyens sur le bord occidental du lac Triton. Ce qui ressort des récits d'Hérodote et ce qu'il est essentiel de noter, c'est d'abord que le grand lac de Triton communiquait avec la mer, puisque le vaisseau de Jason y fut jeté par la tempête; c'est ensuite qu'il ne parle pas de la Petite-Syrte, dont le nom n'apparaît que plus tard, et qui semble avoir été désignée, en même temps que le lac, sous la dénomination collective de *grand lac* ou *grande baie de Triton.*

Après Hérodote vient Scylax, auteur du *Périple de la Méditerranée,* qui écrivait vers le IIe siècle avant l'ère chrétienne. Dans sa description de l'Afrique, il cite l'île Brachion[2], où croît le lotus, et l'île de Cercinna, où il y a une ville du même nom. « Vers l'intérieur des terres, ajoute-t-il, se trouve le grand golfe de Triton[3], qui renferme la Petite-Syrte, surnommée de Cercinna, et le lac Triton avec l'île Triton, ainsi que l'embouchure d'un fleuve du même nom. L'entrée du lac est étroite; on y voit une île au reflux de la mer, et souvent alors les vaisseaux ne peuvent plus y pénétrer. Ce lac est considérable; les bords en sont habités par les peuples de Libye dont la ville est située sur la côte occidentale. » Les savants sont d'accord pour reconnaître dans les îles Brachion et Cercinna les îles actuelles de Djerba et de Karkenah, entre lesquelles se trouve l'entrée du golfe de Gabès. La Petite-Syrte était donc évidemment le golfe de Gabès; le lac Triton occupait le bassin des chotts; la Syrte et le lac, réunis par une communication assez étroite, formaient ensemble le grand golfe de Triton. L'île basse qu'on voyait dans la communication au moment du reflux était sans doute formée par les sables qui s'y amoncelaient. Quant

[1] IV, 44 et seq.

[2] D'après Mannert, la véritable leçon serait *νῆσος Λωτοφάγων, île des Lotophages.* C'était probablement l'île des Lotophages où Homère conduit Ulysse. Plus tard Strabon, Pline, Solin l'appellent *île de Meninx.* C'est l'île de Djerba de nos jours.

[3] *Κόλπος μέγας Δρονίτης.* D'après Vossius, il faut lire *Τριτωνίτης.*

à l'île Triton, elle était évidemment la même que l'île de Phla d'Hérodote. Où était-elle située? Sir Grenville Temple, M. Guérin, M. Duveyrier l'identifient avec le Nifzâoua. J'avais émis la même opinion, mais nos derniers travaux de nivellement ont démontré qu'aucune partie du Nifzâoua ne pouvait à l'époque d'Hérodote être complétement entourée par les eaux, à moins toutefois qu'il ne s'y soit produit un soulèvement postérieur. Des traditions anciennes[1], consignées sur plusieurs cartes de la collection Gosselin de la Bibliothèque nationale, placent vers la région de Biskra une île *Esperie* dont il est également question dans le *Monde primitif* de Court de Gébelin. Ne serait-ce pas la même que l'île de Phla ou de Triton? Mais quelle que soit la difficulté que nous ayons de retrouver la position exacte de cette dernière île dans le bassin actuellement desséché des chotts, il n'en est pas moins certain qu'elle ne pouvait être située dans le golfe de Gabès, puisque les îles de Karkennah et de Djerba, les seules de ce golfe, sont citées en même temps qu'elle dans les textes anciens. Elle se trouvait donc nécessairement dans un bras de mer qui n'existe plus de nos jours.

Quelques auteurs cependant, ne voulant pas admettre que le bassin des chotts ait jamais communiqué avec la Méditerranée, ont été amenés à ne voir dans l'ancienne baie de Triton que la partie du golfe de Gabès comprise entre les îles de Karkennah, de Djerba et le littoral actuel. Mais ils se sont alors trouvés fort embarrassés de l'île de Phla ou de Triton. Voici, par exemple, ce que nous trouvons dans Mannert, qui nie l'ancienne communication[2] : « Il y a une île dans le lac Triton. Elle s'appelle Phla pour le moment; plus tard on l'appellera Meninx. » Malheureusement pour la thèse qu'il soutient, ce géographe vient de reconnaître[3] que l'île de Meninx ou île de Djerba actuelle n'est autre que l'île des Lotophages et l'île de Brachion. Il se met donc en contradiction flagrante avec lui-même. Tous ceux d'ailleurs qui ont défendu la même opinion se sont trouvés dans cette alternative : ou de ne tenir aucun compte de la mention qu'Hérodote et Scylax ont faite des îles de Phla et de Triton, ou de les identifier soit avec Djerba

[1] *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 2e semestre 1874, p. 218.

[2] *Géographie ancienne des États barbaresques*, d'après l'allemand de Mannert, par Marcus et Duesberg, t. XII, p. 177.

[3] *Idem*, t. XI, p. 157.

(Meninx), soit avec Karkennah. Mais alors que deviennent les îles des Lotophages et de Brachion des mêmes auteurs anciens?

De même qu'Hérodote, Scylax désigne encore la Petite-Syrte et le lac Triton sous le nom collectif de *grand golfe de Triton*, mais il écrit trois cents ans plus tard : la communication qui les réunit étant devenue étroite, on les désigne déjà en même temps par des noms particuliers.

Pomponius Melas écrivait vers l'an 43 de Jésus-Christ, environ deux siècles après Scylax. « Le golfe de la Syrte, dit-il, est dangereux non-seulement à cause des bas-fonds, mais encore à cause du flux et du reflux de la mer. *Au delà* de ce golfe est le grand lac Triton, qui reçoit les eaux du fleuve Triton. On l'appelle aussi lac de Pallas. » Le lac et la Syrte ne communiquent plus entre eux; cela ressort clairement de ce passage; le niveau des eaux a baissé par l'évaporation, et l'île Triton a disparu. Dans le chapitre VI du même auteur, chapitre consacré à la description de la Numidie, dont Cirta (Constantine) était la ville la plus importante, on lit le remarquable passage suivant : « On assure qu'à une assez grande distance du rivage, vers l'intérieur du pays, il y a des campagnes stériles où l'on trouve, s'il est permis de le croire, des arêtes de poissons, des coquillages, des écailles d'huîtres, des pierres polies telles qu'on en tire communément de la mer, des ancres qui tiennent aux rochers, et autres marques et indices semblables qui prouvent que la mer s'étendait autrefois jusque dans ces lieux. »

Ce texte n'est-il pas frappant? Dans ces campagnes stériles situées vers l'intérieur du pays, au sud de Constantine, ne reconnaît-on pas le Sahara algérien, qui commence à Biskra? Ces cailloux arrondis par les flots de la mer, ces coquillages, ces ancres abandonnées, ne sont-ils pas des témoins irrécusables de la présence récente de la mer? Il n'y a pas longtemps en effet qu'elle s'est retirée, puisque Scylax décrivait encore l'entrée de la baie. Sur certains points, comme à El-Feidh, où le terrain avoisinant les chotts s'élève en pente insensible, les flots en se retirant ont laissé à découvert des zones d'une largeur de plusieurs kilomètres. C'est là que les voyageurs trouvent les vestiges qui excitent leur étonnement; mais bientôt les ancres seront recueillies par les indigènes, les cailloux roulés et les coquillages seront entraînés par les torrents jusque dans le fond du lit desséché des lacs ou recouverts par les sables, et disparaîtront pour la plupart.

Arrivons maintenant à Ptolémée, qui écrivait vers la fin du IIe siècle et qui nous fournit de précieux renseignements sur la géographie de l'Afrique. Dans sa table IVe, consacrée à l'Afrique intérieure, Ptolémée fait la description suivante du Gir : « C'est d'abord le Gir, qui aboutit d'un côté au mont Usargala et de l'autre à la gorge Garamantique; le fleuve a un embranchement qui va former le lac des Tortues; le Gir, se perdant alors, reparaît plus loin et forme une autre rivière dont l'extrémité occidentale va former le lac Nuba. » Déjà le voyageur Shaw avait cru reconnaître le Gir de Ptolémée dans l'oued Djeddi, qui prend sa source au Djebel-Amour, arrose Laghouat et vient se jeter dans le chott Melrir après un parcours de plusieurs centaines de kilomètres. M. Vivien de Saint-Martin, dans son ouvrage *le Nord de l'Afrique ancienne,* n'hésite pas à admettre que le Nigris décrit par Pline et le Gir de Ptolémée ne sont qu'un seul et même fleuve, l'oued Djeddi, que par conséquent le lac des Tortues ne peut être que le chott Melrir. M. Duveyrier de son côté arrive à la même conclusion. Ces deux écrivains remarquent d'ailleurs que, dans l'énumération des villes situées sur le cours du Gir, Ptolémée cite *Thykimath, Ghéoua, Iskhéri;* ils font ressortir l'identité de ces noms avec ceux de *Tadjemout, Laghouat, Biskra,* et la similitude des positions relatives que ces différentes villes occupent sur les cours du Gir et de l'oued Djeddi. Ajoutons que Ptolémée place également *Lynxama* à l'est d'Iskhéri, et que le nom et la position de cette ville concordent avec le nom et la position de Lyæna, qui était encore, au temps de Shaw, le plus riche des villages au nord du chott Melrir.

Ptolémée, de même que Pline, fait sortir le Gir du lac des Tortues, et lui fait remonter souterrainement le bassin de l'oued Rhir ou Iguarghar. Or M. Duveyrier établit[1] que le mot berbère *gher, ghir,* et par corruption *nigher, nighir,* signifie « bassin hydrographique ». Les auteurs grecs et latins, ne se rendant pas bien compte de la signification de ces mots, les faisaient, par un pléonasme, précéder du vocable *fleuve;* c'est ce qui explique le grand nombre des cours d'eau que les anciens ont appelés *Niger* ou *Nigris.* Dans le sens attribué généralement au mot *fleuve,* la description de Ptolémée serait fausse; mais si l'on restitue au mot *gir* son véritable sens de « bassin hydrographique », elle est très-exacte, et le Gir

[1] *Touaregs du Nord,* 469.

représente le bassin de l'oued Djeddi réuni à celui de l'Iguargbar par le lac des Tortues ou chott Melrir.

Dans sa seconde table de l'Afrique, Ptolémée énumère les montagnes de l'Afrique proprement dite et cite le mont Usaletus, où prend sa source le fleuve Triton sur lequel se trouvent plusieurs lacs : le lac de Triton, le lac de Pallas et le lac de Libye. Il dit encore qu'au pied du mont Usaletus commence le désert de Libye. Il nomme ensuite les nombreuses villes de l'Afrique, parmi lesquelles il cite Tisurus (Tôzeur), qu'il place entre le mont Usaletus et la mer. Deux nouveaux lacs apparaissent donc dans Ptolémée, le lac de Libye et le lac des Tortues, qui n'est autre que le chott Melrir. N'y a-t-il pas lieu d'en conclure que le niveau des eaux a continué de baisser, et que le grand bassin primitif s'est subdivisé en plusieurs bassins distincts?

Dans la même table, Ptolémée cite, le long de la Petite-Syrte, Macadoma, les embouchures du fleuve Triton, Tacape. Nous avons vu au chapitre précédent que les Arabes, en souvenir de l'ancienne communication, désignent actuellement les deux rivières distinctes qui en occupent le lit sous le nom unique d'oued Melah. Il n'est donc pas étonnant que, par la même raison, ces cours d'eau aient été désignés sous le nom de fleuve Triton à l'époque où le lac Triton existait encore. Quant au grand fleuve Triton qui, d'après Ptolémée, prenait sa source au delà de Tôzeur, au mont Usaletus, et qui, d'après Hérodote, séparait les peuples laboureurs qui habitaient la rive occidentale, des peuples nomades qui habitaient la rive orientale, il devait être un des grands fleuves qui tombent dans le chott Melrir ou dans le chott Rharsa. Le texte d'Hérodote semblerait indiquer une direction générale nord-sud ou sud-nord. Je me bornerai à faire remarquer que l'oued Tarfaoui, qui se jette dans le chott Rharsa et sur la rive orientale duquel s'étendent de vastes terres de parcours, fréquentées encore aujourd'hui par les nomades, conviendrait assez bien aux deux textes à la fois.

Résumons en quelques mots le résultat de ces recherches. A l'époque d'Hérodote, les lacs sont en communication avec la mer par une large ouverture. La Petite-Syrte et le lac Triton sont connus sous le nom collectif de *grande baie de Triton*. Dans cette baie est une île appelée Phla. A l'époque de Scylax, la Petite-Syrte et le lac Triton sont encore désignés sous ce même nom collectif; mais la communication qui les relie étant devenue étroite, le golfe et le

lac sont déjà distingués par les noms particuliers de *Petite-Syrte* et de *lac Triton*. L'île de Phla existe toujours dans le lac sous le nom d'*île Triton*. A l'époque de Pomponius Melas, la communication entre le lac et la Syrte a disparu. Le lac Triton est au delà de la Syrte dans l'intérieur des terres. Le nom de *lac Pallas* apparaît à côté de celui de *lac Triton*. On n'est pas encore bien éloigné de l'époque de Scylax, et les voyageurs trouvent sur le rivage laissé à découvert des traces de la présence récente de la mer. Puis on arrive à Ptolémée : les eaux ont continué à baisser; elles se sont définitivement fixées dans les dépressions les plus profondes de l'ancien lit. Le bassin primitif s'est subdivisé. On voit apparaître le *lac des Tortues* et le *lac de Libye* à côté des lacs Pallas et Triton, et Ptolémée place l'embouchure du fleuve Triton au point où aboutissait l'ancienne communication.

Dans toutes les traditions répandues chez les habitants de la région des chotts, on retrouve le souvenir plus ou moins précis de l'existence de la baie de Triton. Je citerai d'abord un passage d'une lettre qui m'a été adressée en 1875 par un des membres de la première mission de nivellement, M. le capitaine Martin, qui était alors détaché dans l'oued Rhir : « Sidi Mohammed Sahia ben Goual est venu s'asseoir dans ma tente, et, après être resté quelques instants à me regarder en silence, m'a dit : « On raconte dans nos « tribus que vous voulez faire venir la mer dans notre pays : ce se- « rait une grande chose ! » Je le priai de m'apprendre ce qu'il savait sur l'ancien état physique du Sahara et en particulier sur l'hydrographie de cette contrée. Il me traça alors avec beaucoup de clarté le cours des principales rivières ; il m'apprit qu'anciennement il y avait beaucoup d'eau dans le chott Melrir et que les rivières venant des montagnes, telles que l'oued Biskra et l'oued El-Arab, s'y rendaient, charriant, à l'époque des grandes pluies, d'énormes troncs d'arbres. Et comme je lui demandais quel était le déversoir de ce grand bassin : « La mer, me répondit-il; les eaux s'écou- « laient en Tunisie, dans le chott Rharsa, du côté de Sméa, Bir « Rabou, etc. »

Un voyageur qui est allé dans le Djerid, déguisé en Arabe, M. Gasselin, y a recueilli des légendes d'autant plus intéressantes que les Arabes à ce moment ne connaissaient pas sa nationalité et s'exprimaient devant lui avec la plus entière franchise. Voici quelques passages de son journal de marche :

« Nefta, 3 février 1875. — Sidi Hafnaoui me demande si j'ai entendu parler du projet de la mer intérieure que les Français comptent faire. Je lui réponds qu'au Souf on en parlait, et que l'opinion des Souafa était généralement contraire au projet. Sidi Hafnaoui me déclara alors que, quant à lui, il croyait fermement à la réussite ; et comme, pour ne pas me trahir et apprécier en même temps l'étendue de ses connaissances, je feignais de ne pas comprendre, il prit la peine de m'expliquer le projet, s'aidant de dessins qu'il traçait sur le sol à l'aide de son doigt. Il m'expliqua que la mer n'était séparée du chott Djerid à Gabès que par une sorte de barrage peu large que les Français pourraient aisément venir à bout d'abattre, afin d'établir la communication entre la mer et la sebkha.

« Autrefois, ajouta-t-il, la mer que les Français veulent faire a « existé, et la tradition qui nous a été transmise par nos pères as- « sure que Nefta était naguère un port. La mer intérieure, dit-il, « ira jusqu'au delà de l'oued Rhir et franchira sans peine les mon- « tagnes de sable qu'elle rencontrera et qui pour la plupart sont « au-dessous du niveau de la mer. » Pour finir, Sidi Hafnaoui me dit : « Il suffit que les Français se mettent à la tête de ce projet « pour que j'aie une entière confiance dans sa réussite, car ils sont « très-forts, et ceux qui ont pu percer l'isthme de Suez pourront « parfaitement inonder nos chotts en établissant entre eux et la Mé- « diterranée un passage qui a dû certainement exister autrefois, si « notre tradition est exacte. Notre pays n'aura qu'à y gagner, si ce « projet aboutit. »

« Cette opinion favorable m'a été confirmée plus tard par d'autres personnages influents de Nefta, tels que Sidi Hussein, frère du marabout de Tolga, Sidi Ali ben Amor, son fils, et Sidi el Hadj Taïeb, son neveu, riche propriétaire, etc. etc.

« Sidi Hussein, me parlant de la mer intérieure, me dit : « La « tradition veut que Nefta ait été autrefois port de mer. A cette « époque la ville aurait été au pouvoir des Abadias, qui sont « encore aujourd'hui représentés par les habitants du Mzab. « Les Abadias anciens furent convertis à l'islamisme par Sidi « Bou Ali, grand saint, patron de Nefta, qui est enterré dans « les jardins de palmiers, au sud-ouest de la ville. D'après la tra- « dition, la mer baignait autrefois le pied même du tombeau de « Sidi Bou Ali. »

M. Ch. Tissot donne, dans la notice qu'il va publier, les renseignements suivants, qui ont un remarquable caractère de précision :

« On a surnommé Nefta *Mersat el Sahara,* le port du désert, et cette épithète, qui n'est plus aujourd'hui qu'une figure, a pu être rigoureusement vraie à une autre époque. J'ai déjà fait allusion à la tradition qui place à Chattân ech Cheurfa l'ancien port de Nefta. Sidi Ali Sâssi, kadi du Djerid, m'a affirmé qu'on y avait trouvé, vers la fin du siècle dernier, un navire d'une forme particulière; d'après la description qu'il m'en a donnée, ce navire ne pouvait être qu'une galère antique. Deux habitants de Nefta qui avaient assisté, dans leur enfance, à cette exhumation, vivaient encore à l'époque de mon premier voyage au Djerid, et leur témoignage a été recueilli dans une lettre de Sidi Ali Sâssi, dont je donne un extrait à la fin de cette notice.

« Toutes les traditions locales s'accordent d'ailleurs à affirmer que la mer arrivait autrefois jusqu'à Nefta et que le chott était un vaste bassin, complétement inondé, navigable et en communication avec le golfe de Gabès. D'après une légende que j'ai recueillie à Telmin, dans le Nifzâoua, Skander Dhou'l Kourneïn, venu d'Orient jusqu'à Metouïa, une des oasis des environs de Gabès, aurait séparé cette mer intérieure de la Méditerranée en créant, par ses enchantements (*bel hakma*), l'isthme, et l'aurait transformée ainsi en une simple sebkha. C'est depuis ce temps, ajoute la légende, que *Metouïa* porte son nom, qui vient de *metoua,* « fermer, séparer. » On sait que *Skander Dhoul' Kourneïn,* « Alexandre aux deux cornes, » est le héros antéislamique par excellence, et représente le conquérant phénicien aussi bien que le fils de Jupiter Ammon.

« Il n'est pas douteux que ces traditions n'aient conservé le souvenir d'un état de choses dont l'aspect des lieux permettrait d'affirmer l'existence, même en l'absence des preuves historiques qui le constatent. Il suffit d'avoir vu le chott El-Djerid pour y reconnaître une ancienne lagune séparée du golfe de Gabès, avec lequel elle communiquait autrefois, par un isthme de formation relativement récente, créé, selon toute apparence, par un de ces soulèvements si fréquents sur la côte septentrionale d'Afrique. En rapprochant de l'étude des lieux celle des textes antiques qui se rapportent au lac Triton, j'avais été conduit à des conclusions

analogues à celles que M. le capitaine Roudaire a développées depuis cette époque. »

Extrait d'une lettre de Sidi Ali Sâssi, kadi du Djerid et bach mufti de Nefta.

. . . « Quant à la profondeur de la sebkha, j'ai demandé à Mahdi ben Atia ech Cherif, vieillard de quatre-vingt-dix-huit ans, et à son cousin El-Hadj et Tahar ech Cherif, s'ils savaient quelque chose à ce sujet. Ils m'ont répondu que, dans leur jeunesse, ils avaient entendu dire à leurs pères que le chott était jadis une mer, mais que le fond s'en était élevé et qu'il était devenu une sebkha.

« Quant aux débris du navire, ils les avaient trouvés dans un endroit qui s'appelle *Ghattân ech Cheurfa.* Ces débris ont été mis en pièces pour faire du bois à brûler, et les deux individus dont il s'agit ont aussi trouvé des clous de navire. Voilà ce que j'ai entendu de leur bouche, et j'y ajoute foi entière. Ce fait confirme ce qu'a dit l'illustre imân Ebn Chebbat et Tôzri, dans son histoire, que la sebkha du Djerid était autrefois une mer qui s'étendait jusqu'à la mer de Gabès.

« Que Dieu nous dirige dans le bon chemin. Le pauvre envers son Dieu, le bach mufti de Nefta, a écrit ceci. »

Tous les récits que j'ai recueillis moi-même de la bouche des Arabes confirment ces citations. Ainsi que M. Tissot, j'ai entendu parler plusieurs fois des navires trouvés dans l'ancien port de Nefta. En me voyant commencer le nivellement par l'oued Akarit, le cheik Bel Kassen ben Alizidi me dit : « Tu fais un travail inutile, tu as tort d'aller ailleurs qu'à l'oued Melah; c'est là que tu trouveras le chemin le plus direct et le moins élevé, parce que c'est celui que suivait autrefois la mer pour aller dans les chotts. » Or l'oasis de Metouïa, qui vient de *metoua,* « fermer, séparer, » et qui, d'après la légende, porte ce nom depuis que la communication n'existe plus, est située tout près de l'oued Melah.

Les Arabes m'ont désigné également le marabout de Sidi Hassen Aïet, près de Nefta, et le village de Teumbib, dans le Nifzâoua, comme étant d'anciens ports. Le cheik de Kbilli m'a dit qu'il existait encore un livre écrit par un nommé Ioussa Benoun, qui était autrefois capitaine de la mer à Nefta. Malheureusement les tentatives que j'ai faites pour me procurer ce manuscrit sont jusqu'à ce jour restées sans résultat.

Il existe en outre dans la grande mosquée de Nefta des chroniques relatives aux premiers temps du Djerid. M. Gasselin s'en est procuré un extrait, copié sur l'original par le nommé Sidi Brahim ben Nacer, notable de cette ville. En voici la traduction :

LOUANGE A DIEU !

Nefta est une ville très-ancienne qui était autrefois au pouvoir des rois du Moghreb (Occident). Ses habitants avant l'islamisme étaient Berbères (*beraber*).

Le fondateur de Nefta fut Kostel [1], fils de Sem, fils de Noé, qui lui donne le nom de Nefta, qui s'applique à l'ensemble des régions composant le Djerid, parce que ce fut là que les eaux bouillonnèrent la première fois après le déluge.

Après Kostel ben Sam (fils de Sem), ben Nouh (fils de Noé), Nefta devint possession héréditaire de différents rois. La première ville construite après Kostila (ville ainsi nommée du nom de son fondateur Kostel) fut la ville de Zaafran, ville puissante dans son temps. Son roi, car elle avait un roi, était brave et il étendit son royaume jusqu'au fond du Maroc.

Nous avons trouvé dans quelques chroniques qu'il y avait à Zaafran un port. La mer baignait les remparts de cette ville. On s'embarquait à Masr (au Caire), et les voyageurs débarquaient à Zaafran. Aujourd'hui la mer s'est retirée, et il est resté une grande surface recouverte de sel.

La ville de Zaafran exista longtemps, très-longtemps et tomba en ruines. Alors s'éleva la ville de Ferchan, dont les habitants étaient Berbères. Elle était sous la dépendance du roi Goba, roi du Djérid. Le nom de Nefta continuait à être général à toute cette région, etc. etc.

Il y a encore au sud du Nifzâoua une oasis qui porte le nom de Zaafran et qui, d'après les Arabes, aurait été autrefois une ville considérable. Au nord du chott El-Asloudj, à l'ouest de Negrine, est située l'oasis de Ferkan, où l'on trouve des ruines très-importantes et très-anciennes.

En rapprochant ces traditions si précises de l'étude attentive que nous avons faite des textes anciens, il est impossible à tout esprit impartial de ne pas admettre comme démontré que le bassin des chotts était encore, vers le commencement de l'ère chrétienne, en communication avec la Méditerranée et formait la grande baie de Triton. Nos travaux de nivellement font en même

[1] D'après la Bible, aucun des fils de Sem ne porta ce nom.

temps ressortir la justesse de cette opinion. En certains points, comme sur le littoral ouest du chott Melrir, nous avons trouvé, au niveau même de la mer, des traces d'érosion qui ont échappé à l'action destructive des vents et qui témoignent de l'existence d'un ancien rivage.

On a objecté qu'on ne rencontrait dans le bassin des chotts ni fossiles ni animaux marins établissant à une époque quelconque l'existence de la mer dans ce bassin. J'avais déjà répondu à l'avance que ces vestiges ont dû être enfouis sous les alluvions ou sous les couches de sable déposées par les vents. Telle est également l'opinion de M. Virlet d'Aoust[1]. M. de Quatrefages a bien voulu, en outre, faire remarquer à la Société de géographie[2] que la mer intérieure communiquant avec la Méditerranée par un chott goulet, ses eaux se renouvelaient en grande partie au moyen de cours d'eau douce, aujourd'hui disparus. Or on sait que le mélange d'eau douce avec l'eau de mer est fort peu favorable au développement des animaux marins et des mollusques en particulier. Ce fait est observé dans plusieurs mers intérieures alimentées par des fleuves.

IVe PARTIE.

APERÇU DES TERRASSEMENTS À EXÉCUTER.

Comment la baie de Triton s'est-elle séparée de la Méditerranée ?

Dans une communication à l'Académie des sciences[3], M. Virlet d'Aoust a émis l'opinion que le seuil de Gabès aurait peut-être été produit par un soulèvement récent qui se rattacherait au système de soulèvement du Ténare, de l'Etna et du Vésuve, en faisant remarquer que la ligne du système volcanique de l'île de Sardaigne qui lui est parallèle, prolongée par le sud, irait précisément correspondre aux collines qui interrompent aujourd'hui la communication de la baie de Triton avec la Méditerranée. « Si l'idée de rattacher le soulèvement de ces collines au système du Ténare était fondée, ajoutait M. Virlet d'Aoust, il en résulterait que l'époque de soulèvement de ce système, que M. Élie de Beau-

[1] *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 2e semestre 1874, p. 794.
[2] *Explorateur* du 27 juillet 1876, p. 103.
[3] *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 2e semestre 1874, p. 794.

mont a reconnue être très-moderne, serait ainsi fixée à une époque postérieure à l'expédition des Argonautes. L'histoire servirait donc ici à fixer la date de cet événement géologique. »

Avant d'avoir exploré le seuil de Gabès, je croyais, d'après les récits de quelques voyageurs, qu'il était uniquement formé d'un cordon littoral de dunes très-basses, et j'attribuais sa création à l'amoncellement des vases et des sables amassés aux bas-fonds du golfe et déposés par les vagues de marée. Ce cordon, se modifiant peu à peu sous l'influence des vents de sud-ouest qui y versaient les sables du désert, se serait ensuite transformé en dunes irrégulières et mamelonnées.

Ces faits ont dû nécessairement se produire. Les vases déposées par la mer ont contribué à la largeur de l'isthme, les sables apportés par les vents à son élévation, mais je suis convaincu maintenant qu'il y a eu en même temps soulèvement; aussi, dans le rapport provisoire que j'ai eu l'honneur de vous adresser, me fondant sur des considérations géologiques analogues à celles qu'a fait valoir M. Virlet d'Aoust, j'ai émis l'idée que ce soulèvement pourrait se rattacher à celui des couches marines de Cagliari en Sardaigne, qui sont actuellement à 90 mètres au-dessus du niveau de la mer et dans lesquelles on a trouvé de nombreux fragments de poterie.

Le soulèvement a-t-il été brusque ou s'est-il produit lentement? C'est une question sur laquelle j'hésite à me prononcer. M. Fuchs a constaté[1] que le seuil de Gabès a subi un relèvement récent, qu'il estime n'être que de 12 ou 15 mètres, et auquel par conséquent il n'attribue qu'une influence insignifiante sur le desséchement du lac. M. Fuchs, en effet, n'a trouvé que jusqu'à la cote 15 des coquillages appartenant à des espèces actuellement vivantes dans la Méditerranée. Mais si le soulèvement s'est produit très-lentement, il est facile de comprendre que ces coquilles aient presque complétement disparu des parties du seuil émergées depuis très-longtemps, soit qu'elles aient été entraînées par les eaux, soit qu'elles aient été recouvertes par les dépôts de sable; tandis que, dans les parties inférieures découvertes en dernier lieu, on doit les trouver en nombre d'autant plus grand qu'on se rapproche plus du littoral.

[1] *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 2e semestre 1874, p. 352.

La théorie d'un soulèvement lent aurait d'ailleurs l'avantage d'être d'accord avec les textes anciens, dans lesquels nous avons vu la communication se rétrécissant graduellement, avant de s'oblitérer. Mais nous n'aurons pas la témérité de trancher une question que les ingénieurs géologues spéciaux pourront seuls élucider après une étude sérieuse et approfondie. Notre rôle principal consistait, après avoir précisé la topographie actuelle du bassin des chotts, à grouper et à mettre en évidence les preuves de toute nature qui démontrent que ce bassin est bien l'ancienne baie de Triton.

Quel que soit d'ailleurs l'intérêt qui s'attache à la solution du problème historique et géologique, ce qui importe avant tout au point de vue pratique, c'est de connaître les difficultés à vaincre pour transformer en mer intérieure le bassin actuel des chotts.

Ce bassin se subdivise en trois bassins distincts :

1° Le bassin du chott Melrir, dont la profondeur moyenne au-dessous du niveau de la mer est de 24 mètres, la superficie de 6,700 kilomètres carrés, et dont la capacité est par conséquent de 160 milliards 800,000 mètres cubes;

2° Le bassin du chott Rharsa, dont la profondeur moyenne est de 24 mètres, la superficie de 1,350 kilomètres carrés et la capacité de 32 milliards 400,000 mètres cubes;

3° Le bassin du chott Djerid, dont la superficie est de 5,000 kilomètres carrés. Ce bassin est occupé par un lac recouvert d'une croûte solide dont le niveau est plus élevé que celui de la mer. Nous avons vu qu'il faudrait préalablement déverser ce lac dans le chott Rharsa, au moyen d'une tranchée faite dans le seuil de Kriz, pour rendre le chott El-Djerid accessible aux eaux de la Méditerranée.

La superficie des chotts Rharsa et Djerid n'est pas donnée avec la même précision que celle du chott Melrir. La raison en est facile à comprendre. Le chott Melrir a été complétement entouré par un nivellement qui a permis de déterminer avec précision les contours du bassin inondable. Il nous aurait été impossible de faire la même opération autour des chotts tunisiens; il eût fallu donner à nos nivellements un développement de près de 900 kilomètres, tandis que le personnel et les ressources dont nous disposions ne nous ont permis, au prix d'efforts incessants,

que d'atteindre le chiffre déjà considérable de 439 kilomètres. Du reste, le point essentiel était de déterminer exactement le relief des seuils et le niveau des chotts, ainsi que celui des oasis situées sur leurs bords. Il importe peu, en effet, dans les terrains vagues et incultes situés au nord du chott Rharsa ou au sud du chott Djerid, de connaître à 1 ou 2 kilomètres près la limite des bassins submersibles. Il suffit que l'étude topographique de la région ait démontré que ces bassins sont parfaitement délimités, et permette d'apprécier leur superficie avec l'approximation qu'exige le calcul des données qui nous intéressent, comme l'évaporation, le volume des eaux nécessaires au remplissage, etc.

L'évaporation jouant un rôle très-important dans la question, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails sur les observations antérieures qui permettent de prévoir avec précision quelle sera annuellement la hauteur de la couche d'eau évaporée.

Au moment du remplissage des lacs Amers situés sur le parcours du canal de Suez, on construisit un déversoir destiné à régler l'introduction des eaux de la Méditerranée. « Du 7 au 15 juillet le déversoir n'avait fonctionné qu'avec un très-petit nombre d'aiguilles levées, et le niveau était resté stationnaire dans les lacs. L'introduction avait été déterminée par le calcul à 3,540,942 mètres cubes, soit, en chiffres ronds, à 400,000 mètres cubes par jour. Ce dernier chiffre donne donc la quantité d'eau absorbée par l'évaporation, qui, d'après la surface correspondante, produisait $0^m,003$ à $0^m,0035$ de dénivellation pendant vingt-quatre heures, et cela pendant le mois le plus chaud de l'année.

« Ce résultat justifiait les prévisions des ingénieurs, qui avaient déclaré que le chiffre de 0,020, admis comme chiffre moyen de l'évaporation en Égypte, ne serait jamais atteint, vu la couche d'air humide qui devait recouvrir la surface des lacs Amers, ainsi que le degré de salure des eaux[1]. »

Toutes les observations faites depuis cette époque ont donné sensiblement les mêmes résultats, et l'on doit admettre, avec les ingénieurs de la Compagnie de Suez, une moyenne générale de $0^m,003$ par jour, soit 1 mètre par an.

Le bassin des chotts et l'isthme de Suez étant à très-peu de chose près situés sous la même latitude et jouissant d'un climat

[1] Extrait du *Percement de l'isthme de Suez*, par L. Monteil, ingénieur de la Compagnie du canal de Suez, p. 157.

absolument analogue, nous devons admettre que l'évaporation qui se produira sur la mer intérieure sera la même que celle qui a été observée aux lacs Amers.

Le chiffre de $0^m,003$ est la moyenne générale de l'année. Les observations que nous avons faites dans les chotts avec l'évaporomètre de Piche nous ont prouvé que ce chiffre est au moins doublé les jours de sirocco.

Dans mes rapports précédents, j'ai signalé le parti énorme qu'on pourrait tirer du travail des eaux nécessaires au remplissage des bassins. Déjà à l'isthme de Suez de savants ingénieurs avaient songé à profiter de ce travail pour hâter le creusement du canal, en utilisant la vitesse du courant qui s'y établirait au moment de la submersion des lacs Amers, qui se trouvaient, sur une petite échelle, dans les mêmes conditions que les chotts. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans une brochure intitulée : *Étude géologique de l'isthme de Suez dans ses rapports avec l'exécution du canal maritime*, par E. Tissot (Turin, 1865) :

« Des hommes d'une grande valeur et notamment M. Sciama, notre ingénieur en chef, ont songé à profiter de l'énorme travail dynamique qui résultera de ce remplissage des lacs Amers pour hâter le creusement du canal. Voici les considérations développées par M. Sciama :

« Le volume d'eau à jeter dans les lacs Amers pour les remplir jusqu'au niveau de la Méditerranée, abstraction faite de toute évaporation, imbibition, etc., est de 1,200 millions de mètres cubes. Or, si l'on ouvre, suivant l'axe du canal, à partir de la mer Rouge, une rigole de 22 mètres au plafond avec un tirant d'eau de 1 mètre, allant en s'inclinant du côté des lacs suivant une déclivité constante de $0^m,035$ par kilomètre, la vitesse d'écoulement qui en résultera sera en moyenne de $0^m,26$ et contre les parois de $0^m,20$ par seconde. Or les argiles tendres ne résistent pas à des vitesses supérieures à $0^m,15$; à plus forte raison les parois de la rigole considérée ne résisteront-elles pas à une vitesse de $0^m,20$, surtout si on les soulève et on les désagrége par des procédés mécaniques.

« Supposons donc que des socs de charrue se meuvent sur le plafond de cette rigole sous l'action d'une force motrice quelconque : il est clair que si ces socs de charrue soulèvent le terrain pour le rendre plus apte à être entraîné par le courant, les eaux

qui seront entrées limpides dans la rigole en sortiront pour pénétrer dans les lacs sous la forme d'un limon liquide qui ira se déposer sur le fond des lacs. La surface de ce fond étant de 100 millions 1/2 de mètres carrés, il faudrait 10 millions de mètres cubes de terres entraînées pour en surélever le fond de $0^m,10$, soit d'une quantité inappréciable; mais le volume des terrassements à exécuter entre Suez et les lacs Amers est de 9,640,000 mètres cubes seulement; on n'a donc rien à craindre du côté de l'encombrement des lacs.

« Comme moyens mécaniques, M. Sciama pense que huit appareils, soit huit coques de bateaux munis d'un appareil vertical susceptible de s'abaisser et de se relever à la demande, et armé, à son extrémité inférieure, de cinq socs de charrue de $0^m,60$ de largeur, pénétrant de $0^m,30$ dans le sol, soulèveront ensemble 35,000 mètres cubes par jour.

« A ce compte il faudrait 300 jours, soit une année à peine, pour extraire les 9,600,000 mètres cubes de terre à extraire au-dessous de la ligne d'eau dans cette partie. Or, à l'origine du travail, le débit de la rigole sera de 727,000 mètres cubes d'eau par jour, et lorsque la section aura été successivement agrandie jusqu'aux dimensions normales du canal maritime, le débit sera de 6,910,000 mètres cubes, soit en moyenne 3,820,000 mètres cubes par jour, c'est-à-dire que la proportion de limon entraîné n'atteindra pas le $\frac{1}{100}$ de l'eau débitée.

« Cette condition, jointe à la considération d'une vitesse de courant de $0^m,26$, donne bien des raisons de croire au succès d'une pareille entreprise, surtout si l'on songe que la vitesse de $0^m,26$ et la pente de $0^m,035$ par kilomètre sont des minima qui correspondent, en effet, à la basse mer de vive eau. Cette pente ira, en s'élevant progressivement sous l'influence des marées, jusqu'à atteindre deux fois par vingt-quatre heures celle de $0^m,11$ par kilomètre à laquelle correspondra une vitesse moyenne de $0^m,55$, de telle façon que les parties du terrain qui résisteront à la vitesse de $0^m,26$ pourront très-bien continuer leur chemin lorsque la vitesse ira en progressant jusqu'à atteindre $0^m,55$ par seconde.

« On peut se rendre compte, par ce qui a lieu dans les canaux du Nil qui charrient de si grandes quantités de limon avec des vitesses très-faibles, de la situation avantageuse où nous nous sommes placés. »

Le volume d'eau à jeter dans les lacs Amers était de 1,200 millions de mètres cubes; or la capacité des bassins du chott Melrir et du chott Rharsa est de 193 milliards de mètres cubes. Nous nous trouvons donc dans des conditions incomparablement plus avantageuses. Quel travail ne peut-on accomplir en utilisant le passage de ces énormes quantités d'eau ?

J'ai dit que la croûte qui recouvre les eaux contenues dans le chott Djerid se trouve au-dessus du niveau de la mer. Dans les nivellements que nous avons exécutés, nous n'avons pu suivre que les bords ou les parties les plus élevées du chott, soutenues par des seuils souterrains ayant une certaine consistance. L'absence de points de repère sur les parties inabordables et absolument nues ne permettait pas de faire, à distance, des déterminations précises d'altitude. Cependant il nous a été possible de reconnaître, au moyen d'observations géodésiques, que le niveau du chott, dans les parties centrales, est compris entre les altitudes 0 et 6. C'est par des observations analogues que j'avais constaté en 1875 que le lit du chott Rharsa devait se trouver à 14 mètres au-dessous du niveau de la mer, à 6 kilomètres à l'est du point où nous nous étions arrêtés et où nous avions établi nos repères. Le dernier nivellement a prouvé que l'erreur commise n'avait été que de $1^{m},15$. Les altitudes des points inabordables, déterminées par le même procédé, doivent donc inspirer une certaine confiance. Mais nous plaçant dans les conditions les plus défavorables, nous admettrons que l'altitude moyenne de la croûte supérieure du chott Djerid est de 15 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée.

Supposons maintenant que l'on ait percé le seuil de Kriz. Les eaux du chott Djerid se déverseront dans le chott Rharsa, et ce dernier, dont la contenance est de 32 milliards de mètres cubes, sera rempli jusqu'au niveau zéro lorsque le chott Djerid, dont la superficie est de 5 milliards de mètres carrés, aura baissé de $6^{m},40$.

Si l'on a ménagé une tranchée dans les petits seuils qui séparent le chott Rharsa du chott Melrir, celui-ci commencera à son tour à se remplir. A un moment donné, lorsque le chott Djerid aura baissé de $24^{m},06$, l'équilibre se fera dans les trois bassins, dont le niveau général au-dessous de la marée basse serait alors de $9^{m},06$. Mais, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, il faudra trois ans pour obtenir ce résultat, et comme pendant ce temps l'évapo-

ration n'aura cessé de se produire, le niveau des bassins se sera réduit de 3 mètres, et par conséquent se trouvera en réalité à 12 mètres au-dessous de la marée basse.

La croûte supérieure du chott el Djerid, ne reposant plus sur les eaux, se sera désagrégée et dissoute, en s'affaissant, et les parties terreuses et salines qui la constituent se seront déposées au fond du bassin et seront recouvertes par les eaux. Les trois bassins se trouveront donc disposés pour recevoir les eaux de la Méditerranée, qui aura à leur fournir 156 milliards de mètres cubes pour compléter le remplissage. C'est à ce moment qu'il faudra leur livrer accès par la tranchée de l'oued Melah. Le niveau de l'eau dans les bassins étant alors de 12 mètres au-dessous de la basse mer, mais devant s'élever au fur et à mesure de l'introduction, on pourrait objecter qu'il sera impossible de profiter du travail des eaux pour approfondir à 12 mètres le canal de l'oued Melah. Mais je ferai remarquer que, la surface des bassins étant de 13,050 kilomètres carrés, le volume évaporé en un an sera de 13 milliards de mètres cubes. Or, au début de l'opération, l'introduction sera loin de contre-balancer l'évaporation. On pourra donc la première année jeter dans les lacs 13 milliards de mètres cubes sans que leur niveau s'élève. Cette énorme quantité d'eau sera bien suffisante pour donner à la tranchée de l'oued Melah les dimensions nécessaires, car le volume de sable qu'elle aura à entraîner ne sera, comme on le verra plus loin, que de 88 millions de mètres cubes, c'est-à-dire $\frac{1}{150}$ de son propre volume.

Après cet aperçu général nous allons entrer dans quelques détails sur l'établissement des canaux destinés à obtenir un premier écoulement. Nous les désignerons sous le nom de *tranchées initiales* ou *tranchées amorces*.

Seuil d'Asloudj. L'altitude du lit du chott El-Asloudj varie entre 1 et 2 mètres au-dessous du niveau de la mer. Ce petit chott, dont la surface est d'environ 80 kilomètres, formerait donc un bassin peu profond, et il faudra profiter du remplissage du chott Melrir pour faire creuser à travers son lit, en même temps qu'à travers les deux petits seuils d'El-Hania et de Dra Bou Douil, un chenal accessible aux vaisseaux.

Pour arriver à ce résultat, on creusera, suivant la ligne[1] IHGF

[1] Voir la carte.

EDC, une tranchée ayant une largeur de 4 mètres avec des talus à $\frac{2}{1}$ et dont le plafond au point I sera à 1 mètre au-dessous du chott Rharsa, et par conséquent à $2^m,50$ au-dessous du niveau de la mer. Ce canal s'inclinera vers l'ouest de $0^m,07$ par kilomètre. En débouchant dans le chott El-Asloudj il se trouvera à une profondeur de $1^m,17$ au-dessous du lit du chott, dans lequel il tracera par conséquent un sillon.

A partir du point D, situé sur le bord oriental du chott Mouiat Tofelat, il se prolongera par une simple tranchée ayant une profondeur constante de 1 mètre et suivant la pente naturelle du sol jusqu'au delà du point C, vers la cote — 12,24.

La vitesse moyenne[1] dans ce canal sera de $0^m,33$ par seconde et la vitesse au plafond de $0^m,25$. Cette vitesse, s'accroissant au fur et à mesure que la section de la tranchée augmentera elle-même, sera largement suffisante pour désagréger les argiles tendres du chott El-Asloudj et les sables des seuils, et les entraîner dans le chott Melrir.

On favorisera et l'on dirigera d'ailleurs, au besoin, l'action des eaux au moyen de procédés mécaniques. Le chenal définitif, pour suffire à tous les besoins de la navigation, devrait avoir une profondeur de 12 mètres au-dessous du niveau de la mer, une largeur au plafond de 50 mètres et des talus à $\frac{2}{1}$. La vitesse moyenne y atteindrait $1^m,32$ par seconde, pendant la période du remplissage, et son débit serait alors de 36 milliards 965 millions de mètres cubes en un an.

En ouvrant la tranchée amorce au point I, sur le bord du chott Rharsa, on utilisera bien le travail des eaux pour creuser un chenal navigable à l'ouest de ce point, mais dans toute la partie comprise entre I et K le chott Rharsa n'est pas assez profond lui-même pour être accessible aux vaisseaux. Il s'agit de trouver le moyen d'y faire également creuser par les eaux un chenal navigable. Pour cela il suffira d'établir, dans la tranchée du seuil de Kriz, un

[1] La vitesse moyenne est calculée au moyen de la formule

$$U = \sqrt{0,005163 + 3233\,RI} - 0^m,0718$$

tirée de l'équation du régime uniforme, dans laquelle on a fait entrer les coefficients calculés par Prony. U représente la vitesse moyenne, R le rayon moyen de la section liquide et I la pente moyenne par mètre. La vitesse au fond West calculée au moyen de la formule de Prony $U = 0,8\,V$ et de la formule de Dubuat $W = 2U - V$, dans lesquelles V représente la vitesse à la surface.

déversoir qui permettra de régler à volonté le niveau des eaux dans le chott Rharsa, de façon à le faire baisser au fur et à mesure que la tranchée d'Asloudj deviendra plus profonde, et à reporter par conséquent l'entrée des eaux dans cette tranchée successivement en arrière du point I au point K. Le niveau de l'eau dans le chott Rharsa sera à ce moment à 12 mètres au-dessous de celui de la mer, et un chenal de 12 mètres de profondeur aura été creusé à l'ouest du point K.

Le calcul des terrassements à exécuter pour creuser la tranchée initiale du seuil d'Asloudj donne les résultats suivants :

Section	IH	85,662 mètres cubes.
—	HG	71,959
—	GF	139,332
—	FE	502,826
—	ED	309,488
—	DB'	84,000
	TOTAL	1,193,267 mètres cubes.

Le calcul des déblais du chenal définitif ayant, comme je l'ai déjà dit, 12 mètres de profondeur, 50 mètres de largeur au plafond et des talus à $\frac{2}{1}$, donne 26,676,917 mètres cubes. Il en résulte qu'on aurait à faire entraîner par les eaux la différence de ces deux volumes, c'est-à-dire 25,483,650 mètres cubes.

Ce volume de sable et d'argile, en se répartissant sur la surface du chott Melrir, y produira l'exhaussement insensible de $0^m,0038$.

Seuil de Kriz. La croûte supérieure qui recouvre les eaux du chott El-Djerid étant en moyenne à 15 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée, il est probable qu'en creusant dans le seuil de Kriz une tranchée amorce à 6 mètres au-dessous de ce niveau moyen, on obtiendrait un courant qui creuserait le chenal définitif. Ainsi que celle du seuil d'Asloudj, cette tranchée initiale aurait une largeur de 4 mètres au plafond et une pente de $0^m,07$ par kilomètre vers le chott Rharsa; mais comme on se trouverait en présence de sables compactes, il suffirait de donner aux talus une inclinaison de $\frac{1}{1}$ au lieu de $\frac{2}{1}$. La vitesse moyenne y serait de $0^m,34$ et la vitesse contre les parois $0^m,26$ par seconde. Cette tranchée aboutirait au point N dans le bassin du chott Rharsa et se pro-

longerait ensuite jusqu'au point L coté — 12,01, en suivant la pente naturelle du sol et en y traçant un sillon dont la profondeur constante serait de 1 mètre.

Pour creuser cette tranchée on aurait à exécuter les déblais suivants :

Section	TS	79,430 mètres cubes.
—	SR	849,231
—	RQ	624,315
—	QP	1,227,106
—	PO	172,838
—	ON	34,800
—	NL	50,000
	Total	3,037,720 mètres cubes.

Les déblais du canal définitif, ayant 12 mètres de profondeur au-dessous du niveau de la mer, seront de 50,176,500 mètres cubes. Ce volume, réparti sur la surface du chott Rharsa, y produira un exhaussement inappréciable de $0^m,037$.

Seuil de l'oued Melah. On creusera dans ce seuil une tranchée ayant une profondeur de 1 mètre au-dessous de la marée basse, une pente de $0^m,07$ par kilomètre vers le chott Djerid et une largeur de 4 mètres au plafond avec des talus à $\frac{1}{1}$. Ici l'action du courant sera puissamment secondée par celle de la marée, dont l'élévation est de 2 mètres à $2^m,50$, et deux fois par jour la vitesse atteindra $0^m,57$ dans la tranchée initiale.

Ajoutons qu'il s'y engagera en outre une barre ou mascaret dont la force d'impulsion serait considérable.

Pour creuser cette tranchée on aurait à exécuter les terrassements suivants :

Section	X'Y'	25,150 mètres cubes.
—	Y'Z'	418,000
—	Z'Z	2,326,000
—	ZY	5,044,000
—	YX	4,632,000
—	XV	8,964,000
	Total	21,409,150 mètres cubes.

Les déblais du canal définitif seraient de 109,810,000 mètres

cubes. Les eaux auront donc à entraîner la différence entre les deux volumes, c'est-à-dire 88,400,850 mètres cubes. Cet énorme volume de sable ne produirait au fond du chott Djerid qu'un exhaussement de $0^{m},018$.

Additionnons les terrassements des trois tranchées initiales :

Tranchée amorce du seuil d'Asloudj.....	1,193,267
— — de Kriz	3,037,720
— — de l'oued Melah...	21,409,150
TOTAL.....	25,640,137

On n'aurait donc que 25,640,137 mètres cubes à déplacer directement, soit en chiffres ronds 30 millions de mètres cubes, pour parer aux éventualités qui pourraient se produire, telles qu'une modification du type que nous avons adopté pour les tranchées amorces ou une profondeur plus grande à donner à celle de Kriz.

Dans le rapport que j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence, je ne dois traiter que le côté scientifique et économique du problème. Cependant, la question financière jouant un rôle prépondérant dans l'opinion qu'on peut se faire sur la possibilité d'exécution, il est indispensable de donner quelques indications générales. D'après les renseignements précis qui m'ont été fournis par MM. Le Masson et Dauzats, ingénieurs de la Compagnie de Suez, le prix de revient du mètre cube ne peut dépasser 75 centimes ou 1 franc au maximum, tous frais généraux compris. Les dépenses probables sont donc de 25 à 30 millions.

En indiquant ces chiffres, j'ai voulu donner une idée approximative des terrassements et démontrer que les seuils, malgré leur hauteur, ne sont pas un obstacle sérieux, grâce à la force énorme dont le remplissage des bassins permettra de disposer.

Les calculs et les devis définitifs ne pourront être établis que lorsqu'on aura fait encore quelques nivellements de détail, en même temps que des sondages dans les seuils, ainsi que dans le chott El-Djerid, afin de se rendre exactement compte de l'affaissement qui s'y produira quand il aura été déversé dans le chott Rharsa.

Le système que je viens d'exposer repose sur les lois de l'écoulement des eaux, et par conséquent sur des données scientifiques

indiscutables[1]. Il arrive rarement, dans la pratique, que l'on puisse l'appliquer, puisqu'il faut avoir un grand bassin à remplir à l'aide d'un réservoir plus élevé. Le cas s'était cependant présenté, sur une petite échelle, aux lacs Amers, et nous avons vu que des ingénieurs distingués ont songé à en profiter pour hâter le creusement du canal.

Sans entrer dans aucun développement, M. Le Verrier a exprimé la même idée devant l'Académie des sciences, en faisant remarquer que la dépression des chotts n'étant séparée du golfe de Gabès que par des sables, l'eau se chargerait d'établir la communication dès qu'on lui aurait ouvert le plus petit passage.

Les chotts Melrir et Rharsa ayant une surface totale de 8 milliards 50 millions de mètres carrés et une profondeur moyenne de 24 mètres, il faudra y jeter 96 milliards 600 millions de mètres cubes pour les remplir jusqu'à la cote — 12. Nous avons vu que le débit annuel d'un canal de communication ayant 50 mètres de largeur au plafond et 12 mètres de profondeur serait de 36 milliards 965 millions de mètres cubes, dont il faut retrancher 8 milliards 50 millions enlevés par l'évaporation. Il resterait donc 28 milliards 915 millions contribuant réellement au remplissage, et les 96 milliards 600 millions de mètres cubes nécessaires seraient débités en trois ans et quatre mois.

A ce moment la Méditerranée devrait encore verser dans les trois bassins 156 milliards 600 millions de mètres cubes, ce qui demanderait un peu plus de six ans, car la surface d'évaporation ayant augmenté, le volume efficace fourni annuellement par le canal de l'oued Melah ne serait plus que de 23 milliards 915 millions de mètres cubes. C'est donc environ neuf ans qu'il faudrait pour obtenir le remplissage de la mer intérieure; mais dès la quatrième année les différents bassins seraient recouverts d'immenses nappes d'eau accessibles aux petits bateaux et dont l'influence salutaire sur les conditions climatériques de l'Algérie se ferait immédiatement sentir.

Ces calculs sont établis sur les dimensions minima que devront avoir les canaux pour satisfaire aux besoins de la navigation. Mais il sera facile d'augmenter la profondeur, la largeur surtout de ces canaux, et de réduire par conséquent le temps nécessaire au remplissage. Je n'ai pas tenu compte en outre du surcroît de vi-

[1] Voir à la fin la note A.

tesse produit par la marée dans le chenal de l'oued Melah. Le chiffre de neuf ans est donc un maximum[1].

On objectera peut-être que nous ne tenons aucun compte des imbibitions ou pertes par infiltration. L'expérience des lacs Amers, où les terrains sont de même nature que ceux des chotts, a prouvé que les imbibitions étaient à peu près insignifiantes. D'un autre côté, les eaux introduites dans les chotts s'y logeront d'abord dans les dépressions les plus profondes et ne présenteront à l'évaporation qu'une surface très-restreinte, qui augmentera progressivement et n'atteindra la surface totale des bassins inondables qu'au moment même où le remplissage sera terminé. En supposant que l'évaporation se produirait dès le début sur toute cette surface, nous l'avons donc exagérée de manière à compenser largement les pertes par infiltration.

Ve PARTIE.

CONSÉQUENCES DE LA SUBMERSION DES CHOTTS.

Le remplissage des lacs Amers a modifié d'une façon notable les conditions climatériques de l'isthme de Suez. Le 22 juin 1874 M. de Lesseps signalait le fait à l'Académie des sciences. « Il y a vingt ans, disait-il, on ne voyait presque jamais pleuvoir dans l'isthme. Je constate que nous sommes obligés maintenant de faire venir des tuiles de France pour couvrir nos maisons. Nous avons eu, cette année surtout, des pluies considérables. » Les améliorations les plus importantes se sont produites à Ismaïliah, situé au nord du lac Timsah, à 75 kilomètres de la Méditerranée. Les environs de cette ville forment maintenant une grande tache de verdure qui tranche sur les régions arides qui les entourent, et la végétation gagne de proche en proche. La surface totale des lacs Amers, y compris le lac Timsah, est de 258 millions de mètres carrés. La hauteur moyenne de la couche d'eau évaporée en 24 heures étant de $0^{m},003$[2], il en résulte que 774,000 mètres cubes par jour sont transformés en vapeur. Nous avons vu au chapitre précédent que cette masse est doublée par les vents secs et

[1] Dans ma pensée et dans celle de M. Dauzats, ingénieur à la Compagnie de Suez, ce maximum sera réduit au moins de moitié. D'après les calculs théoriques, le remplissage des lacs Amers devait nécessiter trois ans. Or cette opération s'est effectuée en sept mois, quoiqu'on ait retenu les eaux au moyen de barrages.

[2] Voir page 219.

chauds du sud. Elle est alors entraînée vers le nord, où elle se condense et se résout en pluie en rencontrant des courants atmosphériques plus froids.

Ce qui se passe au nord des lacs Amers se passerait à bien plus forte raison au nord de la mer intérieure, dont la surface d'évaporation serait cinquante-deux fois plus considérable. La nature y a d'ailleurs placé ce qui n'existe pas en Égypte, la grande chaîne transversale de l'Aurès, pour remplir le rôle de condensateur. Ce massif, dont les points culminants dépassent 2,300 mètres d'altitude, conserve, même au cœur de l'été, une température assez basse pour qu'on y trouve encore de la neige. La surface du bassin submersible étant de 13 milliards 50 millions de mètres carrés, l'évaporation moyenne en 24 heures y sera de 39,150,000 mètres cubes, et par les vents secs et chauds du sud, du sud-ouest et du sud-est, très-fréquents dans cette région, comme l'ont constaté tous les voyageurs, elle atteindra 78,300,000 mètres cubes ou 783 millions d'hectolitres. Cet énorme volume d'eau sera alors transporté vers le nord sous forme de vapeur et y rencontrera bientôt la haute barrière de l'Aurès dirigée de l'ouest à l'est et placée par conséquent en travers de sa route. Le courant tendra alors à s'élever pour franchir cet obstacle, et par conséquent à se refroidir par suite du travail de dilatation produit. Le refroidissement sera considérablement accru par la basse température du massif montagneux. La vapeur se condensera en nuages et finira par se résoudre en pluies. Une grande partie de ces pluies fertilisera le versant méridional de l'Aurès, qui se couvrira de végétation, et reviendra vers la mer intérieure, transformant les torrents actuels en rivières permanentes et régulières.

De Chegga à la frontière tunisienne s'étend une immense plaine comprise entre les derniers contre-forts de l'Aurès au nord et le rivage septentrional des chotts au sud; elle n'a pas moins de 150 kilomètres de longueur sur une largeur moyenne de 40 kilomètres. Cette vaste surface se compose de terres d'alluvion entièrement stériles aujourd'hui, à quelques rares oasis près, mais qui deviendraient admirablement fertiles si elles étaient arrosées. « Ces alluvions, dit M. Le Chatelier, ingénieur des mines de la mission en 1874-1875, diffèrent de celles de France par l'absence d'argile et la présence du sulfate de chaux en très-grande abondance. Elles donnent un sol d'une très-grande fertilité partout où il

y a un peu d'eau pas trop salée, circonstance malheureusement très-rare. » En 1873, nous avons traversé vers la fin de mars plusieurs oasis de cette région. Les Arabes moissonnaient déjà, et cependant cette récolte, qui d'ailleurs était admirable, n'avait été ensemencée que vers la fin de décembre. L'attention des colons algériens s'est portée plusieurs fois de ce côté. Dans son *Exploration scientifique des bassins du Hodna et du Sahara*, M. Ville dit qu'un comité agricole s'est formé pour demander la concession de plusieurs milliers d'hectares, après la réussite du premier puits artésien à El-Feidh. Il ajoute que les sondages n'ont pas réussi encore, mais qu'il n'y a pas lieu de désespérer du succès, et qu'il faudrait des appareils permettant d'atteindre à une profondeur de 300 à 400 mètres. Que l'on juge d'après ces tentatives de l'importance agricole que prendrait cette région le jour où la mer viendrait lui apporter des voies de communication, une sécurité absolue, un climat plus tempéré, des pluies régulières. N'est-il pas certain qu'elle se transformerait en une immense oasis couvrant une superficie de 600,000 hectares? En Tunisie, une étendue aussi considérable de terres serait également rendue à la culture.

Dans ces terres que la sécheresse rend aujourd'hui absolument stériles, le travail si long et si pénible du défrichement serait épargné aux colons. Le climat y conviendrait admirablement bien au coton, qui aime les terrains chauds et humides. Toute la région d'ailleurs est tellement favorable au cotonnier qu'on le cultive dans les oasis du Souf, où il n'y a cependant que du sable. Mais il suffit d'un peu d'humidité pour qu'il s'y développe et produise de fort belles capsules. J'en avais recueilli de remarquables à Debila en 1875. Quels magnifiques résultats n'obtiendrait-on pas dans les terres si riches en humus situées sur le littoral nord des chotts! Mais les bienfaits de la mer intérieure ne se feraient pas sentir seulement sur ses bords, ils s'étendraient au delà de Biskra jusqu'à la vaste et fertile plaine d'El-Outaya, où plusieurs fermes ont déjà été créées, jusque sur le Tell lui-même, comme je vais m'efforcer de le démontrer.

C'est un fait certain et que personne ne contestera en Algérie, qu'il suffit non point de quelques jours, mais de quelques heures de sirocco, pour dessécher la masse des épis lorsque la moisson est en pleine floraison. Le désastre ne s'accentue pas uniformément sur toutes les récoltes, parce qu'elles sont plus ou moins

avancées selon les altitudes et les accidents de terrain, mais il est d'autant plus considérable que les épis sont plus rapprochés du moment de la floraison. Je cite les céréales parce qu'elles forment la principale richesse agricole de l'Algérie ; mais presque tous les produits du sol subissent l'influence fatale du sirocco. Les propriétés désastreuses de ce vent proviennent de son extrême sécheresse. En quelques heures il absorbe toute l'humidité du pollen et détruit par conséquent le fruit ou le grain dans sa fleur. Or nous venons de voir que le sirocco en passant sur la mer intérieure se chargerait de 783 millions d'hectolitres d'eau transformés en vapeur. Il cesserait donc d'être un vent sec, brûlant tout sur son passage. Il deviendrait inoffensif, bienfaisant même, car il amènerait des pluies et des orages dans le Tell. Le vent du sud est un vent pluvieux pour la France : ce n'est pourtant que le sirocco lui-même qui s'est chargé de vapeurs en traversant la Méditerranée. Il a conservé presque toute sa chaleur, mais il a si bien perdu toutes ses propriétés nuisibles en devenant humide, que lorsqu'il souffle au printemps on voit la végétation se développer sous son influence avec une merveilleuse rapidité. La mer intérieure sera pour l'Algérie ce que la Méditerranée est pour la France. Comment estimer les richesses agricoles créées par les pluies nouvelles ou sauvées des désastres du sirocco? Il y a des éléments d'appréciation qui nous manquent. Ce qu'il y a de certain, c'est que les deux fléaux les plus redoutables de l'Algérie et de la Tunisie, le sirocco et la sécheresse, seraient énergiquement combattus par la submersion du bassin des chotts. Or on compte en ce moment, en Algérie seulement, 3 millions d'hectares ensemencés de céréales et produisant un rendement d'environ 17 millions de quintaux. La province de Constantine y entre pour plus du tiers, et c'est justement celle qui verra son climat éprouver les améliorations les plus notables. On peut se faire une idée d'après ces chiffres de l'influence considérable que la mer intérieure exercera sur la production générale du Tell [1].

Tous les Arabes racontent que les chotts étaient encore, il y a un ou deux siècles, recouverts d'une couche d'eau dont la profondeur a diminué d'année en année et qui a fini par disparaître. Ce fait est évidemment la conséquence d'une modification progressive qui n'a cessé de se produire dans le climat de la région depuis la

[1] Voir à la fin la note B et la note supplémentaire.

disparition de la baie de Triton, puisque tous les auteurs anciens nous représentent l'Afrique proprement dite et les bords du lac Triton comme une des contrées les plus riches et les plus fertiles du monde. « Les bords du lac Triton, dit Scylax, sont habités tout autour par les peuples de la Libye dont la ville est située sur la côte occidentale. Tous ces peuples sont appelés Libyens, et malgré leur teint jaunâtre ils sont naturellement fort beaux. Le pays qu'ils habitent est excessivement riche et fertile; de là vient qu'ils nourrissent beaucoup de nombreux troupeaux. » Polybe nous apprend que Massinissa, voyant le grand nombre des villes bâties autour de la Petite-Syrte et la richesse du canton des *emporia* ou places marchandes, jeta des yeux jaloux sur les revenus que Carthage en tirait. Diodore de Sicile parle également avec admiration de la fertilité de l'Afrique proprement dite. Sous la domination des Romains, ces contrées devaient être encore très-prospères, si l'on en juge par le grand nombre des établissements qu'ils y ont fondés. Le bassin des chotts est couvert de ruines romaines. Les stations anciennes et les localités actuelles dont l'identité est généralement admise sont les suivantes :

Tacape.	Gabès.
Aquæ Tacapitanæ.	El Hamma Gabès.
Vepillium.	Kebilli.
Turris Tamalleni.	Telmine.
Thigæ.	Kriz.
Tizurus.	Tôzeur.
Aggarsel-Nepte.	Nefta.
Cafsa.	Gafsa.
Iskeri.	Biskra.
Gheoua.	Laghouat.
Thykimat.	Tadjemout.

Mais la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin énumèrent plusieurs autres stations. La Table indique une route conduisant d'Aggarsel-Nepte (Nefta) à Tacape (Gabès) par la rive méridionale du chott et le sud du Nifzâoua et sur laquelle se trouvaient :

Aggarsel-Nepte.....	
Aggarsel.....	115 milles.
Puteus.....	14
Mazatauzur.....	7
Timezegeri Turris.....	6
Avibus.....	10
Tacape.....	18

Une autre route indiquée également sur la Table de Peutinger conduisait de Gafsa à Tacape par les stations suivantes :

Capsa	
Veresvos	23 milles.
Thazarte	19
Silesva	12
Aquæ Tacapitanæ	19
Tacape	16

Enfin l'Itinéraire d'Antonin indique une troisième route qui allait de Tacape à Leptis Magna par la frontière militaire de la Tripolitaine. D'après M. Ch. Tissot, qui s'est beaucoup occupé de cette question de géographie ancienne, cette route allait en réalité de Tacape à l'extrémité de la presqu'île du Nifzâoua, où elle atteignait Turris Tamalleni (Telmine) et reprenait de ce point la direction de l'est, puis du sud-est pour gagner Leptis Magna par la chaîne tripolitaine.

Voici le nom des stations de Tacape à Agma :

Tacape	
Aquæ	18 milles.
Agarlavas	30
Turris Tamalleni	30
Ad Templum	12
Berezeos	30
Auxilimdi	32
Agma	30

Agarlavas, Ad Templum, Berezeos se trouvaient ainsi, d'après M. Tissot, dans le bassin même du chott Djerid.

Je citerai encore les ruines assez importantes d'un poste romain qui était situé à Besseriani, à 8 kilomètres au sud de Negrine. La corniche d'un pan de mur très-bien conservé nous y a servi de repère dans nos opérations de nivellement en 1875.

Le nombre de ruines qu'on trouve encore dans le bassin des chotts est beaucoup plus grand que celui des stations relatées dans l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger. Aussi, comme les anciens noms ont complétement disparu, il est difficile de retrouver avec certitude la place de ces stations.

D'après les traditions arabes, l'oued Souf, dont le lit complète-

ment desséché est aujourd'hui recouvert par les sables, était autrefois un fleuve majestueux. C'est en souvenir de cet ancien état de choses que la région que ce fleuve arrosait avant de tomber dans le chott Melrir est encore désignée sous le nom d'oued Souf (rivière du Souf).

Le retrait des eaux de la mer a donc profondément modifié le climat de ces régions jadis florissantes, et les fleuves puissants qui l'arrosaient, comme l'oued Djeddi, l'Igharghar et l'oued Souf, ont fini par disparaître presque complétement. Le desséchement de la baie de Triton a eu tout d'abord pour résultat de creuser devant ces fleuves un gouffre de 25 à 30 mètres de profondeur; alors la vitesse de leur cours s'est accélérée et le volume de leurs eaux diminuant en même temps, par suite d'une évaporation plus rapide due à une plus grande sécheresse de l'air, leurs lits se sont trouvés périodiquement à sec et ont été en partie envahis par les sables. Puis les pluies diminuant d'année en année, ils ont fini, à l'exception de l'oued Djeddi, par ne plus exister qu'à l'état légendaire.

Autrefois l'oued Djeddi formait la ligne de démarcation entre la terre et les sables. Sur la rive gauche ou septentrionale, les terres cessaient brusquement au lit du fleuve, les sables commençaient du côté opposé. Aujourd'hui l'oued Djeddi, dont le cours a diminué, n'est plus une barrière suffisante et les sables ont fini par le franchir. N'est-il pas permis d'espérer que si la présence de la mer venait de nouveau régler l'écoulement des eaux de l'oued Djeddi et modifier les conditions climatériques, le cours de cette rivière reprendrait sa régularité et son importance primitives, et que, réunie à la mer intérieure, elle opposerait un obstacle infranchissable aux sables du sud, dont l'envahissement lent mais continu menace déjà les oasis du Djerid et principalement Nefta.

La mer intérieure serait également, dans une certaine mesure, une barrière pour les sauterelles. Ces insectes nuisibles se divisent en deux espèces distinctes : les grandes sauterelles ailées et les criquets. Les premières voyagent par vols souvent considérables qui s'abattent sur les récoltes. Ceux de ces vols qui chercheraient à traverser la mer intérieure pourraient s'y noyer en partie, surtout s'ils étaient surpris par un vent contraire. Mais les sauterelles les plus nuisibles sont les criquets. Ceux-ci s'avancent du sud vers le nord par bandes régulières et innombrables. Partout où ils

passent, et ils couvrent quelquefois des zones de plusieurs kilomètres, ils ne laissent que la ruine et la désolation. Rien ne les arrête. Si l'on creuse un fossé devant eux, les premiers le comblent de leurs corps et le torrent reprend sa marche dévastatrice. La mer intérieure serait pour eux un abîme. L'oued Djeddi lui-même leur présenterait une barrière suffisante le jour où ses eaux auraient repris leur volume primitif. Or il faut remarquer que ce fleuve, qui prend sa source bien au delà de Laghouat, coule de l'ouest à l'est et traverse l'Algérie dans toute sa profondeur depuis la frontière du Maroc jusqu'au chott Melrir.

Toutes ces modifications se produiraient au nord de la mer intérieure seulement. Quelle serait l'influence de cette mer sur le climat des régions situées au sud?

Les vents du nord, du nord-ouest, du nord-est, moins secs et moins chauds que ceux du sud, n'enlèveront guère à la nouvelle mer que 300 millions d'hectolitres en 24 heures. Non-seulement ils ne trouveraient pas sur le littoral sud de massif montagneux pour les refroidir, mais ils s'y mêleraient au contraire à des couches atmosphériques plus chaudes. Les vapeurs d'eau qu'ils transporteraient se dilateraient donc de plus en plus au fur et à mesure qu'elles s'avanceraient vers le sud, et ne se transformeraient certainement en nuages et en pluies qu'en rencontrant au centre de l'Afrique les massifs montagneux de l'Aaghar. Cependant, si nous considérons que le bassin des chotts s'étend jusqu'à ce massif central, qui donne naissance à l'Igharghar et à l'oued Souf, dont les eaux se perdent aujourd'hui dans les sables, il n'est pas déraisonnable d'admettre que les régions situées sur le cours de ces fleuves, dont le tribut annuel serait certainement augmenté d'une façon notable, subiraient l'influence des pluies produites par la mer intérieure et verraient leur climat s'améliorer d'une façon lente mais progressive. L'oued Souf et l'Igharghar étaient des fleuves puissants à l'époque de la baie de Triton. Ne devons-nous pas espérer que la reconstitution de ce golfe leur rendrait au moins en partie leur splendeur passée?

Mais si les oasis du Souf et de l'oued Rhir ne doivent pas profiter immédiatement des pluies créées par la mer intérieure, elles ressentiront pourtant du jour au lendemain l'influence bienfaisante de son voisinage. Les écarts de température sont excessifs dans la région des chotts. Pendant les mois de décembre et de janvier 1875, il gelait

toutes les nuits; le thermomètre descendait quelquefois à 8 degrés au-dessous de zéro, tandis que dans le jour il marquait 25 et 30 degrés. Ainsi que nous l'avons expliqué dans la note B, les vapeurs d'eau nouvelles répandues à l'état invisible dans l'atmosphère auraient pour résultat immédiat de faire disparaître ces écarts excessifs et de rendre le climat beaucoup plus tempéré sur le rivage sud aussi bien que sur le rivage nord.

Quelques personnes se sont demandé si la mer intérieure n'exercerait pas une influence sensible sur le climat de l'Europe, on a même parlé de retour vers l'époque glaciaire. Je traiterai ces deux questions qui sont intimement liées entre elles en discutant, dans le chapitre suivant, les objections élevées contre notre projet, et j'espère démontrer que le climat de l'Europe ne subirait aucune modification appréciable.

Résumons en quelques mots les améliorations produites sur le climat de l'Algérie et de la Tunisie :

Les vents du sud se chargeraient en vingt-quatre heures de 783 millions d'hectolitres d'eau transformés en vapeur qui iraient arroser la Tunisie et l'Algérie; une surface considérable de terres d'alluvion situées sur le littoral nord des chotts serait rendue à la culture; le sirocco, qui dessèche les moissons en fleur, deviendrait inoffensif, bienfaisant même, puisqu'il amènerait des pluies et des orages dans le Tell; les rivières reprendraient leur cours régulier et permanent. Les sauterelles et les sables du sud seraient entravés dans leur marche vers le nord.

Dans la partie du Sahara algérien située sur le littoral sud de la nouvelle mer, les modifications seraient moins importantes. Le climat cependant y deviendrait immédiatement plus tempéré et pourrait même à la longue ressentir l'influence des pluies nouvelles qui par les vents du nord iraient tomber sur le versant septentrional du massif montagneux de l'Aaghar, et reviendraient vers les chotts par les vallées de l'Igharghar et de l'oued Souf.

Aux points de vue économique et commercial, la mer intérieure transformerait les régions de l'Algérie et de la Tunisie situées au sud de l'Atlas. Il est difficile de se faire actuellement une idée de la richesse de ces contrées [1], auxquelles il ne manque qu'une sécu-

[1] Parmi les richesses de ces contrées nous citerons : les bois de construction et les minerais de l'Atlas et de l'Aurès, où l'on vient de découvrir encore tout récemment des mines de cinabre ; les bois de luxe, comme le tuya, le cèdre, etc. ;

rité complète et des voies de communication faciles, pour que l'agriculture, le commerce et l'industrie y atteignent un haut degré de prospérité. Par la vallée de l'oued Djeddi, tout le sud de l'Algérie se trouverait en relations plus faciles et plus promptes avec les ports de la nouvelle mer qu'avec ceux du littoral méditerranéen. Cette vallée deviendrait une grande voie commerciale traversant notre colonie dans toute sa profondeur, depuis la frontière du Maroc jusqu'à celle de Tunisie. Quelle impulsion nouvelle donnée à l'industrie de ce magnifique pays ! Quelle transformation profonde, si l'on songe que le climat se modifierait en même temps ! Ce serait la fertilité et la vie substituées à la stérilité et à la mort, la civilisation refoulant le fatalisme.

Avec les ports de la mer intérieure et la ligne militaire de l'oued Djeddi, il n'y aura plus d'insurrection possible en Algérie. La sécurité sera aussi complète au sud de l'Atlas que sur le littoral méditerranéen. Les Arabes, se sentant pris entre deux feux, ne songeront même pas à se révolter. Cette question est des plus importantes au point de vue de la colonisation. Depuis le commencement de l'occupation, les insurrections se sont renouvelées pour ainsi dire périodiquement malgré les sages efforts faits pour les prévenir. Alors nos malheureux colons voient détruire en quelques jours leurs travaux de plusieurs années. Il est vrai qu'on leur fait payer par les Arabes une indemnité largement suffisante pour couvrir les pertes; mais souvent aussi ils sont, eux ou leurs familles, les premières victimes de la cruauté des insurgés. Certes ces courageux et héroïques pionniers ne se laissent pas détourner par de telles considérations de la tâche à laquelle ils se sont voués, mais combien d'autres se seraient joints à eux, s'ils n'avaient été arrêtés par la crainte de ces dangers.

J'ai entendu objecter qu'en cas de guerre avec une nation européenne, la mer intérieure permettrait aux flottes ennemies de venir prendre l'Algérie à revers. A cela je répondrai que le détroit d'Asloudj commandera tout le bassin situé sur le territoire algérien. Il nous suffira donc d'établir à l'entrée de ce détroit, près

l'alfa, dont il se fait aujourd'hui un commerce si considérable, et qu'on ne trouve que dans cette région; les troupeaux, les cuirs, les laines des nomades, les céréales, les dattes et autres produits du sol. Le commerce des dattes s'élève à lui seul à plusieurs millions, et cependant elles valent à peine, dans le pays, 30 centimes le kilogramme.

de la frontière tunisienne, un poste fortifié pour surveiller le passage et être absolument les maîtres dans les eaux françaises[1]. L'argument est péremptoire, et cependant je ne puis m'empêcher d'ajouter que ce ne serait pas une raison, ce détroit n'existât-il pas, pour ne pas poursuivre l'exécution du projet. Toutes les fois qu'une nation construit un chemin de fer, un télégraphe, une route, un pont, elle crée un instrument utile entre ses mains, mais qui peut se retourner contre elle en cas de revers dans une guerre avec une nation voisine. A-t-on jamais tenu compte de pareilles considérations?

D'après les chiffres et les renseignements que M. Largeau a eu l'obligeance de me fournir, le commerce d'importation et d'exportation entre le littoral méditerranéen et le Soudan s'élève à la somme de 52 millions par an. Les produits exportés sont les ivoires du Bernou, les dépouilles d'autruche, les cuirs préparés, rouges et jaunes, le musc, l'encens, les peaux de léopards, les tapis de Tombouctou. Les objets d'importation se composent de toiles de coton d'Europe de toutes les couleurs, de tissus de toutes sortes pour turbans, de draps, de soieries, de foulards, d'indiennes, de corail brut, de bijoux en argent, d'outils, d'armes, de fruits, de bougies, de camphre, de café, de sucre et enfin de farines.

Les négociants de Rhadamès, qui ont tous passé plusieurs années dans le Soudan, affirment que le commerce de ce pays pourrait prendre une extension beaucoup plus considérable, car *le sol y est d'or,* disent-ils, et il serait possible d'en tirer de quoi nourrir le monde entier. Mais, en raison de l'insuffisance des moyens de transport, on a dû se borner jusqu'à ce jour à l'exploitation des produits les plus précieux, qui représentent des valeurs considérables sous un petit volume; ainsi le coton qui pousse partout sans culture, les gommes, les huiles et nombre d'autres produits dont l'industrie européenne pourrait tirer un excellent parti, doivent être abandonnés par les caravanes comme étant d'un transport trop difficile à dos de chameau.

Outre les difficultés des transports, un obstacle a toujours empêché ces produits de s'écouler en grandes quantités vers le golfe de Guinée, c'est la barrière paludéenne qu'il faut franchir pour arriver à la côte, et à l'abri de laquelle tous les roitelets ou chefs de tribus échelonnés sur la route prélèvent sur les marchands in-

[1] Voir à la fin la note C.

digènes une infinité de droits de passage qui augmentent souvent le prix des marchandises au point d'en rendre la vente impossible.

C'est ce qui explique pourquoi le commerce du Soudan a toujours choisi de préférence la route du littoral méditerranéen.

Dans l'antiquité, les Garamantes et les Phazaniens, qui furent assujettis par Cornelius Balbus, étaient les intermédiaires de ce commerce et avaient leurs entrepôts à Garama et à Cydamus. Pendant la période d'invasion des conquérants arabes, les transactions cessèrent, mais reprirent plus tard, et Ouargla eut ses époques de splendeur comme tête de ligne des caravanes et principal entrepôt des marchandises qui venaient du nord par Touggourt et El-Oued, et du sud par le pays d'Aïr et le Aaghar, où un grand marché était établi sur les bords de la sebkha d'Amadghor.

Aujourd'hui le commerce du Soudan échappe complétement à l'Algérie, dont les caravanes ont abandonné la route pendant la période de la conquête. Des pays de production les marchandises sont transportées sur les deux grands marchés sahariens, qui sont Rhât au sud-est, et Tombouctou au sud-ouest. De Rhât, les caravanes se dirigent sur Rhadamès, et de là sur Tripoli. De Tombouctou elles prennent la route d'Aïn Çalah, d'où les marchandises sont expédiées soit sur Tripoli par Rhadamès, soit sur le Maroc. Quelques-unes cependant vont directement de Tombouctou au Maroc sans passer par Aïn Çalah, de même que d'autres vont directement de Rhât en Égypte par Mourzouk. Mais Rhadamès et Aïn Çalah n'en sont pas moins les deux principaux entrepôts du commerce saharien. A plusieurs reprises des tentatives ont été faites pour attirer en Algérie les caravanes de Rhadamès et d'Aïn Çalah; jusqu'à ce jour elles sont restées infructueuses. Il est facile d'en comprendre la raison : si les caravanes ne viennent pas échanger leurs produits sur notre littoral, c'est non-seulement parce qu'elles auraient à faire un trajet plus long que pour se rendre à Tripoli et au Maroc, mais surtout parce qu'elles traverseraient notre colonie dans toute sa profondeur, qu'elles relèveraient de notre autorité dans ce parcours et qu'elles craindraient ainsi de compromettre leur indépendance. Tout le monde sait les courageux efforts tentés par M. Largeau pour attirer les caravanes rhadamésiennes. Il ne faut pas désespérer de les voir couronnés de succès, surtout si des foires importantes sont créées à El-Oued et à Touggourt, comme M. le Gouverneur général de l'Algérie en aurait formé le projet.

Mais, par suite de la cherté des transports à dos de chameau, notre commerce ne pourra leur livrer, dans les postes éloignés, qu'à des taux très-élevés les objets qu'elles demandent en échange de leurs produits.

Si la mer d'Algérie était créée, toutes les difficultés se trouveraient levées en même temps. Nos nouveaux ports se trouveraient aussi rapprochés de Rhadamès que Tripoli, plus rapprochés d'Aïn Çalah que n'importe quel point du littoral marocain. Notre commerce et notre industrie pourraient y livrer à bas prix les objets d'échange, grâce au peu de cherté des transports par eau. Les caravanes s'arrêtant sur les confins de notre colonie, sur un territoire pour ainsi dire neutre, n'auraient plus à craindre d'être inquiétées par notre autorité. Des bords de la nouvelle mer, notre influence et notre prestige accrus rayonneraient vers le centre de l'Afrique et assureraient au loin, sur les routes sahariennes, la sécurité si recherchée des caravanes. Qui pourrait douter que le commerce du Soudan ne reprît alors la route qu'il a toujours suivie et dont il ne s'est momentanément détourné qu'en raison de l'état troublé de l'Algérie pendant la période de la conquête?

Ce mouvement serait d'ailleurs favorisé par les Touaregs, qui sont les maîtres des routes du Sahara et dont tous les voyageurs ont constaté les sympathies pour la France.

L'exécution du projet de mer intérieure aurait un immense retentissement jusque dans le centre de l'Afrique. Rien n'a donné aux Arabes une idée plus haute de notre puissance et de notre grandeur que le percement de l'isthme de Suez. A la séance du 10 juillet 1876 de l'Académie des sciences, M. de Lesseps, après avoir déposé, au nom de Votre Excellence, le rapport provisoire que j'avais eu l'honneur de lui adresser, disait qu'ayant reçu la visite de l'agha de Touggourt, Si Mohammed ben Driss, dont le dévouement aux intérêts français est bien connu, il lui avait demandé ce qu'il pensait du projet de mer intérieure. « Aujourd'hui, lui répondit l'agha, je puis rendre de grands services à la France en usant de mon influence sur les tribus nomades et turbulentes du sud, pour les maintenir dans la soumission, mais si vous faites venir la mer dans le Sahara, il ne se trouvera plus un Arabe pour mettre en doute votre puissance; tous s'inclineront devant vous. Vous n'aurez plus besoin de moi. »

Il y a quelques années, trois chefs Touaregs sont venus à Phi-

lippeville. Ils regardaient avec indifférence nos routes, nos maisons, nos chemins de fer eux-mêmes; mais en arrivant sur le port, ils restèrent saisis d'étonnement à la vue de la mer. Ces hommes, qui n'avaient jamais parcouru que le Sahara, pour lesquels l'eau avait toujours été chose rare et précieuse, contemplaient avec stupéfaction cette immense nappe d'eau dont leurs regards ne pouvaient sonder ni les limites ni la profondeur. Quelle vive impression la vue d'un pareil spectacle produirait sur l'esprit de ces peuples le jour où on pourrait leur dire : « A la place de ces flots qui ont apporté ici la fraîcheur et la vie, et dont tu admires l'immensité, hier encore il n'y avait que de la boue, des sables, des marais fiévreux. C'est la France qui a fait cela. »

VIe PARTIE.

EXAMEN DES OBJECTIONS ÉLEVÉES CONTRE LE PROJET DE MER INTÉRIEURE.

De nombreuses objections se sont élevées dès le début contre le projet de mer intérieure. La lecture des premiers chapitres de ce rapport consacrés à l'exposition des méthodes scientifiques employées et aux résultats obtenus, l'examen des registres de nivellement [1] qui lui sont joints ne pouvant laisser subsister aucun doute sur la précision de nos opérations, il n'y a plus lieu de discuter la valeur des objections qu'on avait faites sur la hauteur de l'isthme de Gabès, dont le relief et la constitution sont exactement connus aujourd'hui. Je ne puis cependant me dispenser de parler des travaux de la Commission italienne. Cette Commission avait été chargée par la Société de géographie de Rome d'étudier l'isthme de Gabès. Après une exploration assez rapide faite en juin 1875, elle a publié, dans le *Bulletin* de la Société, un rapport où nous ne trouvons, sur les résultats du nivellement, que cette phrase : « Pour résultat final des opérations de nivellement dont les détails seront publiés, on trouve que la cote inférieure de l'embouchure de la sebkha El-Fejef (pointe du chott El-Djerid) est de $53^{m},40$ au-dessus du niveau de la mer. » Nous avons vu que les résultats de notre nivellement de proche en proche, vérifié à 8 centimètres près à la mire 61, avaient établi que le point culminant du seuil n'est lui-même qu'à $46^{m},36$ au-dessus de la marée basse. Or ce n'est pas le

[1] Ces registres étaient trop volumineux pour être imprimés.

point culminant, mais bien un point situé à environ 15 mètres au-dessous, pour lequel les Italiens ont trouvé la cote de 53^{m},40. D'après eux, le point culminant serait par conséquent à 68^{m},40 au-dessus du niveau de la mer. Ils ont donc commis une erreur d'environ 22 mètres. Au Congrès international, j'avais prié M. Correnti, président de la Société de géographie de Rome, de me donner quelques renseignements sur le genre d'opérations exécutées par la Commission italienne. Il ne put répondre à ma question. Mais, connaissant rigoureusement aujourd'hui le relief du seuil de Gabès et par conséquent l'erreur importante commise par la Commission italienne, il me semble impossible d'admettre qu'elle ait eu recours à des méthodes précises comme le nivellement géométrique ou le nivellement géodésique. Peut-être s'est-elle contentée de prendre successivement, au moyen de l'éclimètre, les distances zénithales d'une série de jalons échelonnés, en mesurant au pas la distance qui les séparait; et encore serait-il difficile, malgré le peu de précision de ce procédé, de se rendre compte de l'erreur commise.

En arrivant dans le Nifzaoua, nous avons trouvé les populations très-émues et peu disposées à nous accueillir avec bienveillance, car la Commission italienne avait affirmé que les oasis de cette région seraient submergées. Or toutes les oasis du Nifzaoua et du Djerid sont, même dans les parties les plus basses, à 20 mètres au minimum au-dessus du niveau de la mer. Il y a donc là une nouvelle erreur de 20 mètres au moins, mais en sens inverse de la première; et comme il n'est pas admissible que les savants italiens aient avancé de semblables assertions sans les fonder sur des opérations scientifiques quelconques, il en résulte qu'ils ont commis une erreur de 42 mètres au moins entre l'extrémité orientale du chott El-Fejef et le Nifzaoua.

A la séance du 18 juin 1876 de la Société de géographie italienne[1], M. le président Correnti signalait, parmi les communications géographiques les plus importantes, celles qui concernaient l'exploration que nous venions d'accomplir dans les chotts tunisiens. Tout en rappelant que l'expédition italienne de Gabès avait abouti à des résultats très-différents des nôtres, il exprimait le vœu de voir nos conclusions de meilleur augure couronnées de succès.

[1] *Explorateur* du 6 juillet 1876.

Je suis très-reconnaissant à M. le président Correnti des paroles gracieuses qu'il a prononcées en cette circonstance, mais il n'échappera à personne qu'elles renferment l'aveu des doutes que les membres de la Commission italienne avaient conservés eux-mêmes sur l'exactitude de leurs propres observations.

Le 13 juillet 1874 M. Ch. Houyvet adressait à l'Académie des sciences une note ainsi conçue[1] :

« Il ne suffirait pas de rétablir une mer intérieure en Algérie, il faudrait la maintenir.

« Or, en supposant la mer établie au moyen d'un canal, cette mer perdrait tous les jours une énorme quantité d'eau par l'évaporation, sans qu'il lui arrivât aucune quantité d'eau douce équivalente. L'eau évaporée ne serait remplacée que par l'eau salée arrivant par le canal, et bientôt la mer intérieure serait au maximum de saturation. L'évaporation continuant, il se ferait un dépôt de sel qui finirait par remplir tout l'espace de la mer intérieure; de sorte que le projet soumis à l'Académie aurait pour résultat de créer à grands frais une immense saline. »

Quelques jours après je répondais à M. Houyvet en faisant remarquer que la mer Rouge et la Méditerranée perdaient par l'évaporation beaucoup plus d'eau qu'elles n'en recevaient directement de leurs affluents; qu'elles étaient alimentées par l'Océan, et que cependant il ne se formait aucun dépôt de sel au fond de ces mers; que la salure de la Méditerranée et de la mer Rouge n'étant même pas sensiblement plus prononcée que celle de l'Océan, il existait nécessairement des courants sous-marins aux détroits de Gibraltar et de Bab-el-Mandeb.

« Il est facile, ajoutais-je[2], de se rendre compte de la formation de ces courants inférieurs. Prenons, par exemple, la Méditerranée et l'Océan, qui communiquent par le détroit de Gibraltar, et supposons qu'à un moment donné ces deux masses d'eau aient exactement la même densité et le même niveau. Bientôt le niveau de la Méditerranée baissera par suite d'une évaporation plus active, et les eaux de l'Océan se porteront vers cette mer : le courant supérieur sera créé. En même temps la salure de la Méditerranée

[1] *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 2e semestre 1874, p. 101.
[2] *Id.* p. 289.

augmentera ; mais aussitôt que la couche placée au-dessus du plan horizontal tangent au fond du détroit sera devenue sensiblement plus dense que la couche correspondante de l'Océan, l'équilibre sera encore rompu, en sens inverse cette fois, et il se formera un contre-courant inférieur, nécessairement plus faible que le courant supérieur. On peut donc affirmer qu'il se fait inévitablement un échange constant d'eau et de sel entre deux mers communiquant ensemble et soumises à une évaporation inégale.

« On objectera peut-être que le peu de profondeur du canal de Gabès ne permettra pas au courant inférieur de se produire. Nous pourrions répondre que le canal sera creusé dans des sables peu consistants, que par conséquent nous devons compter sur la rapidité du courant qui s'y établira, au moment du remplissage du bassin des chotts, pour porter sa profondeur à 15 ou 16 mètres ; que d'ailleurs nous aurons plusieurs siècles devant nous avant que le péril devienne imminent ; et que par conséquent nous aurons bien le temps d'approfondir et de draguer ; mais nous affirmons qu'une profondeur de 8 à 10 mètres suffirait pour qu'un contre-courant inférieur s'établît dans le golfe de Gabès. Nous n'avons qu'à citer ce qui se passe dans le Bosphore et les Dardanelles. On sait que la mer Noire reçoit de ses affluents plus d'eau qu'elle n'en perd par l'évaporation ; il se produit alors un courant supérieur, de cette mer à la Méditerranée. Plusieurs expériences faites dans les Dardanelles par le comte Truguet, lieutenant de vaisseau, ont prouvé qu'il existe un contre-courant inférieur, dont la vitesse est moindre que celle du courant supérieur, et qui se fait sentir à des profondeurs variant entre 3 et 8 mètres.

« Rappelons enfin ce qui a lieu dans les lacs Amers, qui ne communiquent avec la mer Rouge et la Méditerranée que par un canal de 8 mètres de profondeur. L'évaporation y étant très-active, les couches inférieures auraient dû se saturer rapidement ; cependant M. de Lesseps, en communiquant à l'Académie le résultat de ses savantes recherches sur la formation des bancs de sel qui occupent le fond des lacs, a dit que ces bancs continuent à se dissoudre. Il faut donc qu'il existe dans le canal un courant inférieur entraînant les sels vers la Méditerranée et la mer Rouge, et que l'action de ce courant suffise pour empêcher la saturation des couches inférieures des lacs. »

M. Ferd. de Lesseps, faisant connaître, le 15 mai 1876, à l'Aca-

démie des sciences le résultat de nouvelles observations faites aux lacs Amers, a répondu d'une façon définitive à l'objection de M. Houyvet. Cette communication intéresse de trop près la question de la mer intérieure pour que je ne demande pas la permission de la reproduire entièrement :

« M. Ferd. de Lesseps. J'ai eu l'honneur de soumettre à l'Académie des sciences, il y a deux ans, des considérations sur le régime probable des eaux des lacs Amers de l'isthme de Suez, pendant la période de formation du banc de sel qui occupe le milieu de l'un de ces lacs, et les hypothèses que l'étude de cette région de l'isthme et celle de la structure du banc de sel suggéraient sur le mode probable de sa formation.

« Je désirerais aujourd'hui compléter cette note, en exposant les résultats des dernières recherches faites sur le degré de dissolution du banc de sel et sur le régime actuel des eaux du lac.

« Les observations recueillies peuvent être utiles au projet d'inondation des chotts tunisiens et algériens, et répondre, dans une certaine mesure, aux objections qui ont été élevées contre la possibilité de cette entreprise, objections qui nous avaient été également faites au sujet des lacs Amers, et que l'expérience a démontré n'être pas fondées. La principale objection portait sur les difficultés supposées du remplissage de ces vastes bassins et sur la longueur de temps qu'exigerait l'opération, par suite de l'évaporation et de l'absorption de terrains desséchés depuis des siècles.

« Aucune difficulté ne s'est produite; le remplissage total, cubant en nombre rond 1,500 millions de mètres cubes, s'est effectué régulièrement, en sept mois de temps, du 18 mars au 24 octobre 1869, par des déversoirs construits provisoirement pour retenir la violence des eaux, dont les courants auraient pu interrompre nos travaux et dégrader les berges du canal.

« Mais bien avant que les lacs fussent inondés, des mémoires, basés sur des calculs théoriques, nous avaient prédit qu'ils se dessécheraient de nouveau sous l'action solaire, leurs eaux ne pouvant se renouveler suffisamment par les deux branches du canal, dont la section est relativement restreinte.

« Le degré de salure des eaux dans les lacs s'éleva assez rapidement tout d'abord, et, bien que les sondages faits sur le banc de sel à diverses périodes indiquassent que la dissolution, assez ac-

tive, était la cause principale probable de la saturation, il convenait d'être fixé à cet égard. Les dernières constatations prouvent que la dissolution du banc de sel continue à se produire et que la salure des eaux, loin d'augmenter sous les effets combinés de la dissolution et de l'évaporation, est, au contraire, sensiblement en décroissance.

« Voici, à l'appui de cette assertion, quelques chiffres résumant les résultats de l'analyse que M. le directeur de l'école des Ponts et Chaussées a obligeamment consenti à faire faire, à son laboratoire, sur les échantillons d'eau des lacs Amers et du canal, ainsi que ceux des sondages relevés au-dessus du banc de sel.

« Les plus récents de ces sondages, faits en octobre 1875, d'après une carte présentée avec cette note, indiquent que le banc s'est dissous sur une hauteur moyenne de $0^m,80$, depuis les constatations faites en 1869 après le remplissage, lesquelles avaient déjà fait reconnaître la dissolution d'une première couche de $0^m,40$ environ. Ce serait, en tout, une couche de sel de près de $1^m,20$ d'épaisseur qui se serait dissoute en six ans sur les trois quarts de la surface du banc. Ce résultat ne s'est pas produit uniformément sur toute la surface; il a été plus actif sur les arêtes du banc et dans la région nord, où ont eu lieu des approfondissements de près de $1^m,30$, tandis que certaines régions du centre et la partie sud, recouvertes d'une couche d'argile mêlée à des coquillages agglomérés, paraissent, pour cette cause, résister davantage à la dissolution.

« La surface du banc de sel étant de 66 millions de mètres carrés, le volume approximatif dissous en six ans, depuis l'introduction des eaux, peut être évalué à 60 millions de mètres cubes, donnant, à la densité de 1,5, un poids de 90 milliards de kilogrammes.

« Deux analyses en ont été faites : la première sur des échantillons puisés en octobre 1872, la deuxième sur des échantillons de juillet 1874.

« En octobre 1872, le poids du volume de sel dissous était au moins égal à la moitié du poids ci-dessus, soit à.. 45,000,000,000 kilog.

« En y ajoutant celui que les eaux de la Méditerranée et celles de la mer Rouge te-

A reporter..... 45,000,000,000

Report.....		45,000,000,000 kilog.
naient déjà en dissolution en arrivant dans le bassin, on aura :		
Volume introduit par la Méditerranée :		
1° Lors du remplissage.....	500,000,000^{mc}	
2° Ultérieurement par suite de la dissolution du banc....	30,000,000	
TOTAL.....	530,000,000	
Lesquels, à 40 kilogrammes de résidus par mètre cube, représentent un poids de sel de.....		21,200,000,000
Volume introduit par la mer Rouge :		
1° Lors du remplissage.....	950,000,000^{mc}	
2° Ultérieurement.....	30,000,000	
TOTAL.....	980,000,000	
Lesquels, à 43 kilogrammes de résidus par mètre cube, représentent un poids de sel de.....		42,140,000,000
TOTAL.....		108,340,000,000

« Tel est le poids de sel, ou mieux de résidus solubles, qu'auraient dû contenir les eaux du bassin des lacs en 1872, *non compris les résultats de l'évaporation.* Ce poids, divisé par le volume liquide, égal à 1 milliard 480 millions de mètres cubes, donne un résidu moyen de $73^{k},20$ par mètre cube, tandis que la moyenne de onze échantillons des eaux de ce lac, dosés par évaporation au laboratoire des Ponts et Chaussées, ne donne que $71^{k},10$ de résidus par mètre cube.

« Mais, pendant cette période de trois années, l'évaporation avait ajouté son contingent de sel aux poids précédents ; il est facile d'évaluer ce qu'il a été au minimum. Pendant le remplissage, l'évaporation a été mesurée très-exactement et a été trouvée varier, en été, de 3 millimètres à $4^{mm},5$ par vingt-quatre heures.

« En prenant pour moyenne de l'année une épaisseur de 2 millimètres seulement, on arrive, la surface des lacs étant de 196 millions de mètres carrés, à une évaporation annuelle de 143 millions de mètres cubes, représentant un poids de sel, à 71 kilo-

grammes par mètre cube, de 13 milliards 916 millions de kilogrammes, soit pour trois années 41 milliards 748 millions de kilogrammes.

« Le produit de cette évaporation, ajouté au total précédent, donne un chiffre de 150 milliards 88 millions de kilogrammes, qui, divisé par celui du volume liquide, indique que si les eaux ne s'étaient pas renouvelées en partie, elles auraient contenu en dissolution, en 1872, un poids de $101^k,40$ de résidus par mètre cube, tandis que l'analyse n'a trouvé que $71^k,10$.

« Le même calcul démontre que, la dissolution du banc ayant continué en 1873 et 1874, la salure des eaux de ces lacs aurait dû augmenter en proportion du poids du volume de sel dissous et de celui de l'eau évaporée, et dépasser au moins le chiffre donné par l'analyse de 1872. Or c'est le contraire qu'indiquent les dosages des derniers échantillons : les eaux relevées en 1874 sont moins salées que celles de 1872 ; la moyenne de quinze échantillons puisés dans les lacs donne $66^k,06$ de résidus au lieu de $71^k,10$ en 1872.

« Le dosage du chlore indique avec beaucoup plus d'approximation le degré de salure des eaux. Voici les moyennes des deux époques :

1872.	Chlore	$38^k,9$ par mètre cube.
1874.	—	$36^k,7$ —

« *Conclusion.* — Il est donc incontestable que, malgré la dissolution du banc et l'évaporation, la salure diminue et que les eaux se renouvellent.

« Par quel moyen ce phénomène s'opère-t-il ? Ce ne peut être que par les courants. La différence notable de densité existant entre les eaux des lacs Amers et celle des extrémités du canal doit créer des courants de fond, par lesquels les eaux lourdes se rendent à la mer, tandis que les courants de surface amènent aux lacs les eaux moins chargées de la mer pour compenser les pertes de l'évaporation.

« Il est probable que la salure avait atteint son maximum peu de temps après le remplissage, lorsque les parties les plus spongieuses et les plus accessibles du banc eurent été dissoutes. La décroissance de salure démontre que l'équilibre tend à se rétablir entre les lacs et les mers, et que la vitesse d'écoulement des eaux

nous avons de la pluie au moins une fois par mois. Des végétaux commencent à pousser naturellement dans le désert même, dans les terrains situés en Asie le long du canal; et comme de ce côté il n'entre par infiltration que de l'eau salée, il faut conclure que la végétation est due à l'influence des pluies. En outre, le climat de Suez semble modifié, car les habitants de la ville se plaignent beaucoup moins qu'autrefois des chaleurs de l'été. Il en est de même pour les voyageurs qui traversent la mer Rouge. »

On a objecté que le canal de communication fournirait tout au plus assez d'eau pour contre-balancer l'évaporation, et que par conséquent la mer intérieure ne se remplirait jamais. On vient de voir que la même objection avait été faite à M. de Lesseps, à propos des lacs Amers, qui pourtant se sont remplis en sept mois, quoiqu'on n'ait pas toujours laissé ouvertes toutes les aiguilles des déversoirs. Cette objection reposait d'ailleurs sur les observations faites sur l'évaporation de petites surfaces comme celle d'un évaporomètre; c'est ainsi qu'on avait trouvé que l'évaporation en Égypte était de 0,02 en vingt-quatre heures, tandis que l'expérience a prouvé qu'elle atteint tout au plus 0,003, en moyenne, sur de grandes surfaces salées comme les lacs Amers. Nous avons vu, au chapitre IV, que l'évaporation annuelle n'atteindra sur la mer intérieure que 13 milliards de mètres cubes, et que le volume d'eau fourni par le canal de communication sera de plus de 36 milliards de mètres cubes pendant la période de remplissage. Nous avons vu également que le remplissage des divers bassins exigerait au maximum neuf ans, mais que la présence de la mer intérieure ferait, dès la quatrième année, sentir l'influence bienfaisante de sa présence.

Une fois le remplissage complétement terminé, le canal de l'oued Melah n'aura plus à fournir annuellement à la mer intérieure que les 13 milliards de mètres cubes enlevés par l'évaporation. Il se produira donc dans le canal un courant supérieur, allant du golfe de Gabès vers les chotts, et dont il est difficile de prévoir la vitesse; car, d'une part, il s'établira en même temps un courant inférieur, et d'autre part, une partie du volume d'eau enlevé à la nouvelle mer par l'évaporation lui sera rendue par les rivières. Ces deux causes différentes tendraient, la première à augmenter la vitesse du courant supérieur, la seconde à la dimi-

nuer. En admettant qu'elles se compensent entre elles, la vitesse moyenne du courant supérieur serait de $0^m,46$ par seconde, et bien inférieure par conséquent à celle du courant qui s'est établi entre Suez et les lacs Amers, où elle atteint 1 mètre.

M. Cosson, membre de l'Académie des sciences, a élevé contre le projet de mer intérieure plusieurs objections[1] qui peuvent se résumer ainsi :

1° D'après les données fournies par M. Roudaire lui-même, et le peu de pente qu'il attribue au chott Melrir, les eaux, suivant les anfractuosités de cet immense bassin sans profondeur, pénétreraient dans les innombrables dépressions aboutissant au chott. La mer saharienne n'aurait donc pas de limites plus nettes que le chott lui-même et s'étendrait dans les terres en immenses flaques sans profondeur. Plusieurs des oasis de l'oued Rhir seraient fatalement submergées, et c'est par millions que devrait se chiffrer le dommage causé dans l'oued Rhir seul par la mer nouvelle, sans parler des mêmes désastres qui se produiraient dans la Tunisie méridionale, où se trouvent les principaux centres de population et les pays les plus riches en dattiers. Le puits artésien d'Oum el-Thiour et l'oasis de Mraïer sont placés sur la carte de M. Roudaire à 8 ou 10 kilomètres du chott, tandis qu'ils sont en réalité situés sur ses bords mêmes et seraient submergés au moins en partie par la nouvelle mer.

2° N'a-t-on pas à redouter que les eaux de l'oued Rhir, et même celles de la nappe artésienne qui en occupe toute l'étendue et qui contient, malheureusement, déjà une quantité trop considérable d'éléments salins, ne deviennent, par l'excès de salure dû aux infiltrations, impropres aux besoins de l'homme et à l'irrigation?

3° C'est dans la région même désignée pour être envahie par la mer projetée ou dans son voisinage presque immédiat que le dattier donne ses plus abondants et ses meilleurs produits. C'est le pays des dattes par excellence, le Blad el Djerid, qui serait occupé par la mer nouvelle ou soumis à l'influence de son voisinage. Si le climat de cette partie du Sahara devait se rapprocher de celui du

[1] *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 2e semestre 1874, p. 435.

littoral méditerranéen, où le dattier ne mûrit qu'exceptionnellement ou imparfaitement ses fruits, ne serait-il pas à redouter que la production des dattes, la véritable richesse de la contrée et presque son seul article d'exportation, ne fût compromise, même à une assez grande distance du littoral de la mer nouvelle? N'est-il pas à présumer, d'autre part, que les cultures qui pourraient être introduites seraient bien loin de compenser la perte certaine à laquelle on exposerait le pays?

J'ai déjà répondu à ces différentes objections[1]. Je vais les reprendre l'une après l'autre en ajoutant de nouveaux arguments tirés des études faites depuis 1874 dans le bassin des chotts :

1° En se fondant sur nos propres données pour en déduire que la mer intérieure s'étendrait de tous les côtés dans les terres en immenses flaques sans profondeur, l'honorable M. Cosson avait étendu à toute la région ce que nous disions seulement de la surface plane et lisse qui forme le fond du chott Melrir, pour laquelle nous n'avions constaté qu'une inclinaison de 25 centimètres par kilomètre. Mais cette surface est entourée de mouvements de terrain tellement accentués, comme l'ont établi nos divers nivellements, qu'en beaucoup de points les bateaux pourraient venir jeter l'ancre à 400 mètres du rivage, par 10 ou 12 mètres de fond.

On s'en rendra facilement compte en consultant les coupes verticales jointes à la carte. Déjà sur la carte d'essai que nous avions publiée en 1874, on pouvait voir que le signal de Chegga, situé sur le bord du chott Melrir, se trouvait cependant à 12 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le rivage probable de la nouvelle mer n'y avait pas été tracé au hasard, et la preuve, c'est qu'il s'écarte peu du rivage définitif fixé par les nivellements rigoureux exécutés depuis cette époque. Ainsi que je l'ai déjà dit, c'est au nord du chott Melrir que le bassin inondable se terminerait par les pentes les plus douces; et encore la plage y serait-elle moins basse qu'en certains points du golfe de Gabès.

Les oasis de Mraïer et d'Oum el-Thiour étaient bien à leur place sur notre carte d'essai, comme on peut s'en convaincre en la comparant à la carte définitive.

[1] *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 2e semestre 1874, page 501.

L'oasis de Mraïer est située sur les bords mêmes du bassin inondable. Les parties les plus basses de cette oasis seraient recouvertes d'une couche d'eau de 2 à 3 mètres de profondeur. Mais il serait facile de les préserver en les entourant préalablement de digues. Ce travail serait insignifiant en comparaison des travaux gigantesques de même nature exécutés en Hollande.

Les oasis de Nsira, Dendouga, Sidi Mohammed Moussa, se trouvant à 15 ou 16 mètres au-dessous du niveau de la mer, seraient, il est vrai, infailliblement sacrifiées. Mais elles sont en décroissance, et comptent à peine de 7,000 à 8,000 palmiers en tout. Pas un seul dattier ne serait submergé dans le Souf ni en Tunisie. Nous voilà bien loin des désastres redoutés par l'honorable M. Cosson.

2° Il est impossible que les infiltrations de la mer saharienne puissent arriver à la nappe artésienne. Les puits traversent toujours plusieurs couches imperméables avant d'arriver à une nappe assez abondante pour les alimenter. Nous avons d'ailleurs mesuré la profondeur d'un grand nombre de puits situés non-seulement dans le Souf, mais encore dans les terres de parcours avoisinant le bassin inondable, et nous avons constaté que tous, sans exception, s'alimentent à une nappe plus élevée que le niveau de la mer.

3° Le voisinage de la mer est-il si nuisible à la culture du dattier que le croit M. Cosson? Les oasis de Gabès et de l'île de Djerba, situées sur le bord de la Méditerranée, produisent de bonnes dattes. Elles sont moins savoureuses, il est vrai, que celles du Beled el-Djerid. Mais cela tient-il seulement à l'influence de la mer? Il y a de nombreuses variétés de dattiers. Ceux qui sont cultivés au Djerid appartiennent presque tous à des espèces renommées pour leur supériorité. Le Nifzaoua est aussi éloigné de la Méditerranée que le Djerid; le climat y est le même, et cependant les dattes y sont moins bonnes, par suite de la qualité inférieure des dattiers.

En Égypte, autour du lac Mensaleh, du côté de Salahieh-Koreïn, il y a, d'après les renseignements que M. F. de Lesseps a bien voulu me fournir, de grandes forêts de dattiers qui s'étendent jusqu'au point où vient aboutir l'ancienne tranchée pélusiaque à Tafney, et qui croissent dans des terrains salés. Ces forêts, qui touchent

au lac Mensaleh, et par conséquent à la Méditerranée, fournissent cependant les meilleures dattes de l'Égypte.

Il est donc bien certain que le voisinage de la nouvelle mer ne compromettrait aucunement la production des dattes, qui n'est d'ailleurs la seule richesse du Djerid qu'en raison même de la stérilité actuelle de cette contrée.

On a souvent confondu le projet de mer intérieure en Algérie avec un projet anglais qui lui est postérieur, et qui consisterait à créer une mer saharienne en inondant une vaste partie du désert, dans l'Afrique occidentale, vis-à-vis des îles Canaries. C'est sans doute à cette confusion qu'il faut attribuer les objections de ceux qui redoutent que la mer intérieure ne modifie profondément le climat de l'Europe, et ne nous ramène vers la période glaciaire. Il suffit de regarder une carte d'Afrique pour voir combien la surface de cette mer serait insignifiante à côté de celle du grand foyer saharien, où prennent naissance les courants atmosphériques que les montagnards de Suisse et de Savoie désignent sous le nom de Fœhn, et qui activent la fonte des glaciers des Alpes. Ces courants d'ailleurs traversent la Méditerranée, où ils se chargent de vapeurs. La présence de la mer intérieure ne ferait donc qu'augmenter d'une manière inappréciable la surface de l'immense nappe d'eau qu'ils sont obligés de franchir avant d'arriver en Europe. L'influence de cette mer serait incontestablement locale, comme celle des lacs Amers, qui ont considérablement modifié le climat d'Ismaïliah, sans avoir la moindre action sur celui de l'Europe méridionale : elle ne se ferait sentir que sur l'Algérie et la Tunisie. La mer intérieure existait d'ailleurs sous le nom de baie de Triton, vers le commencement de l'ère chrétienne. Or la période glaciaire n'existait plus à cette époque depuis des milliers d'années. La baie de Triton n'a donc jamais eu d'action sur le climat des Alpes et de l'Europe centrale.

Quant au projet anglais, il ne repose encore que sur des données excessivement vagues. Le *Journal officiel* du 13 septembre dernier a reproduit, d'après le *Standard*, le récit d'une expédition anglaise qui vient d'être faite au cap Juby, sous les ordres de M. Mackensie, dans le but d'étudier le projet. Cette expédition n'a pas fait avancer la question d'un pas, et l'on n'est pas encore scientifiquement sûr qu'il existe une dépression inondable dans

la région explorée. Si une notable partie du Sahara était submergée, il est certain que le climat de l'Europe en serait sensiblement modifié. Mais nous ne croyons pas, le Sahara tout entier dût-il disparaître sous les eaux, que le retour à la période glaciaire soit à craindre. Les régions situées sous les mêmes latitudes, en Asie et en Amérique, et sur lesquelles l'influence d'aucun foyer analogue au grand foyer saharien ne se fait sentir, sont-elles envahies par les glaces? L'Europe occidentale jouit, il est vrai, d'un climat plus doux à latitudes égales, mais il est reconnu que c'est surtout au grand courant océanique d'eau chaude désigné sous le nom de Gulf-Stream qu'il faut attribuer cette supériorité de température.

Si je me suis étendu assez longuement sur cette objection, c'est qu'elle n'a pas laissé que d'impressionner la masse du public, peu versée dans les questions de météorologie et de géologie. Je dois ajouter d'ailleurs qu'elle n'a trouvé aucun crédit auprès des savants. Tous ceux qui se sont prononcés n'ont pas hésité à déclarer qu'ils la considéraient comme dénuée de fondement.

On nous a objecté encore que les sables finiraient par combler la nouvelle mer.

Tous les auteurs anciens, Hérodote, Scylax, Strabon, Pline, etc., ont représenté la Petite-Syrte comme obstruée par des bas-fonds qui rendaient la navigation fort dangereuse. Solin raconte, comme un fait digne d'être signalé, que la flotte romaine put y passer sans accident sous le consulat de C. Servilius et de C. Sempronius. Actuellement les bateaux à vapeur peuvent aller à Djerba. Il n'existe qu'une carte hydrographique du golfe de Gabès, dressée par les officiers de la marine anglaise (Mehediah to Ras Makhabez, 1865). D'après cette carte, dans toute la partie du golfe comprise entre l'île Djerba et l'oued Akarit, on trouve tout le long du littoral des fonds de 6 à 7 brasses[1]. Au large on a 12, 18, 20 brasses, et plus. Or si l'on songe au faible tirant d'eau des galères antiques, qui naviguaient si difficilement dans la Petite-Syrte, on doit en déduire que, loin de s'être ensablé depuis les Romains, le golfe de Gabès s'est au contraire notablement approfondi.

Il est facile de comprendre comment les choses se sont passées

[1] Brasses anglaises ou *fathoms* de $1^{m},83$.

et se passent encore de nos jours. En roulant sur les bas-fonds du golfe, les vagues en remuent profondément les vases et les sables et les entraînent vers le littoral. En général, les dépôts ne peuvent s'accumuler au fond des mers que dans les parties assez profondes pour que l'action des vagues cesse de s'y faire sentir. De là résulte une profondeur *minimum*, qui décroît en approchant du rivage, où les vagues contrariées par le remous perdent une partie de leur vitesse avant de venir s'y briser. La surface de la mer intérieure sera assez vaste pour qu'il s'y forme des vagues puissantes qui y maintiendront une profondeur suffisante. Il est même probable que les sables des dunes qui se trouvent aujourd'hui dans le chott Melrir seront successivement rejetés sur le rivage.

On m'a objecté, au Congrès, qu'à chaque baisse de niveau déterminée par les chaleurs de l'été, la mer intérieure déposerait sur ses bords une couche de sel qui serait une source de fièvres pestilentielles pour les régions avoisinantes. Mais, à ce compte, toutes les mers seraient des foyers d'infection! Est-ce que des variations de niveau considérables, dues à des causes beaucoup plus puissantes, telles que les marées, la direction des vents, ne se produisent pas journellement sur tous les rivages de l'Océan? Sur certaines plages la mer s'avance deux fois par jour de plusieurs kilomètres, et se retire ensuite, laissant derrière elle des flaques d'eau sans profondeur, qui déposent des masses de sel en s'évaporant. Est-ce que ces faits ne se produisent pas sur le littoral du golfe de Gabès lui-même, qui cependant est très-salubre? On craint l'influence pernicieuse des petites quantités de sel qui se déposeront sur les bords de la nouvelle mer; mais actuellement les chotts sont recouverts d'immenses couches de sel mélangées à de faibles quantités d'eau sans cesse en évaporation. Au nord du chott Melrir se trouvent, comme je l'ai déjà dit, de vastes marais appelés *farfaria*. Cette région, qui n'est abordable que vers les mois de décembre et de janvier, est un foyer redoutable de fièvres pernicieuses dont l'influence se fait sentir jusqu'à Biskra. Elle est à l'altitude de 25 ou 30 mètres au-dessous du niveau de la mer. Tous ces marais salants seraient par conséquent recouverts par une profonde couche d'eaux vives et deviendraient inoffensifs. L'objection tombe donc à faux, et fournit au contraire un argument sérieux en faveur du projet.

On a dit qu'il faudrait faire des dragages considérables dans le

golfe de Gabès, pour permettre aux navires d'atteindre l'entrée du chenal. Mais c'est là une idée préconçue, qui n'a pour point de départ que l'importance exagérée attribuée aux bas-fonds du golfe. Rien ne la justifie. Au contraire, si l'on consulte la carte hydrographique que je viens de citer, la seule qui existe, on voit qu'il y a 7 brasses, c'est-à-dire $12^{m},81$ de fond près de l'embouchure de l'oued Melah. Plus loin la profondeur atteint successivement 10, 12, 16 brasses et plus. M. le commandant Mouchez est d'ailleurs chargé en ce moment de relever cette partie de la côte, et élucidera complétement la question[1].

On a dit encore que la mer intérieure permettrait aux flottes ennemies d'aller prendre l'Algérie à revers. J'ai déjà répondu à cette objection dans le chapitre précédent[2], en démontrant que nous serions absolument les maîtres dans les eaux françaises, dont nous commanderions l'entrée, et en faisant ressortir tout ce qu'il y a de puéril dans la théorie qui consisterait à rester désarmé, de peur de voir ses propres armes se retourner contre soi, entre les mains d'un ennemi victorieux.

Il a été objecté que l'exécution du projet de mer intérieure aurait pour résultat d'éloigner les autruches de la région des chotts et de rendre ainsi les plumes de luxe plus rares et plus chères. Presque toutes les dépouilles d'autruches nous viennent du centre de l'Afrique. Ce serait exagérer que de porter à douze le nombre des autruches qui sont tuées annuellement dans le bassin des chotts. Mais qu'importe! nous admettons que *les plumes de luxe deviennent plus rares et plus chères,* et nous laissons à chacun le soin de faire justice de cet argument.

Il a été fait encore bien d'autres objections, auxquelles je ne pourrais répondre sans sortir du cadre sérieux de ce rapport. Loin de moi la pensée de vouloir établir un parallèle entre l'œuvre grandiose et immortelle de M. de Lesseps et le projet de mer intérieure; mais qui ne se souvient des objections de toute nature qui jusqu'au dernier moment se sont élevées contre le percement de l'isthme de Suez, objections qui n'avaient jamais été sérieuses, l'événement l'a prouvé, que dans l'esprit de ceux qui s'imposaient la tâche ingrate d'entraver l'exécution d'une entreprise aussi utile que glorieuse.

[1] Voir la note D. — [2] Page 238.

Monsieur le Ministre,

Tout en m'efforçant de traiter les diverses questions que soulève le projet de mer intérieure, je me suis attaché à être aussi concis que possible. J'ai résumé, sans entrer dans des détails trop techniques, l'ensemble des opérations géodésiques et topographiques exécutées depuis 1872 dans le bassin des chotts. J'ai démontré que ce bassin formait encore, sous le nom de baie de Triton, un golfe de la Méditerranée, à une époque où l'Algérie et la Tunisie avaient atteint un haut degré de prospérité. Cependant, quelque convaincantes que soient pour tout esprit impartial les preuves nombreuses tirées de l'histoire, de la tradition et de la géographie actuelle que j'ai accumulées sur l'identité de la baie de Triton et du bassin des chotts, cette identité ne pouvant être mathématiquement démontrée, il est possible qu'il s'élève encore des objections à ce sujet. Aussi il est un point sur lequel je dois insister d'une façon toute particulière :

Si séduisantes que soient ces discussions, elles n'intéressent que très-indirectement le projet de mer intérieure, qui est avant tout un problème de géographie physique. La baie de Triton n'eût-elle jamais existé, il n'en serait pas moins acquis à la science qu'il y a actuellement, au sud de l'Algérie et de la Tunisie, une vaste dépression dont le niveau est inférieur à celui de la Méditerranée, et que cette dépression, occupée par des marais insalubres, serait recouverte par les eaux de la mer si elle était reliée au golfe de Gabès. Quels que soient les phénomènes qui ont donné naissance aux seuils dans lesquels il faudrait creuser des tranchées, ces seuils sont uniquement composés de sables mobiles ou compactes à travers lesquels les eaux de la Méditerranée se chargeraient d'établir elles-mêmes la communication dès qu'on leur aurait ouvert le plus petit passage.

En mettant en regard les dépenses à faire pour mener cette entreprise à bonne fin et les avantages immenses qui en découleraient, il est permis de considérer dès aujourd'hui la création de la mer d'Algérie comme un projet dont la réalisation est certaine. Amélioration profonde du climat de l'Algérie et de la Tunisie, et par conséquent accroissement considérable de la richesse agricole de ces contrées, où la sécheresse seule est un obstacle à la fertilité

naturelle du sol; sécurité complète du sud au nord de notre colonie, voies de communication faciles et économiques, développement du commerce et de l'industrie, nouvelle direction imprimée au commerce du centre de l'Afrique, telles seraient en quelques mots les heureuses conséquences de l'exécution de ce projet.

Les dépenses seront couvertes par les droits de passage, de navigation, de pêche[1], par la concession d'une partie des terres, absolument incultes aujourd'hui, qui sont situées autour et principalement au nord de la mer future, et qui acquerront une valeur sérieuse, non-seulement à cause de leur situation avantagense et de leur fertilité naturelle, mais encore parce qu'elles comprendront l'emplacement des nouveaux ports. Mais ces bénéfices directs, immédiats, qui suffiront à rémunérer largement les capitaux engagés, seront insignifiants à côté des résultats généraux, tels que l'amélioration du climat, la valeur nouvelle ou la plus-value donnée au sol de l'Algérie et de la Tunisie, l'essor imprimé au commerce et à l'industrie, en un mot, l'accroissement de la fortune publique et par conséquent du bien-être général. C'est là le point de vue élevé et patriotique auquel doivent se placer tous les esprits éclairés, tous les hommes de cœur, et qui ne peut manquer de les rallier à un projet dont la réalisation serait le couronnement de la conquête de l'Algérie.

Le jour où des travaux scientifiques m'eurent prouvé que le chott Melrir était au-dessous du niveau de la mer, et où j'entrevis la possibilité de transformer des bas-fonds stériles et malsains en une mer qui porterait la vie et la fertilité dans des régions mornes et désolées, je crus qu'il était de mon devoir de consacrer toutes mes forces à l'étude de cette question. Grâce à votre appui, Monsieur le Ministre, j'ai pu terminer en Tunisie les travaux que j'avais commencés en Algérie, et remplir ainsi la tâche que je m'étais imposée. Je vous prie d'agréer l'expression de la gratitude profonde que je vous dois pour la haute bienveillance que vous m'avez témoignée et dont M. le baron de Watteville, chef de la division des sciences et des lettres auprès de votre ministère, m'a transmis les marques constantes avec une sympathie qui me les rendait encore plus précieuses.

[1] Les droits de pêche dans les lacs Amers sont aujourd'hui une source importante de revenus. La pêche du lac Mensaleh est à elle seule affermée onze cent mille francs.

Veuillez me permettre, Monsieur le Ministre, de ne pas terminer ce rapport sans adresser mes remercîments :

A M. Ferd. de Lesseps, qui depuis 1874 n'a cessé d'accorder au projet de mer intérieure un appui auquel son éclatante autorité donne une si grande valeur, et qui a bien voulu en même temps me témoigner une bienveillance pour laquelle je le prie d'agréer l'expression respectueuse de ma reconnaissance et de mon dévouement;

A l'Académie des sciences, qui, dans sa haute sollicitude pour toutes les applications de la science au progrès de l'humanité, a toujours accueilli avec intérêt les communications relatives au projet de mer intérieure, et qui a bien voulu, en outre, nommer une commission chargée d'étudier la question;

A M. Paul Bert, qui en 1874 a pris devant l'Assemblée nationale l'initiative d'une demande de crédit destiné aux études préliminaires, et qui a ainsi déterminé l'organisation de la première mission;

A l'Assemblée nationale, qui, dans sa séance du 31 juin 1874, a voté à l'unanimité le crédit destiné aux premières études;

A la Société de géographie de Paris, au sein de laquelle j'ai toujours trouvé de nombreux et puissants encouragements, et qui a bien voulu contribuer aux frais de la mission des chotts algériens;

A la Commission des missions, qui s'est montrée particulièrement favorable à la mission que vous m'avez confiée;

Au gouvernement tunisien, auprès duquel j'ai trouvé le plus bienveillant accueil, et qui, par son appui moral et les moyens matériels qu'il a mis généreusement à ma disposition, m'a rendu cette mission plus facile;

A tous ceux enfin qui, de près ou de loin, m'ont facilité l'accomplissement de la tâche que je m'étais imposée comme un devoir envers mon pays, et notamment à la presse, qui a accueilli le projet de mer intérieure avec une sympathie si marquée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-dévoué

E. Roudaire,
Capitaine d'état-major.

NOTES.

NOTE A.

J'ai tenu cependant à avoir à ce sujet l'avis d'un ingénieur spécial. Voici la réponse que m'a faite M. Dauzats, ingénieur à la Compagnie de Suez :

« Si les seuils, ainsi que toutes les apparences paraissent le démontrer[1], sont bien exclusivement formés de terrains facilement affouillables, tels que sables, sables argileux, vaseux ou argiles tendres, et qu'aucun filon rocheux n'en forme l'ossature, ce qu'il n'a pas été malheureusement possible de vérifier d'une façon positive par des sondages descendant jusqu'au plafond du chenal projeté, l'approfondissement des tranchées initiales par l'utilisation de l'action dynamique des eaux de remplissage me semble devoir infailliblement réussir et donner, quant à la profondeur du moins, le résultat désiré.

« Quelles difficultés, en effet, pourraient se présenter (en dehors de celles de la dureté ou de la plasticité des terrains) qui ne puissent être facilement surmontées?

« La vitesse d'écoulement sera-t-elle assez considérable pour entamer les terrains, puis pour les charrier jusqu'au fond des bassins?

« Ce n'est là qu'une question de plus ou moins grande pente à donner aux rigoles initiales au commencement de l'opération. Les volumes d'eau à déplacer étant énormes et les hauteurs de chute très-considérables, on arrivera toujours, en augmentant les pentes d'écoulement suivant la demande des terrains, à obtenir les vitesses initiales nécessaires.

« Les vitesses d'écoulement croissant en même temps que la section de la veine liquide en marche, le mouvement de déblai, une fois commencé, augmentera très-rapidement au fur et à mesure que la tranchée s'approfondira, et cette accélération de la vitesse est, je pense, une des meilleures conditions du succès.

« En effet, tandis que les matières ténues et légères, limons et argiles, seront transportées, avant de se déposer, aussi loin que les eaux s'étendront, les sables et autres matières plus lourdes tendront à se déposer

[1] En forant les puits artésiens de la région des chotts, on a obtenu des profondeurs de 200 à 250 mètres, sans jamais rencontrer autre chose que des couches alternatives de sable et d'argile.

plus tôt, suivant leur ordre de densité, dès que la veine liquide, quittant la tranchée, perdra de sa vitesse en s'épanouissant.

« Ces dépôts formeraient bientôt autant de barres redoutables, d'obstacles qu'il faudrait abattre ou tourner, si la vitesse du courant, en s'accélérant sans cesse par l'approfondissement du chenal, ne venait pas aider puissamment à la répartition des déblais sur le fond du bassin inondé, en transportant de plus en plus loin les matières entraînées.

« Ces barres sous-marines ne pourront cependant pas être évitées dès que les eaux, atteignant un certain niveau dans le chott, viendront opposer aux alluvions du henal la même résistance que la mer oppose aux eaux d'un fleuve. Mais, par suite de la grande profondeur des chotts et de leur immense surface, ces plis ne pourront jamais atteindre une altitude appréciable, encore moins être gênants pour la navigation.

« Que se passera-t-il dans la tranchée même ? Évidemment des éboulements importants se produiront au fur et à mesure que le pied des talus sera rongé et excavé par le courant. Ces éboulements pourront même avoir parfois une grande importance. Qu'arrivera-t-il alors ?

« Les eaux s'accumuleront et s'élèveront derrière ce barrage accidentel jusqu'à ce que leur poussée soit suffisante pour le culbuter; cette poussée sera d'autant plus puissante que, les eaux continuant à couler en aval, la différence de niveau augmentera la charge d'entraînement. La veine liquide ne pourra pas tourner l'obstacle, puisqu'elle rencontrerait latéralement une résistance plus grande dans les terrains vierges; l'obstacle sera donc nécessairement emporté. Si, par extraordinaire, au début de l'opération la masse éboulée résistait à la poussée des eaux, on en serait quitte par l'exécution de quelques terrassements qui viendraient l'aider.

« Je ne vois donc pas, en résumé, qu'aucune objection sérieuse puisse être opposée à ce système aussi simple qu'économique de relier les chotts avec la mer et d'obtenir un chenal suffisant pour la navigation.

« Si les terrains sont suffisamment homogènes, ce chenal pourra peut-être être obtenu en ligne droite. Dans tous les cas, quelques retouches pourraient être exécutées à la drague, sans aucune difficulté, si elles étaient nécessaires. »

NOTE B.

Nous n'avons envisagé les masses d'eau enlevées à la future mer par l'évaporation que dans les effets tangibles produits par leur condensation en nuages, en rosées, en pluies fertilisantes. Mais la vapeur d'eau répandue dans l'atmosphère à l'état invisible exerce elle-même sur les conditions climatériques, et par conséquent sur la vie des êtres organisés et sur la végétation, une influence considérable. Cette influence a été

récemment mise en évidence par les expériences concluantes de Tyndall [1]. Il a prouvé que l'air en lui-même se comporte pratiquement comme le vide par rapport à la transmission de la chaleur, tandis que la vapeur d'eau invisible, que l'air contient toujours en plus ou moins grande quantité, possède en même temps une grande transparence pour la lumière et une grande opacité pour la chaleur. Sans la présence de cette vapeur, le rayonnement serait excessif pendant la nuit, et toutes les plantes que la gelée fait périr seraient détruites. Pendant le jour, au contraire, l'ardeur des rayons du soleil serait intolérable. Aussi, dans les pays où l'air est relativement sec, comme dans le sud de l'Algérie, et principalement dans le Sahara, les écarts de température sont-ils excessifs. L'introduction dans l'atmosphère des énormes quantités de vapeur fournies par la nouvelle mer, en ne les considérant que comme un écran contre le rayonnement et contre l'ardeur des rayons solaires, suffirait donc à transformer, en le rendant beaucoup plus tempéré, le climat de l'Algérie et de la Tunisie.

NOTE C.

Quelques personnes, tout en reconnaissant l'importance du détroit d'Asloudj, qui commande l'entrée des eaux françaises, m'ont objecté que la clef de la mer intérieure se trouverait en Tunisie, et que cette circonstance pourrait préoccuper le gouvernement français et le rendre défavorable à l'exécution du projet. D'autres, à l'inverse, ont craint que l'opposition ne vînt du gouvernement tunisien, qui pourrait voir dans l'intérêt que la France ou toute autre puissance aurait à s'emparer du détroit de Gabès une menace pour son indépendance. La vérité est qu'au point de vue du développement de leur richesse, la France et la Tunisie ont toutes deux un intérêt de premier ordre à la réalisation de la mer intérieure, et que cet intérêt se concilie avec les exigences de la politique la plus sage et la plus prévoyante; car le canal de Gabès sera neutralisé par le fait même de son existence, comme l'a été le canal de Suez. Il a été souvent question des projets de conquête qu'une puissance européenne nourrissait autrefois contre l'Égypte. L'exécution du canal de Suez en a rendu la réalisation impossible, car toutes les nations sont aujourd'hui puissamment intéressées à l'indépendance de l'Égypte, et l'Angleterre elle-même, qui a son passage libre pour les Indes, et qui par sa marine aura longtemps une influence prépondérante sur l'Égypte, n'a pas d'intérêt à s'emparer de ce pays. De même la neutralisation du canal de Gabès, inscrite dans les actes de concession des deux gouvernements intéressés, tout en sauvegardant les intérêts de la France, de-

[1] Tyndall, *La Chaleur*, traduction de l'abbé Moigno, 2e édit. p. 346 et suiv.

viendra la garantie la plus sûre de l'autonomie de la Tunisie. Si riche et si fertile que soit ce pays, quels que soient les éléments de prospérité qu'il renferme, il est trop faible pour se défendre lui-même contre une nation européenne, et l'on peut dire que son existence est à la merci des événements politiques. Il n'en sera plus ainsi lorsque le canal de Gabès sera créé et neutralisé, car l'Europe tout entière sera intéressée au maintien du *statu quo*. Si la Tunisie était menacée, la France la défendrait à tout prix, comme les autres nations la défendraient au besoin contre la France.

Toutes ces réflexions se sont nécessairement présentées à l'esprit des hommes éclairés qui sont à la tête du gouvernement tunisien. Mais nous avons pensé qu'il était nécessaire de rassurer ceux qui, comprenant toute l'importance du projet de mer intérieure, craignaient que des difficultés d'ordre politique n'en vinssent entraver l'exécution.

NOTE D.

M. le commandant Mouchez vient de rentrer à Paris après avoir terminé l'hydrographie de la côte tunisienne. Il a reconnu l'exactitude des profondeurs d'eau relatées, près de l'oued Melah, par la carte anglaise que j'ai citée. La navigation est très-facile dans cette partie du golfe et l'on peut jeter l'ancre à moins d'un demi-mille de l'embouchure de la rivière. Le mouillage y est excellent. M. Mouchez, de qui je tiens ces renseignements, a eu l'obligeance de me communiquer le résultat de ses sondages et j'ai pu les utiliser pour la construction de la carte jointe à ce rapport.

La profondeur relative du golfe de Gabès en face de l'oued Melah est une preuve nouvelle à l'appui de celles que j'ai invoquées pour démontrer que le lit de cette rivière représente les vestiges du détroit qui reliait les chotts à la Méditerranée.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE.

Les recherches de Tyndall sur l'absorption de la chaleur par la vapeur d'eau permettent de se rendre compte, au moyen de calculs fort simples, de l'influence que la mer intérieure exercera sur le climat des régions voisines.

Résumons d'abord les conclusions du physicien anglais :

« L'air par lui-même se comporte pratiquement comme le vide par rapport à la transmission de la chaleur, tandis que la vapeur d'eau possède à la fois une grande transparence pour la lumière et une grande opacité pour la chaleur.

« Plus l'air se rapproche de l'état de pureté absolue, et plus son action sur la chaleur rayonnante se rapproche de celle du vide.

« L'air a d'autant plus d'action sur la chaleur rayonnante, qu'il contient plus de vapeur. L'absorption atteint son maximum lorsqu'il est parfaitement saturé.

« Dans les circonstances habituelles, sur 200 atomes d'air, il y en a à peine 1 de vapeur aqueuse. Cet atome a 80 fois plus d'énergie absorbante que les 200 autres, et par conséquent, en comparant l'action d'un atome d'oxygène et d'azote à celle d'un atome de vapeur aqueuse, nous arrivons à la conclusion que le dernier est 16,000 fois plus puissant que les premiers.

« En considérant la terre comme une source de chaleur, on doit admettre comme certain que 10 *au moins* pour 100 de la chaleur qu'elle tend à rayonner dans l'espace sont interceptés par les 10 premiers pieds d'air humide qui recouvrent sa surface[1]. *Ce fait seul indique assez l'énorme influence que cette propriété nouvellement constatée de la vapeur d'eau doit avoir dans les phénomènes de la météorologie.*

« La vapeur, qui absorbe si avidement la chaleur, la rayonne aussi abondamment.

« Le nuage visible forme le chapiteau d'une colonne invisible d'air saturé. Le sommet d'une semblable colonne élevé au-dessus de l'écran saturé plus bas qui s'appuie sur la terre, en rapport immédiat avec l'espace, doit se refroidir par le rayonnement, et nous ne devons pas chercher ailleurs que dans cette action physique la formation des nuages.

« Les montagnes agissent comme condenseurs de la vapeur, mais de

[1] « J'ai des raisons de croire, ajoute Tyndall, que dans quelques circonstances l'absorption surpasse considérablement cette proportion. »

quelle manière? En partie sans doute par le froid de leur masse, froid qu'elles doivent à leur élévation, mais aussi parce qu'au-dessus d'elles il n'y a pas d'écran d'air saturé d'une densité suffisante pour arrêter leur chaleur. Cette chaleur par conséquent se perd dans l'espace sans compensation.

« Les montagnes agissent encore comme condenseurs en faisant monter l'air humide et en en déterminant la dilatation. L'air en s'élevant fait un travail et perd de sa chaleur une partie proportionnelle au travail accompli.

« Si l'on enlevait à l'air qui recouvre la terre la vapeur d'eau qu'il contient, il se ferait à la surface du sol une déperdition de chaleur semblable à celle qui a lieu à de grandes hauteurs. La suppression pendant une seule nuit d'été de la vapeur contenue dans l'atmosphère qui recouvre l'Angleterre serait accompagnée de la destruction de toutes les plantes que la gelée fait périr. Dans le Sahara, le froid de la nuit est quelquefois très-pénible à supporter.

« *Partout où l'air est sec, l'échelle des températures est considérable.*

« M. Martins a trouvé que, sur le pic du Midi, la quantité dont la chaleur du sol exposé au soleil dépasse celle de l'air est deux fois aussi grande que dans la vallée, au pied de la montagne. Pendant la nuit, le refroidissement dû à la radiation est beaucoup plus considérable. Plus la question sera étudiée, dit en terminant Tyndall, et *plus on se convaincra du rôle important que la puissance de radiation et d'absorption de la vapeur joue dans les phénomènes de la météorologie.* »

Tyndall n'indique jamais la température et rarement la force élastique des vapeurs contenues dans l'air sur lequel il a fait les expériences qui l'ont conduit à ces conclusions. Mais, comme cet air était pris à la surface du sol, en Angleterre, nous devons admettre qu'il était à la température de 12 à 15 degrés et qu'il contenait la moitié de la vapeur nécessaire pour le saturer, ce qui est l'état hygrométrique le plus fréquent. Or, 1 mètre cube d'air à demi saturé, sous la pression barométrique $0^{m}760$, contient, à la température de 10 degrés, $4^{gr}71$ de vapeur, et, à la température de 15 degrés, $6^{gr}11$. La moyenne de ces deux quantités est $5^{gr}41$.

Supposons que la mer intérieure soit entourée de vastes espaces occupés par une atmosphère absolument sèche. L'évaporation journalière y sera, comme je l'ai démontré, de $0^{m}003$ et produira 3 kilogrammes de vapeur par mètre carré, c'est-à-dire la quantité nécessaire pour fournir $5^{gr}41$ de vapeur à 554,5 mètres cubes d'air. La surface du bassin inondable, étant de 13 milliards 50 millions de mètres carrés, distribuera donc en 24 heures $5^{gr}41$ de vapeur à 7,203 milliards de mètres cubes d'air. Ce volume, réparti sur l'Algérie et la Tunisie, dont la superficie

totale est d'environ 300,000 kilomètres carrés, les recouvrirait d'une couche d'air humide de 24 mètres (72 pieds) de hauteur. Ces chiffres permettent de se faire une idée précise de l'influence considérable que la mer intérieure exercera sur le climat de l'Algérie et de la Tunisie, en se rappelant que 10 *au moins* pour 100 de la chaleur que la terre tend à rayonner dans l'espace sont absorbés par les 10 premiers pieds d'air humide qui la recouvrent.

J'ai dû supposer que les vapeurs s'étendraient latéralement pour se mélanger aux couches atmosphériques les plus rapprochées du sol. Il est incontestable qu'elles tendront d'abord à s'élever avant de se distribuer au-dessus des régions voisines, mais le résultat sera toujours le même, puisque l'absorption est proportionnelle à la quantité absolue de vapeur mélangée à l'air. En s'élevant, d'ailleurs, l'air se refroidira et tendra à se rapprocher de son point de saturation, qu'il atteindra entre 0 et 5 degrés. Il se formera alors des nuages, dont l'influence sera encore plus considérable que celle de la vapeur invisible. C'est ce qui arrivera toujours par les vents de sud. Admettons, et nous ne nous éloignerons certainement que fort peu de la vérité, que ces vents secs et chauds soient à la température de 25 degrés et se chargent en traversant la mer intérieure de $11^{gr}60$ de vapeur par mètre cube, c'est-à-dire de la quantité nécessaire pour les saturer à moitié. Le courant d'air rencontrera au nord le massif de l'Aurès, s'élèvera pour franchir l'obstacle et se refroidira par suite du travail de dilatation, du contact avec les flancs de la montagne, où règne une basse température, et du rayonnement vers les espaces supérieurs. Il atteindra son point de saturation vers 14 degrés, et les vapeurs se condenseront alors en nuages et en pluies. Lorsqu'on considère que les masses de vapeur produites en 24 heures représenteront, par les vents du sud, un volume de 78 millions de mètres cubes d'eau, et que l'on cherche à se représenter l'action qu'elles exerceront sur le climat, d'abord à l'état invisible comme écran protecteur contre le rayonnement et contre l'ardeur des rayons solaires, ensuite par leur condensation en nuages et en pluies fécondes qui produiront elles-mêmes de nouvelles vapeurs, l'esprit reste confondu des résultats merveilleux qu'il entrevoit. A l'action immédiate de ces phénomènes viendra s'ajouter l'influence toujours croissante d'une végétation qui se développera avec une prodigieuse rapidité sur ce sol auquel il ne manque que de la fraîcheur et de l'humidité, et que l'on peut considérer comme vierge, tant il est peu cultivé depuis quinze cents ans. Plus on examine la question de près, et moins on est surpris des descriptions que les auteurs anciens ont faites de la richesse et de la fécondité de la Numidie et de l'Afrique proprement dite, vers l'époque où la baie de Triton existait encore. Cette richesse, cette fécondité disparues, la submersion du bassin des chotts les fera renaître. Jamais peut-être l'homme ne pourra se proposer un but plus utile

et plus grand; jamais il ne lui sera donné d'exercer sur les éléments une action aussi directe et aussi puissante.

Il a été objecté récemment que la hauteur actuelle des collines de Gabès et la présence de ruines encore debout le long du littoral ne permettaient guère d'admettre qu'il ait existé, à l'époque historique, un détroit reliant à travers le seuil de Gabès le bassin des chotts à la Méditerranée.

Les ruines dont il est question ne sont pas réellement debout. Elles se composent de débris épars, au milieu desquels quelques pans de murs, quelques fûts de colonnes se dressent à peine çà et là. Non-seulement rien ne prouve que le sol sur lequel elles reposent est resté immobile, mais l'examen de quelques-unes d'entre elles permet au contraire d'affirmer qu'il a subi un soulèvement.

A Souze, qui occupe sur le littoral, au nord de Sfax, la place de l'ancienne Hadrumète, des fouilles récentes ont mis à découvert un pan de mur dont la base était autrefois baignée par les eaux de la mer, comme le prouvent de nombreux trous piriformes au fond desquels on voit encore quelques coquilles marines lithophages. Ce pan de mur est actuellement à une douzaine de mètres au-dessus du niveau du golfe.

Entre Souze et Tunis, à 3 ou 4 kilomètres au sud du caravansérail de Bir-Loubit, se trouvent les ruines d'un petit poste romain. Toutes les pierres de taille qui forment la base de l'édifice sont incrustées, jusqu'à 70 centimètres au-dessus du sol, de coquilles lithophages. Ces ruines, dont le pied plongeait autrefois dans la Méditerranée, en sont aujourd'hui distantes de 1,500 mètres et la dominent d'une quinzaine de mètres.

Les ruines de l'ancien port de Tacape (Gabès) sont actuellement à 1 kilomètre dans l'intérieur des terres. Il est évident que là encore il y a eu exhaussement du sol.

Le versant oriental du seuil de Gabès est jonché de coquilles marines parmi lesquelles on trouve des paquets d'huîtres agglomérées.

Tous ces faits témoignent que le littoral a subi un soulèvement récent depuis Gabès jusqu'au nord de Souze, et permettent en outre d'assigner avec certitude à cet événement géologique une date postérieure à l'occupation romaine.

Ce soulèvement, qui a été de 12 à 15 mètres près du rivage actuel, a dû atteindre son maximum d'intensité sur la crête des collines qui bordent le golfe de Gabès. Or ces collines n'ont que 45 mètres d'altitude en face de l'oued Melah, et l'on a constaté près de Cagliari, en Sardaigne, située précisément sur leur direction prolongée vers le nord, un soulèvement très-récent de 90 mètres. L'élévation du seuil de

Gabès ne peut donc fournir un argument contre l'existence d'un détroit reliant, à l'époque historique, les chotts à la Méditerranée ; et les ruines invoquées pour démontrer l'impossibilité d'un soulèvement postérieur à l'occupation romaine portent au contraire les traces irrécusables de ce phénomène.

INSTRUCTIONS SOMMAIRES

POUR LES VOYAGEURS

QUI,

SANS ÊTRE NATURALISTES,

VOUDRAIENT CONTRIBUER À L'AVANCEMENT

DES SCIENCES NATURELLES,

PAR M. MILNE EDWARDS.

Les professeurs du Muséum d'histoire naturelle ont publié un cahier d'instructions pour les voyageurs naturalistes. Les zoologistes, les botanistes et les géologues y trouvent l'indication des services qu'ils peuvent rendre aux sciences dans les colonies et les autres parties du globe incomplétement explorées, et par conséquent il serait superflu de revenir sur ce sujet; mais les personnes qui n'ont pas étudié d'une manière spéciale l'histoire naturelle peuvent aussi contribuer très-utilement aux progrès de cette branche des connaissances humaines, lorsqu'ils visitent des pays lointains, et c'est à leur zèle que nous faisons appel en ce moment.

En effet, tout voyageur, sans être zoologiste, botaniste ou géologue, peut, dans certaines régions, former des collections précieuses pour les naturalistes, car ceux-ci ont, à chaque instant, besoin de comparer directement les différentes espèces d'animaux et de plantes qui vivent sur les divers points de la surface du globe; or, ni le Muséum d'histoire naturelle de Paris, ni aucun autre musée, soit en France, soit à l'étranger, n'en possède la série complète, et il est rare que des collections formées dans des pays lointains ne puissent servir à y combler quelque lacune regrettable. Pour la solution de nombreuses questions d'un intérêt considérable, les naturalistes ont également besoin d'être bien renseignés sur la composition de la faune et de la flore de chacun des divers

points du globe, sur la distribution géographique de chaque espèce, sur les conditions dans lesquelles celles-ci vivent et sur les particularités organiques que les représentants d'une même espèce peuvent présenter lorsque ces conditions varient. Il leur faut donc trouver réunis, dans les musées publics, les objets nécessaires pour ces travaux de comparaison, et tout voyageur intelligent peut contribuer à leur procurer ces objets d'étude.

C'est surtout dans la partie intertropicale de l'Afrique et dans les nombreuses îles du Grand Océan que les voyageurs peuvent rendre à l'histoire naturelle des services considérables, lors même que cette science ne leur serait pas familière; car la faune et la flore de l'Afrique sont peu connues, et il serait fort désirable d'avoir des échantillons de tous les produits naturels de chacune des îles de l'Océanie et des régions circonvoisines.

Les navigateurs qui visitent ces parages ne peuvent que rarement disposer du temps nécessaire pour la formation de collections importantes; mais les personnes qui font un séjour de plusieurs mois dans une contrée peu explorée peuvent y recueillir sans grande difficulté une multitude d'objets intéressants, et pour rendre leurs recherches fructueuses il leur suffira de prendre certaines précautions à l'effet d'assurer la bonne conservation de leurs collections et d'adresser celles-ci au ministère de l'instruction publique, par les soins duquel l'étude ultérieure en sera faite par des hommes spéciaux. Plusieurs missionnaires appartenant aux congrégations religieuses instituées pour la propagation du christianisme chez les peuples non civilisés ont déjà rendu de la sorte des services importants, et c'est particulièrement à leurs coopérateurs que nous demandons des services analogues. Ce ne sont pas seulement les objets remarquables par la beauté de leurs couleurs ou la singularité de leurs formes que nous désirons obtenir, mais des échantillons de tout ce qui vit ou qui a vécu dans la contrée explorée, car souvent les insectes les plus obscurs ou les plantes les plus chétives sont pour la science d'un grand intérêt, et c'est avec raison que l'illustre Linné a dit : *Natura maxime miranda in minimis.*

COLLECTIONS ZOOLOGIQUES.

§ 1.

Pour toutes les collections d'objets d'histoire naturelle, l'étiquetage des échantillons est une chose des plus importantes : il faut attacher à chacun de ceux-ci ou placer dans le paquet qui les contient l'indication précise de la localité où ils ont été recueillis; il faut ne pas mêler des échantillons provenant de localités différentes et, autant que possible, il faut faire connaître, à l'aide de notes, les principaux caractères de la localité en question : par exemple, pour les espèces aquatiques, si elles se trouvent dans la mer, dans l'eau saumâtre ou dans l'eau douce; la profondeur à laquelle on les rencontre et la nature des fonds sur lesquels elles vivent; pour les espèces terrestres, l'altitude et les principaux caractères physiques du lieu où elles ont été recueillies (par exemple, prairies, bois, rochers, etc.).

L'emballage des collections est aussi une chose des plus nécessaires à soigner. Jamais il ne faut laisser dans les caisses des vides qui permettraient le ballottement soit des objets, soit des boîtes ou bocaux qui les renferment. Tout interstice doit être rempli par du papier, du foin, du varech ou quelque autre substance élastique. Le son et le sable, ainsi que les autres matières en poudre, ne valent rien pour cet usage; car les objets que l'on y place descendent peu à peu jusqu'au fond par l'effet des mouvements auxquels les caisses sont exposées pendant leur transport, et là ils portent inégalement les uns sur les autres et sont exposés à se détériorer rapidement. Pour l'emballage de certaines collections, il est également nécessaire de prendre d'autres précautions dont il sera question ci-après.

Les collections zoologiques les plus faciles à former et à conserver sont celles de Coquilles et d'Insectes; nous les recommandons donc d'une manière spéciale à tous les voyageurs.

Pour les Coquilles, lorsque l'animal qui les habite (et que les naturalistes désignent sous le nom de *mollusque*) s'y trouve, il faut l'en extraire soit avec une grosse épingle, soit avec un scalpel ou un canif, les laver et les emballer de façon à les empêcher de se frotter entre elles. Lorsqu'elles sont très-fragiles, elles doivent être

enveloppées avec beaucoup de soin dans du coton ou quelque autre substance de consistance analogue et placées chacune à part, soit dans une boîte, soit dans du papier. Les Coquilles terrestres, même les plus vulgaires en apparence, telles que les coquilles de colimaçons, doivent être recueillies aussi bien que les Coquilles d'eau douce et les Coquilles marines. Pour les bivalves, il faut conserver intacte la charnière et pour les coquilles univalves il faut y joindre l'opercule lorsqu'elles appartiennent à des mollusques dont le pied est garni d'un disque servant à fermer l'entrée de leur demeure, ainsi que cela se voit chez beaucoup de Gastéropodes marins.

Lorsque le voyageur aura à sa disposition de l'esprit-de-vin, il devra aussi conserver dans cette liqueur quelques exemplaires de chacune des espèces de mollusques qu'il trouvera et avoir soin de casser préalablement les coquilles, de façon à permettre au liquide conservateur d'agir sur toutes les parties du corps de l'animal. A défaut d'esprit-de-vin ou d'autre liqueur spiritueuse riche en alcool, on peut employer au même usage de l'eau-de-vie ordinaire additionnée d'acide borique dans la proportion de 6 à 7 grammes par litre, ou bien encore une dissolution saline composée de la manière suivante :

Eau de pluie	1 litre.
Sel de cuisine	115 grammes.
Alun	60 —
Sublimé corrosif	12 centigr.

§ 2.

Les Mollusques terrestres (Colimaçons, Limaces, etc.) se rencontrent en général dans les lieux ombragés et humides, dans les mousses, au pied des arbres ou arbustes, sous les feuilles mortes, sous les pierres calcaires, dans les fentes des rochers et contre les vieux murs. La plupart de ces animaux sont nocturnes ou crépusculaires, et les Testacelles (qui ressemblent à des Limaces, mais portent sur la partie postérieure du corps une petite coquille) vivent presque constamment sous terre.

Les Mollusques d'eau douce vivent pour la plupart dans les petites sources, les mares et les étangs : quelques-uns de ces animaux, notamment les Planorbes (dont la coquille est enroulée en forme de disque), fréquentent de préférence les fossés bour-

beux et d'autres se trouvent dans les eaux thermales, même les plus chaudes; enfin il en est aussi qui habitent les grands fleuves aussi bien que les lacs et les ruisseaux, par exemple les bivalves appelés Moulettes et Anodontes, dont les variétés sont presque innombrables et intéressent beaucoup les zoologistes. Il faut chercher les Mollusques terrestres et fluviatiles non-seulement parmi les plantes aquatiques, sur lesquelles beaucoup de ces animaux aiment à grimper, mais aussi au fond de l'eau et sur ou sous les pierres submergées.

Pour pêcher ces divers Mollusques on fait ordinairement usage d'une sorte de *trouble* ou d'un *bouquetou* (fig. 1), instruments qui consistent en une poche dont les bords sont fixés à une sorte de raquette portée au bout d'un long bâton[1].

Fig. 1.

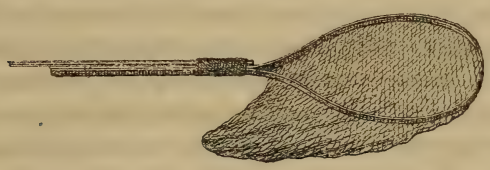

Les coquilles marines que les vagues rejettent sur les plages sont souvent dans un assez bon état de conservation pour être utiles à collectionner; mais il est en général préférable de les avoir tout à fait fraîches, et pour cela il est utile de se procurer à l'état vivant les Mollusques auxquels elles appartiennent. Beaucoup de ceux-ci (principalement des bivalves) se tiennent enfoncés dans le sable, et il faut les déterrer à l'aide d'une bêche au moment de la basse mer; d'autres rampent sur les rochers que la mer en se retirant laisse à découvert, et lorsqu'on rencontre dans des flaques de grosses pierres dont la base n'est pas ensablée, il est bon de les retourner, car presque toujours on trouve adhérant à leur surface inférieure des Mollusques ainsi que d'autres animaux intéressants pour le naturaliste.

[1] Lorsque le voyageur ne possède pas ces engins de pêche, il peut facilement les fabriquer grossièrement en reployant sur elle-même une bande de bois vert très-flexible, analogue à un cerceau, dont on réunit les deux bouts l'un à l'autre au moyen d'une ficelle. Le sac du trouble peut être fait avec du canevas ou toute autre toile à tissu lâche.

Il faut se rappeler aussi que certains animaux à coquille vivent dans des trous plus ou moins profonds qu'ils creusent dans les rochers, et que c'est seulement en brisant la pierre à coups de marteau qu'on peut les en extraire. C'est à raison de ce mode d'existence que divers Mollusques bivalves ont été désignés sous les noms de *Pétricoles*, de *Saxicoles*, etc.

Les Tarets sont des Mollusques qui attaquent d'une façon analogue les bois submergés et y construisent des tubes calcaires dont la longueur est souvent considérable. Il ne faut pas négliger d'en recueillir lorsqu'on en découvre et il convient de ne pas les séparer du bois où ils sont logés.

Dans les régions intertropicales, il y a souvent à quelque distance en mer des récifs madréporiques ou bancs de corail sur lesquels on peut, à certains moments, marcher en n'ayant de l'eau qu'à mi-jambe, et ces localités sont particulièrement riches non-seulement en Mollusques, mais aussi en beaucoup d'autres animaux importants à collectionner, par exemple des Vers, des Oursins (ou Hérissons de mer), des Actinies (ou Anémones de mer) et des Polypes, dont nous parlerons plus longuement ci-après. En brisant à coups de marteau ces coraux on trouve dans leurs interstices un grand nombre d'animaux d'espèces très-variées.

Pour se procurer les Mollusques qui vivent à de plus grandes profondeurs, il est en général nécessaire d'employer des engins de pêche tels que la drague, la salabre et la nasse.

La *drague* est une espèce de râteau en fer garni d'un sac en filet et attaché à une corde au moyen de laquelle on la descend au fond de la mer et on la traîne de manière à racler le sol et à ramasser tout ce qui se trouve sur le chemin de l'engin. Elle doit être construite de façon à ce qu'en tombant elle se place toujours dans une position telle que la lame faisant fonction de râteau s'applique sur le sol, et pour la faire fonctionner on fait avancer lentement à la voile le bateau auquel on l'attache. C'est à l'aide de cet engin que nos pêcheurs font habituellement la récolte des Huîtres.

On peut le construire de différentes manières; et le modèle dont nous donnons ici la figure (fig. 2) est recommandé par les naturalistes américains, qui en font grand usage pour l'exploration du fond de la mer.

Cette drague est composée : 1° d'un cadre en fer dont le bord postérieur est percé d'une rangée de trous et le bord antérieur

garni de deux anses mobiles susceptibles d'être reployées en dedans ou réunies comme dans la figure ci-jointe et attachées à une

Fig. 2.

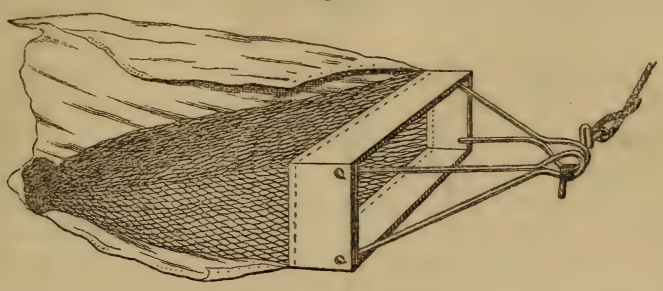

forte corde ; 2° d'un sac en filet à mailles serrées fixé au cadre par son bord antérieur et fermé du côté opposé au moyen d'une corde de façon à pouvoir être ouvert pour faciliter l'extraction des objets contenus dans son intérieur. Si le fond sur lequel on drague n'est pas très-uni, il est bon d'envelopper ce filet dans un second sac fait en grosse toile et ouvert au fond pour laisser passer l'eau : dans la figure ci-jointe ce sac est représenté ouvert pour laisser voir le filet inclus; enfin l'une des anses est solidement attachée à la corde de halage et tient à l'autre anse au moyen de ficelle facile à rompre, car il arrive souvent que le cadre de la drague s'accroche à des rochers, et on serait exposé à la perdre si on ne pouvait la faire basculer; mais lorsqu'un accident de ce genre se présente, il suffit d'imprimer quelques mouvements brusques à la corde pour rompre la ficelle susmentionnée, et alors le cadre n'étant tiré que par un de ses bouts se dégage. Il est aussi à noter que le poids de l'engin doit être d'autant plus grand que la profondeur à laquelle on veut draguer est plus considérable, et que la corde de halage doit avoir une longueur égale à environ deux fois cette profondeur, afin de donner à l'engin l'inclinaison convenable.

Sur les fonds rocheux la drague est d'un emploi difficile ou même impossible; mais l'engin que les pêcheurs de corail emploient de temps immémorial, et que l'on appelle une *salabre*, peut rendre de grands services. Il consiste (fig. 3) en une croix en bois ou en fer suspendue à une longue corde, alourdie par une pierre et portant à l'extrémité de chacune de ses branches des fuseaux de filasse, un faubert ou un filet analogue à un petit épervier, mais

dont les mailles sont faites avec du filin à peine tordu destiné à accrocher les objets qu'il touche. Après avoir descendu la salabre au

Fig. 3.

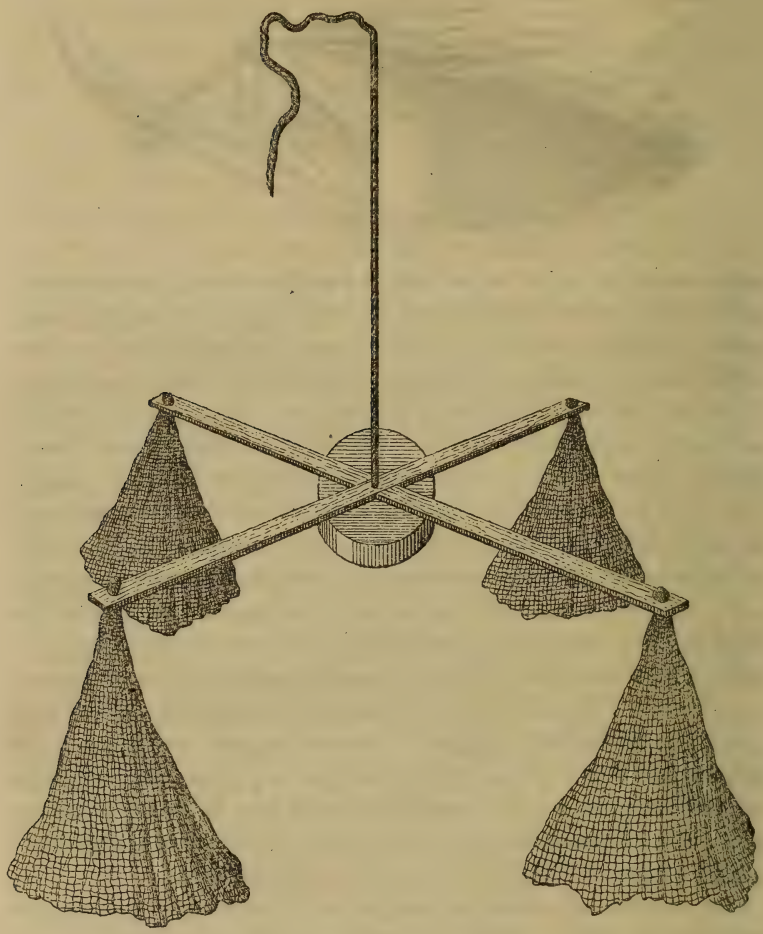

fond de la mer, on la soulève un peu et on la laisse retomber alternativement; à chaque descente les fils se déploient et s'étalent sur le fond, puis au moment de l'ascension balayent, pour ainsi dire, la portion correspondante du sol sous-marin et y ramassent une multitude d'objets, tels que des Mollusques, des Oursins, des Poly-

piers et des Éponges[1]. On se sert aussi de la salabre pour se procurer les objets qui se tiennent fixés sur les flancs des rochers sous-marins; mais il faut un peu de pratique pour bien manœuvrer cet engin dans ces conditions, tandis que pour la pêche ordinaire on réussit du premier coup.

Il y a aussi des Mollusques nageurs de très-petite taille qui, dans les moments où la mer est calme, viennent flotter près de la surface de l'eau, et pour les prendre on emploie avec avantage un petit filet traînant attaché à un cerceau et garni de grosse mousseline ou de quelque autre tissu analogue, qui, à la façon d'un tamis, laisse passer facilement l'eau et retient les animalcules en suspension dans ce liquide. Cet engin est aussi très-bon pour la récolte des petits Crustacés pélagiens qui doivent être conservés dans l'esprit-de-vin.

Du reste, tous les procédés de pêche employés dans les localités à explorer peuvent donner de bons résultats, et il est utile d'accompagner parfois les pêcheurs afin de recueillir les objets que ceux-ci trouvent dans leurs filets, mais négligent de ramasser parce qu'ils ne sont pas comestibles.

Les gros Mollusques céphalopodes (c'est-à-dire dont la tête est garnie de tentacules servant de pieds pour la locomotion), par exemple les Poulpes ou Minars, les Seiches et les Calmars ou Encornets, peuvent être conservés soit dans l'alcool, soit dans la liqueur saline dont nous avons déjà fait mention (page 276).

Les Crabes, les Homards, les Langoustes et les autres animaux que les zoologistes désignent sous le nom commun de *Crustacés* habitent les mêmes localités que les divers Mollusques dont nous venons de parler et peuvent être recueillis par les mêmes procédés; mais leur conservation peut être assurée par d'autres moyens. Ainsi, lorsque l'enveloppe rigide qui chez les Crustacés tient lieu de peau est épaisse, il suffit de faire sécher lentement la dépouille de l'animal, après en avoir retiré la chair et les viscères, et pour

[1] Les Oursins sont hérissés d'épines souvent très-longues ou d'espèces de baguettes calcaires, et l'emballage de ces Zoophytes, ainsi que celui des Étoiles de mer, nécessite beaucoup de soin. Il est bon d'envelopper chaque individu séparément dans du coton, puis dans un linge ou dans du papier, car ces objets sont extrêmement fragiles. Les Éponges et les Gorgones ou polypiers flexibles qui ressemblent à des arbuscules peuvent être desséchées ou conservées dans l'esprit-de-vin.

le vider de la sorte, on soulève par son bord postérieur l'espèce de bouclier dorsal ou carapace qui le recouvre, et avec un couteau on enlève les parties molles sous-jacentes. On peut conserver aussi les Crustacés dans le sel de cuisine ou dans l'esprit-de-vin; mais il ne faut pas les mettre dans la dissolution saline dont nous avons parlé précédemment, car ce liquide leur enlèverait en partie les matières calcaires contenues dans leurs tissus et les rendrait mous. Il est aussi à noter que les pattes et les autres appendices de ces animaux étant très-fragiles, il est bon de les reployer contre le corps avant de les faire sécher, et d'envelopper chaque individu séparément dans un morceau de linge ou dans du papier.

Dans les pays où l'on trouve des Écrevisses d'eau douce, des Crabes de terre, etc., il faut rechercher ces Crustacés avec non moins de soin et les préparer de la même manière.

Les Madrépores et les autres Zoophytes (ou animaux qui, par leur conformation, ressemblent à des plantes) doivent être desséchés lorsqu'ils ont une consistance pierreuse; et lorsqu'ils sont mous, comme c'est le cas pour les Anémones de mer et les Holothuries, dont une espèce est appelée *Trépang* par les Chinois, il faut les conserver soit dans l'alcool, soit dans la liqueur saline; la glycérine peut être employée avec avantage pour la conservation des petites espèces dont la substance est très-délicate.

Il n'est pas jusqu'au sable et aux dépôts vaseux de la plage et du fond de la mer qui ne renferment une multitude de corps vivants trop petits pour être distingués à l'œil nu, mais dont l'étude microscopique est nécessaire pour la solution de diverses questions scientifiques d'un haut intérêt. Il convient donc de recueillir des échantillons de ces dépôts constitutifs du sol sous-marin et de les joindre aux autres collections zoologiques.

§ 3.

Les Insectes abondent dans presque tous les pays.

La chasse en est facile et ne nécessite que peu d'instruments. Le meilleur moyen pour prendre à la fois un grand nombre de ces animaux est de promener vivement sur les plantes des prairies ou des clairières un *troubleau,* ou sac de toile dont l'ouverture est attachée à un cercle de fer fixé à l'extrémité d'un bâton : c'est ce qu'on nomme *chasser en fauchant.* En dirigeant cet instrument alternativement à droite et à gauche, on empêche les Insectes,

même les plus agiles, d'en sortir, et on accumule au fond du sac tous ceux qui se trouvent sur son passage. On les y prend ensuite un à un, soit avec la main, soit avec des pinces, et d'ordinaire on les pique avec une épingle dont la grosseur est appropriée à la taille de l'animal. Les Coléoptères (insectes tels que les Hannetons et les Bêtes-à-bon-Dieu, dont les ailes de la première paire, appelées *élytres*, sont épaisses et ressemblent à des boucliers) doivent être piqués sur l'élytre droite; les Diptères, les Hyménoptères, sortes de mouches à deux ou à quatre ailes, ainsi que les Papillons (ou Lépidoptères), doivent être piqués au milieu du corselet; enfin les Orthoptères (Sauterelles, Criquets, etc.) et les Névroptères (insectes à corps grêle dont les ailes sont transparentes et réticulées comme de la dentelle) doivent être piqués un peu plus en arrière, entre la base des ailes.

Pour les petites espèces, il est préférable de ne pas les fixer de la sorte, et pour conserver celles dont l'enveloppe offre assez de consistance, les Coléoptères et la plupart des Hémiptères par exemple, il suffit de les placer dans de petites boîtes ou dans des flacons remplis de rognures de papier (ou même de coton à défaut de papier). Ce procédé est même applicable aux grosses espèces, et il peut être employé toutes les fois qu'on n'a pas le temps de piquer avec soin les produits de sa chasse. Pour les Papillons, on peut aussi se passer d'épingles, car un des meilleurs modes de conservation dont les voyageurs puissent se servir pour les Insectes de cet ordre consiste à renfermer chaque individu à plat dans un morceau de papier ployé en fiche et rabattu sur les bords, comme une papillote. Les petits Insectes à téguments mous doivent être conservés dans l'esprit-de-vin, car la dessiccation les déforme souvent au point de les rendre presque méconnaissables. C'est aussi dans cette liqueur qu'il faut conserver les Chenilles, ainsi que les autres Larves, et il serait bon d'y placer également un certain nombre des Insectes dont on possède déjà des individus desséchés, car on pourrait souvent en tirer parti pour des recherches anatomiques.

La chasse aux Papillons se fait ordinairement à l'aide d'une *chape* ou poche en gaze disposée comme le sac du troubleau dont on se sert pour faucher. Ces insectes se trouvent principalement dans les champs où les fleurs abondent et sur la lisière des bois; mais il faut les chercher aussi dans les lieux obscurs, car pendant

le jour les espèces nocturnes s'y tiennent immobiles, appliquées contre les murailles ou l'écorce des arbres. Avec un peu d'adresse, on peut alors les piquer sans les saisir préalablement, et si l'on craint de les manquer ainsi, il faut d'abord les couvrir avec la pince à gaze [1], à travers les mailles de laquelle on fait passer l'épingle. Lorsque l'air est calme et la nuit obscure, on peut aussi faire avec avantage la chasse aux flambeaux, car il suffit de placer une lumière dans un lieu bas et découvert pour y attirer une multitude de Phalènes et d'autres insectes nocturnes. Mais pour avoir de beaux Lépidoptères il vaut mieux se procurer des Chenilles, les nourrir avec des feuilles de la plante sur laquelle on les a trouvées, et piquer le Papillon aussitôt qu'il a achevé ses métamorphoses, car les individus que l'on prend au vol sont rarement frais.

Pour les Coléoptères, il ne suffit pas de battre les buissons et de faucher sur les plantes herbacées; il faut aussi chercher ces insectes sous l'écorce des arbres, dans l'intérieur des champignons, sous les pierres et même dans le sol : pour cela il est bon de se munir d'un *écorçoir,* instrument qui ressemble beaucoup à un ciseau de menuisier, mais qui est un peu courbe et se termine par une sorte de spatule pointue.

Les Insectes aquatiques se prennent à l'aide d'un troubleau semblable à celui dont on se sert pour faucher, mais dont la poche est en canevas clair au lieu d'être en toile. Enfin, pour s'emparer des Guêpes, des Abeilles et des autres Hyménoptères, dont la piqûre est souvent à redouter, on doit avoir une pince dont les branches sont disposées comme des raquettes et garnies de tulle à larges mailles ou de toile métallique.

La conservation des insectes que l'on a piqués nécessite quelques soins. Pour empêcher les Lépidoptères de s'abîmer les ailes en se débattant, on peut se contenter, aussitôt leur capture, de leur comprimer le thorax en dessous; mais en général il faut, au retour de la chasse, faire périr promptement tous les insectes dont on s'est emparé, et pour atteindre ce but, le meilleur procédé consiste à les placer *à sec* dans un vase entouré d'eau bouillante, car une température élevée les fait mourir en quelques minutes. On peut aussi les tuer assez promptement en les renfermant dans un

[1] Ou pince à hyménoptères.

flacon avec un peu d'éther. Les boîtes destinées à recevoir les collections entomologiques doivent être en bois léger, et avoir au moins 7 centimètres de profondeur; on en garnit le fond avec du liége ou avec des plaques de quelque autre matière végétale très-tendre, et on doit avoir soin d'y enfoncer les épingles autant que possible. Quand les insectes sont grands, il faut encore les assujettir à l'aide de plusieurs épingles placées à l'entour, car si un individu vient à se détacher, non-seulement il s'abîme, mais il détériore souvent tous ceux au milieu desquels il est alors ballotté. Aussitôt qu'une boîte est pleine et que les insectes sont suffisamment desséchés, il faut la fermer et coller des bandes de papier sur toutes les jointures; mais dans les pays chauds, où les insectes destructeurs abondent, cette précaution ne suffit pas toujours : quelquefois il faut encore placer ces boîtes dans une caisse de fer-blanc soudée de toutes parts [1]. Dans ce cas, il est nécessaire de bien sécher le tout avant d'en opérer la clôture, afin d'empêcher les moisissures de s'y développer.

Les Araignées et autres animaux de la même classe sont moins nombreux que les Insectes, mais méritent aussi de fixer l'attention des voyageurs. Certaines espèces vivent dans l'eau, mais la plupart sont terrestres et se tiennent sur des arbustes ou dans des trous creusés soit dans les vieux murs, soit dans la terre. L'industrie que beaucoup d'araignées déploient dans la construction de leur demeure ou des piéges destinés à arrêter leur proie est très-remarquable : les nids des Mygales, par exemple, sont très-curieux; ce sont des cavités cylindriques creusées soit en terre, soit dans des écorces, et dont l'entrée est garnie d'un couvercle à charnière. Enfin, nous signalerons aussi les espèces réputées venimeuses et celles qui vivent en parasites sur d'autres animaux.

La conservation des Arachnides offre quelques difficultés : par la dessiccation ces animaux se déforment beaucoup, et dans l'alcool ils perdent leurs couleurs; il faut donc, autant que possible, conserver les échantillons de la même espèce par l'un et l'autre de ces procédés, en ayant soin de les numéroter de façon à pouvoir les identifier.

Les Poissons d'eau douce diffèrent non-seulement selon le

[1] On peut employer à cet usage de vieilles boîtes à sardines ou à conserves alimentaires d'Appert.

pays, mais encore selon les rivières et les lacs où ils vivent. Il est donc très-important d'envoyer tous ceux qu'on pourra se procurer.

Quoique parmi les Poissons de mer il y en ait plusieurs qui se trouvent dans divers parages, le plus grand nombre appartient à des rivages, à des golfes particuliers. Il sera donc utile d'envoyer ceux qu'on trouve dans les contrées qui n'ont pas été attentivement explorées par les naturalistes, ceux même qui se vendent sur les marchés.

On les mettra dans de l'alcool ou dans de l'eau-de-vie chargée d'acide borique, et avant de les y plonger il convient de pratiquer sur la ligne médiane du ventre une petite fente pour que le liquide conservateur puisse pénétrer facilement jusqu'aux viscères. Il est également très-utile d'envelopper chaque individu dans du linge, dans du foin, ou dans quelque autre matière analogue, afin de les empêcher de frotter les uns contre les autres. Lorsqu'ils sont trop gros pour être conservés de la sorte, on enverra simplement la peau bien desséchée, en ayant soin de conserver la tête, les dents et les nageoires. Il est essentiel que les nageoires soient bien étendues lorsqu'on les fait sécher : pour cela, on les colle sur du papier, ou bien on en écarte les rayons en les attachant à des fils.

Les Reptiles seront également mis dans l'eau-de-vie, à moins que leur grande dimension ne permette d'y conserver que la peau, ce qui vaut beaucoup mieux que d'envoyer celle-ci desséchée.

Les Tortues peuvent être facilement préparées pour la conservation par la section préalable du plastron ou sternum, qu'on détache avec la scie au niveau des prolongements latéraux qui l'unissent à la carapace. Il importe de laisser dans la peau des membres les pièces osseuses, dont on enlève les portions musculaires. Il faut faire de même pour le cou, que l'on doit conserver avec la tête, ainsi que les téguments des régions du corps non recouvertes par la boîte osseuse.

En écorchant les Serpents pour en avoir la peau, il faut y laisser la tête et bien prendre garde de ne pas endommager les écailles. Il faut aussi beaucoup de soin pour ne pas casser la queue des Lézards.

Il serait à désirer qu'on pût envoyer le squelette des Poissons et des Reptiles trop grands pour être mis dans la liqueur.

Pour préparer ces squelettes, il suffit d'enlever grossièrement les chairs et de faire ensuite sécher parfaitement l'ensemble des

os, sans les séparer. Le squelette entier doit être placé dans une boîte avec du coton ou avec des rognures de papier. S'il est trop long, on pourra le séparer en deux ou trois parties.

Les Reptiles et les Poissons se décolorent si rapidement lorsqu'ils sont placés dans l'alcool ou desséchés, qu'il serait d'une extrême importance de joindre à ceux de ces animaux que l'on envoie en France des croquis coloriés portant des numéros correspondants, alors même qu'ils seraient très-imparfaits comme dessins zoologiques. Si ces croquis ne pouvaient être faits, il faudrait y suppléer par des notes où seraient mentionnées avec soin les particularités les plus remarquables du système de coloration.

§ 4.

Les collections d'Oiseaux et de Mammifères sont difficiles à former. Lorsque ces animaux sont de très-petite taille on peut les conserver dans l'esprit-de-vin, en prenant les mêmes précautions que pour les Poissons; mais en général il faut les dépouiller avec beaucoup de soin et faire subir à la peau certaines préparations destinées à la mettre à l'abri de la putréfaction et des attaques des insectes. Or, ces opérations ne peuvent être faites d'une manière satisfaisante par des personnes inexpérimentées, et tout voyageur qui se propose d'explorer un pays lointain ferait bien de prendre quelques leçons de taxidermie dans le laboratoire du Muséum d'histoire naturelle, où ils trouveront un accueil empressé.

En général, on peut se procurer facilement des Oiseaux et des Quadrupèdes par les soins des chasseurs du pays. Pour ne pas endommager les Oiseaux il est nécessaire : 1° de proportionner à leur taille la grosseur du plomb employé pour les tuer; 2° de bien essuyer avec du coton le sang qui s'écoule de la blessure et d'y mettre une couche de quelque poudre absorbante, telle que du plâtre ou de la cendre fine; 3° de tamponner avec du coton ou de la filasse toutes les ouvertures naturelles pour empêcher les vidanges; 4° de sécher également, avec de la poussière, les plumes lorsqu'elles sont mouillées; 5° de rabattre les plumes dans leur position naturelle et d'empêcher qu'elles ne soient froissées; 6° de placer l'oiseau dans un cornet de papier en l'y introduisant la tête la première.

Dans les pays chauds, les Oiseaux doivent être mis en peau (c'est-à-dire écorchés) le plus promptement possible, parce que

les plumes se détachent de la peau dès que la putréfaction commence.

Pour les Mammifères, il n'est pas nécessaire de prendre des précautions aussi minutieuses : les individus de grande taille, dont le transport serait trop difficile, peuvent être écorchés sur place; mais on aura soin de ne fendre la peau que sur la ligne médiane ventrale et d'y laisser les os des pattes et de la tête, après avoir retiré la cervelle du crâne.

On trouve dans le Dictionnaire universel d'histoire naturelle publié par Ch. d'Orbigny (article *Taxidermie*) de très-bonnes indications pour la « mise en peau » des Oiseaux, et nous croyons utile de reproduire ici ces instructions :

« L'Oiseau placé sur le dos, la tête à gauche de l'opérateur, on écarte les plumes du milieu du ventre, sur lequel on fait une incision longitudinale jusqu'au croupion; on prend ensuite les bords de la peau avec la main gauche, et de l'autre, avec le manche d'un scalpel, on la dégage de dessus les chairs jusqu'à ce qu'on ait mis à découvert les cuisses, que l'on sépare de la jambe à l'articulation du genou, laissant le fémur après le corps. Il faut, lorsque l'on dépouille un oiseau, saupoudrer de plâtre pulvérisé chaque partie mise à nu; le plâtre absorbe le sang et la graisse et empêche que les plumes ne puissent se salir en se collant sur le corps.

« Ensuite on détache la peau du derrière tout autour de la queue, que l'on sépare du tronc un peu au-dessus de l'insertion de ses plumes, puis avec une pince on maintient le corps par la colonne vertébrale et l'on défait la peau avec les ongles jusqu'aux ailes, que l'on désarticule à l'extrémité de l'humérus, près de la fourchette. On fait ensuite filer la peau du cou jusque sur la tête, en ayant soin d'enlever les sacs des oreilles de leur cavité. Pour les grandes espèces on est forcé de se servir d'un instrument, mais pour les petites il faut l'éviter; alors on pince la peau fortement, très-près du crâne, de manière à faire sortir le sac de sa cavité. On détache la peau des yeux sans attaquer les paupières. Cela fait, on désarticule la tête du tronc à la dernière vertèbre cervicale, on la débarrasse de toutes les parties charnues, et l'on extrait le cerveau avec une curette; on peut aussi couper le derrière de la tête, mais toujours lorsqu'elle est pour rester dans la peau.

« La tête ainsi dépouillée, il faut tout de suite la bourrer et la préserver avec grand soin. On remplit les yeux avec du coton sous

lequel on met du savon arsenical pour corroder les chairs et sur les joues, que l'on remplace par du coton haché bien fin. La tête ainsi faite, on met avec un pinceau du savon sur la peau et on la retourne en la tenant de la main droite avec une petite pince plate appelée *brucelle,* tandis que de la gauche on plisse la peau, que l'on remonte jusqu'à ce qu'on voie le bout du bec, que l'on tire à l'aide du fil passé dans les narines, mais en ayant la précaution de maintenir la peau. Avec un peu d'habitude et de soin on vient facilement à bout de cette opération.

« L'Oiseau étant ainsi retourné, on le pend par le bec et on le secoue légèrement pour faire tomber le plâtre qui se trouve parmi les plumes; celles-ci sont remises en place, soit en soufflant dessus de haut en bas, soit avec une brucelle. Il ne faut jamais attendre que la peau soit sèche pour faire cette opération; car les plumes ne reviendraient que très-difficilement. On écarte ensuite les paupières et on les maintient écartées avec le coton, que l'on retire un peu de l'orbite et que l'on étale de manière à bien former un œil rond. Il est nécessaire d'avoir beaucoup de précautions en arrangeant les paupières; car les petites plumes qui sont autour d'elles se chiffonnent très-facilement. Pour remédier à cet inconvénient, on prend une aiguille avec laquelle on les remet en place, sans déranger aucunement leurs barbules. On se sert aussi de cette même aiguille pour peigner les plumes de la tête et pour remettre en position les sacs des oreilles. Mais pour bien réussir dans cette opération et bien faire la tête de l'Oiseau, il faut plisser la peau de cette partie, pour qu'elle ne se plaque pas sur les os, et pour pouvoir remettre les oreilles en place plus facilement. Il s'agit maintenant de bourrer très-légèrement le cou, ce que l'on fait avec une seule mèche de filasse assez grosse pour remplacer les parties charnues, mèche que l'on enduit de savon arsenical[1] que l'on fourre dans le cou et qu'on fait entrer aussi dans la tête par le trou occipital, ce qui a l'avantage de bien réunir le cou avec la tête sans laisser aucun vide autour de cette dernière. On dépouille ensuite les ailes en détachant la peau de dessus les muscles, jusqu'aux os de l'avant-bras (le radius et le cubitus), que l'on met à découvert seulement en dessus, parce que si l'on détachait les plumes qui sont insérées en dessous on ne pourrait les remettre

[1] Nous indiquerons ci-après la composition de ce préservatif.

en place que très-difficilement; il serait quelquefois même impossible d'y parvenir. On enlève de dessus les os toutes les parties charnues, et l'on passe entre le radius et le cubitus un fil assez long, destiné à attacher les ailes et à les maintenir dans leur véritable place; on met une couche de préservatif entre les os et la peau et l'on fait rentrer l'aile à sa place. Les deux ailes ainsi dépouillées, on les attache ensemble avec le fil passé entre les os, en leur conservant la distance qu'elles avaient au repos durant la vie de l'animal. Le seul moyen pour obtenir ce résultat est de prendre sur le corps lui-même des mesures qui donnent cette distance.

« Après cela on dépouille les membres postérieurs, autour desquels on tourne un peu de filasse pour remplacer les chairs. On enlève ensuite les parties charnues qui sont restées à la base de la queue, sur laquelle on met du préservatif. Il ne reste plus alors qu'à remplir le corps. Après en avoir bien préservé la peau avec du savon, on met par-dessus de la filasse hachée le préservatif, en ayant la précaution de ne jamais bourrer en long, mais bien en large, pour faire les muscles pectoraux et pouvoir, sans allonger et tirailler la peau, réunir les deux bords de l'incision. Quand le bourrage est à point, on coud à point de suture et de manière que les plumes ne soient pas retenues ou prises par le fil.

« Lorsque l'oiseau est bourré et cousu, on remet les plumes du ventre en place, puis on le retourne et l'on place les ailes dans leur situation naturelle et la moins embarrassante, c'est-à-dire fermées et posées le long du corps. On replace les plumes qui pourraient être dérangées, on les maintient par une bande de papier qui entoure l'oiseau et que l'on attache en dessus avec une épingle. Il faut, avant de mettre cette bande, placer les jambes de manière que les talons ne dépassent pas la naissance de la queue; dans cet état de préparation, on n'a plus qu'à mettre l'oiseau dans un endroit sec et à l'ombre et à le laisser sécher en le retournant chaque jour et en veillant à ce que les plumes ne se dérangent pas. Une remarque à faire, c'est que les peaux d'oiseaux séchées au soleil, dans une étuve ou dans un four, ne peuvent jamais ou presque jamais être montées, parce qu'elles deviennent très-cassantes.

« Pour les Oiseaux aquatiques, on est presque obligé de les dépouiller par le dos, les plumes du ventre étant très-épaisses et souvent de couleur très-claire : aussi, pour eux, la préparation est un peu plus difficile. En outre, comme ils sont pourvus presque

toujours d'un petit cou et d'une grosse tête, il faut, pour dépouiller celle-ci, faire une incision sous la gorge (de même que pour les ruminants), incision qui se prolonge un peu sous le cou et par laquelle on enlève toutes les parties charnues. Immédiatement après le dépouillement, il faut recoudre les deux bords de la peau du cou, afin d'éviter que le savon que l'on va y introduire ne salisse les plumes de cette partie. »

Si l'oiseau avait une crête charnue, il faudrait en conserver la tête dans l'eau-de-vie. Lorsqu'on aura plusieurs individus de la même espèce, il sera toujours utile d'en envoyer un dans cette liqueur.

Il est désirable d'avoir non-seulement le mâle et la femelle, mais plusieurs individus de la même espèce, les uns plus jeunes, les autres plus âgés, car les oiseaux diffèrent beaucoup selon l'âge.

Il sera très-utile d'avoir aussi les œufs et les nids. Pour conserver les œufs, on y fait un petit trou aux deux extrémités, on les vide et on les emballe dans du son ou dans de la poussière bien tassée. On aura soin d'indiquer, par des numéros correspondants à ceux que porte la peau, quelle espèce les a pondus. Sans cela, ces sortes de collections sont inutiles. On prendra la même précaution pour les nids, qui doivent toujours être emballés dans une autre boîte que celle où sont les œufs.

On enverra, quand cela sera possible, le squelette des oiseaux trop grands pour qu'on puisse les mettre dans la liqueur.

Les peaux d'oiseaux, de même que les peaux de mammifères, seraient promptement détériorées par les insectes rongeurs si on ne prenait la précaution d'en enduire la surface interne avec des matières préservatrices.

On emploie ordinairement à cet usage le *savon de Becœur*. L'Administration du Muséum en fournit volontiers à ses correspondants, et d'ailleurs on peut le préparer facilement de la manière suivante. Prenez :

Arsenic pulvérisé	1 kilogr.
Sel de tartre	375 grammes.
Camphre	153
Savon blanc	1 kilogr.
Chaux en poudre	250 grammes.

Coupez le savon en très-petits morceaux et mettez-le dans une

terrine de grès avec une petite quantité d'eau; faites chauffer doucement et remuez le mélange avec une spatule de bois, en ajoutant peu à peu l'eau nécessaire pour fondre complétement le savon. Retirez peu à peu alors la terrine du feu et ajoutez d'abord le sel de tartre en remuant le liquide jusqu'à ce que le mélange soit complet, puis la chaux et en troisième lieu l'arsenic, en triturant le tout jusqu'à ce que la pâte soit bien homogène. Le camphre ne doit être ajouté qu'après refroidissement complet et peut être préalablement dissous dans un peu d'esprit-de-vin.

La mise en peau des Mammifères se fait à peu près de la même manière que le dépouillage des Oiseaux.

L'animal étant placé sur le dos, la tête tournée du côté gauche de l'opérateur, on écarte de côté et d'autre les poils du sternum et du milieu du ventre, sur lesquels on pratique une incision longitudinale jusqu'à un pouce de l'anus. Il est quelques précautions à prendre en faisant cette incision : la première est de ne pas endommager les parties génitales; la seconde, de ne pas traverser les muscles abdominaux, qui laisseraient passage aux intestins, ce qui serait non-seulement très-désagréable pour l'opérateur, mais encore une cause de souillure pour les poils.

L'incision faite, on prend avec la main ou avec une petite pince appelée *brucelle* les bords de la peau, que l'on détache avec un scalpel de dessus le corps, jusqu'à ce qu'on ait mis à découvert les cuisses et les muscles fessiers, qu'il faut couper afin de rendre plus facile la désarticulation du fémur d'avec les os du bassin. Après avoir opéré de cette manière des deux côtés, on détache le rectum près de l'anus, et on enlève la peau de dessus les premières vertèbres de la queue pour pouvoir faire sortir plus aisément les autres de leur fourreau, ce qui ne se fait pas toujours très-facilement. Cependant on y parvient de plusieurs manières : la première, employée pour les petites espèces, est assez simple; on a un bâton que l'on fend dans sa longueur et avec lequel on enfourche les vertèbres mises à découvert, et près de la peau, que l'on fait filer en tirant avec la main droite le bâton qui la pousse, tandis que de la gauche on opère un tiraillement en sens contraire : ces efforts, qui se contrarient, forcent la queue à sortir de sa gaîne. La seconde manière n'est employée que pour les gros animaux pourvus de queues très-longues et très-charnues. On fait à sa partie inférieure une incision qui prend depuis sa naissance jusqu'à son extrémité et par laquelle

on détache la peau de côté et d'autre dans toute la longueur, jusqu'à ce qu'elle puisse sortir de sa gaîne. Après cette opération, on passe du train postérieur au train antérieur.

On retourne l'animal sur le ventre et l'on détache la peau de dessus le bassin et du dos jusqu'aux épaules, où l'on sépare les membres du tronc, laissant l'omoplate après ce dernier. On fait ensuite filer la peau du cou jusqu'aux dernières vertèbres cervicales, où l'on détache la tête, en laissant le larynx et la langue après le tronc, qui se trouve séparé de la peau. On dépouille ensuite la tête jusqu'au bout du museau, en prenant les plus grandes précautions pour ne l'endommager d'aucune manière; car, malgré toutes les peines qu'on se donnerait en la raccommodant, on ne pourrait dissimuler complétement les coupures, les poils étant ordinairement très-courts et quelquefois nuls dans cette partie de l'animal. On sépare les oreilles en coupant leur cartilage à un tiers à peu près de leur longueur, en ayant soin de laisser la plus grande partie attenant à la peau et l'autre au crâne. Arrivé aux yeux, on opère un tiraillement sur la peau pour faire tendre la membrane clignotante et donner facilité de séparer de la tête la peau des yeux sans endommager les paupières.

Les très-petits Quadrupèdes peuvent être conservés dans l'esprit-de-vin, où on les plonge après avoir eu soin de fendre les téguments et les muscles de l'abdomen, afin de faire pénétrer le liquide dans l'intérieur de l'animal; pour ceux dont la taille rend ce mode de conservation impraticable, il est essentiel de joindre aux peaux les squelettes grossièrement décharnés et bien séchés, ou, à défaut du squelette entier, la tête osseuse avec toutes ses dents. Il est bien entendu que ces ossements devront être emballés à part, car ils pourraient attirer les insectes rongeurs, dont les peaux auraient à souffrir.

§ 5.

ENVOIS D'ANIMAUX VIVANTS.

On ne saurait trop recommander aux voyageurs qui se trouveront à portée de se procurer des animaux vivants de ne rien négliger pour les faire arriver chez nous.

On se procurera facilement les petits Quadrupèdes en s'adressant aux naturels du pays, qui savent où ils se trouvent et qui, dans leurs courses, ont occasion d'en rencontrer. Ils pourront les

prendre au piége et les amener vivants. Il ne leur sera pas difficile non plus de prendre, dans leur première jeunesse, quelques-uns des Quadrupèdes dont ils connaissent la retraite et des Oiseaux dont ils ont vu les nids.

Les jeunes animaux s'accoutument facilement à vivre renfermés dans des cages. Ils exigeront d'abord des soins particuliers : il faudra toujours les nourrir quelques semaines à terre avant de les embarquer, et l'on ne saurait se donner trop de peine pour les apprivoiser. Un animal qui n'est point effrayé à la vue de ceux qui le soignent se porte toujours beaucoup mieux et résiste plus facilement aux fatigues d'un voyage de mer que celui qui est resté sauvage, et il n'est presque aucun animal qu'on ne parvienne à adoucir par de bons traitements.

Un excès de nourriture, lorsqu'ils sont renfermés et hors d'état de faire de l'exercice, leur serait très-nuisible. Le plus sûr moyen de les conserver est de ne leur donner que strictement ce qu'il leur faut.

Après une nourriture convenable, ce qui leur est le plus nécessaire, c'est la propreté. On trouvera souvent sur le navire quelqu'un qui se chargera de les soigner, soit pour une faible rétribution, soit parce que ce sera pour lui un objet d'amusement. Il sera très-essentiel de prendre des précautions pour que ces animaux ne soient jamais agacés et irrités par les passagers. Il est aussi très-utile de placer chaque animal dans un compartiment spécial de la cage.

Les Oiseaux granivores, frugivores ou carnassiers sont en général faciles à nourrir et ne nécessitent à bord des navires que peu de soins ; nous les recommandons donc d'une manière spéciale à l'attention de nos correspondants. Chaque année, le commerce en fait venir du Sénégal des milliers, et il serait très-intéressant d'en avoir des autres parties de la côte africaine, ainsi que des îles de la Malaisie et de la Polynésie, de la Chine, du Japon, etc. Les diverses variétés de Faisans et des autres Gallinacés, les Colombes et les Perroquets sont au nombre des plus intéressants pour la ménagerie du Muséum, et en général les commandants des navires de l'État consentent volontiers à en autoriser l'embarquement lorsque les envois sont adressés au ministère de l'instruction publique. Nous ajouterons que l'Administration du Muséum est toujours disposée à rembourser les menus frais occasionnés par la nourriture de ces animaux et par leur mise en cage.

Les Reptiles non venimeux, tels que les Tortues, les Crocodiles, les Lézards et la plupart des Serpents, sont d'un transport encore plus facile, et le Muséum a été pourvu récemment d'une magnifique ménagerie affectée spécialement à ces animaux.

COLLECTIONS BOTANIQUES.

Les voyageurs peuvent contribuer très-efficacement aux progrès de la botanique en envoyant au Muséum d'histoire naturelle soit des plantes vivantes et des graines, soit des herbiers ou collections de plantes sèches, des échantillons de bois et autres objets analogues. L'Administration du Muséum a publié sur ce sujet les instructions suivantes :

§ 1.

PLANTES VIVANTES.

Le transport des oignons, bulbes et tubercules souterrains, tels que ceux des Liliacées, des Iridées, des Orchidées terrestres, des Aroïdées, etc., s'opère très-bien en emballant ces parties avec soin dans de la mousse sèche, ou mieux encore dans de la terre ou du sable très-sec, qui remplisse parfaitement la caisse où elles sont contenues; les Orchidées dites parasites (ou *épiphytes*), à bulbes extérieurs verts, peuvent voyager dans des caisses de bois percées de petits trous, maintenues bien sèches; il faut supprimer toutes les vieilles feuilles, qui, en se décomposant, donneraient de l'humidité, et entourer les racines avec de la mousse sèche ou de vieux morceaux de toile. Pour les plantes grasses, telles que les *Cactus*, les mêmes moyens conviennent; on y emploie aussi du crin ou de la laine, ou tout autre corps flexible, sec et peu susceptible de s'altérer par l'humidité. Enfin il faut, si ces plantes grasses sont volumineuses, les isoler des autres végétaux, afin que, si elles viennent à périr, l'humidité résultant de leur décomposition ne puisse pas atteindre les autres objets qu'on aurait enfermés dans les mêmes caisses. Il faut aussi qu'elles soient enveloppées et emballées avec assez de soin pour que leur tissu, moins solide et plus aqueux que celui des tubercules et des oignons, ne soit pas blessé ou écrasé par leur propre poids, souvent fort considérable.

Pour transporter, pendant un voyage de quelques mois, des

plantes vivantes qui ne sont ni grasses ni tuberculeuses, il est indispensable de les planter dans des caisses vitrées ou serres de voyage, d'une construction particulière, inventées et employées d'abord en Angleterre par M. Ward et désignées souvent, par cette raison, sous le nom de *caisses Ward.*

Ces caisses peuvent varier de forme et de dimension; mais pour que le transport en soit facile et qu'elles n'embarrassent pas le tillac des navires, sur lequel elles doivent toujours rester, elles ne dépasseront jamais les dimensions que nous allons indiquer. La figure ci-jointe donne une idée de leur forme générale et de la disposition des plantes qui y sont renfermées.

Fig. 4.

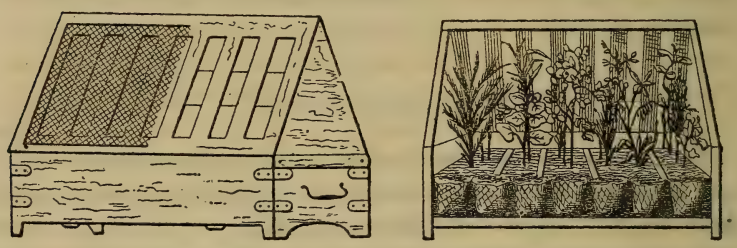

Ces caisses (fig. 4) ont de 9 à 11 décimètres de long, 5 de large, 7 à 10 de hauteur.

Leur fond ne doit pas poser sur le plancher, mais être élevé de quelques centimètres, par les pieds que forment les quatre angles, de manière que l'eau de mer, lorsqu'elle coule sur le pont du navire, ne puisse pas y pénétrer. Les deux petits côtés de cette caisse oblongue, taillés supérieurement en pignon aigu, supportent deux châssis vitrés formant un toit à deux versants. Les côtés et le fond sont construits en bois de chêne ou en un autre bois très-solide, de 25 à 30 millimètres d'épaisseur, bien sec et bien assemblé à rainure, de manière à ne présenter aucun jour.

Les châssis vitrés sont divisés par des traverses de 4 à 5 centimètres de large, qui s'étendent du bord supérieur au bord inférieur et qui sont éloignées de 7 à 8 centimètres. Ces traverses à rainures reçoivent les verres, qui doivent être épais et solides, fixés à recouvrement, comme les tuiles d'un toit, et bien mastiqués. L'un des châssis est assujetti d'une manière permanente sur un des côtés de la caisse; l'autre est fixé sur les autres côtés, et à

sa partie supérieure, sur le châssis opposé, au moyen de vis qu'on doit avoir l'attention de bien graisser en les mettant, pour qu'elles ne se rouillent pas dans le bois et qu'elles soient faciles à retirer. Ces caisses sont, en outre, parfaitement mastiquées sur tous les joints et peintes à l'huile extérieurement.

Deux fortes poignées en fer sont solidement fixées aux deux bouts de la caisse pour la rendre facile à transporter et pour qu'on puisse l'amarrer sur le pont du navire; enfin un grillage solide et à petites mailles en fil de fer, soutenu à quelque distance du vitrage par des tringles de fer, mettra ce vitrage à l'abri des chocs assez fréquents qu'il pourrait recevoir pendant la traversée.

Pour placer les plantes dans ces caisses, on met d'abord au fond de celles-ci une couche de 4 à 5 centimètres de terre forte et argileuse, assez humectée pour qu'elle s'applique bien sur le bois; puis on étend au-dessus une couche de bonne terre, ni trop forte ni trop légère, mêlée, s'il est possible, de terreau végétal, et ayant de 15 à 20 centimètres d'épaisseur : c'est dans cette terre qu'on plante avec soin les végétaux à transporter, soit directement, soit dans des pots, soit mieux encore dans des paniers de jonc ou d'osier, qui les isolent sans être exposés à se briser.

Pour éviter que les plantes ne soient dérangées par les secousses inévitables dans un long voyage, soit par mer, soit surtout par terre, on recouvre la terre d'un lit de paille ou de jonc, qu'on assujettit au moyen de traverses en bois clouées aux parois de la caisse.

Le nombre des plantes contenues dans une caisse de la grandeur indiquée ci-dessus varie de quinze à trente, suivant leur dimension. On peut, en outre, semer entre ces plantes des graines de beaucoup de végétaux, et particulièrement celles qui conservent difficilement leurs facultés germinatives, telles que celles des Palmiers, des Lauriers, des Chênes, de plusieurs Conifères, des Rosacées, etc.

Il faut que les plantes destinées à voyager dans ces caisses soient bien enracinées, qu'elles aient été, s'il est possible, cultivées quelque temps en pot et ne viennent pas d'être arrachées récemment dans la campagne. Dans ce dernier cas, il faudrait pouvoir, après les avoir plantées avec soin, les laisser reprendre, avant de fermer la caisse définitivement.

Il faut, au moment de fermer la caisse, en remettant le panneau vitré mobile, que la terre soit bien arrosée, mais sans humidité

surabondante. On doit alors la fermer hermétiquement, en mastiquant bien tous les joints, et ne plus l'ouvrir pendant tout le voyage. Une fois en mer, les seules précautions à prendre consistent à maintenir toujours la caisse sur le pont, exposée au grand jour, et à remplacer immédiatement les verres qui pourraient se casser; s'il se faisait quelques fentes dans le bois, il faudrait les mastiquer aussitôt.

On ne devrait retirer la caisse de dessus le pont que dans le cas où, cette caisse renfermant des plantes de pays chauds, on traverserait des régions où elles seraient exposées à des gelées rigoureuses. Pour les gelées légères qui n'ont lieu que pendant la nuit, une toile jetée sur les caisses suffirait à les en préserver, et l'essentiel est de priver le moins possible de l'action de la lumière les plantes qui y sont contenues.

Les plantes ainsi renfermées continuent de végéter et fleurissent même quelquefois dans les caisses, et lorsque les précautions indiquées ont été suivies avec exactitude, c'est à peine s'il en meurt une ou deux sur dix; souvent même toutes arrivent en bon état.

On ne saurait trop recommander de choisir pour les envois une époque telle qu'ils arrivent sur les côtes de France entre le 1er avril et le 1er octobre, sans quoi les gelées peuvent détruire, au moment de leur arrivée, des plantes précieuses et jusqu'alors parfaitement conservées; il y a même un grand avantage à ce que les envois arrivent en France vers les mois de mai ou de juin.

Ces procédés de conservation et de transport des plantes vivantes ne doivent pas faire négliger l'envoi des graines, qui constituent toujours le moyen le plus simple et le plus sûr de multiplier les plantes exotiques.

Un grand nombre de graines se conservent sans altération pendant une année et même plus, et germent facilement au bout de ce temps, si on les a recueillies parfaitement mûres et qu'on les ait tenues au sec. Le mauvais état des graines rapportées par la plupart des voyageurs tient, en général, à ce qu'elles n'ont pas été récoltées bien mûres ou qu'elles ont été renfermées avant d'être parfaitement sèches. Les graines ne sont tout à fait mûres que lorsqu'elles se détachent naturellement de la plante qui les produit ou lorsque les fruits qui les renferment s'ouvrent d'eux-mêmes. Mais les graines même en apparence sèches et sans pulpe contiennent souvent encore, au moment de leur maturité, une cer-

taine quantité d'eau qui suffit pour qu'elles moisissent si elles sont enfermées dans cet état. Il faut les laisser sécher pendant quelques jours au soleil ou dans un lieu sec et bien aéré, soit à l'air libre, soit en les mettant dans des sacs de toile claire ou de papier gris, perméables à l'humidité. Ces précautions doivent être prises, à plus forte raison, pour les fruits charnus et pulpeux, comme les baies. Il faut les écraser et les faire sécher au soleil ou dans du papier gris, comme les plantes qu'on prépare pour herbier. Les graines ainsi enveloppées dans la pulpe desséchée du fruit qui les renfermait se conservent généralement en très-bon état; c'est ce qu'on peut remarquer pour les fruits des Cactus, des Solanum, des Broméliacées, etc. Ce n'est que lorsqu'elles sont parfaitement sèches qu'il faut les mettre dans des sacs de papier collé et les tenir soigneusement à l'abri de l'humidité, en les renfermant dans des vases bien clos, en fer-blanc, en verre ou en poterie, ou dans des toiles goudronnées, contenus eux-mêmes dans des caisses closes. Si, au contraire, on les renferme ainsi avant de les avoir fait sécher parfaitement, elles arrivent moisies et altérées.

La plupart des graines supportent très-bien une traversée, même très-longue, si, après les avoir fait sécher aussi complétement que possible, on les enveloppe dans un papier épais non collé et qu'on renferme le tout dans des sacs de grosse toile qu'on suspend dans un endroit sec et aéré, tel que les cabines des officiers.

Mais les graines qui contiennent des matières huileuses susceptibles de s'altérer facilement et celles qui germent très-peu de temps après leur maturité ne peuvent être transportées avec succès qu'en les mettant en état de commencer leur germination pendant le voyage : telles sont, parmi les graines, celles de Thé, de Café, des Goyaviers, des Lauriers, de beaucoup de Palmiers et de plusieurs Conifères.

Le meilleur moyen de faire voyager ces graines consiste à les semer dans les caisses vitrées ou serres de voyage décrites plus haut, soit entre les autres plantes, soit seules dans des caisses spéciales qui pourraient être moins élevées; mais si on n'a pas de ces caisses vitrées à sa disposition, on peut aussi en remplir des caisses ordinaires ou des tonneaux, en les stratifiant, c'est-à-dire en les disposant par lits alternants avec des couches de terre. Cette terre doit être légère, un peu humide; on peut la remplacer par de la poussière de bois pourri. On met pour cela 5 à 6 centimètres de

terre au fond d une boîte et on arrange sur cette terre les graines à une distance qui doit être à peu près égale à leur diamètre. On les recouvre d'une couche de terre de 3 centimètres, sur laquelle on met une nouvelle rangée de graines, et ainsi de suite jusqu'à 3 ou 4 décimètres de hauteur. On a soin que la caisse (ou le tonneau) soit exactement pleine, afin que les graines ne puissent pas se déranger. Cette caisse doit être tenue dans un endroit sec et frais, et surtout à l'abri de l'eau de mer, dont le contact fait presque toujours périr les plantes et les graines elles-mêmes.

§ 2.

HERBIERS ET COLLECTIONS DE FLEURS ET DE FRUITS.

Les plantes destinées à former des herbiers doivent être, autant que possible, cueillies, quelques échantillons en boutons et en fleurs et quelques autres en fruits. Lorsque la plante est petite, et en général lorsqu'elle est d'une taille à pouvoir tenir dans une feuille de papier en la repliant, on la prend entière et même avec la racine; lorsqu'elle est plus grande, on en coupe des rameaux de 40 à 50 centimètres (15 à 18 pouces). Pour les grandes plantes herbacées dont les feuilles varient souvent à diverses hauteurs sur la tige, on doit prendre la base de la tige avec les feuilles qu'elle supporte et des rameaux avec les fleurs et les feuilles. On place alternativement un lit ou matelas composé de plusieurs feuilles de papier gris ou de tout autre papier non collé et absorbant, puis un échantillon de plante, ou plusieurs s'ils sont très-petits et peuvent s'étaler sur le papier sans se toucher, puis un nouveau lit de papier et un nouvel échantillon, et ainsi de suite. Lorsque le paquet a une certaine épaisseur (2 à 3 décimètres au plus), on le serre entre deux planches ou entre deux forts cartons au moyen de cordes, de courroies ou de sangles terminées par une boucle. La pression doit être modérée, c'est-à-dire de manière à empêcher les plantes de se crisper, mais ne pas aller jusqu'à leur faire perdre leur forme ou à écraser leurs tissus à force de les aplatir. Les paquets, pendant qu'ils sèchent, doivent être placés sur un point d'appui sec, ou mieux encore suspendus, de telle sorte que les planches soient verticales et non horizontales et à plat, ce qui serait moins favorable à l'évaporation. Il est bon de changer plusieurs fois les lits de papier; les premières fois, peu de temps

après que l'on a commencé la dessiccation. A chaque fois on enlève les plantes déjà séchées.

On peut faciliter beaucoup la dessiccation des plantes en les divisant par petits paquets de huit à dix plantes seulement, avec très-peu de papier gris interposé, et en les pressant entre deux châssis garnis d'un grillage de fil de fer et serrés par des cordes; un matelas de quatre à cinq feuilles de papier doit être mis de chaque côté, immédiatement sous le grillage, pour rendre la pression plus uniforme et empêcher les plantes de se crisper; ces paquets peu volumineux étant exposés au soleil ou dans un courant d'air, les plantes sèchent très-rapidement, et souvent on peut ne pas changer le papier qui les renferme; mais à moins d'avoir un grand nombre de ces châssis grillagés, on ne peut dessécher ainsi qu'un petit nombre de plantes, et ce procédé serait surtout avantageux pour les personnes qui ne s'occupent que d'une manière accessoire de former un herbier.

On peut cependant le rendre très-avantageux pour les botanistes qui veulent dessécher un grand nombre de plantes sans employer beaucoup de papier, en plaçant les paquets de quinze à vingt plantes, disposés comme nous venons de l'indiquer, dans une étuve à courant d'air chaud, sorte d'armoire où l'air est chauffé à 50 degrés centigrades par une lampe placée à la partie inférieure et séparée des paquets de plantes par une cloison transversale de tôle percée de trous. Les échantillons sont secs au bout de douze à vingt-quatre heures et parfaitement préparés. Ce procédé, employé en premier lieu et avec beaucoup de succès par un des aides-naturalistes du Muséum, feu M. Doyère, pourrait surtout offrir des avantages dans les climats chauds et humides, ou lorsqu'il s'agit de plantes d'une dessiccation difficile.

Des châssis et des claies en bambou, qu'on trouve facilement dans presque tous les pays intertropicaux, remplacent avantageusement les châssis et les grillages en fer.

Il est encore un autre moyen qui, il est vrai, conserve moins d'élégance et d'éclat aux échantillons desséchés, mais qui est plus expéditif et emploie une bien moins grande quantité de papier : il demande seulement qu'on ait de temps en temps à sa disposition une chambre vaste et sèche. On met les échantillons dans une simple feuille de papier et on les presse ainsi; pendant la nuit, on étale toutes ces feuilles l'une à côté de l'autre sur le sol, puis, dès

que le papier est sec, on les remet en presse. On a ainsi des alternatives de pression et d'évaporation. Ce procédé est moins bon cependant que les précédents et ne doit être employé qu'à défaut d'une quantité suffisante de papier. C'est là tout l'art de faire des herbiers, et tout voyageur intelligent saura varier ses moyens de dessiccation suivant le lieu et le temps.

Il est des plantes très-aqueuses, telles que les plantes bulbeuses, les Orchis, etc., qui continuent de végéter dans les herbiers plusieurs mois après qu'on les y a placées. Lorsque ces plantes seront recueillies dans l'état où on veut les conserver, il est à propos de les plonger pendant une minute dans l'eau bouillante, ou encore mieux dans de l'alcool pendant une couple d'heures. On les retire au bout de ce temps, on les essuie entre deux feuilles de papier gris et on les fait alors sécher avec facilité, parce que l'action de l'eau bouillante ou de l'alcool y a fait cesser la vie.

Il est, en outre, des familles de plantes dont les collections exigent des moyens de conservation particuliers.

Les Palmiers, à cause de la grandeur de leurs diverses parties, ne peuvent pas, dans beaucoup de cas, être conservés dans les herbiers ordinaires. Il serait cependant très-important de compléter l'histoire de cette famille remarquable. Il faudrait pour cela en conserver : 1° des feuilles desséchées dans du papier déployé lorsqu'elles ne sont pas très-grandes; repliées comme un éventail, séchées à l'air et entourées de papier gris bien ficelé lorsqu'elles sont trop grandes; 2° des grappes de fleurs ou régimes avec la spathe ou enveloppe commune qui les renferme, en ayant soin de prendre également celles de fleurs mâles et celles de fleurs femelles lorsque les sexes sont séparés; il faut les sécher rapidement à l'air libre et les envelopper dans du papier ou de la toile, en conservant toutes les fleurs qui se seraient détachées. Lorsque ces régimes ne sont pas très-grands, il serait utile de les conserver dans de l'alcool faible, et, dans tous les cas, on devrait employer ce moyen pour quelques rameaux de ces régimes qu'on mettrait dans un même bocal avec des fruits mûrs de la même plante; 3° des grappes de fruits mûrs séchés à l'air et quelques fruits dans l'alcool.

Les grandes plantes marines connues sous les noms vulgaires de Varechs ou de Goëmons devront être simplement séchées en les suspendant à l'ombre, à l'air libre, sans les comprimer dans du

papier; on les met ensuite dans des sacs de papier portant l'indication du lieu où elles ont été recueillies et de la couleur qu'elles offraient à l'état frais. Leur préparation, exigeant souvent beaucoup de soin, se fera mieux à Paris qu'en voyage, à moins que le voyageur n'en ait déjà l'expérience. Quelques échantillons conservés dans l'alcool seraient utiles pour les recherches anatomiques.

Pour les petites algues, il faut, avant de les faire sécher également à l'air libre, les comprimer légèrement, pour en exprimer toute l'eau de mer, que l'on fait absorber par du papier gris.

La plupart des autres plantes cryptogames, telles que les Fougères, Mousses, Lichens, Champignons coriaces et minces, peuvent se préparer en herbier comme les autres végétaux. Quant aux Champignons charnus, le seul moyen réellement convenable pour les conserver, c'est l'alcool, en les enveloppant et les isolant avec de la filasse ou du coton; mais il faut noter leurs couleurs ou en faire un croquis, car ils ne conservent ainsi que leur forme et leur structure. On doit recommander, pour ces plantes, de choisir des individus jeunes plutôt que ceux qui sont trop développés.

De quelque manière que les collections dont nous venons de parler aient été faites, on attachera sur un échantillon de chacune des espèces qu'on aura recueillies une note indiquant :

1° La localité exacte où la plante a été recueillie, et si cette localité est peu connue, sa position par rapport à un lieu généralement connu;

2° L'époque de la récolte des échantillons, soit en fleurs, soit en fruits;

3° Le nom que la plante porte dans le pays, qu'on aura eu soin de faire répéter et bien articuler plusieurs fois, et auquel on joindra, toutes les fois qu'on pourra l'apprendre, sa signification;

4° Les usages auxquels cette plante est employée dans l'économie domestique, les arts industriels ou la médecine, lorsqu'ils sont bien constatés;

5° La couleur de ses diverses parties, et notamment celle de la fleur, leur odeur, la consistance du fruit et la manière dont il s'ouvre à la maturité; enfin le petit nombre de détails qui tombent sous les sens et ne peuvent être observés que sur le frais;

6° La grandeur, la direction et la consistance de la plante. Si

c'est un arbre d'une certaine taille, il serait utile que le voyageur qui a quelque habitude du dessin pût en faire un petit croquis propre à en indiquer le port : ce serait surtout très-essentiel pour les Palmiers et autres arbres monocotylédons; pour les arbres ordinaires, on peut, à défaut d'un dessin, se contenter de les comparer à quelqu'un des arbres de l'Europe les plus généralement connus;

7° Un numéro d'ordre que le voyageur inscrira également sur les échantillons séparés des fruits, graines, fleurs ou bois de la même plante qui feraient partie de son envoi, ainsi que sur les échantillons de la même plante qu'il conserverait, et sur son catalogue ou journal de voyage, de manière qu'il puisse plus tard donner avec précision les renseignements qu'on lui demanderait sur les plantes qu'il aurait envoyées. Ces numéros ne doivent pas se répéter durant un même voyage, mais ne former qu'une seule série, pour éviter toute confusion.

Si le voyageur mesure ou connaît autrement la hauteur au-dessus du niveau de la mer des lieux qu'il parcourt, il devra joindre à la note relative à chaque plante l'indication des hauteurs où il l'a trouvée. Elles n'ont, en général, besoin d'être qu'approximatives.

Les fruits secs seront envoyés dans des caisses, avec une étiquette et un numéro semblable à celui que porte en herbier le rameau de la plante à laquelle ils appartiennent. Tous les fruits secs d'un volume assez gros pour ne pas pouvoir se bien conserver dans les herbiers doivent être recueillis ainsi séparément; on doit les choisir bien mûrs, les laisser parfaitement sécher et les envelopper avec soin dans du papier.

Les fruits pulpeux seront envoyés dans de l'eau-de-vie ou de l'alcool faible à 18 degrés, dans de l'acide acétique ou pyroligneux étendu d'eau, ou dans de l'eau saturée de sel marin, si les deux premiers liquides manquent, car la conservation des objets est bien moins certaine et moins parfaite dans ce dernier liquide. Chaque espèce doit être mise dans un bocal séparé et enveloppée de toile, de filasse ou de coton, ou, si l'on réunit plusieurs espèces dans un même bocal, il faut mettre dans un sac ou cornet distinct chaque espèce avec une étiquette spéciale.

Il est fort à désirer qu'on veuille bien nous envoyer aussi, dans des flacons d'eau-de-vie faible ou d'acide acétique très-étendu d'eau, les fleurs trop délicates ou trop charnues pour qu'on puisse facile-

ment les analyser lorsqu'elles sont desséchées. Mais il est très-important de bien coller sur le flacon une étiquette qui indique le nom de la plante, ou du moins un numéro correspondant à celui que porte dans l'herbier l'échantillon de la plante à laquelle appartient la fleur. Les étiquettes sur les bocaux se détachant souvent, il serait préférable de marquer ces bocaux avec des numéros en couleur à l'huile, ou encore mieux de mettre dans le bocal une petite plaque de bois ou de parchemin portant ce numéro, ou une étiquette écrite avec du crayon de mine de plomb ou avec de l'encre, si les objets sont dans l'alcool, ou sur des feuilles de plomb très-minces sur lesquelles on écrit avec un poinçon. Lorsqu'on met plusieurs plantes dans un même bocal, il est nécessaire d'attacher à chacune d'elles une étiquette ainsi disposée. Sans cette précaution la collection serait inutile. Il suit de là qu'on ne peut mettre des fleurs de différentes espèces dans la même fiole, à moins qu'il ne soit impossible de les confondre, ou bien qu'il faut mettre une étiquette attachée à chacune d'elles. On peut aussi les mettre dans des cornets de papier collés, écrire les indications nécessaires sur cette enveloppe, et réunir les cornets dans un même bocal.

Si l'on n'a pas de fiole ni d'alcool à sa disposition, on peut faire sécher à l'air et sans compression des bouquets de fleurs qu'on met ensuite dans des cornets de papier portant l'étiquette qui y a rapport; on doit avoir soin de les emballer de manière qu'elles n'aient pas de pression à craindre.

Il faudrait aussi conserver dans de l'eau-de-vie ou, à défaut de cette liqueur, dans du vinaigre, ou dans de l'eau saturée de sel commun, des individus entiers, en fleurs et en fruit, des plantes parasites sur les racines, avec la racine même sur laquelle elles sont implantées. On doit faire attention à recueillir des individus mâles et femelles de ces végétaux dans lesquels les sexes sont ordinairement séparés. Ces plantes sont, en général remarquables, par l'absence des feuilles et de toute partie colorée en vert, par leur consistance charnue et leur peu d'élévation au-dessus du sol.

Les herbiers et les fruits, lorsqu'ils sont parfaitement secs, doivent être emballés dans des caisses doublées en fer-blanc ou du moins bien goudronnées, et placées à l'abri de l'atteinte des souris et des insectes.

Les feuilles de papier qui renferment les plantes doivent être

réunies en paquets bien serrés entre deux cartons, deux planches ou deux matelas de feuilles de papier vides, avant d'être placées dans les caisses.

Dans l'emballage, on peut mettre plusieurs échantillons entre chaque feuille de papier et diminuer même beaucoup le nombre des feuilles interposées, si l'on craint d'en manquer; il faut seulement que les paquets soient fortement serrés. Toute espèce de papier est bonne pour cet emballage; on peut même le remplacer par des morceaux de feuilles sèches de bananier ou d'autres végétaux à larges feuilles : il faut seulement que les plantes soient rangées avec soin, de manière à donner une épaisseur égale aux paquets dans toutes leurs parties.

Nous signalerons en première ligne tous les bois employés dans les arts et particulièrement dans l'ébénisterie et la teinture, bois que le Muséum ne possède que dans l'état où le commerce les apporte et qu'il serait très-intéressant d'avoir complets avec leur aubier et leur écorce, et surtout avec un rameau en fleur ou en fruit conservé en herbier et pouvant servir à leur détermination scientifique.

Les plantes ligneuses grimpantes, connues généralement sous le nom de *Lianes*, méritent également de fixer l'attention des voyageurs. Elles présentent presque toutes une structure remarquable et leur étude pourra jeter beaucoup de jour sur le mode d'accroissement et de nutrition des végétaux. Les échantillons de cette catégorie de plantes recueillis par plusieurs naturalistes ont déjà contribué à éclairer ces diverses questions; mais il reste encore beaucoup à faire, et les personnes qui habitent les pays chauds pourraient nous fournir des matériaux précieux, en recueillant non-seulement des tronçons de toutes ces plantes, mais aussi des portions de tiges assez étendues, prises à la base des individus les plus âgés, avec leurs racines; des tiges moins âgées; de jeunes rameaux d'un et de deux ans; et enfin des rameaux avec feuilles et fleurs desséchés en herbier. Le point essentiel serait, pour chaque espèce, d'avoir la succession de ses différents âges, depuis les rameaux de la première année, chargés de feuilles, de fleurs et de fruits, jusqu'aux tiges les plus âgées. Les échantillons sont faciles à recueillir lorsqu'on abat dans les forêts les grands arbres sur lesquels grimpent ces Lianes. On devra, pour elles comme pour les arbres, noter avec soin les noms vulgaires qu'elles portent dans le pays, ainsi

que les propriétés qu'on leur attribue et les usages auxquels on les emploie; il est très-essentiel, pour la plupart de ces Lianes, même lorsqu'elles n'ont pas un très-gros volume, et surtout pour celles qui renferment beaucoup d'eau, comme les tiges des Cissus, d'en couper immédiatement des tronçons de quelques centimètres d'épaisseur, dont l'organisation se conservera mieux que celle de tiges plus étendues.

Tous les morceaux provenant d'une même tige doivent porter un même numéro.

Enfin nous recommandons aussi aux voyageurs divers produits du règne végétal qui offrent de l'intérêt, notamment les fibres employées dans la fabrication des tissus et des cordages, les gommes et les cires végétales, ainsi que les écorces, les racines et les fruits employés soit en médecine, soit dans les arts industriels.

Il est essentiel, autant que possible, de joindre à ces objets, avec une étiquette portant le même numéro, un échantillon en herbier des plantes qui les fournissent, et d'indiquer avec soin le nom vulgaire tant de la plante que de la matière employée et les usages auxquels on l'applique.

§ 4.

COLLECTIONS DE TIGES, DE BOIS ET DE PRODUITS VÉGÉTAUX DIVERS.

L'Administration du Muséum d'histoire naturelle a cherché à réunir dans les galeries de cet établissement public des échantillons de bois des arbres tant indigènes qu'exotiques, ainsi que des tiges plus ou moins complètes des végétaux les plus remarquables; elle en possède déjà une collection très-riche. Cependant il y manque encore beaucoup d'échantillons qu'il serait essentiel de réunir et qui seraient surtout faciles à recueillir par les personnes qui séjournent dans les colonies ou sur d'autres points des régions éloignées.

Cette collection doit être faite d'une manière différente pour les tiges des Monocotylédones et des Fougères en arbre et pour celles des Dicotylédones.

Pour les premières, telles que les Palmiers, les Dragoniers et les Fougères en arbre, etc., dont la structure varie à diverses hauteurs et suivant l'âge de l'arbre, il serait à désirer qu'on pût obtenir des tiges adultes et entières depuis les racines jusqu'au sommet,

lorsque le transport peut s'en effectuer sans trop de difficultés et à peu de frais. Mais lorsque la grandeur de la tige et les difficultés du transport s'y opposent, il faudrait en envoyer trois tronçons, longs chacun de 50 centimètres, pris, l'un à la base avec les racines, l'autre au milieu, et le troisième au sommet avec les bases des feuilles. Lorsque ces tiges sont très-grosses, humides et difficiles à sécher, il est avantageux, pour faciliter leur dessiccation, de les refendre longitudinalement par le milieu ; mais il faut toujours envoyer les deux moitiés et en couper quelques rondelles transversales de 5 à 10 centimètres d'épaisseur.

Pour les végétaux dicotylédons, il suffit de choisir une tige principale ou une branche bien saine qui ne soit altérée ni par la pourriture ni par les insectes, et d'en conserver un tronçon ou une bûche d'environ 40 à 50 centimètres de longueur ; la grosseur la plus convenable pour ces échantillons est de 10 à 20 centimètres de diamètre. En général, l'âge de la tige ou de la branche doit être tel qu'il y ait en même temps du bois parfait et de l'aubier; et pour les bois qui sont en usage dans les constructions, il est nécessaire que les échantillons soient pris sur des tiges assez grosses pour qu'on puisse bien apprécier les qualités physiques de ces bois. Ces échantillons doivent être envoyés avec leur écorce bien complète. Si l'on craint qu'ils ne sèchent pas bien et ne s'altèrent, il faut les scier en long, à quelque distance de la moelle, afin qu'elle reste intacte sur un des morceaux, et même, dans ce cas, il est bon d'envoyer, outre les deux moitiés du bois scié en long, une rondelle entière de 5 à 6 centimètres d'épaisseur.

Tous ces échantillons de tiges, soit de monocotylédones, soit de dicotylédones, ne doivent être mis dans les caisses et être expédiés que lorsqu'ils sont parfaitement secs. On doit, jusque-là, les tenir autant que possible à l'abri des insectes. Il est indispensable, pour que ces échantillons de bois aient de l'intérêt, qu'ils portent des numéros correspondant à des échantillons de rameaux avec feuilles et fleurs ou fruits desséchés en herbier, qui permettent de les déterminer avec précision.

Ces numéros devront être écrits sur la tranche même du bois, coupée bien nette, soit avec de l'encre ou du crayon noir, soit avec de la couleur à l'huile, ce qui est préférable. Lorsque les échantillons sont peu nombreux, on peut y faire des entailles ou des chiffres romains en creux. Il est très-important d'indiquer, soit sur les cata-

logues, soit sur les étiquettes des échantillons en herbier, les noms vulgaires que portent ces arbres dans la contrée où on a recueilli les échantillons, ces noms étant plus généralement connus que ceux des petites plantes, et pouvant aider à obtenir de nouveaux renseignements.

COLLECTIONS DE FOSSILES, DE ROCHES ET DE MINÉRAUX.

Les voyageurs qui n'ont pas fait des sciences naturelles une étude spéciale ne peuvent que très-difficilement former des collections propres à nous faire connaître la constitution géologique de la contrée qu'ils visitent; mais tous peuvent contribuer à l'avancement de ces sciences en recueillant des échantillons des débris d'animaux et de plantes qu'ils rencontreront à l'état fossile dans les roches ou dans les terrains meubles. Ces objets offrent un double intérêt : d'une part, ils nous font connaître les animaux et les plantes qui existaient jadis et qui n'ont aujourd'hui aucun représentant à la surface du globe; et, d'autre part, ils nous permettent de déterminer l'époque géologique dont date la formation du terrain dans lequel on les rencontre. En effet, de même que la flore et la faune actuelles varient d'un pays à un autre, les animaux et les plantes qui ont habité une même région à des époques différentes ne sont pas les mêmes, et la présence de telle ou telle espèce de fossile suffit pour fixer la date du dépôt dans lequel celui-ci se trouve enfoui. Les coquilles fossiles sont particulièrement instructives sous ce rapport et les ossements fossiles ont beaucoup d'importance pour les zoologistes, aussi bien que pour les géologues.

Lorsque les fossiles se trouvent dans un terrain meuble, il faut y joindre un échantillon de celui-ci; et lorsqu'ils sont empâtés dans la roche, il est inutile de les en dégager complétement, mais il faut autant que possible les avoir dans leur intégrité. Les empreintes laissées par des feuilles ou autres corps organisés sont également à recueillir.

Quant aux collections géologiques, il ne faut pas s'embarrasser de morceaux d'un volume considérable; des échantillons de 10 à 12 centimètres de longueur sur 8 à 10 centimètres de largeur et 3 à 4 centimètres d'épaisseur sont suffisants.

En résumé, dans un pays peu connu, tout est bon à recueillir, et le voyageur doit ne rien négliger de ce qui appartient soit au règne minéral, soit au règne végétal et au règne animal.

Nous n'avons pas parlé ici des recherches scientifiques qui pourront être faites soit par les officiers de marine, soit par d'autres voyageurs versés dans l'étude des sciences naturelles; car ceux-ci trouveront dans les Instructions données par le Muséum et dans les publications analogues faites par la Société de géographie et par les rédacteurs de la *Revue maritime et coloniale* tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin.

RAPPORT

SUR

UNE MISSION SCIENTIFIQUE EN RUSSIE,

PAR M. UJFALVY DE MEZÖ-KÖVESD.

Helsingfors, le 10 novembre 1876.

Monsieur le Ministre,

Pour remplir la mission que vous avez bien voulu me confier, je me suis rendu le 1er octobre à Saint-Pétersbourg à l'effet de m'y livrer à des études préparatoires avant mon départ pour la Sibérie et l'Asie centrale. Désireux, avant tout, d'obtenir des renseignements exacts sur les collections scientifiques de la capitale de la Russie, je me suis mis en rapport avec les sociétés savantes et les hommes les plus marquants de Saint-Pétersbourg. MM. de Séménof et de Osten-Sacken, président et vice-président de la Société impériale de géographie; M. de Grégorovitch, secrétaire général de la Société d'archéologie; M. Lerch, de cette même société; M. Bytchkof, vice-directeur de la Bibliothèque impériale; MM. les académiciens Schiefner, Kunick, Afsianikof et Wiedemann; MM. de Lomonosof et de Maïnof, secrétaires de la Société de géographie, se sont tous mis gracieusement à ma disposition, et j'ai pu, grâce à leur obligeance, visiter les belles collections scientifiques de Saint-Pétersbourg et y travailler à mon aise.

Préoccupé surtout des recherches ethnographiques, j'ai demandé l'autorisation de travailler dans le musée anthropologique de l'Académie des sciences qui renferme, entre autres trésors, la collection unique de M. Baer et les crânes provenant des fouilles faites par le comte Ouvarof. Ce comte Ouvarof, par ses ingénieuses investigations, a pu reconstituer l'histoire d'un peuple dont nous ne connaissions que le nom, cité dans les chroniques de Nestor. Les objets trouvés par le comte Ouvarof dans les kourgânes des

Mériens, non loin de Moscou, présentent d'ailleurs le plus haut intérêt au point de vue archéologique. Je fus aussitôt autorisé à travailler dans ce musée, et grâce à la collaboration complaisante de M. de Maïnof, je pus, en peu de temps, mesurer un grand nombre de crânes finnois, esthoniens, lapons, samoïèdes, kalmouks, kirghizes, ostiaques et vogoules. Je continue à travailler dans ce musée et j'aurai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous adresser en double les feuilles que la Société d'anthropologie de Paris m'a confiées à ce sujet.

J'ai eu le bonheur de me mettre en rapport avec M. le docteur Ivanofsky, professeur à l'École de médecine, qui a fouillé plus de trois mille kourgânes dans toutes les parties de la Russie septentrionale et centrale. M. Ivanofsky possède une collection de plus de six cents crânes provenant de ses fouilles, ainsi qu'un grand nombre d'objets en pierre, en bronze et en fer d'un intérêt particulier. M. Ivanofsky m'a fait cadeau d'une collection de vingt-quatre crânes trouvés dans le gouvernement de Tver, et je m'empresse de les offrir au Ministère de l'instruction publique. D'après M. Ivanofsky, ces crânes datent du IXe ou du Xe siècle de notre ère et ils seraient slaves. Je suis porté à croire qu'ils sont d'une provenance plus récente (du XIIe siècle, par exemple) et que ce sont des crânes finnois; j'aurai l'honneur de communiquer à ce sujet une note détaillée au Ministère.

M. Ivanofsky m'invita à faire des fouilles dans le gouvernement de Saint-Pétersbourg, dans les environs d'Elisavétino, où se trouve un grand cimetière composé de cinquante à soixante kourgânes. Vendredi soir, 3 novembre, je me rendis à cette invitation, accompagné de M. de Maïnof et de M. le comte de Seilern, secrétaire à l'ambassade d'Autriche-Hongrie. Le cimetière en question se trouve à 9 kilomètres et demi d'Elisavétino, des deux côtés de la route qui conduit au petit village de Kholopovitz, district de Peterhof. Les kourgânes ressemblent à des cônes qui reposent sur une assez large base et dont la hauteur varie entre 1 mètre, 1m,50 et 2 mètres. Ils sont couverts de grosses pierres et d'arbustes assez touffus. M. Ivanofsky eut la bonté de requérir dix habitants du village de Kholopovitz, qui, sous les ordres d'un ancien sous-officier, se mirent aussitôt à fouiller; ils travaillèrent ainsi depuis le matin jusqu'à quatre heures et demie de l'après-midi. Nos recherches furent des plus fructueuses : nous fouillâmes douze kour-

gânes et je pus en retirer huit crânes et un certain nombre d'objets en bronze et en fer que j'aurai l'honneur de décrire tout à l'heure. M. Ivanofsky eut encore l'obligeance de m'offrir les crânes ainsi que les objets trouvés. Je me permets également de les envoyer au Ministère de l'instruction publique.

Les hommes enterrés dans ces kourgânes se trouvaient dans une position accroupie, le front tourné vers le levant; à côté du corps se trouvait une espèce d'autel construit grossièrement en pierre de granit. Sur ces autels, on avait l'habitude de faire des sacrifices; j'ai trouvé dans chaque tombe des cendres et du charbon en assez grande quantité. On ne brûlait pas les corps; car, à l'exception d'un seul kourgâne, je n'ai trouvé nulle part des ossements calcinés. Au-dessus du corps et de l'autel, on avait disposé une voûte en pierres calcaires, plates, d'une assez grande dimension; ces pierres n'étaient d'ailleurs nullement cimentées entre elles.

Voulant me renseigner d'une façon exacte sur l'authenticité et la provenance des objets trouvés dans ces kourgânes, je me rendis, mardi dernier, à Helsingfors, capitale de la Finlande, où réside M. Aspelin qui est sans contredit l'homme le plus compétent, quand il s'agit des antiquités finno-ougriennes du nord de la Russie. Je nourrissais d'ailleurs le désir de visiter le musée ethnographique et archéologique de la Finlande. Les objets curieux de ce musée sont assez nombreux; mais ils n'ont pas encore été classés méthodiquement; il n'en existe même pas de catalogue. Aujourd'hui même, j'ai visité ce musée, et M. Aspelin a eu la bonté de me fournir des indications détaillées. Il y a surtout une série d'objets trouvés par M. Europæus, dans les environs de Tichvine, gouvernement de Novgorod. J'ai l'honneur de joindre douze photographies à mon envoi; elles représentent ces objets ainsi que le crâne trouvé dans cette sépulture. On a recueilli dans ce même kourgâne une monnaie de Nuh-ben-Nasr de Sas (il faut lire Châhi Tachkend, ville de la principauté de Ferganih) Tachkend, de l'année 944 de notre ère. Ces objets sont à tous points remarquables, et j'ai eu soin de mettre les indications nécessaires sur les photographies. Tous les objets du musée de Helsingfors, ainsi que ceux qui se trouvent en possession de M. le comte Strogonof, à Saint-Pétersbourg, et qui ont été trouvés dans la Russie septentrionale, depuis Archangel jusqu'à Perm, démontrent, jusqu'à l'évidence, que les popula-

tions de ces contrées ont eu un certain degré de civilisation. Cette civilisation a dû être même assez avancée; car les vases en argent qui se trouvent entre les mains de M. Sirotinin, commerçant à Moscou, ainsi que les magnifiques haches en bronze qui ornent les collections de M. Savaïtof, à Saint-Pétersbourg, sont d'un travail fini et même d'un goût assez remarquable. Par tout ce que j'ai pu voir dans les collections publiques et privées de Saint-Pétersbourg et de Helsingfors, j'ai été confirmé dans mon opinion que les Biarmiens de la mer Blanche (les Beormes d'Other) étaient un peuple altaïque possédant une civilisation développée. Au fur et à mesure qu'on a fouillé les tombeaux de ce peuple, on a trouvé des richesses qui expliquent la convoitise des pirates scandinaves. Aussitôt que j'aurai pu voir la collection de M. Sirotinin, à Moscou, collection dont la beauté a frappé M. Aspelin, je m'empresserai d'envoyer des photographies et des dessins au Ministère. M. Aspelin m'a assuré que la collection entière était à vendre et que, seul, le prix (de 4,000 roubles) a empêché l'Université de Helsingfors de l'acquérir. M. le comte Strogonof, à Saint-Pétersbourg, est également en pourparlers avec M. Sirotinin. L'antique civilisation biarmienne, révélée par les objets trouvés, mérite une étude toute spéciale, et je me permettrai, Monsieur le Ministre, de vous adresser un rapport à ce sujet.

Le musée de Helsingfors renferme un grand nombre de parures en bronze. D'après les caractères spéciaux de ces parures, M. Aspelin divise la région finno-ougrienne de l'âge de fer en deux groupes principaux : 1° groupe finnois oriental, comprenant les bassins de la Kama, et du Volga avec les gouvernements de Vladimir et de Yaroslav à l'ouest; 2° groupe finnois occidental, jusqu'au gouvernement de Tver à l'est. Le groupe finnois oriental se distingue par un modèle de parure à pendeloques, se composant d'un fermoir, généralement plat, coulé en bronze ou formé de fils de bronze, du côté inférieur duquel pendent quelques chaînettes plus ou moins longues, qui portent à leurs extrémités de petites breloques figurant des grelots, des clochettes ou des pattes d'oie. Dans le gouvernement de Perm, on trouve des motifs d'ornementation empruntés au monde des animaux; cependant le nombre des objets trouvés est encore fort restreint. Dans les kourgânes mériens des gouvernements de Vladimir et de Yaroslav on a trouvé un autre genre de parure à pendeloques à fermoirs toujours faits

en fils de bronze et légèrement soudés, présentant souvent des figures simples ou doubles de chevaux ou de canards. La boucle en forme de fer à cheval est commune dans la région finnoise occidentale, dans les provinces baltiques, en Finlande et en Ingermonlande. M. Aspelin est porté à croire que cette boucle a été empruntée à la Lithuanie.

Les bracelets en fils de bronze tordus et les bagues en spirale sont d'après M. Aspelin sans aucun doute de fabrication finnoise, mais la tresse en pourrait bien être un emprunt fait aux Slaves du gouvernement de Moscou, dans les tombeaux desquels on a trouvé des bracelets avec une tresse similaire. Les bracelets en spirale paraissent être également d'origine lithuanienne. M. Aspelin attache encore une grande importance aux faucilles trouvées dans les kourgânes, car elles sont une preuve manifeste que les Finnois païens connaissaient déjà l'agriculture. Tout ce que je viens de voir et d'entendre m'a d'ailleurs de plus en plus confirmé dans mon opinion que les *Fenni* et *Œhsti* de Tacite, les *Finnoi* de Ptolémée et les *Finni* de Jornandès n'étaient pas les Finnois d'aujourd'hui. La linguistique et l'archéologie s'accordent pour démontrer que c'étaient des Lapons. J'aurai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous soumettre un travail spécial à ce sujet.

Je vais maintenant décrire les objets que j'ai trouvés dans les kourgânes près de Kholopovitz.

Kourgâne n° 1. Un bracelet en fils de bronze tordus; une perle en bronze, enchâssée d'un fil tordu; autre perle en bronze, plus petite; trois perles en cristal de roche ou en spath, d'un travail élégant : les facettes sont très-bien taillées; une perle, de même matière, plus petite et surtout plus aplatie, d'une forme élégante; autre perle, même matière, beaucoup plus petite, forme semblable aux trois grandes; un petit spécimen de charbon trouvé dans tous les kourgânes.

Kourgâne n° 2. Boucle ornementée, type finnois occidental; petite pendeloque en bronze, forme de croix entourée d'un carré, inconnue à M. Aspelin.

Kourgâne n° 3. Manche à couteau en bronze coulé, avec belles ornementations, objet remarquable (le musée de Helsingfors n'en possède pas un aussi beau); perle en bronze; trois autres perles en bronze enchâssées de fils en zigzag.

Kourgâne n° 4. Bracelet en fils de bronze tordus, plus grand que celui trouvé dans le kourgâne n° 1; fragments d'os calcinés.

Kourgâne n° 5. Lame de couteau en fer.

Kourgâne n° 6. Bracelet en fils de bronze tordus, encore plus grand que le précédent; bague, de forme spirale, à ornementations inconnues à M. Aspelin; hachette en fer.

Kourgâne n° 7. Pas d'objet en bronze.

Kourgâne n° 8. Boucle en bronze, type finnois occidental; une faucille en fer, semblable à celles qui se trouvent au musée de Helsingfors.

Kourgâne n° 9. Pas d'objet en bronze.

Kourgâne n° 10. Bague en spirale avec ornementations remarquables, beau spécimen; une perle en cristal ou en spath.

Kourgânes n° 11 et n° 12. Pas d'objet en bronze.

Dans quelques jours, je serai de retour à Saint-Pétersbourg et alors je me propose de faire un inventaire des différents objets trouvés par M. le docteur Ivanofsky. Ils sont très-nombreux et pour la plupart fort curieux. Il y en a même qui sont inconnus à M. Aspelin. Tous ces objets sont destinés à orner le musée de la Société impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg, dont le savant comte Strogonof est le principal instigateur.

Je ne saurais terminer ce rapport sans parler de la collection ethnographique du musée de Helsingfors qui, au dire des savants compétents, renferme la plus riche collection d'objets trouvés dans l'ancienne Amérique russe. Les costumes, ainsi que les objets en os sculpté apportés de ce pays, sont fort beaux.

Je ferai tous mes efforts, Monsieur le Ministre, pour être en état de vous adresser prochainement un nouveau rapport et je vous prie d'agréer l'expression du plus profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre très-obéissant serviteur,

Ch. Ed. Ujfalvy de Mezö Kövesd.

RAPPORT

À SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SUR

UNE MISSION SCIENTIFIQUE

PRÈS LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE KIEV,

PAR M. LOUIS LEGER.

Monsieur le Ministre,

Votre prédécesseur m'a fait l'honneur de me déléguer près le troisième congrès des archéologues russes qui s'est réuni à Kiev du 2 au 23 août 1874, et m'a chargé de lui présenter un rapport sur ce congrès. Je dois demander pardon du retard que j'ai mis à vous adresser ce travail; les occupations du congrès, les rigueurs d'un climat aussi impitoyable dans ses étés que dans ses hivers ne m'ont pas laissé durant mon séjour en Russie le loisir nécessaire pour rédiger mes notes; mon voyage aller et retour a duré plus de trois mois; il a été coupé par de nombreuses étapes et consacré à des observations de toute sorte sur l'objet habituel de mes études, l'ethnographie, la littérature et l'histoire des peuples slaves. A mon retour à Paris j'ai appris que Votre Excellence avait bien voulu me confier un cours nouveau de langue russe près l'École spéciale des langues orientales vivantes. Surpris brusquement par cette tâche inattendue, j'ai dû me consacrer tout entier à la préparation du nouvel enseignement. D'autre part, le congrès n'ayant pas publié de comptes rendus ni de procès-verbaux officiels, j'ai dû attendre les relations des journaux et revues pour compléter mes notes. Ces divers motifs me vaudront, je l'espère, l'indulgence du Ministre pour un retard qui n'a pas dépendu de ma volonté.

J'ai profité de mon voyage aller et retour pour étudier le plus complétement possible les institutions et les musées qui avaient quelque rapport avec l'objet de ma mission. Nuremberg, Prague, Brünn, Olmütz, Cracovie et Lemberg ont été mes principales étapes. Sur le conseil et d'après les instructions de M. Alexandre Bertrand, le savant directeur du musée de Saint-Germain, j'ai donné une attention toute spéciale aux collections d'objets préhistoriques et aux publications qui les concernent[1].

PREMIÈRE PARTIE.

I

Le musée de Prague a d'abord fixé mon attention. Cet établissement trop peu connu renferme un certain nombre d'objets dont quelques-uns sont considérés comme des pièces uniques par les connaisseurs. Malheureusement, d'une part, les salles du musée sont trop étroites, les vitrines trop peu nombreuses pour loger avantageusement les objets exposés; de l'autre, il n'existe pas de catalogue raisonné à la portée du public. Le conservateur (M. Benech), insuffisamment rétribué, n'a pas le loisir nécessaire pour pouvoir s'occuper assidûment des objets qui lui sont confiés. M. Benech se met d'ailleurs avec une très-louable obligeance à la disposition des visiteurs. Il a bien voulu m'offrir pour le musée de Saint-Germain les moulages de six pièces de bronze fort pré-

[1] Je ne veux point sortir ici du terrain slave, le seul où ma connaissance d'idiomes peu cultivés chez nous me permette de rendre quelques services. J'ai visité avec soin, à Nuremberg, le musée germanique, sur lequel j'apprendrais peu de chose à nos archéologues. Je crois cependant devoir signaler comme digne d'intérêt et au besoin d'imitation la façon dont le catalogue est rédigé. Il existe pour chaque section un catalogue technique et détaillé, spécialement destiné à être consulté par les gens du métier. Il existe en outre pour l'ensemble du musée un catalogue général, lequel ne mentionne que les objets propres à intéresser le grand public. Ces objets portent deux numéros : l'un, noir, se réfère au catalogue scientifique, l'autre, rouge, au catalogue général. Cet ingénieux classement facilite les recherches et augmente singulièrement pour les profanes l'intérêt du musée.

cieuses et qui enrichiront certainement notre musée national assez pauvre jusqu'ici pour tout ce qui concerne l'Europe centrale et orientale. A défaut de catalogue, un grand nombre d'objets du musée de Prague ont été décrits dans un ouvrage classique chez les Slaves, *Pravek Zemé Ceské* (la Bohême antéhistorique), par M. Érasme Wocel (Prague, librairie Tempsky, 1868, 1 vol. in-8° de VIII-576 pages). Cette œuvre considérable est ornée de 194 planches et d'une carte archéologique de la Bohême. Il en paraît en ce moment à Kiev une traduction russe[1]. Il serait fort à désirer qu'un résumé en fût publié soit en allemand, soit en français. L'archéologie de la Bohême offre pour nous un intérêt tout particulier: on sait que ce pays passe pour avoir été habité par des Celtes (les Boïens), pendant une période de plusieurs siècles. L'ouvrage de Wocel consacre cent soixante-dix pages environ à cette période celtique, et un grand nombre d'illustrations reproduisent les objets qui paraissent s'y rapporter. Peut-être y aurait-il lieu d'ouvrir une enquête spéciale à ce sujet. L'ouvrage de M. Wocel a été publié aux frais de la Société royale des sciences de Bohême.

Il existe près le musée de Prague un comité archéologique qui veille de concert avec le conservateur à l'entretien et à l'accroissement des collections et qui publie un recueil spécial, *Pamatky archeologické a Mistopisné* (Monuments archéologiques et topographiques), format in-4°. Ce recueil, dont la rédaction est très-variée, est accompagné d'excellentes illustrations. Il s'occupe surtout du moyen âge, sans toutefois négliger les monuments préhistoriques. La *Revue du Muséum* (Casopis ceského museum), recueil trimestriel en langue tchèque, renferme également d'utiles matériaux et publie chaque trimestre la liste des acquisitions du musée. La Société royale des sciences publie en allemand et en tchèque des

[1] Jean-Érasme Wocel, né à Kutna Hora (Kutenberg) en 1803, occupe une place distinguée parmi les poëtes et les historiens tchèques contemporains; il débuta par des œuvres poétiques restées encore aujourd'hui populaires. En 1843 il devint secrétaire de la commission archéologique de Prague et publia en 1845 son premier grand travail archéologique, *Grundzüge der bœhmischen Alterthumskunde.* Cet ouvrage fut suivi d'une série de monographies en tchèque et en allemand, qui ont paru dans le recueil du musée de Prague, dans les Mémoires de la Société royale de Prague, de l'Académie impériale de Vienne, etc. Nommé en 1850 professeur d'archéologie près l'université de Prague, M. Wocel est mort en 1871. L'ouvrage sur la Bohême antéhistorique résume l'ensemble de ses travaux.

Mémoires et des Bulletins intéressants. Enfin il s'est fondé récemment une revue philologique qui traite les questions d'archéologie classique. Comme on peut voir par ce rapide résumé, la Bohême offre à l'archéologue de nombreux matériaux et un riche terrain; une excursion scientifique entreprise avec la connaissance de l'idiome national présenterait un intérêt sérieux; le livre de Wocel fournirait un guide sûr; mais, je le répète, la connaissance pratique de la langue tchèque serait indispensable à l'explorateur.

La Moravie mérite aussi d'être visitée; la ville de Brünn possède un musée (*Franzmuseum*) : moins riche que celui de Prague, il possède quelques objets de pierre, bronze et fer, exclusivement trouvés dans la province. Je dois à l'obligeance du conservateur, M. Trapp, la liste des collections les plus importantes de la Moravie. Ce sont :

1° Le monastère de Rajbrad (Raigern), en Moravie. Ce monastère occupé par les bénédictins compte parmi ses membres M. l'abbé Dudik, historiographe du landgraviat de Moravie. M. Dudik a pris part au congrès de Kiev et y a lu, sur les antiquités de la province, un travail qui sera certainement publié. Il a en outre fourni de nombreux matériaux à l'exposition.

2° A Nicolsbourg : A. Château du prince Dietrichstein. (Urnes funéraires, aiguilles, anneaux de bronze. Une épée païenne découverte près de Klentnitz.) B. Collége des Piaristes.

3° Château de Buchlau, appartenant au comte Berthold.

4° Olmütz : A. Hôtel de ville. B. Collection particulière du chanoine doyen, comte Robert de Lichnowsky.

5° Blansko, près Brünn. Collection du docteur Wankl.

Tout le monde était d'accord à me désigner la collection du docteur Wankl comme la plus importante de la province. J'ai profité de mon séjour à Brünn pour aller la visiter, et je tiens à remercier M. Wankl de l'obligeance avec laquelle il m'en a fait les honneurs. M. Wankl a découvert dans la caverne de Byci Skala (le rocher du taureau) un véritable trésor d'objets en pierre, bronze, fer, argent et or, dont la valeur est estimée à environ 25,000 francs. Cette collection a figuré à l'exposition de Vienne. M. Wankl, que j'ai retrouvé depuis au congrès de Kiev, se propose de publier un travail détaillé sur ses découvertes. Malheureusement sa fortune ne lui permet pas de conserver et d'entretenir sa collection; il compte s'en défaire. La Moravie n'est point assez

riche pour l'acheter. Il est à craindre qu'elle ne passe à l'étranger. Des offres fort avantageuses sont déjà, assure-t-on, venues de l'Amérique.

J'ai traversé la Silésie sans m'y arrêter. On m'a signalé au gymnase de Troppau une collection d'objets de bronze et fer.

La Galicie possède dans ses villes principales, Cracovie et Lemberg, deux institutions qui rendent de sérieux services à l'archéologie. C'est, à Cracovie, l'Académie des sciences et des arts; à Lemberg, l'institut Ossolinski. Le musée de l'Académie renferme, entre autres pièces curieuses, la célèbre idole à quatre faces connue sous le nom du dieu Svatovit. Le président de l'Académie, M. Mayer, a bien voulu m'en offrir une réduction que j'ai adressée au musée de Saint-Germain. En dehors de l'Académie, à l'université Jagellonne, le professeur d'archéologie, M. Lepkowski, a organisé pour son enseignement un cabinet archéologique fort bien ordonné et qui peut être considéré comme un modèle du genre. Je me plais à rendre ce témoignage à M. Lepkowski. Le comte Ouvarov m'a souvent répété qu'il désirait introduire des cabinets de ce genre dans les universités russes [1]. A l'Académie comme à l'université Jagellonne j'ai rencontré chez les savants polonais une obligeance pleine de courtoisie et un vif désir d'entrer en relations d'échange avec les musées français, notamment avec celui de Saint-Germain. Notre établissement national possède de nombreux doubles et ne pourrait que gagner à ces échanges.

A Lemberg, l'institut Ossolinski réunit des archives, une riche bibliothèque et un musée où les temps préhistoriques sont d'ailleurs moins complétement représentés qu'à Cracovie. Il n'a point de catalogue raisonné, et, en l'absence du conservateur, je n'ai pu en prendre qu'une idée très-incomplète. Un savant de cette ville, M. Sznajder, prépare en ce moment un grand dictionnaire topographique qui, sous une forme différente, sera pour la Galicie ce que le livre de M. Wocel est pour la Bohême, un véritable répertoire archéologique. La littérature polonaise est d'ailleurs fort riche

[1] Le comte Ouvarov, dans une récente excursion chez les Slaves d'Autriche, a fait exécuter à Cracovie une série d'aquarelles représentant les principaux objets du cabinet de M. Lepkowski. Ces aquarelles, fort exactes, ont figuré au congrès archéologique de Kiev. Elles sont aujourd'hui à Moscou dans la collection du comte Ouvarov. On pourrait au besoin, en s'adressant à M. Lepkowski, en obtenir de pareilles pour nos collections françaises.

en publications archéologiques. La Pologne possède un grand nombre d'amateurs éclairés; les renseignements bibliographiques nous mèneraient trop loin; rappelons seulement qu'il existe à Paris une bibliothèque polonaise ouverte au public et dont les collections peuvent être aisément consultées. Au congrès de Kiev, l'un des membres polonais, M. Dzialowski, a esquissé un tableau général des productions archéologiques en langue polonaise.

II

Avant de quitter les Slaves d'Autriche pour entrer en Russie, je tiens à dire un mot de la part qu'ils ont prise au congrès de Kiev. Ce congrès était consacré à l'archéologie slave et, vu la situation géographique de la ville, on pouvait croire que le nombre des visiteurs étrangers serait considérable. Il n'en a rien été; peu de savants ont répondu aux invitations qui leur avaient été adressées. Il n'est pas sans intérêt de rechercher les motifs de cette indifférence. Les Polonais de Galicie ne croient pas encore arrivée cette période d'apaisement où les ressentiments politiques s'effacent devant l'intérêt de la science. Ceux de Posen, qui sont en rapports plus intimes avec l'Allemagne et chez qui, on doit le reconnaître, l'esprit critique tend plus largement à se développer, ont seuls répondu à l'appel du comité russe. La Société des amis des sciences de cette ville (*Towarzystwo przyjaciol nauk*) a, malgré de vives protestations, délégué à Kiev, un de ses membres, M. Dzialowski. L'accueil cordial qu'il a reçu a justifié toutes les espérances des esprits impartiaux. M. Dzialowski était à Kiev le seul délégué des Polonais non Russes.

La Galicie n'a envoyé que deux Ruthènes, M. Ploszczanski, rédacteur du journal politique *Slovo* (la Parole), et un professeur de Lemberg (Lwow), M. Kaluzniacki, qui a apporté à l'exposition une intéressante collection de manuscrits slaves. Les Ruthènes considèrent volontiers Kiev comme leur capitale intellectuelle et ne partagent point les préjugés de leurs compatriotes polonais à l'égard de la Russie. Deux popes de Bukovine ont aussi paru au congrès; ils y ont exposé de curieux ornements d'église.

La Moravie était représentée par M. l'abbé Béda Dudik, dont j'ai déjà cité le nom. Le principal ouvrage de M. Dudik est son histoire du margraviat de Moravie, œuvre fort discutée, mais qui

atteste une érudition considérable. A côté de M. Dudik figurait M. le docteur Wankl qui a fait lire un travail en langue russe sur ses découvertes.

La Bohême était autrefois le centre des études slaves en Occident : les Dobrowsky, les Hanka, les Schafarik étaient considérés comme les maîtres de la slavistique. On pouvait croire que Prague fournirait au congrès de Kiev un nombreux contingent. Cette attente a été déçue : deux Tchèques seulement sont venus; l'un, M. Joseph Kollar, chargé du cours de langues slaves près l'université de Prague; l'autre, M. Martin Kollar, professeur au gymnase de Tabor. Ni l'un ni l'autre n'était revêtu d'une délégation officielle. L'Autriche n'avait donné de mission à aucun sujet slave; les gouvernements de Vienne et de Pesth ont toujours redouté l'attraction morale que l'empire russe semble devoir exercer sur leurs sujets slaves; ils ne voient pas sans inquiétude les symptômes toujours plus manifestes de leur émancipation intellectuelle. Seuls parmi les Slaves d'Autriche, les Polonais et les Croates ont obtenu le droit à l'enseignement supérieur dans leur idiome national. Réduits à leurs seules ressources, les Tchèques hésitent à entreprendre de longs et coûteux voyages dont le profit est incertain et où ils risquent surtout de se compromettre. Les grands promoteurs des études slaves sont morts et n'ont pas été remplacés. Les questions politiques absorbent les esprits et les détournent de la science pure. Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant que la Bohême ait été peu représentée au congrès. Le musée de Prague n'avait envoyé à l'exposition que six moulages qui ne pouvaient donner qu'une idée bien imparfaite de ses richesses[1].

Parmi les autres Slaves d'Autriche, ni les Slovènes, ni les Slovaques de Hongrie ne figuraient au congrès. On avait annoncé l'arrivée de M. Costa, président de la Société littéraire (*Matica*) de Laybach. Il n'est pas venu, mais il a tenu à témoigner sa sympathie pour le congrès en lui dédiant une bibliographie slovène récemment publiée dans cette ville.

Agram est aujourd'hui le chef-lieu d'un mouvement littéraire fort intense. Il y a sept ans, on y a ouvert une académie; on vient d'inaugurer une université. Malheureusement, les préoccupations politiques sont encore trop fortes chez les Croates pour leur per-

[1] J'ai rapporté un exemplaire de ces six moulages au musée de Saint-Germain.

mettre de se dévouer entièrement à la science pure; les savants sont obligés de jouer un double rôle politique et scientifique. Nous espérions rencontrer à Kiev M. le chanoine Raczki, le savant président de l'Académie jougo-slave; il a été retenu par les travaux de la diète d'Agram. Un de ses confrères, M. Iagitch, a pris part au congrès. M. Iagitch, naguère professeur au gymnase d'Agram, puis à l'université d'Odessa, vient d'être appelé à Berlin pour enseigner les littératures slaves à l'université. C'est un philologue de premier ordre; l'an dernier il occupait encore la chaire de grammaire comparée à l'université d'Odessa.

La Société des sciences de Belgrade avait délégué à Kiev un de ses membres, M. Stoian Novákovitch, ancien ministre de l'instruction publique, récemment rappelé à ce poste élevé par la confiance du prince Milan. M. Novakovitch est un historien et un critique fort distingué; il a pris une part active aux travaux du congrès; il y a recueilli de nombreux matériaux qu'il a publiés dans une brochure récemment imprimée à Belgrade. Les Bulgares s'étaient abstenus; le nombre de leurs savants est encore fort restreint malgré les efforts d'une élite intelligente et dévouée. L'un d'entre eux, M. Verkovitch, avait envoyé au congrès le premier volume des *Chants du Rhodope* ou Véda slave, et lui avait fait demander d'imprimer la suite de ces poëmes d'authenticité contestable. Le congrès n'a pas cru devoir s'en occuper.

J'ai insisté à dessein sur ces détails; ils suffisent à expliquer pourquoi l'exposition de Kiev ne représentait pas complétement l'archéologie du monde slave et à faire comprendre combien sont faibles encore et imparfaites les relations scientifiques des divers peuples slaves. En dehors des Tchèques, des Polonais, des Serbes et des Croates, aucune nation étrangère, sauf la France, n'était représentée à Kiev; toutefois, sur la liste officielle des membres, on voit figurer le nom de M. le docteur Blau, consul d'Allemagne à Odessa. M. Blau n'a pas pris part aux séances, mais il passe pour être fort au courant des choses slaves.

III

Avant d'exposer les actes du congrès, il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire de l'archéologie en Russie. Le mot d'archéologie a chez les Russes un sens beaucoup plus large

que chez nous. Tandis qu'en France on le réserve spécialement pour l'étude des monuments de l'architecture et de l'art plastique pendant la période ancienne et le moyen âge, en Russie il désigne tout l'ensemble des recherches sur la vie nationale depuis les temps préhistoriques jusqu'au règne de Pierre le Grand. La numismatique, la paléographie, la linguistique, la littérature comparée y rentrent aussi bien que la philologie classique et orientale. Dans un discours prononcé en 1869 au congrès de Moscou, M. Pogodine, le célèbre historien, a esquissé à grands traits les vicissitudes de cette science encore un peu vague et dont les limites restent à déterminer avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

M. Pogodine rappelle que de bonne heure on s'occupa en Russie de recueillir des manuscrits dans les monastères, dans les palais des princes, plus tard dans les académies théologiques et chez de savants particuliers. Ces manuscrits avaient un caractère essentiellement théologique. L'histoire même apparaissait dans les annales sous un aspect hiératique. Pierre le Grand fut le premier qui s'occupa de centraliser les manuscrits épars dans tout l'empire. Le 16 février 1722, il ordonna à tous les évêchés, à tous les monastères d'envoyer au synode de Moscou tous les manuscrits des chroniques qu'ils pouvaient posséder. Ce fut là le premier essai de centralisation des documents historiques. Il eut lieu à une époque où les études paléographiques et critiques n'étaient pas encore assez avancées pour que l'on pût tirer bon parti de la collection moscovite. L'Académie des sciences, créée peu de temps après par Pierre le Grand, offrit aux savants le centre d'action qui leur manquait. Tatistchev commença sur les manuscrits des recherches encore estimées des étrangers. Kohl, Bayer, Muller les complétèrent. En 1766 Lomonosov publia son *Petit Annaliste* (*Kratky Letopisets*). En 1761 l'Allemand Schlœtzer arriva de Gœttingue et donna une impulsion nouvelle aux recherches historiques et paléographiques. Ce n'est pas le lieu d'apprécier ici ses travaux qui exercèrent une influence décisive sur la marche de la science. Catherine II continua l'œuvre de Pierre le Grand; en 1756 elle ordonna au synode de faire copier les manuscrits de la bibliothèque synodale et des monastères. Grâce à l'initiative de cette princesse éclairée, de nombreuses publications paléographiques et historiques se produisirent; on sait que Catherine écrivait elle-même sur l'histoire de la Russie. Dès la fin du XVIIIe siècle, le goût des collections de livres et des manuscrits

était très-répandu chez les nobles russes : plusieurs d'entre eux ont laissé un nom illustre. Il convient de citer avant tout le chancelier Roumiantsov (1754-1826). Les recherches du généreux Mécène s'étendirent bien au delà des frontières russes, jusqu'à Paris, à Lübeck, à Florence. Les travaux des slavistes tchèques[1] sur les origines de leur race éveillèrent en Russie une heureuse émulation. Je regrette de ne pouvoir reproduire ici les pages ardentes où M. Pogodine a retracé les diverses phases de cette période si féconde : « Noble époque, dit-il, et vraiment digne d'être célébrée ; il semblait alors que l'histoire russe respirait, qu'elle vivait, pour ainsi dire. La joie inondait le cœur des travailleurs, jeunes et vieux ; on prenait plaisir à l'ouvrage. Les forces se décuplaient. »

A côté du chancelier Roumiantsov, dont le nom est resté attaché à un musée célèbre, à côté du classique historien Karamzine, M. Pogodine énumère des philologues, des paléographes, tels que Kalaïdovitch, Vostokov, Adelung, Kœppen, etc. Kœppen fut le premier qui s'occupa de publier un catalogue des *kourganes* ou *tumuli* si communs dans les plaines de Russie. Krug étudia la numismatique et l'archéologie. A Kiev, le métropolitain Eugène consacra de nombreux travaux aux antiquités religieuses. Vers la même époque, sous le règne d'Alexandre Ier, un archéologue bizarre mais fort dévoué pour la science, Dolenga Chodakowski, parcourait toute la Russie à la recherche des *gorodistche* ou anciennes enceintes fortifiées, et faisait preuve d'un instinct parfois merveilleux. Il a laissé de nombreux dessins et manuscrits qui sont aujourd'hui la propriété de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. De 1816 à 1825 Karamzine publia son histoire qui remit en lumière les temps anciens. Ce fut sous le règne de l'empereur Nicolas que ces patriotiques études acquirent tout leur développement.

C'est à ce souverain que l'on doit l'institution des commissions dites archéographiques. Cette institution répond dans une certaine mesure à notre Comité des travaux historiques et à notre grande Collection des documents inédits concernant l'histoire de France. La Commission de Saint-Pétersbourg entreprit d'éditer les anciennes annales russes. Les premiers volumes de cette publication offrent

[1] Voir mon Rapport sur les études slaves en Russie dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires* (année 1874). Ce rapport est reproduit dans mon récent volume : *Études slaves*.

de nombreuses lacunes; on y regrette particulièrement le manque de bons *index*. M. Pogodine n'épargne pas les critiques sévères à la Commission de Pétersbourg. Une autre commission archéographique a été établie à Kiev pour la publication des documents concernant la Petite-Russie, une autre à Vilna pour la Russie occidentale. Le total des travaux des trois commissions forme déjà un ensemble considérable. D'autres publications scientifiques officielles sont dues à la deuxième section de la chancellerie de l'empereur.

En 1846 fut fondée à Saint-Pétersbourg la Société d'archéologie et de numismatique. Au début, de 1847 à 1852, elle ne publia ses Mémoires que dans les langues étrangères (français, allemand et anglais). Un peu plus tard, la Société admit cependant l'idiome russe. En 1851 elle se divisa en trois sections : archéologie russe, orientale et occidentale. En 1869, la Société avait publié quatorze volumes de Mémoires, six volumes de Bulletin, deux volumes de Mémoires de la section slavo-russe, quatorze volumes de travaux de la section orientale. Ces volumes sont accompagnés d'un grand nombre d'illustrations.

Au sud de la Russie on s'occupait d'étudier les antiquités classiques de cette région. A Odessa, fut fondée en 1839 la Société d'histoire et d'antiquités; elle a publié plusieurs volumes de Mémoires fort distingués, avec illustrations. Elle a créé à Odessa un musée d'antiquités qui est considéré comme le premier en ce genre après l'Hermitage.

A Moscou existe depuis 1804 la Société d'histoire et d'antiquités russes. Ses Mémoires, édités régulièrement depuis 1844, forment chaque année quatre volumes in-8°. Son organisation actuelle date de l'empereur Nicolas.

Je ne puis insister ici sur tous les travaux dus à des particuliers. Il convient de signaler la grande publication des *Antiquités de l'empire russe* (*Drevnosti Rossiïkago Gosudarstva*), faite sous les auspices de l'empereur Nicolas par MM. Solntsev et Tlenine. M. Pogodine a dressé pour les publications particulières un catalogue très-complet, mais qui n'a d'intérêt que pour les personnes familières avec la langue russe. Elles concernent tour à tour l'histoire de l'église, du droit, de la numismatique, la paléographie [1], la chronologie, etc.

[1] Il n'existe pas encore en langue russe de traité raisonné de la paléographie slave. M. Sreznievsky, de Saint-Pétersbourg, en prépare un dont la publication est attendue avec impatience.

Le règne de l'empereur Nicolas vit se former de nombreuses collections particulières (incunables, monnaies, manuscrits). Plusieurs sont dues non point à des savants, ou à de nobles Mécènes, mais à de simples négociants.

En 1864 on a établi à Moscou, sous le patronage du grand-duc héritier, une *Société archéologique* qui depuis a joué un grand rôle dans l'organisation des congrès archéologiques. Elle a publié, de 1865 à 1867, les *Antiquités* (*Drevnosti*), travaux de la Société archéologique de Moscou; le *Courrier archéologique* (*Viestnik*); *la Description de Kiev* par M. Zakrevsky, travail fort important, Kiev étant le premier sanctuaire de l'art russe. Dans les recueils périodiques de la Société moscovite, en a beaucoup remarqué diverses monographies du comte Ouvarov, des matériaux pour la publication d'un dictionnaire archéologique, etc. A Moscou s'est aussi fondée récemment une Société de l'ancien art russe. On sait que cette ville possède au musée Roumiantsov de magnifiques collections.

Malheureusement, en dehors des deux capitales, le nombre est encore fort restreint des villes russes qui possèdent des musées archéologiques. Nous ne trouvons guère à citer qu'Odessa, Kiev, Vilna et Tver. Quelques universités possèdent des cabinets; le nombre des collections particulières est considérable; mais il n'existe rien en Russie qui puisse rivaliser avec l'ensemble de nos sociétés savantes. Dans certains chefs-lieux de gouvernement, les *comités statistiques* ont publié de nombreux matériaux pour l'étude de l'archéologie locale (par exemple à Vladimir, Jaroslavl, Simbirsk, Kostroma, etc.); néanmoins la science archéologique commence à peine à s'organiser en Russie; la vie intellectuelle n'est pas assez développée en province. Les villes d'universités peuvent seules entretenir des sociétés savantes. D'autre part, c'est M. Pogodine qui l'affirme, on ne s'intéresse pas assez aux monuments de l'antiquité. Quand on ne les détruit pas, on les gâte par de malheureuses restaurations. M. Pogodine, avec la rude franchise qui le caractérise, s'épanche en plaintes amères sur l'indifférence du public. Il déplore surtout que l'archéologie n'ait pas encore conquis une place officielle dans l'enseignement de l'État. Il n'est pas possible évidemment de remplir d'un seul coup tous les *desiderata* du savant moscovite; on ne peut espérer que du jour au lendemain des centaines de sociétés savantes vont se fonder jusque dans les moindres villes; l'État ne saurait prévoir les découvertes qui peuvent se produire, ni

inculquer à tous ses fonctionnaires le goût éclairé des monuments nationaux; il n'est pas aisé de faire comprendre aux popes qu'il ne faut pas restaurer mal à propos les murs de leurs églises, et de faire comprendre aux paysans l'intérêt qu'il y a à préserver les *tumuli* des atteintes de la bêche ou des ravages du bétail. M. Pogodine cite de nombreux exemples de monuments détruits ou bien découverts et reperdus. En ce qui concerne les édifices, il se plaint que l'habitude de les rebadigeonner sans cesse les rende méconnaissables aux regards mêmes de l'archéologue. Les voyageurs qui ont parcouru la Russie ne peuvent que s'associer à ces observations.

Le discours de M. Pogodine ne se contente pas de signaler le mal, il cherche aussi les moyens d'y remédier. Je n'ai pas à relever ici les réformes qu'il propose; peu d'entre elles ont pu jusqu'ici être mises à exécution. Il est évident que l'un des meilleurs moyens que l'on ait pu trouver pour secouer la torpeur des provinces, c'est l'organisation de congrès archéologiques tenus tour à tour dans les diverses contrées de l'empire. Ces congrès, en appelant les spécialistes dans les régions les plus opposées, attirent leur attention sur les antiquités locales, signalent aux habitants les monuments qu'ils ignorent, leur en révèlent l'importance, et préparent pour l'avenir l'organisation de sociétés régionales. Évidemment, dans un État tout ensemble si ancien et si nouveau, la propagation d'une science qui ne répond à aucun besoin pratique ne saurait rivaliser avec celle du progrès agricole ou industriel. Toutefois, on peut dès maintenant juger que les trois sessions du congrès institué en 1869 sur l'initiative de la Société archéologique de Moscou ont rendu de véritables services. Le congrès a tenu séance en 1869 à Moscou, en 1871 à Saint-Pétersbourg, en 1874 à Kiev; en 1877 il ira à Kazan. Le nombre de ses adhérents augmente d'année en année. A Kiev le président me montrait, non sans un juste orgueil, la longue liste des membres et la foule des auditeurs, et me disait : « En 1869, quand nous avons ouvert nos séances à Moscou, nous avons adressé des invitations à Kiev et l'on nous a répondu qu'ici personne ne s'occupait d'archéologie. Voyez à quels résultats nous sommes arrivés. » Le comte Ouvarov avait raison d'être fier de ce progrès, et je suis heureux de pouvoir terminer ce rapide résumé par un juste hommage à son infatigable activité et à celle de la Société archéologique de Moscou, qui a déjà rendu tant de services à la science.

SECONDE PARTIE.

Le congrès archéologique de Moscou a publié ses Mémoires en deux volumes in-4° accompagnés d'un magnifique atlas; les travaux du congrès de Pétersbourg achèvent de s'imprimer en ce moment; ceux du congrès de Kiev ne paraîtront pas avant un temps assez long. Il est donc difficile d'apprécier dès maintenant dans son ensemble l'œuvre de cette savante réunion; on ne pourrait le faire qu'en s'appuyant sur des notes prises aux séances ou sur les comptes rendus fort incomplets publiés par les journaux de Kiev et de Saint-Pétersbourg. Les seules publications officielles du congrès ont été jusqu'ici le programme de ses travaux, la liste des membres, le catalogue de l'exposition, et quelques instructions dont il sera question plus loin.

Le frère de l'empereur de Russie, S. A. I. le grand-duc Constantin, avait accepté la présidence du congrès de Kiev; d'autre part, le Ministère de l'instruction publique avait alloué une somme de trois mille roubles pour cette œuvre scientifique. L'organisation générale du congrès avait été confiée à un comité spécial, présidé par le comte Ouvarov et composé spécialement de professeurs des diverses universités russes; ceux de l'université de Kiev y étaient naturellement en majorité. En dehors de ce comité, le congrès était sous la direction générale d'un conseil comprenant : 1° tous les membres du comité d'organisation présents à Kiev; 2° les délégués des institutions scientifiques arrivés à Kiev avant l'ouverture du congrès. J'ai eu l'honneur d'y représenter la France et je tiens à remercier mes collègues russes des témoignages de sympathie et de courtoisie qu'ils n'ont cessé de m'accorder. C'est le conseil qui a définitivement arrêté le nombre des sections du congrès, nommé les présidents et les secrétaires de chaque section. Le nombre des sections a été fixé à huit :

1° Antiquités préhistoriques.

2° Géographie historique et ethnographie de la Russie et des pays slaves.

3° Monuments de l'art russe.

4° Vie domestique et sociale des Russes et des peuples slaves.
5° Archéologie ecclésiastique.
6° Monuments de la langue et de la littérature russe et slave.
7° Antiquités classiques, occidentales et byzantines.
8° Antiquités orientales.

Le conseil a nommé les présidents et les secrétaires de chacune de ces sections; cette division en sections n'avait d'ailleurs qu'une importance secondaire, le congrès n'ayant tenu que des séances générales et publiques. Toutefois, chaque séance était consacrée aux travaux d'une section spéciale.

Ont été nommés présidents : pour la première section M. le comte Ouvarov, de Moscou; pour la seconde, M. Kostomarov, le populaire historien dont M. Mérimée a fait connaître les travaux; pour la troisième, M. Murzakievitch, de la Société archéologique d'Odessa; pour la quatrième, M. Miller, professeur de littérature russe à l'université de Saint-Pétersbourg; pour la cinquième, le protoïérée Lebedintsev (de Kiev); pour la sixième, M. Sreznievsky, doyen de la faculté des lettres de Saint-Pétersbourg[1]; pour la septième, M. Modestov, professeur de littérature latine à l'université de Kiev; pour la huitième, M. Veliaminov Zernov, dont on connaît les beaux travaux sur l'orientalisme.

La présidence générale du congrès avait été à l'unanimité conférée à M. le comte Ouvarov; les fonctions de secrétaire général ont été confiées à M. le professeur Antonovitch, de Kiev. M. Antonovitch les a remplies avec un zèle digne de tout éloge; c'est à lui surtout que le congrès a dû le succès des excursions archéologiques qui ont été entreprises aux environs de Kiev. L'université de Saint-Vladimir avait mis ses magnifiques amphithéâtres à la disposition de la réunion; tous les membres présents ont reçu de la commission archéologique de Kiev un volume récemment publié sur l'histoire de cette ville et renfermant une série de textes relatifs à ses annales depuis le IXe jusqu'au XVIIIe siècle[2].

Le nombre total des membres du congrès s'est élevé à deux cent six; parmi eux figuraient, sauf de regrettables absences, les repré-

[1] M. Sreznievsky a bien voulu nous associer en qualité de secrétaire au bureau de la sixième section. Qu'il nous permette de lui en témoigner ici notre sincère reconnaissance.

[2] *Sbornik materialov dlia istoričeskoj topografii Kieva* (1 vol. in-8° en deux parties, de 179 et 176 pages).

sentants les plus illustres de la science historique et philologique en Russie. Toutes les séances étaient publiques et les habitants de Kiev les ont suivies avec une assiduité que ni les ardeurs de l'été, ni la difficulté de certains sujets n'ont pu décourager. Parmi les savants venus des contrées les plus lointaines de la Russie je me contenterai de signaler au hasard de l'ordre alphabétique les noms de MM. Bestoujev Rumine, professeur d'histoire à l'université de Saint-Pétersbourg; Brikner, professeur à l'université de Dorpat; Bytchkov, directeur de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg; Harkavi, professeur à l'université de Saint-Pétersbourg; Grigorovitch, professeur à l'université d'Odessa; Grote, membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg; Zabieline, de Moscou; Dr Ivanovsky, de Saint-Pétersbourg; Ilovaïsky, de Moscou; Kalatchov, délégué des archives de Moscou; Mierzinski, professeur à l'université de Varsovie; Pavinski, professeur à la même université; Roumiantsov, secrétaire de la Société archéologique de Moscou; Tichonravov et Popov, professeurs à l'université de Moscou; Philimonov, conservateur du musée de cette ville; Josephovitch, directeur de la commission archéographique de Kiev, etc. Les questions à traiter dans les séances du congrès avaient toutes été annoncées d'avance et aucun incident inattendu n'est venu troubler la marche des discussions.

La réunion a été ouverte le 3/16 août sous la présidence du prince Dundukov Korsakov, gouverneur général des trois provinces de Kiev, Podolie et Volhynie, assisté du maire de la ville, prince Demidov de San-Donato, et du recteur de l'université, M. Bunge. Puis le président, M. le comte Ouvarov, a exposé le but de la réunion et souhaité la bienvenue aux hôtes étrangers. M. Ouvarov a signalé avant tout comme une question capitale la nécessité « de délimiter les frontières qui séparent l'archéologie de l'histoire, de faire comprendre l'importance de l'enseignement archéologique » qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, n'existe pas encore en Russie. Le savant président a justement mis en relief le caractère spécial que devait imprimer au congrès le lieu même où il se réunissait. Kiev, cette « Jérusalem de la Russie », est au point de vue religieux le grand sanctuaire des antiquités nationales; elle est le théâtre favori des récits que célèbrent les *byliny* ou chansons de geste de la Russie. Elle a été au XVIIe siècle et de notre temps le centre de sérieuses études et d'un important mouvement historique.

L'académicien Sreznievsky a rendu, dans sa première lecture, un hommage mérité aux œuvres des travailleurs kieviens, notamment du métropolitain Eugène, des professeurs de l'université de Saint-Vladimir et des membres de la commission fondée en 1843 pour l'étude et la publication des archives provinciales; il a rappelé les ingénieuses et patientes restaurations dont les monuments de Kiev ont été l'objet, grâce à l'initiative de l'empereur Nicolas. L'étude de ces monuments a occupé à diverses reprises les loisirs des membres du congrès; ils ont trouvé un guide aussi aimable que savant dans la personne de M. l'archiprêtre Lebedintsev.

Il serait prématuré de vouloir analyser ici l'ensemble des travaux lus au congrès. Ces travaux ont eu nécessairement une valeur fort inégale; les discussions qu'ils ont soulevées ont été recueillies par la sténographie. En attendant les publications officielles du congrès, je me contenterai de résumer rapidement les procès-verbaux des séances, en passant rapidement sur les travaux qui ont un caractère local et en insistant un peu plus sur ceux qui peuvent offrir en France quelque intérêt.

SÉANCE DU 2 AOÛT.

Section d'archéologie ecclésiastique.

M. l'archiprêtre Lebedintsev : Étude sur l'histoire de la cathédrale de Sainte-Sophie à Kiev (intéressant travail d'archéologie chrétienne, surtout pour ceux qui ont pu étudier à loisir le grand sanctuaire de Kiev).

SÉANCE DU 3 AOÛT.

Section d'archéologie préhistorique.

M. Samokvasov : Mémoire sur la découverte faite dans le département de Poltava d'os de mammouth mélangés à des os de cerf, d'oiseau, et à des éclats de silex qui permettent de faire remonter la présence de l'homme en Ukraine à une très-haute antiquité. Cette communication, fort curieuse comme toutes celles de M. Samokvasov, a provoqué une étude de M. Theophilaktov sur l'Ukraine durant la période diluvienne. Les fouilles de M. Samokvasov, professeur à l'université de Varsovie, lui ont déjà acquis une place d'honneur dans la science russe. Nous aurons occasion de reparler de ses travaux.

Dans la même séance M. le comte Ouvarov a lu un travail sur

des fouilles récentes dans le gouvernement d'Iaroslav; elles ont fait découvrir des armes de pierre dont le type rappelle les objets analogues trouvés en Galicie et dans le gouvernement de Moscou.

SÉANCE DU SOIR (3 AOÛT)[1].

Section de langue et de littérature russes et slaves.

M. Kostomarov lit un travail sur la *droujina* des princes de Kiev. On nommait ainsi le groupe de boyars qui vivait auprès du prince, prenait part à ses expéditions, lui servait tout ensemble de conseil privé et d'état-major. Le nom de M. Kostomarov est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister sur l'importance de cette communication.

SÉANCE DU 4 AOÛT.

Visite à la cathédrale de Sainte-Sophie, l'un des plus précieux monuments de l'architecture ecclésiastique en Russie.

Section d'histoire de l'art.

L'archimandrite Amphilochi lit un travail sur l'influence de l'art byzantin sur l'art slave. M. Prochorov : Sur l'influence de la symbolique byzantine dans l'art russe.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 5 AOÛT.

M. Zabieline (de Moscou) : Quel est l'objet de l'archéologie et quels sont ses rapports avec l'histoire?

Le comte Ouvarov : Que doit comprendre le programme de l'archéologie russe; quelles doivent en être les divisions?

SÉANCE DU SOIR (5 AOÛT).

Section de langue et de littérature slaves.

M. Tichonravov (de Moscou) : Sur les livres apocryphes. (Les travaux de M. Tichonravov font autorité en ces matières qui n'intéressent pas seulement la Russie.)

M. Grigorovitch, professeur à Odessa : Sur la langue des Grecs de Marioupol.

M. Dragomanov, professeur à Kiev : Des chants petits-russiens

[1] Le congrès a tenu généralement deux séances par jour, de trois heures chacune.

relatifs à l'inceste, comparés avec les mythes, les chants et les légendes des peuples modernes.

Cette lecture a fait apparaître dans le congrès un élément qui y a joué un certain rôle, l'élément poétique de la Petite-Russie. Comme la Provence, la Petite-Russie a un idiome particulier que certains écrivains cultivent avec ardeur; elle a des traditions spéciales qu'il est intéressant de comparer avec celles de la Grande-Russie. L'auteur de cette lecture, M. Dragomanov, est considéré comme l'un des chefs du parti petit-russien en littérature. Son travail a provoqué de nombreuses observations, notamment de la part de MM. Kostomarov et Oreste Miller, de Pétersbourg.

SÉANCE DU 6 AOÛT.

Géographie et ethnographie historiques.

M. Zabieline: Sur quelques passages de Strabon, relatifs aux régions du Bosphore Cimmérien. M. Nikitsky: Sur les voies commerciales qui conduisaient de Novogorod-la-Grande en Allemagne.

SÉANCE DU SOIR (6 AOÛT).

Antiquités classiques, byzantines et occidentales.

M. Modestov: Sur des noms d'origine slave, qui se rencontrent dans les inscriptions de Pompéi. M. Modestov, professeur de littérature latine à l'université latine de Kiev, est l'un des meilleurs humanistes russes. On lui doit une histoire de la littérature romaine fort estimée. Il croit retrouver un nom slave dans celui de l'affranchi *Jarinus*, qui se rencontre plusieurs fois dans les *graffiti* de Pompéi. Cette découverte, qui malheureusement n'est justifiée que par des conjectures philologiques, serait assez curieuse. Elle a été vivement contestée.

M. Mistchenko: Sur l'épopée des anciens Grecs.

SÉANCE DU 7 AOÛT.

Visite au monastère Kiryllovsky, près Kiev, qui renferme des restes de fresques intéressantes.

Le soir, séance générale pour les membres qui désirent faire leurs communications en langues étrangères.

M. l'abbé Dudik lit un travail (en allemand) sur les *tumuli* slaves de la Moravie;

M. Działowski (de Posen), un mémoire en polonais sur l'archéologie polonaise et les *tumuli* de la Poznanie;

M. Stojan Novakovitch (de Belgrade), un mémoire en langue serbe sur la civilisation des Slaves orientaux avant l'invasion des Turcs et des Mongols.

SÉANCE DU 8 AOÛT.

Archéologie russe.

M. Josephovitch, président de la commission archéographique de Kiev: Des relations à établir entre les commissions archéographiques russes.

SÉANCE DU 9 AOÛT.

Monuments de la langue et de la littérature slaves.

M. Ilovaïsky: Sur l'origine des Bulgares. M. Ilovaïsky est l'auteur de travaux estimés sur l'histoire de Russie. Toutefois, ses opinions sur l'origine des Bulgares ont paru contestables.

M. Barsov (de Moscou): Essai d'interprétation de quelques passages du poëme russe, *Le chant d'Igor.*

M. L. Leger (de Paris): Sur quelques fragments glagolitiques récemment découverts à la bibliothèque de Tours. Ces fragments m'avaient été communiqués par M. Dorange, le zélé bibliothécaire de Tours. J'ai pu, grâce à son obligeance, présenter au congrès de Kiev un *fac-simile* photographique de ces manuscrits qui constituent une assez piquante découverte.

SÉANCE DU SOIR (9 AOÛT).

Monuments de l'art.

M. Pavlov: Les fresques du monastère de Sainte-Sophie, à Kiev.

M. Tolstoï: Sur quelques miniatures.

M. Murzakievitch: Sur l'image de la vierge de Blacherne.

SÉANCE DU 10 AOÛT.

Visite au monastère des cryptes Petcherskaïa Lavra[1].

[1] On trouvera quelques renseignements sur ce célèbre monastère dans ma dissertation: *De Nestore rerum russicarum scriptore*, et dans mon livre: *Études slaves* (Paris, 1875), chapitre Ier.

SÉANCE DU SOIR (10 AOÛT).

Section d'archéologie orientale.

M. Brunn : Sur les anciens noms de Kiev.

M. Harkavi : Kiev et ses habitants, d'après les sources arabes.

SÉANCE DU 11 AOÛT.

Excursion archéologique à Gatnoé, à quelques verstes de Kiev.

Plusieurs kourganes (*tumuli*) ont été fouillés devant les membres du congrès, sous la direction du comte Ouvarov et de M. Antonovitch, secrétaire général du congrès. Ces fouilles ont amené d'intéressantes découvertes; elles seront décrites tout au long dans les Mémoires du congrès.

Quelques spécimens des objets découverts à Gatnoé ont été rapportés par nous au musée de Saint-Germain.

SÉANCE DU 12 AOÛT.

Section de géographie et d'ethnographie historiques.

M. Golovatsky : Les Ruthènes de Galicie.

M. Ivastchenko : De quelques traditions populaires sur les trésors.

SÉANCE DU SOIR (12 AOÛT)[1].

M. Kollar (de Tabor) : Mémoire, en langue tchèque, sur la nécessité de rédiger un dictionnaire topographique des pays slaves.

Docteur Wankel : Sur ses découvertes en Moravie (voir la première partie du rapport). M. Kollar (de Prague) : Sur une bible tchèque du XVe siècle.

Cette séance a été accompagnée d'un épisode qui a eu pour les membres étrangers un intérêt tout particulier. Le dernier des bandouristes ou rapsodes de la Petite-Russie, Ostap Veresaï, a fait entendre, après la réunion, quelques-unes des productions les plus remarquables de la poésie populaire de la Petite-Russie[2].

[1] Cette séance était spécialement destinée aux lectures des membres étrangers. Le comte Ouvarov avait bien voulu en offrir la présidence au délégué français, qui a tenu à honneur de la présider en langue russe.

[2] M. Alfred Rambaud, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, qui assistait au congrès, a donné d'intéressants détails sur Veresaï dans ses remarquables études sur la *Russie épique* (Paris, Maisonneuve, 1876).

SÉANCE DU 13 AOÛT.

Langue et littérature slaves.

M. Ilovaïsky : Sur l'époque de l'origine de l'alphabet gréco-slave.

M. Kaluzniacky (de Lemberg) : Les manuscrits slaves inédits de Lemberg.

SÉANCE DU 14 AOÛT.

Archéologie préhistorique.

M. Ivanovsky (de Pétersbourg) : Sur les kourganes (*tumuli*) des gouvernements de Pétersbourg et de Novgorod. M. Ivanovsky a mis sous les yeux de l'auditoire les principaux objets découverts dans ces *tumuli*.

M. Pawinski (de Varsovie) : Sur un cimetière païen du royaume de Pologne.

Ces deux lectures sont, au point de vue de l'archéologie générale, au nombre des plus intéressantes que le congrès ait entendues.

SÉANCE DU SOIR (14 AOÛT).

Monuments de l'art.

Plusieurs lectures sur des points de détail, notamment de M. Antonovitch sur une monnaie au nom de Vladimir.

SÉANCE DU 15 AOÛT.

Géographie historique et ethnographie.

M. Samokvasov, professeur à l'université de Varsovie : Sur la valeur historique des *gorodistché* (enceintes de terre). M. Gatsuk : Sur les *kourganes* slaves. M. Kalatchov : Dans quelles villes de la Russie méridionale pourrait-on établir des archives et des sociétés historiques?

SÉANCE DU SOIR (15 AOÛT).

Archéologie ecclésiastique.

M. Sreznievsky : Anciennes légendes peu connues sur Sainte-Sophie de Constantinople.

M. Lachkarev : De l'architecture des anciennes églises de Kiev.

SÉANCE DU 16 AOÛT.

Archéologie préhistorique.

M. Samokvasov : A quelle nationalité peuvent être rapportés les *tumuli* du gouvernement de Tchernigov. Cette lecture, comme celles de MM. Ouvarov, Ivanovsky, Pavinsky, se recommande à l'attention de tous les archéologues.

M. Constantinovitch : Même sujet.

M. Miselsky : Les *gorodistché* du district de Kozelets. Les travaux de la section d'archéologie préhistorique sont évidemment ceux qui offrent à notre public le plus vif intérêt.

SÉANCE DU SOIR (16 AOÛT).

Cette séance était pour le public, qui n'a cessé de se presser aux réunions du congrès, le plus grand attrait de la session. On savait que M. Miller devait lire un travail sur les épopées cosaques (*dumy*), comparées aux chants de la Grande-Russie (*byliny*). Le savant professeur de l'université de Saint-Pétersbourg passe pour l'un des plus éloquents conférenciers de la Russie. Le sujet qu'il avait choisi offrait d'ailleurs au public de Kiev un intérêt tout particulier, comme toutes les questions qui peuvent se rattacher aux conflits littéraires de la Petite et de la Grande-Russie. La lecture de M. Oreste Miller, très-goûtée du public, a provoqué des polémiques qui ont retenti longtemps encore après dans la presse russe. Il ne faut pas oublier que le congrès traitait de l'archéologie au sens le plus large du mot. Par la variété des sujets qu'il a étudiés, il ne peut mieux être comparé qu'à notre réunion annuelle des sociétés savantes.

Le 17 et le 18, les membres du congrès ont entrepris une excursion archéologique le long du Dniéper, sur un vapeur mis à leur disposition par la ville de Kiev. Cette rapide excursion n'a pu aboutir à des découvertes bien importantes; elle a toutefois permis de reconnaître et d'étudier sur place un *gorodistché* (fortification en terre).

SÉANCE DU 19 AOÛT.

Langue et littérature slaves.

M. Victorov : Les origines de l'imprimerie en Russie.

M. Krustchov : Étude sur les documents concernant la bataille de Kulikovo.

SÉANCE DU SOIR (19 AOÛT).

Monuments de l'art.

SÉANCE DU 20 AOÛT.

Vie domestique et sociale.

M. Mierzynski : Sur la mythologie lithuanienne.
M. Grigorovitch (d'Odessa) : Sur le sens de certains mots russes.
M. Srebnitsky : Sur les anciennes confréries ecclésiastiques.

SÉANCE DU 21 AOÛT.

Dans cette dernière séance ont été lus divers travaux qui n'avaient pu jusque-là trouver place dans les réunions des sections.

M. Amphilochi a étudié le rôle du métropolitain Cyprien dans l'église russe.

M. Jitetsky a présente quelques observations sur la poésie cosaque.

M. Loutchitsky, professeur d'histoire à Kiev (bien connu en France par ses publications sur l'histoire du protestantisme), a lu un fragment sur la démonologie russe.

La parole a été donnée ensuite à M. Samokvasov pour lire une *Instruction sur la manière de décrire les gorodistché, les kourganes, les cryptes*, et de *fouiller les kourganes*. Cette instruction a été rédigée de concert par MM. Samokvasov, docteur Ivanovsky et Antonovitch. Elle est d'une grande importance pour un pays où les études archéologiques sont de date récente, les sociétés savantes peu nombreuses, et où les monuments de l'antiquité sont exposés à être négligés, gâtés ou mal décrits. Voici la traduction exacte de cette instruction, qui peut avoir quelque intérêt pour nos archéologues.

I

DESCRIPTION DES *GORODISTCHÉ*.

1. *Topographie.* — Outre le gouvernement, le district et le canton, indiquer la situation et la distance du gorodistché à la ville, village ou hameau le plus rapproché. Donner les noms de tous les villages et lieux voisins.

2. *Orientation.* — Sur quelle rive de la rivière ou du ruisseau? Dans un endroit élevé ou bas? Dans une prairie? En plein champ? A quelle distance du réservoir d'eau le plus proche (actuel ou ancien)?

3. *Surface.* — *A.* Étendue de l'emplacement : doit être exprimée en sajènes carrées, mesure prise à l'intérieur, sans compter les fortifications extérieures (parapets et fossés). Énoncer au moins en sajènes ou archines la longueur du pourtour. — *B.* Forme : régulière ou irrégulière, circulaire, ovale, carrée, etc. — *C.* Surface : plane ou inégale, boisée. N'y a-t-il pas de traces de puits, de caveau ou d'anciennes constructions?

4. *Fortifications extérieures.* — *A.* Système de fortification : fossés, parapets, murs. — *B.* Situation de la fortification par rapport à l'emplacement du gorodistché : de quel côté les fortifications se rejoignent-elles? — *C.* Grandeur de la fortification : longueur et largeur des fossés et des parapets. — *D.* Formes de la fortification.

5. *Entrées.* — En quel nombre et de quel côté.

6. Joindre à la description un plan même levé à la main.

7. *Kourganes.* — S'il existe des kourganes (*tumuli*) auprès du gorodistché, dans quelle direction et à quelle distance?

Remarque. Si le gorodistché n'est pas intégralement conservé, indiquer l'aspect que présentent les parties conservées. Joindre à la description les traditions populaires sur leur signification historique et la liste des objets trouvés dans le gorodistché, avec l'indication des endroits et des personnes chez qui ces objets se rencontrent.

II

DESCRIPTION DES KOURGANES.

1. *Topographie.* — Indiquer la direction et la distance du kourgane à la localité la plus rapprochée; énumérer les noms des villages et lieux voisins.

2. *Situation.* — Sur un endroit élevé ou en plaine. A quelle distance de l'eau la plus voisine.

3. Le nombre des kourganes réunis dans un endroit donné.

4. Situation et distance des kourganes les uns par rapport aux autres.

5. Circonférence des kourganes à leur base et hauteur approximative.

6. *Forme.* — Trouve-t-on au sommet une surface plane ou une cavité?

7. La base est-elle ou non entourée de pierres? de pierres plates ou de galets?

8. S'il se trouve près des kourganes un gorodistché, un gorodok (petite enceinte fortifiée), à quelle distance?

III

DESCRIPTION DES CRYPTES.

1. Où a-t-on rencontré la crypte? Dans quelle direction? A quelle distance d'une localité habitée?

2. Nature du sol où la crypte est creusée.

3. Forme, hauteur, largeur et longueur de la crypte.

4. N'y a-t-il pas sur les parois des dessins ou des inscriptions?

5. N'y a-t-il pas dans la crypte des ossements d'homme ou d'animal?

IV

INSTRUCTION SUR LA MANIÈRE DE FOUILLER LES KOURGANES.

1. Tout kourgane, avant d'être fouillé, doit être décrit d'après les règles données dans l'instruction précédente.

2. Durant les fouilles, tenir un journal où l'on inscrit la description, les mesures, la marche des travaux, l'aspect des tombeaux, la position des squelettes, la liste des objets trouvés sur les squelettes et autour d'eux, le plan du kourgane, l'indication de la profondeur à laquelle les objets ont été trouvés. Tout kourgane dont les fouilles n'ont pas été consignées sur un journal peut être considéré comme perdu pour la science.

3. Tout kourgane destiné à être fouillé doit être mesuré : *a*, autour de la base; *b*, dans son diamètre; *c*, dans sa hauteur, ne fût-ce qu'approximativement. Les kourganes formant groupe doivent être portés sur le plan et désignés chacun par un numéro.

4. Les fouilles des kourganes isolés ou en groupe doivent être commencées par une fouille d'essai près de la base du kourgane, pour déterminer la nature du terrain et sa densité.

5. Tous les kourganes isolés et deux ou trois dans chaque groupe doivent être fouillés par couches horizontales du sommet à la base.

6. Après avoir reconnu la constitution des sépultures dans un groupe donné par des fouilles horizontales, on peut continuer à creuser en puits; on commence par enlever le sommet du kourgane à environ un tiers de sa hauteur, et l'on creuse sur un diamètre égal à celui du kourgane à cette hauteur.

7. En creusant un kourgane, il est nécessaire d'avoir une sonde fine

de fer ou d'acier, longue d'une archine[1] au maximum. Quand on approche d'un squelette, il faut avec la sonde déterminer son orientation, chercher le crâne et les os des jambes; puis à partir du crâne, dans la direction du squelette, il faut mesurer 2 archines 10 verchoks, et déterminer le squelette de telle sorte que l'on puisse laisser autour environ 1 tchetvert[2] de terre; en dehors de l'espace tracé, la terre doit être enlevée à 1 tchetvert au-dessous du squelette.

8. Le reste du travail doit être entrepris par l'archéologue seul, sans le concours des travailleurs. Il faut enlever avec soin la terre qui entoure le squelette, et si l'on découvre de menus objets, par exemple des perles de verre, la tamiser. Il faut dégager lentement tout le squelette sans en séparer les parties.

9. Dans la description du squelette, il faut indiquer l'orientation de la tête, la position des mains et des pieds et la grandeur du squelette.

10. Du squelette, si l'état des os le permet, il faut conserver le crâne, l'une des extrémités supérieures et inférieures et le bassin.

11. Les ornements et autres objets trouvés lors des fouilles doivent être inscrits sur le journal; on doit inscrire aussi quelle était leur situation relativement au squelette.

12. Si les fouilles révèlent dans le kourgane un cercueil de bois ou de pierre, il doit être mesuré avec exactitude et décrit en détail, avec l'indication des matériaux et du mode de construction; il faut conserver un morceau de bois du cercueil pour l'analyser. La position du squelette et les objets trouvés sont décrits, ainsi qu'il a déjà été dit. Ces règles s'appliquent aux chambres funéraires dans les kourganes.

13. Si la fouille préliminaire d'un kourgane révèle un groupe de kourganes à incinération, tous les kourganes de ce groupe doivent être fouillés par couches. Dans la description des kourganes de ce genre, il faut indiquer à quelle hauteur se trouve l'urne funéraire, la grandeur du bûcher et la liste des objets qu'on y a trouvés.

14. A quelque profondeur que l'on ait trouvé un squelette ou d'autres objets, il ne faut pas cesser les fouilles avant de s'être assuré que l'on a atteint le tuf, c'est-à-dire une terre de même nature et de même densité que celle qui faisait le fond de la fosse d'essai.

15. Tous les objets trouvés doivent être numérotés au numéro du kourgane où on les a trouvés, et groupés suivant les numéros des kourganes.

[1] L'archine égale 71 centimètres; le verchok, 44 millimètres.
[2] Le tchetvert égale 4 verchoks (environ 17 centimètres).

Ces instructions, lues au congrès, ont été imprimées et répandues à un grand nombre d'exemplaires. Elles seront en outre reproduites dans les Mémoires. Elles exerceront certainement une heureuse influence sur la marche des études archéologiques en Russie.

Le public, qui se pressait aux séances du congrès, a d'ailleurs eu l'occasion d'apprécier par l'exposition qui l'accompagnait les résultats de fouilles bien dirigées et de comprendre l'importance des découvertes exposées dans quelques-unes des lectures. Cette exposition a eu lieu dans la salle de l'université de Saint-Vladimir; elle a été organisée pour les antiquités par MM. Ouvarov et Antonovitch, pour les manuscrits par M. Chrustchov. Le catalogue des objets exposés comprend près de quinze cents numéros. Il a été publié à Kiev, en un volume in-octavo (*Oukazatel Vystavky pri tretiem archeologitcheskom siezdie,* de l'imprimerie de E. Fedorov). Ce document, même après l'exposition, n'a pas perdu tout l'intérêt qu'il avait alors. Un habile photographe, M. de Mezer, notre compatriote, a reproduit les principaux objets exposés et en a formé un album méthodique qui pourra être utilement consulté par les archéologues. La plupart des objets alors réunis à Kiev ont dû se disperser dans diverses directions; un grand nombre faisaient partie du cabinet de l'université, d'autres de la collection personnelle du comte Ouvarov; d'autres avaient été apportés par les hôtes russes ou étrangers, qui les ont remportés avec eux. Cette exposition, comme le congrès, a provoqué chez le public de Kiev la curiosité la plus assidue et la plus intelligente. Elle a donné lieu à plus d'une découverte intéressante. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, dans la section des livres et manuscrits, notre savant confrère M. Stojan Novakovitch (de Belgrade) a découvert un volume imprimé en 1519, inconnu des bibliographes slaves, et divers manuscrits dont il a depuis publié des extraits[1]. L'album qui doit perpétuer le souvenir de cette exposition mérite une place d'honneur dans toute grande bibliothèque archéologique. Les Mémoires actuellement sous presse lui serviront de commentaire et de complément. Assurément les travaux qu'on y trouvera ne seront pas tous d'égale valeur; les discussions recueillies par la sténographie

[1] Dans un travail récemment paru à Belgrade en langue serbe, sous ce titre : *Archeologiške Izzložbe u Kijevu* (brochure in-8° de 37 pages).

n'auront pas toutes une égale autorité. Il est difficile de tenir une réunion de ce genre sans que les amateurs fassent quelquefois tort aux hommes spéciaux; plus difficile encore, quand on y admet le grand public, de ne pas lui faire quelques concessions. Certaines séances du congrès ont peut-être eu un caractère trop académique; quelques-unes, dans l'intérêt même de la science, auraient dû se tenir à huis clos. On a soulevé plus de questions qu'on n'en a résolu; néanmoins de sérieux résultats ont été atteints; on a établi des relations plus intimes entre ceux qui s'intéressent à ces études; d'excellents travaux leur ont indiqué la méthode à suivre pour l'avenir.

Le congrès, avant de se séparer, a décidé qu'il tiendrait sa prochaine session à Kazan en 1877.

Dès maintenant on peut prévoir que l'archéologie orientale jouera un grand rôle dans ce congrès. L'ancienne capitale des Tartares offrira aux savants russes de curieux sujets d'étude, et les bords du Volga seront le but d'intéressantes excursions.

Je ne veux pas terminer ce rapport sans remercier le Président du congrès des égards qu'il a eus pour les hôtes étrangers, et dont ils lui resteront très-reconnaissants. Les mêmes remercîments sont dus au maire de Kiev, prince Demidov de San Donato, et au gouverneur général des trois provinces de Kiev, Volhynie et Podolie, Son Exc. le prince Dundukov-Korsakov, qui n'a cessé de témoigner aux membres du congrès la plus vive et la plus courtoise bienveillance.

Louis Leger.

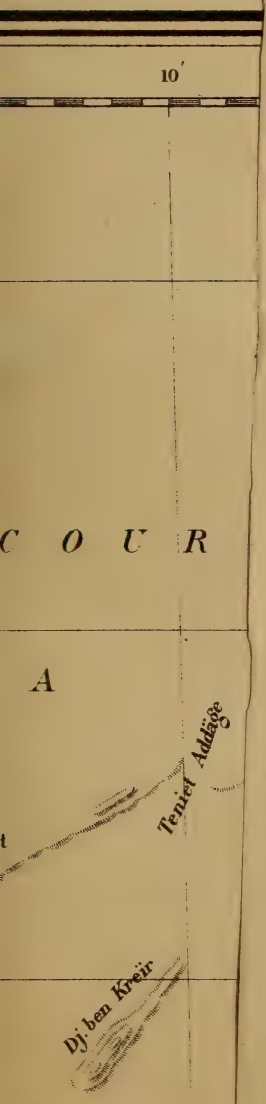
10′
C O U R
A
Teniet Addägg
Dj. ben Kreïr

CARTE DU BASSIN DES CHOTTS

Dressée en 1876, par le Capitaine ROUDAIRE.

Ministère de l'Instruction publique. Archives des missions scientifiques et littéraires.

Gravé par L. Sonnet, 14, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Paris. Imp. Monrocq 3, rue Suger.

PROFIL SUIVANT ABB'C ZZ'YX.

RAPPORT

SUR

UNE MISSION SCIENTIFIQUE

EN TUNISIE,

PAR M. DOÛMET-ADANSON.

Monsieur le Ministre,

Lorsque j'eus l'honneur, dans le courant de mai dernier, d'informer votre prédécesseur de mon retour de Tunisie, j'annonçais en même temps l'envoi d'un rapport détaillé sur mon voyage et la mission scientifique dont le Ministère et l'Institut avaient bien voulu m'investir. Depuis cette époque, un décret présidentiel m'ayant placé à la tête de l'administration de la ville de Cette, je me suis vu forcé, par suite de mon installation et des nombreuses affaires inhérentes à mes nouvelles fonctions, d'ajourner la rédaction de mon rapport jusqu'à présent. J'ose espérer, Monsieur le Ministre, que ces raisons d'intérêt public m'assureront votre indulgence pour un retard indépendant de ma volonté.

Départ de France, le 18 février 1874. — Arrivée en Tunisie.

Parti de Marseille le 18 février, sur le paquebot *le Bastia,* j'abordais à la Goulette le 22 au matin et, quelques heures plus tard, j'arrivais à Tunis où, suivant mon itinéraire, je ne devais séjourner que quelques jours, mon intention étant, pour satisfaire aux instructions qui m'avaient été données par l'Académie des sciences, comme au but que je m'étais proposé, de me rendre dans le Sud le plus promptement possible.

La végétation, très en retard aux environs de Tunis, ne me permettait pas d'espérer faire des récoltes fructueuses à ce moment de l'année, tandis qu'en me dirigeant vers le point

extrême que je m'étais fixé, j'avais la chance de m'y trouver au réveil de la nature et de pouvoir, conséquemment, récolter les plantes de première saison dans ces portions de la Tunisie encore peu explorées.

Malheureusement, il n'est pas loisible aux chrétiens de voyager en tout temps dans certaines provinces de la régence, avec une entière sécurité, et, dans les diverses visites que je fis, en compagnie du ministre de France, aux premières autorités tunisiennes pour leur demander aide et protection, j'acquis bientôt la certitude qu'il était impossible de s'aventurer dans la région au sud du chott El-Faraoun, sur la frontière de Tripoli, la tribu des Ourghemas, qui occupe ce pays, étant alors en pleine révolte.

Plan de mon voyage au Sud.

Le premier ministre du Bey, le général Kaïr-Eddyn, dont la protection m'a été si utile, s'opposant lui-même formellement à l'accomplissement de ce dessein, je dus renoncer à cette portion de mon itinéraire à laquelle cependant je tenais le plus, le pays n'ayant jamais été exploré par aucun naturaliste. Je dus en conséquence reporter mes vues plus exclusivement vers la région de Gafsa (l'ancienne Capsa), ville importante de l'intérieur, aux environs de laquelle devait se trouver l'*acacia* gommifère vaguement signalé par Pellissier, mais dont on n'avait jamais pu se procurer d'échantillons, ni même constater positivement l'existence.

Je m'occupai immédiatement de mes préparatifs de voyage, opération toujours assez compliquée quand il s'agit d'entreprendre un voyage à quelque distance dans l'intérieur et vers le Sud. Il fallait m'assurer des moyens de transport rapides pour moi et mon bagage d'explorateur jusqu'à Sfax, où je devais ensuite organiser ma caravane pour Gafsa; j'avais de plus à me procurer un interprète sûr et intelligent.

Cela fait, j'aurais pu abréger mon séjour à Tunis, si les pluies, plus abondantes cette année que de coutume, n'avaient rendu les chemins impraticables. Force me fut donc de retarder mon départ d'une semaine, que j'employai à recueillir des données plus précises encore sur la station du gommier. Grâces au ministre de France, je fus même renseigné en haut lieu, et il n'est que juste de reconnaître que ce fut de la bouche de S. A. le Bey que j'obtins les indications les meilleures. De plus,

le Gouvernement tunisien avait déjà compris l'avantage qu'il pourrait retirer de l'exploitation d'une espèce indigène de gommier, et je fus, dès lors, certain que toutes facilités me seraient fournies pour explorer le pays avec une entière sécurité.

Je n'avais donc pas à regretter ce retard, qui me fournit en outre le loisir de faire un certain nombre d'observations météorologiques, de m'assurer le concours d'un observateur des plus soigneux, devant noter à Tunis les hauteurs du baromètre à des heures fixes durant le cours de mon voyage, et qui avait permis à deux jeunes docteurs en médecine d'arriver à temps pour se joindre à mon expédition. L'un était le docteur Tirant, attaché au Muséum d'histoire naturelle de Lyon, auquel M. le Ministre avait bien voulu accorder une indemnité de voyage, l'autre M. le docteur Rebatel, également de Lyon, qui s'offrait à m'accompagner en qualité de volontaire.

Départ pour le Sud, le 10 mars.

Le 10 mars, à six heures du matin, tout étant prêt, nous partions de l'hôtel de la légation de France pour Sfax, où, d'après les calculs, nous devions être rendus cinq jours après. Notre expédition se composait de deux voitures attelées de sept chevaux, l'une pour moi et mes deux compagnons, l'autre portant les bagages et mon interprète. Une escorte de cinq spahis du Bey, commandés par un chaouch (capitaine), répondant de nos têtes sur la sienne, nous accompagnait, munie des amhras (ordonnances) du Bey qui devaient nous assurer l'hospitalité dans toutes les villes ou villages que nous traverserions.

Bien que le temps se fût remis au beau depuis plusieurs jours, nous ne tardâmes pas à reconnaître que rien n'avait été exagéré dans le tableau que l'on m'avait fait des chemins. A tout instant, nos voitures entrant dans la boue jusqu'aux essieux, nous étions forcés de couper à travers champs ou de mettre pied à terre pour éviter les passages trop dangereux. Enfin, à quelques kilomètres au delà de la station thermale de Hammam el-Lif, ma voiture de bagages versa dans un ruisseau, une des roues se brisa et, cédant la nôtre aux bagages, nous fûmes obligés de gagner pédestrement le village de Krumbalia, où une station de deux jours fut nécessaire pour donner le temps de faire venir de Tunis une roue de rechange.

Séjour forcé à Krumbalia.

Bien que cette station ne fût pas dans notre itinéraire, l'occasion était belle et nous explorâmes le pays dans un rayon de quelques kilomètres, tandis que nous commencions la série des observations thermométriques et barométriques qui ont été constamment faites durant le voyage, à l'aide de quatre thermomètres, deux baromètres Fortin et un anéroïde.

Le 12, la roue étant arrivée de Tunis, nous quittions Krumbalia et couchions le soir à Hammamet, petite ville entourée de murailles sarrasines dont le pied baigne dans la mer.

La végétation, déjà plus avancée, nous avait permis dans la journée de faire quelques récoltes de plantes, des sables plus spécialement.

Arrivée et séjour à Sousa.

Le 13, nous traversions les interminables sebk'has (marais salés), situés entre Bir Loubeit et Erguela, ainsi qu'entre ce dernier point et Sousa, ville d'environ 10,000 âmes, où nous entrions à neuf heures du soir. Grâces à mes recommandations, les portes étaient restées ouvertes passé la nuit et nous recevions à Dar-el-Bey (la maison du Bey) une large hospitalité qui nous était nécessaire pour nous refaire des fatigues des jours précédents.

Le 14, nous séjournions à Sousa pour laisser reposer bêtes et gens; un vent impétueux aurait rendu le voyage difficile, et, du reste, la préparation des plantes récoltées depuis Tunis exigeait une journée de repos, ce qui nous permit en outre de faire quelques observations météorologiques et de prendre quelques vues photographiques de la ville.

El-Djem et son amphithéâtre.

Le 15 au matin, nous faisions route pour El-Djem; le froid était très-vif le matin et le vent encore violent, mais dans la journée il en fut tout autrement. Vers quatre heures du soir, le fameux amphithéâtre de l'ancienne Thysdrus élevait sa masse imposante au-dessus de tout ce qui l'entoure. Jusque-là nous avions rencontré des masses de ruines de l'époque romaine, d'une importance secondaire ou tout au moins en très-mauvais état, dispersées le long du chemin. La plupart, étant situées sur la ligne suivie habituel-

lement par les voyageurs, ont été signalées par M. Guérin dans son voyage. Pressés d'arriver à Sfax, nous ne nous y arrêtions pas. El-Djem méritait plus d'honneur; cette grande masse de pierre à l'aspect imposant domine les cahutes arabes qui en souillent la base, de toute la supériorité de la civilisation romaine sur la barbarie. Rival du Colisée de Rome, ce splendide amphithéâtre aux trois étages d'arcades, aux vastes galeries, aux immenses degrés, n'a pas moins de 149 mètres de grand diamètre sur 124 de largeur. Nonobstant les injures du temps et les dégradations des hommes, en dépit des deux énormes brèches qui en interrompent la continuité de l'ovale, la pureté des colonnes, la belle simplicité des corniches et de l'attique, la justesse et l'harmonie des proportions, le ton chaud de la pierre employée, tout dans ce monument attire et commande l'admiration.

Une monographie d'El-Djem est encore à faire, malgré les travaux de M. Guérin, mais je ne devais pas oublier que mon voyage avait un tout autre but et que je devais arriver le plus tôt possible à Sfax, ma base d'opérations; ce ne fut toutefois pas sans regrets que le départ fut fixé au lendemain matin. Cependant nous ne voulûmes pas quitter El-Djem sans avoir pris plusieurs vues photographiques de l'amphithéâtre, qui pourront au moins servir à constater l'état actuel d'un monument voué à une destruction journalière des plus déplorables.

Le 16 au matin, après avoir donné une consultation médicale à la fille du cheik, nous quittions El-Djem. Comme toujours depuis notre départ de Tunis, nous avions fait nos observations barométriques et thermométriques; j'emportais cependant le regret de n'avoir pu placer mon minima pendant la nuit, car une gelée blanche des plus fortes couvrait le sol, et il eût été intéressant de constater la température sous laquelle ce phénomène avait pu se produire.

La traversée des plaines désertiques dura toute la journée, avec un soleil et une température qui ne rappelaient en rien le refroidissement du matin, et nous ne rencontrâmes, dans tout ce parcours, que deux fractions de tribu occupées à laver leur linge dans les eaux de deux puits perdus au milieu de cette désolation. Enfin, vers six heures du soir, nous entrions dans la région des cultures qui environne Sfax, mais, comme ces jardins s'étendent à 12 kilomètres de la ville, ce ne fut pas avant huit heures que

nous pûmes arriver à Sfax, où nous attendait une réception des plus cordiales chez le vice-consul de France, M. Mattei, dont j'aurai souvent à parler, car c'est surtout à son dévouement que je dois en grande partie la réussite de mon voyage.

Séjour à Sfax.

Sfax avait été pris dès le principe, comme je l'ai déjà dit, pour base d'opérations de mon voyage au Sud et dans l'intérieur, quel que dût être l'itinéraire auquel je m'arrêterais; je savais d'avance que j'obtiendrais de M. Mattei les renseignements les plus certains et l'aide la plus complète ; plusieurs voyageurs français qui avaient visité Sfax m'en avaient prévenu, et, je suis heureux de le reconnaître, Monsieur le Ministre, on n'avait exagéré ni son dévouement à la France et aux Français, ni sa profonde connaissance du pays. Dès que je lui eus fait part de l'objet de ma mission et de mes plans de voyage, il m'engagea à commencer par la recherche du gommier et m'assura que nous ne pourrions manquer de le trouver. Renonçant donc à entamer mon excursion par l'île de Djerba, le territoire de Bibent et des Ourghemas, il fut décidé que nous partirions pour Gafsa, dès que notre caravane serait formée. M. Mattei poussa le dévouement jusqu'à vouloir nous accompagner, disant que sa présence nous aplanirait toute difficulté, ce qui était parfaitement exact, tandis que seuls nous risquerions de ne pas nous tirer d'affaire. On se mit donc immédiatement en quête de composer la caravane, qui devait comprendre sept mules ou ânes, deux chameaux et un personnel assez nombreux. Quelque diligence que l'on y apportât, ces préparatifs durèrent plusieurs jours, mais je dois ajouter que le temps passé à Sfax ne fut pas perdu. Aux nombreuses plantes récoltées déjà pendant le cours de notre trajet de Tunis à Sfax, vinrent s'ajouter beaucoup d'espèces plus méridionales et déjà suffisamment en état de végétation pour être préparées et étudiées. Parmi elles, se trouve le rarissime *Tetradyclis Eversmanni*, dont nous pûmes faire une abondante récolte. Cette espèce intéressante, qui paraît avoir été apportée accidentellement des bords de la mer Morte, avait été signalée à Sfax par M. Kralik et n'avait plus été retrouvée: elle n'est représentée dans les plus riches herbiers que par de mauvais échantillons ou même par des fragments. J'en ai réservé une feuille entière pour l'herbier du Muséum.

La concordance des marées avec les variations atmosphériques diurnes m'offrit également un sujet d'études, le golfe de Gabès étant le seul point des côtes méditerranéennes où ce phénomène se produise avec une régularité et une intensité comparables à celles des marées de l'Océan et de la Manche. Le rivage sablonneux de Sfax ayant une pente très-douce et n'offrant aucun escarpement ni rocher autour duquel l'eau puisse rester à marée basse, il me serait difficile, dépourvu comme je l'étais des instruments et moyens nécessaires, de préciser la hauteur de la marée; ce qui est incontestable, c'est que le port de Sfax se trouve entièrement à sec et que la mer se retire à une distance d'environ 1 kilomètre. Comme sur les côtes de la Manche, chaque montée de la marée est souvent marquée par des nuages et des grains.

De leur côté, mes compagnons utilisaient leur séjour à Sfax en recueillant des notes sur la médecine et les médicaments arabes [1], et en prenant quelques vues photographiques du pays. Nous avions, en outre, organisé nos observations météorologiques et mis au courant du maniement du baromètre Fortin un pharmacien de la ville auquel nous pûmes confier en partant l'un de nos instruments, qui devait être observé à des heures fixes durant tout le cours de notre voyage à l'intérieur; ces observations devaient nous servir de repères pour calculer les altitudes de tous les points de notre route.

Départ de Sfax pour Gafsa, le 21 mars.

Le 20 au soir tout était enfin prêt, et le 21, à sept heures du matin, nous partions accompagnés par une foule sympathique et par les quelques personnes avec lesquelles nous avions lié des relations. M. Mattei était devenu notre chef de bande, notre premier interprète, notre intendant : il était l'homme indispensable de l'expédition.

El-Mah'rès.

La première journée se passa sans incidents. Nous voyagions au Sud, traversant des plaines désertiques et désolées, sans nous écarter de la côte de plus de quelques kilomètres. A 5 heures du

[1] Le docteur Rebatel a publié à son retour une note à ce sujet dans le *Lyon médical*.

soir, nous arrivions à El-Mah'rès, village arabe anciennement fortifié, devant lequel nous dressâmes la tente. El-Mah'rès, situé sur le bord même de la mer, peut avoir environ cinq à six cents habitants, et n'offre d'intéressant que son château en ruines, probablement construit par les Espagnols.

Le 22, à cinq heures du matin, nous levons le camp et reprenons notre route vers le sud, un peu plus ouest que la veille. Nous ne quittons pas davantage les plaines ondulées et les sables désertiques dont la réverbération nous brûle le visage. Vers deux heures, deux cavaliers émergent des broussailles, et, tandis que M. Mattei et les spahis de l'escorte, armant leurs fusils, vont à leur rencontre, on rallie les chameaux et les bêtes de charge. Dans le désert il ne faut jamais manquer de prudence, même en pays ami et surtout aux environs des puits où les caravanes sont forcées de s'arrêter, l'eau douce manquant totalement dans ces contrées.

Ce sont heureusement des amis et nous y gagnons des renseignements précis sur la position respective des Beni-Zid et des Hammemas, deux tribus également dangereuses et toujours en hostilité. D'après ces données, nous devons, pour aller au T'hala, région du gommier, passer entre l'une et l'autre, et notre voyage est assuré.

La nuit vient et nous sommes toujours en plein désert, sans avoir aperçu le marabout de Sidi-Mahed'deb, où nous devons camper. Nous l'atteignons enfin à nuit close, mais là on nous informe qu'il faut encore faire 3 kilomètres pour atteindre le douar. A neuf heures et demie nous y arrivons enfin, après seize heures de marche en plein désert.

Arrivée à Sidi-Mahed'deb, le 22 mars. — Traitement et guérison d'une femme piquée par un céraste.

Le repos ne nous était pourtant pas encore dû, car, tandis que nous descendions de nos montures, on nous informait qu'une malheureuse femme avait été piquée au pied, deux heures auparavant, par une vipère à cornes (*Cerastes Ægyptiacus; Leffâa*, en arabe)[1]. Le rôle des deux docteurs était tout tracé; leur dévouement ne fut pas au-dessous de ce qu'on est en droit d'attendre des mé-

[1] Détails de cette cure donnés par M. le docteur Rebatel dans le *Lyon médical*.

decins français. Malgré la fatigue, nous nous rendîmes sous la tente où gisait la malade. Les symptômes les plus graves (raideur des membres, défaut de circulation, refroidissement des extrémités, bouffées de chaleur, empâtement de la bouche, douleurs dans les muscles, décoloration de la face et tendance à la cyanose) commençaient à se déclarer. L'administration de cordiaux (rhum), malgré le serrement des dents, amena d'abord des vomissements; l'emploi de pilules d'opium et des frictions énergiques opérées pendant plusieurs heures ayant amené une légère amélioration, nous pûmes nous retirer pour prendre quelque nourriture. Le même traitement fut continué pendant la nuit, et le lendemain matin la guérison était assurée, à la grande joie des gens de la tribu, qui, malgré leurs croyances fatalistes, ou peut-être à cause de cela, regardèrent l'arrivée des médecins français comme un événement providentiel. Dès lors, notre réputation se répandit à l'entour et devait nous précéder au loin, car, c'est chose singulière à remarquer, comme chez ces tribus privées de moyens de communication rapides, les événements se transmettent promptement.

Séjour à Sidi-Mahed'deb.

Le 23 fut consacré à l'herborisation et aux recherches autour de Sidi-Mahed'deb. De trop nombreuses consultations médicales furent demandées et données; des remèdes furent distribués, et reçus avec reconnaissance. Ce pays nous fournit un assez grand nombre de reptiles parmi lesquels la vipère cornue qui avait piqué la femme si heureusement guérie [1].

Arrivée au T'hala, le 24 mars.

Le lendemain 24, nous quittions Sidi-Mahed'deb pour nous diriger vers les montagnes de Bou-Hedma, point où l'on comptait trouver le gommier. Un homme de la tribu nous servait de guide.

Nous entrâmes bientôt dans un pays aride et sablonneux, à peu près inconnu, en tous cas très-mal indiqué sur les cartes [2]; seule celle de Pelissier désigne sous le nom de sebk'ha Naïl un grand

[1] Les spécimens de reptiles récoltés pendant le voyage ont été déposés au Muséum d'histoire naturelle de Lyon.

[2] Les cartes de cette portion de la Tunisie sont toutes inexactes et incomplètes. Le docteur Tirant et moi avons recueilli de nouveaux renseignements qui feront partie des notes à annexer au présent rapport.

lac salé, à peu près desséché partout et recouvert d'une couche de matières salines qui donne lieu à des effets de mirage trompeurs. C'est en traversant la partie étroite de ce chott que je tirai un oiseau fort intéressant, lequel n'habite, paraît-il, que les bords des lacs salés, et dont le chant particulier consiste en une gamme montante parfaitement modulée. Quelques heures plus tard, nous nous trouvions dans la plaine dite du T'hala, au pied des montagnes de *Bou-Hedma,* et au milieu des débris de l'ancienne forêt d'acacias gommifères qui donne son nom au pays. J'avais dès lors atteint le principal but de mon voyage vers Gafsa, celui de reconnaître l'existence d'un gommier dont on soupçonnait vaguement la présence dans une portion de la Tunisie, mais dont on n'avait pas pu déterminer encore l'espèce, nul échantillon ni en feuilles, ni en fruits, ni en fleur, n'en ayant jamais été mis sous les yeux des botanistes.

Découverte du gommier. — Séjour et exploration dans le pays du T'hala.

Les instructions qui m'avaient été données par l'Académie des sciences appuyaient plus essentiellement sur ce point très-important, tant pour la botanique descriptive que pour la géographie botanique; ce fut donc avec une grande joie que je me trouvai en face d'un arbrisseau à longues épines et à folioles très-petites, simulant à s'y méprendre l'*Acacia Farnesiana.* Ni la famille, ni le genre ne me laissèrent de doutes dès le premier spécimen, mais l'espèce était encore contestable, et ce ne fut qu'après en avoir examiné un certain nombre de pieds que j'en trouvai un portant de jeunes fruits enroulés en spirale et différant complétement des gousses robustes de l'*Acacia Farnesiana;* je parvins également à découvrir quelques débris de gomme qui attestaient les propriétés de l'arbre. C'était donc bien un acacia, et un acacia gommier. La saison était malheureusement trop peu avancée pour me permettre de voir l'arbre avec tout le développement de ses feuilles, de ses fruits et de son produit résineux; il était, d'un autre côté, trop tard pour le voir en fleur; les jeunes fruits que je trouvais après les branches indiquaient que sa floraison doit s'effectuer vers le mois de janvier. Je n'en continuai pas moins mes recherches et il fut décidé que nous ferions une station d'au moins deux jours dans cette région particulière et qui pouvait offrir une association botanique et zoologique toute spéciale. Je voulais que les rensei-

gnements relatifs au gommier fussent aussi complets qu'il me serait possible de me les procurer des indigènes, ou de les recueillir moi-même[1]. Ayant donc dressé notre tente tout auprès d'un douar construit par une fraction des *Mahed'debas*, au pied même des montagnes de Bou-Hedma, nous explorâmes le pays environnant, pendant trois jours y compris celui de notre départ. Je pus ainsi me rendre compte de l'espace occupé par le gommier, du nombre supposable des arbres, de la grosseur qu'ils peuvent atteindre, de la configuration et de la nature du sol dans lequel ils croissent, de la flore qui leur est associée, des conditions de climat et de température qui leur conviennent, de l'altitude moyenne de leur station, des causes probables de leur diminution; je recueillis, avec des échantillons de l'arbre, des débris de fleurs et de fruits de l'année précédente, mais il me fut impossible de trouver un seul fruit en état d'être semé, tous, sans exception, ayant été perforés par un petit coléoptère de la même famille et probablement du même genre que ceux qui dévorent nos légumineuses en Europe. Toutes ces observations feront l'objet d'une note particulière que je me propose de présenter à l'Académie des sciences.

Ruines d'une ancienne ville à l'entrée de la gorge du Bou-Hedma.

A part le gommier, le pays nous offrait les sujets d'étude les plus variés : les richesses botaniques et zoologiques de la gorge de Bou-Hedma; la formation, la nature et la position des couches calcaires et gypseuses de ces montagnes; la nature des sources qui en sortent, sources salées, ferrugineuses et sulfureuses, réunies sur un même point; les ruines d'une ville considérable sans doute et celles d'un édifice très-important situé à l'entrée même de la gorge de Bou-Hedma, édifice qui peut avoir été affecté à des thermes ou à la défense de l'entrée de la gorge et de la ville; la médecine elle-même eut sa part, ainsi que les habitudes de la tribu près de laquelle nous campions; en un mot nous n'avions aucune minute à perdre, et, sans notre désir de pousser plus avant notre exploration et le temps qui nous pressait, nous aurions pu certainement faire fructueusement un plus long séjour sur ce point encore inexploré.

[1] Communication faite par moi le 23 novembre 1874, à l'Académie des sciences.

Que pouvait être le fameux *lotus* des anciens?

La présence en grand nombre, parmi les gommiers, du fameux dammouk (*Rhus oxyacanthoides*), portant de nombreux fruits, me mit à même aussi de m'occuper de la question toujours discutée du *lotus* des anciens, question qui m'était recommandée par l'Académie des sciences. De nombreux fruits mûrs couvrant à ce moment les touffes de dammouk, il me fut facile de m'assurer que cette baie, insipide au goût, ne pouvait être le fruit délicieux et enivrant dont les anciens prisaient tant les mérites. L'arbrisseau est bien épineux, je dirai même féroce, mais c'est là tout ce qui le rapprocherait du *lotus* des Lotophages. Je me range donc plus que jamais à l'opinion de ceux qui voient dans le dattier, cette précieuse richesse de l'Afrique désertique, le véritable *lotus*.

Départ du T'hala, le 27 mars.

Le 25 mars avait été employé à une excursion dans la gorge de Bou-Hedma, le 26 à une reconnaissance des limites du gommier au sud; le 27 nous levions le camp pour nous diriger à l'O.-S.-O. vers El-Guettar et Gafsa.

Cette route nous faisait traverser le domaine des gommiers, dans ses plus belles parties et dans toute sa longueur, que nous évaluâmes à environ 40 kilomètres, tandis que sa largeur moyenne serait de 10 à 12, limitée au sud par la continuation du chott Naïl, et, au nord, par les montagnes de Bou-Hedma. Ce jour-là, nous pûmes mesurer des arbres de $3^{m},70$ de circonférence.

Ruines du château de Guerraouch.

Non loin de là, nous fûmes reconnaître les ruines du château de Guerraouch, ancien édifice romain, jadis orné de belles colonnes dont les bases solidement établies supportent une construction arabe elle-même en ruine, et qui paraît avoir été destinée à défendre le passage du col qui sépare le massif de Bou-Hedma des montagnes des Beni-Am'ram. A quelque distance des ruines de Guerraouch, les gommiers disparaissent presque complétement et l'on trouve une plaine, cultivée en partie, à l'entrée de laquelle nous dûmes faire halte par suite d'un incident assez piquant.

Alerte chez les Aï-Eïchas, le 27 mars.

En apercevant au loin une troupe de cavaliers débouchant du ravin par lequel les Hammemas ont l'habitude de faire irruption dans le pays, les bergers donnèrent l'alarme en soulevant des colonnes de poussière; ce signal, répété de proche en proche dans toute l'étendue de la vallée, fut heureusement aperçu par nos hommes, et le guide mahed'deba fut expédié en éclaireur dans la direction des douars des Aï-Eïchas; à son retour, comme il avait pu s'entendre avec les bergers effarés, nous reprîmes notre marche en avant, et nous ne tardâmes pas à être rejoints par des groupes de montagnards armés de pied en cap et vêtus de leurs plus beaux habits, selon la coutume de ces tribus quand il s'agit d'aller au combat. Ces rudes montagnards arrivaient tout simplement au pas de course pour prêter main-forte aux Aï-Eïchas, leurs amis, qu'ils croyaient menacés d'une attaque. La méprise fut bientôt expliquée avec eux, mais il n'en fut pas de même avec les habitants des douars vers lesquels nous nous dirigions, car tous étaient déjà rangés en ordre de bataille, attendant le signal du combat. Nous dûmes envoyer de nouveau le parlementaire, tandis que, rangés nous-mêmes en bon ordre, nous attendions l'issue des pourparlers avec les trois chefs, qui, l'affaire expliquée, transformèrent immédiatement le branle-bas de combat en une brillante fantasia de bienvenue à laquelle nous répondîmes par de cordiales démonstrations. Ce fut au milieu d'une soixantaine de cavaliers admirablement montés et de plus de deux cents fantassins de tout âge armés jusqu'aux dents (quelques-uns portaient trois fusils indépendamment des armes blanches) que nous choisîmes, en avant des douars, la place qui nous convenait pour camper et pour mettre d'accord les trois chefs qui se disputaient, en menaçant de se battre, l'honneur de nous donner l'hospitalité. Comme, chez ces peuples primitifs, l'hôte devient sacré dès qu'il est agréé, nous n'eûmes plus qu'à nous louer des Aï-Eïchas et, selon l'habitude, les malades affluèrent pour consulter les thébibs européens.

Le lendemain matin nous quittions les Aï-Eïchas à leur grand regret, accompagnés par l'un des chefs qui nous mettait dans la direction du col de Ksar-Céket.

Au camp des Aï-Eïchas nous avions quitté complétement les gommiers. Le pays devint tout à fait montagneux; un lit de tor-

rent très-large et encaissé, dans lequel l'eau ne coule que pendant quelques heures tous les ans, nous indiquait la route. A quelque distance, nous trouvâmes un puits en cours de creusement depuis trois ans; l'entrepreneur était arrivé à cinquante pieds de profondeur sans avoir encore traversé d'autres couches que celles du lit du torrent composé uniquement de cailloux et de galets mêlés de sable; cette énorme épaisseur de galets explique suffisamment comment l'eau ne séjourne jamais plus de quelques heures dans l'oued. Plus loin nous pûmes nous arrêter à un véritable puits autour de restes de fortifications; nous y fîmes boire nos montures qui avaient été privées d'eau depuis trente-six heures; l'eau en est fortement sulfureuse comme celle de tous les puits de cette région, où on est encore bien heureux de trouver ces eaux, qui du reste n'ont aucun inconvénient pour ceux qui en boivent.

Col de Ksar-Céket, le 28 mars.

A partir de là, on ne monte plus que très-faiblement jusqu'au col de Ksar-Céket, chez les Beni-Amram, dont le village, perché sur un escarpement et entouré de plantations d'*opuntia*, offre l'aspect le plus pittoresque. Après une marche de plusieurs heures au grand soleil, dans un pays dénudé, on est agréablement surpris de rencontrer quelques jardins complantés d'arbres fruitiers (abricotiers, pêchers, oliviers et figuiers). De là on descend toujours dans une vallée étroite bornée à droite par de hauts sommets, à gauche par des montagnes moins élevées, mais pittoresquement découpées par des roches décharnées.

El-Guettar.

A l'issue de ce défilé, la plaine sablonneuse, les dattiers et les maisons d'El-Guettar sont du plus bel effet. El-Guettar est, du reste, un village intéressant, avec ses murailles bâties en terre et en partie ruinées. C'était la première agglomération, offrant réellement le caractère saharien, que nous rencontrions; c'était également la première véritable oasis, et les soixante à quatre-vingt mille têtes de dattiers, qui forment à l'entour une véritable forêt sur une longueur considérable, nous affirmaient que nous étions en plein Djérid, le vrai pays des dattes.

La physionomie de la population et surtout le caractère des habitants avaient changé; ce n'était plus la belle race des monta-

gnards ou des nomades que nous avions rencontrée jusque-là ; ce n'était pas non plus cette hospitalité cordiale et désintéressée des Mahed'debas et des Aï-Eïchas; ici l'amrha du Bey devenait nécessaire et il fallait faire acte d'autorité, et surtout faire preuve de supériorité, pour que l'on nous traitât convenablement. Cependant, avec du tact, de la dignité et de l'énergie, tout s'aplanit dans ces contrées, et nous fûmes installés et nourris d'une façon satisfaisante par le cheik, bientôt apprivoisé.

Dans notre plan primitif, nous ne devions faire que coucher à El-Guettar, pour atteindre Gafsa le lendemain matin, mais, ce village étant au pied même d'une montagne élevée, l'occasion de la gravir était trop belle pour ne pas la saisir et nous rendre compte de la flore et de la nature des sommets.

Ascension du Djebel-Arbet, le 29 mars.

Le 29 au matin, nous prîmes donc la direction du Djebel-Arbet, sous la conduite de quelques hommes du pays, et accompagnés de plusieurs de nos gens et de notre fidèle et actif Mahed-deba. La chaleur, accablante dans les gorges exposées au sud, la roideur des pentes et le manque d'eau rendirent l'ascension des plus pénibles, au point que la plus grande partie de nos compagnons restèrent à mi-chemin, et que, arrivés au sommet, nous fûmes désagréablement surpris de voir que notre provision d'eau était restée avec les traînards, ce qui nous forçait à déjeuner sans boire. Heureusement que l'air était bien loin d'être chaud et que, outre la récolte des plantes, la détermination, sur la carte, du pays que nous apercevions à une très-grande distance, et l'observation du baromètre et des thermomètres firent diversion à notre soif ardente, pendant les deux heures de séjour que nous fîmes au sommet[1]. La descente, bien que s'effectuant par un autre côté, ne fut pas moins pénible que la montée, malgré les quelques gouttes d'eau presque croupie que nous trouvâmes à boire dans des creux de rochers. Avant la nuit, nous étions revenus à El-Guettar où une de ces soirées magiques, telles que le désert seul en a le monopole, allait nous dédommager des ardeurs tropicales de la journée, qui du reste avait été utilement employée.

De son côté, le docteur Rebatel, qui, moins zélé naturaliste

[1] La hauteur calculée barométriquement fera partie des notes, ainsi que la liste des plantes recueillies.

que nous, était resté avec M. Mattei, n'avait pas négligé l'exercice de la médecine et avait fait des observations barométriques en concordance avec les nôtres.

Notre ascension du Djebel-Arbet devait cependant nous causer un déboire, car, du sommet, nous avions aperçu, de l'autre côté de la plaine de sable qui s'étend au sud de l'oasis, un massif montagneux et boisé appelé par les habitants Djebel-Beurd (Montagne froide) que nous tenions pour très-intéressant à visiter, ce qui était de toute impossibilité, en raison des mauvaises dispositions des habitants à l'égard des étrangers. L'existence du mouflon à manchettes dans ce massif et son nom de Montagne froide avaient éveillé notre curiosité, et ce ne fut pas sans regret que, le 30 mars au matin, nous prenions le chemin de Gafsa, où nous étions rendus vers midi, après avoir laissé à droite l'oasis de Gaza, et à gauche celle de Lella, deux faubourgs de la ville.

Arrivée à Gafsa, le 30 mars.

Gafsa étant le point extrême que nous dussions atteindre dans l'ouest et la plus grande ville de tout le *pays des dattes*, il fut décidé que nous y séjournerions trois jours. Desfontaines avait visité Gafsa, et la récolte des plantes trouvées par lui jadis offrait un certain intérêt scientifique. Je n'aurai pas à parler des richesses archéologiques renfermées dans cette cité plus romaine encore qu'arabe à l'heure actuelle et que M. Guérin a explorée avec grand soin à ce point de vue. Sans même invoquer ces motifs qui eussent commandé une station de quelques semaines, nous avions besoin, après un certain nombre de jours passés sous la tente, de nous reposer dans un gîte relativement confortable comme celui que nous offrait Dar el-Bey (la maison du Bey) et sa magnifique piscine romaine. Le 30, le 31 mars et le 1er avril furent donc consacrés à visiter Gafsa et ses environs, ses jardins, ses plantations de dattiers, l'oued et les marais avoisinants, quelques collines à proximité. De nombreuses plantes, beaucoup de reptiles, des poissons et des mollusques, quelques oiseaux, des notes sur les cultures, un assez grand nombre d'insectes, des vues photographiques [1], furent le résultat de notre trop court séjour sur ce riche point qui fut le dernier asile de Jugurtha.

[1] La liste en sera donnée dans les notes à annexer.

Départ de Gafsa, le 2 avril. — Découverte de puits et de bains romains dans le désert d'Azzal.

Le 2 avril, nous quittions Gafsa vers huit heures du matin. Prenant la direction de l'E. N. E., nous laissions au S. E. les hauteurs du *Djebel-Arbet* pour entrer en plein dans le territoire des redoutables Hammemas. D'interminables monticules de sable, couverts alors d'une végétation peu variée mais toute en fleur, occupent ce pays entièrement dépourvu d'arbres et connu sous le nom d'Azzal. Vers deux heures, nous rencontrons des puits très-profonds au nombre de huit. D'innombrables débris de poterie et de maçonnerie jonchent le sol tout autour à une grande distance et témoignent de l'existence d'un établissement considérable dont l'origine romaine est incontestable. Les matériaux des constructions extérieures ont été enlevés; il ne reste plus que les fondations et quelques gros blocs, mais les premières sont encore si intactes, ainsi que le béton du rez-de-chaussée, qu'il est assez facile de se rendre compte de la disposition générale de cet établissement jadis très-important. De vastes auges, placées tout autour des puits, et un grand bassin formé d'une seule pierre, paraissent avoir été destinés à recevoir les eaux amenées à la surface au moyen d'un système de noria. Ces eaux fortement sulfureuses et les traces évidentes de chambres qui forment une sorte d'enceinte autour des puits indiquent une ancienne station balnéaire. Il y avait là, sans doute, une ville d'eaux très-fréquentée, reliée à Gafsa par une voie romaine dont nous trouverons les traces plus certaines dans le reste de notre parcours.

La nuit était close depuis longtemps, lorsque nous atteignîmes une série de douars des Hammemas devant lesquels nous dressâmes notre tente, malgré les dispositions peu bienveillantes des chefs, ce qui nous obligea à faire bonne garde toute la nuit et à lever le camp au jour. Cependant, nous relevâmes avant de partir la position du point où nous nous trouvions.

Plaine de la Majoura, le 3 avril, — Position du pays. — Découverte et constatation de la grande voie romaine de Gafsa à Sfax.

Ce pays porte le nom de plaine de la *Majoura*. Nous avions à l'O. N. O. le *Djebel-Majoura*, à l'ouest un arc montueux du nom

d'El-Goussa, au S. O. le *Djebel-Arbet,* au sud le *Djebel-Sned,* continuation du précédent, au S. S.E. un point appelé *Aïn Sa Gafta,* du nom d'une source qui s'y trouve, à l'E. S. E. les montagnes de *Bou-Hedma.* Les douars appartiennent aux *Hammemas-R'dedia* et sont commandés par le chef des *R'dedia* que nous dûmes quitter en lui manifestant notre mécontentement et l'intention de nous plaindre au gouvernement. Ses dispositions paraissaient en effet si peu bienveillantes, que nous préférâmes faire halte plus loin, pour attendre que l'on fût chercher l'eau nécessaire à nos montures à la fontaine de Sa-Gafta, distante de plus d'une demi-lieue. A partir de ce point, nous suivîmes la voie romaine dont il est parlé plus haut, laquelle se manifeste par un empierrement caractéristique et par des ruines de postes et de constructions semées de distance en distance. Ces constructions occupent en général des points culminants qui commandent le pays environnant; la première, située à peu de distance de la fontaine de *Sa Gafta,* commande une sorte de défilé par lequel nous devions passer; un bassin formé d'une seule pierre semble indiquer que l'eau y arrivait jadis.

Réservoirs antiques et débris d'aqueduc.

A deux kilomètres environ de là, nous rencontrons, sur le bord d'un oued desséché, deux vastes et profonds réservoirs circulaires pouvant contenir des quantités d'eau considérables. De nombreux restes de constructions, de grosses pierres équarries, des vestiges d'enceinte, des débris d'aqueduc, des citernes voûtées, prouvent qu'il y avait là un établissement très-important. L'eau de la source de *Sa Gafta* était sans doute amenée sur ce point par une conduite et emmagasinée dans ces vastes réservoirs en quantité suffisante pour pourvoir à tous les besoins pendant l'été. C'est ainsi que les Romains pouvaient occuper sans inconvénients ces pays si pénibles à parcourir aujourd'hui, s'y livraient à la culture, et entretenaient un commerce actif entre la côte et les villes florissantes de l'intérieur.

Halte chez le kalifat des Ouled-Aziz. — Nouveaux documents sur le gommier, dont on retrouve quelques pieds rachitiques.

Près de ces belles ruines se trouvait le campement du kalifat des *Ouled-Aziz,* chef général de la fraction des *Hammemas* qui nous

avaient si mal reçus. C'était une occasion favorable pour obtenir réparation et en même temps pour séjourner commodément dans ce pays qui nous intéressait d'autant plus qu'il est situé sur le versant nord de la chaîne de Bou-Hedma, c'est-à-dire à l'opposé de la plaine où nous avions trouvé le gommier. La réapparition de quelques pieds du *dammouk,* que nous n'avions plus trouvé depuis la plaine du T'hala, et l'abondance, dans le lit de l'oued, de l'*Anagyris fœtida,* l'un de ces végétaux qui semblent se rattacher à une flore éteinte sur notre continent, éveillaient encore plus mon attention et mon désir de vérifier si le gommier n'habitait pas aussi ce versant. Nous marchâmes donc droit au camp, où nous reçûmes, de la part du kalifat Hamed-ben-Ali el-Amemi, l'accueil le plus empressé et la plus large hospitalité. C'est aussi de sa bouche et de celle de son intendant que j'ai pu recueillir les meilleurs renseignements sur le gommier et les avantages que l'on pourrait espérer tirer de son exploitation. Quant à sa croissance sur le versant nord, elle est tout à fait accidentelle; les deux ou trois pieds que l'on en trouve par hasard sont trop chétifs et portent trop les traces des dégâts que leur font les froids de l'hiver pour permettre de les considérer comme dans leur véritable station.

L'empressement du kalifat des *Ouled-Aziz* avait effacé la fâcheuse impression qui nous était restée de la mauvaise réception da la veille; cependant, malgré son insistance pour nous faire rester chez lui plus longtemps, nous levâmes le camp à onze heures du soir, par une nuit claire et froide, et cheminâmes jusqu'au jour sans faire halte, dans le but de gagner du temps et d'éviter en partie à nos bêtes les fatigues d'un trajet sous l'ardeur du soleil.

Édifices bordant la voie romaine.

La route que nous suivions continuait à être bordée de ruines indiquant à n'en pas douter une ancienne et importante voie romaine. Un clair de lune splendide nous permettait d'examiner ces restes; l'un d'eux attira particulièrement notre attention par son étendue, la hauteur de ses murs et sa belle conservation. C'est un château, reconstruit en partie par les Arabes, et que sa situation semblerait donner comme pendant au poste fortifié de *Guerraouch,* dans la plaine du T'hala. A quelques kilomètres plus loin, se trouve une autre construction de forme carrée, élevée sur

un monticule; les matériaux employés dans la construction très-soignée de cet édifice lui donnent un cachet particulier. Ce sont des blocs de gypse compacte parfaitement équarris, mais que les eaux et le temps ont altérés de façon que la surface en est toute cannelée comme à dessein. Autour de ces nombreux édifices, gisent des masses de débris et de nombreuses fondations qui attestent de plus en plus l'importance que devait avoir, au temps de l'occupation romaine, cette voie, aujourd'hui fréquentée seulement par quelques caravanes qui ne s'aventurent qu'avec la plus grande appréhension dans ces déserts infestés par les cohortes pillardes des Hammemas.

Gisements très-puissants de sulfate de chaux près de l'oued Lleben.

Le 4 avril, vers sept heures du matin, nous tournons un peu plus vers l'ouest; le pays devient plus accidenté, de profondes érosions sillonnent le sol, entièrement formé de couches de sulfate de chaux offrant la consistance et les formes de cristallisations les plus variées. Nous rencontrons toujours des restes de constructions. Nous arrivons enfin au bord d'un cours d'eau relativement important, l'*oued Lleben,* dans le lit duquel toutes les variétés de gypse se trouvent réunies, depuis la variété terreuse jusqu'aux grandes lames en fer de lance analogues à celles de Montmartre, depuis le blanc le plus pur jusqu'au rouge le plus intense. C'est un des plus beaux gisements qu'il soit possible de rencontrer.

A dix heures, la chaleur, un vent de sirocco accablant, et la fatigue d'une marche de près de douze heures, nous forcent à dresser la tente près des bords de l'oued Lleben, gîte favori des sangliers, et lieu de rendez-vous des laveuses de laine de tous les douars environnants, dont quelques habitants viennent nous visiter et nous forcent conséquemment à nous tenir sur nos gardes.

Vestiges d'un ancien *castrum.*

Vers trois heures du soir, nous reprenons notre route vers le N. E. Un plateau élevé de quelques mètres, au pied duquel se trouve un petit *oued* portant les traces d'un ancien barrage, attire notre attention. On dirait un ancien *castrum;* de nombreuses pierres remuées en couvrent la surface, et, vers le milieu, nous découvrons trois pierres plantées, précédées d'une maçonnerie formant un demi-cercle, analogue aux autels à sacrifices des Celtes.

Ces ruines, ainsi que toutes celles que nous avons rencontrées depuis Gafsa, n'ont pas encore été signalées.

Campement dans le désert d'El-Guerrah, le 4 avril.

Nous continuons à traverser le désert, remarquant, à une certaine distance, des douars que nous évitons avec soin, le pays étant réputé très-dangereux. La nuit nous surprend au milieu de ces vastes solitudes; nous apercevons, sur divers points, des feux de douars ou de campements qui nous commandent la plus grande prudence; on marche silencieusement et en bon ordre, les spahis nous escortant à droite et à gauche en éclaireurs. Enfin, vers neuf heures, la lune s'étant levée, nous dressons la tente sans faire de feu, pour ne pas attirer les maraudeurs Hammemas, qui infestent la plaine d'El-Guerrach et manquent rarement l'occasion de piller les caravanes qui s'y aventurent.

Ruines de Bir Ali ben Halifa, le 5 avril.

Le dimanche 5, au jour, nous donnons le branle-bas; on s'aperçoit que nous avons campé sur le point le plus dangereux de ce désert, au milieu de monticules couverts de ruines romaines à l'abri desquelles les maraudeurs ont coutume de se dissimuler; nous retrouvons les traces de la voie romaine, et, peu après, nous faisons halte pour faire boire nos animaux auprès d'un puits de construction romaine, de 80 mètres de profondeur. Comme toujours, l'eau en est légèrement saline; elle marque 23 degrés centigrades. Ce point, nommé *Bir Ali ben Halifa,* se fait remarquer par d'importants restes romains et par une sorte de clocheton d'époque plus récente, probablement espagnole, qui paraissait destiné à recevoir une madone. La plupart des édifices étaient construits sur voûtes souterraines et semblent avoir été bâtis d'après un plan uniforme. De nombreuses plantations de cactus montrent en outre que ce lieu a été habité longtemps par les Arabes.

A partir de ce point, le pays devient plus accidenté et plus cultivé; de nombreux petits oueds, sans eau pour la plupart, entrecoupent presque à chaque pas la route, laquelle continue plus que jamais à être bordée de débris de constructions antiques; l'une d'elles se fait remarquer par une tour carrée dont l'appareil indique une origine arabe ou espagnole. On suppose que c'est un tombeau de chef abencerrage. Nous suivons toujours, à n'en pas

douter, l'ancienne voie romaine qui conduisait de Sfax à Gafsa, et qui n'a pas été jusqu'ici indiquée sur les cartes.

Vers midi, nous arrivons sur le bord d'un oued desséché, en un point nommé *Gour arceï eccheul.* Le besoin impérieux de repos, et la faculté de trouver une eau de bonne qualité en creusant de quelques décimètres dans les sables du lit de l'oued, nous engagent à dresser notre tente en cet endroit, au pied d'un vieil olivier de 11 mètres de circonférence. Le reste de la journée est consacré à récolter les plantes qui croissent à l'entour et dans le lit de l'oued. Le soir, à sept heures, nous essuyons un violent coup de sirocco, un vrai simoun qui menace à plusieurs reprises d'enlever notre tente.

Le 6, bien avant le jour, nous reprenons notre marche vers Sfax. Le pays revêt de nouveau son aspect désertique, mais des ruines nombreuses, que nous ne cessons de rencontrer, nous indiquent toujours que nous suivons la voie romaine, attestée également par l'empierrement du chemin à divers endroits.

Mausolée maure de Ma'haronga, le 6 avril.

Un mausolée maure, situé sur une éminence, nous fait détourner un instant de la route. C'est une curieuse construction composée d'un grand corps central formant un carré long; le bas en est voûté, le haut orné de colonnes plaquées en maçonnerie; au deuxième étage, s'élève une portion pleine surmontée d'une corniche. A droite et à gauche, séparées du corps principal de quelques mètres seulement, deux niches en forme de dôme. On donne à ce monument original le nom de *Ma'haronga.* A quelques centaines de mètres plus bas, gisent plusieurs fûts de colonnes romaines dont les Arabes ont essayé de faire des meules de moulin à huile.

A partir de ce point, bien que le pays ait encore l'aspect très-désolé, la route devient plus frayée; on sent l'approche de localités habitées, et vers onze heures nous atteignons les marabouts de *Sidi-Aguereb* où nous apprenons que l'avant-veille une bande de Hammemas est venue y enlever vingt et quelques chameaux. Poursuivis par les gens de *Sidi-Aguereb,* il en est résulté une escarmouche dans laquelle quelques hommes ont été tués de part et d'autre. D'après les renseignements, l'affaire avait eu lieu sur le point même où nous avions campé et quelques heures seulement avant notre passage.

Retour à Sfax, le 6 avril.

A Sidi-Aguereb, on est déjà dans le territoire de Sfax, dont l'approche est signalée par de nombreuses caravanes; nous ne quittons plus les cultures et nous entrons en ville vers trois heures du soir, ayant accompli sans encombre notre excursion à Gafsa, par deux chemins que jamais naturalistes ni archéologues n'avaient encore visités.

Résultats principaux de notre expédition à Gafsa.

Les principaux résultats de cette expédition consistent dans la constatation et l'exploration de la forêt de gommiers, la découverte de l'ancienne voie romaine de Gafsa à Sfax, indiquée par d'importantes ruines, le nivellement au baromètre d'un très-grand nombre de points de notre route, d'abondantes récoltes botaniques devant fournir des matériaux nouveaux pour la flore printanière du sud de la Tunisie. De l'exploration de la gorge de Bou-Hedma et du pays environnant, j'avais aussi pu déduire une théorie que je crois nouvelle sur la formation des chotts ou lacs salés disséminés sur l'étendue de ce vaste pays et n'ayant jamais eu probablement aucune communication directe avec la mer[1]. En outre, nous avions constaté positivement l'inexactitude et l'insuffisance des cartes pour toute cette portion de la Tunisie.

Après ce voyage durant lequel, sauf les trois jours passés à Gafsa, nous n'avions pas cessé de coucher sous la tente et de subir des fatigues sans nombre et des privations de toutes sortes, quelques jours de repos nous étaient nécessaires avant de poursuivre notre voyage projeté à l'île de Djerba, que, sur les assurances données par M. Mattéi que nous pourrions pénétrer chez les Ourghemas, je désirais beaucoup compléter par une pointe jusqu'à Zerzis et Bibent.

Abandon, par suite du mauvais temps, du voyage projeté à Zerzis. — Combinaison d'un plan nouveau pour le retour à Tunis.

Malheureusement, le ciel qui n'avait cessé de nous être favorable pendant notre voyage à Gafsa se couvrit dès le lendemain de notre

[1] Communication faite à la réunion des Sociétés savantes, avril 1875. — *Revue des Sciences naturelles*, 1875.

retour ; la mer devint très-mauvaise et ce fut en vain que nous attendîmes le beau temps pendant plus d'une semaine. Limité que j'étais par mon retour forcé en France où me réclamaient les fonctions municipales que je m'étais vu contraint d'accepter, le voyage à Zerzis devint de toute impossibilité, et je dus combiner un autre plan qui me permettrait d'employer utilement notre rentrée à Tunis. Ce plan consistait à laisser à droite la route que nous avions suivie en venant, à passer à l'ouest du lac salé de Kérouan, à tourner la ville sainte sans y pénétrer, les recommandations indispensables me faisant défaut, à gagner par le sud le massif du *Djebel-Zaghouan,* atteindre ensuite le *Djebel Rçass* encore vierge de toute exploration botanique, et à rentrer enfin à Tunis, par la route d'Hammam el-Lif, en un point de laquelle j'avais constaté, à ma grande surprise, la croissance spontanée et en masse du *Cyclamen Persicum,* tenant lieu du *Cyclamen Africanum,* si commun en Algérie.

Les préparatifs de départ furent presque aussi difficiles à organiser que ceux pour Gafsa, cette route étant tout à fait en dehors de la voie suivie par les caravanes pour aller de Sfax à Tunis.

Départ de Sfax pour Tunis, le 12 avril.

Le 12 avril, à huit heures du matin, nous pûmes cependant partir, et nous prîmes la direction du camp du kaïd des Métélid, Si Salah ben Enbarka ou Enbarek, qui avait sollicité notre visite avec une insistance pleine d'amabilité. M. Mattei, envers lequel nous n'aurons jamais trop de reconnaissance pour l'appui dévoué et les prévenances sans nombre dont nous avons été l'objet de sa part et de celle de sa famille, voulut encore nous guider jusqu'au camp de son ami le général en chef des goums du Bey.

Plusieurs personnes nous accompagnèrent jusqu'en dehors de la ville : le docteur français Laffitte, le président de la Commission financière européenne, le directeur du télégraphe, le pharmacien Cremonini qui avait tenu les observations barométriques avec une exactitude très-louable.

A midi, nous sommes au marabout de *Sidi-Salah,* et, vers quatre heures, laissant à gauche le marabout de *Sidi bou-Zerboa,* nous découvrons la smala du kaïd des Métélid, Si Salah ben Enbarka, où nous sommes reçus avec une touchante cordialité. Ce chef, aussi bon que majestueux, nous fait les honneurs d'une tente à

l'européenne parfaitement organisée, sous laquelle nous trouvons un abri contre la pluie diluvienne qui tombe pendant une grande partie de la nuit.

Du camp des *Métélid* aux douars des *Beni-Souessi*, le 13 avril.

Le 13, à huit heures du matin, nous prenons congé de Si Salah et de notre excellent compagnon M. Mattei. Un temps superbe favorise notre marche qui s'effectue au milieu de plaines sablonneuses et monotones, bien que couvertes de fleurs. De nombreuses ruines romaines et quelques marabouts se montrent des deux côtés de la route que nous suivons; nous apercevons au loin, sur notre droite, l'amphithéâtre d'*El-Djem;* enfin, vers cinq heures du soir, nous arrivons au douar des *Beni-Souessi*, situé un peu au delà du marabout de *Sidi-Nesseur*, non pas sans avoir essuyé une violente tourmente assaisonnée de grêle, de pluie et de coups de tonnerre. Ayant eu la précaution d'expédier en avant l'un de nos spahis dont la famille fait partie de la tribu des Souessi, nous trouvons à notre arrivée une tente toute dressée et la réception la plus amicale.

Des *Beni-Souessi* aux douars des *Beni el-Hani*, le 14 avril. — Localité botanique intéressante.

Le lendemain 14, à sept heures du matin, nous nous remettons en route après avoir donné quelques consultations médicales. Nous longeons à peu de distance la sebk'ha El-Hani ou lac salé de Kérouan, dont nous traversons, vers trois heures du soir, l'anse la plus occidentale. Un vent furieux de N. O. rend notre marche très-pénible et ajoute encore aux difficultés du passage des portions mouvantes du sol fangeux de la sebk'ha. Vers quatre heures nous entrons dans un pays plus accidenté, entrecoupé de champs cultivés. Des troupeaux de magnifiques moutons paissent dans de belles prairies. Plus loin, nous traversons un jardin naturel où les plus jolies plantes de la flore spontanée forment des massifs que l'on croirait semés avec intention. Bientôt nous arrivons sur le bord d'un petit lac d'eau douce situé au pied du monticule boisé sur lequel est bâti le marabout de *Sidi el-Hani*. Les bords tourbeux de ce lac nous fournissent une association de plantes que nous n'avions pas encore rencontrées pour la plupart; malheureusement l'approche rapide de la nuit nous défend d'herboriser aussi longtemps que

nous le voudrions et d'examiner en détail les ruines qui gisent à la base du monticule, et, malgré mon désir de nous arrêter dans un des gourbis situés au bord du lac, nous sommes contraints de chercher un autre gîte, les femmes qui occupent ces gourbis n'ayant pas de ressources suffisantes pour nous héberger. Enfin, à la nuit tombante, nous arrivons au douar des *Beni el-Hani*, établi sur une des éminences qui dominent au nord le lac salé de Kérouan. Peu s'en faut que nous ne soyons obligés d'aller chercher encore plus loin un abri, car une vive altercation s'élève tout d'abord entre nos spahis et les gens du douar, dans lequel il n'existe aucun chef reconnu. Cependant tout s'explique et s'aplanit, et nous n'avons bientôt plus qu'à nous louer de l'hospitalité que nous trouvons chez ces Arabes indépendants. Les consultations médicales achèvent de nous en faire des amis et les femmes poussent même l'attention jusqu'à nous apporter, comme rémunération, des œufs que nous nous gardons bien d'accepter dans cette circonstance.

Du lac El-Hani aux douars des Ouled-Saïd, le 15 avril.

Le 15, à huit heures du matin, après avoir fait nos observations météorologiques sur le point culminant du monticule, avoir pris une vue photographique du douar, et joui pendant quelques instants du magnifique panorama du lac de Kérouan, dont les bords blanchis fournissent de sel tous les habitants d'alentour, nous quittons les *Beni el-Hani* pour continuer notre voyage vers le Djebel Zaghouan que nous apercevons dans le N. O. Seulement notre itinéraire primitif se trouve changé, en ce sens que nous sommes à l'est de Kérouan et que, pour passer à l'ouest, comme il avait été convenu, il faudrait rebrousser chemin de plusieurs lieues. Je me résigne conséquemment à modifier le plan que je voulais suivre et à me rapprocher de la côte plus que je ne l'avais pensé d'abord.

Sources et ruines du temple de Aïn-Bourbita. — Vaste lac d'eau douce qu'il est impossible de déterminer sur les cartes.

Le pays contraste par sa fertilité et ses cultures soignées avec les plaines sablonneuses et désertes que nous étions habitués à parcourir; de nombreux douars se montrent de tous côtés, les chemins sont frayés, et nous arrivons sans peine au marabout de *Saïda f'guir Aftima* vers dix heures et demie. Une source limpide

et abondante nous engage à faire halte. On la nomme Aïn-Bourbita et les Romains paraissent y avoir construit un temple. Des débris de colonnes, des pierres taillées, et un mur immergé en forme de demi-cercle, attestent que ce point a eu de l'importance. Bien que M. Guérin ait dû passer près de ces ruines en allant de Sousa à Kérouan, il ne paraît pas les avoir vues, car il n'en est fait aucune mention dans son livre.

Près de là, se trouve un lac d'eau douce que nous cherchons en vain sur les cartes ; nous le tournons vers l'E. N. E. et suivons sa rive droite pendant plus de trois heures, ayant à notre est des collines qui doivent nous dérober la vue de la mer. Après bien des hésitations et de laborieux calculs, nous nous persuadons que notre lac n'est autre que celui qui est figuré comme lac salé et n'offre sur la carte qu'une étendue trois fois moins grande que celle qu'il occupe actuellement; nous sommes confirmés dans cette croyance par le dire de nos hommes, que cette nappe d'eau fut jadis salée.

Ruines importantes se rapportant peut-être à l'*Ulisippira* de M. Guérin.

En quittant les bords de ce lac, nous tournons un peu à l'est comme pour nous rapprocher de la mer, puis nous nous dirigeons en droite ligne à travers une plaine monotone, sur une construction blanche visible de très-loin, que l'on nous dit être un Dar el Bey. Avant d'y arriver, des ruines importantes, des restes de citerne et d'aqueduc, que j'hésite cependant à rapporter à l'*Ulisippira* de M. Guérin, se montrent à notre droite sur les bords d'une petite mare sans importance. Peu après nous arrivons au douar des *Ouled-Saïd,* établi près d'un fondouk où l'hospitalité nous est donnée par le kalife, après quelques pourparlers.

Le 16 au matin, nous partons avec la certitude d'arriver dans la journée au *Zaghouan,* que nous avons un peu au N. O. tandis que la petite ville de Takrouni, perchée sur son monticule pointu, se montre au N. E. Le kalife des Ouled-Saïd nous indique la route la meilleure et nous donne même un homme pour nous mettre dans le bon chemin.

Découverte de plusieurs monticules couverts de dolmens, le 16 avril.

En quittant le fondouk, notre attention fut bientôt attirée par des apparences de ruines couvrant plusieurs petites éminences vers lesquelles nous nous dirigions, et, ce ne fut pas sans une surprise

mêlée de satisfaction, que nous nous trouvâmes en présence d'un nombre considérable de dolmens, intacts pour la plupart, et à peu près identiques à la majorité de ceux que l'on trouve en France. J'estime au moins à cent le nombre de ces curieux monuments d'une époque qu'il est peut-être difficile de déterminer, mais qui ne peut être postérieure dans tous les cas à l'occupation romaine. Ils s'étendent sur plusieurs hectares, et, tant à cause de la nouveauté du fait qu'en raison de l'état de conservation du plus grand nombre, je regarde cette découverte comme un des résultats les plus importants de mon voyage. Il y a là, évidemment, une mine féconde à exploiter par les archéologues et sans doute des données fort précieuses à acquérir pour l'histoire des peuples qui ont occupé le pays avant les Romains.

Ruines de grands réservoirs romains près des bords de l'Oued-Beni.

Vers neuf heures, nous atteignons les bords de l'*Oued-Beni.* Une grande construction romaine nous arrête un moment : ce sont évidemment d'immenses réservoirs, bâtis dans une dérivation de l'oued qui devait les alimenter, et garantis contre les efforts des crues par de puissantes culées que l'on pourrait prendre tout d'abord pour celles d'un pont.

Ces restes ne me paraissent pas avoir été vus par M. Guérin, lequel de Takrouni s'est dirigé sur Erguela en passant plus à l'est, ce qui lui a fait manquer également les monticules à dolmens que je viens de signaler.

Pont romain sur l'Oued-Beni et carrières anciennes.

Plus loin se trouvent les restes d'un très-beau pont romain, au-dessous duquel nous traversons l'*Oued-Beni.* A l'ouest du pont, on voit les carrières d'où ont dû être extraits les matériaux ayant servi à l'édification de ce pont, de même que les immenses pierres plates employées à la construction des dolmens décrits plus haut. Du reste, le sol du pays environnant est trop riche pour que les Romains aient négligé d'y créer d'importants établissements.

Ruines importantes d'Aïn-Medaker.

A quatre kilomètres plus loin environ, nous entrons dans les défilés tortueux et difficiles du *Djebel-Kranga;* une véritable forêt de lentisques, entremêlés de *Callitris quadrivalvis,* nous accom-

pagne jusqu'au bord d'une source très-abondante tout autour de laquelle, à une assez grande distance, gisent de nombreuses ruines. Je crois pouvoir rapporter cette source, jadis captée avec soin, à l'*Aïn-Medaker* indiqué sur la carte. Auprès de la source même, est un grand édifice en ruines, bâti avec de belles pierres carrées; les seuils des ouvertures sont encore debout. Sur un mamelon voisin, est une sorte de mausolée; de grandes enceintes et des pans de murs se voient encore partout dans les broussailles; ces ruines considérables sont-elles comprises dans celles désignées par M. Guérin sous le nom d'*Henchir bir el-faouera?* Il m'est permis d'en douter, malgré l'étendue qu'il attribue à ces dernières. Encore moins pourrai-je les rapporter à l'*Henchir Botria* que je crois reconnaître, à deux heures de marche plus loin, dans une ruine placée sur un point culminant, sorte d'*oppidum* qui devait commander tout le pays d'alentour. Les hommes de notre escorte, de même que ceux qui conduisaient nos mules, n'ayant jamais parcouru le pays, il m'était difficile de me renseigner sur les noms donnés par les Arabes à ces divers points. Toute cette contrée est du reste tellement parsemée de ruines, enfouies pour la plupart dans les épaisses broussailles de lentisques et de *Callitris quadrivalvis*, que, malgré le soin avec lequel M. Guérin a parcouru ces parages, bien des choses intéressantes ont dû lui échapper forcément.

Avant de quitter la belle fontaine auprès de laquelle nous faisions halte, le docteur Rebatel prend une vue photographique de la principale ruine, à l'aide de son appareil de voyage à collodion sec, tandis que le docteur Tirant et moi nous procédons aux observations barométriques; mais, dans un pays dépourvu d'eau comme la Tunisie, on ne s'arrache pas sans peine aux délices d'un coin boisé et verdoyant, arrosé par d'abondantes sources; cependant, la distance qui nous sépare encore de la ville de Zaghouan nous oblige à ne pas trop nous prélasser. La contrée montagneuse que nous traversons est des plus remarquables; des hauteurs que nous atteignons, nous découvrons la mer, la petite ville d'Hammamet, tout le massif boisé du *Djebel-Kranga*, le *Djebel-Zaghouan* qui revêt les formes les plus majestueuses.

Arrivée à *Zaghouan*, le 16 avril.

Le chemin creusé par les eaux, comme un lit d'oued, ombragé

par les lentisques et les *Callitris*, traverse par moment de vastes gazons *d'Hedysarum* couverts de fleurs pourpres ou roses, des portions vertes émaillées des milliers de cloches bleues du *Convolvulus tricolor* et de touffes d'*Anagallis linifolia*, dont le bleu intense défie la couleur des plus belles gentianes de nos Alpes; après les pays désertiques auxquels nous sommes accoutumés depuis un mois et demi, c'est un Éden, un vrai parc dont les points de vue changent à tout instant et dans lequel on chemine pendant de longues heures sans se lasser. A l'approche de la nuit, nous tournons le *Zaghouan* et il fait déjà sombre lorsque nous passons sous l'arc romain qui sert de porte d'entrée à la ville du même nom, où nous trouvons à Dar-el-bey l'hospitalité orientale et le meilleur accueil du kalife.

Le Zaghouan ayant été exploré par la plupart des botanistes et des voyageurs qui sont allés en Tunisie, il n'entrait pas dans mon plan d'y séjourner, je préférais réserver mon temps pour le Djebel-Rçass, encore inexploré. Cependant nous ne pouvions quitter cette ville pittoresque et bourrée littéralement de débris antiques, sans avoir fait une visite aux sources qui alimentent d'eau Tunis et la Goulette, au moyen d'un bel aqueduc de 70 kilomètres, construit par un ingénieur français, lequel n'a fait que reprendre ou modifier le beau travail entrepris une première fois par les Romains.

Temple antique et château d'eau de Zaghouan.

Conséquemment, le 17 au matin, nous nous rendîmes, par un ravin luxuriant de végétation et d'arrosements, au principal point de captation des eaux. Les ruines du temple construit par les Romains autour de la prise d'eau sont de la plus haute importance et du plus beau style; situées au pied même des rochers escarpés du Zaghouan, elles constituent le plus splendide château d'eau que l'on puisse voir; c'est une magnifique galerie à arcades et à colonnades formant un demi-cercle et entourant une vaste piscine, au-dessous de laquelle les eaux tombent en cascade dans un bassin d'où elles s'échappent par une conduite souterraine. Plusieurs photographies, malheureusement mal réussies, en ont été prises par le docteur Rebatel, ainsi que quelques-unes de l'ensemble de la ville.

Départ du Zaghouan pour le Djebel-Rçass, le 18 avril.

L'excursion aux sources et les diverses opérations photographiques s'étant prolongées plus que nous ne le pensions, il nous fut impossible de partir ce jour-là pour le *Djebel-Rçass;* ce ne fut donc que le 18, de bon matin, que nous pûmes nous mettre en route avec la certitude de franchir dans la journée la distance considérable qui sépare le *Zaghouan* du *Rçass* ou *montagne de plomb.*

Nous traversons d'abord une plaine marécageuse dans laquelle s'écoule une partie des eaux du *Zaghouan,* puis, reprenant les bois de *Callitris,* nous cheminons longtemps par des sentiers étroits et dangereux. La flore a totalement changé, les *cistes* abondent, ainsi que les *arbousiers,* et, sans les Callitris qui composent la forêt, et les gros caroubiers que l'on rencontre çà et là, on se croirait dans les parties montagneuses du rivage de la basse Provence. Un petit oued, non à sec, ainsi que nous étions habitués à les voir, creuse peu à peu son lit étroit à dix ou douze mètres de profondeur, et nous montre, par ses bords à pic et sans solidité, la puissante épaisseur de terre meuble de cette vallée.

Ruines romaines près *Sidi-Salem.*

Vers midi, en gravissant les flancs d'un mont très-aigu, nous rencontrons, près d'une agglomération de petites sources, les restes de plusieurs édifices romains qui ont dû avoir de l'importance. En Tunisie surtout, dès qu'il y a possibilité d'avoir de l'eau dans quelque endroit, on est sûr d'y trouver des ruines romaines; celles-ci paraissent avoir eu pour but de défendre un des passages qui conduisaient à *Zaghouan.*

Elles sont distantes d'environ une heure de marche du marabout de *Sidi-Salem,* perché sur le flanc d'une montagne escarpée et couverte de broussailles, qui domine une vallée fertile mais rétrécie, dans laquelle devait passer l'ancienne route de *Hammam-el-Lif* ou de *Soliman* au *Zaghouan.* Nous dûmes, pour faire halte, nous tenir à distance des cabanes habitées par les descendants du marabout, vu leur humeur peu hospitalière.

Ruines très-importantes près du *Djebel-Rçass.*

De ce point, on descend vers le *Djebel-Rçass* que nous ne tar-

dâmes pas à voir dans toute son âpre beauté, et, deux heures après, nous atteignîmes les rives d'un oued important qui grossit de ses eaux l'*Oued-Miliahn*. Les collines que nous traversions sur la rive gauche sont couvertes de ruines considérables attestant déjà l'existence d'un grand centre d'occupation romaine, mais des restes plus importants, situés sur la rive droite, nous firent détourner de notre route et traverser l'oued pour les examiner de plus près. Là, existe dans un état de conservation encore suffisant pour que l'imagination puisse en rétablir l'ensemble, un immense établissement de forme rectangulaire, adossé à une colline peu élevée. Les murs en sont encore en partie debout. Sur la droite, se trouvent d'énormes réservoirs voûtés, analogues, sauf des proportions moindres, aux célèbres citernes de *Carthage*. Ces voûtes, accolées au nombre de douze, forment un grand parallélogramme de 60 mètres de long sur 30 de large. Elles offrent dans la largeur six arcades régulières, qui les font communiquer les unes aux autres. Les débris de maçonnerie amoncelés et une végétation plantureuse ne permettent pas de se rendre exactement compte de la profondeur de ces réservoirs, qui devaient contenir des masses d'eau considérables et suffisantes pour subvenir aux besoins d'une ville, pendant les sécheresses de l'été. Ces vastes citernes sont attenantes à une longue suite de salles voûtées en ruines, formant une enceinte carrée; au centre, se trouve une sorte de coupole plus élevée, dont la moitié est encore debout, et à la partie supérieure de laquelle paraît avoir existé une ouverture; cette portion de l'édifice pourrait avoir été le temple de la divinité protectrice de la source; les eaux étaient amenées par un aqueduc dont quelques fragments de maçonnerie, enfouis dans les broussailles sur la colline, paraissent être les témoins. En avant de ces grandes ruines et au milieu d'un champ cultivé, jonché de débris de maçonnerie, existe encore une sorte de bastion, probablement un poste d'observation, flanqué de quatre petites tours, lequel devait avoir un pendant à quelque distance en avant des citernes.

L'importance de ces ruines commanderait des recherches minutieuses que nous ne pouvions entreprendre, vu le peu de temps qui nous restait encore pour atteindre le pied du *Rçass* avant la nuit. Je me borne donc à les signaler brièvement, ne pouvant les rapporter à aucun des points visités par M. Guérin dans l'explo-

ration qu'il a faite des massifs du *Bou-Kornein* et du *Zaghouan*, car cet auteur paraît avoir laissé de côté la portion du pays qui avoisine immédiatement le *Rçass*. Contraints de repasser l'oued, dont il nous a été impossible de connaître le nom, malgré son importance, ce n'est qu'après environ une heure de marche dans un pays charmant, que nous le franchîmes de nouveau pour atteindre un petit douar établi au pied même de la montagne du *Rçass*. Après quelques pourparlers, les Arabes nous dressèrent une vaste tente sous laquelle nous pûmes passer assez confortablement la nuit.

Ascension du *Djebel-Rçass*, le 19 avril.

Le lendemain 19 avril, au point du jour, et en dépit des indigènes qui disaient avoir reçu l'ordre du gouvernement d'empêcher toute exploration de la montagne, nous entreprîmes l'ascension de cet immense rocher calcaire, assez analogue, comme aspect, au pic Saint-Loup des environs de Montpellier. Aucun guide ne voulant nous conduire, nous dûmes nous en rapporter à nos propres instincts d'ascensionistes. L'ensemble de la flore, comme la nature même du terrain de cette montagne, rappelle en tout les pentes du *Zaghouan*. Cependant, lorsque je fus arrivé à la base sud des escarpements gigantesques qui forment la longue crête de la montagne, je reconnus plusieurs espèces intéressantes, qui me payèrent largement des premières fatigues de l'ascension, et dont la recherche me prit un temps assez long pour permettre au docteur Tirant de franchir avec difficulté un passage très-dangereux, et d'atteindre ensuite le sommet. L'avance considérable qu'il avait sur moi m'engagea à établir mon fortin et à faire mes observations, en un point de la crête formant comme une selle arabe sur la croupe de la montagne, tandis que le docteur Tirant observait l'anéroïde sur le point culminant, et que le docteur Rebatel, redescendu au douar, y tenait note du deuxième fortin dont nous disposions.

La descente se fit par le versant opposé, celui du nord, ce qui nous permit d'augmenter nos récoltes de quelques plantes nouvelles, d'autant plus intéressantes que le *Rçass* n'avait encore été exploré par aucun botaniste. Nous pûmes aussi voir les anciens travaux d'exploitation des mines de plomb qui ont donné le nom à ce massif montagneux (*montes plumbei* des anciens). A quelques

kilomètres plus bas, dans une plaine couverte de broussailles piquantes, nous recueillîmes quelques plantes aquatiques croissant dans une source à 27 degrés, et, vers quatre heures, nous arrivions au campement, où nous attendait une déception. Les Arabes du douar, ayant un mariage le lendemain, avaient jugé à propos de nous enlever la tente sous laquelle nous avions couché, pour y loger leurs invités. Force nous fut donc de partir immédiatement pour chercher, avant la nuit, dans la direction d'*Hammam-el-Lif*, un nouveau gîte, lequel nous fut offert, avec empressement et même avec insistance, dans une ferme située au milieu de la vaste plaine qui s'étend au pied des montagnes, entre le *Rçass* et le *Bou-Kournein*.

Environs d'Hammam-el-Lif. — Rentrée à Tunis, le 20 avril.

Le lendemain, 20 avril, notre réveil s'effectuait au milieu d'un brouillard intense, qui nous déroba longtemps la vue des montagnes. Cependant, après avoir, comme de coutume, reconnu par de nombreuses consultations médicales l'hospitalité qui nous avait été offerte si gracieusement, nous reprîmes notre route vers *Hammam-el-Lif*, dont je tenais à revoir les environs, qui seuls m'avaient offert, lors de notre premier passage, le *Cyclamen Persicum*. Longtemps nous traversâmes de belles plantations d'oliviers, des champs de cactus, de vastes étendues de terrain occupées par les gigantesques inflorescences de la férule commune aux larges ombelles jaunes, et des terres cultivées. Ce ne fut qu'aux approches immédiates d'*Hammam-el-Lif* que commencèrent à se montrer les fleurs blanches, roses ou pourpres, des *Cyclamens*, qui paraissent confinés exclusivement dans quelques parties restreintes de la plaine environnante et sur les premières pentes de la montagne au piedde la quelle se trouvent les bains de *Hammam-el-Lif*. Après l'exploration du *Rçass*, la récolte de cette plante, signalée pour la première fois sur la côte africaine, devait être ma dernière étape botanique avant de rentrer à Tunis; c'est pourquoi, ayant manqué le chemin sur le bord duquel nous en avions tant vu à notre départ, je n'hésitai pas, pour en faire une ample provision, à retourner à deux kilomètres en arrière du pont de l'*Oued-Miliahn*, malgré l'impatience de nos gens. La plaine, tellement détrempée à notre départ que nous avions dû abandonner souvent le chemin pour en trouver un plus convenable à travers champs, ne présen-

tait plus maintenant aucun endroit difficile, et, en moins de deux heures, nous avions franchi la distance qui nous séparait encore de Tunis, où nous fîmes notre rentrée à quatre heures du soir, tous en parfait état de santé, satisfaits sous tous les rapports de notre excursion dans le Sud, regrettant seulement de n'avoir pu la compléter par une pointe à *Zerziz* et chez les *Ourghemmas*, sur la frontière de Tripoli.

Une semaine seulement me restait à passer à Tunis; c'était à peine le temps suffisant pour mettre en ordre les abondantes récoltes botaniques et les spécimens de zoologie provenant de notre voyage. Nous pûmes cependant consacrer une journée à une excursion aux ruines de *Carthage* et à la *Marsa*, excursion qui me fournit encore quelques plantes que je n'avais pu recueillir lors de mon premier séjour, et des échantillons en fruit de certaines espèces que je n'avais eues qu'en fleur.

Observations météorologiques faites à Tunis par M. Jacques,

Durant cette semaine, je m'occupai aussi de visiter les instruments et l'installation météorologique de M. Jacques, employé au télégraphe français, auquel je dois les observations qui me serviront de terme de comparaison avec celles faites pendant notre voyage. Qu'il me soit permis, à ce propos, de signaler tout particulièrement à la bienveillance de M. le Ministre cet observateur zélé, instruit et consciencieux, comme ayant enregistré volontairement et à l'aide de ses propres ressources, depuis plusieurs années qu'il habite Tunis, une série à peu près non interrompue d'observations très-diverses, d'une haute importance pour l'étude de ce climat. En ce qui concerne les nivellements des diverses étapes de mon parcours, M. Jacques m'aura été des plus utiles, et, en ce qui touche ses travaux personnels, on ne saurait trouver un observateur plus désireux d'arriver à une exactitude aussi rigoureuse que possible.

Rapport au Gouvernement tunisien sur la découverte du gommier.

Avant mon départ de Tunis, j'adressai au Gouvernement de Son Altesse le Bey, au sujet de la découverte du gommier, un rapport contenant des indications précises sur sa station; j'engageai en outre le Gouvernement tunisien à faire vérifier en temps opportun l'importance de la production de la gomme, et à examiner s'il n'y

aurait pas lieu d'en entreprendre la récolte. Une lettre de M. Matteï, vice-consul de France à Sfax, m'annonce dernièrement que la forêt de *T'hala* est actuellement en exploitation pour le compte du Bey; mon exploration aura donc eu son utilité pour la Régence, qui devra sans doute aux Français une source nouvelle de revenus pour l'avenir.

Départ pour la France, le 28 avril. — Dépôt au musée de Lyon des spécimens de zoologie.

Enfin, le 28 avril, nous abandonnâmes la terre de Tunisie pour rentrer en France, et, le 1er mai, nous mouillions dans le port de Marseille, où je me séparai de mes deux compagnons de voyage. Des collections faites pendant notre excursion, j'emportais la partie botanique, comprenant près de six cents espèces, dont environ deux cent cinquante nouvelles pour la flore de Tunisie. Je laissais au docteur Tirant, pour les déposer au musée de Lyon, la plupart des échantillons zoologiques, principalement composés d'oiseaux, de reptiles et d'insectes, dont les listes sont comprises dans les notes à annexer à ce rapport.

Tel est, M. le Ministre, le résumé historique du voyage dans l'intérieur de la régence de Tunis, qu'il m'a été donné d'accomplir sous les auspices du Gouvernement français et avec l'appui le plus bienveillant du Gouvernement tunisien. Les notes que je compte annexer au présent rapport permettront à Votre Excellence d'apprécier l'intérêt qu'il peut avoir pour les diverses branches de la science dont je me suis occupé durant le temps trop court dont je pouvais disposer.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Doûmet Adanson.

RAPPORT

SUR

UNE MISSION EN ITALIE,

PAR

ARSÈNE DARMESTETER,

RÉPÉTITEUR DE LANGUES ROMANES À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

Monsieur le Ministre,

Chargé par Votre Excellence de poursuivre dans les deux bibliothèques de Parme et de Turin les recherches commencées à la Bibliothèque nationale de Paris et en Angleterre[1] sur les *glosses*[2] françaises qui se trouvent dans des manuscrits hébreux du moyen âge, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant sur le caractère et les résultats de mes recherches.

Elles ont porté sur deux points : étude des manuscrits contenant les commentaires bibliques et talmudiques du rabbin français *Schelomo Içaki*, vulgairement *Raschi* (1040-1105[3]); étude des glossaires hébreux-français du moyen âge[4].

La bibliothèque de Parme, dont le fonds hébreu peut rivaliser pour l'importance et la richesse avec le fonds hébreu de notre Bibliothèque nationale ou celui de la Bodléienne[5], renferme naturel-

[1] Voir sur mes recherches à la Bodléienne d'Oxford, au British Museum de Londres et à l'University library de Cambridge mon *Rapport sur une mission en Angleterre* (*Archives des missions scientifiques et littéraires*, 1871, p. 91).

[2] Nous désignons par le mot *glosse* les mots français écrits en caractères hébreux qui traduisent des mots hébreux dans les commentaires des rabbins français, et nous réservons, selon l'usage, le mot *glose* à l'explication, rédigée en hébreu rabbinique, de ces mots hébreux dans laquelle est insérée la *glosse*.

[3] Sur Raschi, voir mon *Rapport, etc.* et la *Romania*, I, p. 148-158.

[4] Sur les glossaires, voir la *Romania*, I, p. 163-176.

[5] Le fonds hébreu est formé presque entièrement de la bibliothèque du célèbre orientaliste l'abbé de Rossi, qui en a dressé lui-même le catalogue.

lement un nombre considérable de manuscrits de Raschi; elle possède en outre deux glossaires hébreux-français. La bibliothèque de l'université de Turin, bien moins riche en documents hébreux[1], possède néanmoins d'importants manuscrits de Raschi, et, comme la Parmesane, deux glossaires hébreux-français. Tels sont les textes que j'ai examinés[2]. J'en donne ici la description, en commençant par Raschi.

I

MANUSCRITS DE RASCHI.

Les manuscrits de Raschi se divisent en deux classes: commentaires bibliques et commentaires talmudiques. Ceux-ci étaient pour moi les plus importants, car les bibliothèques de Paris, de Londres, d'Oxford et de Cambridge m'ont fourni sur les commentaires bibliques des manuscrits assez nombreux pour me permettre d'établir à peu près sûrement le texte des glosses bibliques. Il n'en est pas de même pour les commentaires talmudiques. Sur trente-huit traités, il y en avait seulement dix-huit dont les glosses avaient pu être discutées et établies à l'aide des manuscrits. Il en restait vingt, plus de la moitié, pour lesquels j'étais réduit au texte des éditions imprimées. C'est surtout cette lacune que je suis venu remplir à Parme et à Turin. Ces villes m'ont fourni des documents sur quatorze de ces traités; et il n'en reste plus que six pour lesquels je n'ai, et j'ajouterais, je ne connais aucun manuscrit dans les bibliothèques hébraïques de l'Europe. Ces quatorze traités se trouvent dans les codd. dont la description suit.

[1] Ils viennent pour la moitié à peu près de l'abbé Caluso, orientaliste amateur plutôt que savant, qui n'a laissé aucun écrit, et qui a légué sa collection de manuscrits et d'imprimés à la bibliothèque de Turin, il y a une cinquantaine d'années.

[2] Il est de mon devoir de reconnaître ici le bienveillant accueil que j'ai trouvé à Parme auprès de M. Oderici, le directeur de la bibliothèque, et de MM. les abbés Barbieri et Perreau, les sous-conservateurs. M. Perreau, spécialement chargé du département des livres et des manuscrits orientaux, a été pour moi d'une obligeance inépuisable. De même à Turin, le directeur de la bibliothèque de l'université, M. le chevalier Gorresio, l'éminent traducteur du Ramayana, m'a témoigné une bienveillance et une cordialité qui m'ont vivement touché. Qu'il me soit permis d'exprimer ici à ces personnes mes sentiments de profonde reconnaissance!

A. — Manuscrits du Talmud.

Manuscrits de Parme[1]. — 1° Ms. 2087, catalogue de Rossi 1324. Commentaire de Raschi sur le traité Sabbath; vélin, in-4°, XIVe siècle. — Les glosses y sont assez maltraitées, italianisées ou corrompues. Cependant, les formes intéressantes ne manquent pas. Ce manuscrit présente quelques traits de parenté avec le cod. 324 de la Bibliothèque nationale (fonds hébreu), car tous deux s'accordent dans certaines omissions de glosses et dans certaines erreurs.

2° Ms. 2415, Rossi 445 : « Tractatus Talmud scabbath, seu de sabbato cum commento, membr. et chart. rabb. in-4°, sec. XIV, vel initio XV. » — Ce manuscrit est un commentaire sur Raschi, contenant le texte abrégé du rabbin français, entremêlé de discussions casuistiques à la manière des Thossaphoth[2]. Ainsi, fol. 1 recto, après les mots de Raschi וסכי מסרס בגמ׳, commence une question qui se termine au verso par ces mots : כל זה פלפלו בתוספות וכתבתיו להתלמד בו וכו׳ « tout ceci a été discuté par les Thossaphistes; je le transcris pour mon étude, etc. »

3° Ms. 2589, Rossi 1309. Raschi sur Berachoth et Houlin; vélin, in-4°, XIVe siècle ou commencement du XVe. — Belle écriture méridionale; quelques glosses sont défigurées, d'autres italianisées, d'autres manquent.

4° Ms. 2244, Rossi 808. Raschi sur Beza, Rosch Haschanah, Haghigah et Maskin; vélin, ms. de 1321. — Assez bon manuscrit, traces d'italianismes.

5° Ms. 2906, Rossi 1299. Raschi sur Kiddouschin, Nidda, Schebouoth, Beza, Joma; vélin, petit in-f°, XIVe siècle. — Bon et beau manuscrit d'écriture allemande.

6° Ms. 3155, Rossi 1292. Raschi sur Makkoth, Horaioth, Aboda Zara; vélin, fol., écr. rabb. du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe. — Rossi donne à tort les traités dans l'ordre suivant : Aboda Zara, Makkoth, Horaioth. On a coupé le dernier feuillet qui ap-

[1] Pour abréger, je me contente dans cette analyse d'indiquer sommairement le contenu du manuscrit; quelquefois cependant je fais des emprunts au catalogue de Rossi (phrases latines entre guillemets), ou des additions et rectifications aux notices du catalogue; celles-ci sont séparées par un tiret de la description sommaire.

[2] Sur les Thossaphoth et les Thossaphistes, voir la *Romania*, I, p. 160.

partient non à Aboda Zara, comme le dit Rossi, mais à Horaioth. Les glosses sont généralement corrompues; mais, à travers les corruptions, le texte primitif se laisse facilement retrouver.

7° Ms. 2590, Rossi 1310. Raschi sur Kethouboth; vélin et papier, in-4°, XIIIe siècle. « Vetustus codex, sed initio ac fine destitutus. » — Manque au commencement le premier chapitre, moins les cinq dernières lignes, depuis נכרי שנגח של ישראל בין תם בין מועד (fol. 15 *b* des édit. imprimées). A la fin manque le dernier feuillet depuis la 3e ligne du fol. 112 *a* des édit. imprimées.

8° Ms. 3055, Rossi 1300. Raschi sur Baba Kama; vélin, petit in-fol., XIVe siècle. « Sub finem desunt nonnulla. » — Le manuscrit s'arrête au fol. 118 *b* des éditions imprimées, aux mots יעלו כחזכון.

9° Ms. 1293, Rossi 1293. Raschi sur Schebouoth; vélin, fol., écr. rabb. du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe.

10° Ms. 2756, Rossi 1304. Raschi sur Houlin et Niddah; vélin, in-4°, XVe siècle. — Le manuscrit pour le traité Houlin est parent du manuscrit de Rossi 1309, comme le prouve la communauté de certaines erreurs. Pour le traité Niddah, il y a transposition des feuillets; je les ai paginés au crayon, et ils doivent se succéder dans l'ordre suivant: fol. 1-14 *bis*, 75-81; 21-74; 15-20; 82-fin. On voit que les feuillets 75-81 ont été transposés avec les feuillets 15-20.

11° Ms. 2755, Rossi 1199: « 1° Tractatus Talmud Purim cum Thosephoth et comment. Rasci; chart. rabb. 4°, sæc. XV. » Texte très-incorrect, manuscrit unique, que je sache, de ce commentaire resté inédit.

12° Ms. 2888, Rossi 740. Machzor[1] italien contenant entre autres le chapitre de R. Meïr avec le commentaire de Raschi; vélin, écrit. rabb., petit in-fol. ou grand in-4°, XVe siècle.

13° Ms. 3003, Rossi 420. Machzor italien contenant entre autres le chapitre de R. Meïr avec le commentaire de Raschi; vélin, écrit. rabb., petit in-fol., XVe siècle.

14° Ms. 2740, Rossi 1212. Machzor italien contenant entre autres le chapitre de R. Meïr avec le commentaire de Raschi; vélin, écrit. rabb., grand in-4°, XVe siècle.

15° Ms. 2104, Rossi 353. Traité Aboth avec.... le commentaire de Raschi; vélin, écrit. rabb., petit in-4°, XVe siècle.

[1] C'est-à-dire Rituel des grandes fêtes.

16° Ms. 2308, Rossi 1368 : « . . . 2° Jarchi commentarius Pirke Avoth (*traité Aboth*) . . . chartaceus rabbinicus, in-4°, sec. xv. »

17° Ms. 2403, Rossi 963 : « Machzor ital. cum psalmis occurentibus, Pirke Avoth cum commento Jarchi (*Raschi*), etc. . . . . membr. rabb. 4°, sec. xiv. »

18° Ms. 2754, Rossi 1161 : « . . . 3° R. Salom. Jarchi (*Raschi*) commentarius in Pirke Avoth, membr. in-4°, anni 1419. »

19° Ms. 2785, Rossi 327 : « Opera varia hebraïca. . . 12° Sal. Jarchii (*Raschi*) commentarius in Pirke Avoth . . . membr. rabb. in-4°, anni 1289. »

20° Ms. 3008, Rossi 959. Machzor romain ou italien contenant entre autres le traité Aboth avec les commentaires de Maïmonide et de Raschi; vélin, écrit. rabb., fol., exécuté en 1400. — Le comm. de Raschi est en marge.

21° Ms. 3174, Rossi 984. Traités Naschim et Nesikim avec le commentaire de Maïmonide; traité Aboth avec le commentaire de Raschi; vélin, fol., 2 vol., xive siècle.

22° Ms. 2416, Rossi 664. Abrégé du Talmud de R. Alfas[1] contenant les traités de Jebamoth, Kiddouschin, Kethouboth, Ghittin, Synhedrin, Makkoth, Schebouoth Aboda Zara, avec les extraits de Raschi; vélin, écr. rabb., in-4°, xiiie siècle.

23° Ms. 3273, Rossi 184. 1° Abrégé du Talmud de R. Alfas, avec les commentaires de Raschi et de Mordechaï; splendide in-fol. vélin, xve siècle.

Ici finit la série des manuscrits talmudiques que j'ai vus à Parme. On remarquera l'abondance des manuscrits du traité Aboth; ils présentent entre eux des différences si considérables qu'on peut se demander si les glosses qu'ils contiennent et qui varient elles-mêmes de manuscrit à manuscrit sont bien de Raschi. Il serait bon d'établir un texte critique fondé sur la filiation des manuscrits, ce que peut-être nous essayerons un jour de faire. Toutefois, pour l'objet spécial qui nous occupe, l'inconvénient que présentent ces divergences est secondaire, parce que les glosses ou se retrouvent déjà dans les autres commentaires bibliques ou talmudiques, ou, si elles sont nouvelles, se montrent avec des caractères d'archaïsme tels qu'il est difficile de n'en pas reconnaître l'authenticité : par ex. : *nodredure*.

[1] Sur l'abrégé de R. Alfas, voir mon *Rapport, etc.* p. 94.

Manuscrits de Turin[1]. — 24° Ms. fonds hébreu, A, v, 29 (indiqué sans nom d'auteur dans le supplément manuscrit de Pasini). Petit in-8° vélin, écr. rabb. allemande du XIVe siècle, 218 feuillets. Contient le commentaire de Raschi sur Menachoth (fol. 2-107 *a*), Bekoroth (107 *a*-165 *b*), Kerithoth (165 *b*-194 *a*), Meilah (194 *a*-217 *b*). Nombreuses notes marginales commençant toutes par כתבו רבותינו הצרפתים בעלי התוספות « Nos rabbins français, auteurs de Thossaphoth, ont écrit. »

25° Ms. A, IV, 38 (supplément de Pasini). — Petit in-8° de 367 feuillets, vélin et papier, écriture méridionale du XIVe siècle. Contient le commentaire de Raschi sur les traités de Kiddouschin (1-96 *a*), de Kethouboth (98 *a*-238 *a*) et Ghittin (238 *b*-fin). Au commencement de Kiddouschin, lacune qui s'étend jusqu'au milieu du feuillet 19 *b* des éditions imprimées. A la fin de Kiddouschin, signature du scribe : « Abraham Memel, fils de Salomon Mabné, qui a écrit ce livre pour Mar Jéchiel. » Les traités Kethouboth et Ghittin présentent cette particularité que le chapitre VII vient avant le chapitre VI. Le texte de Raschi contient quelques glosses qui ne se trouvent pas dans les éditions.

26° Ms. A, VI, 47 (supplément de Pasini), petit in-8° de papier, 125 feuillets, écriture germanique; ms. de l'an 1509. — Contient le commentaire de Raschi sur Bekoroth (2 *a*-56 *a*), sur Themourah (56 *b*-86 *a*). A la fin de ce traité, note du scribe disant que le manuscrit a été achevé au mois d'Adar (mars) 269 (= 1509). Puis, après cinq feuillets blancs, vient le commentaire de Raschi sur le chapitre *Techéleth* (IVe chap. du traité Menachoth) (fol. 92 *a*-104 *a*). Trois autres nouveaux feuillets blancs (105-107); feuillets 108 *a*-117 *a*, commentaire de Raschi sur le traité *Kinnim*, lequel présente des différences assez marquées avec le texte imprimé. — Encore trois feuillets blancs (118-120). Fol. 121 *a*-122 *b*, commencement du commentaire de Raschi sur

[1] Une partie des manuscrits de Raschi qui se trovent à Turin est décrite, le plus souvent d'une manière incomplète ou erronée, dans le catalogue de Pasini (catalogus mss. codicum bibliothecæ Taurinensis, pars I, tomus I). Nous les décrivons sommairement, renvoyant pour de plus amples détails à Pasini. Toutefois, nous sommes souvent obligé d'ajouter des notes complémentaires ou rectificatrices; elles viennent après un tiret. Quant aux manuscrits acquis par la bibliothèque de Turin depuis la publication de Pasini, ils sont catalogués sans aucune description dans un registre manuscrit (*Appendice al Pasini*). Nous consacrons à ces manuscrits des notices plus détaillées.

le traité Hakkômêtz-Rabbah (IIIe chapitre du traité Menachoth). Enfin, après 2 feuillets en blanc, vient le commencement d'un commentaire anonyme sur Job (125 *a* et 125 *b*, deux lignes).

27° Ms. A, II, 9 (supplément de Pasini). In-fol. vélin, 251 feuillets; splendide manuscrit de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe, écriture italienne. Contient les commentaires de Raschi sur les traités suivants :

1. Jomah (1 *a*-70 *b*). Ici lacune et transposition. Les 6 feuillets qui suivent appartiennent au traité Haghigah et doivent être reportés avant le feuillet 118[1]. Le feuillet qui vient ensuite (71) contient non la fin de Jomah (il manque la valeur d'un feuillet, depuis והאמר רב במסכת ברכות תפלת ערבית רשות ומאי, ce qui correspond au feuillet 88 des éditions imprimées), mais un fragment de la prière des jeûnes publics, ce qui permet de supposer que le feuillet 71 était précédé du traité talmudique de Thaanith ou des Jeûnes.

Au verso de 72 commence le traité de Meghillah jusqu'à 98 *b*, où prend Haghigah. Après 111 *b*, doivent venir les 6 feuillets 112-117 intercalés entre 70 et 71. Haghigah finit au bas de 118 *b*, et à 119 *a* commence Soukah que suivent Beza (177 *b*-223 *a*) et Rosch-Haschanah (223 *a*-250 *b*). Le dernier feuillet 251 *a* et *b* est occupé par une addition (הג"ה) qui, après l'introduction suivante : ה"ג הלכה זו בפרק ראשון דראשונה עד שלא הגיהה רבינו וכן היא בספורים רומיים וכן הברייתא בסדר עולם וכן עיקר

débute ainsi : בשבת שם מאות שנה לחיי נוח בחודש השביעי בשבעה עשר יום לחודש ביום הזה נבקעו כל מעייכות תהום רבה : ר' אליעזר אומר אותו היום י"ז בחשבון היה יום שמזל כימה שוקע ביום ומעייכות מתמעטים ומתוך ששיבו את מעשיהן שיבה הק' עליהן מעשה דראשית והעלה מזל כימה ביום וכטל שכי כוכבין וכו'

Elle se termine par les mots suivants : ועוד שיבוי אחר שנשאר שבות העולם מעייכות מתמעטין בזה הזמן ועכשיו כתרבו אלא לר' אליעזר מאי שיבה אין כאן שיבוי לא בזמן כימה ולא בתגבורת מעייכות שיבה כדרב חיסדא :

C'est, comme dit l'auteur de la notice manuscrite placée en tête du volume : « Adnotatio de quibusdam rabbinorum nugis diluvii tempora definientium et astrorum tunc situm. »

Le recto de 1 *a* a été gratté, blanchi à la craie et en quelques

[1] Ces feuillets, dans le manuscrit, sont paginés 112-117; le feuillet suivant reprend à 71. Cette pagination, qui souligne si nettement la transposition, est due à un des possesseurs du manuscrit, qui fait remarquer cette transposition dans une description assez bien faite du codex placée à la première page.

endroits récrit. Sur le feuillet blanc qui sert de garde on voit au verso une table des matières en latin, table due à un possesseur moderne du manuscrit; au recto, des signatures hébraïques de propriétaires[1] et deux tables des matières en hébreu de deux époques différentes, mais toutes deux assez anciennes (XVIe siècle ou XVIIe?). Il résulte de l'examen de ces tables que notre manuscrit était beaucoup plus étendu et disposé dans un autre ordre que maintenant. En effet, elles donnent les traités suivants : *Jomah, Mischnah Schekalim de R. Juda, fils de Benjamin Reischa* (?) (manque dans notre manuscrit), *Soukah, Beza, Rosch Haschanah, Thaanith* (manque), autre commentaire sur *Thaanith* (manque), *Prières publiques des jeûnes*[2] (manque, hors la fin), *Meghillah, Haghigah, Maskin* (manque). Comme nous l'avons vu, l'ordre de notre manuscrit est, en remettant à leur place les feuillets intercalés de Haghigah : *Jomah* (manque la fin; — lacune embrassant *Thaanith* et *la prière des jeûnes*), fin de la prière des *jeûnes, Meghillah, Haghigah,* ces trois dernières parties se suivant sans pouvoir être séparées. Puis, en haut du folio 119 *a* commence une nouvelle série : *Soukah, Beza, Rosch-Haschanah,* faisant un tout par elle-même. La comparaison des tables et du manuscrit montre clairement que le manuscrit comprenait jadis *Jomah* complet avec *Mischnah Schekalim*, qui terminait un folio; que la série *Soukah, Beza, Rosch-Haschanah,* qui venait ensuite, a été transposée d'une pièce, après la série *Thaanith, prières des jeûnes, Meghillah et Haghigah,* placée dès lors à côté de *Jomah* et de *Schekalim;* que la fin de *Jomah* et *Schekalim, Thaanith* et une partie de la *prière des jeûnes* sont tombés, ce qui a déterminé l'ordre actuel du manuscrit, et qu'enfin une dernière transposition a eu pour résultat d'intercaler quelques feuillets de *Haghigah* dans

[1] Une première signature, d'une écriture presque aussi ancienne que le manuscrit, porte les mots : « A moi, Moïse, fils de Benjamin Finzi, » suivis des lettres pointées לעוץ, acrostiche de la seconde moitié du psaume CXII, verset 6. Une seconde signature plus récente répétée quatre fois donne le nom d'Isaac, fils de Moïse Finzi, lequel, d'après une autre note, a acheté le manuscrit à Benjamin. La conclusion la plus vraisemblable qui ressort de ces notes est que Moïse, fils de Benjamin Finzi, avait vendu son manuscrit à un sien neveu portant, selon l'usage, le nom de son grand-père, et que le fils de Moïse, Isaac, l'avait racheté à son cousin Benjamin. La famille des Finzi, encore florissante en Italie, porte un nom connu dans la littérature juive de la fin du moyen âge.

[2] L'indication du second commentaire et des prières publiques manque dans l'une des tables qui sans doute désigne le tout par le mot *Thaanith*.

Jomah. Quant à *Maskín*, qui occupait primitivement la fin du manuscrit, il est difficile de dire où et comment il a disparu.

28° Ms. A, I, 13 (Pasini, n° XXXVII, p. 9). Abrégé du Talmud de R. Alfas avec les commentaires de Raschi, de R. Nissim (dit *Ran*) Mordechai, Thossaphoth, sur Synhédrin (1-18 *a*), Makkoth (18 *a*-21 *a*), Schebouoth (22 *a*-41 *a*), Aboda Zara (41 *a*-65 *b*), Jebamoth (66 *a*-119 *a*), Kekhouboth (120 *a*-188 *b*), Ghittin (189 *a*, recommencé après quelques lignes à 189 *b*-230 *a*). Beau grand in-folio, écriture allemande du XIVe siècle. Pasini réunit à tort le traité Makkoth avec le traité Schebouoth; il a été trompé par l'absence de titre au début de Schebouoth, la place réservée pour ce titre n'ayant pas été remplie. Dans le traité Aboda Zara, les mots suspects aux chrétiens ont été soigneusement barrés. Comme dans la plupart des manuscrits de l'Alfasi, les mots français sont ici omis ou traduits en allemand[1]. Ce manuscrit est de peu d'importance.

B. — Manuscrits de la Bible.

Je ne pouvais prétendre collationner les nombreux manuscrits de Raschi sur la Bible et spécialement sur le Pentateuque que possède la Parmesane. C'est un travail aussi vaste qu'inutile. Comme je l'ai dit au commencement de ce rapport, les bibliothèques de l'Angleterre et la Nationale m'ont fourni des documents suffisants pour restituer à peu près complétement le texte des glosses bibliques. Je n'avais çà et là que quelques mots encore obscurs à élucider, et en outre, il me restait une question spéciale à résoudre.

J'ai fait remarquer ailleurs[2] que dans les grands Prophètes et dans les Psaumes jusqu'au psaume 58, les éditions s'accordent toutes à donner une série de glosses que les nombreux manuscrits de Paris et de l'Angleterre omettent d'un parfait accord. En était-il de même des manuscrits de l'Italie?

Ma tâche ainsi circonscrite consistait donc à examiner les manuscrits des Prophètes et des Psaumes; et, quant au reste, les plus anciens et les plus corrects manuscrits dans les passages contenant des glosses encore douteuses. J'ai donc vu à Parme et à Turin les manuscrits suivants :

[1] Cf. *Rapport, etc.* p. 94.
[2] Voir *Romania*, I, p. 152.

Manuscrits de Parme. — 29° Ms. 2726, Rossi 76. Raschi sur les premiers et les derniers Prophètes; vélin, écrit. rabb., 4°, XIIIe siècle. Manuscrit sans valeur pour l'objet de mes recherches.

30° Ms. 3266, Rossi 387. Raschi sur les premiers et les derniers Prophètes; vélin, écrit. rabb., in-fol., 2 col., XIIIe siècle. « Antiquus et optimæ frugis codex. »

31° Ms. 2854, Rossi 663. Les premiers et les derniers Prophètes, avec le commentaire de Raschi; velin, semi-rabbinique, petit in-folio ou grand in-4°, XIIIe siècle. Commence à Josué, III, 14, et finit à Maleachi, I, 4.

32° Ms. 2191, Rossi 551. Psaumes avec le commentaire de Raschi; vélin, écrit. germanique, petit in-4°, XIIIe siècle.

33° Ms. 2724, Rossi 1044. Commentaire de Raschi sur les Psaumes; vélin, écrit. rabb., in-4°, XIIIe siècle ou commencement du XIVe. — Lacune de Ps. I à LXXXI et de CXXXIII à la fin.

34° Ms. 3095, Rossi 732. Psaumes avec le Thargum, la Massorah et Raschi; vélin, écrit. germ., petit in-fol., XIIIe siècle. Lacunes de Ps. I à VII, 6; de XVIII, 8, à XXXVII, 26 [1], et de CXIX à la fin. Dans ce manuscrit, l'écriture du texte de Raschi a pâli et est presque effacée, ce qui en rend la lecture très-pénible. Les glosses sont souvent corrompues.

35° Ms. 2958, Rossi 34. Les Hagiographes avec la Massorah et Raschi; vélin, écrit. rabb., grand in-4°, XIIIe siècle.

36° Ms. 3232, Rossi 32. Les Hagiographes avec la Massorah, le Thargum et Raschi: vélin, écrit. germ., in-fol., 3 vol., XIIIe siècle. — Lacune de Ps. XLVIII, 6, à LXXVIII, 49, et dans Proverbes, de XIV, 19, à XXX, 5 [2].

37° Ms. 3204, Rossi 181. Commentaire de Raschi sur le Pentateuque, les cinq Meghilloth [3], les Psaumes, les Proverbes et Job; vélin, écrit. rabb., grand in-fol. sur 3 col., XIIIe siècle ou commencement du XIVe.

38° Ms. 2338, Rossi 11. Pentateuque avec le Thargum, les cinq Meghilloth, les Haphtaroth [4], Job, Proverbes, la Massorah

[1] Cette seconde lacune n'est pas indiquée dans le catalogue de Rossi. Il est arrivé plusieurs fois au prudent abbé de ne pas mentionner les lacunes *moins apparentes* placées au milieu de ses manuscrits et qui en diminuaient la valeur.

[2] Lacunes non mentionnées dans le catalogue de Rossi.

[3] Sur les Meghilloth, voir mon *Rapport, etc.* p. 89, n. 1.

[4] Sur les Haphtaroth, voir mon *Rapport, etc.* p. 89, n. 1.

et le commentaire de Raschi. Le commentaire sur Job est d'un anonyme.

39° Ms. 2186, Rossi 607. Les Proverbes avec le commentaire de Raschi; vélin, écrit. germanique, petit in-4°, XIIIe siècle.

40° Ms. 2046, Rossi 722. Les cinq Meghilloth, les Haphtaroth et Job avec le commentaire de Raschi et la Massorah; vélin, écrit. germanique, petit in-4°, XIIIe siècle.

41° Ms. 2706, Rossi 459. Commentaire de Raschi sur le Pentateuque; vélin, écrit. rabb., in-4°, XIIIe siècle.

42° Ms. 3081, Rossi 924. Pentateuque avec Thargum, cinq Meghilloth, Job et le commentaire de Raschi sur le Pentateuque et les cinq Meghilloth, et avec la *lettre d'Aman;* vélin, in-fol., XIIIe siècle. Lacune de Genèse I à VI, 9.

43° Ms. 3080, Rossi 948. Pentateuque avec Thargum, Haphtaroth, Meghilloth, Thargum d'Esther, et commentaire de Raschi sur le Pentateuque et les Meghilloth; vélin, fol., XIIIe siècle.

44° Ms. 2820, Rossi 656. Pentateuque avec Thargum, Haphtaroth, Cantique et commentaire de Raschi; vélin, écrit. germanique, commencement du XIIIe ou peut-être fin du XIIe siècle. Lacune de Gen. I à Exode XVI, 36, et de Ruth, IV, 10, à la fin. Le commentaire de Raschi est plus récent (il est du XIVe siècle). Le complément du manuscrit se trouve dans le cod. de Rossi 857 (coté dans la Bibl. sous le n° 2830).

45° Ms. 3226-3227, Rossi 592. Pentateuque avec Thargum, cinq Meghilloth, Haphtaroth et commentaire de Raschi; vélin, écrit. germanique, 2 vol. fol., XIIIe siècle. Lacune de Genèse I à V, 5.

Tels sont les manuscrits des commentaires bibliques que j'ai vus en totalité ou en partie à Parme. J'ai laissé les autres, en nombre beaucoup plus considérable, et qui appartiennent au XIVe ou au XVe siècle. A Turin, j'ai vu également un certain nombre de manuscrits bibliques; presque tous ont de la valeur.

Manuscrits de Turin. — 46° Ms. A, IV, 3 (Pasini, I, p. 41, n° CX). Les Prophètes et les Hagiographes, accompagnés sur les marges du commentaire de Raschi et de la Massorah. Gros in-8°, vélin, de 499 feuillets. A la fin du manuscrit, on lit la notice suivante : « Moi, Mathathias, fils de R. Isaac, j'ai écrit cette *Bible* pour R. Salomon, fils de R. Juda Sokhiah, et l'ai achevée le mardi, section Wayetzé de l'an 95 (= 1335), etc. » On voit par là que

le Pentateuque a été perdu. — L'ordre des Prophètes est Jérémie, Isaïe, Ézéchiel.

47° Ms. A, IV, 27 (Pasini, I, p. 45, n° CXXIV). Ce manuscrit, petit in-4°, vélin, de 317 feuillets écrits en caractères carrés, renferme: 1° Raschi sur les premiers et les derniers Prophètes (le commencement manque, de Josué I au milieu des Juges). A la fin des Prophètes, fol. 187 *b*, on lit une note ainsi conçue : « Sont achevés les treize petits Prophètes et tout le commentaire de l'Écriture, gloire au Puissant et au Majestueux. » Cette ligne semble indiquer que le manuscrit contenait primitivement le Pentateuque. — . . . 5° (fol. 211) Raschi sur les Psaumes, les Proverbes, Job et Daniel. Variantes assez considérables dans Daniel.

48° Ms. A, I, 2 (Pasini, I, p. 18, n° LIII). Raschi sur toute la Bible, grand in-fol. de 221 feuillets, vélin, sur 3 col., XIIIe siècle. L'écriture n'est pas carrée, comme le prétend Pasini, mais cursive germanique en gros caractères. « Caret principio et fine. » — La lacune du commencement comprend Genèse I, — Nombres XVII, 3. Le commentaire des Chroniques qui termine le manuscrit (il n'est pas de Raschi) est aussi incomplet.

49° Ms. A, II, 8 (Pasini, I, p. 5, n° XIII). Beau manuscrit d'écriture germanique du XIIIe-XIVe siècle, contenant : 1° le Pentateuque avec Raschi, Ramban et le Thargum; 2° (fol. 309) Esther avec Raschi et un commentaire chaldaïque (qui n'est pas le Thargum, quoi qu'en dise Pasini); 3° (fol. 329) Cantique avec Raschi, Ramban et le Thargum. . .; 5° (fol. 341) Lamentations avec le Thargum et Raschi; 6° (fol. 349) l'Ecclésiaste avec le Thargum et Raschi. . .; 8° (fol. 370) Job avec le Thargum et Raschi; 9° (fol. 400) Haphtaroth avec le Thargum et Raschi.

50° Ms. A, II, 2 (Supplément de Pasini). Ms. grand in-4° du XIVe siècle, vélin, écrit. franco-germanique. Le manuscrit contient d'abord Raschi sur le Pentateuque (fol. 1), sur les Psaumes (fol. 102 *a*), sur Job (123 *a*), sur le Cantique (135 *b*), Daniel (140 *b*), Esther (145 *b*), Lamentations (147 *a*), Koheleth (149 *a*), Proverbes (155 *b*), Ezra (164 *b*). A la fin d'Ezra, signature du scribe Samuel. Vient ensuite le Thargum sur les Proverbes, l'Ecclésiaste, les Lamentations, le Cantique, Esther, Ruth, les Psaumes et Job (172 *b*-238 *a*). Les derniers feuillets contiennent le commentaire (incomplet) de R. Moïse sur les Chroniques.

51° Ms. A, II, 6 (Pasini, I, p. 5, n° XIV). Raschi sur les Pro-

phètes et les Hagiographes. Grand in-4° vélin, grosse écriture germanique du XIVe siècle. Commence à Josué, III, 16. — Ce manuscrit présente des variantes intéressantes et des notes intercalaires signées ר"ש = Rabbi S., qui seraient à étudier pour la constitution d'un texte critique de Raschi.

52° Ms. A, III, 19 (Pasini, I, 6, n° XVI). Raschi sur le Pentateuque, les Meghilloth et les Haphtaroth. Écriture germanique du XIVe siècle. — Peu intéressant.

53° Ms. A, III, 11 (Pasini, I, 6, n° XIX). Raschi sur le Pentateuque, ms. de 1306, vélin, in-4°, écriture méridionale. Le manuscrit a été exécuté à *Linz*, ville située entre le fleuve *Tera* et le fleuve *Isil* (?). Sur la garde on lit le nom de propriétaires du manuscrit: *Jacob b. Eliézer Halévi de Pavie, Salomon b. Mosché de Kaschilam.*

Sans entrer dans l'examen des glosses données par ces divers manuscrits de Parme et de Turin, examen qui trouvera place ailleurs, je me contenterai de dire que *tous* les manuscrits s'accordent à supprimer les *pseudo-glosses* des grands Prophètes et des 58 premiers psaumes; preuve qu'elles sont postérieures et datent du XVe siècle, si elles ne sont pas dues au premier éditeur de Raschi. Mais si la non-authenticité de ces glosses est devenue évidente pour moi, le problème de leur origine reste encore obscur, et la question est à réserver. Une question encore importante, soulevée par l'étude du texte de Raschi, est celle qui a rapport aux derniers chapitres de Job. Les manuscrits se divisent en deux séries suivant qu'ils interrompent ou non le texte de Raschi au chapitre XL, verset 18. Les uns en effet donnent le commentaire de Raschi complet jusqu'à la fin, les autres déclarent que, la mort ayant empêché Raschi d'achever son œuvre, ils complètent le commentaire avec celui d'un autre rabbin, généralement R. Jacob Nazir. Il y a encore là une question de critique de texte que nous réservons pour plus tard.

II

GLOSSAIRES HÉBREUX-FRANÇAIS.

J'ai déjà donné dans la *Romania*[1] quelques lignes des deux glossaires de Parme, ms. 2924, cat. Rossi 60, et ms. 2780, cat.

[1] Tome I, p. 169, 170.

Rossi 637. Je puis maintenant donner de plus amples renseignements sur ces glossaires, et établir plus solidement des comparaisons soit avec le glossaire de Bâle, soit avec les glossaires de Paris, soit même avec le glossaire de Leipzig, dont un long fragment a été publié par M. Boehmer dans ses *Romanische Studien*[1]. A ces deux textes doivent s'ajouter un nouveau glossaire que j'ai découvert à Turin et un dictionnaire hébreu-français déjà signalé par M. Neubauer dans son *Rapport sur une mission dans le midi de la France et l'Italie.* Le glossaire est coté sous le n° A, IV, 35 (Appendice à Pasini, catal. manuscrit), et le dictionnaire sous le n° A, IV, 13 (Pasini, I, p. 33).

A. Je commence par le glossaire de Parme, Rossi 60, dont je complète la description donnée par Rossi dans son catalogue, et par moi dans le passage déjà cité de la *Romania.* Le manuscrit in-4°, écrit à Taillebourg en août 1279, est de 217 feuillets, dont 214 remplis de glosses à 34 lignes à la page. Il renferme de quatorze à quinze mille glosses, disposées sur trois colonnes; la première à droite contient les mots bibliques à expliquer; la seconde, celle du milieu, les traductions françaises; la troisième, celle de gauche, le commentaire. Celui-ci est composé soit de citations qui renferment le mot traduit, la citation en ce cas est précédée de כמו, *comme;* soit d'explications par synonymes, le synonyme est alors précédé de ל׳, première lettre de לשון, *langage,* c'est-à-dire *signification;* soit de la citation et du synonyme réunis; soit enfin d'un extrait de la paraphrase chaldaïque[2]. Cette disposition que j'indique pour le manuscrit Rossi 60 se retrouve également dans le second manuscrit de Parme et dans celui de Turin.

Il manque au commencement la valeur d'un cahier; le recto du premier folio est entièrement effacé; on n'y peut lire que quelques mots çà et là, entre autres חסלת ויצא, *fin de Waietzé*[3]. Le verso, qui a également les premières lignes à demi-effacées, commence à Genèse,

[1] Tome I, p. 165.

[2] La troisième colonne se dédouble d'ordinaire en deux, car le plus souvent les mots placés sous la rubrique כמו et les mots placés sous la rubrique ל׳ forment colonnes à part.

[3] Le Pentateuque est divisé en 52 sections pour les 52 samedis de l'année; chacune est désignée par le mot qui la commence. La section *Waietzé* comprend les chapitres de la Genèse XXVIII, 10, à XXXVI, 4.

XXXIII, 10. Le glossaire comprend d'abord le Pentateuque (1-34 *b*), à la fin duquel se trouve la signature du scribe *Jechiel*: « Sont achevés les Laazim du Pentateuque; béni soit celui qui donne la force à l'homme fatigué et augmente le courage du faible. Jéchiel, Hazak[1]. » Viennent ensuite les cinq Meghilloth (34 *b*-43 *bis a*). Le feuillet 43 *bis* est formé d'une petite bande de parchemin qui contient sur le recto quatre lignes de texte (les dernières du livre d'Esther), et sur le verso, en gros caractères, des mots hébreux signifiant : « Sont finies les cinq Meghilloth quant aux Laazim, Jéchiel bar Éliézer, » et au-dessus « Ezra, fils de Jéchiel, Hazak Wenithhazak, le scribe ne souffrira d'aucun mal. » Cet Ezra est sans doute le fils de Jéchiel bar Éliézer, scribe comme son père. Viennent ensuite Josué (44 *a*), Juges (46 *a*), Samuel (57 *b*), Rois (61 *a*), Jérémie (69 *a*), Ézéchiel (82 *a*), Isaïe (93 *a*), les treize petits Prophètes (119 *a*-134 *a*). Le feuillet 134 est également coupé à partir de la notice: « Sont finis les Laazim des Prophètes, louanges à Dieu qui... » Le verso laissé en blanc a été plus tard employé pour des notes talmudiques (Thossaphoth). Après quoi commencent les Psaumes (135 *a*), les Proverbes (169 *a*). A la fin des Proverbes (181 *b*) est une note d'une écriture plus récente que je ne comprends pas: שַׁמֶּירְאַאַנוּ בַעֵיכִי אַשְׁפְּתְ אַאַנוּ בְנַפְט אַלְפְּת בְנַפְט אַאַנוּ בְנַיטוּ לעֵזרא הסופר « Saméraanou baéikhye aspthe aanou benapht alpheth, benapht aanou benaytou, à Ezra le scribe[2]. » Ces mots ne sont ni de l'hébreu ni du français. Suivent Job (182 *a*), Daniel (207 *a*), Ezra (212 *b*). Après les trois lignes du verso qui finissent Ezra vient la signature du scribe: « Jéchiel, fils de R. Éliézer, homme fort, Hazak. » Le verso porte des notes de toute nature et de diverses époques. Ce que j'y remarque de plus intéressant, ce sont les lignes suivantes:

צֵילִי קִיאַה אְקְרִיט צֵיטְא לִיצוֹן
וּבַנט דְבְלֵיא אֵיטְאשוֹן נוֹן
קִיאַה לַפִּילְייא דַן שַׁלְמוֹן
אַלאַ קְלֵיר פַּצוֹן

[1] Le mot *hazak* est un impératif à signification interjective, ayant la valeur du latin *age, macte*. On y adjoint d'ordinaire un autre mot *wenithhazak* = *macti simus*. De manière que l'exclamation complète équivaut à *macte et macti simus*. Les signatures des scribes, des écrivains juifs sont d'ordinaire accompagnées de cette sorte d'*explicit*.

[2] Cet Ezra n'est pas l'Ezra biblique, connu sous le nom d'*Ezra Sopher*,

mots français transcrits en caractères hébreux et qui doivent se lire :

Céli ki a écrit céte liçon
Vivant de bleye[1] éte (*sic* pour *et*=*est*) son non,
Ki a la fille dan Salmon
A la cler (*sic*) façon[2].

Des notes postérieures, de la même nature et de la même main que celles du f. 134, couvrent le reste du feuillet, la moitié du recto et le verso du feuillet suivant (217) qui porte la notice finale du scribe reproduite par Rossi dans son catalogue et par nous dans la *Romania*.

B. Le second manuscrit de Parme, n° 2780, Rossi 637, est un in-quarto vélin de 178 feuillets de 30 lignes en moyenne, contenant de dix à onze mille glosses, écrites sur trois colonnes. Il commence à Genèse, xxx, 54 (le premier cahier est sans doute tombé); il comprend le Pentateuque (1-37 *a*), les cinq Meghilloth (37 *b*-48 *a*), les Psaumes (48 *b*-71 *b*), les Proverbes (71 *b*-82 *a*), Job (82 *a*-99 *a*). Le reste du feuillet 99 *a*, laissé en blanc, est couvert de notes en hébreu dues à diverses mains relativement récentes, et qui portent en partie sur le calendrier. Elles ont été partiellement enlevées sur les trois marges par la rognure. Après le feuillet 99 s'étend une lacune qui embrasse les livres de Josué et des Juges. Le folio 100 *a* commence avec la dernière ligne des Juges que suivent Samuel et les Rois (100 *a*-119 *a*); viennent ensuite Jérémie (119 *a*-133 *a*), Ézéchiel (134 *a*-146 *a*), Isaïe (146 *a*-175 *b*), les treize petits Prophètes (176 *a*). Le manuscrit s'arrête 178 *b* au milieu de Job. Il faut remarquer l'ordre dans lequel se suivent les divers livres de la Bible; les Hagiographes précèdent les Prophètes, contre l'usage. La transposition est l'œuvre du scribe, comme on

c'est-à-dire *Ezra le scribe;* mais c'est le fils de Jéchiel ben Élézer, scribe comme son père.

[1] *Vivant* est un nom propre traduisant l'hébreu *Hayyim* ou *Hayy*; quant à *bleye*, ce doit être un nom de lieu, Blaye sans doute.

[2] De cette expression, rapprochez par exemple ces vers :

A lointain baron
Veut sa fille marier
Qui a si *clere façon*
Que l'en si porroit mirer.

(Leroux de Lincy, *Chants historiques*, I, 182.)

peut s'en assurer par la pagination des livres. Le texte est accompagné çà et là d'additions et corrections postérieures avec nouvelles glosses.

C. Le manuscrit de Turin A, IV, 35, est un in-4° vélin du XIIIe siècle, de 180 feuillets. Le manuscrit porte paginés 179 feuillets, mais le premier n'a pas été compté (nous le désignons par *feuillet* ou *folio* 0), sans doute parce qu'il est coupé d'un tiers, et que, presque entièrement noirci, il est dans un fâcheux état de conservation. Il contient environ onze mille glosses. Il commence avec la Genèse et comprend le Pentateuque (fol. 0), les cinq Meghilloth (34 *a*), Josué (42 *a*), Juges (44 *a*), Samuel (49 *a*), Rois (59 *a*), Jérémie (66 *b*), Ézéchiel (78 *b*), Isaïe (88 *b*), les treize petits Prophètes (112 *b*), les Psaumes (128 *b*), Job (152 *a*), les Proverbes (172 *a*). Le manuscrit s'arrête au ch. XXV, vers. 22, des Proverbes. En tête du manuscrit se lit en hébreu la note suivante d'écriture plus récente: « Les Laazim, M. Raphaël, fils du saint R. Abraham, de mémoire bénie. » C'est sans doute la signature d'un propriétaire du manuscrit, signature reproduite encore fol. 31 *a* (deux fois[1]) et 65 *a*. Les 7 premiers feuillets, ayant été coupés en tête, on a collé des bandes de parchemin sur lesquelles on a reporté les lignes tombées. L'écriture de ces bandes, d'une autre main, ce semble, paraît être de la même époque. Les fol. 17 et 94 ont été lacérés. Le fol. 45 *a* porte à la marge supérieure une note où je puis déchiffrer les noms d'Isaac, fils de Jacob, et Jacob, fils de Jacob; au fol. 133 *b*, je note la signature Salomon, fils de Salomon Lunel (?). Le manuscrit en grande partie n'est pas ponctué, ce qui en diminue la valeur. Il semble qu'il ait été ponctué après coup, vraisemblablement par celui qui a rempli les bandes des 7 premiers feuillets, si l'on peut se fonder sur des indices aussi peu sûrs que la forme des points-voyelles et la couleur de l'encre.

Presque à chaque page se trouvent des additions de diverses mains et de diverses époques, spécialement aux pages 125 *a*, 133 *b*.

Voici maintenant des extraits de ces trois manuscrits. Nous commençons par C, qui prend au premier chapitre de la Genèse.

[1] La première fois sous cette forme : « Moi, Raphaël, fils d'Abraham, dans la ville d'*Inel.* » — *Inel* ou *Ivel* ou *Isel*, et, comme l'*i* = l'*e* : *Inil*, *Enil* ou *Enel*; *Ivil*, *Evil* ou *Evel*; *Isil*, *Esil* ou *Esel*.

Ms. C: fol. o, recto, illisible.
verso, à peu près illisible:

....

					Genèse.
1, 20	1	נפש חיה	אמא דְבִיאָ		
21	2	התנינים	לֵידַאגרוֹנְש	מין דגים כ׳ אם לתנין	
24	3	וחיתו	אֵישַאבִי▨	כ׳ חית השדה (?)	
26	4	בצלמנו	אַנלפֿוֹרמא	כ׳ בצלם אלהים ל׳ דפוס	
26	5	[וירדו]	▨רוֹנט	כ׳ וירד מיעקב ל▨שלה ש▨אישיטץ	
28	6	[וכבשֻה]	פרישלי	כ׳ ונכבש ל׳ ולבדור	
	7	.....			
II, 2	8	[וישבת]	אֵירְפוֹזט	כ׳ שבת וינפש ל׳ מנוחה	
5	9	שיח	ארלב...	כ׳ תחת [אחד השיחים] ל׳ אילן	
5	10	לעבוד	אלאבוֹריר	▨ אצל קרקע	
6	11	[ואד]	אֵינואה	ל׳ עו... יש לענן וזה אחר	
7	12	[ויפח]	אישופלא	▨	
7	13	[באפיו]	אנשיֵנרילש	כ׳ אף להם ולא יריחון ל׳ בחו[טם]	
7	14	נשמת	אֲלֵינְא	זה רוח היוצא מן הגוף	
8	15	[מקדם]	▨	כ׳ ימה וקדמה	
9	16	[בתוך]	▨	כ׳ בתוך המים ל׳▨	
10	17	יפרד	אי▨יברט	כ׳ נבדלו ל׳ יתחלק ויבדל	
12	18	הבדולה	לוקריטאל	19 השוהם לאוניקלא מיני אבנים טובות	
14	20	[קדמ]ת אשור		דלשור כ׳ ימה וקדמה	

Fol. 1, recto:

15	21	וינחהו	.....		
21	22	מצלעותיו	דשש▨	ל׳ ויקח (?)▨ הצלע אשר לקח	
21	23	תרדמה	אנטומִישְמַנְט	ל׳ וישכב וירדם	
25	24	ערומים	נוץ	כ׳ כי ערום אנכי ואחבא	
II, 25; III, 5.	25	יתבוששו	הונטיינט	ל׳ בושת. 26 ונפקחו אֵישְרוֹנט אוֹבֵרץ	
III, 11(?), 8.	27	ערום	?	ל׳ טו▨ באחים. ?28 קול אַנגֹרש	
III, 7.	29	עלי תאנה	פוילא דפִיאיר	30 ויתפרו אֵיקודירט כ׳ [שק] תפרתי עלי	
13	31	השיאני	▨	כ׳ אל ישיא לכם ל׳ הסתה	

Cette partie du fol. 1 est écrite sur une bande de parchemin qui, collée sur le feuillet dont le haut avait été coupé, en recouvre les premières lignes. En relevant les bords mal collés de cette bande, on peut lire une partie des lignes recouvertes.

					Genèse
				כ׳ פתח ש[illegible] ל׳ ונפתחו	
30 *bis*	ויתפרו	איקודירט		כ׳ שק תפרתי עלה כ׳ עלה נדף	III, 8.
31 *bis*	השיאני	[illegible]יצא מוי		כ׳ אל ישיא אתכם ל׳[הסתה]	13
32 écrit postér.	[illegible]תהלך	פורמי[illegible]		כ׳ התהלך נח ל׳ לך	14
33	גחונך	טונבנטרא		כ׳ על גחון ל׳ בטנך	14
34	ואיבה	אֵיהַאִינָא		כ׳ איבת עולם ל׳ שנאה	15
35	אשית	מיטריי		כ׳ ולא שתו איש עידיו ל׳ אשים	15
36	ישופך	אַיקַקְרַאטוּיי		כ׳ אשר בסערה ישופנו	15
37	תשופנו	שופלרש לויי		כ׳ וגם נשף בהם כל׳ כשבא הנחש לנשוך [נושף ושו[illegible]	15
38	עקב	טאלון		כ׳ בעקב עשו	15
39	עצבנך	טאדולור		[כ׳] וכן בעצב אגדילו ל׳ צער ומכאב	16
40	תשוקתך	טַאדְזיירנַצָא		כ׳ ועלי תשוקתך ל׳ [illegible]שתך	16
41	בעצבון	אנטרבייל		כ׳ ולא יוסיף עצב ל׳ טורח	17

Voici, imprimée en italiques, la transcription des glosses françaises avec la traduction (imprimée en caractères romains) des mots hébreux qu'elles expliquent[1]:

1. Ame vivante, *ame de vie*
2. les cétacés, *lédagrons*
3. et (bête) sauvage, *ésavi....*
4. à notre image, *anlforme*
5. et (ils) domineront, ...*ront*
6. et domptez-la, ...*pres li* (?)
7. .....
8. [et se reposa], *érepost*
9. verdure, *arlb....*(?)
10. pour labourer, *alaborer*
11. et (une) nuée, *énue*
12. et souffla, *ésofla*
13. en ses narines, *ansénariles*
14. souffle, *aléne*
15. [à l'orient], ...
16. [au milieu de], ...
17. séparera, *é...evrt*
18. le bdellium, *locrital*
19. l'onyx, *lonicle*
20. à l'est de l'Assur, ...*dlassur*
21. et il le conduisit, ...
22. de ses côtes, *dss.....*
23. assoupissement, *antomissemant*
24. nus, *nuz*

[1] Nous ne traduisons pas la troisième colonne renfermant les exemples tirés de la Bible ou du Thargum, parce qu'elle n'est d'aucun intérêt pour l'objet de nos recherches.

25. ils eurent honte, *honteient* (?)
26. et seront ouverts, *éseront overz*
27. rusé, ...
28. (la) voix (?), *angrs* (?)
29. feuille de figuier, *foille de fier*
30. et ils cousirent, *ecodiret*
31. tu m'as trompé, ...
30 *bis*. et ils cousirent, *ecodiret*
31 *bis*. tu m'as trompé, ..., *iça moy*
32. tu iras, *formai*.....
33. ton ventre, *tonventre*
34. et haine, *éhaïne*
35. je mettrai, *metré*
36. il t'écrasera, *écachera toi*
37. tu lui siffleras, *sofleras lui*
38. talon, *talon*
39. ta souffrance, *tadolor*
40. ton désir, *tadesirance*
41. en effort, *antravail*.

Voici le début de B.

Fol. 1, recto.

			Genèse.	
לחם מַנְגֵיר	1	כמ׳ עבר לחם רב ל׳ מאכל	XXXI,	54
		חסלת ויצא		
מלאכים מְשַׁיְיְגֵש	2	כתרגו׳ איזגדין ל׳ שליח	XXXII,	4
ל״א אַנְגְיְיש (?)	3	וכן פי׳ רשי מלאכים ממש		
ואחר אֵיטַרְדֵיי	4	כמ׳ ויוחר מן המועד		5
ויחץ אֵיפַרְטֵי	5	כמ׳ ומחצה ראשו ל׳ ויחלק		8
מנחה פְּרֶזַנְט	6	ל׳ דורון תרג׳ תקרובתא		14
ועיירים אֵיפוּלֵיְיְנְש	7	חמרים זכרים וכן הוא אומר ועייר בן אתונות		16
בא בידו אַנשון קונגיֵי	8	ברשותו כמ׳ ויקח הוא את כל ארצו מידו		14
אכפרה אֵיטֵירְדֵרֵי (?)	9	כמ׳ וכופר בריתכם ל׳ קינוח והעברת זעם		21
פניו שֵׁישְׁאֵירְש	10	כמ׳ ונתתי פני פנים של זעם		21
על פניו פַּרְדְבַנְט לוי	11	כמ׳ על פניו תמיד ל׳ לפניו		23
ויאבק אֵיפוּדְרוֹיְא	12	וכן כת׳ מנ׳ ויתעפר נתעפר עמו עד עלות העפר לשמים		26

1. Nourriture, *manger*
2. messagers, *messayges*
3. anges, *angeys*[1]
4. et me suis arrêté, *étardé*
5. et il divisa, *éparti*
6. un présent, *presant*
7. et les ânes sauvages, *épouleyns*
8. en sa main, *ansoun coungé*
9. et j'effacerai, *éterdré*
10. sa colère, *sésires*
11. devant lui, *pardevant lui*
12. et (il) se couvre de poussière, *époudroye*

[1] Les deux *yod* que nous transcrivons par *y* sont couverts d'une tache qui rend la lecture du mot douteuse. On pourrait lire encore *anjles*.

Genèse.

13 ל״א אֵילוּיְיטַא שכן דרך בוי אדם המתעצמין זה את זה להפיל
והוא כמו ויחבק אל״ף וחית מתחלפין ולשון ארמית דאביק ליה מיבק
14 XXXII, 27 ותקע אַדֵיטַקא כמ׳ פן תקע נפשי ממך
15 27 כף ירך לַפַיְילֵא דוֹגְינוּיְיל עצם ענול שעל השוק
16 32 צולע קלוֹקֵינְט כמ׳ אספה הצולעה ל׳ חיגר
17 33 הנשה לְטְרְשַיְילִי שנשה ממקומו כמ׳ נשתה גבורתם
פני אלהים פני המלאך כמ׳ והייתם כאלהים אני אמרתי אלהים אתם

13. et (il) lutta, *élouyta*
14. et (il) détacha, *adétacha*
15. le creux de la hanche, *lapaylie* (*la faille*?) *dogenouyl*
16. boîtant, *clochént*
17. (l'os) luxé, *letressayli.*

Nous arrivons maintenant au manuscrit A qui commence, ainsi que nous l'avons vu, quelques versets avant le passage par lequel débute B, mais dont le feuillet 1 *a* est si effacé qu'on n'en peut rien lire. Nous passons au verso, après les deux mots.. . פני אלהים לישְפץ (?) , « le visage de Dieu, *les faç* (?)... », juste à l'endroit où nous nous sommes arrêtés dans B, et, pour donner les éléments de comparaison, nous reproduisons en note les leçons différentes que présentent B et C dans les passages correspondants.

Genèse.

1 ותרצני אֵיאַפַ[illegible][1] רצון יריאיו[2] [ל׳] פיוס
2 XXXIII, 10 ברכתי מוֹן[illegible][3] ל׳ דורון
3 ל״א מוֹן[illegible][4] פי׳ רשי[5] ל׳ שאלת שלום
4 12 נסעה מוֹף[6] גזרת שמעה סלחה שהוא (?) כמ׳ סלח[7]

1. et tu m'apaisas, *éapa*.....
2. mon présent, *mon*.....
3. autre explication (de *mon présent*), *mon*...
4. pars, *mop* (c'est-à-dire *mof*)

VARIANTES DE B ET DE C.

[1] B : אֵיאַפַיַיאש מוֹי *éapayas moi;* C : איאפייאש מויי (non ponctué) *eapayasmoy.* — [2] B : ידעוך רצון; C : והרצת שבתותיה. — [3] B : מוֹן פְרֶזַנְט *mon presant;* C ne donne pas cette explication. — [4] B : מוּן שַלוּד *moun salud̄;* C : מון שאלוץ (non ponctué) *mon saluz.* C ajoute une citation que n'ont ni A ni B : כ׳ ויברך יעקב את פרעה. — [5] B : mots placés à la fin de la phrase; C : manquent. — [6] B : מוֹף *mof;* C : מוף *mop.* — [7] Légers changements dans l'ordre des mots dans B et C; B ajoute à la fin l'interprétation chaldaïque : ותרנ׳ טול ונהך.

					Genèse.
5	עלות	אַנְפַּנְט[illegible] [1]	כ׳ עזלל ויונק [2]		XXXIII, 13
6	ודפקום	אֵידְבַ[illegible]אוש [3]	כמו קול דודי דופק		14
7	אתנהלה	מַרֵי[illegible] [4]	כמו אין מנהל לה [5]		14
8	לאטי	אַמון ש[illegible]ף [6]	כמו לאט לי לנער אבשלום ל׳ בנחת שלי [7]		
9	לרגל	אַבֵּיר [8]	כל׳ לפי יכולתם [9]		
10	אציגה	פָּרֵי אֵיטֵיר	ל׳ ענבים [10]		15
11	שלם	אַנְטְרִין [11]			
12	חלקת	לַקַנפֵּיינָא [12]	ל׳ שדה [13]		19
13	קשיטה	מָיְלָא [14]	ל׳ מעה [15]		19

5. (brebis) enfantant, *anpant* . . . .
6. et les frappa, *e deba . . . os*
7. je mènerai, *maré* . . . .
8. en mon silence, *amon s . . . p* (*souef*)
9. (selon la) force, *avér*
10. je ferai rester, *feré éter*
11. entier, *anterin*
12. la campagne, *lachanpéne*
13. (Une) kesita (monnaie), *mâyle*

[1] B : אַנְפַּנְטַינְץ *anfantaynz;* C : אנפנטאץ *anf(a)ntaz.* — [2] B, au lieu de l'explication donnée par A et par C, a la suivante : כלו׳ הצאן שיש להם עוללים רבים. — [3] B : אֵידְבַטְרוּנְט אוש *édebatrount os;* C : mêmes mots, non ponctués. — [4] B : מַאַרֵיי *maaré;* C : מיינריי *ménré* ou *méneré.* — [5] B, avant cette phrase, intercale ל׳ אתנהל; C remplace le tout par une autre citation כ׳ עלות ינהל, ל׳ אוליך. — [6] B : אַמון שואיף *amon souép* (=*souef*); C : mêmes mots non ponctués. — [7] B a לנחת au lieu de בנחת; C n'a pas אבשלום. — [8] B : אַבֵּיר *avér;* C a une autre glosse אפוייאיר qui se lit *apoyer*, mais doit être corrigée, ce semble, en *à poouer* (*à pouvoir*). — [9] Ici B et C diffèrent de A. B : ל׳ לפי המלאכה וכן ולרגל; C : וכן ולרגל כלו׳ לפי כחם. — [10] Cette glosse avec l'interprétation manque dans B et dans C. Ce dernier a ici une glosse qui doit être reportée plus loin, n° 15. ויתעצבו, כ׳ והמה מרו ועצבו, ל׳ כעס. איפורט קורציץ, c'est-à-dire : « ils furent affligés », *e furet corecéz*, comme dans : « et eux se rebellèrent et s'affligèrent, sens de colère. » — [11] C : אַנְטְרֵץ (?) *antereç,* leçon fautive; la bonne leçon est donnée par A et B. A ne donne pas de commentaire; B ajoute : שלם בגופו שלם בממונו בתורתו; C ajoute : שלם בגופו ובנינאון (?). — [12] B : לַקַנְפֵּיינָא *la chanpeyne;* C : לאַקַנְפֵּיינָא *la canpayne.* — [13] B remplace ce commentaire par כמו חלקת הצורים ל׳ בקעה; C par כ׳ ראו חלקת יואב אל ידי. — Les deux glosses 11 et 12 sont écrites sur une même ligne dans A, par suite de l'absence ou de la réduction du commentaire. Dans C, les glosses 11, 12 et 13 commencent le recto du folio 7, et sont écrites sur une bande de parchemin ajoutée après coup; cf. plus haut, p. 401. La glosse 14 commence le feuillet. — [14] B : מַאַיְלָא *maaille;* C : מאַיְלָא *máyle.* — [15] Au lieu de cette explication, B a : בכרכי הים קורין למעה קשיטה, et C : כ׳ ואיש קשיטה אחת.

Genèse. XXXIV, 5	14 והחריש	אֵיטוט	כמ׳ ואם החריש יחריש ל׳ שתיקה[1]
7	15 ויתעצבו	אִיקוּרְצֵירֶט	כמו ולא עצבו[2] ל׳ כעס
8	16 חשקה	[illegible]טָא[3]	כמ׳ חשק [שלמה] בכם[4] ל׳ רצוז
10	17 וסחרוה	אֵיטָרְקַנְדֵי לוי[5]	ל׳ סחורה
12	18 מוהר	דוּאֵירָא	כמ׳ כמהר הבתולות[6]
15	19 נאות	אוֹט[illegible]רוּמֶש[7]	ל׳ נתרצה
15	20 להמול	אָאֵיטְרָא צִירקונצִיץ[8]	ל׳ להתפעל
16	21 ונתנו	אֵידוּרוּמֶש[9]	ל׳ ונתננו נון דגשה
21	22 שלמים	אַפֵּיזִיבְּלֵיץ[10]	ל׳ שלום

14. et (il) se tut, *étut*
15. et (ils) s'affligèrent, *écourecéret*
16. (il) aima, ... *tâ*
17. et faites-y le commerce, *é mârchandé lui*
18. douaire, *douére*
19. (nous) accorderons, *otr. . eromes*
20. à être circoncis, *â être circonciz*
21. et donnerons, *édoromes*
22. paisibles, *apésibléz*

[1] Ce passage manque dans C. B modifie légèrement l'ordre des mots. — [2] B cite un autre verset : נעצב על דוד ; C, par suite d'une transposition, donne cette glosse avec une citation autre que celle de A et celle de B, après la glosse 10. Voir à la page précédente, note 10. — [3] B : בולונְטא *bolont'*, c'est-à-dire *volonta;* C : בוֹלַנְטַא *volanta.* — [4] A avait d'abord cité le verset חשק שלמה; il a ensuite effacé שלמה et a écrit après בכם, voulant citer le verset חשק יי בכם. B cite le premier, C le second de ces deux versets. — [5] B : אֵימַרְקַנְדֵיץ לוי *émarcandéz lui;* C : אַימַרְקַנְדֵיץ לִי *émarchandez li.* C ajoute : כ׳ עובר לסוחר que n'ont ni A ni B. — [6] C a דוֹאֵירָא *doére;* il ajoute à la fin : ל׳ נדוניא. — Entre la glosse 18 et 19, C intercale la glosse suivante (sur *Genèse*, XXVII, 35 [?]) : «במרמה (en prudence) *ansas,* ainsi traduit le chaldéen : en sagesse.» Je suppose que *ansas* doit se lire *ansa[ge]ss[e].* — [7] B : אוֹטְרוּיֵירוּמֶש *otroyroumes;* C : אוֹטְרוּיֵירוּמֶש *otroyromes.* C ajoute וכן יאותו אוֹטְרוּיֵירוּנְט «de même, ils *consentiront* «*otroyront*». — [8] C : אַאֵיטְרָא שֵׁירְקוֹנְצִיש *a être serconcis.* C ajoute : ל׳ להיות נמול, וכן בהמול בהיות נימול. B, qui a la glosse אַצֵּירְקוּרְצִירָא *acercourcire,* ajoute ל׳ מילה, puis וכן, etc., comme dans C, et finalement ל׳ להתפעל, comme dans A. Une note postérieure a ajouté dans A les mots בנימול בהיות נמול, en les faisant suivre de la note כך פירש ר״ש «ainsi explique Raschi». — [9] B : אֵידוּרוּמֶש *édouroumes.* La glose 21 manque dans C. — [10] B : פֵּייזִיבְּלֶש *pésibles;* C : אפלזיבילש *aplésibles* (?). A partir de ce mot, les glosses de C dans le fol. 7 *a* ne sont plus ponctuées. Aussi je ne les reproduirai que quand par l'orthographe des consonnes elles différeront des leçons de A.

				Genèse.
21	XXXIV,	23	ידים	לוֹשְׁ[1]	ל׳ מקומות
25		24	כואבים	דוֹלוֹזָנְץ[2]	ל׳ עני אני וכואב
26		25	לפי חרב	אָטְרָנְקָנְט[3]	ל׳
29		26	שבו	אֵיקֵיטִיבֵירְט[4]	ל׳ שבי וגלות
29		27	חילם	לוֹר אַבוֹיִיר	כמ׳ עושה חיל[5] ל׳ ממונם[6]
4	XXXV,	28	האלה	לְאוּרְמָא	כמ׳ אלה ואלון[7] ל׳ אשל[8]
4		29	עם שכם	דְגוּטָא שכם	ל׳ אצל שכם[9]
5		30	חתת	דְפְרַיְינְמַנְט	שם דבר של מחיתה[10]
8		31	האלון	לְקֵינָא[11]	מין אילן
8		32	ל״א	לַפְלֵינוּרָא[12]	ל׳ מישור כך פי׳ רש״י[13]
8		33	אלון בכות	כך שם המישור	ל״א אַטְרָא פְלוֹר ל׳ בכי

[אלון בלשון יוני אחר פ׳ רבי[14]

23. lieux, *los*
24. affligés, *dolosânz*
25. au fil de l'épée, *âtrânchânt*
26. (ils) firent prisonniers, *échétivéret*
27. leur bien, *lor avoyr*
28. le térébinthe (?), *leorme*
29. auprès de Schekhem, *dejoute schekhem*
30. l'effroi, *depraynemant*
31. le chêne (*hailôn*), *lechéne*
32. autre explication (de *hailôn*), *la plénure* (sens de *plaine*)
33. *alôn bakhoth*, nom d'une plaine.

[1] B est seul à ajouter la citation כמו ורחב ידים. C ajoute à la fin : והרבה יש בל׳ זה. — [2] B : דוּלַנְץ *doulanz;* C : דולורש *dolors.* C, après la citation, ajoute ל׳ דאבון. — [3] B : אַטְרֵינְקַנְץ *atrénkanz;* C : אטרנקנט *atrnchnt.* — A a oublié la citation indiquée par la seule lettre ל׳. B et C donnent כ׳ חרב פיפיות. B ajoute ensuite ל׳ חידוד. — [4] B : אֵיקֵיְיטִיבֵירְט *échéytivéret;* C : איקייטיביירט non ponctué, sans doute : *échétivéret.* C diffère pour la fin de la glosse de A et de B : כ׳ שבי מצרים ל׳ גלות. Cette glosse dans C est transposée. Elle précède la glosse de כ׳פי חרב au lieu de la suivre. — [5] Manque dans C. — [6] B et C : ממון. — [7] B : ל׳ אשירה. — [8] Le manuscrit porte peut-être אצל ; dans ce cas, c'est nne faute amenée par le mot אצל de la glosse suivante. Ce לשון manque dans B et C. — [9] B et C n'expriment qu'une fois le mot שכם dans l'en-tête. — [10] Au lieu de cette explication, C a כ׳ ומוראכם וחתכם ל׳ יראה. B ponctue la glosse דְפְרֵיְינְמַנְט *depreynemant.* — [11] B : לְקֵיְינָא *lechéyne.* Les mots מן אילן manquent dans C. — [12] B : לַפְרְנוּרָא *laprenure;* cf. pour le changement de *l* en *r* la glosse *pror* qui suit. C : לפלנאורא *lapleneüre* (?) ou *laplenaüre* (?). — [13] B, après מישור, ajoute כמו אילן בצעננים ; C : כמו באלוני ממרא. — [14] Le mot effacé après בכי, dans A, est אחר ou שני ; אחר est donné par C ; שני par B. C a à peu près la même leçon que A, il place seulement le ל״א avant l'explication que A donne en premier lieu. B n'a que le ל״א qu'il écrit אוֹטְרָא פְרוֹר *ôtre pror* (autre pleur).

Genèse.

XXXV, 10	34	מחלציך	דְטֵישְׁ לוֹנְגְשׁ[1]	ל׳ ממתניך[2]
13	35 fol. 2 recto.	ויעל	אֵיאָמוֹנְטָא	כתרגו׳ ואיסתלק[3]
16	36	כברת	פִּיַיצָא[4]	לש׳ כביר וכן פתר מנ׳ ריבוי מהלך[5]
	37	ל״א	אָרְפָנְט[6]	כך שם מדת הקרקע
16	38	ותקש	אֵיאָדוּרְצִיט[7]	כמ׳ דבר קשה[8]
18	39	אוני	מָאדוֹלוֹר[9]	כמ׳ לא אכלתי באוני[10]
22	4	וישכב את בלהה אֵידֵקוֹקא[11] בלהה וזה[12] משמע עיקרו עיקור (?) כלו׳ ושרשך מארץ החיים כלו׳ הסיר מטתו		
XXXVI, 7	41	לשאש (*sic*)	אשוֹפְרִיר[13]	כ׳ ולא נשא אותם הארץ[14] ל׳ לסבול
24	42	מצא	קוֹנְטְרוֹבָא[15]	כל׳ בדאם מלבו הזקיק הסוס לאתון[16]
24	43	הימים	לֵישמוֹלְשׁ[17]	זה הפרד[18] ולפי שאימתו מוטלת על הבריות קראן ימים[19]

חסלת וישלח

autre explication (de *alon bakhoth*), *atre plor*
le mot *alôn* en grec signifiant *autre;* explication de mon maître.
34. de tes reins, *de tes longes*
35. et (il) monta, *éâmontâ*
36. une pièce (de terrain), *piace*
37. autre explication (de *pièce de terrain*), *ârpânt*
38. et durcit, *éâdurcit*
39. ma douleur, *mâdolor*
40. et (il) coucha avec Bilhah, *édécoca Bilhah*
41. à souffrir, *asoprir*
42. il trouva, *controvâ*
43. les mulets, *les mols.*

[1] B : דְטֵילוּנְגְשׁ *detélounges.* — [2] B ajoute : כמ׳ אדור נא כגבר חלציך, C remplace le tout par cette autre citation : כ׳ על חלצים. — [3] La glosse tout entière manque dans B. — [4] B : פֵּיְיצָא *peyce.* — [5] B ajoute דרך; C n'a pas דרך, mais avant ריבוי il donne כביר que A place avant l'interprétation de Menachem. — [6] B : אַרְפַנְט *arpant;* il supprime כך. C n'a pas le ל״א. — [7] B : אֵיאַנְדוּרְצִיט *éandurcit;* C : איאנדורצי *éandurci.* — [8] B remplace cette citation par כמ׳ הקשתה לילד, C par ל׳ קושי קשה. C ajoute ensuite la ligne כך שם המישור, ממרא. Cette glosse se rapporte à *Gen.*, XXXV, 27. — [9] B : מַאדוּלוֹר *madoulor.* — [10] B supprime לא; C ajoute ל׳ דאבון, ממנו. — [11] B : אֵידֵיקוּקָא *édécoucha.* — [12] B, au lieu de וזה, porte בילבל יצועי אביו; il n'a pas, à la fin du commentaire, les mots כלו׳ הסיר מטתו. La glosse avec le commentaire manque dans C. — [13] B : אַשוּפְרִיר *asouprir* (=à soufrir). — [14] C a une autre citation נלאתי נשוא, et ensuite une glosse que n'ont ni A ni B : אלוף, ל׳ נשיא מיירא « chef », *mère* (=maire), sens de prince (*Gen.*, XXXVI, *passim*). — [15] B : קוּנְטְרוּבָא *countrouva.* — [16] Les trois derniers mots manquent dans B et C. — [17] לֵישמוּלְשׁ *les mouls* (muls). — [18] C : ל׳ פרדה, la fin manque dans C; B, après la glosse française, porte : א[..]ם שאימתן מוטלת על הבריות. — [19] Après cette glosse,

Voici la fin du ms. A (fol. 216 recto).

				Néhémie.
ל׳ קנין	אִיאָקֵיטְרוֹמְש	ונקחה דגן	1	v, 2 et 3
כמ׳ יש לאל ידי ל׳ כח	אַפּוֹרְצָא	לאל	2	5
כמ׳ כי תשה ברעך ל׳ הלואה	פְּרֵיט בֿויש פְּרֵיטָנץ	משא אתם נושים	3	7
כמ׳ והביאו בניך כחוצן	מֵשִׁילָא	חצני	4	13
	מוֹן גֵירוֹן	ל״א	5	13
כמ׳ נוער כפיו	אֵיקוּש	נערתי	6	13
	אֵיקוּש	נעור	7	13
כמ׳ ברודים		ברורות	8	18
כמ׳ בחדש אשר בדא מלבו	קוֹנטְרוּבָּאנְט אוֹש	בודאם	9	vi, 8
כמ׳ פחה שלטון		לחם פחה	10	v, 18
כמ׳	כך שם אדם	וגשמו	11	vi, 6
כמ׳ בן הבקר אשר עשה	אַפֵּיטָא	נעש	12	
לש׳ דברנים	פּוּרפָּרלוֹרְש	נביאים	13	14
	אֵיפּוֹרְט אָבָלִייץ לֵיש פּוֹרטִיֵירְש	ויפקדו השוערים	14	vii, 1

1. et (nous) achéterons du froment, *iachéteromes*
2. au pouvoir (de notre main), *aforce*
3. prêt [êtes]-vous prêtant[1], *prêt vous prétânz*
4. mon sein (secouai-je), *messile* (*m'esselle?*)
5. autre explication (de *mon sein*), *mon géron*
6. secouai-je, *écous*
7. (qu'il soit ainsi) secoué, *écous*
8. choisies (la traduction manque)
9. (tu es) imaginant eux (ces récits), *controuvânt os*
10. le pain du gouverneur[2] (la traduction manque)
11. et Gueschmou, tel est le nom de l'individu[3]
12. ....., *aféta*[4]
13. prophètes, *pourpârlors*
14. et furent chargés de la surveillance les portiers, *e furet âbâliz les portiyers*

B et C s'accordent à donner une glose sur le nom *mézahab* de Genèse, xxxvi, 39. B : מי זהב כך שמו, כנויו. C : מי זהב : כך שמו על שם עושרו ההמו׳ על שם עושרו.

[1] Tel est l'ordre des mots hébreux, ordre rendu, comme on le voit, très-exactement par notre glossateur. — [2] Transposition dans le texte. — [3] En hébreu dans le texte. Le mot כמ׳, dans la troisième colonne, n'est accompagné d'aucune citation, parce qu'il n'y en avait pas à donner. Ce mot a été mis là par inadvertance. — [4] Nous ne voyons pas à quel mot du texte hébreu se rapporte cette glosse, dont le sens est : il fit.

				Néhémie.
15	יגיפו	הוּרְטִיֻּנְט	לש׳ יגחו זה לזה	VII, 3
16	במועל ידיהם	אַן לַמוּנְטְמָנְט דְּלוֹרמֵיינְש	ל׳ מכלה	VIII, 6
17	ממתקים	דוּצוֹרְש	כמ׳ מתוק הדבש	10
18	מחשים	אַטֵיזָנְץ	ל׳ שתיקה	11
19	ועלי עץ שמן	אֵיפֿוֹילְייא דְּפֿוּט דוֹלִיבְא	לש׳ עלי אילן זית	15
20	ותעד בם	אֵידֵיפָּנְדִיש אָנוֹש	ל׳ התראה כמ׳ העדות בנו	IX, 29
21	המקחות	לֵיש אַקֵיטְמָנְץ	ל׳ קניין	X, 32
22	וכל שבר	אֵיטוּטְא בָּנְטְא	כמ׳ אוכל בכסף תשבירני ל׳ מכירה	9

15. ils frappèrent les portes (pour les fermer), *hourtyânt*
16. avec l'élévation de leurs mains, *an lamountemânt de lormeyns*
17. (buvez des) douceurs, *douçors*
18. (et les lévites) faisant taire (le peuple), *atésânz*
19. et feuille de bois (c'est-à-dire d'arbre) d'huile *éfoilje defut dolive*
20. et tu les a sommés (de ne pas désobéir à la loi), *édéfândis ânos* (*sic*)
21. les acquisitions, *les achétemânz*
22. et toute vente, *étoutevânte*

Fin du glossaire C, fol. 179 *b* (la page est en grande partie effacée) :

				Proverbes.
1	תתערב	מילרש	כ׳ וגם ערב עלה ל׳ תערובה	XXIV, 21
2	ופיד	אילדבריזמנט	כ׳ בפידו להם שוע ל׳ שב[ירה]	22
3	יקבוהו	מאדירונט (?) לוי	כ׳ מה אקב לא קבר אל ל׳ זללה	24
4	//////	אי////יר	ל׳ שמא(?) כ׳ תפגע שור	24
5	נכוחים	////וטורש (?)	ל׳ הולך נכוחו ל׳ יושר	26
6	ועתדה	אימונטנץ	כ׳ ועתודותיה שוסתי ל׳ מצב(?)	27
7	ועתדה	איבוריאה	ל׳ עתודי בשן	27
8	קמשונים	קרדונש	כ׳ מיני קוצים	31
9	כוסו	קוברירט	כ׳ ויכסו את הרכב	31
10	חרולים	אורטיאש	כ׳ ממשק חרול	31

1. (Tu ne te) mêleras (pas avec...), *meleras*
2. et la ruine, *éledebrisement*
3. (les peuples) maudiront lui, *madiront* (?) *lui*
4. ....., ...
5. (paroles) droites, *drotors* (?)
6. et dispose (ton champ) (?), *émontanz* ?
7. et puissante (?), *évorée* (?)
8. (des) chardons, *chardons*
9. couvrirent (la surface), *covrirt*
10. des orties, *orties*

					Proverbes.
11	העתיקו	איפורצירט	כ׳ עתקו גם גברו ל׳ החזיקו		XXV, 1
12	הנו	טרייאנט	כ׳ הורו והגו ל׳ משיכה		4
13	סיגים	אורדורש	כ׳ כספך היה לסיגים פסולת כסף קרוי סיג		4
14	וחסדך	הונטויירא טויי	כ׳ חסד ל׳ בושת		10
15	תפוחי	פומייש	כפתורים ענולים כתפוחים		11
16	במשכיות	אנקוברטורש	כ׳ וסכותי את כפי ל׳ כסוי		11
17	אופניו	שישיינגש	כ׳ אמיך אפוני ל׳ כן ובסיס ואין זה לאופן		11
18	וחלי	איפרמנט	כ׳ נדמה כתם פז ל׳ קבועת		12
19	מצנת	קומ׳ פרוייט	ל׳ קור וחום 14 נשיאים עמש(?) ל׳ עוטם(?)		13
20	מתהלל	פורוונטנט לויי	כ׳ ותקיא הארץ [1]		14
21	הוקר	דבוייאה	כ׳ ודבר יי היה קר ל׳ מנע		17
22	[מפיץ]	דיפיצמנט	אחד מכלי המלחמה		18
23	שנון	אגוייזייאה	כ׳ שננו לשונם ל׳ חידוד		18
24	רועה	בריזייאה	כ׳ תרועם בשבט ברזל ל׳ שבירה		19
25	מעדה	אילו▨גיי	כ׳ מעדו קרסולי		20
26	[בגד?]	אוטיט(?)	כ׳ בגד עדים ל׳ ▨		20
27	[רע?]	▨	ל׳ ריע וחבר 28 יא אגוטמנט ל׳ חיבור		20
29	[נתר]	קרויידא(?)	כ׳ אם תכבסני בנתר מין אדמה		20
30	חותה?]	▨	כ׳ החתה איש אש ל׳ חותה נופל על ראשו		22

11. et (ils) forcèrent, *éforcért*
12. retirant (l'écume de l'argent), *traiant* (?)
13. (les) écumes, *ordors*
14. te fera rougir, *hontoyra toi*
15. pommes (d'or), *pomés* (?)
16. en (des) couvercles, *ancoverturs*
17. (parole posée sur) ses bases, *sésyégs*?
18. et parure, *éparmant*
19. comme froid, *com. froit*
20. se vantant, *porvantant lui*
21. écarte (ton pas de..), *devoye*
22. marteau, *dæpecement*
23. (flèche) aiguisée, *aguisiée* (?)
24. (dent) brisée, *brisiée* (?)
25. (celui qui ôte ses vêtements), ...
26. ....., ...
27. ....., ...
28. union, *ajoutemant*
29. (de la) craie, *croide*
30. ....., ...

Il conviendrait de donner maintenant la fin de B (verso du fol. 178) avec les parties correspondantes de A et de C. Mais comme

[1] Il manque ici la fin de la glosse du verset 14 et le commencement de la glosse du verset 16 (sur le mot והקאתו). Cette lacune existe-t-elle dans le manuscrit ou vient-elle de notre copie?

ici C est beaucoup plus développé que B, c'est C que je prends pour texte, indiquant en note les variantes des deux autres manuscrits. Je ne reproduis pas pour la première colonne la ponctuation du manuscrit.

				Joel.
מקום שמשימין בו התבואה	גְּרֵנֵייש[2]	ממגורות[1]	1	I, 17
כ׳ ויאנחו בני ישראל[3]	שׁוֹפִירוֹזָא	נאנחה	2	18
וכן תירג׳ צדיאה[5] ל׳ שממה	פּוּרְט דֵיגַאטֵיץ[4]	נאשמו	3	18
כ׳ נוה שאנן[7] ל׳ דירה[8]	מַנוֹיר[6]	נאות	4	19
כ׳ נכונים הם בארץ	פּוּרְט אַשֵּׁירֵיץ	נכונו[9]	5	
כ׳ כאיל תערוג ל׳ תצעק	קְרִירָא[10]	תערג	6	20
כ׳ אפיקי מים	רִיבַיְיש	אפיקי[11]	7	20
כ׳ חיל אחז ל׳ יפחדו	אַפּוֹרִירוֹנט	יחילו[12]	8	II, 6

1. (les) greniers, *grenés*
2. gémissante, *sopirose*
3. (les troupeaux) furent dévastés, *furet dégatéz*
4. les habitations, *manoir*
5. furent assurés, *furet asséréz* (*sic*)
6. criera, *crira*
7. (les) ruisseaux, *rivages*
8. seront effrayés, *aporiront*

[1] Ce passage commence dans C à la ligne 5 du fol. 116 verso, dans A à la ligne 5 à partir du bas du fol. 122 recto, et dans B au verso, ligne 1, du fol. 178. — [2] A : גְּרַנְיְיש *granges;* B : דֵיגְרְנֵיירְש *dégreners.* — L'explication est autre dans A et B. A : הם מגורות של חיטין; B supprime הם et ajoute שאוסף שם תבואה. — [3] Cette glosse manque dans A et B qui la remplacent par une autre inconnue à C : כמ׳ נבוכים הם בארץ, [B : אַשֵּׁירֵיץ] פּוּרְט אָנשֵׁירֵיץ, נבוכו « Ils furent dans l'angoisse (Joel, I, 18), *furet anséréz* (A), *furet aséréz* » (B). — [4] A : שׁוֹנְט דֵּיגָטֵיץ *sont dégâtéz;* B : שׁוּנְט דְיגַטֵיץ *sunt degatéz.* — [5] A et B remplacent cette explication par כמו תאשם שומרון. — A ajoute une autre explication : כמו ויאשמו אשם, שׁוֹנט אַנְקוֹרְפֵיץ, ל״א *sont encorpéz* (*encolpéz,* en faute). — [6] A et B : מַנוֹיְיר *manoyr.* — [7] A et B : manque. — [8] A : ל׳ נאות ודירה; B : ל׳ נוה. — [9] Cette glosse manque dans A et B; elle n'est pas d'ailleurs ici à sa place et appartient à un autre passage; cf. n. 3. A également a à cette place une glosse qui lui est propre פרוש את השמלה ל׳ מסך, אֵיטָנְדְרָש, כמ׳ ויפרשו, (comme l'aube) s'étend (sur les montagnes) (Joel, II, 2) : *étândrâs.* Cette glosse commence le fol. 123 *a.* — [10] A et B : קְרִיאְרָא *criera.* La fin dans A est identique à celle de C; B : פי׳ דונש ערג לאילים ל׳ תצעק. — [11] Glosse qui manque dans A et B. Ceux-ci ont plus loin une glosse absente de C sur le mot ירקדון *danseront* (Joel, II, 5); A : טְרִיפְרוֹנְט, כמ׳ ההרים רקדו כאלים *triperont;* B : טְרִיפְרוּנט, כמ׳ ומרכבה מרקדה *triperunt.* — [12] Glosse qui manque dans A et B.

					Joel.
6	9	פארור	נֵירְטֵי	שחרורית כפני הקדירה[1]	II, 6
7	10	יעבטון	טוֹרְטְרוֹנְט[2]	ואין לו דמ׳[3] ופתרו ל׳ עיקול[4]	7
8	11	השלח[5]	לֵיפְיאֵה	כ׳ מעבור בשלח ל׳ סייף	8
8	12	השלח	לְאמְשַׁאגְיירְא	וכן תרג׳ ל׳ שליחות	8
8	13	השלח	לאַפְנֵישְׁרְא	וכן פ׳ רש׳י ל׳ חלון	8
8	14	יפלו	פוֹזרוֹנְט[6]	ל׳ מיים נפלו ל׳ חנייה	8
8	15	יבצעו	אַבּוֹיְירְרוֹנְט[7]	ל׳ בוצע בצע ל׳ ממון לא יקבלו ממון	8
9	16	ישוקו	בְרוּיְירוֹנְט[8]	כ׳ כמשק גבים ל׳ הומה ויונתן תיר׳ ל׳ נשק [מזוייניים[9]	9
10	17	קדרו[10]	נוֹרְצִירְט	כ׳ והשמים התקדרו ל׳ שחרורית	10
10	18	אספו	אֵיטוּייאֵיְירט	כ׳ אסף אלהים את חרפתם ל׳ הכניסו אורן[11]	10
10	19	נגהם	לוֹרקְלֵירְטֵיץ[12]	כ׳ נוגה אור ל׳ אורן	10

9. (la) noirceur, *nerté*
10. (ils ne) détourneront (pas leur route), *tortront*
11. l'épée, *lépée*
12. (autre explication du mot précédent), *lemesagere*
13. (autre explication du mot précédent), *lafenesre*
14. (ils) tomberont, *poseront*
15. (ils ne) gagneront (pas) d'argent, *avoyreront*
16. (ils) feront tumulte, *bruyront*
17. (le soleil et la lune) s'obscurcirent, *norciret*
18. (le soleil et la lune) enlevèrent (c'est-à-dire perdirent) (leur lumière), *étuyéret*
19. leur éclat, *lor clértez*

[1] Pour les deux derniers mots, A : כשולי הקדירה; B : כקדירה וכן הוא אמ׳ ובשלו בפרור.— [2] A : אַנְטוֹרְטְרוּנְט *antortrunt.* — [3] Ces trois mots sont précédés dans A de לא יעקלון; dans B, de לא יעקלתון. — [4] A manque; B : לפי עניינן. — [5] C donne ici trois explications différentes de השלח, en répétant à chaque fois le mot, au lieu de se contenter, à la seconde et à la troisième fois, de l'abréviation habituelle ל״א. A ne connaît que l'explication du n° 11; לְאֵיפֵיאָה ל׳ סייף *l'épée.* B donne celle de 11 et celle de 13 : לֵיפֵיאָה הוא סייף, כל׳ בעד כלי זיין, ל״א, ל׳ חלון לַפְנֵיטְרָא *l'épée,* autre explication : *la fenètre.* — [6] B : פוֹדְרוּנְט *poderunt* (faute pour פוֹזְרוּנְט *poserunt*?). La fin de la glosse est autre dans A et dans B; A : כמ׳ נופלים בשוק; B : כמ׳ על פני כל אחיו נפל ל׳ ישבונו. — [7] A : גָיְיְנְרוֹנְט *gayneront;* B : טְרֵיזוֹרְרוּנט אַבּוֹיְיר *trésorerunt avoyr.* Pour l'explication, A n'a que les trois derniers mots de la glosse de C; B : כל׳ בוצע בצע, מה בצע, כלו׳ לא יקבלו ממון. Dans C lui-même, les trois derniers mots sont d'une écriture plus petite et semblent avoir été ajoutés après coup. — [8] B : ברוּיְירוּנְט *bruyrunt.* — [9] La citation du Targum Jonathan manque dans A et B. — [10] Cette glosse manque dans A et B. — [11] B : Le לשון manque; le mot fr. est אֵיטוּיְיאֵירְט *étouyéret.* Dans A, la glosse omise par le scribe a été ajoutée par une main plus récente; le mot fr. est אֵיטוֹיְירְט *étoyret.* — [12] A : לוֹר קְלַרְטֵי *lor clarté;* B : לוֹרְקַרְטֵי *lorcraté.*

					Joel.
20	יכילנו	שופרא לויי[1]	כ׳ נלאתי הכיל	ל׳ יסבלנו	II, 11
21	ויקנא[2]	איאפרינט	כ׳ המקנא אתה לי		18
22	וניחם[3]	אירפורפנשרא	כ׳ נחמתי כי עשיתם	ל׳ הפך מחשבה	13
23	האולם[4]	לפורקא	כ׳ ואולם הבית		17
24	למשל[5]	אאישנפלא	כ׳ משלי שלמה		17
25	חרפה[6]	ליידניימנט	ל׳ חירופין וגידופין		17
26	הצפוני	לארפוטיילא	יצר הרע הצפון וכן דרשו רבותינו[7]		20
27	הקדמוני	ביר מיזרח[8]	כ׳ ימה וקדמה		20
28	באשו	שאפואור	כ׳ ובאש היאור[9]	ל׳ סרחון[10]	20
29-30	צחנתו	שורדורא[11]	ל׳ טינוף[12] 30: המורה קיאשיינאט ל׳ הוראה[13]		20-23

20. (qui) supportera lui?, *sopra luiy*
21. et (Dieu) fut jaloux, *iaprint*
22. et (Dieu) se repentira, *éreporpansera*
23. le portique, *le porche*
24. à exemple, *aessanple*
25. (la) honte, *lédényemant*
26. le (démon) caché, *la repotayle*
27. l'oriental, *ber* (=*ver*) *mizrach*
28. sa puanteur, *sapouor*
29. son ordure, *sordoure*
30. (celui) qui enseigne, *ki eseynat?*

[1] A : שופָרַא לוי *sofra lui;* B : שופרא לוי *soupra lui.* Pour le commentaire, A et B se séparent de C; A : כמו השמים; B à ces deux mots ajoute לא יכלכלוך ל׳ סבלות. — [2], [3] et [4] Glosses qui manquent dans A et B. — [5] Notons cette interprétation qui suppose, pour ce passage de Joel, une leçon différente que celle que donnent les éditions. De même A et B, qui avec une citation propre (למשל ולשנינה) traduisent, A par אאישנפליר *a essanpler;* B par אאישפלא *a essaple.* — [6] Glosse qui manque dans A et B. Cette glosse finit le folio 116 verso de C. — [7] Cette glosse a besoin d'explication : L'hébreu *haççephoni* (הצפוני), qui en est l'objet, signifie *l'homme du nord,* de צפון *çaphon* (nord). Le mot appartenant à la racine de צפן *çaphan* (cacher), le glossateur, d'après une tradition rabbinique, traduit par *le caché;* il y voit «l'esprit du mal *caché* dans le cœur de tout homme». De même A : כל׳ יצר הרע הצפון בלב (*lerepotayle*) לרפוטאיילא ; B : וכן דרשו רבותי׳ זה [יצ]ר הרע הצפון בלבו (*le repot*) לרפואט של אדם. B ajoute une seconde explication qu'ignorent A et C : *le tsaphon,* c'est-à-dire *le nord;* c'est l'interprétation habituelle. — [8] A manque; B : קדמוני דמזרח ל׳ קדמה «oriental, *le mizrach,* sens de : vers l'est». Le mot *mizrach* donné par B et C, comme s'il était français, est hébreu et veut dire *est.* Ce mot, d'un usage très-familier, est entré dans la langue vulgaire des juifs de France. — [9] B : וירום ...תא, la suite enlevée par une lacune. — [10] Manque dans A et B. — [11] A et B : שאורדורא *seordoure.* — [12] A ajoute וציאה; B : ואין, la suite enlevée par une lacune. Après cette glosse, A et B donnent deux glosses qui manquent dans C sur les mots [מדבר] דשאו נאות «*verdoyèrent les demeures* (du désert) (Joel, II, 22). A : איבוייאירט *erboéret;* B : איבוייאירט *erboyért;* A et B : כמו דשא עשב. A : כמו נוה שאנן, לומנויר *lománoyr;* B : מנויר ל׳ נוה *manoyr.* — [13] A :

Joel.				
II, 23	31 מורה	פְּרִימְרוֹגְא	כ׳ יורה ומלקש	ל׳ בכיר [1]
24	32 בר	בְּלֵיף [2]	ל׳ תבואה	
24	33 והשיקו	אֵיבְרוּיירוֹנְט [3]	כ׳ כמשק גבים	ל׳ השמעת קול [4]
25	34 ושלמתי	אֵירנְדְרֵיי	ל׳ תשלומין	
III, 1	35 חזיונות	פרוֹפְצִיאְש	כ׳ חזון ישעיהו	ל׳ נבואה
3	36 ותמרות	אֵיטוֹרְקְא [5]	כ׳ ותמרות עשן	
5	37 קורא [6]	שְׁמוֹנַאט	כ׳ קראו צום	ל׳ זימון
IV, 2	38 יהושפט	דְיגוּיְימַנְט	ל׳ משפטי יה	
2	39 ונשפטתי	אֵידֵירֵינְרֵיי	כ׳ ודברתי משפטי	
3	40 יַדּוּ	גְיטֵירְט [7]	כ׳ וידו אבן בי	ל׳ ישליכו
3-4	41-42 בזונה	אַינְלַא גוֹבֵירְנְא [8]	ל׳ מזון: 42 גלילות [9] לְימַרְקְש כ׳ גליל הגוים	
8-3	43-44 לשבאים	שם אומה	44 והילדה אֵילַנְפַּנְטְא	ל׳ נערה

31. (la) pluie hâtive, *primeroge*
32. (le) blé, *blep* (=*blef*)
33. et feront tumulte, *ébruyront*
34. et (je) rendrai, *érandré*
35. prophéties, *propecies* (=*profecies*)
36. et torches, *étorches*
37. (Dieu est) avertissant, *semonat*
38. (vallée) de Josaphat, *dejugemant*
39. et (je) jugerai, *édéréneré*
40. (ils) jetèrent, *getéret*
41. en l'auberge, *enla governe*
42. les marches (frontières), *lemarches*
43. les Schebaïm, (nom d'un peuple)
44. et l'enfant (jeune fille), *élanfante*

קִיאֵישִׁיינַט, כמו להורות לפניו *kiessiyanat* (*sic*); B: נביאים המורים לכם צדקה, קִיאַשְׁיינַינְט *kiaseynaint* (*sic*). — [1] La glosse dans A et B est plus complète. Ils traduisent מלקוש (pluie tardive), outre יורה (pluie hâtive). A: פְּרוֹמְרוֹיְיָא, כת׳ מורה, כתר׳ בכיר ולקיש, אֵיטַרְזִיבְא *promeroye étarzive;* B: פְּרִימְרוּגְא אֵיטַרְזִיבְא וכן תרג׳ בכיר ולקיש *primerouge étarzive.* — [2] Cette glosse manque dans A et dans B. — [3] A: איברויירונט *ébrouyront?;* B: אֵיבְרוּיְירוּנְט *ébrouyerunt.* — [4] Manque dans A, remplacé dans B par ל׳ הומה. — Les deux glosses qui suivent (34 et 35) manquent dans A et B. — [5] A et B n'ont pas אֵי *é.* Après cette glosse, A et B en donnent une autre qui manque dans C: ובשרידים «et dans les restes» (Joel, III, 5). A: לֵירְמָזִילְש שריד ופליט *léremasils* (ou — *siles?*); B: אֵאַנְרְמַיְיזִילְש כמ׳ ולא יהיה שריד *eanrimaysils* (ou — *siles?*). — [6] A manque; B: שְׁמוּנְש כמ׳ קריאי העדה *semouns.* — Les deux glosses suivantes (38 et 39) manquent dans A et dans B. — [7] A: גִיטֵיירְט *gitéret;* B: יְיטֵירְט *jetéret.* — [8] A: אַנְלַגוֹרבֵירְנְא *anlagorverne;* il ajoute כל׳ כמיני מזון; B: אַנְגוּבֵירְנְא *angouverne.* — [9] Cette glosse manque dans A et dans B qui la remplacent par une autre inconnue à C sur le mot מעירם (IV, 7) «les réveillant»: מעירם, רַאבֵיילָיְינְט [B, רֵיבְלַנְט] אוש, כמ׳ עורי עורי; A: *ravélaynt os;* B: *rébelant* (=*rév.*). — La glosse finale de C (glosse 44), qui d'ailleurs n'est pas à sa place, manque dans A et B.

Ms. de Turin A, IV, 13. Ce manuscrit est indiqué dans Pasini de la manière suivante (I, p. 33) : « Membranaceus, foliis constans 243, charactere scriptus est quadrato cum punctis vocalibus, in quo phrases *hebræo-hispanicæ* ordine alphabetico digestæ a quodam R. Abrahamo filio Josephi Cohen. » Sur la garde du manuscrit, au recto, on lit les mots : « Dichiarazione de molte parole difficili in *spagnolo*, » et sur le verso : « Farrago dictionum et phrasium Ebraicarum cum interpretatione *hispanica.* » Cet espagnol est du vieux français.

Le folio 1, laissé en blanc par l'auteur ou le scribe de l'ouvrage, a été plus tard couvert au recto de notes et griffonnages de toute nature, sans aucune importance, à l'exception toutefois du nom suivant : *Abraham bar Joseph Hac-Cohen* שלי״ט, *d'Alexandrie.* Ce nom, que Pasini a pris pour celui de l'auteur de l'ouvrage, est le nom d'un des propriétaires du manuscrit, comme on le voit par l'écriture qui est relativement récente. Ce nom se trouve reproduit à la fin du manuscrit, fol. 243 *a: Abraham bar Joseph Cohen.* Un autre nom : *Salomon bar Joseph* (peut-être le frère du précédent) se trouve au folio 243 *b.* Puisque nous en sommes au dernier feuillet, avant d'aborder l'examen du manuscrit, parlons d'une note en hébreu, contenant quelques mots romans (italiens ?), qui se lit au verso. C'est une recette pharmaceutique écrite vers la fin du XIVe siècle, je crois, et retranscrite au-dessous, dans le courant du XVe siècle, avec quelques variantes. Je la donne ici à titre de curiosité : לעשות משיחה שקורין [1] ברביירול בגייא פייבול פלטיין ליסולייא [2] עשב מוייוליטא [3] וגרעיכיו [4] ויקח כל העשבים [5] ויטחן [6] אותם ויעשה מהם מרק ושעוה חדשה וחמאה ויבשל אותם יחד עד שתהא עב ואחר כן ישליך אותה תוך מים קרים :

C'est-à-dire, autant que nous pouvons comprendre : « Pour faire le liniment qu'on appelle *barbairol* (?), *bagia* (?), *fievel* (?), *platen* (?), *lisolage* (?), herbe de violette et ses grains, prendre toutes ces herbes; les broyer, en faire une pâte, (prendre) de la cire neuve, de la crème, faire bouillir jusqu'à consistance et verser le tout dans de l'eau froide. »

J'arrive maintenant au manuscrit. Il comprend deux parties : un dictionnaire et une grammaire :

[1] שקרין. — [2] לבוכא באגא פייבול פלאטיין ליסולאייא. — [3] מבייוליט. — [4] גרעיכים מיבייאוליטא. — [5] La variante ajoute האלו. — [6] La variante termine par ויבשל (mot gratté, devenu illisible) ויקח [המורק] מן אילו העשבים ויטחן ב··· עב מאוד; le reste effacé.

Première partie. — Le dictionnaire est un recueil de phrases bibliques disposées dans l'ordre alphabétique par rapport à un mot important qu'il s'agit de traduire et qui est signalé à l'attention par un signe spécial. Les phrases bibliques sont écrites en grands caractères carrés hébreux et forment une colonne étroite au milieu de chaque page. Sur les marges de droite et de gauche sont écrits en petits caractères carrés hébreux les mots français qui traduisent les mots hébreux signalés, non sous la forme abstraite et nue de noms ou d'adjectifs au singulier, de verbes à l'infinitif, mais avec les formes grammaticales propres qu'ils ont dans la phrase citée. Enfin, à l'extrême droite et à l'extrême gauche des marges, sont donnés en regard de ces traductions les radicaux des mots hébreux; ces radicaux forment sur chaque page deux colonnes qui constituent réellement le dictionnaire hébreu. Voici le commencement du manuscrit qui donnera une idée de cette disposition. Nous reproduisons les 8 premières lignes, la page en a 18.

אַנְטוּאֵיילְמְנְט פיר׳ שהתבואה בקנים	בָּאָבִיב בְּאִבֵּי הַנַּחַל	אַנְטוּאַש וי״א אנפֿרוייט	ש אבב
אורגוּלִירְט בהתפעל	הִתְאַבְּכוּ אֵבְיוֹנִים	דְזִיירְנְץ וכן אבי יבחן איוב מוֹן דְזִיירְמְנט	אבה
	וְעוֹשֵׁי מְלֵאכֵת א	ואניות אבה דזיירמנט וי״א האיבה ל׳איבה וכן למיאבוי כמו אוי נאי או דְזִיירְמְנט	
פוֹרְמְש כמ׳ שתי רחיים	אֳבְנַיִם בְּאֵבוּס בַּר	כמו אביון: אַנְאַנְגְרֵישְׁמְנט	אבס
פלֵיינוּרְא ומתחלק לו׳ ענינים בקל בהפעיל ובהתפעל	וְאָבֵל הַכְּרָמִים	באבוי אנפֿובירטיי	
	וּמִלְפָּנִים אָבְלוּ אָבַדוּ	לַמוֹנִיאֵיירְט ל׳ אבלה דְפֵירְדִירְט בקל בדגוש בהפעיל	
בּוֹדְרְט והוא מן הקל לבד	אָבוּ לָמוּת בְּאֶבְחַת	פְּאוֹר ל׳ פחר	אבח
	חָרֵב כִּי דְגָנָם אָבַל	דְזֵיירְטָא	אבל

Les petits signes qui surmontent les mots hébreux à traduire indiquent par leur direction si la traduction est à droite ou à gauche.

Le ש qui surmonte les deux colonnes des racines hébraïques est l'initiale de שרש « racine ». Les mots soulignés sur la colonne de gauche sont d'une autre écriture que le reste de l'ouvrage et, ce semble, un peu postérieure. La première page contient encore une note de ce genre; on en retrouve plus loin dans l'ouvrage, à quelques rares endroits.

Dans les notes marginales, les mots français sont ponctués, mais non les mots hébreux qui quelquefois les accompagnent et qui expliquent le sens ou la forme grammaticale des termes traduits.

Un pareil texte est intraduisible, à moins d'un long commentaire. Faute de place, je me contenterai de retranscrire les mots français avec une brève explication.

« Quand la moisson est *en tige* », ANTUELEMENT. — « *Dans* les *tiges* de la vallée », ANTUAS, aliter ANFROIT (ou ANFRUIT, mot non ponctué, — c'est-à-dire, *en tuyaux*, ou, suivant l'autre explication, *en fruit*). — « Ils *s'enorgueillirent* », ORGOUĪIRET. — « Les *indigents* », DESIYRENZ. — [Les mots qui suivent appartiennent à la note postérieure intercalée: MON DESIYREMENT; DSIYRMNT (non ponctué); GAY (au sens de *hélas !*); DESIYREMENT;] — « Les *formes* [c'est-à-dire, les moules] », FORMES. — « *Dans l'engraissement* », ANENGRESSEMENT. — « La *plaine* », PLÉNURE. — [Glosse postérieure : « *en pauvreté* », ENFOBERTÉ (corrige *enpoverté*).] — « Ils *se lamentèrent* », LAMONIÉRET. — « Ils *perdirent* », DEPERDIRET. — « Ils *voulurent* », VODRENT. — « Dans la *crainte* », PEOR. « Il *abandonna* », DESERTA.

On voit par cet extrait que, si l'on se contente de recueillir les mots hébreux expliqués avec leur traduction, on peut dresser un dictionnaire hébreu-français du moyen âge qui ne serait pas sans importance. Voici par exemple la lettre ד (*d*).

Je dispose le texte sur cinq colonnes. La première, indiquée par la lettre ש, initiale de שרש « racine », contient les radicaux hébreux; la seconde contient les mots des phrases bibliques interprétés par le glossateur; la troisième, l'explication française que j'en donne; la quatrième, les interprétations ou glosses françaises écrites en caractères hébreux que le glossateur donne des mots hébreux; la cinquième, la transcription en caractères français que je donne de ces glosses. Le lecteur qui ignore l'hébreu trouvera ainsi, dans les colonnes de droite, une liste de mots français actuels, dont les colonnes de gauche lui présenteront une traduction en vieux français.

LETTRE *DALETH*.

				ש	
tes meméles	טֵייש מְמֵיילְש	tes mamelles	דַּדֶיךָ	דד	
adolor	אַדוֹלוֹר	à souffrance	לִדְאָבָה	דאב	fol. 28
édotance	אֵיי דוֹטַנְצָא	et crainte	וּדְאָגָה	[דאג]	
volerâ	בֹּולְרָא	il volera	יִדְאֶה	דאה	
volerâs	בֹּולְרָאש	tu voleras	תֵּדֵא		
ordure decolons	אוֹרדוּרָא דְקוֹלוֹנש	ordure de pigeons	דִּבְיוֹנִים	דב	
parlent	פַּרְלְנט	parlant	דוֹבֵב		
parliz	פַּרְלִיץ	parole	דִּבָּה		
taforce	טַפוֹרְצָא	ta force	דָּבְאֲךָ	דבא	
figues sèches	פִּיגְש שֵׁייקְש	figue sèche	דְּבֵלָה		
é taparole	אֵיי טַפַּרוֹלָא	et ta parole	וּמִדְּבָרֵךְ		
seré anpressé	שְׁרֵיי אַנְפְּרֵיישֵׁיי	serai pressé	אָדְבַק	[דבק]	
anpressera moi	אַנְפְּרֵיישְׁרַא מוֹי	tu me presseras	תִּדְבָּקַנִי		
loparlement	לוֹפַרְלְמְנט	le parler	דִּבְרַת	דבר	
chose	קוֹזָא	parole	דבר		
tes paroles	טֵייש פַּרוֹלְש	tes paroles	מִדַּבְרוֹתֶיךָ		fol. 29
et parlé	אֵייט פַּרְלֵיי	est parlé	מְדוּבַר		
amâssées	אַמְשֵׁייאְש	amassées	דַּבֶּלֶת	דבל	
come lor ménement	קוֹמְ לוֹר מֵיינְמְנט	comme leur conduite	כְּדָבְרָם		
razias	רַזִיאַש	radeaux	דוֹבְרוֹת		
ia palays	אִיאַפַּלַאיְיש	et au palais	וְלַדְּבִיר		
alaguépe	אַלַגייפָא	à la guêpe	לַדְּבוֹרָה		
les guépes	לֵייש גֵייפְש	les guêpes	הַדְּבוֹרִים		
lo desert	לוֹ דְזֵיירְט	le désert	הַמִּדְבָּר		
amortâdiras	אַמוֹרְטַאדִירַאש	(tu) feras périr	תַּדְבֵּר		
mortâdé	מוֹרְטַאדֵיי	mortalité	דֶּבֶר		
hâture	הַאטוּרָא	bosse	דַּבֶּשֶׁת	דבש	
émiyl	אֵיימִיְיל	et miel	וּדְבַש		

ש

	écrétromes.....	אייקרייטרומש	et nous multiplierons-nous.....	[דגה] ונדגה
30	gofanoné.....	גופנוניי	rangé sous une bannière.	דגל – דגול
	gofanonerome s.....	גופנורומש	(nous) rangerons sous la bannière.....	נדגול
	gofanon.....	גופנון	bannière.....	דגל
	blé.....	בליי	blé.....	דגן – דגן
	amâssâ.....	אמאשא	(il) amassa.....	דגר – דגר
35	seré ému.....	שריי איימו	(je) serai agité.....	דדה – אדדא
	dorée.....	דוריאה	dorée.....	דהב – מדהבה
	recréu.....	רקרייאו	stupéfié.....	דהם – נדהם fol. 29, *b*.
	des marchemenz.....	דייש מרקמנץ	des pas (des chevaux).	דהר – מדהרות
	marchemenz.....	מרקמנץ	pas (des chevaux)....	דהרות
40	eaors (*sic*).....	(*sic*) אורש	ours.....	דוב
	péchors.....	פייקורש	pécheurs.....	דוג – דיגים
	péchement.....	פייקמנט	pêche.....	דוגה
	épécheront os.....	איפייקרונט אוש	et (ils) les pêcheront..	ודיגום
	lor péchâle[1].....	לור פיקאלא	leur pêche (ce qu'ils ont pêché).....	דגתם
45	lo poysson.....	לו פויישון	le poisson.....	הדגה
	son oncle.....	שון אונקלא	son oncle.....	דוד – דודו
	satente.....	שטנטא	sa tante.....	דודתו
	élaole.....	איילאולא	et le pot.....	והדוד
	delaole.....	דלאולא	du pot.....	מדוד
50	és oles.....	אייש אולש	dans les pots.....	בדודים
	iésoles.....	אייאייש אולש	et dans les pots....	ובדודאי
	madregoles.....	מדרגולש	mandragores.....	הדודאים
	mon ami.....	מון אמי	mon ami.....	דודי
	mes amors.....	מייש אמורש	mes amours.....	דודי
55	amors.....	אמורש	amours.....	דודים

[1] Le *lamed* (*l*) est surmonté d'un signe indiquant que l'*l* est mouillée : *pécháille;* cf. n°s 101, 191, 192, etc.

ש

corose	קוֹרוֹזָא	femme qui a ses menstrues[1]	דָוָה – דוה	fol. 30
dolerose	דוֹלָרוֹזָא	souffrante	דָוָה	
doleros	דוֹלָרוֹש	souffrant	דָוֵה	
doleros	דוֹלָרוֹש	souffrant	דָוַי	
60 come corement	קוֹמָא קוֹרְמֶנְט	comme écoulement	כְּדָוַי	
és dolors	אֵייש דוֹלוֹרְש	souffrance	מַדְוֶה	
lor corement	לוֹר קוֹרְמֶנְט	leur écoulement (menstruel)	דְוֹוֹתָם	
lor robes	לוֹר רוֹבְש	leurs habits	מַדְוֵיהֶם	
furet anpénz	פּוּרֶט אַנְפֵּיינְץ	furent repoussés	דוחו – דוח	
65 laveront	לַבְּרוֹנְט	(ils) laveront	ידיחו	
povre	פּוֹבְּרָא	pauvre	דַךְ	דוך
i amenuyséret	אִי אַמְנוּיְיזֵיירֶט	et (ils) rendirent chétifs	וְדָכוּ	
anlapise	אַנְלַפִּיזָא	dans le mortier	בַּמְדוּכָה	
ateüe	אַטָאוּאָה	silencieuse	דוּמָה – דום	
70 atésement	אַטֵייזְמֶנְט	silence	דוֹמֵם	
atésement	אַטֵייזְמֶנְט	silence	מַדְמֵן	
serâs atéue	שְׁרָאש אַטֵייאוּאָה	tu te tairas	תִּדּוֹמִי	
é tésis	אֵיי טֵייזִיש	et me tus	וְדוֹמַמְתִּי	
jugéret moi	גוּגֵיירֶט מוֹי	me jugèrent	דָּנוּנִי – דון	
75 jugement	גוּגְמֶנְט	jugement	דִּין	
tançon	טַנְצוֹן	dispute	מַדּוֹן	
tançons	טַנְצוֹנְש	disputants	מְדָנִים	
étençons (*sic*)	אֵיי טְנְצוֹנְש	et disputants	וּמְדַיְינִים	
é jujor	אֵיי גוּגוֹר	et juge	וְדָיָן	
80 ajugér	אַגוּגֵייר	à juger	לָדִין	
e haligreré[2]	אֵיי הַלִיגְרֵיי	et me réjouirai	וְאָדוּץ – דוץ	fol. 30,

[1] Le mot est pris au verset d'Isaïe (xxx, 22): « tu les jetteras au vent *comme une femme qui a ses mois*, » ce qu'on explique généralement par *comme le linge d'une femme qui, etc.* Notre auteur traduit par *corose*, c'est-à-dire *couleuse*, celle qui a un écoulement. Cf. aux n°s 60 et 62.

[2] Ou *haliguereré*.

ש

ékes jugement.....	אייקש גוגְמֶנְט	que jugement(?).....	שדון
génerâçion.....	גֶיינֶרָאציאוֹן	génération.....	דור – דוֹר
aguénerâçions [1].....	אַגֵינֶרָאציאוֹנְש	à générations.....	לדורות
85 deméndre.....	דְמֵיינְדְרָא	de demeurer.....	מדור
méñement [2].....	מֵיינְמֶנְט	ce qui fait durer (le feu).....	מדורת אש
ébatrâs [3].....	אֵייבַטְרָאש	et (tu) battras (le blé).	דוש – ודשתה
batent.....	בַטְנְט	battant.....	דָשָׁה
batras [4] li.....	בַטְרַאשלִי	(tu) la battras.....	תְדוּשֶׁנָּה
90 é sera batu.....	אֵיי שְׁרַא בַטוּ	et sera battu.....	וְנָדוּש
come batement.....	קוֹמא בַטְמֶנְט	comme (le) battement.	כְּהָדוּש
an son batement....	אַנְ שוֹן בַטְמֶנְט	en son battement.....	בְּדִישוֹ
batáyson.....	בַטַאייזוֹן	le battage.....	דַיִש
son batement.....	שוֹן בַטְמֶנְט	son battage.....	מְדוּשָׁתוֹ
95 les anpénz.....	לֵייש אַנְפֵיינְץ	les repoussés.....	נִדְחֵי – דחה
delanpéñement.....	דְלַאְנַפֵיינְמֶנְט	du repoussement.....	מִדָּחֵי
laenpénte.....	לַאְנַפֵיינְטָא	la repoussée.....	חדחויח
anpenz.....	אַנְפֵיינְץ	repoussés.....	דְחוּפִים – דחף
aanpéñemenz.....	אַאַנְפֵיינְמֶנְץ	à repoussements...	לְמַדְחֵפוֹת
100 detreceront.....	דְטְרֵייצְרוֹנְט	mettront à l'étroit....	יִדְחָקוּן – דחק
miĩ.....	מִיל	millet.....	דוֹחֵן – דחן
an.....	אַן	en.....	בדי – די fol. 31, *a*.
otens.....	אוֹטֶנְש	au temps.....	מדי
abâste.....	אַבַאשְׁטָא	suffisamment.....	די
105 abâtement.....	אַבַאטְמֶנְט	en suffisance.....	מִדֵּי

[1] Le tilde du *g* qui doit le changer en *j* a été oublié. — La finale *cion* doit se lire en deux syllabes *ci-on*.

[2] Notre auteur ajoute en hébreu : « à savoir bois et charbon; le sens de *dor* (radical du mot) est « durée de l'existence ».

[3] *Battre*, dans les expressions qui suivent, a le sens de *broyer ;* il s'agit de l'action de *battre le blé*.

[4] L'hébreu porte בַטְרַאש *batrăs* et non בַטְרָאש *batrās*, comme au n° 87; l'*ă* est cependant suivi d'un *alef* א qui indique l'allongement.

ש

dotens	דוֹטְנְש	du temps (du mois)	מִדֵּי
châfâl [1]	קַאפָּל	forteresse	דָּיֵק
i anenkét	אִי אַנְאְנקֵייט	et en (*avec*) encre	וּבַדְיוֹ
amenúyséz	אַמְנוּיְיזֵייץ	les humbles (d'esprit)	[דך] - דַּכְּאֵי
les aménúyséz	לֵייש אַמְנוּיְיזֵייץ	les humbles	הַמְדוּכָּאִים
i amenúysé	אִי אַמְנוּיְיזֵיי	et humble	וְנִדְכֵּה
lor amenúysement	לוֹר אַמְנוּיְיזְמֶנְט	leur humilité	דָּכְיָם
amenuysâs	אַמְנוּיְיזָאש	(tu) te rendis humble	דכית
apovris	אַפּוֹבְּרִיש	(je) devins pauvre	דל - דַּלּוֹתִי
sechéyret	שְׁקֵיְירְט	se desséchèrent (tarirent)	דַּלְלוּ
é fu apovri	אֵי פּוּ אַפּוֹבְּרִי	et il devint pauvre	וידל
povre	פּוֹבְּרָא	pauvre	דל
ahaâcéret [2]	(*sic*) אֲהַאצֵיירְט	(mes yeux) se levèrent	דלו
depovreté	דְּפוֹבְּרְטֵיי	de pauvreté	מִדַּלָּה
sâtenz [3]	שַׁאטְנְץ	sautant	[דלג] - מדלג
sâterâ	שַׁאטְרָא	sautera	ידלג
notre senc	נוֹטְרָא שְׁנְק	notre sang	דם - דמינו
des sencs [4]	דֵייש שְׁנְקש	(la voix) des sangs	דְּמֵי
lor rénçon	לוֹר רֵיינְצוֹן	le prix de leur sang	דמם
rénçons	רֵיינְצוֹנְש	(les) prix du sang	דַּמִּים
aturet	אַטוּרְט	se turent	דמם - דַּמּוּ
é seront atéuz	אֵיי שְׁרוֹנט אַטֵייאוּץ	et se tairont	וְיִדְמוּ

[1] C'est-à-dire *échafaud*. L'hébreu signifie retranchement, tour, bastion. — Ce mot est suivi dans le texte de noms d'animaux que l'auteur n'a pas su ou n'a pas voulu traduire; ce sont *dayah* (vautour?), *dayoth* (vautours?), *dokhiphath* (huppe?): il explique ces mots par : « nom d'oiseau, nom d'oiseaux, nom de reptiles. » Ce fait se reproduit plusieurs fois. Ainsi, au début même de la lettre ד (*d*), le mot *daah* (milan?) est expliqué seulement par « nom d'oiseau », fol. 32 *b*, au mot דר, on lit « pierre précieuse brillante ».

[2] Le mot hébreu est ponctué d'une manière confuse; il faut lire sans doute simplement *ahacéret*, d'un verbe *ahacier*=*ahausser*=*adaltiare*.

[3] Ces deux glosses sont des additions marginales un peu postérieures. Cf. la note 4.

[4] Le mot *sang* signifie au pluriel en hébreu sang versé criminellement.

ש

a atésement	אַ אַטֵייזְמְנט	à silence	לדממה
épére	אֵייפֵיירָא	espère	דוֹם
i étera	אִי אֵייטְרַא	et s'arrêtera (le soleil)	וְיִדוֹם
é reflendirâ (*sic*)	אֵיי רְפְלֶנְדִירָא	(autre traduction)	או
ressemblé	רְשְׁנבְלֵיי	je comparai	דמה – דמיתי
foret assenbléz	פּוֹרְט אַשְׁנבְלֵייץ	furent comparés	נדמו
anton senblement	אַנְטוֹן שְׁנְבְלְמְנְט	à ta ressemblance	בְּדָמְךָ
é sanbletune	אֵי שַׁנְבְלְטוּנָא	et la ressemblance	וּדְמוּת
súy atéu	שוּי אַטֵייאוּ	je me suis tu	נִדְמֵתִי
an atésement	אַנ אַטֵיזְמְנט	en silence	בִּדְמִי
pansâmes	פַּנְשַׁאמְש	(nous) pensâmes	דִּמִינוּ
éperâmes[1]	אֵייפְּרַאמְש	(autre traduction)	אוֹ
atésement	אַטֵייזְמְנט	silence	דֳּמִי
atésement[2]	אַטֵייזְמְנט	silence	דוּמִיָּה
térâ	טֵיירָא	(elle) taira	תִּדְמֵה
ateit nos	אַטְאִיט נוֹש	(il) nous fit taire	הֶדִימָנוּ
panserâ	פַּנְשְׁרַא	(il) pensera	יִדְמֶה
cuyderâs[3]	קוּיְדְרָאש	(tu) penseras	תְּדַמֵּה
come fiyens	קוֹמְא פִּיְינְש	comme fumier	דמן – כדוֹמֵן
fiyens	פִּיְיאנְש	fumier	מַדְמֵנָה
lerméent	לֵירמֵייאְנְט	pleurant	[דמע]–דָמוֹעַ

fol. 32, *a*.

[1] C'est-à-dire *espérames*.

[2] Ici, à la marge inférieure, de la même main qui a écrit les deux glosses du haut de la page (cf. n. 2) et qui a écrit les notes du premier folio, et quelques autres çà et là dans le dictionnaire, sont écrites trois lignes de citations hébraïques avec la traduction des mots importants au-dessus. Voici les mots français : הַאצֵיירְט *hâcéret;* דפייזור *depoysor* (?), ce mot n'est pas ponctué et sans doute doit être annulé, car il ne correspond pas à un mot hébreu comme les autres ; פּוֹיְיזְנט, פּוֹיְיזַא, אוֹ פּוֹייזוֹרְש, *poisent* (pesant), *poisa* ou *poisors;* דְטֵייש בְּרְנקֹש *detes brenches;* דְגוֹטְרַא, [דְ]גוֹטְא (*de*)*gote, degotera,* קַצֵּיירְט, קַצְרַא אוֹש *chacéret, chacera os;* אאלומיר *aalumer* (non ponctué); אִי אְנְפַנרוֹנט אוֹש *i enpanront os;* לוּיְיש *lúys* (l'huis); טוֹן אוּיְיש *ton úys;* אנשוֹן אוּיְיש *anson úys.*

[3] Synonymie intéressante.

ש

lerméerâ	לֵירמֵייאְרָא	(elle) pleurera	תְּדַמָּע
cire	צִרְא	cire	דנג – דוֹנָג
élalerme deton trouyl[1]	אֵילַלֵּיירְמָא דְטוֹן טְרוּיִיל	et le jus de ton pressoir.	וְדִמַּעָךְ
écachéret moi	אְקַקֵּיירְט מוֹי	m'écrasèrent	דעך – דעכוני
éténdra	אֵייטֵיינְדְרָא	éteindra (leur lumière)	יִדְעַךְ
blâtenge	בְּלַאטְנְגָא	blâme	דפה – דוֹפִי
ébatront os	אֵייבַטְרוֹנְט אוֹשׁ	et les frapperont	דפק – ודפקום
come tèle	קוֹמָא טֵיילָא	comme toile	כדוֹר
amenuyse	אַמְנוּיִיזְא	qui réduit (en poussière)	[דק] – הַדֵּק (לְעָפָר)
iamenuyserâs	אִיאַמְנוּייזְרָאשׁ	et (tu) réduiras (en poussière)	וְהַדִּיקוֹתָ fol. 3
aamenuyser	אַאַמְנוּיִיזֵייר	réduire (en poussière)	הַדֵּק
menu	מְנוּ	menu	דַּק
ételos	אֵייטְלוֹשׁ	et celui qui a une taie (dans l'œil)	וָדָק
seront payrcéz[2]	שְׁרוֹנְט פַּיירְצֵייץ	et seront transpercés	דקר – וְדָקֵרוּ
anpercemenz	אַנְפֵּיירְצְמְנץ	en blessures (faites par l'épée, la lance).	בְּמַדְקְרוֹת
percez	פֵּיירְצֵייץ	transpercés	מְדֻקָּרִים
frenchize	פְּרְנְקִיזְא	liberté	[דר] – דְּרוֹר
come arondèle	קוֹמָא אַרוֹנְדֵיילָא	comme l'hirondelle	כַּדְרוֹר
frenche	פְּרְנְקָא	libre	דְּרוֹר
avorissement	אַבּוֹרִישְׁמְנט	objet d'horreur	דרא – דֵּרָאוֹן
dodegré	דוֹדְגְרֵיי	du degré (de l'escalier).	דרג – הַמַּדְרֵגָה
fé marcher nos	פֵּיי מַרְקֵייר נוֹשׁ	fais-nous marcher	דרך – הדריכנו
vaye	וַאיִיאָה	voie	דֶּרֶךְ
come cotume	קוֹמָא קוֹטוּמָא	comme (la) coutume	כְּדֵרֶךְ
sacotume	שַׁקוֹטוּמָא	sa coutume	דַּרְכּוֹ
tanidrâ[3]	טַנִּדְרָא (*sic*)	(il) dirigera	יִדְרוֹךְ

[1] Le mot hébreu que nous traduisons par *jus* signifie proprement *larme*.

[2] Évidemment erreur de ponctuation; lire *percéz;* cf. n° 164.

[3] Erreur de ponctuation : טַנִּדְרָא *tanidra* pour טַנְדְּרָא *tanedra*, c'est-à-dire *tandra*.

ש

lotandor	לוֹטַנְדוֹר	celui qui dirige	הדוֹרֵך	
rekerenz	רְקֶרְנְץ	recherchant	דרש - אִדָּרוֹש	
seré rekeru	שְׁרֵיי רְקֶרוּ	(je) serai recherché	אִדָּרֵש	
a rekerir[1]	אַרְקֶרִיר	à rechercher	לְדַרְיוֹש	
rekéré	רְקֵיירֵיי	je rechercherai	אֵדרוֹש	
rekeruz	רְקֶרוּץ	recherchés	דְרוּשִׁים	
erbééret	אֵייְרְבֵייאֵייְרְט	se couvrirent d'herbe	דשא - דָּשְׁאוּ	fol. 33, *a*.
erbée	אֵייְרְבֵייאֶה	nourrie d'herbe	דֶשֶׁא	
erbéerâ	אֵייְרְבֵייאֶרָא	se couvrira d'herbe	תַדְשֶׁא	
erbiz	אֵייְרְבִיץ	herbe	דֶשֶׁא	
grăs	גְרַאש	gras (au singul.)	דשן - דָּשֵׁן	
grās[2]	גְרָאש	gras (au plur.)	דְשֵׁנִים	
angresse	אַנְגְרֵיישְׁא	en graisse	בַּדֵּשֵׁן	
delacendre	דְלַצְנְדְרָא	de la cendre	הַדָּשֵׁן	
antaloi	אַנְטַלוֹי	en ta loi	[דת] - בְּדַתְךָ	
comeloi	קוֹמְא לוֹי	comme la loi	כְּדַת	
come égul̄ons	קוֹמְא אֵייגוּלוֹנְש	comme aiguillons	בַּדַּרְבוֹנוֹת	
leégul̄on	לְאֶייגוּלוֹן	l'aiguillon	הַדַּרְבַּן	
é chardon	אֵיי קַרדוֹן	et chardon	וְדַרְדַר	fol. 33, *b*.
émonáyes	אֵיימוֹנַאִייש	et drachmes	וְדַרכמוֹנים	

Est finie la lettre *daleth*. חסלת אות דלת

Le dictionnaire s'étend du feuillet 1 *b* au feuillet 211 *a*, se divisant en vingt-deux séries :

Alef (1 *b*); beth (13 *b*); ghimel (21 *b*); daleth (28 *b*); hé (33 *b*); vav (37 *a*); zaïn (37 *a*); heth (41 *a*); teth (57 *b*); yod (60 *a*); kaph (73 *a*); lamed (83 *b*); mem (88 *b*); noun (98 *b*); samech (115 *b*);

[1] L'auteur explique que la forme hébraïque לדריוש, qui est assez bizarre, a la même valeur que לדרוש, «à rechercher».

[2] Remarquez la différence de ponctuation de *gras* au singulier et au pluriel. Au singulier גראַש *grăs*, au pluriel גְרָאש *grās*. Dans les deux cas cependant le ר est suivi d'un *alef* qui doit indiquer un allongement.

aïn (123 *a*); pé (138 *b*); çadé (149 *b*); koph (158 *b*); resch (167 *b*); schin (180 *a*); thav (205 *b*-211 *a*: 2 lignes).

Le verso du folio 211, laissé en blanc, a reçu diverses notes postérieures: d'abord, en caractères italiens du XVIIe siècle, la signature suivante: *Seli ze maïan chodes mose menica ezig*, transcription italienne de mots hébreux signifiant: « A moi ce (livre intitulé) source sainte. Mosé Menica Itzig; » puis en grands caractères hébreux quelques mots signifiant : « A moi ce livre appelé source sainte; » le reste, qui contenait un nom, a été effacé, sans doute par un propriétaire postérieur. J'y lis sûrement *Joseph*, et après, peut-être *David*. Je propose la restitution Salomon bar Joseph David en me référant à la signature Salomon bar Joseph qui se trouve à la fin du livre.

Entre le feuillet 111 et 112, un feuillet blanc a été coupé par quelque propriétaire qui ne voulait pas perdre une belle feuille de parchemin. Le recto du folio 212 laissé en blanc par l'auteur porte quelques signatures du XVIIe ou du XVIIIe siècle en lettres italiennes: *Ani israel ben lurim* (?). *Ani chamae ihuda.* — *Ani* est hébreu et veut dire *moi.*

Au verso commence la seconde partie.

Seconde partie. — Grammaire hébraïque. La préface de la grammaire qui occupe le folio 212 *b* et 213 *a*, jusqu'au commencement de la colonne 2, a été partiellement publiée par M. Neubauer. Les paradigmes de la conjugaison, écrits en grandes lettres hébraïques carrées, sont disposés sur deux colonnes; ils sont accompagnés d'une traduction française écrite en petites lettres hébraïques carrées. Sur les marges et entre les colonnes se trouvent çà et là, en hébreu, des observations grammaticales.

Pour l'intelligence des extraits qui vont suivre, il est bon de remarquer que la conjugaison hébraïque se compose de trois voix actives (simple, intensive, factitive), de trois voix passives correspondant aux trois voix actives et d'une voix réfléchie ou moyenne. Chaque voix comprend cinq temps: l'infinitif, l'impératif, le parfait, le participe présent, le participe passé et le futur. L'infinitif est quelquefois considéré comme un substantif verbal. Les divers temps des verbes peuvent se conjuguer avec des pronoms régimes qui se soudent à la forme verbale; ex.: *pakadtha*, « tu as compté »; *pakadthani*, « tu m'as compté »; *pôkéd*, « comptant »;

pôkdî, « mon comptant, » c'est-à-dire celui qui me compte, etc. Enfin, souvent à l'intensif, le verbe change de signification.

Nous allons passer en revue les plus intéressantes des formes françaises qui traduisent les paradigmes hébreux.

Le premier verbe conjugué est פקד, *pakad*, compter, type des verbes actifs réguliers. M. Neubauer a reproduit le paradigme du passé de ce verbe; il est inutile d'y revenir. Je note le participe présent *content* pour le masculin et le féminin du singulier; *contenz* pour le masculin et le féminin du pluriel.

Le substantif verbal, c'est-à-dire l'infinitif pris substantivement, est *contement*.

A la voix intensive où le verbe hébreu est traduit par *comender*, le substantif verbal est *comendize*. Au passif et à la voix factitive sont conjugués comme auxiliaires *être* et *faire*, verbes que nous retrouverons plus loin.

Le verbe *juger* (et non *jugier*) n'offre rien de particulier (fol. 216 *a*, 1-*b*, 1 et 2).

Fol. 217 *a* et sqq., le verbe *pakad* est conjugué avec les pronoms régimes; les formes françaises de ces pronoms sont *lui*, *toi*, *moi*, *os*, *vos*, *nos*, — *li*, *éles* (une fois *èles*, 217 *b*, col. 2, en bas).

Fol. 218 *a*, 2-219 *b*, 1, le participe présent et le participe passé (ayant la valeur de noms) sont déclinés avec les adjectifs possessifs :

son, ton, mon, lor, votre, notre contor ou *conté.*
ses, tes, mes, lor, vos, nos contors ou *contés.*
sa, ta, ma, lor, votre, notre conteresse ou *contée.*
ses, tes, mes, lor, vos, nos conteresses ou *contées.*

Après la conjugaison complète du verbe régulier *pakad* vient celle des verbes irréguliers hébreux *nagasch* (approcher) APRIMER; *nathan* (donner) DONER, dont les formes françaises n'offrent rien de particulier; *yadah* (savoir) qui présente des traductions intéressantes.

PARFAIT.

3e pers. m. s...	*sot*....	il sut.	1re pers. m. pl...	*somes*..	nous sûmes.
2e pers. m. s...	*sos*....	tu sus.	3e pers. f. s....	*sot*....	elle sut.
1re pers. m. s...	*soi*....	je sus.	2e pers. f. s ...	*sos*....	tu sus.
2e pers. f. pl...	*sotes*...	vous sûtes[1].	2e pers. m. pl..	*sotes*...	vous sûtes.

[1] La troisième personne du pluriel a été oubliée, *sorent* ou mieux *soret*. — Il

PARTICIPE PRÉSENT.

m. s..	*svnt* (*sic*, non ponctué)	sachant.	f. s..	*savent*	sachante.
m. pl.	*savenz*	sachants.	f. pl.	*savenz*	sachantes.

PARTICIPE PASSÉ.

m. s..	*saü*	su.	f. s..	*saüe*	sue.
m. pl.	*saüz*	sus.	f. pl.	*saües*[1]	sues.

IMPÉRATIF.

2e pers. m. s	*sāches.*		2e pers. f. s	*sāches.*	
2e pers. m. pl	*sǎchéz.*		2e pers. f. pl	*sǎchez*[2].	

INFINITIF.

asavóir.

FUTUR.

1re pers. m. s.	*savrē*[3].	2e pers. m. pl	*savrez.*
3e pers. m. s	*savra.*	3e pers. f. s.	*savra.*
2e pers. m. s.	*savras.*	2e pers. f. s.	*savras.*
1re pers. m. pl	*savromes.*	2e pers. f. pl.	*savréz.*
3e pers. m. pl	*savront.*		

La conjugaison passive se composant de la conjugaison du verbe *être* et du participe passé, nous n'avons qu'à donner ici les formes de l'auxiliaire.

PARFAIT.

3e pers. s.	*fu.*	3e pers. pl	*furet.*
2e pers. s.	*fusa*[4].	2e pers. pl.	*futes.*
1re pers. s	*fui.*	1re pers. pl.	*fumes.*

est inutile de faire remarquer que l'hébreu a une conjugaison spéciale pour le féminin à certaines personnes et à certains temps. Quant à l'ordre dans lequel se suivent les personnes des temps, chez les grammairiens hébreux généralement, il est inverse de celui qui est adopté dans les grammaires françaises.

[1] Remarquons le *z* du pluriel masculin et l'*s* du pluriel féminin.

[2] Remarquons ces formes étranges de l'impératif :

sāches avec *ā* long et *s* finale שַׁאֲקֹשׁ avec א

sachéz avec *ǎ* bref שַׁקֵּיץ sans א

Comme les formes sont données deux fois pour le singulier et deux fois pour le pluriel, on ne peut pas les mettre en doute.

[3] Le *v* du futur est bien un *v* et non un *u;* l'hébreu le rend par un בֿ *b* tildé qui ne peut avoir que la valeur d'un *v*.

[4] Erreur pour *fus* : *fus* d'ailleurs se retrouve partout dans les autres conjugaisons.

PRÉSENT.

3e pers. s. ..... *et.* 3e pers. pl. ..... *sont.*

IMPÉRATIF.

2e pers. s. ..... *sáys.* 2e pers. pl. ..... *seïyz*[1].

INFINITIF.

a être.

FUTUR.

1re pers. s. ..... *serái*[2]. 1re pers. pl. ..... *seromes.*
3e pers. s. ..... *sera.* 3e pers. pl. ..... *seront.*
2e pers. s. ..... *seras.* 2e pers. pl. ..... *serez.*

Voix factitive : *faire savoir.*
Nous donnons le verbe *faire* :

PARFAIT.

3e pers. s. ..... *fit.* 3e pers. pl. ..... *firet.*
2e pers. s. ..... *fis.* 2e pers. pl. ..... *fites.*
1re pers. s. ..... *fi.* 1re pers. pl. ..... *fimes.*

PARTICIPE PRÉSENT.

m. et s. f. ..... *fesent.* m. et f. pl. ..... *fesenz.*

IMPÉRATIF.

2e pers. s. ..... *fé.* 2e pers. pl. ..... *fétes.*

FUTUR.

1re pers. s. ..... *feré.* 1re pers. pl. ..... *féromes.*
3e pers. s. ..... *fera.* 3e pers. pl. ..... *feront.*
2e pers. s. ..... *feras.* 2e pers. pl. ..... *ferez.*

INFINITIF.

a fáyre.

La voix moyenne du verbe « yadah » *savoir,* est rendue par *être connu.* Les formes données dans notre manuscrit se réduisent aux

[1] Ces formes sont les formes normales de notre texte ; dans *seïys*, l'*y* représente un *yod*, l'*e* est muet.
[2] On trouve aussi *seré*, ainsi 225, 6, col. 1, etc.

suivantes : *akeneü, akeneüz, akeneüe, akeneües.* L'infinitif est conjugué ici aussi complétement que possible.

de être akeneü	*an être akeneü*[1]
a être akeneü	*i*[2] *être akeneü.*
come être akeneü	

Le verbe *decovrir* (fol. 229 *b* et sqq.) se présente sous deux formes : *decovrir* et *decrovir*, employées, ce semble, indifféremment.

PARFAIT.

decrovit, fol. 230 *b*, 1.	*decovrit*, fol. 229 *b*, 1.
decrovis.	*decovris.*
decrovi.	*decovri.*
decroviret.	*decovriret.*
decrovites.	*decovrites.*
decrovimes.	*decovrimes.*

IMPÉRATIF.

decrove, 229 *b*, 2, 230 *b*, 2.	*decrovez.*

FUTUR.

decroveré, 229 *b*, 2, et 295; 230 *b*, 2.	*a decrovir*, 229 *b*, 2 *a.*
decrovera.	*decrovir*, 231 *a*, *b.*
decroveras.	*a decovrir*, 230 *b*, 2.
decroveront.	*decovert* (*-erz*, *-erte*, *-ertes*), *passim.*
decroverez.	Cette forme évidemment ne peut subir de métathèse.

Je trouve ensuite *pancher* (et non *panchier*); *jiter* (et non *getier*); *anpléer.* Ce dernier verbe, qui est pris au sens de *achever,* a deux formes dont l'impératif donne le type : *anplaye, anpléez.* Il traduit la voix active de l'hébreu *thom* (finir, achever); quant au passif de *thom* (*être complété*), il est rendu par *être antriné.* Viennent après : *ovrer* et *porvanter* (*por vanter,* 238 *a*, 2); *apeler* (impér. *apèle,* 2 fois, 238 *b*, 2, 239 *a*, 1; futur, *apéleré,* etc.); *parlever,* qui fait à l'impératif *parlive, parlevez,* au futur *parleveré, -ras, -ra* (une fois *parlévera*), *-romes, parléverez* (deux fois), *parleveront.*

[1] Proprement *dans le* (ἐν τῷ) *être akeneü.*

[2] *I,* c'est-à-dire *et;* remarquons ce changement de *et* en *i* devant une voyelle.

J'arrive au verbe *yarah*, « craindre, » dont les formes françaises sont intéressantes.

PARFAIT.

3e pers. s.....	*crénsit.*	3e pers. pl.....	*crénbiret.*
2e pers. s.....	*crénbis.*	2e pers. pl.....	*crénbites.*
1re pers. s.....	*crénbi.*	1re pers. pl.....	*crénbimes.*

FUTUR.

1re pers. s.....	*crénb(e)ré*[1].	1re pers. pl.....	*crénb(e)romes.*
3e pers. s.....	*crénb(e)ra.*	3e pers. pl.....	*crénb(e)ront.*
2e pers. s.....	*crénb(e)ras.*	2e pers. pl.....	*crénb(e)rez.*

PARTICIPE PRÉSENT.

s. ..... *crénbent.* pl... *crénbenz* (*sic*), répété 2 fois.

IMPÉRATIF.

m. s..... *crén.* f. s..... *crén.* m. pl.. *crébez*[2]. f. pl.... *crénbez.*

PARTICIPE PASSÉ.

m. s.....	*crénbu.*	f. s.....	*crénbue.*
m. pl.....	*crénbus.*	f. pl.....	*crénbues.*

PASSIF.

créint.	*creinte.*
créintz (*sic*).	*creintes.*

L'*i* fait parfois défaut: *crent*, etc. Une fois par erreur *furet crent* pour *furet crenz*, fol. 241 *b*, 2, en bas.

INFINITIF.

acrénbre.

La grammaire finit par la conjugaison de verbes hébreux traduits par *governer* et *être regrezeli* (grillé). Le manuscrit finit fol. 243 *a*, moitié de la col. 1. Le reste du folio 243 est occupé par des notes dont j'ai déjà parlé.

Arrivé à la fin de cette analyse, nous avons encore une question à examiner. Quelle est la date du manuscrit? M. Neubauer, se fondant sur l'absence des abréviations ז״ל (*que sa mémoire soit*

[1] Je mets le *e* entre parenthèses parce que le *scheva* qui le rend dans la transcription hébraïque est peut-être quiescent, malgré l'autre *scheva* qui le précède.

[2] Sans doute *crebez* est un *lapsus calami* pour *crénbez*.

bénie) après la citation du nom de R. David Kamchi, suppose que l'auteur écrivait du vivant de ce grammairien, c'est-à-dire au xe siècle. Ce n'est pas notre avis; l'abréviation a pu être omise par l'auteur. Rien à conclure de cette particularité. Rien non plus à tirer des caractères extérieurs du manuscrit, dont l'écriture, qui est carrée, n'offre aucun élément précis d'information. Restent les formes françaises qui nous reportent incontestablement au commencement du XIVe siècle, au plus tôt. Serait-ce une des dernières œuvres des Juifs de France emportée par son auteur en Italie où il se serait réfugié après le décret de bannissement de Philippe le Bel? Peut-être.

A. Darmesteter.

RAPPORTS

SUR

UNE MISSION LITTÉRAIRE EN GRÈCE,

PAR M. ÉMILE LEGRAND.

PREMIER RAPPORT.

Athènes, le 31 juillet 1875.

Monsieur le Ministre,

Je ne suis encore qu'au début de la mission littéraire que vous avez bien voulu me confier, mais les résultats que j'ai obtenus jusqu'à ce jour sont déjà si importants que je crois devoir vous en informer.

Dès le lendemain de mon arrivée à Athènes, je me suis mis à l'œuvre. Grâce aux obligeantes indications de quelques amis, je me suis rendu dans plusieurs villages voisins d'Athènes, où se trouvent des vieillards qui savent un très-grand nombre de chansons populaires et de contes. Ainsi, à Ambélo-Kipos (l'antique Alopèce), j'ai écrit, sous la dictée d'une vieille femme, trois contes et vingt-deux chansons. Un peu plus loin, à Khalandri (ancienne Cholargos, patrie de Périclès), une autre vieille m'a dicté sept chansons et deux contes, ces derniers très-curieux, attendu qu'on y trouve comme un lointain écho de l'histoire d'Œdipe. Au village de Ménidi, j'ai fait une abondante moisson de distiques, de proverbes et d'énigmes. D'Athènes, je me suis rendu à Thèbes, Livadie et Delphes, et sur ma route j'ai pu me procurer encore une grande quantité de documents dans les dialectes du pays que j'ai traversé.

Un vieux papas, originaire d'Andros, chez qui j'ai passé la nuit, m'a remis un volumineux cahier contenant des chansons

historiques de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci. Une de ces chansons mérite une mention toute spéciale : c'est celle qui célèbre les exploits du fameux corsaire grec Lambros Katzonis contre les vaisseaux turcs. Les chansons *maritimes* sont de la plus grande rareté, et celle-ci a en outre le mérite de nous donner de précieux renseignements sur l'histoire d'un personnage encore mal connu et qui fut pendant longtemps la terreur des Ottomans.

A Delphes même, j'ai écrit, sous la dictée d'un invalide des guerres de l'indépendance hellénique, plusieurs chants historiques, dont l'un relatif à la mort glorieuse de Marc Botzaris. La petite-fille de ce vieillard m'a écrit elle-même deux jolis contes, dont l'un contient quelques traces de l'histoire d'Andromède. De retour à Athènes, je suis allé à Syra, où l'on m'avait dit que je trouverais de très-nombreux documents. On ne m'avait pas trompé, car les deux jours que j'y ai passés m'ont suffi pour recueillir deux mille vers. On ne possédait que fort peu de chose sur le dialecte de Syra; ce que j'ai entre les mains permettra de l'étudier dans ses rapports avec la langue ancienne et les autres dialectes helléniques.

Je dois ajouter, Monsieur le Ministre, que même à Athènes je trouve chaque jour des personnes qui se font un plaisir de me dicter des chansons et des contes populaires, ou qui m'en communiquent des copies. Hier encore, un vieillard, originaire de l'île de Chypre, m'a remis dix-neuf pièces, excessivement intéressantes, dans le dialecte de son pays.

Aux documents d'origine purement populaire, que j'ai recueillis, il faut joindre encore de précieux manuscrits autographes d'un poëte célèbre, Jean Vilaras. Ces manuscrits m'ont été généreusement offerts par M. Th. Orphanidès, professeur de botanique à l'université, et l'un des poëtes les plus distingués de la Grèce moderne. Jean Vilaras a publié de son vivant un petit volume de vers, qui a été réimprimé à Zante, il y a une vingtaine d'années. Les poésies que je possède sont entièrement inédites et sont dignes de la réputation dont jouit leur auteur; elles ne comprennent pas moins de mille à douze cents vers. Jean Vilaras a écrit dans le dialecte de l'Épire. Lundi, 2 août, je partirai du Pirée pour me rendre à Calamata, afin d'accomplir le voyage que vous m'avez prescrit de faire dans la Laconie.

Permettez-moi d'ajouter en terminant, Monsieur le Ministre, que

j'ai trouvé auprès du Ministère grec le plus bienveillant accue l M. Rhallis, ministre de l'instruction publique, s'est mis de lui-même à ma disposition pour me faciliter la mission dont vous avez bien voulu me charger et que, Dieu aidant, j'espère mener à bonne fin.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance du profond respect avec lequel je suis de Votre Excellence

le tout obéissant serviteur,

Émile Legrand.

SECOND RAPPORT.

Paris, le 31 octobre 1875.

Monsieur le Ministre.

Le 31 juillet dernier, j'eus l'honneur de vous adresser d'Athènes un premier rapport relatif à la mission littéraire que vous aviez bien voulu me confier.

Les intéressantes découvertes que j'étais heureux de vous signaler, il y a quatre mois, au début de mon voyage, n'ont fait que se multiplier au fur et à mesure que j'élargissais le cercle de mes investigations philologiques. Je puis dire que le succès de ma mission a dépassé toutes mes espérances; et, après que je vous aurai fait l'exposé de mes travaux, peut-être reconnaîtrez-vous vous-même, Monsieur le Ministre, l'importance des résultats acquis.

J'aime à croire que les documents de toute sorte que j'ai recueillis durant mon séjour en Orient ne contribueront pas peu à faire connaître et apprécier dans notre pays une branche vivace de la littérature hellénique presque complétement ignorée, et pourtant si digne d'attirer l'attention des philologues. Ils trouveraient, soit dit en passant, dans l'étude de la langue grecque vulgaire la solution de questions ardues, que le dédain qu'ils professent pour cet idiome les met presque toujours dans l'absolue impossibilité de résoudre.

Le présent rapport ne sera, Monsieur le Ministre, que le résumé très-succinct de mes recherches littéraires; je me bornerai,

aujourd'hui, à vous en indiquer la nature et l'importance, me réservant de vous adresser, ultérieurement, un exposé plus développé, avec les documents justificatifs à l'appui.

Je grouperai sous quatre chefs principaux les documents divers que je rapporte d'Orient :

1° Les monuments exclusivement populaires, dont l'auteur est très-souvent inconnu et qui sont, en majeure partie, l'œuvre commune de plusieurs collaborateurs travaillant séparément sur une même donnée. Tels sont les chansons, contes, fables, proverbes, énigmes, dictons, adages, etc. ;

2° Les récits populaires (en langue vulgaire) de faits historiques ou fabuleux ;

3° Des poésies inédites d'auteurs connus d'ailleurs et d'auteurs tout à fait inconnus ;

4° D'anciennes éditions de livres en grec vulgaire, auxquelles leur excessive rareté donne presque la valeur d'un manuscrit original.

I

LES CHANSONS.

Les chansons populaires que j'ai recueillies se divisent naturellement en plusieurs catégories :

Historiques,
Religieuses,
Romanesques,
Funèbres,
Amoureuses.

Avant de passer à l'examen de chacune de ces catégories, je dois vous déclarer, Monsieur le Ministre, que la collection de chants populaires inédits que j'ai entre les mains ne comprend pas moins de vingt mille vers de différentes mesures, mais la plupart de quinze syllabes.

1° *Chansons historiques.* — J'en possède de plusieurs époques, mais les plus anciennes remontent au xe siècle; elles sont facilement reconnaissables à leur style byzantin, et au nom des héros

dont elles célèbrent les hauts faits. Quelques-unes de celles-ci sont consacrées au récit de certains épisodes de la vie aventureuse d'un guerrier contemporain de Constantin Porphyrogénète, Basile Digénis Akritas, dont je publiais naguère l'épopée, en collaboration avec M. Constantin Sathas [1]. Ce ne sont pas, on le comprend, les moins curieuses et les moins intéressantes; elles éclairent d'un jour nouveau l'histoire de ces chevaliers errants de l'empire byzantin, connus sous le nom d'*akrites* ou *gardiens des frontières*, sur lesquels les annales ne nous fournissent que des détails confus et peu nombreux. Ces chansons nous révèlent un des côtés les plus pittoresques de l'histoire byzantine, sous la maison macédonienne; elles semblent autant d'épisodes détachés d'une grande épopée aujourd'hui perdue ou simplement inconnue, et présentent une très-frappante analogie avec nos *chansons de geste*. Tous les événements qu'elles racontent ont eu pour théâtre soit les plaines de l'Asie Mineure et les bords de l'Euphrate, soit les sauvages défilés du Taurus et de l'Anti-Taurus.

Il en est d'autres d'une époque plus récente et relatives à la conquête turque, dans lesquelles le rhapsode populaire déplore la prise des villes d'Andrinople, de Constantinople, de Trébizonde, et de plusieurs autres grandes cités de l'empire byzantin. Chose curieuse et digne d'être signalée, il n'en est pas une qui n'exprime l'espoir d'une revanche, et qui ne contienne le germe de ce que l'on appelle aujourd'hui « la grande idée ».

Les chansons historiques des XVIe et XVIIe siècles sont relativement peu nombreuses. C'est surtout dans la seconde moitié du XVIIIe siècle que la muse populaire semble prendre à tâche de multiplier ses plus belles productions.

La révolution crétoise de 1770, provoquée par l'inquiète ambition de l'impératrice Catherine, donna naissance à plusieurs chansons d'autant plus précieuses qu'elles constituent, pour ainsi dire, les uniques documents que nous possédions sur cette lutte acharnée qui eut, elle aussi, ses héros et ses martyrs.

Lors de son voyage en Crète, M. Georges Perrot avait déjà recueilli une longue chanson où sont narrés la révolte et le supplice

[1] *Les exploits de Digénis Akritas*, épopée byzantine du Xe siècle, publiée pour la première fois, d'après le manuscrit unique de Trébizonde, par C. Sathas et Émile Legrand. Paris, Maisonneuve, 1875.

du chef principal, maître Jean de Sfakia, et à laquelle j'ai donné place dans mon Recueil[1]. J'en possède une version nouvelle, qui diffère sensiblement de la précédente et qui nous fait connaître plusieurs particularités d'une certaine importance historique; je possède également une autre pièce, où est racontée l'attaque de Sfakia par l'armée turque, en 1770.

La série des chansons historiques se termine par celles qui sont relatives aux guerres de Souli et de l'indépendance hellénique, et quelques autres inspirées par des événements plus récents et ayant vivement frappé l'imagination populaire.

2° *Chansons religieuses.* — Elles peuvent se subdiviser en plusieurs catégories : 1° celles qui concernent la Noël, la Passion et les différentes fêtes que l'Église catholique a instituées en l'honneur de Jésus-Christ; 2° celles en l'honneur de la Vierge Marie; 3° celles en l'honneur des anges et des saints. Parmi ces dernières, les plus curieuses sont celles relatives à saint Georges, l'un des saints les plus vénérés dans l'Église grecque; toutes roulent invariablement sur une légende dans laquelle il est très-facile de retrouver le mythe bien connu de Persée et d'Andromède. 4° Il est enfin des chants religieux, auxquels on pourrait donner le nom de *Cantiques spirituels;* ils sont absolument dépourvus de poésie; c'est de la prose mesurée et rimée, rien de plus; mais, au point de vue linguistique, ils sont loin d'être sans mérite.

C'est surtout sur la Passion que s'est exercée la verve pieuse des fidèles. J'ai entre les mains une collection de vers relatifs à tous les épisodes de cette longue agonie de l'Homme-Dieu, depuis le Jardin des oliviers jusqu'au Calvaire. Pas un détail n'a été omis, rien d'important n'a été oublié. J'en ai une autre sur la colonne de la flagellation, sur les trois chants du coq, sur le roseau que l'on plaça dans la main de Jésus-Christ et la couronne d'épines dont on ceignit son chef sacré; sur la descente de croix, l'ensevelissement, la *Mater dolorosa,* la Résurrection, l'Ascension, la Pentecôte, etc. Ces vers pieux se récitent plutôt qu'ils ne se chantent et ne sont guère répandus que parmi les catholiques de Syra et de quelques autres îles. La langue dans laquelle ils sont écrits dénote un

[1] *Recueil de chansons populaires grecques,* recueillies et traduites pour la première fois par Émile Legrand. Paris, 1874. — Un volume in-8°.

auteur familier avec le grec de l'Évangile et des écrivains ecclésiastiques.

3° *Chansons romanesques.* — Il est quelquefois assez difficile de les distinguer des chansons historiques. La plupart relatent, en l'embellissant de détails imaginaires, quelque acte de brigandage, quelque aventure d'amour, le récit d'un naufrage, ou bien encore les angoisses d'une mère qui a perdu son enfant.

4° *Chansons funèbres.* — Elles sont excessivement nombreuses et varient suivant l'âge et la condition du défunt.

5° *Chansons amoureuses.* — Elles sont ordinairement les plus belles ; le Grec y répand les trésors de sa riche imagination ; il s'y réfléchit, comme dans un pur et fidèle miroir, avec ses qualités et ses défauts. Les *distiques* surtout présentent souvent des beautés frappantes, de gracieuses images condensées en deux vers, presque toujours rimés ; ils sont exclusivement consacrés à célébrer les charmes de la bien-aimée, à formuler un vœu, à exprimer une espérance ou des regrets. Je ne puis résister au désir d'en citer ici quelques-uns.

Ἀγγελικὴ φωνὴ ἤκουσα ἀπ' ἀσημένιο σ7όμα,
Ποῦ ἀναισ7αίνει τοὺς νεκροὺς καὶ τζοὶ βγάζ' ἀπ' τὸ χῶμα.

D'une bouche d'argent j'ai entendu une voix angélique qui ressuscite les morts et les tire de terre.

Ἀηδόνι μου γλυκόφωνο, πρασινοφτερουδάτο,
Ποῦ ἔχεις τὸ αὐγερινὸ 's τὰ φρύδια σ' ἀποκάτω.

Mon rossignol au doux ramage et aux vertes ailes, tu as l'étoile du matin sous tes paupières.

Γαλάζιο μου γαρούφαλο κὴ ἄσπρο μου νεραντζάνθι,
Μέσ' 's τὴ καρδιά μου σ' ἔβαλα, τριανταφυλλιὰ μὲ τ' ἄνθη.

Mon œillet bleu, ma blanche fleur d'oranger, mon rosier fleuri, je t'ai mise au milieu de mon cœur.

Τὰ μάτια σου μ' ἐτάξανε πάντα νὰ μ' ἀγαποῦνε,
Καὶ τώρα πλειὰ δὲν θέλουνε μιὰν ὥρα νὰ μὲ 'δοῦνε.

Tes yeux me promirent de m'aimer toujours, et maintenant ils ne veulent plus même me voir une heure.

Φίδια ποῦ τρῶτε τοὺς νεκροὺς, γιὰ φᾶτε με κ' ἐμένα,
Γιατὶ μὲ παλαβώσανε δυὸ μάτια πλουμισμένα.

Serpents qui mangez les morts, dévorez-moi aussi, car deux jolis yeux m'ont rendu fou.

Ἀγαπῶ νὰ σὲ κυτ7άζω ποῦσαι ἕνας χρυσὸς λαλὲς,
Τῆς Φραγκιᾶς τὸ γιασεμάκι, τῆς αὐγῆς ὁ μενεξές.

J'aime à te contempler, ô toi qui es une tulipe d'or, un jasmin du pays franc, une violette de l'aurore.

Πάρε, γιατρὲ, τὰ γιατρικὰ καὶ σύρε 's τὴ δουλειά σου,
Τὸν πόνο τῆς καρδούλας μου δὲ γράφουν τὰ χαρτιά σου.

Médecin, prends tes remèdes et va-t-en à tes affaires; des souffrances de mon cœur il n'est point question dans tes livres.

Ἤχασα τῆς ἐλπίδαις μου, σὰν τοῦ δενδριοῦ τὰ φύλλα,
Ὁποῦ τὰ παίρνει ὁ ἄνεμος καὶ μένουνε τὰ ξύλα.

J'ai perdu mes espérances, comme l'arbre ses feuilles; le vent les emporte, et il ne reste que le bois [dépouillé].

II

CONTES POPULAIRES.

Il y a deux sortes de contes populaires. Les uns ne sauraient être mieux comparés qu'aux contes de Perrault; les autres ont plus d'analogie avec les *joyeux devis* de nos anciens conteurs; ils sont le pendant des *Cent nouvelles nouvelles* et de l'*Heptaméron* de la reine de Navarre. Je possède aussi une variante excessivement curieuse du *Roman du Renart.*

Le fond de quelques autres contes se retrouve dans le *Roman des Sept Sages,* dans l'*Hitopadésa,* ou dans les récits comiques de Nasreddin-Hodja. Ces précieux documents peuvent donner lieu à une étude de comparaison fort intéressante, et je ne renonce pas à la faire. J'en possède plus de deux cents, écrits dans les divers dialectes de Paros, de Naxos, de Lesbos, de Lemnos, d'Épire, de Macédoine, de Thrace et de Trébizonde.

L'étude de ces différents dialectes donnera lieu à des observations du plus grand intérêt, spécialement en ce qui concerne la prononciation et l'accentuation. Les partisans de la méthode érasmienne trouveront des arguments en leur faveur dans le dialecte

de Trébizonde et des différentes localités du Pont-Euxin, où l'η se prononce comme notre *é* français ; ainsi on dit ἡ σελήνη, *é sélénê*, et non pas *i sélini* comme partout ailleurs. Dans le dialecte de l'île de Naxos je trouve une particularité des plus singulières, à savoir, des mots ayant l'accent sur la quatrième syllabe : ainsi κάθουμασΊε, ἐπέρνουσαμε, et non pas καθούμασΊε, ἐπερνούσαμε (prononciation du reste de la Grèce).

III

FABLES POPULAIRES.

Très-peu nombreuses, elles sont, pour la plupart, des variantes plus ou moins heureuses de celles que l'on attribue à Ésope. Je rattache aux fables plutôt qu'aux contes proprement dits les petits récits dans le genre de celui-ci, qui existe dans plusieurs dialectes et que je traduis littéralement :

« Il y avait une fois une femme qui ne cessait de prier Dieu pour que le roi fût en bonne santé. Certaines gens racontèrent ce fait au roi, et le roi manda la femme, afin de lui demander pourquoi elle priait tant pour lui. Et celle-ci lui-dit : « Je prie Dieu de te « laisser toujours vivre, parce que tu nous as écorchés, et que, si « tu meurs, il en viendra un autre qui a, lui aussi, sa faim à ras- « sasier. »

IV

PROVERBES POPULAIRES.

Leur nombre est presque incalculable. Il n'est pas sans intérêt de les rapprocher de leurs équivalents en grec ancien. En voici quelques-uns avec leurs correspondants :

1° Ἄλλα τὰ μάτια τοῦ λαγοῦ, κὴ ἄλλα τῆς κουκκουϑάγιας. = Ἄλλο γλαὺξ, ἄλλο κορώνη ϕϑέγγεται.

2° Ἄλλος ἔϕαγε τὰ σῦκα κὴ ἄλλος τὰ ϖληρόνει. = Τὸ κυνὸς κακὸν ὗς ἀπέτισεν.

3° Θρέψε λύκο τὸν χειμῶνα, νὰ σὲ ϕάῃ τὸ καλοκαῖρι. = Θρέψαι καὶ λυκιδεῖς, ϑρέψαι κύνας, ὥς τυ ϕάγοντι. (Théocrite.)

D'autres proverbes ne sont qu'une simple traduction de ceux

qui nous ont été laissés par les anciens. En voici sept pris au hasard :

1° Κακοῦ κοράκου κακὸν αὐγό. = Κακοῦ κόρακος κακὸν ὠόν.

2° Κόκκαλον ἔχει ὁ λόγος. = Ὀσϑοῦν ἔνεσϑι τῷ λόγῳ.

3° Κόρακας κοράκου μάτι δὲν βγάζει. = Κόραξ κόρακι φίλος, καὶ τέτϑιξ τέτϑιγι.

4° Ξύρισε τ' αὐγὸ καὶ πάρε τὸ μαλλί του. = Ὠὸν τίλλειν.

5° Ὅποιος ἀγαπᾷ σϑραβόνεται. = Τυφλοῦται ὁ φιλῶν περὶ τὸ φιλούμενον. (Platon.)

6° Τὸ μάτι τοῦ νοικοκύρη τροφὴ τ' ἀλόγου. = Ὀφθαλμὸς δεσπότου παίνει ἵππον.

7° Χάσκει σὰν τὸν γλάρο. = Λάρος κεχηνώς.

Aux proverbes on peut joindre les dictons populaires relatifs à la météorologie, à l'agriculture, etc.

V

ÉNIGMES POPULAIRES.

Elles sont fort nombreuses, mais ne présentent qu'un médiocre intérêt, sauf toutefois au point de vue linguistique. En voici un spécimen :

Εἶναι ἕνα πρᾶγμα ποῦ τὸ ἔχεις, δὲν τὸ ϑὲς καὶ τὸ γυρεύεις. C'est-à-dire : *Il y a une chose que tu as, que tu ne veux pas et que tu cherches* (la puce).

RÉCITS POPULAIRES HISTORIQUES.

J'en ai recueilli trois seulement; ils sont en vers politiques de quinze syllabes, rimant deux à deux.

Le premier, rédigé en dialecte crétois, est un exposé simple et naïf des faits qui suivirent la révolution des Sfakiotes, en 1770, révolution dont j'ai précédemment parlé à propos de la chanson de maître Jean, personnage qui y joua un des principaux rôles. En voici le fidèle résumé : Alidakis était l'un des plus puissants et

des plus riches feudataires de la province d'Apocorôna, voisine de Sfakia. Il possédait, entre autres propriétés, tous les versants des montagnes jusqu'à Apocorôna. Cela lui permettait de nourrir de nombreux troupeaux. Quelques mois seulement s'étaient écoulés depuis que les troupes ottomanes avaient étouffé dans le sang la révolte des Sfakiotes, lorsque Alidakis résolut de diriger une nouvelle expédition contre les vaillants débris de ce glorieux petit peuple, afin de l'exterminer complétement. Pour donner une apparence de justice à son attaque, il prétextait que les Sfakiotes, qui avaient tout perdu dans la guerre, étaient forcés, pour vivre, de lui enlever ses troupeaux et tout ce qui pouvait servir à leur subsistance. Alidakis avait établi le point central de ses préparatifs de guerre dans le château fort (*πύργος*) qu'il possédait à Prosnéro. Les Sfakiotes, informés de ce qui se tramait contre eux, résolurent, à l'instigation d'un des leurs, nommé Manoussakas, du village de Nimbros, de ne pas attendre l'attaque des Turcs, mais de les prévenir, avant qu'ils eussent achevé leurs préparatifs. Étant donc descendus de la montagne, longtemps avant le lever du soleil, ils cernèrent le château fort et s'en rendirent maîtres presque sans coup férir. Tous les Turcs qui se trouvaient dans les environs se hâtèrent de fuir, abandonnant Alidakis et ses compagnons. Les Sfakiotes égorgèrent le puissant feudataire et ses satellites, pillèrent son château ainsi que les maisons turques du village, puis s'en retournèrent paisiblement chez eux. Les Turcs n'osèrent pas tirer vengeance de ces représailles. Ce poëme est très-important au point de vue de l'histoire du valeureux petit canton de Sfakia; il ne l'est pas moins comme monument du dialecte crétois, l'un des plus curieux de la Grèce moderne. Il se compose de huit cents vers environs.

Le second poëme se rapporte à la dernière lutte d'Ali-Pacha contre les Turcs et à sa mort dans l'île du lac de Janina. Il n'apprend rien de nouveau sur les péripéties de ce terrible drame, mais il est précieux pour l'étude du dialecte épirote, dans lequel il est écrit. Il comprend environ neuf cents vers politiques de quinze syllabes. M. E. Miller avait rapporté de son voyage en Orient une version du même poëme, laquelle ne diffère pas de la mienne.

Le troisième poëme est intitulé *Φυλλάδα τοῦ Βελήπεγη καὶ τοῦ Ασλάμπεγη*. L'événement qu'il raconte date du 30 juillet 1830. M. Aravantinos en a dit quelques mots dans sa Chronique de

l'Épire. Vély-Bey et Aslan-Bey, petits despotes albanais, ne cessaient, à la tête de leurs bandes, de semer le ravage et la mort dans les provinces de Janina et d'Arta. Les choses en étaient arrivées à un tel point que la Sublime Porte se hâta d'envoyer à Bitolia le grand vizir, Reschid Mechmet-Pacha, avec mission de rétablir l'ordre dans la contrée. Le vizir écrivit à Vély et à Aslan une lettre des plus amicales, par laquelle il les engageait vivement à venir le trouver pour recevoir la juste récompense de leurs services, et toucher en même temps la solde arriérée de leurs troupes. Les Albanais, sans défiance, se rendirent à l'invitation. Ce ne fut, pendant quelques jours, que festins et réjouissances; mais l'heure du châtiment devait bientôt sonner. Le 30 juillet, au matin, comme ils assistaient aux évolutions militaires de l'armée ottomane, le vizir fit diriger contre eux le feu de plusieurs canons chargés à mitraille, et ils tombèrent criblés d'une grêle de projectiles. Leurs têtes furent coupées et envoyées à Stamboul.

POÉSIES INÉDITES D'AUTEURS CONNUS.

1° Une assez grande quantité de poésies de Jean Vilaras. Comme je l'ai dit dans mon précédent rapport, je possède deux petits volumes de vers de cet auteur, publiés à Zante en 1854 et 1859. Les poésies que je rapporte de Grèce sont complétement inédites, et se composent, en majeure partie, de satires, dont quelques-unes très-spirituelles et très-mordantes. Vilaras mourut en 1823. Ses œuvres sont justement considérées comme un des plus importants monuments de la poésie grecque vulgaire.

2° Une vingtaine de pièces amoureuses d'un poëte de Céphalonie, Étienne Xanthopoulos, sur lequel nous ne savons absolument rien. Ses poésies révèlent une imagination vive et originale; à en juger par le style, l'auteur devait vivre au commencement de ce siècle.

3° Une collection de satires inédites du poëte zantiote, Koutousi, qui vécut au XVIIe siècle. Je considère ces satires comme un des plus précieux monuments du dialecte septinsulaire; elles méritent, à tous les égards, une édition soignée.

ÉDITIONS RARISSIMES.

Je me bornerai à signaler l'édition princeps du fameux poëme

crétois, *Érotocritos*, de Vincent Cornaro, que l'illustre Coray appelait l'Homère de la poésie grecque vulgaire. Cette édition est presque indispensable à quiconque voudrait donner une édition critique de ce beau poëme. En voici le titre :

Ποίημα ἐρωτικὸν, λεγόμενον Ἐρωτόκριτος, συνθεμένον ἀπὸ τὸν ποτὲ εὐγενέστατον Βιτζέντζον τὸν Κορνάρον ἀπὸ τὴν χώραν τῆς Σιτίας τοῦ νησιοῦ τῆς Κρήτης, τώρα τὴν πρώτην φορὰν μὲ πολὺν κόπον καὶ ἐπιμέλειαν τυπωμένον, καὶ ἀφιερωμένον εἰς τὸν ἐκλαμπρότατον καὶ λογιώτατον ἀφέντην Γεώργιον τὸν Τσανδήρην. Εἰς τὴν Βενετίαν, ᾳψιγ'. Εἰς τὴν τυπογραφίαν Ἀντωνίου τοῦ Βόρτολι, 1713. Con licenza de' superiori e privilegio.

Outre ces documents purement linguistiques, j'ai réuni de nombreux matériaux, tant imprimés que manuscrits, pouvant servir à rédiger un livre sur l'état actuel de l'instruction publique en Grèce et dans les provinces grecques soumises à la Turquie. On ne sait presque rien en Occident sur la façon dont fonctionnent ces écoles, fondées presque toutes depuis une quinzaine d'années, et que soutient le grand syllogue philologique de Constantinople.

J'ai aussi réuni à peu près tous les livres nécessaires pour écrire une histoire complète de la littérature grecque moderne, depuis le commencement de ce siècle, et j'ai ainsi formé, grâce surtout aux dons généreux qui m'ont été faits, une riche et précieuse collection de livres qu'il est souvent très-difficile de se procurer, même au poids de l'or.

Tel est, Monsieur le Ministre, l'exposé succinct de mes travaux pendant le séjour que j'ai fait en Orient. La publication complète des documents linguistiques jetterait un grand jour sur la question toujours si controversée de la langue vulgaire, que les Grecs actuels s'obstinent à ne pas écrire, bien qu'ils ne sachent pas parler celle qu'ils ont adoptée pour rédiger leurs livres et leurs journaux. Cette dernière est, comme on le sait, une sorte de patois pédantesque et prétentieux, que presque tout le monde comprend plus ou moins, mais qu'on ne parlera jamais, parce qu'on ne fait pas remonter un fleuve vers sa source. Je l'ai dit bien des fois déjà, et des académiciens, dont la parole est plus autorisée que la mienne,

l'ont répété sur tous les tons, la langue du berger et du matelot est plus vivante, plus originale, et, j'en demande pardon à l'Université d'Athènes, plus grecque que celle qui se débite dans son sein, le jour de quelque grande solennité. J'ajouterai même que quiconque s'aviserait de parler en conversation cette langue incolore et sans vie exciterait l'hilarité générale. Les Grecs comprendront-ils jamais qu'il est ridicule d'écrire une langue qu'ils déclarent eux-mêmes ridicule de parler ? Je n'ose l'espérer.

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, d'adresser, en terminant, mes plus sincères remercîments à toutes les personnes qui ont bien voulu me faciliter par leur concours empressé la tâche que vous m'aviez confiée. Je dois citer, en première ligne, MM. Charilaos Tricoupi, ministre de l'intérieur et chef du Cabinet, Rhallis, ministre de l'instruction publique et des cultes, Marc Réniéris, gouverneur de la Banque nationale de Grèce, Constantin Paparrigopoulos et Théodore Orphanidès, professeurs à l'Université, Paul Lambros, numismate distingué, et, à Constantinople, Son Excellence Christaki Zographos, M. le docteur Héroclis Basiadis, M. Ménélas Négrépontis, M. Athénogène, etc. etc.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance du reconnaissant dévouement de

Votre tout obéissant serviteur,

Émile Legrand.

RAPPORT

SUR

UNE MISSION EN ITALIE,

PAR M. EUG. REVILLOUT,

CONSERVATEUR ADJOINT DU MUSÉE ÉGYPTIEN DU LOUVRE.

Monsieur le Ministre,

Je viens, dans ce premier rapport, rendre brièvement[1] compte à Votre Excellence de la mission qui m'avait été accordée par le Ministère de l'instruction publique sur la demande de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et que de fréquentes indispositions m'ont forcé d'accomplir en plusieurs voyages.

Cette mission avait pour objet principal l'étude des textes attribués par les Coptes au concile de Nicée. Mais j'ai aussi poursuivi mes recherches sur les autres textes écrits en langue égyptienne et qui se trouvent dans les différentes bibliothèques d'Italie. Les collections explorées par moi dans ce double but sont au nombre de quatre. Ce sont : à Rome, les bibliothèques du Vatican et de la Propagande; à Turin, le musée des Antiquités; à Naples, la Bibliothèque royale. Je ne citerai que pour simple mémoire les bibliothèques de Gênes, l'Ambrosienne de Milan, l'Angélique et la Barberine de Rome, et la bibliothèque Marcienne de Venise, que j'ai également visitées. L'Angélique ne possède guère, en ce qui concerne le copte, que les œuvres du savant augustin français Guillaume Bonjour, qui, l'un des premiers en Europe après Kircher,

[1] J'avais d'abord l'intention de donner l'analyse complète de tous les résultats de ma mission dans un seul rapport général, rapport considérable que j'avais rédigé en très-grande partie. Mais j'ai renoncé à ce projet qui m'aurait encore demandé beaucoup de temps. J'ai préféré n'indiquer avec détail que ce qui concernait l'objet propre de ma mission et énumérer rapidement les autres très-nombreux documents rapportés par moi et que j'étudierai avec le soin qu'ils méritent dans plusieurs mémoires spéciaux en cours de publication.

s'est adonné avec succès à l'étude de l'égyptien. Les travaux assez nombreux du religieux érudit sur ce sujet sont restés inédits en presque totalité. Ils forment avec un manuscrit de l'Apocalypse le fonds copte de la bibliothèque de son ordre. Quant à la Barberine, on n'y trouve qu'un livre de prières copto-arabe du XIVe siècle et un psautier pentaglotte, arménien, arabe, copte, syriaque et éthiopien, fort analogue à un autre manuscrit également pentaglotte qui se trouve à l'Ambrosienne de Milan et qui contient les épîtres de saint Paul. Peut-être ces deux volumes appartenaient-ils à un seul exemplaire d'une Bible orientale. Enfin la Marcienne de Venise contient les manuscrits de la célèbre collection Nani que Mingarelli avait déjà édités en partie et dont il allait publier le reste quand il a été surpris par la mort. Elle possède, en outre, un manuscrit du XVIIe siècle des prophètes Isaïe et Jérémie et un assez beau livre de prières portant le numéro XLVII.

Mais ce sont surtout les fonds coptes du Vatican, de la Propagande, de Naples et de Turin qui, grâce à leurs richesses, ont dû, comme je l'ai dit, m'absorber tout entier et m'ont permis de rapporter une très-ample moisson de documents précieux, soit pour l'histoire des premiers siècles de l'ère chrétienne, soit pour la philologie copte.

J'ai pu ainsi, tout d'abord, compléter la découverte que j'avais faite, il y a deux ans, dans un précédent voyage d'Italie, et qui avait motivé la mission demandée par l'Académie; je veux parler des actes synodiques attribués par les Coptes au concile de Nicée. Ces textes, en partie déjà publiés par moi[1] et en partie en voie de publication, ont trois provenances différentes. Les uns ont été trouvés à Turin[2], d'autres à Rome, d'autres à Naples. Mais je dois dire que Rome et Naples se partagent, en ce qui concerne nos actes, un seul manuscrit. En effet, les collections coptes de la Pro-

[1] C'est ainsi, par exemple, que six des pages qui suivent ont été reproduites en tête de ma brochure intitulée *Le concile de Nicée et le concile d'Alexandrie*. Je donnerai plus loin le détail de mes autres travaux sur le même sujet. Mais j'ai réservé pour le présent rapport la partie la plus intéressante de cette étude critique.

[2] A Turin se trouvent aussi un grand nombre de contrats démotiques que je vais publier sous peu dans les 2e et 3e fascicules de ma *Chrestomathie démotique*. (Le premier paraît en ce moment à la librairie Vieweg.) Le *Contrat de mariage* portant le n° 169, 13, est surtout fort intéressant, bien qu'il ait ses analogues au Louvre, au British Museum, etc.

pagande et de la Borbonica de Naples faisaient d'abord également partie du musée qu'avait fondé vers la fin du dernier siècle le cardinal Borgia. Après sa mort un long procès eut lieu et le fonds copte fut enfin divisé entre la congrégation romaine et les héritiers naturels du prélat. C'est la part qui revenait à ces derniers qui se trouve actuellement à Naples.

Les manuscrits étaient, primitivement déjà, mélangés les uns avec les autres et en feuillets séparés. Lors de son catalogue du musée Borgia, Zoega reconnut[1] donc seulement quelques pages des actes de Nicée qui actuellement sont à la Propagande. De mon côté, il y a deux ans, je découvris et publiai une partie plus considérable du même livre d'après un autre exemplaire sur papyrus qui se trouve à Turin. Dans mon dernier voyage, j'ai eu le bonheur de trouver encore à Turin quelques feuillets nouveaux de même provenance; mais surtout j'ai pu m'assurer qu'un long fragment inédit, portant à Naples le n° CCXXXIX, appartenait au même ouvrage, au *même* manuscrit, que le fragment numéroté CLIX à la Propagande et édité par Zoega. De la sorte, j'ai pu me faire une idée nette de l'ensemble de cette œuvre conciliaire, combler certaines lacunes du traité de morale publié déjà par moi[2] et intitulé *Gnomes du saint concile,* et rétablir en entier le second et le troisième traité concernant la foi et la discipline ecclésiastique. Désormais il n'est plus guère possible de conserver des doutes sur leur origine. Les traités sur la foi et sur la discipline proviennent du concile qui fut tenu à Alexandrie par saint Athanase au commencement du règne de Julien, en 362, et que les historiens contemporains appellent le *concile des Confesseurs.* Cette assemblée, composée de ceux des évêques qui avaient eu le courage de lutter pour la foi, sous Constance, jusqu'à la déposition et à l'exil, avait surtout pour but de confirmer et de rétablir, avec la foi orthodoxe, le concile de Nicée, *τὴν ἐν* Νικαίᾳ *πίστιν,* dit Socrate, *ἐπὶ βεβαιώσει τῶν ἐν* Νικαίᾳ *δοξάντων,* dit Sozomène. C'était d'autant plus urgent que les ariens, alors en possession de tous les siéges, avaient partout détruit les actes de Nicée. Chacun apporta donc ce qui lui restait des actes du *grand* concile, et on en promulgua de nouveau

[1] M. Lenormand, de l'Institut, a fait postérieurement une nouvelle édition de ces fragments avec préface critique.

[2] *Le concile de Nicée d'après les textes coptes,* par M. Eugène Revillout. Paris, Imprimerie nationale. (Maisonneuve éditeur.)

le symbole ainsi que les XXI canons authentiques que des versions grecques, latines, coptes, arméniennes et arabes nous ont fidèlement conservés. On releva également avec soin les listes des Pères qui avaient souscrit aux délibérations de Nicée, et c'est grâce à l'assemblée d'Alexandrie que ces listes sont parvenues jusqu'à nous. Aussi Socrate (liv. I, ch. XIII), lorsqu'il parle des évêques siégeant à Nicée, a-t-il bien soin de recourir à l'exemplaire original qui en avait conservé tous les noms et il nous renvoie pour cela au « Synodique de saint Athanase, évêque d'Alexandrie », *ὧν εἰς πλῆρες τὰ ὀνόματα κεῖται ἐν τῷ Συνοδικῷ Ἀθανασίου τοῦ Ἀλεξανδρείας ἐπισκόπου.* Or ce nom de *Synodique de saint Athanase* était celui que l'on donnait toujours aux actes synodiques de notre concile de 362 tenu sous la présidence et par l'inspiration du grand défenseur de la foi, saint Athanase. Saint Grégoire de Nazianze, dans sa première lettre à Clédoine, les désigne expressément ainsi quand il parle des souscriptions que les légats d'Apollinaire firent aux délibérations d'Alexandrie : *δείξουσι δὲ πάντως ἢ διὰ τόμου συνοδικοῦ ἢ δι' ἐπιστόλων κοινωνικῶν. Οὗτος γὰρ τῶν συνόδων ὁ νόμος.* Ce texte est précieux, car il distingue les actes proprement dits, le *tome synodique* dont parle Socrate, des lettres de communion que notre concile adressa aux églises catholiques et dont une seule a été conservée dans les œuvres grecques de saint Athanase, la lettre aux Antiochiens. Les légats d'Apollinaire qui étaient suspectés d'hérésie durent souscrire à la lettre aussi bien qu'aux actes, et ce furent ces souscriptions qu'ils montrèrent plus tard comme preuve de leur orthodoxie. En ce qui touche les lettres, la vérification de ce fait est facile. Car nous trouvons à la fin de l'épître aux Antiochiens la mention suivante : *παρῆσαν δὲ καί τινες Ἀπολιναρίου τοῦ ἐπισκόπου μονάζοντες, παρ' αὐτοῦ εἰς τοῦτο πεμφθέντες.* Mais le tome synodique lui-même manquait jusqu'à présent et les plus anciens exemplaires de la lettre aux Antiochiens se bornaient à y renvoyer[1]. Aussi Felckmann pensait-il avec raison que cette épître n'était qu'un fragment tiré d'un livre synodique plus considérable, sans doute celui-là même dont saint Grégoire de Nazianze parle en même temps que des lettres de communion. C'est ce tome que nous rend le manuscrit Borgia de Rome et de Naples, et selon l'indication fournie par Socrate nous y trouvons la lettre originale des évêques qui ont siégé à Nicée, en compagnie du sym-

[1] *Ζήτει τὴν ἀρχὴν τοῦ αὐτοῦ λόγου.*

bole, des canons authentiques, identiques aux grecs et aux latins, et enfin, après de nouvelles définitions de foi, de lettres d'adhésion aux décrets d'Alexandrie, dont quelques-unes se trouvaient déjà en grec à la fin de la lettre aux Antiochiens.

Le symbole, que l'on rééditait à nouveau, est tout naturellement précédé du titre : « Concile de Nicée, » ⲧⲥⲩⲛϩⲟⲗⲟⲥ ⲛ̅ⲛⲓⲕⲁⲓⲁ. C'est cette formule qui a fait plus tard attribuer par les copistes au concile de Nicée toute cette œuvre synodale. Et pourtant il était bien facile de ne pas s'y tromper. Car aussitôt après la nouvelle promulgation de la profession de foi le texte continue :

ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛ̅ⲧⲁⲩⲕⲁⲗⲁⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛ̅ϭⲓ ⲛ̅ⲛ̅ⲉⲓⲟⲧⲉ. ϣⲟⲣⲡ̅ ⲙⲉⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲙ̅ⲛ̅ⲧⲣⲉϥϫⲓⲟⲩⲁ ⲛ̅ⲁⲣⲓⲟⲥ ⲉϥϫⲱⲙ̅ⲙⲟⲥ ⲉⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̅ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲟⲩⲥⲱⲛⲧ ⲡⲉ. ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̅ⲕⲉϩⲁⲓⲣⲉⲥⲓⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲉ ⲥⲁⲃⲉⲗⲗⲓⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲫⲱⲧⲓⲛⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ ⲡⲥⲁⲙⲟⲥⲁⲧⲉⲩⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲙ̅ⲙⲁⲛⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲁⲗⲉⲛⲧⲓⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲙⲁⲣⲕⲓⲱⲛ. ⲁⲩⲱ ⲧ̅ⲛ̅ⲁⲛⲁⲑⲉⲙⲁⲧⲓⲍⲉ ⲛ̅ϩⲁⲓⲣⲉⲧⲓⲕⲟⲥ ⲛⲁⲓ̈ ⲛ̅ⲧⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϫⲛ̅ ⲧⲕⲁⲑⲟⲗⲓⲕⲏ ⲛ̅ⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛⲁⲓ̈ ⲛ̅ⲧⲁⲩ ⲕⲁⲧⲁⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙ̅ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̅ϭⲓ ⲡϣⲏⲧϣⲉⲙⲛ̅ⲧϣⲙⲏⲛ ⲛ̅ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̅ⲧⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ. ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓ̈ ⲛⲉ ⲛⲉⲩⲣⲁⲛ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲩⲉⲡⲁⲣⲭⲓⲁ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲩⲡⲟⲗⲓⲥ. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲡⲟⲩⲁⲗⲓⲟⲥ ⲛ̅ϩ̅ⲙ̅ϩⲁⲗ ⲙ̅ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲥⲡⲟⲩⲁⲍⲉ ⲉⲉⲅⲗⲁⲃⲉ ⲛ̅ⲛ̅ⲣⲁⲛ ⲛ̅ⲛ̅ⲣ̅ⲙ̅ⲧⲁⲛⲁⲧⲟⲗⲏ ⲉⲧⲃⲉϫⲉ ⲙ̅ⲡⲉ (ⲛ̅ⲣ̅ⲙ̅)ⲛ̅ⲥⲁⲡⲉⲙⲛ̅ⲧ̅ (ϫⲡⲟ) ⲛⲁⲩ ⲛ̅ⲟⲩⲥⲩⲛⲉⲥⲓⲥ ⲛ̅ⲟⲩⲱⲧ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲁⲓ̈ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̅ϩⲁⲓⲣⲉⲥⲓⲥ.

« Telle est la foi qu'ont laissée nos Pères d'abord contrairement au blasphème d'Arius, qui dit que le Fils de Dieu est une créature, et aussi contrairement à toutes les autres hérésies, c'est-à-dire : Sabellius, Photin, Paul de Samosate, les Manichéens, Valentin et Marcion. Nous anathématisons aussi toutes les hérésies qu'ont condamnées les trois cent dix-huit Pères qui se sont réunis et dont voici les noms, les provinces et les villes. Les zélés serviteurs de Dieu ont pris à cœur d'écrire plus soigneusement les noms des Orientaux, car les Occidentaux n'ont pas communauté avec eux en ce qui concerne les hérésies. »

Il était aisé de voir que les rédacteurs de cette glose n'étaient pas les Pères de Nicée eux-mêmes, mais constituaient une autorité officielle qui, bien que certainement compétente, était postérieure à Nicée. Les trois cent dix-huit Pères sont devenus *nos Pères* pour les *zélés serviteurs de Dieu* qui recherchent leurs noms et promulguent leurs décisions. Ils ont pour cette œuvre besoin de réunir

tous leurs souvenirs, et les souscripteurs occidentaux de Nicée qui pouvaient survivre étant trop loin pour qu'on allât consulter leur mémoire, on ne donne que les noms des plus illustres, comme par exemple ceux d'Osius et des autres légats du Saint-Siége.

Du reste, les Occidentaux avaient eux-mêmes si bien perdu les premiers actes originaux que, peu de temps après, ils furent obligés pour posséder quelque chose de Nicée d'avoir recours à la version que venait de publier le concile d'Alexandrie. Nous en avons la preuve non-seulement dans l'identité des fragments que nous donnent la version latine et la version copte (symbole, canons et souscriptions), mais encore dans la formule suivante qui n'est pas autre chose que la glose copte du concile de 362 et qui, dans le latin, suit semblablement la profession de foi et précède les noms des évêques :

« Hæc est fides quam exposuerunt patres primum quidem adversus Arium blasphemum dicentem creaturam esse filium Dei et adversus omnem hæresem Sabellii, Photini, Pauli Samosateni, Manichæi, Valentini, Marcionis, et adversus omnem omnino hæresem, si qua insurrexerit contra catholicam et apostolicam ecclesiam. Quas omnes condemnarunt Nicæam congregati episcopi trecenti decem et octo, quorum nomina et provinciæ conscriptæ sunt. Sed plerique studiosi servi Dei magis curam gesserunt Orientalium episcoporum nomina describere propter hoc quod Occidens non similiter inquisitionem de hæresibus habuerit[1]. »

[1] J'ai transcrit ici la glose de l'*Hispana*. La collection romaine due au pape Gélase supprima les noms des hérétiques. Elle est ainsi conçue : « Hæc est fides quam exposuerunt patres primum quidem adversus Arrium blasphemantem et dicentem creatum esse filium Dei posteaque adversus omnem hæresim extollentem se et insurgentem contra catholicam et apostolicam ecclesiam. Quam hæresim cum auctoribus suis damnaverunt apud Niceam civitatem supradictam CCCXVIII episcopi in unum congregati; quorum nomina cum provinciis suis et civitatibus suis subter adnexa sunt, sed studiosi servi Dei magis curaverunt Orientalium nomina episcoporum conscribere propterea quod Occidentales non similiter quæstionem de hæresibus habuissent. » Mais assurément ces noms ont été enlevés après coup, car après avoir reçu le Synodique de saint Athanase le pape Libère écrivait déjà dans sa lettre aux Illyriens : « Niceni *tractatus* adversus Arrium *Sabelliumque* cujus *Photinus* partiaria hereditate damnatur decreta servamus. » Or il est certain que Sabellius et Photin n'ont pas été nommés dans l'œuvre propre de Nicée, mais bien dans celle d'Alexandrie et particulièrement dans notre glose. (Voir, du reste, pour tout ce qui touche cette question notre *Concile de Nicée d'après les textes coptes et les diverses collections canoniques*, actuellement en cours de publication dans le *Journal asiatique*.)

Ainsi, d'après le latin lui-même, il devient évident que la liste d'évêques que nous possédons n'est pas une liste originale rapportée de Nicée par les souscripteurs eux-mêmes et où eux-mêmes ils auraient mis leurs noms, comme cela a lieu dans tous les conciles, mais une liste écrite *en Orient, pour les Orientaux, assez longtemps après le concile,* et qu'on n'a fait ensuite que traduire en latin. C'est exactement ce que Socrate nous avait appris quand il disait que la seule liste authentique à laquelle il fallait toujours se référer et qui contenait les noms connus des évêques en totalité, *εἰς πλῆρες*, existait non plus dans les actes primitifs de Nicée, déjà perdus, mais bien dans le *Synodique de saint Athanase,* le même que saint Grégoire de Nazianze cite à propos des Apollinaristes, c'est-à-dire dans les actes du concile d'Alexandrie que nous étudions.

Entre la glose copte et les gloses latines il existe pourtant quelques variantes. Par exemple les évêques siégeant à Nicée sont appelés *nos Pères* par le copte, *les Pères* par le latin. Mais ces omissions et ces corrections des exemplaires occidentaux ne se trouvent ni dans les versions orientales[1] étudiées par moi, ni dans le texte que Gélase reproduit en grec dans son histoire du concile de Nicée.

[1] La glose copte toute complète se compose de trois paragraphes.

Le premier se retrouve aussi dans les diverses versions latines, dans le grec de Gélase, dans le syriaque (ms. 62 de la Bibl. nat., fol. 122) et dans l'arabe (ms. 119, fol. 12, 18, etc.). Il a été reproduit plus haut.

Le deuxième en est la suite, le développement nécessaire. Les Pères d'Alexandrie y continuent en leur propre nom : « Car n'honorant pas une personne unique, comme Sabellius qui dit du Père qu'il est aussi le Fils et aussi le Saint-Esprit, mais, comme *le premier écrit* qui a été établi dans le concile de Nicée, confessant que un est le Père en vérité, un le Fils en vérité, un le Saint-Esprit en vérité, nous anathématisons encore ceux qui disent comme Paul de Samosate que le Fils de Dieu ne fut pas avant la vierge Marie, mais qu'il fut lorsqu'il fut engendré selon la chair et qu'autre est le Fils de Dieu, autre le Verbe de Dieu qui est avec le Père de toute éternité, par qui toutes choses sont et qui, à cause de nous, s'est fait homme et a pris chair dans le sein de la vierge Marie. De plus, nous anathématisons ceux qui confessent trois dieux, ceux qui renient le Verbe, qui est le fils de Dieu, comme ne l'étant pas sur toutes ces choses; nous anathématisons toutes les hérésies que nous avons dites et la manie pleine d'impiété des Ariens ». Ce paragraphe est reproduit aussi en entier dans le manuscrit syriaque cité plus haut.

Enfin vient le troisième paragraphe qui ne fait pour ainsi dire qu'un avec l'entête de la liste de souscription. Destiné à relier d'une façon intime les nouvelles décisions d'Alexandrie aux décrets de Nicée, il est ainsi conçu : « Au sujet de

En effet Gélase nous raconte lui-même avoir autrefois lu et étudié un exemplaire complet des actes du concile œcuménique de Nicée. Cet ouvrage, *très-considérable*, avait appartenu à Dalmace, archevêque de Cyzique, et ensuite au père même de Gélase. Le manuscrit en était fort ancien et d'une bonne conservation. Il l'étudia beaucoup et prit un certain nombre de notes. Puis le volume changea de propriétaire et il ne put le retrouver. Cependant il en fait une sorte d'analyse, nous dit qu'il renfermait des prescriptions spéciales pour chacune des classes de la société, ce qui s'applique très-bien à l'ensemble de nos traités, en reproduit quelques pensées qui se retrouvent dans le copte et enfin donne les canons et le symbole tels qu'ils avaient été promulgués par notre Synodique. Tout prouve donc que c'est un manuscrit grec à peu près identique, comme contenu, au manuscrit Borgia, bien que peut-être plus complet, qu'il a eu entre les mains et en partie reproduit. Or voici comment il transcrit la formule que nous avons déjà retrouvée en copte et en latin (*Conciles*, t. II, p. 431; Gélase, ch. XXVII) :

« Αὕτη ἐστὶν ἡ πίστις ἣν ἐξέθεντο οἱ ἐν Νικαίᾳ ἅγιοι ἡμῶν πατέρες, οἱ ὀρθόδοξοι ἐπίσκοποι, πρῶτον μὲν κατὰ Ἀρείου βλασφημοῦντος καὶ λέγοντος κτίσμα τὸν υἱὸν τοῦ θεοῦ καὶ κατὰ Σαβελλίου τε καὶ Φωτεινοῦ, καὶ Παύλου τοῦ Σαμοσατέως καὶ Μανιχαίου καὶ Οὐαλεντίνου καὶ Μαρκίωνος, καὶ κατὰ πάσης δὲ αἱρέσεως, ἥτις ἐπανέστη τῇ καθολικῇ καὶ ἀποστολικῇ ἐκκλησίᾳ, οὓς κατέκρινεν ἡ ἐν τῇ Νικαέων πόλει συνηγμένη τῶν ἁγίων ὀρθοδόξων σύνοδος, ὧν τὰ ὀνόματα, καὶ τῶν ἐπαρχίων αὐτῶν, ἐστὶν ὑποτεταγμένα. » (Ch. XXVI.)

la foi *il a plu également ainsi* à ceux qui se sont assemblés dans le grand concile et ils ont souscrit, les évêques, chacun des évêques de chacune des villes et des provinces : « Je crois ainsi. »

EXPOSITION DES ÉVÊQUES DU CONCILE DE NICÉE SUR LA FOI.

« Voici les noms des évêques qui ont souscrit, de ceux-là qui se sont assemblés à Nicée et ont souscrit à la foi orthodoxe.

« D'Espagne :

« Osius, de la ville de Cordoue : « Je crois ainsi, comme il est écrit ci-dessus, etc. »

Dans la plupart des collections canoniques on n'a conservé du troisième paragraphe que la dernière phrase qui servait d'en-tête à la liste. On ne trouve en latin l'incise précédente que dans la seule gélasienne, et encore a-t-elle été, fort mal à propos, rejetée après les canons; mais en syriaque elle a été conservée ainsi que le paragraphe 2 à sa place logique. (Voir pour toutes ces questions notre *Concile de Nicée d'après les textes coptes et les diverses collections canoniques.*)

Cette fois l'identité est parfaite. *Les Pères* du latin sont devenus comme en copte *nos Pères*. Les noms des hérésiarques sont identiques, et même la faute qui avait transformé Manès en Manichéen subsiste dans le grec encore plus choquante que dans le copte, puisque, dans le copte, il y avait « *des* Manichéens, » ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁⲛⲓⲭⲁⲓⲟⲥ, et, dans le grec, « *de* Manichéen, » Μανιχαίου. C'est véritablement un mot à mot, ou plutôt nous avons ici un extrait, admirablement fidèle, du texte primitif. Malheureusement Gélase se borne à un extrait et il l'arrête à la mention des listes nominales qui doivent suivre, sans rien nous dire des Orientaux et des Occidentaux, tandis que la version latine, qui avait abrégé les phrases précédentes du copte, reproduit avec soin la dernière. Ajoutons que, malgré l'annonce transcrite par Gélase au sujet des noms des souscripteurs de Nicée, ces noms ne viennent pas dans son ouvrage, et il est immédiatement question d'un sujet tout différent. C'était donc une page qu'il copiait sans y donner une grande attention, et tout nous prouve sa véracité quand il affirme que ce fragment appartenait à un vaste ensemble de constitutions dont il n'avait transcrit qu'une faible partie : « Ταῦτα ἐκ τῶν σπουδασθέντων τοῖς ἁγίοις ἡμῶν πατράσιν ἐκκλησιαστικῶν διατυπώσεων, μικρὰ ἐκ πολλῶν, τῇδε τῇ συγγραφῇ συνετάξαμεν. » En effet le concile d'Alexandrie ne se borna pas à rééditer et à promulguer[1] tout ce qui subsistait encore des actes de Nicée; mais il voulut aussi compléter son œuvre par de nouvelles décisions dogmatiques et disciplinaires que Gélase, aussi bien que le copiste copte, semble avoir confondues avec l'œuvre même de Nicée. L'erreur était du reste d'autant plus excusable que beaucoup de Pères et même de conciles ont fait, comme nous le prouvons ailleurs, des assimila-

[1] Dans notre *Concile de Nicée d'après les textes coptes et les diverses collections canoniques*, nous étudions avec soin tout ce qui concerne les fragments dits nicéens et leurs origines. C'est là que nous discuterons en détail la question de savoir ce qui appartient en propre au concile de Nicée. Ce qu'il y a de certain, c'est que tout ce que le concile des confesseurs promulgua comme œuvre du premier synode subsista désormais dans toutes les collections canoniques et que ce qu'il rejeta disparut sans plus laisser de traces. Je citerai, par exemple, les décrets relatifs à la Pâque et aux Méléciens, qui ne nous sont connus que par les analyses des contemporains. En revanche, il n'est pas bien sûr que la *rédaction* des canons dits de Nicée ne soit pas souvent, comme la liste des Pères, une restitution faite de mémoire. Nous ne pouvons que renvoyer pour tous ces points à l'ouvrage cité.

tions analogues soit entre Nicée et Alexandrie, soit entre Nicée et Sardique.

Je ne puis entrer ici dans des développements qui ont trouvé place dans un autre travail. Je ferai seulement remarquer que les décrets complémentaires sur la foi qui se trouvent dans nos actes coptes touchent uniquement aux questions que Socrate, Ruffin, Sozomène, saint Grégoire de Nazianze, saint Épiphane, le biographe d'Eusèbe de Verceil et tous les autres contemporains nous disent avoir été traitées dans le synode de 362. Ce sont surtout : 1° la question d'une ou de trois hypostases dans la Trinité; 2° celle de la divinité du Saint-Esprit; 3° celle de la réalité de l'incarnation du Christ.

Il s'agissait en un mot d'établir ou plutôt d'asseoir d'une façon définitive les fondements mêmes du christianisme dont le concile de Nicée avait seulement posé la pierre angulaire : la consubstantialité du Fils. Aux Pères d'Alexandrie il appartenait, selon l'expression des historiens Socrate et Sozomène, de « nommer la Trinité : Καὶ τριάδα ὠνόμασαν ». Voici comment Ruffin s'exprime à ce sujet (liv. I, ch. XXIX) : « Additur sane in illo concilii decreto etiam de Spiritu Sancto plenior disputatio, ut ejusdem substantiæ ac deitatis cujus Pater et Filius etiam Spiritus Sanctus crederetur, nec quicquam prorsus in Trinitate aut creatum, aut inferius, posteriusve diceretur. Sed et de differentia substantiarum et subsistentiarum sermo eis per scripturam motus est, græce οὐσίας et ὑποστάσεις vocant. Quidam etenim dicebant substantiam et subsistentiam unum videri et, quia tres substantias non dicimus in Deo, nec tres subsistentias dicere debeamus. Alii vero, quibus longe aliud substantia quam subsistentia significare videbatur, dicebant quia substantia ipsa rei alicujus naturam rationemque qua constat designet; subsistentia autem unius cujusque personæ hoc ipsum quod extat et subsistit ostendat. Ideoque propter Sabellii hæresim tres esse subsistentias confitendas, quod quasi tres subsistentes personas significare videretur, ne suspicionem daremus tanquam illius fidei sectatores quæ Trinitatem in nominibus tantum et non in rebus et subsistentiis confitetur. Sed et de incarnatione Domini comprehensum est quia corpus quod susceperat Dominus neque sine sensu, neque sine anima suscepisset. »

Cette doctrine, qui s'opposait aux erreurs naissantes d'Apollinaire et de Photin tout aussi bien qu'à celles de Sabellius, de Paul

de Samosate, etc., se trouve déjà admirablement indiquée par le concile lui-même dans sa lettre aux Antiochiens. Mais elle l'est aussi, plus pleinement encore, dans nos actes coptes qui nous rendent enfin l'œuvre dont nous ne possédions guère que le sommaire. Puis, à la suite de nos traités, comme après la lettre aux Antiochiens, nous rencontrons des lettres d'adhésion marquant assez l'enthousiasme qu'avaient excité dans l'épiscopat catholique les décisions du concile et dont quelques-unes sont identiques en grec et en copte. Voici d'abord le texte grec de l'adhésion de saint Paulin, archevêque d'Antioche, tel qu'il se trouve après la lettre aux Antiochiens (*Œuvres de saint Athanase*, édition bénédictine, t. Ier, 2e partie, p. 777) :

« *Ἐγὼ Παυλῖνος οὕτως φρονῶ, καθὼς παρέλαβον παρὰ τῶν πατέρων, ὄντα καὶ ὑφεσῶτα πατέρα τέλειον καὶ ὑφεσῶτα υἱὸν τέλειον, καὶ ὑφεσηκὸς τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον τέλειον. Διὸ καὶ ἀποδέχομαι τὴν προσγεγραμμένην ἑρμηνείαν περὶ τῶν τριῶν ὑποστάσεων καὶ τῆς μίας ὑποστάσεως ἤτοι οὐσίας, καὶ τοὺς φρονοῦντας οὕτως. Εὐσεβὲς γὰρ ἐστὶ φρονεῖν καὶ ὁμολογεῖν τὴν ἁγίαν τριάδα ἐν μιᾷ θεότητι. Καὶ περὶ τῆς ἐνανθρωπήσεως δὲ τῆς δι' ἡμᾶς γενομένης τοῦ λόγου τοῦ πατρὸς, οὕτως φρονῶ, καθὼς γέγραπται, ὅτι κατὰ τὸν Ἰωάννην, ὁ λόγος σὰρξ ἐγένετο, οὐ κατὰ τοὺς ἀσεβεστάτους τοὺς λέγοντας μεταβολὴν αὐτὸν πεπονθέναι. Ἀλλ' ὅτι ἄνθρωπος δι' ἡμᾶς γέγονεν, ἐκ τῆς ἁγίας παρθένου Μαρίας καὶ ἁγίου πνεύματος γεννηθείς. Οὔτε γὰρ ἄψυχον, οὔτε ἀναίσθητον, οὔτε ἀνόητον σῶμα εἶχεν ὁ σωτήρ. Οὔτε γὰρ οἷον τ' ἦν, τοῦ κυρίου ἀνθρώπου δι' ἡμᾶς γενομένου, ἀνόητον εἶναι αὐτοῦ τὸ σῶμα. Ὅθεν ἀναθεματίζω τοὺς τὴν ἐν Νικαίᾳ ὁμολογηθεῖσαν πίστιν ἀθετοῦντας, καὶ μὴ λέγοντας ἐκ τῆς οὐσίας τοῦ πατρὸς, καὶ ὁμοούσιον εἶναι τὸν υἱὸν τῷ πατρί. Ἀναθεματίζω δὲ καὶ τοὺς λέγοντας τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον κτίσμα δι' υἱοῦ γεγονός. Ἔτι δὲ ἀναθεματίζω Σαβελλίου καὶ Φωτεινοῦ καὶ πᾶσαν αἵρεσιν, στοιχῶν τῇ πίστει τῇ κατὰ Νίκαιαν καὶ πᾶσι τοῖς προγεγραμμένοις.* »

Voici maintenant ce qui subsiste[1] du même document à la fin de nos actes coptes dans les papyrus de Turin :

« . . . . . ⲙ̅ⲛ̅ ⲧⲁ ⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲗⲟⲅⲙⲁ ⲛ̅ⲛⲁⲓⲟⲧⲉ. ⲡⲉⲓⲱⲧ

[1] Le papyrus a malheureusement subi ici plusieurs cassures. Les parenthèses indiquent nos restitutions.

ⲉϥϣⲟⲟⲡ ⲛ̅ⲧⲉⲗⲓⲟⲥ. ⲡϣⲏⲣⲉ ⲉϥϣⲟⲟⲡ ⲛ̅ⲧⲉⲗⲓⲟⲥ. (ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩ-ⲗⲁⲃ ⲉϥϣⲟⲟⲡ ⲛ̅ⲧⲉⲗⲓⲟⲥ.) ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ̈ ϯⲭⲓ ⲛ̅ⲑⲉⲣⲙⲉⲛⲓⲁ ⲉⲧⲥⲏϩ ⲉⲧⲃⲉ ⲧϣⲱⲙⲧⲉ ⲛ̅ϩⲩⲡⲟⲥⲧⲁⲥⲓⲥ (ⲙ̅ⲛ̅ ⲟⲩϩⲩⲡⲟⲥⲧⲁⲥⲓⲥ ⲛ̅ⲟⲩⲱⲧ) ⲉⲧⲉ (ⲡⲁⲓ̈ ⲡⲉ ⲟⲩⲟⲩ)ⲥⲓⲁ (ⲛ̅ⲟⲩⲱⲧ ⲙ̅ⲛ̅) ⲛⲉⲧⲧⲁϫⲣⲏⲩ ⲉϫ(ⲛ̅ ⲧⲉⲓ)ϩⲉ. ⲟⲩ ⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲉⲩⲥⲉⲃⲏⲥ ⲅⲁⲣ ⲧⲉ ⲉⲧⲣⲉⲛⲧⲁϫⲣⲟⲛ ⲉϫⲛ̅ ⲧⲉⲓϩⲉ ϩ̅ⲛ̅ ⲧⲉⲧⲣⲓⲁⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ (ⲙ̅ⲛ̅ ⲟⲩ)ⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅(ⲛⲟⲩⲧⲉ) ⲛ̅ⲟⲩ(ⲱⲧ. ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲣⲉϥϫⲓ ⲥⲁⲣϫ̅ ⲇⲉ ⲙ̅ⲡⲗⲟⲅⲟⲥ ⲙ̅ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲁⲓ̈ ⲧⲉ ⲧⲁⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲥ)ⲧⲁϫⲣⲏⲩ ϫⲉ ⲁ ⲡⲗⲟⲅⲟⲥ ⲙ̅ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲓ ⲉⲩⲙⲛ̅ⲧ̅ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ̅ⲛ̅ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ϫⲱⲙ̅ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲗⲟⲅⲟⲥ ⲁϥⲣ̅ⲥⲁⲣϫ̅ ⲁϥⲟⲩⲱϩ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁⲛ. ⲕⲁⲧⲁ ⲛ̅ⲁⲥⲉⲃⲏⲥ (ⲁⲛ) ⲉⲧϫⲱⲙ̅ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛ̅ⲧⲁϥⲉⲓ ⲉⲩϣⲓⲃⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲛⲧⲁϥϣⲟⲡⲟⲩ. (ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ̅ⲛ̅ ⲁϥⲣ̅ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗϩ̅ⲛ̅ ⲧⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϫⲡⲟϥ ⲉⲃⲟⲗϩ̅ⲛ̅ ⲡⲉ ⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ..... ⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ) ⲁⲛ ⲡⲉ ϫⲱⲣⲓⲥ ⲯⲩϫⲏ. ⲟⲩⲇⲉ ⲅⲁⲣ ⲛ̅ⲧⲁϥⲫⲟⲣⲉⲓ ⲁⲛ ⲛ̅ⲟⲩⲥⲱⲙⲁ ⲛ̅ⲁⲧⲉⲓⲙⲉ. ⲟⲩⲁⲧⲥ̅ⲟⲙ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉϥⲫⲟⲣⲉⲓ ⲛ̅ⲟⲩⲥⲱⲙⲁ ⲛ̅ⲧⲓⲙⲓⲛⲉ. ⲛ̅ⲧⲁϥⲣ̅ⲣⲱ(ⲙⲉ) ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ̅ⲛ̅ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ̈ (ⲧ̅ⲛ̅)ⲁⲛⲁⲧⲉⲙⲁ(ⲧⲓⲍⲉ) ⲛ̅ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧ(ⲁⲣ)ⲛⲁ ⲛ̅ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛ̅ⲧⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϩ̅ⲛ̅ ⲛⲓⲕⲁⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲉⲧϣⲁϫⲉ ⲁⲛ ϫⲉ ⲁ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗϩ̅ⲛ̅ ⲧⲟⲩⲥⲓⲁ ⲙ̅ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϩⲟⲙⲟⲟⲩⲥⲓⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲉⲓⲱⲧ. ⲧ̅ⲛ̅ⲁⲛⲁⲧⲉⲙⲁⲧⲓⲍⲉ ⲟⲛ ⲛ̅ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧϣⲁϫⲉ ϫⲉ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲟⲩⲕⲧⲓⲥⲙⲁ ⲡⲉ ⲉⲧⲁⲩⲁⲁϥ) ⲉⲃⲟⲗϩ̅ⲛ̅ ⲡϣⲏⲣⲉ. ⲉⲧⲓ ⲇⲉ ⲧ̅ⲛ̅ ⲁⲛⲁⲑⲉⲙⲁⲧⲓⲍⲉ ⲛ̅ⲥⲁⲃⲉⲗⲗⲓⲟⲥ (ⲙ̅ⲛ̅ ⲫⲱⲧⲓⲛⲟⲥ) ⲙ̅ⲛ̅ ϩⲁⲓⲣⲉⲥⲓⲥ ⲛⲓⲙ ⲛ̅ⲥⲉϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲁⲛ ⲛ̅ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛ̅ⲧⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϩ̅ⲛ̅ ⲛⲓⲕⲁⲓⲁ ⲁⲩⲱ ϣⲁϫⲉ ⲛⲓⲙ (ⲉⲧ)ϣⲟⲟⲡ ϩ̅ⲛ̅ ..... ⲛ̅ⲁⲑⲁⲛⲁ(ⲥⲓⲟⲥ ⲡⲁ)ⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̅ⲣⲁⲕⲟⲧⲉ.»

« ..... Et ma foi selon la doctrine de mes pères. Le Père est parfait. Le Fils est parfait. (Le Saint-Esprit est parfait.) C'est pourquoi je reçois l'interprétation écrite au sujet des trois hypostases et de l'hypostase unique, c'est-à-dire de l'unique substance, ainsi que ceux qui pensent ainsi. Car il est pieux d'affermir ainsi sa foi dans une trinité sainte et dans une divinité unique. (Quant à l'incarnation du Verbe de Dieu, je crois que) le Verbe de Dieu est venu (s'unir) à cause de nous à la nature humaine selon l'expression de saint Jean, qui dit que le Verbe s'est fait chair et qu'il a habité parmi nous, et non comme l'entendent les impies, qui, à cause de tout ce qu'il a supporté, disent qu'il a souffert quelque changement. (Mais, au contraire, il s'est fait homme à cause de nous en la Vierge Marie et a été conçu du Saint-Esprit. Son corps) n'a pas été sans âme et il n'a pas pris un corps sans connaissance. Car il est impossible qu'il ait pris un corps de cette sorte, puis-

qu'il se faisait homme à cause de nous. C'est pourquoi nous anathématisons quiconque nie (la foi promulguée à Nicée et quiconque dit que le Fils n'est pas de la substance du Père et consubstantiel avec le Père; nous anathématisons aussi ceux qui disent que le Saint-Esprit est une créature faite) par le Fils. Nous anathématisons enfin Sabellius, (Photin) et toutes les hérésies qui ne confessent pas la foi promulguée à Nicée et toutes les paroles contenues dans le ..... d'Athanase, archevêque d'Alexandrie. »

Ces deux versions ne diffèrent guère que dans la dernière phrase; encore la variante tient-elle à une circonstance extrinsèque. La lettre grecque que nous possédons suivait immédiatement, nous l'avons dit, l'épître dogmatique aux Antiochiens. C'est pour cela que saint Paulin se borne à dire qu'il souscrit à tout ce qui est écrit ci-dessus. La lettre copte a été envoyée au contraire à Alexandrie isolément des actes qu'il s'agissait d'approuver. Il devenait donc nécessaire de remplacer « *ce qui est* écrit ci-dessus » par des expressions correspondantes, et saint Paulin met : « (le Synodique) d'Athanase, archevêque d'Alexandrie. »

Jusque-là Paulin était suspect à beaucoup de catholiques orientaux. Saint Épiphane, qui devint plus tard un de ses plus déclarés partisans, évitait sa communion et lui préférait celle de Vital, disciple d'Apollinaire. Mais il nous rapporte lui-même qu'il fut pleinement convaincu de l'orthodoxie de Paulin quand celui-ci lui montra la souscription qu'il avait faite de sa main à l'exposition de foi rédigée par saint Athanase : « *Μετὰ ἐκθέσεως ἐγγράφου ἡμᾶς ἔπεισεν, ἧς ἤδη πρότερον ἀπολογίας χάριν πρὸς τὸν μακαρίτην Ἀθανάσιον ἐποιήσατο τὴν συγκατάθεσιν· προσήνεγκε γὰρ καὶ ἐπέδωκεν ἡμῖν ταύτης τὸ ἀντίγραφον μεθ' ὑπογραφῆς σαφῶς περὶ τριάδος ἔχον ὁμοῦ, καὶ περὶ νοῦ τοῦ τῆς Χριστοῦ ἐνανθρωπήσεως, χειρὶ αὐτοῦ τοῦ μακαρίτου πατρὸς ἡμῶν Ἀθανασίου.* » Aussi a-t-il bien soin de reproduire (*Hæres.* LXXVII, p. 1015) la lettre entière de Paulin avec ce titre : *Ἀντίγραφον χειρὸς Παυλίνου τοῦ ἐπισκόπου. Ἐγώ Παυλῖνος ὁ ἐπίσκοπος οὕτως φρονῶ καθὼς παρέλαβον ἀπὸ τῶν πατέρων.* Le reste du texte est identique.

Saint Épiphane, ayant ainsi pris connaissance de l'œuvre alexandrine, fit comme saint Paulin. Il envoya à saint Athanase son adhésion, qui se trouve dans nos actes coptes après celle de l'archevêque d'Antioche :

« ⲁⲡⲁ ⲉⲡⲓⲫⲁⲛⲓⲟⲥ ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϥⲥϩⲁⲓ.»

ϩⲁⲑⲏ ⲛ̄ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ϯⲁⲥⲡⲁⲍⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲥⲛⲏⲩ ⲉⲧⲟⲩ(ⲁⲁⲃ ⲛ̄ⲧⲁⲩⲥⲁϩⲱⲟⲩ ..... ⲉⲃⲟⲗ) ϩⲏⲧ(ⲥ) ⲛ̄ⲧⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲓⲁ ⲙ̄ⲛ̄ ⲁⲣⲓⲁⲛⲟⲥ ⲙ̄ⲛ̄ ⲧⲙⲛ̄ⲧⲙⲁⲓ ϣⲓⲃⲉ ⲛ̄ⲥⲁⲃⲉⲗⲗⲓⲟⲥ. ⲉⲩϯ ⲉⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲣⲓⲁⲥ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲟⲩⲥⲓⲁ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ. ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲙ̄ⲛ̄ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲛ̄ ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ̄ ⲉⲧⲟⲩⲗⲁⲃ. ϣⲟⲙⲧⲉ ⲛ̄ϩⲩⲡⲟ(ⲥⲧⲁ)-ⲥⲓⲥ ..... ⲛⲟⲩ ..... (ⲛⲟⲩ)ⲧⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ ..... ⲟⲩ ⲥⲟ.....ϩⲛ̄ ⲧⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲙ̄ⲡⲥⲱⲧⲏⲣ (ⲧ)ⲉ(ⲛ)ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲧⲉⲗⲓⲟⲥ (ⲉⲥ)ⲟⲩⲟⲛ̄ϩ ⲉⲃⲟⲗ ..... ⲧⲉϥ..... ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥⲟ̄ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲗⲓⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲁϥⲫⲟⲣⲉⲓ ⲛ̄ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉϥⲭⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗ. ⲁⲭⲛ̄ ⲛⲟⲃⲉ : ⲉⲁϥⲭⲓ ⲙ̄ⲡⲥⲱⲙⲁ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ̄ ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲭⲓ ⲧⲉϯⲩⲭⲏ ⲙ̄ⲛ̄ ⲡⲛⲟⲩⲥ ⲁⲩⲱ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲉϥϣⲟⲟⲡ ϩⲙ̄ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲛ(ϥⲟ̄ ⲛ̄ⲥ)ⲛⲁⲩⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲁ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉ ⲡⲭⲟⲉⲓⲥ ⲓⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄, ⲟⲩⲁ ⲡⲉ ⲡ̄ⲣ̄ⲣⲟ. ⲟⲩⲁ ⲡⲉ ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ, ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲙ̄ⲛ̄ ⲟⲩⲛⲟⲩⲧⲉ. ⲛ̄ⲥⲛⲁⲩ ⲁⲛ, ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲁ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ. ⲛ̄ⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲁⲛ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲁⲧϣⲱⲡⲉ. ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̄ⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲛⲟϭ ⲛ̄ⲭⲁⲣⲓⲥ ⲛ̄ⲧⲉ ⲧⲟⲓⲕⲟⲓⲛⲟⲙⲓⲁ.»

« L'apa Épiphane, archevêque, écrit :

« Avant toutes choses j'embrasse les saints frères qui se sont « écartés de la communion des ariens et de l'hérésie novatrice des « sabelliens et ont glorifié la Trinité dans une substance unique : « Père, Fils, Saint-Esprit, trois hypostases, une (substance, une « divinité) unique. Quant à l'économie de l'incarnation du Sauveur, « nous croyons à la perfection évidente de son (incarnation), nous « croyons qu'il est un Dieu parfait qui a pris un homme complet « à l'exception du péché. Il a pris le corps de Marie et il a pris « aussi l'âme, l'esprit et tout ce qui est dans l'homme, et cela sans « former deux, mais un seul, unique Seigneur, Jésus-Christ, un « seul roi, un seul grand prêtre, un homme et un Dieu et non « pas deux, mais un seul unique; ce qui ne fut pas par impos- « sible, mais ce qui fut fait par une grande grâce de disposition « providentielle. »

Saint Épiphane était tellement satisfait de la rédaction de cette lettre que, plusieurs années après, en 374, il en reproduit en grande partie les termes quand il résume à la fin de son *Ancorat* la doctrine orthodoxe promulguée par *les évêques catholiques et par lui*[1], c'est-à-dire l'œuvre du concile d'Alexandrie à laquelle il avait

[1] « ..... *καὶ ἡμεῖς, καὶ πάντες οἱ ὀρθόδοξοι ἐπίσκοποι καὶ συλληθδὴν πᾶσα ἡ ἁγία καθολικὴ ἐκκλησία πρὸς τὰς ἀνακυψάσας αἱρέσεις ἀκολούθως τῇ τῶν ἁγίων ἐκείνων πατέρων προτεταγμένῃ πίστει, οὕτως λέγομεν...* (*Ancorat*, ch. CXXI.)

souscrit. Il dit, par exemple, à propos de l'incarnation de Jésus-Christ : « Ἐνανθρωπήσαντα τουτέστι τέλειον ἄνθρωπον λαβόντα, ψυχὴν, καὶ σῶμα, καὶ νοῦν, καὶ πάντα, εἴ τι ἐστὶν ἄνθρωπος, χωρὶς ἁμαρτίας, οὐκ ἀπὸ σπέρματος ἀνδρὸς, οὐδὲ ἐν ἀνθρώπῳ, ἀλλ' εἰς ἑαυτὸν σάρκα ἀναπλάσαντα, εἰς μίαν ἁγίαν ἑνότητα. . . . . Εἷς γάρ ἐστι Κύριος Ἰησοῦς Χριστὸς, καὶ οὐ δύο, ὁ αὐτὸς θεὸς, ὁ αὐτὸς κύριος, ὁ αὐτὸς βασιλεύς, etc. » (*Ancorat*, ch. CXXI.)

Comme on le voit, la dernière phrase du grec est *identique* à l'une des phrases de notre texte copte. La même identité d'expressions se retrouve encore plusieurs fois, notamment quand saint Épiphane parle du Saint-Esprit : « Καὶ εἰς τὸ ἅγιον πνεῦμα πιστεύομεν, τὸ λαλῆσαν ἐν νόμῳ καὶ κήρυξαν ἐν τοῖς προφήταις, καὶ καταβὰν ἐπὶ τὸν Ἰορδάνην, λαλοῦν ἐν Ἀποστόλοις, οἰκοῦν ἐν ἁγίοις. Οὕτως πιστεύομεν ἐν αὐτῷ, ὅτι ἐστὶ πνεῦμα ἅγιον, πνεῦμα θεοῦ, πνεῦμα τέλειον, πνεῦμα παράκλητον, ἄκτιστον, etc. » (*Ibid.*)

L'une des décisions dogmatiques de nos actes portait dans la version de Turin :

« ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉ ⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲁⲉ ⲛ̅ϩⲁⲅⲓⲟⲛ ⲧⲁⲓ̈ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲙ̅ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ϫⲉ ⲟⲩⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲛ̅ⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉ. ⲟⲩⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲛ̅ϩⲁⲅⲓⲟⲛ. ⲟⲩⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲉϥϫⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗ. ⲟⲩⲡⲁⲣⲁⲕⲗⲏⲧⲟⲥ. ⲟⲩⲁⲧⲥⲟⲛ̅ⲧϥ̅. ⲟⲩⲁⲧⲛ̅ⲣⲁⲧϥ̅. ⲉⲁϥϣⲁϫⲉ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̅ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ. ⲉⲁϥⲉⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉϫ̅ⲙ̅ ⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ. »

« Quant au Saint-Esprit, nous croyons que c'est un esprit de Dieu, un esprit saint, un esprit parfait, un paraclet incréé, inaccessible, qui a parlé par la loi, les prophètes et les apôtres, et est descendu sur le Jourdain. »

A part une inversion des deux principaux membres de phrase, les variantes du grec et du copte sont insignifiantes. Ajoutons même qu'elles disparaissent si l'on corrige l'une par l'autre les versions de Naples et de Turin [1].

[1] Naples a, comme le grec, *un esprit paraclet* au lieu de *un paraclet* (ⲟⲩⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲙ̅ⲡⲁⲣⲁⲕⲗⲏⲧⲟⲛ). Il supprime aussi le mot *inaccessible* (ⲟⲩⲁⲧⲛ̅ⲣⲁⲧϥ̅). Mais, en revanche, il porte *un esprit divin* (ⲟⲩⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲛ̅ⲛⲟⲩⲧⲉ) au lieu de *un esprit de Dieu* (ⲟⲩⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲛ̅ⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ). Nous avons récemment trouvé à la Bibliothèque nationale une ancienne version arabe manuscrite de la partie dogmatique de nos actes, qui, sur ce dernier point, donne comme le grec raison au papyrus de Turin. On y lit en effet : امنا هكذا انه الروح الله الروح القدس الروح الكامل معزى غير مخلوق تكلم في الناموس وولانبيآ والرسل ونزل على مخلصنا في الاردن ،

Mais saint Epiphane ne s'en tient pas là. Non-seulement il reproduit la doctrine et transcrit la rédaction de nos actes, en ce qui touche la partie dogmatique, à la fin de son *Ancorat,* mais encore il abrége toute la partie disciplinaire à la fin de son *Panarion* et en donne les dispositions les plus minutieuses et les traits de mœurs les plus significatifs. On ne saurait demander pour l'authenticité de nos actes une plus haute sanction, puisque c'est à eux que saint Épiphane recourt de préférence à toute autre autorité quand il veut nous faire connaître ce qu'il nomme la foi et le droit de l'Église. Or, les usages des chrétientés de la Syrie avec lesquelles il avait ses relations les plus habituelles étaient tout différents, ainsi que nous le voyons dans les œuvres canoniques de saint Basile.

Enfin, après la lettre de saint Épiphane, nous trouvons dans le copte la lettre de l'archevêque Ruffin, qui mérite également d'être citée ici :

« ϩⲣⲟⲩⲫⲓⲛⲟⲥ ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϥⲥϩⲁⲓ̈ : ⲧ̅ⲛ̅ⲣⲁϣⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲉⲭ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲉⲓ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁⲛ ϩ̅ⲛ̅ ⲙ̅ⲡⲁⲣⲁⲇⲟⲥⲓⲥ ⲛ̅ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲧⲟⲩⲟϫ. ⲡⲉⲧⲟⲩⲟϫ ⲇⲉ ⲡⲉ ⲡⲧⲉⲗⲓⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲙ̅ⲛ̅ⲧⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛ̅ⲧⲙ̅ⲛ̅ⲧⲣⲱⲙⲉ. ⲥⲟⲩⲟϫ ⲅⲁⲣ ⲛ̅ϭⲓ ⲧⲁⲓⲇⲁⲥⲕⲁⲗⲓⲁ ⲛ̅ⲧⲙ̅ⲛ̅ⲧⲛⲟⲩⲧⲉ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲟⲩⲥⲓⲁ ⲛ̅ⲟⲩⲱⲧ. ⲉⲥⲟⲩⲟⲛϩ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲉⲥⲧⲁϫⲣⲏⲩ ⲛ̅ϭⲓ ⲑⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲁ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲣⲓⲁⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̅ⲧⲛ̅ ⲙ̅ⲯⲩⲭⲟⲟⲩⲉ ⲛ̅ⲙ̅ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ. ⲟⲩⲧⲉⲗⲓⲟⲛ ϭⲉ ⲧⲉ ⲧⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛ̅ⲧⲙ̅ⲛ̅ⲧⲣⲱⲙⲉ ⲙ̅ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲁⲩⲱ (ⲟⲩ)ⲧⲉⲗⲓ(ⲟⲛ ⲧ)ⲉ ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ) ⲛ̅ⲥ̅ϣⲁⲁⲧ ⲁⲛ ⲛ̅ⲗⲁⲁⲩ) ⲁⲥⲟⲩⲱⲛϩ̅ ⲛⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗ. ⲛⲉⲧⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲉⲓ ⲇⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲧⲉⲓⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲥⲉϣⲟⲟⲡ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁⲛ. ⲧⲁⲓ̈ ⲉⲧⲟⲩⲧⲥⲁⲃⲟ ⲙ̅ⲙ̅ⲟⲛ ⲉⲣⲟⲥ ϩⲓⲧ̅ⲛ̅ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲭⲟⲉⲓⲥ. ⲡⲁⲓ̈ ⲡⲉⲟⲟⲩ ⲛⲁϥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ⲛ̅ⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛ̅ⲉⲛⲉϩ. ϩⲁⲙⲏⲛ. »

« L'archevêque Ruffin écrit :

« Nous nous réjouissons beaucoup et nous nous congratulons « avec tous ceux qui sont en communion avec nous et participent « aux traditions de la foi orthodoxe. Saine est l'idée de la perfec- « tion pour la divinité comme pour l'économie de l'humanité. Saine « est la doctrine de la divinité dans une unique substance. Claire « et solide pour les âmes des fidèles la confession de la Trinité « sainte. Parfaite est donc l'économie de l'humanité du Sauveur « et parfaite aussi est son âme : rien ne lui manque; c'est ainsi « qu'elle s'est manifestée à nous. Ceux qui partagent cette foi sont

« avec nous; car elle nous a été enseignée par Notre-Seigneur Jé-
« sus-Christ, à qui appartient la gloire avec son Père bon et le
« Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Amen! »

Ruffin ou Ruffinien, auteur de cette lettre, était un évêque dont on ignore le siége. On sait seulement qu'il écrivit à saint Athanase pour lui demander comment il fallait agir à l'égard des ariens convertis. Saint Athanase lui répondit par une longue lettre qui se trouve dans ses œuvres (t. I, 2e partie, p. 963). Il lui recommandait d'accomplir les décisions du concile d'Alexandrie, dont il lui envoyait les actes pour les lire à son clergé. C'est sans doute alors que Ruffin rédigea l'adhésion que nous venons de lire ci-dessus.

Et, en effet, le synode de 362 s'était beaucoup occupé de la question des catholiques tombés dans le schisme et des ariens convertis, comme nous le voyons dans l'épître aux Antiochiens aussi bien que dans tous les anciens historiens ecclésiastiques. L'Église en était arrivée, en effet, à un moment fort critique; une lutte décisive se préparait.

Les ariens avaient fait depuis vingt ans d'effrayants progrès dans le monde romain. Ils étaient parvenus peu à peu sous le règne de Constance à occuper tous les siéges. Les prélats catholiques les plus fervents avaient été exilés; les autres avaient signé des professions de foi ambiguës et suspectes, ce qui, selon l'ancienne discipline, les privait à jamais du gouvernement légitime de l'Église.

C'est sur ces entrefaites que Julien l'Apostat monta sur le trône. Tout d'abord il voulut faire acte de tolérance et il permit aux évêques de quitter le lieu de leur relégation. Mais lui-même il a bien soin de nous dire que ce n'était pas pour les laisser reprendre leurs dignités. Il voulait affaiblir les ariens et non fortifier les catholiques. Car son but était d'anéantir les uns par les autres tous ceux qu'il nommait *les impies Galiléens, lèpre de la société humaine* (lettre LXIII). Aussi, en même temps qu'il faisait son ordonnance générale de rappel, écrivait-il à l'hérésiarque Aétius : « Un décret commun à tous ceux, quels qu'ils soient, qui ont été bannis par le bienheureux Constance pour cause de *folie galiléenne* les a relevés de leur exil. Mais toi, je ne me borne pas à t'en relever. . . ., je t'invite à te rendre près de nous. Tu te serviras de la poste publique jusqu'à mon camp avec un cheval de renfort. »

Il croyait alors que les divisions intestines des chrétiens, si elles

étaient habilement entretenues, suffiraient pour amener leur ruine complète, et il se défendait encore de vouloir employer les mesures de rigueur : « J'en atteste les dieux, disait-il à Artabius, je ne veux ni massacrer les chrétiens ni les maltraiter contrairement à la justice; je dis seulement qu'il faut leur préférer des hommes qui respectent les dieux, et cela en toutes rencontres. Car la folie de ces Galiléens a pensé tout perdre, tandis que la bienveillance des dieux nous a sauvés tous. Il faut donc honorer les dieux ainsi que les hommes et les villes qui les respectent. »

Au lieu d'un ennemi le catholicisme avait donc à en combattre deux : l'arianisme à l'apogée de sa puissance et le paganisme renaissant. C'est en partant de ce point de vue qu'il faut juger l'œuvre disciplinaire du concile d'Alexandrie.

Avant tout saint Athanase, assisté des quelques confesseurs qui avaient profité de la trêve pour se grouper autour de lui, sentit qu'il avait à ressusciter pour ainsi dire le corps entier de l'Église.

Beaucoup d'évêques étaient tombés par faiblesse, d'autres, par ignorance; un grand nombre avaient été trompés par les subtilités d'ergoteurs habiles; enfin, certains eusébiens reconnaissaient maintenant leur erreur et voulaient revenir de bonne foi à la doctrine du concile de Nicée. Tous, fallait-il les considérer comme hérétiques, les déclarer déchus du sacerdoce et, s'ils consentaient à rentrer avec de telles conditions dans le sein de l'Église, les soumettre comme laïques à une longue pénitence? C'était là la loi traditionnelle et générale contre tous les hérétiques, cela est certain. Mais on crut qu'une situation exceptionnelle devait nécessiter des mesures également exceptionnelles. On ne pouvait laisser sans pasteurs la presque totalité des fidèles catholiques. Voici comment Ruffin s'exprime à ce sujet dans son histoire ecclésiastique au commencement des deux chapitres sur le synode d'Alexandrie dont nous avons déjà rapporté une partie :

« Pergit interea Eusebius Alexandriam ibique confessorum concilio congregato, pauci numero, sed fidei integritate et meritis multi, quo pacto post hæreticorum procellas et perfidiæ turbidines tranquillitas revocaretur ecclesiæ omni cura et libratione discutiunt. Aliis videbatur fidei calore ferventibus nullum debere ultra in sacerdotium recipi, qui se utcunque hæreticæ communionis contagione maculasset. Sed qui, imitantes apostolum, quærebant non quod sibi utile esset, sed quod pluribus, ... dicebant me-

lius esse humiliari paululum propter dejectos et inclinari propter elisos, ut eos rursus erigerent ne sibimet solis puritatis merito cœlorum regna defenderent, sed esse gloriosius, si cum pluribus illic mererentur introire. Et ideo rectum sibi videri, ut tantum perfidiæ auctoribus amputatis, reliquis sacerdotibus daretur optio, si forte velint, abjurato errore perfidiæ, ad fidem patrum statutaque converti, nec negare aditum redeuntibus, quin potius de eorum conversione gaudere ..... (Ch. XXVIII.)

« Cum igitur hujusmodi sententiam ex evangelica auctoritate prolatam ordo ille sacerdotalis et apostolicus approbasset, ex concilii decreto, Asterio cæterisque qui cum ipso erant, Orientis injungitur procuratio, Occidentis vero Eusebio decernitur. » (Ch. XXIX.)

L'épiscopat se trouvait de la sorte reconstitué tout d'un coup. La réunion des catholiques et de tous ceux qui voulaient l'être était opérée et l'arianisme, qui avait toujours triomphé par les équivoques et les subtilités, était vaincu par un grand acte de bonne foi, de confiance et de franchise. Quant aux hérétiques qui s'obstinaient à refuser l'offre libérale qu'on leur faisait, leur culpabilité devenait tellement évidente que saint Athanase dut interdire aux fidèles toute espèce de rapport avec eux [1].

[1] Nous possédons la lettre encyclique que saint Athanase envoya à cette occasion aux moines orthodoxes. Les Bénédictins n'en avaient qu'une antique version latine. Mais le texte grec en a été en partie retrouvé à Abdelqurna dans une inscription contemporaine qui sans doute était placée à la porte d'une des églises monastiques. M. Lepsius l'a publié le premier; puis il fut reproduit dans le *Corpus* sous le n° 8,607. Le voici :

ΑΘΑΝΑϹΙΟΥ ΑΡΧΙΕΠΙϹ(ΚΟΠΟΥ)
ΑΛΕϢΑΝΔΡΕΙΑϹ ΠΡ(ΟϹ ΤΟΥϹ ΜΟ)
ΝΑϨΟΝΤΑϹ
(ΑΘ)ΑΝΑϹΙΟϹ ΤΟΙϹ ΑΠ(ΑΝΤΑϨΟΥ)
(ΟΡΘ)ΟΔΟϨΟΙϹ ΜΟΝΑϪ(ΟΙϹ ΤΟΙϹ ΤΟΝ)
(ΜΟΝ)ΗΡΗ ΒΙΟΝ ΑϹϪΟΥ(ϹΙ ΚΑΙ ΕΝ ΠΙϹ)
(ΤΕΙ) ϪΥ ΙΔΡΥΜΕΝΟΙϹ Α(ΓΑΠΗΤΟΙϹ ΚΑΙ)
(ΠΟΘ)ΕΙΝΟΤΑΤΟΙϹ (ΑΔΕΛΦΟΙϹ ΕΝ ΚΥ)
(ΡΙΩ) ϪΑΙΡΕΙΝ. Τ(Ω ΜΕΝ ΚΥΡΙΩ ΕΥϪΑΡΙϹΤΩ ΤΩ)
(ΚΕϪ)ΑΡΙϹΜΕΝΩ (ΥΜΙΝ ΤΟ ΕΙϹ ΑΥΤΟΝ ΠΙϹ)
(ΤΕΥ)ΕΙΝ ϊΝΑ ΜΕΤ(Α ΤΩΝ ΑΓΙΩΝ ΚΑΙ ΥΜΕΙϹ)
(ΕϪΗ)ΤΕ ϨΩΗΝ ΑΙ(ΩΝΙΟΝ. ΕΠΕΙΔΗ ΔΕ)
ΤΙΝ(ΕϹ) ΕΙϹΙΝ ΟΙ Τ(Α ΑΡΕΙΟΥ ΦΡΟΝΟΥϹΙ)
ΠΕΡΙΟΙϪΟΜΕΝΟΙ Τ(Α ΜΟΝΑϪΤΗΡΙΑ ΔΙ ΟΥ)

Restait donc surtout à lutter contre Julien et le culte qu'il commençait à ranimer par son fanatisme mystique. Jusque-là saint Athanase, ne craignant plus rien des païens, en avait fait souvent

ΔΕΝ ΕΤΕΡΟΝ Η ΪΝ(Δ ΩΣ ΠΡΟΣ ΥΜΑΣ ΕΡ)
ΧΟΜΕΝΟΙ (ΚΑΙ Δ)Φ ΥΜ(ΩΝ ΕΡΧΟΜΕΝΟΙ)
ΕΧΩΣΙΝ ΑΠΑΤΑΝ (ΤΟΥΣ ΙΔΙΩΤΑΣ.)
(Τ)ΙΝΕΣ ΔΕ ΕΙΣΙΝ ΟΙ (ΛΕΓΟΥΣΙ ΜΕΝ)
(ΜΗ) ΦΡΟΝΕΙΝ (ΤΑ ΑΡΕΙΟΥ ΣΥΜΠΟΙΑΣΙ)
ΔΕ ΚΑΙ ΣΥΝΕΥ(ΧΟΝΤΑΙ ΑΥΤΟΙΣ. ΑΝΑΓ)
ΚΑΙΩΣ ΔΙΑ ΓΝ(ΩΜΗΣ ΤΩΝ ΑΔΕΛΦΩΝ ΓΡΑΦΕΙΝ)
ΕΣΠΟΥΔΑΣΑ (ΪΝΑ ΤΗΝ ΕΥΣΕΒΗ ΠΙΣΤΙΝ ΤΗΝ ΕΝΕ)
Ρ(Γ)ΗΘΕΙΣΑΝ (ΕΝ ΥΜΙΝ ΘΥ ΧΑΡΙΤΙ ΕΙΛΙΚΡΗΝΗ ΚΑΙ)
ΑΔΟΛΟΝ (ΔΙΑΤΗΡΟΥΝΤΕΣ ΜΗ ΣΚΑΝΔΑΛΟΥ ΑΙ)
(ΤΙΑΝ) ΟΦ(ΛΙΣΚΑΝΗΤΕ ΤΟΙΣ ΑΔΕΛΦΟΙΣ.)
ΟΤΑΝ (ΓΑΡ ΤΙΣ ΥΜΑΣ ΤΟΥΣ ΕΝ ΧΩ ΠΙΣΤΟΥΣ ΘΕ)
ΩΡΗ (ΚΟΙΝΟΥΝΤΑΣ ΤΟΙΣ ΤΟΙΟΥΤΟΙΣ Η ΑΥΤΟΙΣ ΣΥ)
Ν(ΕΥΧΟΜΕΝΟΥΣ ΠΑΝΤΩΣ ΔΗ ΟΙΟΜΕΝΟΙ ΑΔΙΑΦΟΡΟΝ)
(ΤΟΥΤΟ ΕΙΝΑΙ ΕΙΣ ΤΟΝ ΤΗΣ ΑΣΕΒΕΙΑΣ ΒΟΡΒΟΡΟΝ)
(ΕΜΠΙΠΤΟΥΣΙΝ . . . . . .

« Athanasius solitariæ vitæ studentibus et in fide roboratis ac dilectissimis fratribus, in Domino salutem. Domino quidem gratias ago, qui donavit vobis in eum credere ut cum sanctis etiam vos habeatis vitam perpetuam. Quia autem sunt quidam, qui quæ sunt Arrii sapiunt, circumeuntes monasteria propter nihil aliud, nisi ut quasi ad vos venientes, et a nobis revertentes, simplices seducant. Quidam autem sunt qui adfirment quidem non se sapere illa quæ sint Arrii, pergunt autem et pariter orant cum ipsis; necessario hortantibus sincerissimis fratribus scribere studui : ut piam fidem quam in nobis Dei gratia operatur sincere et sine dolo custodientes, non detis occasionem scandali fratribus. Cum enim quis vos in Christo fidelis viderit communicare cum talibus, vel cum eis pariter orare, utique opinantes indiscretum hoc esse, incidunt in cœnum impietatis. Ut ergo nihil tale fiat, sit vobis voluntas, carissimi, eos qui sapiunt quæ sunt impietatis Arrii avertere; eos autem qui putantur qnidem non sapere quæ sunt Arrii, orant autem cum impiis devitare : et maxime quia quorum sensus exsecramur, horum etiam communionem convenit fugere. Si quis itaque venit ad vos, si quidem adfert, secundum beatum Johannem, rectam doctrinam, dicite huic : « Ave et sicuti « fratrem hunc talem suscipite. » Si quis autem simulat quidem confiteri se rectam fidem, apparet autem communicare illis, hujusmodi hominem hortamini quidem abstinere se a tali consuetudine et si quidem promiserit, habetote et hunc quasi fratrem; si vero contentioso animo perseveraverit, et hunc quoque vitate. »

C'est en vertu de cette lettre de saint Athanase que les Pacômiens recevaient souvent si mal les Sarabaïtes et les disciples de saint Antoine qu'ils soupçonnaient d'être hérétiques et qu'ils tourmentaient, en conséquence, de leurs questions, quand ils se rencontraient avec eux. (Voir Mingarelli, *Ægypt. cod. reliquiæ*, p. CLXXXIII.)

l'éloge en les opposant aux ariens. Il semble même d'après ses écrits, et surtout d'après son *Apologie,* qu'il entretenait avec eux de bonnes relations. Mais avec un empereur apostat et polythéiste, tout devait naturellement changer de face. Les vaincus de la veille, les gentils, devenaient les vainqueurs ; les rancunes se ranimaient; on sentait que la persécution n'était pas loin. Il importait de s'y préparer.

Sous les persécutions, ou plutôt encore pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne, l'Église s'était attachée à former au milieu de la société romaine une autre société toute différente qui répondait au mépris par l'anathème, aux incapacités civiles par les interdictions religieuses, à la guerre ouverte par la proscription générale de tout ce qui constituait alors la vie civile.

Puis était venu le temps des espérances. Une famille princière presque chrétienne sembla promettre des garanties sérieuses de liberté. On put songer à opposer aux persécuteurs des défenseurs, David à Saül; mais, pour cela, il fallait aider dans leurs luttes ces prétendants. Ce furent les prélats des Gaules et de l'Espagne qui, protégés efficacement par le César Constance Chlore, entrèrent les premiers dans cette nouvelle voie et pensèrent qu'il était bon de faire plier l'antique discipline aux nécessités du moment. Les concessions faites alors furent considérables :

On permit pour la première fois aux chrétiens d'embrasser le métier des armes, de prendre le *cingulum,* d'entrer dans les magistratures. Le concile d'Arles alla même jusqu'à excommunier les soldats qui, pendant la paix de l'Église, renonçaient au service militaire (canon 3). De son côté, le concile d'Elvire autorisa tacitement les duumvirs, c'est-à-dire les magistrats municipaux qui étaient chrétiens, à assister aux sacrifices officiels du paganisme où leur présence était exigée. La seule condition qui leur était faite était de ne pas entrer dans l'assemblée des fidèles pendant l'année de leur charge. Encore le concile d'Arles fut-il plus libéral. Il ordonna aux évêques de donner aux *præsides* au moment de leur promotion des lettres communicatoires spéciales et de ne les priver de la communion pendant leurs fonctions même qu'à l'instant précis où ils seraient forcés de faire quelque acte contraire à la discipline (canon 7).

Enfin la famille de Constance l'emporta et les dispositions prises par les évêques d'Occident furent acceptées par tout le monde.

L'élan fut tel que beaucoup de chrétiens, qui, par zèle ou par sentiment de devoir, avaient autrefois déposé le *cingulum*, offrirent de l'argent pour pouvoir *retourner à leur vomissement*, c'est-à-dire pour rentrer dans les fonctions publiques. Le concile de Nicée fut obligé de proscrire cet abus (canon 12).

On en était là quand on vit tout à coup l'idolâtre Julien s'emparer du gouvernement. Ce fut un coup de foudre, et saint Athanase comprit qu'il fallait rompre avec l'état actuel des choses et retourner courageusement vers le passé. Il se borna donc à remettre en vigueur toutes les vieilles lois disciplinaires qui, depuis un demi-siècle, étaient tombées en désuétude.

C'est ainsi que, pour séparer autant que possible les chrétiens des païens, il proscrit les jeux du cirque, les grandes chasses, les théâtres, la participation aux réjouissances publiques et aux fêtes des gentils. Il défend aux voyageurs et surtout aux clercs d'entrer dans les auberges ouvertes à tout le monde, mais les invite à participer dans les églises où ils passent aux agapes ou repas communs. Enfin, il blâme le grand commerce, qui exige des relations étendues et variées, et interdit d'une façon absolue toute espèce de serment. Cette discipline était celle des Pères, ainsi que celle de l'Évangile; mais comme les serments en justice étaient exigés par le droit romain, elle cessa toujours d'être appliquée pendant la paix de l'Église et sous les empereurs chrétiens. Le rétablissement de cette ancienne règle était donc, en 362, un acte direct d'hostilité contre un gouvernement que l'on considérait comme profane et persécuteur. Saint Athanase ne se contente pas de cela; mais il revient encore sur les dispositions d'Arles et d'Elvire, et semble considérer de nouveau comme excommuniés par le fait tous ceux qui servent l'État dans la magistrature ou dans l'armée. Voici, en effet, comment il nous donne la liste de ceux avec lesquels on ne doit avoir aucun rapport, pas même pour en recevoir des offrandes ou des oblations pieuses.

« ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲇⲉ ϣϣⲉ ⲉⲡⲟⲩⲏⲏⲃ ⲙ̅ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ[1] ⲉϥⲛⲏⲫⲉ ⲉⲧⲙ̅ⲧⲣⲉϥⲥⲉϣϥ̅ ⲛⲉϥⲙ̅ⲛ̅ⲧϣⲣ̅ⲡ̅ⲙⲓⲥⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩⲟⲩⲱⲙ 21 ⲥⲱ. ⲙ̅ⲡⲉϥⲭⲓ[2] ⲅⲁⲣ ⲛ̅ⲧⲟⲟⲧϥ̅ ⲛ̅ⲟⲩⲙⲁⲧⲟⲓ̈ ⲉϥⲡⲟϩⲧ̅ ⲥⲛⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ.

[1] La version de Naples porte ⲛ̅ⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲣⲉϥϣⲱⲡⲉ.

[2] La version de Naples porte ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩϭⲓⲛ ⲟⲩⲱⲙ. ⲉϥϣⲁⲛⲭⲓ.

ⲏ ⲟⲩⲁ ⲉϥⲁ[1]... ⲗⲗⲁⲩ ⲉⲟⲥⲉ ⲏ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲧϥ̄ ⲛ̄ⲟⲩϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ ⲏⲛ̄ⲧⲟⲟ-
ⲧϥ̄ ⲛ̄ⲟⲩⲡⲣⲁⲅⲙⲁⲧⲉⲩⲧⲏⲥ ⲉϥⲱⲣⲕ ⲛ̄ⲛⲟⲩϫ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩϩⲏⲩ ⲛ̄ ϣⲗⲟϥ
ⲏ̄ ⲟⲩⲥⲧⲣⲁⲧⲏⲅⲟⲥ ⲉⲩϫⲓⲕⲃⲁ[2] ⲙ̄ⲙⲟϥ ϩⲓⲧ̄ⲛ̄ ⲛⲉⲧϥ̄ⲇⲓⲁϩⲉ (*sic*)
ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲏ ⲟⲩⲣ̄ⲙ̄ⲙⲁⲗ ⲉϥϫⲓ ⲛ̄ⲛⲉϥϩ̄ⲙ̄ϩⲁⲗ ⲛ̄ⲟⲟⲛⲥ ⲛⲉϥⲱⲃϣ̄ ⲙ̄ⲙⲟϥ
ⲉⲣⲟⲟⲩ ϩ̄ⲛ̄ ⲧⲉϩⲣⲉ ⲙ̄ⲛ̄ ⲑ̄ⲃ̄ⲥⲱ[3]. ⲏ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲧϥ̄ ⲛ̄ⲟⲩⲫⲟⲛⲉⲩⲥ ⲛ̄ⲟⲩ-
ϫⲓⲟⲩⲉ ⲙ̄ⲡⲁⲧϥⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲉⲓ ⲏ̄ ⲛ̄ⲟⲩ..... ⲙ̄ⲡⲁⲧϥ̄ ..... ϣⲁⲡ
ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲱϣ̄ ⲉϫⲓ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲧϥ̄. ⲏ ϩⲟⲓⲛⲉ ⲉⲩϣ̄ⲙ̄ϣⲉⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲏ ϩⲉⲛ
ⲫⲁⲣⲙⲁⲅⲟⲥ ⲏ ⲛⲉⲧⲃⲏⲕ ⲉⲡⲙⲁ ⲛ̄ⲛⲉⲫⲁⲣⲙⲁⲅⲟⲥ ⲏ ϩⲉⲛⲣⲉϥⲙⲟⲩⲧⲉ
ⲏ ⲛⲉⲧⲃⲏⲕ ⲉϩⲉⲛⲥⲩⲛⲉⲇⲣⲓⲟⲛ..... ϩ̄ⲛ̄ ϩⲉⲛⲥⲱϩ̄ⲙ̄ ⲏ ϩⲉⲛϫⲱⲅⲣⲁ-
ⲫⲟⲥ ⲉⲩⲥϩⲁⲓ̈ ⲛ̄ⲛ̄ϩⲓⲕⲱⲛ ⲛⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ. ⲏ ϩⲉⲛ ϫⲩⲕⲟⲥⲧⲁⲧⲏⲥ ⲛ̄ⲣⲉϥ-
ⲣ̄ϩⲁⲗ ⲏ ⲙ̄ⲙⲉⲧⲁⲃⲟⲗⲟⲥ. ⲏ ⲙ̄ⲙⲉⲑⲩⲥⲧⲏⲥ ⲏ ⲕⲁⲡⲏⲗⲟⲥ ⲏ ⲣⲉϥ-
ⲕⲁⲟⲩⲛⲟⲩ. ⲡⲟⲩⲏⲏⲃ ⲇⲉ (ⲛ̄ⲧⲉ...ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ) ⲉϥ(ϣⲁⲛ ϫⲓ ⲛ̄)ⲧⲟⲟⲧϥ̄
ⲛ̄ⲗⲗⲁⲩ ⲛ̄ⲛⲉⲛⲧⲁⲛϫⲟⲟⲩ. ⲏ ⲉϥϣⲁⲛⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲛ̄ⲟⲩⲙ̄ⲛ̄ⲧⲙⲓⲛⲉ ϩ̄ⲛ̄
ⲛ̄ⲣⲉϥⲣ̄ⲛⲟⲃⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉⲣⲡⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ[4]... »

[1] La version de Naples porte ⲉϥⲧⲧⲉ (*sic*).

[2] La version de Naples porte ⲉⲩϫⲓⲟⲩⲁ ⲉⲣⲟϥ ϩⲓⲧ̄ⲛ̄ ⲛⲉⲧϥⲧⲣⲉⲩ-ϯⲟ-
ⲥⲉ.

[3] Ici se termine le texte de Naples pour ne reprendre qu'au milieu de la lettre de saint Épiphane.

[4] Ici se trouve une lacune de quelques lignes dans le texte de Turin. L'abrégé grec donne en ces termes tout ce passage : « *Περὶ δὲ τῶν προσφορῶν ὀφείλει νήφειν ὁ ἱερεύς· ἐὰν γὰρ λάβῃ παρὰ στρατευομένου ἐκχέοντος αἷμα, ἢ διασείσαντος, ἢ πλέψαντος, ἢ πραγματευτοῦ, ἢ ἐπιόρκου, ἢ παρὰ πλουσίου ἀποστερητοῦ, ἢ παρὰ τελώνου ἐπιπράτοντος, ἢ τοκογλύφου, ἢ τιμιόλκου ἐπὶ σίτου, ἢ παρὰ παντὸς ἁμαρτωλοῦ· ὁ τοιοῦτος ἱερεὺς ἀπὸ τοιούτων ἐὰν λάβῃ, χωλῶν καὶ τυφλῶν προσφέρει ἐξ αὐτῶν τῷ θεῷ.* » (Athan. *Opp.* II, 363, f.)

Le tour *ἐὰν γὰρ λάβῃ* du commencement est très-bien représenté dans la version de Naples par ⲉϥϣⲁⲛϫⲓ ⲅⲁⲣ. Mais la version de Naples comme celle de Turin est beaucoup plus détaillée que le grec dans la liste des excommuniés. A-t-elle tort ou a-t-elle raison, c'est ce que nous allons étudier rapidement.

La partie dogmatique de nos actes, dont nous avons retrouvé des traductions coptes et arabes, ne subsiste plus que par fragments en grec. Nous possédons au contraire de la partie disciplinaire (sans compter l'arabe) quatre versions antiques. Deux d'entre elles sont en grec, deux autres en copte. Mais il faut remarquer que les deux grecques ne sont que des abrégés plus ou moins étendus, tandis que les deux coptes (celle de Turin et celle de Naples), toutes différentes quant aux expressions mais identiques quant au sens que ces expressions recouvrent, ont été certainement faites par deux interprètes travaillant isolément sur un semblable exemplaire grec. C'est donc à elles qu'il faut avoir surtout recours pour avoir un calque complet et fidèle de toute l'œuvre originale de saint Athanase.

L'un des deux abrégés grecs, le plus court, est celui dont nous avons déjà parlé précédemment et qui se trouve à la fin du *Panarion* de saint Épiphane (*Exposit. fidei cathol.* ch. XXI et suiv.) : « Jusqu'ici, nous dit-il, nous avons parlé

« Quant aux oblations, il faut que le prêtre de Dieu prenne bien garde de ne pas préférer (comme Ésaü) à son droit d'aînesse une

de la foi de l'Église catholique.... Maintenant il est nécessaire que nous disions quelque chose des lois et des sanctions de cette même Église....» Puis, comme règle disciplinaire de l'Église, il abrége textuellement et jusque dans ses moindres détails, en se permettant seulement d'y joindre de temps à autre quelques éclaircissements et des additions peu importantes, notre traité d'Alexandrie.

Quant au second abrégé grec, plus étendu que le précédent bien qu'il ait encore supprimé des paragraphes entiers et déformé un grand nombre de phrases, il a été publié dans les œuvres de saint Athanase (t. II, 360 et suiv.) sous le titre de *Traité d'instruction pour les moines et tous les chrétiens tant clercs que laïques,* *Σύνταγμα διδασκαλίας πρὸς μονάζοντας καὶ πάντας χριστιανοὺς κληρικούς τε καὶ λαϊκούς.* Il est attribué très-nettement à saint Athanase par le manuscrit, *τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἀθανασίου ἀρχιεπισκόπου Ἀλεξανδρείας.* Il l'est aussi par tous les anciens, comme l'a prouvé son éditeur, le savant Arnold, et en particulier par plusieurs conciles qui en citent des passages sous le nom de saint Athanase. Mais le titre n'est reproduit nulle part; et, en effet, ce titre a été très-certainement ajouté après coup à cette portion du Synodique. Dans la version copte et dans l'arabe les prescriptions disciplinaires suivent immédiatement les définitions dogmatiques avec cette simple liaison : « Quant à la vie des fils de l'Église et principalement des anachorètes, qu'ils enseignent ainsi leurs fils et leur disent ces choses afin qu'eux aussi soient sauvés par la grâce. La grâce veut que ses fils et les fils de la sagesse éprouvent avec soin les choses bonnes et les pratiquent avec libre arbitre. Rendez-vous donc dignes de la foi orthodoxe et de même que vous les avez entendues gardez ces choses, mes bien-aimés : Avant tout tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toute ton âme et tu aimeras le prochain comme toi-même. Tu ne tueras pas. Tu ne forniqueras pas, etc. »

Mais l'abréviateur grec, qui voulait extraire des actes d'Alexandrie, pour en faire un livre à part, tous les préceptes moraux et disciplinaires, avait besoin d'un titre spécial. Pour cela, il supprima la première phrase, qu'il transporta dans l'entête, et il modifia tellement celles qui suivaient immédiatement que, comme l'ont remarqué les Bénédictins, elles n'offrent presque plus aucun sens. Mais ce ne fut pas là la seule altération qu'il fit subir au texte. Un grand nombre de passages furent corrompus ou supprimés dans cette édition nouvelle, parce qu'ils ne paraissaient plus conformes à la discipline du temps. De là vient la coupe forcée de quelques phrases et l'introduction de mots récents ou barbares qui n'étaient pas dans l'original de saint Athanase. La plupart des expressions qui ont été accusées de nouveauté et de bâtardise (*νοθεία*) par les Bénédictins ont été ainsi ajoutées après coup et n'ont comme *ἀκεροπερίπαστον*, *ἐργατεύεσθαι*, etc., aucun correspondant dans le texte copte. D'une autre part, saint Épiphane nous a conservé, dans son propre abrégé, des interdictions, des locutions et des paragraphes qui, se trouvant dans le copte, ont complétement disparu dans le texte grec de l'anonyme. Tel est en particulier tout le passage si curieux et si conforme à l'ancienne discipline qui concerne l'excommunication des comédiens, des *coureurs du cirque* et des *chasseurs* : « *Ἀποκηρύσσει θέατρα, καὶ ἱππικοὺς καὶ κυνήγια.* » Le texte copte portait : ⲛ̅ⲛⲉⲕϣⲁⲛⲁ ⲙ̅ⲛ̅ ⲁⲗⲗⲩ ⲛ̅ⲣ̅ϣⲙⲉ ⲉϣⲁϥⲃⲱⲕ ⲉⲡⲉⲑⲉⲁⲧⲣⲟⲛ

vile nourriture. Qu'il ne reçoive rien ni d'un *soldat* sanguinaire et violent, ni d'un *præses*, ni d'un trafiquant mentant à tout moment

Ⲏ ⲒⲠⲠⲒⲔⲞⲤ Ⲏ ⲔⲨⲚⲎⲔⲒⲞⲚ. «Tu ne prieras avec aucun homme qui va au théâtre, aux jeux du cirque et à la chasse». On retrouve la même excommunication en ce qui touche le théâtre dans le concile d'Arles (canon 5), le concile d'Elvire (canons 62 et 67), le concile de Laodicée (canon 54), et, en ce qui touche les coureurs et les jeux du cirque, dans le concile d'Arles (canon 4) et le concile d'Elvire (canon 62). Mais la proscription de la chasse ne se trouve dans aucun autre document de cette époque à ma connaissance et est tout à fait particulière à ce concile.

Ailleurs enfin c'est l'anonyme qui a introduit dans son texte des membres de phrase qui, la plupart du temps, sont en contradiction flagrante tant avec l'esprit du contexte qu'avec saint Épiphane et le texte copte. Ainsi nos deux versions de Naples et de Turin disent avec de légères variantes à propos du haut commerce et des opérations de banque : ⲘⲠⲢⲠⲢⲀⲄⲘⲀⲦⲈⲨⲈ ⲈⲠⲦⲎⲢϤ. ⲀⲖⲖⲀ ⲞⲨⲚ ϨⲈⲚⲬⲰⲢⲀ ⲪⲞⲞⲠ ⲚⲤⲈⲢϨⲰⲂ ⲀⲚ ⲈⲠⲔⲀϨ ⲚϨⲎⲦⲞⲨ ⲞⲨⲦⲈ ⲚⲤⲈ ⲤⲔⲀⲒ ⲀⲚ. ⲚⲈⲦⲞⲨⲎϨ ⲞⲈ ⲚϨⲎⲦⲞⲨ ⲪⲀⲨⲪⲰⲠⲈ ⲈⲘⲚⲦⲞⲨ ⲦⲈⲬⲚⲎ ⲘⲘⲀⲨ. ⲀⲞⲒⲠⲞⲚ ⲪⲀⲢⲈ ⲦⲀⲚⲀⲄⲔⲎ ⲦⲀϨⲞⲞⲨ ⲈⲦⲢⲈⲨⲢⲈⲪⲰⲦ. ⲚⲀⲚⲞⲨ ⲠϨⲰⲂ ⲘⲈⲚ ⲀⲚ. ⲠⲀⲎⲚ ⲈⲦⲂⲈ ⲦⲀⲚⲀⲄⲔⲎ ⲈⲦⲪⲞⲞⲠ ⲤⲈⲈⲒⲢⲈ ⲘⲠⲀⲒ. (Texte de Naples.) «Ne te livre pas du tout au négoce. Il y a des pays où l'on ne peut ni labourer ni travailler à la terre. Les habitants n'ayant pas de métier sont obligés de faire du négoce. Ce n'est pas une bonne chose. Mais c'est par nécessité qu'ils agissent ainsi.» Cette interdiction du négoce regardait donc tous les chrétiens, sauf le cas d'absolue nécessité. Aussi saint Épiphane l'avait-il résumée dans sa forme la plus générale en ce peu de mots : «*Πραγματευτὰς οὐκ ἀποδέχεται, ἀλλὰ ὑποδεεσϑέρους πάντων ἡγεῖται*, «l'Église ne reçoit pas ceux qui font du négoce, mais elle les juge les plus misérables et les derniers de tous.» L'éditeur anonyme transcrit au contraire : «*Ὅλως μὴ πραγματεύου. Πολλαὶ χωραί εἰσιν μὴ σπέρασαι, καὶ οἱ οἰκοῦντες, ἐὰν τέχνας μὴ ἔχωσιν, ἀναγκάζονται πραγματεύεσθαι, κἂν μὴ ὦσι μονάζοντες, καὶ πραγματεύονται, κακῶς μέν, πλὴν ἀνάγκῃ ποιεῖ.*» L'introduction des mots *κἂν μὴ ὦσι μονάζοντες*, «bien qu'ils ne soient pas moines,» dénature ici toute la pensée de notre texte. Il est trop évident que les moines ne sont pas en question.

Ailleurs le copte d'accord avec saint Épiphane et l'abréviateur grec lui-même avait ordonné aux anachorètes de s'abstenir complétement de viande et de vin. Il ajoutait ensuite : ⲠⲈⲦⲪⲞⲞⲠ ⲚⲀⲔ ⲘⲀⲢⲈⲤⲢⲰⲪⲈ ⲈⲢⲞⲔ. ⲔⲀⲚ ⲈⲪⲰⲠⲈ ⲞⲨⲚⲦⲀⲔ ⲠⲞⲖⲒⲦⲈⲒⲀ ⲚϨⲞⲨⲞ. ⲚⲄⲂⲰⲔ ⲈⲠⲪⲘⲘⲞ ⲘⲠⲢⲬⲒⲤⲈ ⲚϨⲎⲦ. ⲀⲖⲖⲀ ⲪⲰⲠⲈ ⲚⲎⲈ ⲚⲎⲞⲨⲀ ⲚⲚⲈⲤⲚⲎⲨ ⲈⲔⲞⲨⲰⲘ ⲈⲂⲞⲖ ⲚϨⲈⲚ ⲞⲨⲞⲞⲦⲈ ⲘⲚ ⲞⲨⲤⲒⲚ ⲞⲨⲰⲘ ⲈϤⲠⲞⲤⲈ. «Que ce que tu as te suffise. Quand bien même tu aurais un genre de vie plus austère, si tu vas en voyage, ne t'enorgueillis pas; fais comme les frères et sers-toi de légumes et de nourriture cuite.» Ceci regardait les anachorètes qui, non contents de s'abstenir de vin et de légumes (ce qui était de leur devoir *strict et général*), voulaient faire plus (ⲚϨⲞⲨⲞ) et se réduisaient au *pain sec*, ainsi qu'on en voit dans les *Vitæ Patrum* un grand nombre le faire. On leur recommande ici de ne pas s'enorgueillir et de *manger* lorsqu'ils vont en voyage *des légumes* et de la *nourriture cuite* comme les autres

pour un gain hontenx, ni d'un *magistrat* maudit par ses victimes, ni d'un riche violentant ses serviteurs et oubliant de les nourrir et de les vêtir, ni d'un homicide, ni d'un voleur, à moins qu'ils ne se repentent. . ., ni d'un homme pratiquant l'usure à l'égard de ses débiteurs, ni des idolâtres, ni des magiciens, ni des incantateurs, ni de ceux qui vont à des assemblées (profanes). . . . ., ni des ef-

frères. Or notre abréviateur grec, sans rien comprendre à son texte, reproduit d'abord purement et simplement l'interdiction des viandes et du vin; puis il modifie de la façon suivante la phrase que nous venons de donner : « *Τοῖς παροῦσιν ἀρκοῦ, καὶ ἐὰν περισσοτέρων κρεῶν καὶ οἴνων ἔχῃς πολιτείαν, καὶ ἀπέλθῃς ἐπὶ ξένης, μὴ θελήσῃς ἑαυτὸν κομπάζειν, ἀλλ' ἴσος γίνου τοῖς ἀδελφοῖς · οἷον, ἐὰν ἐν λαχάνοις χρώμενος καὶ ἑψήμασιν.* » De quelque façon qu'on comprenne ce passage à double sens, il paraît évident que l'éditeur grec a ici ajouté de lui-même les mots *περισσοτέρων κρεῶν καὶ οἴνων*, qui n'ont aucun correspondant dans le copte et sont en opposition avec le contexte. Et, en effet, si l'on traduit comme les Bénédictins : « Sint tibi res quævis obviæ satis. Etiamsi carnibus et vino tamquam supervacaneis *abstinere* soleas ex instituto tuo, cum tamen in peregrinam regionem concesseris, noli te jactare, sed esto fratribus æqualis, oleribus videlicet utens coctisque cibis, » on en arrive à une véritable contradiction. Depuis quand, en effet, les légumes même cuits sont-ils devenus de la chair, ou comment changerait-on en pieuse habitude l'abstinence de viande et de vin qui, quelques lignes auparavant, était une règle absolue et perpétuelle? Si, d'un autre côté, comme le grec semble le permettre, on traduit : « Contente-toi de ce qui t'est présenté, quand bien même tu serais accoutumé à la surabondance des viandes et du vin, lorsque tu vas en voyage; ne *t'enorgueillis pas, fais comme les frères* et mange des légumes et de la nourriture cuite, » le non-sens est encore plus visible. Car immédiatement après cette phrase le texte continue dans le grec comme dans le copte : « Si même *cela est nécessaire*, mange, si tu le veux, du *garum* (sorte de saumure) et du poisson, *mais ne va pas au delà*, et après cela reprends ta première observance. Cependant si *tu es malade* et que tu manges un œnf, ce n'est pas un péché, et si tu es encore plus malade et que tu manges de l'oiseau ou même de la viande, c'est une imperfection, mais ce n'est pas un péché. Afflige-toi cependant d'être déchu de ton observance, etc. »

Le texte primitif, pour être logique et compréhensible, devait donc d'abord porter une leçon correspondante au mot ⲛ̅ϩⲟⲩⲟ du copte (peut-être *καὶ ἐὰν ἐπίπλεον ἔχῃς πολιτείαν*), et c'est fort mal à propos que l'éditeur anonyme a cru devoir modifier l'original.

Nous avons probablement affaire à des corrections de parti pris faites par un moine moderne peu partisan de l'antique discipline. C'est ce qui nous explique la suppression de certains passages qui cadraient mal avec ses idées, notamment de tout ce qui regardait les possessions individuelles des ascètes égyptiens. Dès lors il est facile de comprendre que le correcteur ait enlevé sous des empereurs chrétiens l'excommunication portée par saint Athanase contre les magistrats civils et militaires, excommunication qui a été l'occasion de cette note déjà bien longue.

féminés, ni des peintres qui peignent les images des idoles, ni des rusés et trompeurs vérificateurs des mesures, ni des changeurs, ni des ivrognes, ni des cabaretiers, ni des faux prêtres. Si le prêtre de Dieu reçoit des oblations d'aucun d'eux ou laisse pénétrer dans le sanctuaire de Dieu une catégorie de pécheurs, [ce qu'il offre à Dieu est boiteux et aveugle.] »

Ainsi le *præses,* le soldat et le publicain semblaient assimilés à l'assassin, au voleur. C'était un véritable défi, ou du moins l'empereur le pensa ainsi, et, en cette même année 362, il y répondit en interdisant à tous les chrétiens de faire partie d'aucune magistrature, d'aucun corps privilégié, en leur fermant même l'entrée des écoles publiques d'éloquence et de belles-lettres. « Qu'ils lisent Marc et Luc, s'écria-t-il, cela leur suffit. » En même temps il envoya aux Alexandrins l'édit suivant :

ÉDIT AUX ALEXANDRINS.

« Il fallait qu'un homme banni par plusieurs édits royaux, par plusieurs ordonnances impériales, attendît au moins un édit royal pour rentrer dans ses foyers au lieu de pousser l'audace et le délire jusqu'à *se moquer des lois comme si elles n'existaient pas.* Nous avions depuis peu permis aux Galiléens chassés par Constance, d'heureuse mémoire, de revenir, non pas à leurs églises, mais à leur patrie. Cependant j'apprends qu'Athanase, cet audacieux, emporté par sa fougue accoutumée, est venu reprendre ce qu'ils appellent le trône épiscopal, au grand déplaisir du peuple religieux d'Alexandrie. Nous lui signifions donc l'ordre de sortir de la ville à partir du jour même où il aura reçu ces lettres de notre clémence et sur-le-champ. S'il reste à l'intérieur de la ville, nous prononcerons contre lui des peines plus fortes et plus rigoureuses. »

Mais cela ne pouvait lui suffire et, pour mieux marquer sa colère contre tant d'*audace,* Julien écrivit bientôt au préfet augustal :

A ECDICIUS, PRÉFET D'ÉGYPTE.

« Si tu ne nous as rien écrit des autres affaires [1], du moins fal-

[1] Ceci a trait à une circonstance qui avait précédé de fort peu l'édit de Julien contre Athanase. Le préfet augustal avait oublié de prévenir l'empereur d'une

lait-il écrire au sujet d'Athanase, l'ennemi des dieux, d'autant que depuis bien longtemps tu dois avoir pleine connaissance de nos édits. Je jure donc par le grand Sérapis que si avant les calendes de décembre cet Athanase, l'ennemi des dieux, n'est sorti de la ville, ou plutôt de toute l'Égypte, je frapperai ta cohorte d'une amende de cent livres d'or. Tu sais bien que si je suis lent à condamner, je suis plus lent encore à revenir sur une condamnation une fois prononcée.

Écrit de la main même de l'empereur. « C'est un très-vif chagrin pour moi que ce mépris pour tous les dieux. Aussi je ne verrais, je n'apprendrais rien, fait par toi, qui me fût plus agréable que l'expulsion hors de tous les points de l'Égypte de cet Athanase, de ce misérable, qui a osé sous mon règne baptiser des femmes grecques de distinction. »

On peut juger par là combien Julien désirait ardemment l'expulsion d'Athanase. Aussi fut-il vivement irrité quand, peu de temps après, il apprit que l'augustal, par crainte d'une émeute populaire[1], n'avait pas encore accompli ses ordres et qu'il reçut une demande en règle des Alexandrins qui voulaient garder leur évêque. Il leur répondit donc : « Lors même que le fondateur de votre cité serait quelqu'un de ces hommes qui, violateurs de leur propre loi, ont été punis comme ils le méritaient pour avoir mené une vie contraire à la justice, sonné la rébellion et introduit une nouvelle doctrine, vous n'en auriez pas plus le droit de redemander Athanase. Mais vous avez pour fondateur Alexandre, pour dieu tuté-

crue exceptionnelle du Nil. Julien lui écrivit en ces termes : « Julien à Ecdicius, préfet d'Égypte. — Tu me racontes mon songe, dit le proverbe, et moi je vais te raconter ta vision réelle. La crue du Nil s'est élevée, dit-on, à plusieurs coudées et il couvre toute l'Égypte. Si tu désires savoir le nombre de coudées, il était de quinze le 20 septembre. Cette nouvelle m'est annoncée par Théophile qui commande le camp. Si tu ne la connaissais pas, je te l'apprends pour te faire plaisir. » Très-probablement cette lettre fut envoyée alors que l'empereur savait déjà ce qu'Athanase faisait à Alexandrie. C'est pour cela qu'il laisse paraître son mécontentement contre Ecdicius qui n'avait rien empêché et ne le prévenait de rien. Mais la colère paraît avoir encore grandi lors de la seconde lettre de beaucoup postérieure à l'édit aux Alexandrins.

[1] En cette même année 362, les Alexandrins tant païens que catholiques avaient d'un commun accord massacré dans une émeute l'évêque arien Georgius et acclamé saint Athanase. Julien leur avait écrit à ce sujet une longue lettre (lettre 10), mais leur avait fait grâce.

laire le roi Sérapis, avec Isis, sa jeune compagne, reine de toute l'Égypte . . . . ., et cependant vous laissez agir la partie la moins saine de votre ville, et cette partie malade ose encore se donner le nom de cité . . . . . »

Et plus loin, après avoir exhorté les Alexandrins à s'attacher au culte des idoles, il reprend :

« Si vous consentez à m'obéir, vous me causerez une grande joie; mais si vous voulez absolument persévérer dans la superstition et dans la doctrine de ces fourbes, demeurez unis entre vous et ne réclamez pas Athanase. Il vous restera encore un assez bon nombre de ses disciples, dont les discours plaisent à vos oreilles qui vous démangent et qui veulent se remplir de paroles impies. Plût au ciel que l'influence dangereuse de l'école impie d'Athanase se bornât à lui seul! Mais elle s'exerce sur un grand nombre d'hommes distingués parmi vous : chose facile à expliquer; car de tous ceux que vous auriez pu choisir pour interpréter les Écritures, il n'y en a pas de pire que celui que vous réclamez. Si c'est pour ses autres talents que vous regrettez Athanase (car je sais que c'est un habile homme) et que vous me faites de telles instances, apprenez que c'est pour cela même qu'il a été banni de votre ville. Car c'est naturellement une chose dangereuse qu'un intrigant à la tête du peuple, et je ne dis pas seulement un homme de rien, mais quelque personnage prétentieux comme celui-ci, qui tranche de la grandeur et qui prétend qu'on en veut à ses jours. Or c'est là un signal d'insurrection. A ces causes et afin qu'il n'arrive rien de semblable chez vous, nous lui avons ordonné précédemment de sortir de la ville, et maintenant nous le bannissons de toute l'Égypte. Soit le présent édit affiché sous les yeux de nos citoyens d'Alexandrie. »

Athanase, voyant que les mesures de rigueur allaient être employées, quitta Alexandrie; mais il ne put se résoudre à abandonner l'Égypte et il se borna à remonter le Nil du côté de la Thébaïde. Partout sur sa route il reçut des ascètes et des moines l'accueil le plus empressé, le plus dévoué; et c'est probablement vers cette époque que l'ancien ami d'Antoine commença seulement à connaître *de visu* l'ordre de Pacôme et se lia particulièrement avec Théodore.

« En ces temps, disait un jour Athanase aux évêques Ammon

et Hermon[1], j'ai vu ces grands hommes de Dieu, Théodore, le préposé des moines de Tabenne, et Pammon, père des moines habitant près d'Antinopolis[2], qui l'un et l'autre moururent[3] peu de temps après. Car comme Julien me persécutait en ce temps-là, et que je m'attendais à être bientôt tué[4] par lui (ce dont j'avais été prévenu par des amis sincères), ces deux hommes saints vinrent un jour me trouver dans les environs d'Antinopolis. Je résolus de me cacher chez Théodore et montai dans sa barque bien couverte de tous côtés. L'abbé Pammon nous accompagnait par honneur. Mais le vent favorable ne soufflait pas, et je priais anxieusement dans mon cœur. Les moines qui accompagnaient Théodore sortirent donc pour traîner la barque, et comme l'abbé Pammon cherchait à me consoler dans mon affliction, je répondis : « Crois-« moi, je n'ai jamais autant d'assurance en temps de paix qu'en « temps de persécution. Car j'ai confiance que souffrant pour le « Christ et fortifié par sa grâce, quand bien même on me tuerait, « j'obtiendrais de sa part une miséricorde encore plus grande. » J'avais à peine terminé ces paroles que l'abbé Théodore se mit à sourire en regardant l'abbé Pammon, et comme l'abbé Pammon riait aussi, je leur dis : « Qu'est-ce qui vous fait rire dans mes pa-« roles? Me soupçonnez-vous de lâcheté? » L'abbé Théodore dit alors à l'abbé Pammon : « Dis-lui quelle est la cause de notre rire. » L'abbé Pammon reprit : « C'est à toi de le faire, » et Théodore dit : « A cette heure même Julien est tué en Perse et à sa place il y « aura un illustre empereur chrétien[5], mais dont la vie sera courte. « C'est pourquoi ne te fatigue pas à aller en Thébaïde; mais rends-« toi secrètement à la cour. Tu le rencontreras en chemin, en seras « bien reçu et retourneras à ton église. Mais bientôt Dieu retirera « cet empereur de ce monde. » Tout cela se vérifia dans la suite. »

La vie de saint Pacôme est parfaitement d'accord avec ce document au sujet de la rencontre de saint Athanase et de Théodore. Selon son récit, Horsiési, qui gouvernait avec Théodore les con-

[1] Voir les *Œuvres de saint Athanase*, édition bénédictine, t. I, p. 868.

[2] Antinopolis, ville de l'Heptanomide un peu au nord de Hermopolis (ϢⲘⲞⲨⲚ ou Achmunein). (Voir la carte de la commission d'Égypte.)

[3] La *Vie de saint Pacôme* le dit expressément de Théodore.

[4] Voir la deuxième lettre de Julien aux Alexandrins, que nous avons citée précédemment.

[5] Il s'agit ici de Jovien, dont le règne dura en effet fort peu.

grégations de Pacôme, ayant appris qu'Athanase se dirigeait vers la Thébaïde, pria Théodore d'aller au-devant de lui. Théodore partit dans une petite embarcation avec cinq moines et il descendit le Nil jusqu'aux environs de ϣⲙⲟⲩⲛ ou Hermopolis. Au nord de ce nome, il trouva l'archevêque monté sur un âne et entouré d'une foule d'évêques et de clercs. Il alla à sa rencontre, accompagné de ses religieux et des moines du couvent où il avait débarqué (et parmi lesquels il faut certainement compter Pammon). Reçu très-gracieusement par Athanase, il causa longuement avec lui, lui fit approuver les règles de la congrégation et visiter le monastère de ϣⲙⲟⲩⲛ, qui dépendait de l'ordre de Pacôme. Athanase, qui (et cela est évident par le texte même de la vie) ne connaissait rien au nouvel institut, voulut tout voir, tout étudier, tout examiner. Enfin il s'écria : « Ô Théodore! vous avez fait une grande œuvre et donné le repos aux âmes. J'ai entendu vos règles monastiques. Elles sont très-belles. » Puis il ajouta : « C'est par le soin [1] de votre Père que la grâce de Dieu habite en vous. » Et, prenant une plume, il écrivit à Horsiési : « J'ai vu ton collègue, le Père des frères, Théodore, et en lui j'ai vu le seigneur de votre [2] Père Pa-

[1] Le soin qu'il a eu de vous confectionner d'aussi bonnes règles.

[2] Le texte porte ici *notre* père. Mais c'est sans doute la piété des copistes pacômiens qui a introduit cette leçon. Remarquons à ce sujet qu'Athanase semble n'avoir jamais connu saint Pacôme. Il n'en juge que d'après son œuvre, qui est sa règle. Une seule fois, selon la *Vie de Pacôme*, le fondateur de Tabenne aperçut Athanase. C'était dans un voyage que le patriarche d'Alexandrie fit en Thébaïde peu de temps après avoir été sacré archevêque et il était entouré d'une foule considérable et d'un immense clergé. Mais l'évêque de Tentyra, Sérapion, ayant voulu profiter de l'occasion pour présenter personnellement au prélat saint Pacôme, celui-ci, par humilité, s'enfuit, disparut dans la foule et ne voulut pas reparaître pendant tout le temps qu'Athanase fut là. A partir de ce moment aucune occasion de rencontre ne se présenta. Pacôme se bornait à envoyer de temps en temps quelques-uns de ses moines à Alexandrie pour admirer de plus près le grand défenseur de la foi, tout en faisant les provisions des monastères. Un peu plus tard, il est vrai, mais c'était après la mort de Pacôme et à la fin du règne de Constance, on fit des perquisitions dans les couvents pacômiens, espérant y trouver Athanase. Le duc Artémius qui commandait alors en Égypte alla dans ce but au monastère de Phboou avec un fort corps de troupes. Il fit cerner le monastère, interrogea sévèrement Psarf, qui, peu de temps après la mort de Pacôme, en avait été désigné comme supérieur par Théodore, et lui fit jurer que sa maison ne recélait pas saint Athanase. Psarf répondit : « L'archevêque Athanase est, il est vrai, notre père après Dieu; mais nous vous attestons devant Dieu que non-seulement il n'est pas caché chez nous, mais qu'encore nous ne l'avons jamais vu. »

Le duc Artémius dont il est question ici était un des amis intimes de l'évêque

côme. Regardant donc les fils de l'Église, je me suis très-réjoui. Le Seigneur est leur rémunérateur. Théodore devant partir pour vous rejoindre m'a dit : « Souviens-toi de moi. » Et moi je lui ai répondu : « Si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dex-« tera mea. Adhæreat lingua mea faucibus meis si non memi-« nero tui ! »

Théodore prit en effet congé d'Athanase, qui (sans doute à la suite de l'entretien que nous avons rapporté plus haut) avait renoncé pour le moment à aller en Thébaïde. Plein de joie et emportant dans la lettre à Horsiési l'approbation formelle de son ordre, le disciple de Pacôme partit à pied et laissa à la disposition de l'archevêque son embarcation et ses moines [1] pour le cas, où le vent étant devenu favorable, il changerait de résolution. Peu de temps après, épuisé peut-être par les fatigues d'un long voyage, Théodore mourut alors qu'Athanase n'avait pas encore quitté l'Heptanomide [2]. Cette mort fut l'occasion d'une seconde lettre que le saint patriarche adressa à Horsiési pour le consoler, et qui subsiste encore en grec comme en copte.

Nous avons cru devoir donner ces détails un peu longs parce qu'ils feront mieux comprendre ce que j'ai à dire sur une des plus importantes délibérations d'Alexandrie, celle qui concerne la réglementation du monachisme. Athanase, lorsqu'il rédigea avec ses évêques la constitution sur la vie religieuse, ne connaissait pas encore l'ordre de Pacôme. Il ne fut en rapport avec lui, nous venons de le voir, que pendant l'exil qui suivit son synode à la fin

arien Georges et il avait détruit par son conseil plusieurs temples païens, ce dont il eut à rendre compte sous Julien. (Voir la lettre de Julien aux Alexandrins à propos du meurtre de Georges.) Les ménologes grecs le regardent comme martyr.

[1] ⲟⲩⲟϩ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲁϥⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ. ⲁϥϫⲱ ⲙⲡⲓ ϫⲟⲓ ⲛⲁϥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ. ⲁⲡⲁ ⲑⲉⲟⲇⲱⲣⲟⲥ ⲇⲉ ϩⲱϥ ⲁϥⲙⲱⲱⲓ ⲛⲛⲉϥ ϭⲁⲗⲁⲩϫ ϣⲁⲛⲧⲉϥⲓ ⲉⲣⲏⲥ.

[2] ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁϥⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛϫⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲁⲃⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲥ ⲡⲓⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲣⲁⲕⲟϯ ⲉϥϫⲏ ϧⲉⲛ ⲡⲑⲟϣ ϣⲙⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲁϥⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟϥ ⲛϫⲉ ⲁⲡⲁ ⲑⲉⲟⲇⲱⲣⲟⲥ ⲁϥⲓⲱⲥ ⲉϥⲥϧⲁⲓ ⲛⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ, etc.

de l'année 362. C'est pour cela qu'il n'est question dans nos actes que de l'ascétisme primitif tel qu'il était pratiqué par Antoine et par les Macaire.

Il serait difficile de préciser à quelle époque commença en Égypte la vie solitaire. Nous en voyons des traces jusque dans les temps les plus reculés du paganisme égyptien. C'est ainsi qu'un monument hiéroglyphique du Louvre nous parle d'une abbesse des recluses d'Ammon[1], et que, d'un autre côté, les papyrus grecs qu'a

[1] Le monument en question porte au musée égyptien du Louvre le numéro d'entrée 3465. Il provenait dans l'origine de la collection Anastasi et a ensuite appartenu à M. Fould. Il représente deux personnages qui, d'après le texte lui-même, étaient frère et sœur; mais rien n'indique qu'ils aient été mari et femme, ainsi que le suppose le registre d'entrée. Le frère était deuxième prophète d'Ammon et se nommait *Hor-necht*. Sa sœur était *supérieure des recluses d'Ammon*, et se nommait *Tjani*. Le mot que nous traduisons par *recluses* est connu depuis longtemps quoiqu'on n'ait pas relevé son acception religieuse. Il vient de la racine *χen*, qui signifie *enfermer, emprisonner* (voir Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1032), et il s'emploie aussi très-fréquemment, comme l'a observé depuis longtemps M. de Rougé, s'il s'agit de concubines royales *recluses* dans le sérail. M. de Rougé, mon illustre maître, traduisait ici *nebt χenitu en Amen* par « attachée au culte d'Ammon », ce qui était insuffisant. C'est bien à une *abbesse des pallacides d'Ammon* que nous avons affaire. Ajoutons que le mot le plus fréquemment employé pour désigner les pallacides soit d'Ammon, soit d'une autre divinité, et cela dans les documents hiéroglyphiques les plus anciens, est celui-là même qui rend les vierges saintes (*ἱερὰς παρθένους*) instituées par le décret de Canope en l'honneur de la jeune Bérénice et de sa virginité. Car cette princesse était morte encore *vierge* et s'appelait la reine des vierges (*hon rentu*), comme dit alors le texte démotique en se servant du terme même qu'il avait employé pour dire que Bérénice était *allée au ciel étant vierge* (*tai es rent pôt e tpe*), terme qui désigne encore en copte la *virginité* (ⲧⲣⲟⲟⲩⲛⲉ).

Les *vierges consacrées* paraissent donc avoir précédé les moines, au moins comme institution légalement reconnue, dans l'Égypte païenne, comme plus tard dans le monde chrétien. C'est encore à l'une d'elles que Plutarque dédiait son livre sur Isis et sur Osiris. Cependant il arrivait parfois que, peut-être après un temps plus ou moins long, ainsi que les vestales de Rome, ces pallacides se mariaient : nous en avons la preuve dans l'inscription accompagnant la statue qui porte le n° 67 A dans l'escalier du musée égyptien. Du reste, le vœu formel de continence n'est entré également qu'assez tard dans les habitudes chrétiennes. De même aussi nous voyons qu'un des reclus du Sérapéum était marié, bien qu'il n'habitât plus avec sa femme.

Malheureusement nous ne connaissons que peu de choses sur le genre de vie de ceux qui étaient *ἐν κατοχῇσι θεῶν*, *dans les cloîtres des dieux*, comme le dit un passage de Manéthon fort bien mis en lumière par M. Brunet de Presle. Nous savons, par exemple, grâce à une inscription citée par le même savant, que ces pieux personnages étaient habillés de noir, *μελανηφόροι*, comme les moines chré-

publiés M. Brunet de Presle nous donnent toute la correspondance d'autres reclus habitant, du temps des Ptolémées, le Séra-

tiens d'Égypte dont Eunape se moque tant (voy. Eunape, *Vie d'Édesius*, p. 64 de l'édition de 1616, et le *Sérapéum* de M. Brunet de Presle, p. 18 et 23), et que, comme eux, ils avaient des vêtements sordides et des cheveux hérissés *semblables aux crins des chevaux*. D'une autre part, dans nos papyrus du Louvre, nous voyons que la reclusion de Ptolémée, fils de Glaucias, au Sérapéum, était fort stricte : « Non-seulement il ne pouvait sortir, mais lorsque le roi ou quelque magistrat montait vers le temple, c'était seulement à travers la lucarne de sa cellule, διὰ τοῦ θυριδίου, qu'il les entretenait. » (*Sérapéum*, p. 18.) Ceci nous rappelle cette réclusion si stricte de saint Jean de Lycopolis, qui, lui aussi, ne sortait jamais de sa cellule et entretenait à travers une lucarne, ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ ⲡⲱⲟⲩⲱⲧ (Zoega, p. 542), les magistrats et les tribuns romains qui venaient le consulter.

Au fond, en dehors des croyances dogmatiques et de la grâce surnaturelle, entre le genre de vie de Ptolémée, fils de Glaucias, et celui de Jean de Lycopolis, on ne distingue pas de grandes différences.

L'un et l'autre s'étaient cloîtrés et voués dans un but religieux, l'un et l'autre professaient le célibat, l'un et l'autre s'occupaient du culte de la divinité et essayaient de découvrir l'avenir et les desseins de la Providence par le moyen de songes et de révélations analogues. Enfin, l'un et l'autre vivaient pauvrement, surtout d'aumônes et d'offrandes. (Le papyrus XV de Londres (B. Peyron, p. 85) nous donne de curieux détails au sujet de ces sortes de collectes et nous apprend qu'elles se pratiquaient en faveur des vierges qui s'étaient recluses dans le Sérapéum, soit pour un temps, comme Tatemi, soit pour toujours, comme les deux jumelles.)

S'il faut en croire un autre passage de Manéthon, que cite encore M. Brunet de Presle, les ascètes de l'ancienne Égypte se livraient même à des pratiques de pénitence fanatique tout à fait analogues à celles des fakirs de l'Inde.

Aussi ne faut-il pas nous étonner de voir les solitaires d'un Sérapéum se faire solitaires chrétiens sans hésitation, sans secousse, presque sans transition. Nous citerons, par exemple, l'illustre saint Pacôme, qui, au retour de l'armée, était entré dans le Sérapéum de ϣⲉⲛⲉϩⲏⲧ (χηνοβόσχιον) ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲉⲣϕⲉⲓ ϩⲓϫⲉⲛ ϕⲓⲁⲣⲟ ⲉϣⲁⲩⲱⲟⲩϯ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲓⲁⲣϫⲉⲟⲥ ϫⲉ ϕⲱⲁ ⲱⲡⲓⲥⲉⲣⲁⲡⲓⲥ (Zoega, p. 71 et suiv.) et qui y demeura à la façon de Ptolémée, fils de Glaucias, jusqu'au jour où les chrétiens du voisinage le prirent et l'entraînèrent à l'église pour le baptiser (ⲁⲩⲟⲗϥ ⲉϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲁⲩϯⲱⲱⲥ ⲛⲁϥ ⲛϧⲏⲧϥ). Pacôme se laissa faire, et, chrétien, il ne changea rien à sa conduite. Seulement il utilisa le bois sacré voisin du Sérapéum pour les besoins des pauvres et des malades, ainsi que, sans doute, les légumes qu'il cultivait dans le jardin du temple. Ce ne fut que plusieurs années après qu'il songea à se faire initier d'une façon plus complète à l'ascétisme chrétien et qu'il alla trouver dans ce but saint Palamon.

Quant au genre de vie que menaient les disciples de saint Antoine, de saint

péum. Un peu plus tard nous retrouvons en Égypte les Esséniens, les thérapeutes et bien d'autres ascètes juifs ou païens dont Philon nous entretient longuement et qui viennent historiquement se confondre avec les solitaires chrétiens. Il nous suffit de savoir pour la question que nous étudions que, dès le second siècle de notre ère, saint Clément d'Alexandrie avait déjà vu la vie monastique (μονήρη) pratiquée par ses coreligionnaires. C'est à la même date environ que nous amène du reste forcément le calcul fait par saint Athanase dans sa vie de saint Antoine, puisqu'il nous dit que son héros se forma à l'âge de dix-huit ou vingt ans, vers l'an 270 [1], à la discipline monastique, près de vieillards qui la pratiquaient *depuis leur tendre enfance* et l'avaient eux-mêmes reçue traditionnellement. Tout nous prouve donc que l'on ne peut admettre la qualification de *premier ermite* que saint Jérôme donne à un certain Paul, contemporain de saint Antoine, et dont quelques moines ignorants lui avaient transmis la fabuleuse légende.

Mais comment vivaient les anciens solitaires et en quoi consis-

Isaïe et les *Sarabaïtes* de la cité monastique de Nitrie, il est également très-ancien en Égypte. C'est celui que nous décrit déjà Philon dans son livre *De la vie contemplative.* Notre excellent ami, M. Ferdinand Delaunay, dans son fort intéressant travail sur le *monachisme juif,* a très-bien fait remarquer que Nitrie semblait assez exactement répondre, au point de vue géographique, à la cité monastique située déjà, du temps de Philon, près du lac Marea. Ainsi les compagnons de Pamo le Véridique auraient succédé directement aux thérapeutes.

Cette rencontre paraît vraiment étrange, et cependant il ne faudrait pas en conclure, comme Eusèbe de Césarée, que les thérapeutes étaient des chrétiens convertis par saint Marc. En Égypte, la vie religieuse et les tendances élevées de l'âme avaient un fond identique, quels que fussent d'ailleurs les dogmes qu'on adoptait. Païens, juifs et chrétiens pouvaient donc également posséder leurs moines et leurs reclus.

[1] Saint Antoine embrassa la vie monastique à l'âge de dix-huit ou vingt ans. A trente-cinq ans, il se retira dans une solitude plus profonde dans le désert. Là il passa vingt ans loin de tous les hommes. Après cela il commença à se montrer davantage et à fonder des monastères, et ce ne fut que quelques années après qu'éclata la persécution de Maximin qui, comme tout le monde le sait, eut lieu en l'an 310. Cela nous amène en remontant à l'an 270 environ. Le saint *vieillard* qu'Antoine imita à cette époque et qui était moine depuis sa *tendre enfance* devait donc avoir embrassé ce genre de vie bien avant l'année 250 et ce ne fut qu'alors, sous la persécution de Dèce, que Paul ermite embrassa le monachisme selon saint Jérôme. Ajoutons que saint Athanase connut fort intimement saint Antoine et reçut de sa bouche tous les détails qu'il nous transmet, tandis que saint Jérôme ne parlait que par ouï-dire et sans avoir vu aucun des hommes dont il parle.

tait leur ascétisme? C'est ce qu'il importe de préciser, et pour cela nous ne saurions recourir à une meilleure autorité qu'à celle de saint Athanase.

Jusqu'à saint Antoine les solitaires avaient la coutume de ne pas trop s'écarter de leur pays et de leurs bourgs[1]. Ils se contentaient de ne pas se marier et de vivre le plus possible en conformité avec les préceptes et les conseils de l'Évangile. Ils travaillaient des mains et leur axiome favori était : « Celui qui ne travaille pas ne doit pas manger. » Puis, du gain qu'ils avaient amassé, ils faisaient deux parts : l'une pour leurs besoins, l'autre pour ceux des pauvres. Ils devaient aussi prier fréquemment suivant la parole du Christ : « Sine intermissione orate, » et s'adonner à la lecture de l'Écriture sainte. Du reste, ils n'étaient séparés du monde que par un genre de vie plus austère et ils se visitaient fréquemment les uns les autres dans un but d'édification commune. Malgré ces rapports fréquents, il n'existait pourtant entre *les frères* aucune subordination, aucune hiérarchie. La seule autorité universellement reconnue était celle de l'expérience que les vieillards avaient acquise du long exercice de la vertu.

A côté de ces principes généraux, il y avait aussi des coutumes traditionnelles que le temps avait consacrées et que l'on était tenu d'observer. Telle était par exemple l'abstinence de viande et de vin, que saint Athanase nous représente comme tout à fait générale chez tous ceux qui pratiquaient alors la vie ascétique. Mais à cette observance, absolument obligatoire, les solitaires en joignaient d'autres, qu'ils s'étaient imposées eux-mêmes, comme le jeûne, les veilles prolongées et certaines abstinences qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Saint Antoine se borna d'abord à suivre l'exemple des anciens. Il fixa sa demeure non loin de son village, travailla pour gagner sa vie et alla voir de temps en temps les frères les plus célèbres par leur sainteté. Il imitait, selon sa biographie, la patience de l'un, la douceur de l'autre, l'esprit de prière d'un troisième et se faisait également admirer par tous.

Enfin, non content de cette vertu trop vulgaire et sentant de plus hautes aspirations, il rompit brusquement avec toutes les

[1] Saint Athanase l'affirme expressément dans sa *Vie de saint Antoine* et selon la chronique pacômienne saint Antoine l'a dit également. (*Ægypt. cod. reliquiæ* de Mingarelli, p. CLXXI.)

traditions et se retira dans une solitude plus complète, au fond d'un désert, pour se livrer à une contemplation perpétuelle et exclusive, tandis que ses amis pourvoyaient à ses besoins. Désormais ce n'était plus un simple laïque, un ascète, un bon ermite. Le monachisme était fondé par lui comme un état social distinct, auquel il devait donner la plus grande célébrité.

Jusque-là nul n'avait attaché une grande importance à de pieuses personnes qui vivaient à peu près comme tout le monde et ne se faisaient remarquer que par un peu plus de dévotion, de charité et d'humilité que le commun des fidèles. L'Église même n'avait pas cherché à réglementer un genre de vie qui ne lui semblait qu'un retour à la ferveur primitive des temps apostoliques. Aucun des premiers conciles dont nous possédons les actes ne fait mention des moines ou des solitaires, et cependant ils nous entretiennent longuement des vierges consacrées à Dieu.

C'est qu'en effet les religieuses, déjà entrevues et conseillées par saint Paul, remontent, comme institution, au commencement du christianisme. Les diaconesses, les veuves, les vierges, épouses du Christ, qui semble les décrire dans une de ses paraboles, ont toujours existé dans l'Église et y étaient en quelque sorte indispensables. On les retrouve dans tous les *Actes sincères,* dans tous les documents les plus authentiques des trois premiers siècles, et les synodes n'ont fait que constater leur présence et régler les circonstances extérieures de leur vocation. Déjà Tertullien (*De virginibus velandis*), saint Cyprien (épître 4), le concile d'Elvire (canon 13), le troisième concile de Carthage (canon 23), le concile d'Ancyre (canon 13) et une multitude d'autres autorités antiques et respectables nous parlent à l'envi des religieuses comme d'une ancienne institution ecclésiastique officiellement reconnue et sanctionnée par un vœu solennel. Le concile d'Elvire, tenu en l'an 313, dit par exemple : « Virgines quæ se Deo dedicaverint, si pactum perdiderint virginitatis atque libidini servierint, non intelligentes quod amiserint, placuit nec in fine eis dandam esse communionem. »

Ainsi dès cette époque la vierge consacrée à Dieu était considérée comme quelque chose de tellement à part qu'elle se trouvait à jamais excommuniée si elle manquait à son engagement. Il en est de même dans les *Gnomes du saint concile* que nous avons déjà publiées et qui paraissent avoir été rédigées peu de temps après le

concile de Nicée : « Si ta fille désire l'état de virginité, y est-il dit, tu t'es rendu digne d'une grâce ; car le Seigneur est saint et il aime les saints. » Et plus loin, après avoir donné aux vierges le précepte de jeûner chaque jour, de ne se rassasier ni de pain ni de sommeil, de travailler des mains, de faire l'aumône, de prier sans cesse, de ne pas faire toilette, d'éviter la conversation des hommes et même celle des femmes mariées (« Est-il bon que le feu soit tout près de la paille ? Est-il bon qu'une MONAXH soit près d'une femme qui habite avec un mari ? »), le texte conclut en disant : « Éloigne-toi d'une vierge du Seigneur et ne la regarde pas pour n'être point jugé comme *sacrilége.* »

Et pourtant tout nous prouve que ces vierges habitaient ordinairement alors dans la maison paternelle comme un peu plus tard, du temps du troisième concile de Carthage, qui prescrit à l'évêque de les recueillir à la mort de leurs parents et de les installer chez quelque pieuse matrone (canon 33). Mais ce qui les séparait du monde, c'était leur serment solennel, leur pacte perpétuel avec Dieu, dont nous parle le concile d'Elvire et dont la violation était un *sacrilége.* Ce pacte distingua longtemps la religieuse de l'ascète et du moine, qui, du temps encore de saint Basile, pouvait quitter quand il le voulait l'état qu'il avait embrassé. Ajoutons que, dans les canons du concile de Carthage que nous venons de citer et qui se tint en l'an 397, à côté de la vierge, on trouve déjà les *continents* (*continentes*, en grec *ἐγκρατευόμενοι*), ainsi que dans les actes coptes de notre concile d'Alexandrie de 362 ; tandis que, dans nos gnomes comme dans le concile d'Elvire, on ne mentionne que les religieuses. Nous avons donc dans ces deux groupes de documents affaire à deux périodes toutes différentes du monachisme. Dans la première, l'ascète n'apparaît guère qu'en Égypte et n'est considéré que comme une sorte de pieux laïque (ce qu'on nommerait maintenant un congréganiste ou un tertiaire). La religieuse a déjà acquis au contraire son plein développement et l'Église s'en préoccupe jusque dans ses conciles. Cette période, qui commença peut-être en même temps que le christianisme, se termina vers le milieu du IVe siècle quand saint Athanase eut fait connaître la vie merveilleuse de saint Antoine. Puis, avec cette biographie et surtout avec le concile d'Alexandrie de 362 commence une seconde période. L'ascétisme devenu célèbre est d'abord exalté, puis approuvé officiellement et réglementé par le grand

défenseur de la foi, qui proclame lui-même et rend complétement obligatoires les préceptes et les usages que la tradition avait depuis longtemps imposés aux solitaires d'Égypte. Enfin, après un moment de gloire éclatante, ce genre de vie retombe bientôt au second plan et se trouve éclipsé par le cénobitisme, que saint Athanase connut seulement pendant son exil et dont nous aurons à nous occuper ailleurs. Pour le moment il faut nous renfermer dans notre sujet en examinant ce que fit le synode de 362 et en voyant comment il nous peint l'ascétisme primitif antérieurement à la révolution religieuse opérée par les Pacômiens.

Tout d'abord il importe de remarquer que toutes les règles, tous les usages que saint Athanase nous fait connaître dans sa *Vie de saint Antoine*, sont exactement reproduits dans le traité que nous étudions. La vie séparée et indépendante, le travail des mains, la possession privée, l'aumône, qui est la meilleure preuve de propriété, l'abstinence de viande et de vin, l'esprit de prière, de charité, d'hospitalité, de douceur, tels sont les grands principes sur lesquels se basait presque exclusivement la vie des *continents* et que nous trouvons dans les actes d'Alexandrie comme dans la biographie de l'illustre Père du désert. Seulement notre texte a le grand avantage de préciser ce que ces principes ont de trop vague pour nous et d'entrer dans des détails plus circonstanciés.

Voici, par exemple, comment il s'exprime au sujet de la propriété individuelle du moine et de son genre de vie :

« Avant toutes choses, prends un métier pour ne pas manger ton pain en paresseux; mais travaille des mains, afin d'avoir de quoi donner aux indigents, aux frères, aux étrangers, et pour pouvoir te souvenir des veuves et des orphelins. Si tu habites au milieu des hommes et que tu aies un champ de tes pères, tu le travailles, tu en recueilles les fruits en toute honnêteté, sans faire tort à personne. Et d'abord tu en donnes les prémices à l'Église; ensuite tu as pitié des veuves, des orphelins et des autres, en leur donnant le fruit de ton travail et non celui de l'usure, de l'avarice ou d'un sordide négoce. Si tu habites dans une MONH (sorte de village monastique) et que tu y possèdes un champ, tu es seul et tu ne l'es pas, et si tu te moques, d'autres se moqueront de toi.

« Si tu habites dans une MONH, ne sois pas paresseux, de sorte

que les autres soient obligés de te nourrir du fruit de leur travail; mais travaille de tes mains, afin de trouver chaque jour la nourriture que tu dois manger. Et s'il y a des jeunes, prends-les près de toi, sois humble devant eux, ne t'enorgueillis pas en t'enflant au-dessus d'eux et n'affecte pas des airs de docteur quand tu vois des âmes sauvées par ta conversation, si tu veux que les cinq talents qui t'ont été confiés te soient rendus au double par le Seigneur. Aie soin des âmes qui sont avec toi et enseigne aux jeunes à rester en méditation chacun chez eux et à ne se réunir que pour la table et la synaxis des psaumes. »

Ce passage nous montre deux sortes diverses d'ascétisme. La plus primitive est celle de ces moines habitant « au milieu des hommes » et cultivant les propriétés qu'ils tenaient de leurs pères ou exerçant quelque autre métier dans leur propre pays. Ainsi vivaient, près de leurs villages, tous les premiers anachorètes avant saint Antoine, selon le témoignage de saint Athanase[1]. Mais saint Antoine changea cet ordre de choses. Il abandonna son pays pour se retirer loin des laïques dans un lieu fertile, mais inhabité, et comme de nombreux disciples suivirent son exemple, il leur fit construire des MONH, c'est-à-dire des villages entiers composés exclusivement de moines. Ainsi se fonda, par exemple, la ville monastique de Nitrie, dont tous les habitants étaient des ascètes, mais où tous les métiers les plus divers, depuis ceux du boulanger et de l'aubergiste jusqu'à ceux du tisserand et du charpentier, se trouvaient largement représentés. Quand un novice arrivait dans une semblable cité, il allait d'abord trouver quelque *ancien* célèbre par sa piété, qui lui faisait faire une retraite préparatoire et l'initiait ensuite, en même temps, à la vie mystique et à la vie pratique. Si le nouveau venu persévérait, il devenait d'un seul coup l'apprenti et le disciple de son maître adoptif[2]. Si pourtant il préférait se faire laboureur, personne ne l'empêchait d'acheter un champ dans le voisinage pour le cultiver. Mais quelque état qu'il embrassât, il devait respecter celui des autres et ne pas se moquer du genre de vie qu'avait adopté son voisin.

[1] La *Vie de saint Macaire* l'atteste aussi.

[2] La *Vie de saint Macaire* par Sérapion, dont le texte copte se trouve au Vatican et dont il existe aussi une version arabe à la Bibliothèque nationale, nous donne plusieurs récits de ce genre, ainsi, du reste, que les *Vitæ Patrum* et toutes les chroniques ou légendes monastiques de la même époque.

Tel est, en résumé, le sens de notre texte, et les *Vitæ Patrum* nous font voir que le genre de vie dont il parle fut pratiqué par des milliers de solitaires. On les appelait ordinairement *remoboth* (ⲣⲉⲙ-ⲁⲃⲟⲧ) ou bien encore *sarabaïtes* (ϣⲏⲣⲉ-ⲁⲃⲏⲧ), c'est-à-dire habitants des *abot*. Le mot ⲁⲃⲟⲧ ou ⲁⲃⲏⲧ signifie, comme l'a fort bien dit Peyron, « laura monachorum quæ cellas secum cohærentes habet et muro cingitur. » Ces *laures* passèrent d'abord dans l'univers chrétien pour l'asile de toutes les vertus. Mais, après l'établissement du cénobitisme, leurs habitants furent en butte aux attaques les plus vives. Saint Jérôme s'exprime ainsi à leur sujet dans sa lettre à Eustochium (Epist. 22) : « Tria sunt in Ægypto genera monachorum : unum, cœnobitæ, quod illi *sauses* (ⲥⲟⲟⲩϩⲥ?) gentili lingua vocant, nos in commune viventes possumus appellare; secundum, anachoretæ, qui soli habitant per deserta et ab eo quod procul ab hominibus recesserint nuncupantur; tertium genus est quod *remoboth* dicunt, deterrimum atque neglectum et quod in nostra provincia aut solum aut primum est. »

Quel était donc le crime que l'on reprochait à ces malheureux sarabaïtes qui, encore à l'époque de saint Jérôme comme à celle de Cassien, formaient la classe la plus nombreuse de tous les moines? Chose étrange à dire, ce crime consistait à exécuter uniquement les anciennes règles traditionnelles telles qu'elles sont rapportées par saint Athanase et par notre traité. « Ce genre exécrable de moines, s'écrie Cassien (collation 18), s'écarte des congrégations et pourvoit lui-même à ses besoins! » Puis il continue en leur reprochant de ne pas désirer la discipline cénobitique, de ne pas se soumettre au jugement de supérieurs réguliers, de se construire des cellules qu'ils appellent monastères (ⲁⲃⲟⲧ) et où ils habitent deux ou trois ensemble, de ne chercher qu'à accomplir leurs volontés, de voyager çà et là pour se visiter mutuellement, de travailler, plus, il est vrai, que ceux qui habitent dans la communauté, mais non avec la même foi et dans le même but, de dépenser ainsi en efforts inutiles leurs jours et leurs nuits pour amasser de l'argent comme s'ils croyaient pauvre ou menteur le Dieu qui a promis de suffire chaque jour à nos besoins. Enfin il termine en blâmant en ces termes leurs aumônes même : « Isti autem in eo ipso quod aliquid pauperibus largiuntur elati in præceps quotidie collabuntur. » Tel n'était pas l'avis des anciens Pères du désert, même des plus illustres. Ils croyaient, au contraire, que le renoncement qui

s'opère à tous les instants[1] est plus méritoire qu'un prétendu détachement abstrait qui n'est accompagné d'aucun sacrifice, d'aucune gêne, et ils considéraient l'aumône comme un bien beaucoup plus réel qu'une humilité égoïste. D'ailleurs le Christ ne l'avait-il pas commandée, et pour nous faire aimer l'aumône ne s'était-il pas assimilé lui-même au pauvre que l'on soulage? Aussi saint Antoine disait-il dans sa règle que nous possédons encore : « Eroga eleemosynam tanquam potes. » Et ailleurs : « Ne reserves tibi plus quam indiges; nec largiaris plus quam potes; sed eroga eleemosynam infirmis monasterii. » De son côté, saint Isaïe, dont nous avons en partie les œuvres soit en copte, soit en latin, vante aussi l'hospitalité et les œuvres de charité[2]. Il dit par exemple : « Si quis pulsa-

[1] Voici quelques-unes des règles rédigées par saint Isaïe en ce qui touche ce détachement incessant du moine dans l'usage de la propriété :

« LIX. Si abieris ad vendendum opus manuum tuarum, ne disceptes de pretio ut sæculares. Idem quoque præstabis si quid emas, inopiam rerum Deo te propinquum facere scias.

« LX. Si deposuerit apud te frater quispiam vas illoque indigueris, ne tangas illud nisi ipso consulto.

« LXI. Si quis frater rogaverit ut illi aliquid emas dum peregrinaris, facito; si autem fratres fuerint tecum sit in præsentia eorum.

« LXII. Si quid tibi mutuo datum fuerit restitue illud cum eo usus fuerit nec detineas illud donec abs te repetatur; et si quid illius fractum resarcito. Si quid mutuo alicui dedisti ne repetas illud, etc. etc.

Dans les *Vitæ Patrum* nous voyons toutes ces choses pratiquées par les anachorètes. Voir en particulier l'histoire de l'abbé Jean, de son emprunt, de ses charités et de la façon merveilleuse dont il trouva de quoi satisfaire son créancier (Ruffin, livre III, n° 148). Toutes les légendes qui se rapportent aux premiers solitaires sont du reste pleines de faits de ce genre. Nos actes d'Alexandrie disaient également de ne pas amasser de l'argent, mais d'en garder seulement ce qui était nécessaire pour la nourriture et le vêtement, de donner facilement *aux frères* pauvres ou de leur prêter l'argent, les légumes ou semences que l'on pouvait avoir. Un papyrus copte inédit du Louvre insiste beaucoup sur les précautions que l'on devait alors employer pour ne pas blesser le frère malheureux.

[2] Cf. *Bibl. Max.* XII, 384 et suiv. — *Corp. Regul.* Saint Isaïe nous donne aussi des détails curieux sur la vie domestique des moines, détails qui sont parfaitement d'accord avec ceux que nous fournissent les actes d'Alexandrie et, en particulier, avec le passage que nous avons transcrit plus haut. Il dit, par exemple, à propos de la vie à deux : « Si habitaveris cum aliquo fratre, esto cum illo ut peregrinus nec præcipias illi quidquam nec te superiorem illo facias nec *præsidenter* agas cum illo; et si *præceperit* tibi aliquid quod nolles, abscinde voluntatem tuam et ne contristeris illum ne abscindatur pax a vobis et scias quod obediens major est. » Et ailleurs : « Si habitaveris cum fratre aliquo et dicit tibi : coquito, dic : quid vis? et si electionem tibi reliquerit, coquito quod tibi venerit ad manus cum

verit januam cellæ tuæ dum sedens incumbis operi tuo, desere opus tuum et cura ejus requiem.... Hilariter occurre extero et saluta illum; ne discessus vester ab invicem sit cum detrimento et cave ne statim atque advenerit ad te interroges illum inutilia tibi, sed postula ab illo ut oret et cum sederit dic illi : « Quomodo « vales, frater mi ? » Et exhibe illi librum legendum. Si vero est defatigatus ab itinere, permitte illi quiescere et lava pedes ejus.... Si autem diffusa fuerint vestimenta ejus, consue illa. Si vero infirmus est et ejus vestimenta sunt sordida, lava illa.... Si est autem pauper ne tristem illum dimittas, sed da ei quod concesserit tibi Deus. »

Nos actes d'Alexandrie disent également de bien accueillir l'étranger, de lui laver les pieds et même, pour le mieux traiter, de rompre le jeûne[1] à son arrivée, s'il n'est pas d'obligation. Car la

timore Dei.... Si quis reliquerit te in cella sua et egressus fuerit, ne eleves visum ad perspiciendum quid in ea sit, sed dic ei dum egreditur : da mihi opus aliquod cui navem operam donec revertaris, et quidquid tibi præceperit diligenter perfice. » On voit que cette règle a bien été faite pour ces sarabaïtes auxquels Cassien reproche si amèrement d'habiter deux ou trois dans la même cellule.

[1] « Romps le jeûne quand un frère vient te visiter; je ne parle pas ici des jeûnes d'obligation qui sont ceux du mercredi, du vendredi et du carême, mais je parle du jeûne que tu t'es imposé toi-même, c'est-à-dire ceux du lundi, du mardi et du jeudi. Mais ne jeûne pas le samedi le jour entier. Car il ne faut pas jeûner le samedi jusqu'au soir, mais jusqu'à la sixième ou la septième heure..... et prends garde que personne ne t'induise à jeûner le dimanche. Car ceux qui font ainsi sont étrangers à l'Église .... »

Le jeûne du mercredi et du vendredi était, en effet, depuis longtemps d'obligation stricte pour tous les fidèles. On le retrouve dans Tertullien (*De jejuniis*, cap. x et xiv), dans Origène (*Homil.* X; *In Levitic.* cap. i), dans les canons de saint Pierre d'Alexandrie (canon 15), dans les canons apostoliques (canon 68), dans saint Épiphane (*Panarion, in fine*), etc. Il en est de même du jeûne du carême qui est mentionné par une multitude d'autorités antiques et entre autres par le cinquième canon de Nicée. Quant à l'interdiction complète de jeûner le dimanche ou de prolonger le jeûne le samedi jusqu'au soir, on peut consulter les canons apostoliques (canon 65), le concile de Gangres (canon 18), Tertullien (*De jejuniis*, cap. xiv et xv), *De corona militis* (cap. iii), le quatrième concile de Carthage (canon 64), saint Épiphane (*Panarion, in fine*), etc.

Mais à côté de ces observances communes à tous les fidèles, les moines en avaient adopté d'autres, telles que le jeûne du lundi, du mardi et du jeudi et l'abstinence du vin et de la viande, que nous retrouvons dans notre traité copte, comme dans la vie grecque de saint Antoine par saint Athanase et la règle latine attribuée (avec raison selon moi) à saint Antoine. Cette dernière fait admirablement aussi la distinction des jeûnes d'église et des jeûnes monastiques. Des

charité est préférable à l'abstinence. Cette règle, qui continua toujours à être observée, fut l'occasion d'un curieux épisode que nous croyons devoir rapporter ici et qui contient une mordante réponse aux accusations répandues contre les *remoboth*. Nous tirons tout ce passage d'un livre rédigé par les solitaires eux-mêmes postérieurement à l'ouvrage de Cassien, qui y est souvent cité, et même au pontificat de saint Cyrille. L'original copte se trouve à Naples et n'a jamais été traduit en entier. Seulement dans le VIe siècle le diacre Pélage en a rendu en latin une partie, et encore avec bien des suppressions. Voici le fait auquel nous faisons allusion : « Des frères de la congrégation (c'est-à-dire de l'ordre de saint Pacôme) vinrent un jour dans le désert et descendirent chez un ermite, qui les reçut avec joie. Comme c'est la coutume des ermites[1], les voyant fatigués, il plaça la table avant l'heure et tout ce qu'il avait dans sa cellule, il le servit devant eux et les fit se reposer; quand le soir arriva, ils dirent seulement douze psaumes et autant

jeûnes d'église elle dit : « Ne frangas jejunium feria quarta et sexta nisi ob gravem morbum, » et des jeûnes monastiques : « Jejuna usque ad nonam singulis diebus excepto sabbato et dominico die. » Enfin, à propos du vin et de la viande, elle ajoute : « Ne commoreris in loco ubi vinum exprimitur, nec comedes carnem omnino. »

[1] Il paraît qu'il n'en était pas toujours de même dans la *congrégation*, surtout à l'égard des moines de saint Antoine du vivant même de ce saint patriarche. L'histoire de saint Pacôme et de ses premiers compagnons, qui a été en partie traduite en grec (Papebrochius, 15 pages), mais dont l'original copte a été publié par Mingarelli (*Ægypt. cod. reliq.* p. 149 et suiv.), nous donne, dans un passage que l'abréviateur grec n'a pas jugé à propos de reproduire, un curieux épisode à ce sujet. Un jour les personnes qui entouraient saint Antoine, et parmi lesquelles se trouvaient de grands personnages, se plaignirent vivement à lui de l'accueil par trop gracieux qu'il venait de faire à des moines pacômiens. Aussitôt, avec sa charité habituelle, saint Antoine se mit à défendre ceux de la congrégation. Mais les frères de son propre monastère prirent la parole et s'écrièrent : « Si les frères de la communauté sont dignes de tous les éloges que tu en dis, comment se fait-il que, quand une nécessité nous oblige de passer par leurs monastères, ils nous causent des ennuis et nous font subir un interrogatoire en disant : « Vous êtes des Méléciens » (hérétiques bien connus). Tout affligés nous déclarons que nous sommes attachés à l'abbé Antoine. Ils disent alors : « Il y en a beaucoup qui viennent ici et qui affirment qu'ils lui appartiennent. « Nous les recevons alors selon l'ordre de l'Évangile et quand ils nous quittent, « nous nous informons à leur sujet et nous trouvons que c'étaient des Méléciens. » C'est ainsi que nous sommes tourmentés par eux parce que nous sommes attachés à toi : et ils ne nous croient point. » Saint Antoine eut grand'peine à expliquer ce petit problème.

la nuit; mais pendant que le vieillard veillait, il les entendit se dire mutuellement : « Les solitaires ont une vie plus douce que « nous dans la congrégation. » Le matin, quand ils durent partir pour se rendre chez un voisin, il leur dit : « Saluez-le pour moi et « dites-lui de ma part : « N'arrose pas les légumes. » Le voisin ayant entendu la commission en comprit le sens et il tint les frères de la congrégation, à jeun jusqu'au soir, à travailler. Le soir, il fit de longues prières et enfin il servit la collation et dit : « Nous nous re- « lâcherons un peu à cause de vous, parce que vous êtes fatigués par « le travail. » Et il ajouta : « Nous n'avons pas l'habitude de manger « tous les jours, mais nous goûterons un peu à cause de vous. » Et il mit un peu de vinaigre dans la saumure. Puis, se levant, ils se mirent à psalmodier jusqu'au matin. Et alors il dit : « A cause de « vous, nous ne pouvons pas accomplir notre règle. Il faut que vous « vous reposiez; car vous êtes étrangers. » L'aurore étant venue, ils voulaient s'enfuir; mais il les priait, disant : « Restez quelque temps « avec nous; sinon il faut absolument que vous passiez au moins « trois jours avec nous, selon l'habitude du désert. » Ceux-ci voyant donc qu'il ne les relâchait pas s'enfuirent secrètement. »

Ailleurs il est fait allusion à l'assertion de ceux qui, comme Cassien, reprochaient aux sarabaïtes de consumer inutilement leurs nuits et leurs jours à un travail manuel fatigant, qui les détournait de Dieu et de la prière [1].

« Un jour certains moines vinrent voir à Enaton l'abbé Lucius. Celui-ci leur demanda : « Quel genre de travail faites-vous? » Eux, ils répondirent : « Nous ne travaillons pas des mains; mais, selon « la parole de l'apôtre, nous prions continuellement. » Le vieillard leur dit : « Vous ne mangez pas? » Ils répondirent : « Si, nous man- « geons. » Le vieillard reprit : « Quand vous mangez, qui prie pour « vous? » Ils ne trouvèrent pas de réponse à lui faire. Il les interrogea de nouveau, disant : « Vous ne dormez pas? — Nous dor- « mons. — Quand vous dormez, qui prie pour vous? » Ils se turent encore, et il leur dit : « Pardonnez-moi, mes frères, vous ne faites « pas ce que vous dites. Moi, je vous montrerai qu'en travaillant

[1] Saint Épiphane, dans un de ses traités, ainsi que nous l'avons dit plus haut, nous fait un tableau admirablement exact du monachisme égyptien tel que l'avaient peint les actes d'Alexandrie. Mais, à propos du travail des mains, il remarque que, de son temps, un grand nombre de moines préféraient se livrer continuellement à la prière.

« des mains, je prie toujours. Car, tandis que je suis assis, prenant « des palmes pour en faire des nattes, je dis : « Ayez pitié de moi, « Seigneur, selon votre grande miséricorde, et selon l'abondance de « vos bontés, détruisez mes iniquités. » Est-ce une prière ou non ? » Ils dirent : « Oui. » Il ajouta : « Lorsque j'ai passé toute la journée « à travailler des mains et à prier de la bouche et du cœur, j'ai « amassé environ seize deniers. J'en donne deux aux pauvres et je « mange le reste. Et celui qui a reçu ces deux deniers prie pour « moi pendant que je mange et pendant que je dors, et ainsi par « la grâce de Dieu se trouve accomplie en moi cette parole : « Priez « continuellement. »

Je pourrais multiplier ces citations, mais ce que j'ai dit suffit pour faire voir que les remoboth ne se considéraient pas comme battus dans la lutte entreprise contre eux par les amis des Pacômiens. Aussi leur genre de vie résista-t-il longtemps à toutes les attaques. Justinien dut promulguer une loi expresse pour l'interdire : « Chose étrange! s'écriait-il, les moines d'Égypte vendent leurs cellules, leurs monastères. » Pour qui a lu les actes d'Alexandrie, parfaitement d'accord, du reste, avec tous les documents, cela paraît tout naturel. Mais Justinien ne voulait admettre que le monachisme tel que l'avait organisé saint Pacôme.

Les documents que nous avons rapportés de notre mission, ainsi, du reste, que les papyrus composant le cartulaire de Djême, nous montrent que l'empereur ne réussit pas dans sa réforme [1].

Mais il est temps d'en arriver aux détails que nous avons annoncés au commencement de ce rapport en énumérant brièvement les manuscrits coptes étudiés et copiés par nous en Italie.

Les actes constituant le synodique de saint Athanase et les gnomes qui les suivent forment dans leur double version de Naples et de Turin un ensemble de 95 pages d'impression très-compactes. La version de Naples seule avait près de 100 pages in-quarto dans le manuscrit et celle de Turin à peu près autant. L'étude de ces actes, faite à divers points de vue, m'a fourni l'occasion de trois publications [2]. La dernière, en cours d'impression, aura environ 500 pages dont 300 ont déjà paru.

[1] Voir *Congrès des Orientalistes*, t. II, p. 471 ; *Revue orientale et américaine*, janvier 1877, p. 73 ; *Papyrus coptes*, p. λε'.

[2] *Le concile de Nicée d'après les textes coptes*, 1re série de documents. — *Le*

Les autres textes rapportés par moi peuvent se diviser en plusieurs classes :

1° Les *textes historiques*. Je donne ce nom à ceux qui se rapportent directement à l'histoire de chacun des règnes. C'est pour cette raison que j'y ai compris les documents ecclésiastiques, qui, comme les *Mémoires de Dioscore*, premier patriarche monophysite d'Alexandrie, les lettres du célèbre patriarche de Constantinople Acace au patriarche d'Alexandrie Pierre Monge, et beaucoup d'autres pièces du même genre, ont trait à de véritables révolutions à la fois politiques et religieuses. Ce groupe fait l'objet d'un mémoire considérable presque entièrement terminé[1].

2° Les *textes relatifs à l'état social de l'Égypte pendant le Bas-Empire*. Ils me fourniront l'occasion de nombreux travaux dont quelques-uns sont déjà rédigés. Les écrits du moine tribun Suneti, le grand ennemi des riches et le destructeur des païens, font partie de cette série si intéressante à tant d'autres titres.

3° Les *apocryphes du Nouveau Testament*, comprenant 701 pages de manuscrits. Ils forment toute une série de documents inédits sur la vie du Christ, de la sainte famille, des apôtres et des disciples. Je citerai, par exemple, deux *obdormitio Mariæ*, dont l'une est attribuée à saint Évodius, le disciple de saint Ignace; un autre livre d'Évodius sur la condamnation et la passion de Jésus-Christ; un Évangile de l'enfance, assez différent de ceux que nous possédons; un exemplaire copte de l'Évangile de Nicodème, fort précieux, puisque c'est la plus ancienne version connue; une histoire de saint Joseph rédigée à une très-haute antiquité par des gnostiques valentiniens et qui nous restitue ce texte intéressant, dont on n'avait qu'un informe abrégé arabe[2]; les vies, voyages et martyres des apôtres, qui paraissent rédigés également par des gnos-

concile de Nicée et celui d'Alexandrie. — Le concile de Nicée d'après les textes coptes et les diverses collections canoniques. — Le présent rapport constitue un quatrième travail complétement différent. Je m'y suis surtout placé au point de vue historique, et c'est de lui que découlent toutes mes autres études. Car il faut d'abord savoir d'où provient un texte et dans quelles circonstances il a été rédigé avant de pouvoir en pleinement comprendre la portée et en bien formuler la critique.

[1] J'en ai extrait un article sur *Acace et Pierre Monge*, qui paraît en ce moment même dans la *Revue des questions historiques*.

[2] J'ai publié dans le premier fascicule de mes *Apocryphes coptes* quelques-uns des textes précédents.

tiques et sont infiniment plus curieux que ceux qui portent le nom d'Abdias[1]; une rédaction inédite du martyre de saint Ignace, qui est attribuée à Héron d'Antioche, etc.

En somme, en dehors des actes coptes qui formaient l'objet principal de ma mission, j'ai rapporté d'Italie la copie de 1261 pages de manuscrits. De plus, j'ai fait photographier à Turin un manuscrit du IVe siècle; ces photographies ont fourni les types sur lesquels a été gravé le nouveau caractère copte de l'Imprimerie nationale et j'ai présidé à ce travail[2]. Ce caractère a servi non-seulement pour le copte (particulièrement dans l'impression de mon dernier mémoire sur le concile de Nicée), mais encore pour la reproduction de manuscrits grecs rapportés par M. l'abbé Duchêne et publiés dans les *Archives des missions*.

Tels sont, Monsieur le Ministre, les résultats de la mission qui m'a été confiée. Les textes que j'ai transcrits seront tous publiés dans un bref délai.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Eugène Revillout.

[1] M. Wright a publié d'après le syriaque plusieurs apocryphes du même genre dont quelques-uns semblent même écrits par l'auteur d'un certain nombre des nôtres.

[2] MM. de Rougé et Mohl m'avaient prié de m'occuper de cette affaire tout à fait en dehors du but purement philologique de ma mission.

MÉMOIRE

SUR LE *RECUEIL ORIGINAL*

DES

DÉPÊCHES DES AMBASSADEURS VÉNITIENS

PENDANT LE XVIe, LE XVIIe ET LE XVIIIe SIÈCLE

ET

SUR LA *COPIE* QUI EN A ÉTÉ ENTREPRISE

POUR ÈTRE DÉPOSÉE

AU DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE,

PAR M. ARMAND BASCHET.

I

Considérations générales sur le *Recueil des dépêches des ambassadeurs vénitiens en France* et sur la publication qui devait d'abord en être faite partiellement, d'après un *arrêté* de M. le Ministre d'État du 14 juin 1863.

La division des Archives royales de Venise désignée sous le nom de *la chancellerie secrète de l'ancienne République Sérénissime* renferme, entre autres documents officiels, les textes originaux des *dépêches* adressées au Gouvernement de l'État par les ambassadeurs ordinaires et extraordinaires dans les différents pays étrangers.

La série des dépêches écrites *en France*, et concernant les choses et affaires *de France*, doit seule nous occuper ici.

Le 8 juin 1797 est la date de la dernière dépêche reçue de France par l'État vénitien qui, comme « République Sérénissime, » disparut alors des États politiques de l'Europe. Le *Recueil* officiellement conservé de ces dépêches de France commençait avec l'année 1554, sous le règne de Henri II, et s'arrêtait à l'année 1797 sous le gouvernement du Directoire. Il comprenait *deux cent soixante-huit* liasses de plus ou moins d'épaisseur, reliées chacune sous couverture de parchemin. La collection se présente et s'étend aujourd'hui dans les mêmes limites.

Si l'on considère que les rapports diplomatiques entre la république de Venise et le royaume de France avaient commencé à prendre cours sous le règne de Louis XI, et qu'ils avaient été régulièrement établis sous le règne de Louis XII par l'envoi successif d'ambassadeurs et de négociateurs chargés de représenter la Seigneurie Sérénissime à la cour de France, on est en droit de se demander pourquoi le recueil officiel des dépêches ne remonte pas, dans la chancellerie secrète, à une date plus ancienne que l'année 1554. Les incendies considérables qui, en 1574 et en 1576, dévastant le principal édifice de l'État, je veux dire le *palais ducal,* ont atteint les pièces où se trouvaient réunis de nombreux papiers des magistratures politiques, paraissent être la plus naturelle explication de cette vaste et regrettable lacune dans la conservation des documents antérieurs. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette observation, et nous dirons, en même temps, comment il serait possible de recouvrer, sinon la totalité, du moins une grande partie de ces précieuses sources d'informations historiques.

Différents Ministres de l'instruction publique, avec le suffrage et l'avis de MM. les membres du Comité des travaux historiques, ont pensé qu'une copie complète de la *correspondance ordinaire des ambassadeurs vénitiens* en France, exécutée sur les pièces originales qui sont à Venise, constituerait un monument manuscrit des plus utiles à consulter par tous les studieux des choses de l'histoire. Leurs décisions à cet égard méritent la plus vive approbation.

Ce fut en 1863 que le Gouvernement français, dans la personne de l'un de ses Ministres, porta son attention sur l'intérêt qu'il y aurait à divulguer les dépêches des Vénitiens sur les choses et affaires de France. Le projet était, non de former un *recueil complet de copies* pour être mises dans un dépôt public, à la disposition des savants et des curieux, mais de produire une *publication* de dépêches qui, bien que partielle, toucherait cependant à toutes les phases de notre histoire depuis le règne de Henri II jusqu'à la fin du règne de Louis XVI. Un *mémoire* fut soumis à M. le Ministre d'État, qui avait alors dans ses attributions la direction de la division des sciences et lettres, revenue plus tard où elle est aujourd'hui, au département de l'instruction publique. L'honorable M. de Mas Latrie et moi fûmes désignés pour présider à l'exécution de l'*arrêté* en date du

14 juin, par lequel M. le Ministre d'État nous donnait charge de choisir et recueillir les matières d'une publication de *trente et un volumes in-8°*, composés de dépêches des ambassadeurs vénitiens en France pendant le seizième, le dix-septième et le dix-huitième siècle. Des pièces officielles du mois de juin 1863 établissent la répartition du travail qui devait incomber à mon honorable confrère et à moi, et stipulent le mode adopté pour la formation et la publication du *Recueil*. Il serait oiseux de reproduire ici les différents articles de ces décisions, puisqu'une suite de circonstances, indépendantes assurément de la volonté de chacun, a fait que l'exécution en est demeurée à l'état préparatoire [1].

Ce premier *arrêté* ministériel eut toutefois un résultat qu'apprécieront justement ceux qui connaissent, par expérience et usage, l'intérêt de pareils documents pour l'étude de l'histoire, à des époques où les sources d'information sont aussi rares que recherchées. Il fut, en effet, l'origine de la formation, entreprise depuis, du Recueil des *copies* des dépêches vénitiennes, dont diverses parties, relatives à divers règnes, exécutées par les soins et sous la responsabilité de M. de Mas Latrie, ont été déposées, sur l'avis si sage et si libéral de M. Waddington, alors ministre de l'instruction publique, au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale [2].

La publication que nous avions eu charge d'entreprendre, si bien conçue qu'elle parût d'abord être, n'aurait jamais valu pour le service public, — il faut l'avouer, — la *transcription complète* d'un recueil aussi important de documents originaux, formant un ensemble aussi magnifique. Elle n'aurait, en effet, jamais été que partielle, écourtée, abrégée. D'infinis détails auraient été enlevés à la curiosité personnelle « ondoyante et diverse » des chercheurs. Mieux vaut assurément une copie faite sans réserves, depuis le premier et le plus mince document d'une collection conservée en original, qu'une publication où les éditeurs, en raison des limites imposées, auraient procédé pour le choix des pièces, chacun,

[1] Voyez l'excellent *Rapport* de M. Léopold Delisle, « *La Bibliothèque nationale en 1876.* » (In-8° de 64 pages. Paris, H. Champion, libraire, 1877.)

[2] La *lettre ministérielle* par laquelle M. le comte Walewski, ministre d'État, me donnait avis de sa décision et me faisait part du texte de son *arrêté* est en date de Paris, 18 juin 1863.

sinon selon son caprice, du moins selon sa manière de voir et comprendre ce qui offre de l'intérêt. Pourquoi tel document n'aurait-il pas fait partie de la publication plutôt que tel autre? Qui ne sait qu'en matière de recherches il n'y a rien d'absolu, et qu'il se peut que l'endroit où cesse l'intérêt pour un studieux soit le point de départ de la curiosité d'un autre? Qu'auraient donc été, en somme, nos *trente et un* volumes imprimés qui devaient comprendre texte italien et traduction française et représenter les meilleurs morceaux de *deux cent soixante-huit* liasses renfermant les dépêches de France officiellement reçues et conservées par l'État vénitien? Quelles menues ressources auraient offertes mes huit ou dix volumes avec les dépêches *choisies* du temps des Valois, depuis 1554 jusqu'en 1588, et les dépêches *non moins choisies* pour tout le règne de Louis XIII[1]? Quel crédit aurait-on pu accorder à huit ou dix volumes, où j'aurais dû représenter les dires et les faits les plus importants énoncés par *trente ambassadeurs ordinaires*, dont la correspondance originale, telle qu'elle est conservée à Venise, ne comprend pas moins de *cinq mille six cent quatre-vingt-seize dépêches* d'assez longue haleine? Et les dix-huit ou vingt volumes qu'aurait dû produire mon honorable confrère, M. de Mas Latrie, pour contenir les dépêches, toujours *choisies* et nécessairement trop *choisies*, sur les règnes de Henri IV d'abord, de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI ensuite? — car telle était sa part dans le plan adopté. — Mince et douteux aurait paru ce produit auprès des critiques judicieux et des studieux intéressés! Et vraiment, il n'était point raisonnable d'admettre que, dans des limites aussi étroites, il fût possible de représenter suffisamment, pour servir à la consultation d'autrui, les dires et les faits énoncés par *cinquante-trois ambassadeurs ordinaires*, ayant fourni carrière manuscrite à non moins de *quatorze mille dépêches* originales, le plus souvent fort étendues.

Telle fut donc l'origine du Recueil, commencé il y a plusieurs années et fort avancé aujourd'hui, des *copies* des dépêches des ambassadeurs vénitiens en France pendant trois siècles. L'intérêt que tout ministre de l'instruction publique doit attacher à la possession de ces documents et le suffrage diverses fois marqué par

[1] « Vous serez spécialement chargé de l'époque des Valois et du règne de Louis XIII (m'écrivait le Ministre). Les règnes de Henri IV, de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI sont réservés à M. de Mas Latrie. » (*Lettre* du 18 juin 1863.)

le Comité des travaux historiques en assurent l'achèvement. Ainsi que nous l'avons dit, les dépêches déjà copiées ont été remises par les soins de M. le directeur de la division des sciences et lettres, baron de Watteville, à M. l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, M. Léopold Delisle, qui leur a donné aussitôt rang parmi les manuscrits du *Fonds Italien,* communicables, au même titre que tous autres manuscrits du département, à tout curieux autorisé à le fréquenter. Cette mesure nouvellement adoptée de faire bénéficier promptement la Bibliothèque nationale, et par conséquent le public studieux, des fruits recueillis dans les missions scientifiques confiées par le ministère, a été manifestement dictée par un sentiment de libéralisme utilitaire auquel on ne saurait trop applaudir. *Cent vingt-quatre liasses* ou *volumes de copies,* modelés, en leurs divisions et formats, sur ceux de la collection originale qui est aux Archives de Venise, ont été remis au département des manuscrits.

Nous entrerons maintenant dans certains détails particuliers aux éléments constitutifs de ce précieux *Recueil* dont il est si désirable de voir effectuer le prompt achèvement.

II

Points à examiner relativement à l'entreprise de la transcription entière du *Recueil original* sous les auspices de M. le Ministre de l'instruction publique.

Quelles séries peut-on établir pour le classement de la collection des copies des dépêches vénitiennes en ce qui concerne l'histoire de France, et quel est le dénombrement approximatif de ces documents diplomatiques répartis par règnes?

A quel point d'exécution le travail de la *copie* du Recueil de ces dépêches a-t-il été porté? Que reste-t-il à faire, sur lieu et place, aux Archives de Venise, pour conduire ce travail à sa fin?

Par quelles voies et quels moyens serait-il possible de combler, au moins en partie, les regrettables lacunes produites par la disparition déjà ancienne des textes officiels de la correspondance originale des ambassadeurs avant l'année 1554, depuis que la République eut organisé le service d'un personnel diplomatique pour les négociations en France, à la fin du quinzième siècle[1]?

[1] Les détails les plus circonstanciés sur les ambassades des Vénitiens en France

Le sens des dépêches écrites en chiffres et dont le déchiffrement, jadis effectué par les secrétaires de la chancellerie, a été perdu pour les correspondances de divers ambassadeurs sous Henri II, François II et Charles IX, a-t-il été recouvré? Par qui et dans quelles circonstances cet heureux travail d'interprétation si délicate a-t-il été accompli?

De quels documents, enfin, autres que les dépêches proprement dites, pourrait-on ordonner la copie sur les originaux à Venise pour augmenter utilement un aussi précieux recueil d'informations historiques et politiques, commerciales même, concernant l'ancienne France?

Tels sont les divers points à considérer. Je me crois à même de pouvoir renseigner sur eux avec la plus grande sûreté.

III

Dénombrement des *Dépêches de France* conservées en original dans les Archives de Venise; répartition des documents par périodes de règnes, depuis celui de Henri II jusques au gouvernement du Directoire. État actuel du Recueil des *copies* exécutées à Venise et déposées au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. *Copies* qui sont encore à faire pour l'achèvement du Recueil.

Quatre-vingt-dix ambassadeurs, tant ordinaires qu'extraordinaires, et, en de rares occasions, des secrétaires faisant fonctions de chargés d'affaires, ont fourni la correspondance officielle qui a été conservée[1].

L'ensemble des *dépêches* formant le Recueil original atteint le chiffre de *21,177* documents[2], que l'on peut subdiviser et dénombrer ainsi, en prenant chaque règne pour période, depuis la septième année du règne de Henri II jusqu'à la fin du règne de

et sur tous les documents diplomatiques qu'ils ont fournis se trouvent dans notre *Histoire de* LA CHANCELLERIE SECRÈTE. *Le Sénat, le cabinet des Ministres, le conseil des Dix, et les inquisiteurs d'État dans leurs rapports avec la France* (un volume in-8° de 707 pages; Paris, H. Plon, éditeur, 1870).

[1] Un état nominatif complet des ambassadeurs vénitiens, ordinaires et extraordinaires, se trouve à l'appendice n° 11 de notre *Histoire de la chancellerie secrète de la République de Venise* (p. 672 à 678).

[2] C'est à une centaine ou deux près, que nous pouvons garantir l'exactitude de ce chiffre.

Louis XVI, et en y ajoutant la période gouvernementale du Directoire :

Dépêches pour le règne de Henri II	548
——— de François II	83
——— de Charles IX	773
——— de Henri III	1,078
——— de Henri IV	1,497
——— de Louis XIII	3,979
——— de Louis XIV	8,446
——— de Louis XV	3,614
——— de Louis XVI	972
Dépêches écrites sous le Directoire	187

Cette collection de *21,177* dépêches environ se trouve contenue dans *268* liasses reliées sous couverture flexible de parchemin, dont le dénombrement exact est le suivant :

Pour les Valois depuis Henri II	17
Pour le règne de Henri IV	24
——— de Louis XIII	57
——— de Louis XIV	112
——— de Louis XV	45
——— de Louis XVI	11
Pour le Directoire	2

Donc, pour l'entière possession d'une copie du Recueil original de la série « France » en la chancellerie secrète de l'ancienne République de Venise, 21,177 dépêches environ, réparties en 268 liasses [1], doivent être transcrites.

Or, quelles sont les dépêches, quelles sont les liasses qui jusqu'à présent ont été copiées pour le compte du Gouvernement de France et ont été transmises au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale par M. le Ministre de l'instruction publique, sur la proposition de l'honorable et savant directeur du département des sciences et lettres au ministère?

Les voici, dans l'ordre numérique et progressif de l'ancien classement qui leur a été conservé :

De 1 à 7, ces liasses appartiennent au règne de *Henri II,* depuis

[1] Il importe de faire observer ici que quelques liasses portent un numéro *bis*. Le numéro 210 comprend même trois liasses : 210, 210 *bis*, 210 *ter*. Exactement parlant, il y a donc plus de 268 liasses.

le 11 mai 1554; au règne de *François II* et au règne de *Charles IX*, jusqu'à la date du 24 février 1572.

De 18 à 42, cette série comporte tout le règne de *Henri IV*.

De 99 à 164, c'est la partie du règne de *Louis XIV* depuis la régence d'Anne d'Autriche, sa mère, jusqu'à la période de la paix conclue à Nimègue.

De 201 à 206 : du 4 mai 1703 au 26 avril 1709, six années du règne de *Louis XIV*.

La liasse 208 : du 4 octobre 1709 au 4 avril 1710, six mois du *même règne*.

La liasse 210 : de août 1711 à fin 1712, une année et quelques mois du *même règne*.

De 210 *bis*, 210 *ter* à 212 : du 21 octobre 1720 à 1725, cinq années du règne de *Louis XV*.

De 244 à 245 : 1756 et 1757, deux années du règne de *Louis XV*.

De 248 à 262 : du 24 avril 1760 au 30 juin 1788, quatorze années du règne de *Louis XV* et quatorze années du règne de *Louis XVI*.

Cette énumération comporte *neuf mille neuf cent soixante-huit dépêches* environ, réparties en cent vingt-quatre liasses, dont les copies ont été exécutées et remises au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pour y être reliées, cataloguées et classées dans le *fonds* dit *Italien*.

Nous avons dit ce qui a été fait : disons maintenant ce qui reste à faire pour que cette transcription du *Recueil original vénitien* soit complète. Le travail de transcription devra être porté sur les liasses désignées dans l'ordre et selon les numéros suivants :

De 8 à 17 : du 6 avril 1573 au 5 août 1589, une année du règne de *Charles IX* et les quinze années du règne de *Henri III*.

De 43 à 99 : de juin 1610 à mai 1643, les trente-trois années du règne de *Louis XIII*.

De 164 à 201 : de décembre 1678 au 4 mai 1703, vingt-cinq années du règne de *Louis XIV*.

Les liasses 207 et 209 : du 3 mai 1709 au 3 mai 1710, et du 31 juillet 1711 au 9 août 1712, deux années du *même règne*.

De 213 à 243 : de février 1724 au 31 août 1755, trente et une années du règne de *Louis XV*.

De 246 à 247 : du 13 décembre 1757 au 24 avril 1760, deux années et quatre mois du *même règne.*

La liasse 257 : 1777 et 1778, deux années du règne de *Louis XVI.*

De 263 à 268 : du 30 juin 1788 au 3 juin 1797, les quatre dernières années du règne de *Louis XVI* et deux années sous le *Directoire.*

En somme, *onze mille deux cent neuf dépêches* environ, réparties en *cent quarante-quatre liasses,* manquent encore à la collection des copies de la correspondance générale des ambassadeurs vénitiens en France, entreprise avec un intérêt si louable par le ministère de l'instruction publique.

IV

Lacunes constatées dans le *Recueil original des Dépêches de France* conservées aux Archives de Venise. — Indication des pièces à chercher pour compléter le Recueil des copies.

Le Recueil original, avons-nous dit, comprend *deux cent soixante-huit liasses* ou *volumes manuscrits* de dépêches de France, pour le temps écoulé depuis l'année 1554 jusqu'à la moitié de l'année 1797.

L'année 1554 peut à peine être considérée comme étant représentée dans le Recueil, la première dépêche portant la date du 11 mai et la dernière celle du 11 septembre : vingt et une dépêches en tout. La correspondance, en son complet et se suivant avec le cours des temps, ne commence donc, à vrai dire, qu'avec l'année 1555 au 1er mai, et avec l'arrivée à Paris de l'ambassadeur ordinaire Giacomo Soranzo.

Depuis lors, sauf en des cas assez rares d'interruption dans la suite progressive des correspondances, on peut estimer que le cours et la variété des affaires de France s'y trouvent exposés complétement depuis la septième année du règne de Henri II.

Il se rencontre toutefois diverses lacunes, importantes plus ou moins. Tantôt c'est une dépêche, tantôt plusieurs, qui manquent au classement et dont on peut constater la disparition par la date d'envoi rappelée dans les dépêches suivantes. Ainsi la lettre du 5 août 1559 et diverses autres de l'ambassadeur Giovanni Michieli; ainsi plusieurs, des années 1589 à 1594, de l'ambassadeur

Giovanni Mocenigo, qui avait suivi le parti du roi et de qui les courriers étaient sujets à être de bonne prise par les gens de la Ligue entre Tours et Lyon d'abord, puis entre Chartres et la Bourgogne. Mais, en réalité, les lacunes de ce genre sont de peu d'importance. Nous en avons de plus graves à signaler, dont voici la mention exacte :

Du 29 mai au 5 juillet 1559, du 1er janvier au 1er mars 1560, pour l'ambassade de Giovanni Michieli;

Du 2 octobre 1561 au 16 avril 1562, pour l'ambassade de Marc Antonio Barbaro;

Du 21 juin 1564 au 8 janvier 1565, pour l'ambassade de Giacomo Surian;

Du 24 février 1572 au 6 avril 1573 (une année et deux mois), pour l'ambassade de Sigismundo de' Cavalli.

Les dépêches appartenant à ces différentes périodes du XVIe siècle avaient toutefois disparu dès avant le temps où le grand chancelier de la République avait fait procéder à un classement définitif des correspondances diplomatiques. Ce serait donc vainement qu'on en ferait de nouveau la recherche dans les archives officielles.

Pour parer à ce genre de lacunes, nous avons le secours, — si faible qu'il soit, il le faut respecter, — de certains cahiers de la chancellerie secrète appelés les « *Rubricarii* ». Du moins, par eux, peut-on connaître en résumé le contenu de ces dépêches manquant à l'appel dans le Recueil original. Ce sont des *sommaires* ou plutôt des *tables analytiques*, — terme bien connu au ministère des affaires étrangères, — que de jeunes secrétaires étaient chargés de dresser. L'un avait à faire les *rubricarii* des dépêches de France, l'autre les *rubricarii* des dépêches de Rome, un troisième ceux d'Espagne. Les *rubricarii* des dépêches de France commencent avec l'année 1558, et, pour donner aussitôt une idée juste de la ressource que ces analyses peuvent offrir, lorsqu'il s'agit de dépêches dont le texte original n'existe plus, j'emprunterai au *rubricario* de l'année 1561 le résumé suivant en date du 4 novembre:

« Le duc de Nemours a essayé de persuader le duc d'Orléans, frère du Roi, de quitter la cour et d'aller avec lui en Lorraine[1], lui donnant à

[1] « Ch' el duca di Nemurs ha tentato di persuadere il duca d'Orliens, fratello del

espérer de devenir un puissant prince, aidé par Lorraine, la maison de Guise et Savoie. La chose fut découverte, et liberté de parler avec qui lui plairait fut ôtée au duc d'Orléans. Il paraît ferme dans la croyance catholique et ne fréquente pas ceux qui vivent hérétiquement. Le duc de Nemours s'est enfui de France. On lui a écrit pour qu'il vienne se justifier, et s'il ne se rend point à cet appel, on lui fera procès et on le poursuivra. La reine mère en a conçu la plus vive contrariété, mais tout le pouvoir se trouvant du côté de la maison de Bourbon, elle ne peut prendre d'autre parti que de se rapprocher du roi de Navarre[1]. »

La plus regrettable des lacunes indiquées plus haut est celle qui s'étend du 24 février 1572 au 6 avril 1573, regrettable non-seulement pour le nombre des dépêches qui ont dû être écrites, mais pour l'importance des choses et affaires dont elles ont dû traiter. Ce fut l'année de la Saint-Barthélemy, et Sigismundo de' Cavalli, l'ambassadeur ordinaire, était un observateur excellent. A l'époque même où se méditait cet acte criminel, un autre diplomate vénitien, observateur de grande qualité, se trouvait aussi à la cour, Giovanni Michieli, ambassadeur extraordinaire. Mais un sort malheureux fait que les *rubricarii* nous manquent aussi, du moins pour les derniers mois de cette même année. On en peut conclure que l'incendie détruisit les dépêches de 1572 et des premiers mois de 1573 avant que le secrétaire analyseur eût terminé sa rédaction et probablement même pendant qu'il y travaillait.

Il faut aussi regarder comme étant des lacunes les *fragments chiffrés* dans les dépêches originales dont le *déchiffrement* a été perdu. Mais les considérations spéciales et développées que nous exposerons dans les pages suivantes, sur les *dépêches chiffrées*, de 1554 à 1566, et dont, jusqu'à une époque fort récente, on n'avait pas encore retrouvé le sens, nous dispenseront d'en parler pour le moment. Les érudits verront, par les détails circonstanciés que nous donnons plus loin, quelle a été notre sollicitude pour que le caractère mystérieux qui rendait incompréhensibles et par conséquent inutiles les feuillets séculaires de cette correspondance leur soit fort heureusement enlevé.

Re, a partirsi di corte, et andar seco in Lorena.... » etc. Voyez Archives de Venise. *Rubricarii di Francia.* Anno 1561.

[1] « La Regina per questo sente grandissima molestia, ma essendo tutta l'autorità del governo in mano della casa di Borbone non può prender altro partito che restringersi con il re di Navarra. » *Id. ibid.*

Il est une autre sorte de lacunes à constater dans la masse imposante des correspondances. Ce sont celles qui furent produites par l'interruption advenue dans les bons rapports de gouvernement entre les deux États. Pendant le cours de trois siècles, cette cessation de relations amicales ne s'est produite qu'en trois circonstances fort éloignées en date les unes des autres. La première fut au XVIe siècle, sous le règne de Louis XII, promoteur de la ligue de Cambrai contre l'État des Vénitiens, de 1509 à 1513; la seconde fut au XVIIIe siècle, pendant les trois dernières années du règne de Louis XIV et les cinq premières du règne de Louis XV; la troisième et dernière pendant la période révolutionnaire qui suivit la journée du 10 août 1792 jusqu'au 27 juillet 1795. En somme, pendant dix-huit années seulement sur trois cents, fut vacante à la cour et auprès du gouvernement de France la représentation diplomatique des Vénitiens, et par suite, leur correspondance, depuis qu'elle avait été organisée en service régulier, à la fin du XVe siècle.

Mais les lacunes les plus préjudiciables à l'ensemble et à l'utilité de ces correspondances ne sont point encore celles que nous venons de signaler. Il en est d'autres qu'il importe d'exposer et d'expliquer, en indiquant les moyens les plus propres à les combler.

Nous avons dit que la collection originale des correspondances diplomatiques des Vénitiens en France n'était pas aussi complète qu'elle pourrait l'être. Le *Recueil,* en l'état où il est conservé, ne commence qu'avec l'année 1554, et pourtant nombre d'ambassadeurs avaient auparavant représenté la République Sérénissime à la cour de France, avaient suivi le roi en ses nombreux déplacements dans le royaume et avaient fourni des notions abondantes et curieuses sur les affaires de France.

Si, par une sorte de miracle de préservation et de conservation, aucune correspondance d'ambassadeur vénitien en France ne manquait à la place qu'elle devrait occuper sur les tablettes de la chancellerie secrète, ce serait au règne de saint Louis que les historiens de France, chercheurs et consulteurs d'anciens papiers d'État, auraient cette fortune de voir commencer le *Recueil.* Entre tous ceux de ce genre, celui-ci serait incomparable. Saint Louis, Philippe le Hardi, Philippe le Bel reçurent, en effet, chacun

une ambassade des Vénitiens; Philippe VI de Valois en a reçu deux; Charles V, une seule; Charles VI, deux; Charles VII, trois. Louis XI, qui ouvrit l'ère de la diplomatie française en Europe, en donnant aux négociations internationales une impulsion inconnue jusqu'alors, ne reçut pas moins de six ambassades de la Sérénissime Seigneurie. Charles VIII en a reçu le même nombre. Ce sont donc, de saint Louis à Louis XII, vingt-trois ambassades dont la correspondance, par suite de différents désastres, nous échappe complétement. N'en retrouverait-on que des vestiges, c'est-à-dire quelques lettres éparses, quelques rapports plus ou moins circonstanciés, qu'il faudrait encore les estimer d'un grand prix. Pour ces règnes, en effet, surtout pour ceux qui sont antérieurs à l'avénement de Louis XI, rien de plus rare que des correspondances originales concernant les négociations politiques et commerciales entre pays.

Jusqu'alors, du reste, les ambassades de la République à la cour de France n'avaient été qu'exceptionnelles, *extraordinaires,* pour me servir du mot propre, et nécessitées par une circonstance d'État particulière. Mais, avec le règne de Louis XII, on peut les considérer comme réglées et déterminées, de manière à être de véritables ambassades en service régulier. Sans la ligue de Cambrai, qui interrompit les relations entre la France et Venise pendant quatre ans, on pourrait dire que Louis XII, depuis son avénement au trône en 1498 jusqu'à sa mort en 1515, fut sans cesse visité et accompagné par les ambassadeurs de la Seigneurie. Douze, en service ordinaire, se succédèrent à sa cour, et cinq, extraordinaires, vinrent l'honorer. François Ier ne vit pas moins de dix-neuf ambassadeurs ordinaires, dont l'un succédait à l'autre de trois ans en trois ans, et six extraordinaires lui ont été envoyés en des occasions diverses. Pendant ce règne de trente-deux années, la République des Vénitiens ne manqua pas un seul jour d'être représentée en France, et les ambassadeurs suivirent toujours le souverain dans ses fréquents voyages çà et là dans le royaume. Or, nulle de leurs dépêches lues au Sénat, c'est-à-dire leur correspondance courante et ordinairement expédiée chaque semaine, n'a pu être officiellement conservée et ne se trouve aux Archives, où il faut aller *ex abrupto* à la date du 11 mai 1554 pour trouver les premières dépêches échappées aux désastres qui ont anéanti les précédentes.

Quelles tentatives faut-il faire pour parer, autant qu'il est possible, à un si grand détriment? Il en est une qui est de rechercher, en quelque lieu que ce soit, toutes les correspondances antérieures à l'année 1554, et adressées de France à Venise par les ambassadeurs. Il est arrivé, en effet, que tel ambassadeur a conservé les minutes ou la copie de ses dépêches; le manuscrit relié ensuite est resté parmi les papiers de famille, d'où il est venu prendre rang parmi les manuscrits d'une bibliothèque publique. Il est arrivé aussi que tel personnage du temps, à qui ses charges et fonctions ouvraient les conseils, assistait à la lecture des correspondances et prenait des notes sous forme d'extraits, pour les développer sur ses carnets et registres, où ce sont choses à extraire et copier, si ces carnets ou registres sont parvenus jusqu'à nous. Les dépôts publics, les archives des familles, les collections particulières? Il faut tout visiter et tout interroger! Il n'est pas, je puis dire, lieu de la Péninsule italique où, trouvant chance à quelque découverte ou rencontre, je ne me sois enquis des manuscrits de provenance vénitienne, et il n'est note que je n'aie prise, dès que je reconnaissais, dans le texte, un passage ou fragment où il se traitait des choses de France. Après maints essais et maints efforts, je dis avec regret que, pour la rencontre des textes de la correspondance des ambassades vénitiennes antérieures au règne de Louis XII, il y faut à jamais renoncer. Mais je ne parlerai point avec la même assurance pour les temps qui suivirent.

Depuis les deux dernières années du règne de Charles VIII jusqu'à l'année 1533, nous avons, sinon pour combler absolument une aussi grande lacune, du moins pour rendre la perte des documents originaux moins sensible, la ressource importante que nous offre la lecture des *Diarii* ou choses écrites au jour le jour par le Vénitien Marin Sanudo. On ne saurait trop lui rendre hommage. Élu diverses fois au Sénat, il avait le goût des belles-lettres et de l'histoire, tout l'instinct propre au bon chroniqueur, toutes les qualités voulues pour être bon historiographe, je n'entends pas dire ainsi « louangeur à outrance », mais historiographe collecteur de notes propres à caractériser et représenter une époque. Il fut admis à lire les dépêches, les lettres particulières, les relations de toute nature adressées à la Seigneurie, et il en dressait de fidèles résumés et de bons sommaires pour l'instruction des temps futurs.

Grâces, saluts et honneurs lui soient rendus! Les dépêches de France arrivaient-elles au Sénat et étaient-elles lues en séance, que Marin Sanudo, les écoutant, prenait ses notes pour les étendre ensuite en son journal. Souvent même, il en prenait copie entière, en la chancellerie, pour les coucher ensuite sur ses registres. C'est ainsi que, de l'année 1496 à l'année 1533, se trouvent répandues dans un grand nombre de volumes manuscrits in-folio les analyses des dépêches venues de tant de pays et du royaume de France entre autres. Ce sont autant d'extraits à signaler pour en prendre la copie exacte qui, jointe au Recueil général, remplira le vide laissé par l'absence de tout document de correspondance originale pour tout le règne de Louis XII et pour dix-huit années du règne de François Ier. La copie authentique de ce monument magnifique a été exécutée par ordre du conseil des Dix, au XVIIIe siècle, en cinquante-huit volumes in-folio et enrichie, par les soins d'un secrétaire diligent, de tables des matières qui aideront extrêmement à la rapidité de la transcription des articles concernant uniquement les affaires de France. C'est ainsi qu'on les trouvera indiquées sous ces rubriques diverses : *Franza; Re di Franza; Franzesi; Orator di Franza; Armata Franzese; Esemplari di Lettere di Franza; Summari di Lettere di Franza; Relazioni di Franza :* autant de mots indicateurs des choses de France, suivis du signalement des pages auxquelles le commis à ce travail devra se reporter [1].

Les Archives générales de Venise possèdent aussi, dans une série de manuscrits classés en dehors des documents officiels, plusieurs registres renfermant la *copie ancienne* de quelques correspondances d'ambassades accomplies en France sous le règne de François Ier et sous celui de Henri II avant l'année 1554. Ils sont là comme des épaves d'autant plus précieuses qu'elles représentent et remplacent des absents. Ainsi :

Correspondance de Zuan Antonio Venier et Giorgio Pisani, du 3 décembre 1530 au 3 décembre 1532;

Correspondance de Matteo Dandolo, du 28 novembre 1540 au 1er mars 1542;

[1] Cette *copie authentique* en 58 volumes in-folio se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Vienne. Les *manuscrits originaux* sont à la Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise. L'échange de ce précieux monument écrit fut l'objet de négociations courtoises entre l'Autriche et l'Italie en 1866 et en 1867.

Correspondance de Francesco Giustiniani, du 25 janvier 1547 au 22 mars 1549;

Soit *trois cents et quelques dépêches* qu'il est nécessaire de faire transcrire aussi, pour augmenter d'autant la collection et contribuer à son puissant intérêt.

C'est au même titre qu'il faut signaler, pour faire partie du *Recueil,* les pièces récemment retrouvées, réunies et classées dans les archives spéciales du conseil des Dix, sous le nom de *Lettres des ambassadeurs en différents pays adressées aux chefs du Conseil des Dix.* Ce sont des dépêches qu'en diverses circonstances les ambassadeurs devaient diriger, non au Sénat, mais aux *Capi del Consiglio Decem.* J'ai consacré à cette série particulière toute l'attention qu'elle mérite et j'ai fait transcrire les pièces principales du XVIe siècle. La plus ancienne, concernant la France, est du 19 juin 1500 et la plus récente, du 29 octobre 1700. Le nombre total de ces dépêches ne s'élève pas à moins de quatre cents, dont la majeure partie appartient à la première moitié du XVIe siècle, c'est-à-dire aux règnes de Louis XII et de François Ier.

C'est là que s'arrête la mention que j'avais à faire des pièces additionnelles dont la transcription me paraît mériter, à tous les points de vue, d'être recommandée à l'attention de M. le Ministre de l'instruction publique et à la sollicitude de M. le directeur du département des sciences et lettres, à qui le soin de déterminer les travaux de recherches historiques est si heureusement confié. Espérons d'ailleurs que le dernier effort n'a pas été tenté dans les recherches pour parvenir à combler les lacunes qui existent encore dans la correspondance diplomatique des ambassadeurs de Venise en France. Assurément, on ne retrouvera jamais les originaux de celles qui ont été atteintes par les incendies en 1574 et en 1577, mais il n'est pas prouvé qu'on ne puisse en découvrir des copies ou des minutes délaissées dans quelques archives de famille en pays vénitien. Dans ces rencontres, la moindre a son prix. N'oublions pas que, depuis Louis XI, sous le règne duquel les ambassades vénitiennes, pour la France du moins, commencèrent à être plus fréquentes, jusqu'à l'année 1554, sous le règne de Henri II, nous avons à rechercher la correspondance fournie progressivement par *quarante-quatre ambassadeurs* à la cour, et que

celui de nous à qui reviendrait l'honneur d'en avoir retrouvé et rassemblé les textes pourrait en estimer la rencontre égale à celle d'un véritable trésor. Une pareille découverte serait, à coup sûr, du plus grand prix pour l'histoire de nos affaires au XVIe siècle.

V

Des dépêches *écrites en chiffres* et dont l'interprétation n'avait pas été retrouvée jusqu'à présent pour six ambassades des Vénitiens en France sous Henri II, François II et Charles IX. Intérêt et utilité du travail récemment accompli par M. Luigi Pasini, employé aux Archives de Venise, pour recouvrer le sens inexpliqué d'un grand nombre de dépêches *chiffrées* au XVIe siècle.

Le département de la chancellerie secrète de la République de Venise avait dans son service plusieurs secrétaires dits « aux chiffres », employés au déchiffrement de la partie chiffrée des dépêches des ambassadeurs.

Ils avaient l'usage de transcrire la traduction du chiffre qu'ils venaient de faire, sur une feuille séparée du corps de la dépêche originale, pour la présenter ensuite au Sénat, en séance duquel étaient lues toutes les dépêches adressées uniquement pour la forme au Sérénissime Doge, qui n'avait du pouvoir que l'image. Ces feuilles de déchiffrement restaient jointes aux dépêches dans l'œuvre de classement en volumes qui se faisait plus tard aux Archives de la Seigneurie.

Or, pour les six premières liasses des dépêches de France, il est à supposer que les feuilles *annexes* n'ont pas été mises à leur place en temps voulu, et que se trouvant plus exposées, par le hasard du lieu où elles étaient alors, elles auront été détruites par l'un des incendies qui ont dévasté les papiers diplomatiques d'un certain nombre d'années du XVIe siècle. Il est certain, en effet, que les dépêches de six ambassadeurs vénitiens à la cour de France, sous Henri II, François II et Charles IX, contenant des parties *chiffrées,* ne sont pas accompagnées de la feuille annexe de déchiffrement. Pour préciser mieux encore, je dirai que cette lacune s'étend depuis la première dépêche officiellement classée, du 11 mai 1554 (ambassade de Giovanni Capello) jusqu'à la dépêche du 8 avril 1566 (ambassade de Giacomo Surian).

La difficulté de retrouver les *clefs* propres à l'interprétation, la spécialité d'aptitude qu'exige le travail d'une composition nou-

velle de clef pour être adaptée avec succès au déchiffrement, avaient été jusqu'à présent un obstacle absolu à l'intelligence des parties chiffrées dans les dépêches de ces six ambassadeurs. Mes recherches et mes tentatives pour obvier au grave inconvénient du mystère qui enveloppait tant de fragments dans ces correspondances étaient demeurées vaines. Et je dirai vrai en attestant que cet obstacle fut pour moi la cause principale de l'empêchement de commencer aussitôt la publication que, par son arrêté du 14 juin 1863, M. le Ministre d'État avait cru devoir prendre sous son patronage.

Toutes ces dépêches, en effet, appartenant à l'époque des Valois, se trouvaient précisément faire partie de la série qui avait été spécialement désignée dans l'arrêté ministériel pour être confiée à mes soins de collecteur, traducteur et réviseur des pièces. Qu'aurait donc signifié la présentation au public érudit d'un premier volume de documents dont chaque page se fût trouvée chargée d'une déclaration de nullité pour le sens des textes? Fallait-il néanmoins commencer une publication dont on s'était promis tant d'intérêt, par la production des dépêches mutilées de six ambassadeurs à la cour, lesquelles dépêches appartenaient précisément à une époque aussi dramatique et animée, aussi remplie de faits particuliers que le fut celle des premières guerres de religion et des premières années de la régence de Catherine de Médicis? Ne semble-t-il pas que c'eût été aller, comme à plaisir, au-devant du désappointement général et peut-être même de la réprobation des corps savants? On n'eût point manqué de se justement récrier contre l'inutilité de l'appui de l'État pour des productions d'une aussi flagrante vanité. Ne faut-il pas convenir que, pour le public lettré, pour le public curieux des choses de l'histoire, pour ce public qui attache un prix particulier aux documents inédits d'une incontestable authenticité, et dont c'est l'honneur du ministère de l'instruction publique de lui procurer la connaissance d'un si grand nombre, la publication ou la copie même de dépêches à sens interrompu à tous moments non-seulement ne pourrait être d'aucun intérêt, mais encore ne serait propre qu'à exciter l'impatience? Voici entre autres la dépêche de l'ambassadeur Capello, du 4 septembre 1554, écrite à Compiègne, où le roi Henri lui a donné fort longue audience. Elle contient d'abord *deux* lignes de *chiffres*, puis *six*, puis *six* encore, puis *trois*, puis enfin *dix*. N'eût-ce pas été de la besogne inutile que de

recueillir un document ainsi accommodé, sans le pouvoir expliquer? On peut d'ailleurs estimer à coup sûr que tous les passages qu'un ambassadeur a cru devoir produire en *signes occultes* dans ses dépêches contiennent la mention des faits les plus curieux ou l'expression des paroles ou l'exposé des réflexions les plus intéressantes. L'ambassadeur qui succéda, en 1556, à Giovanni Capello auprès du roi de France, le magnifique Messer Giacomo Soranzo, rapportant un entretien qu'il eut avec Henri II, au sujet des affaires d'Angleterre, dit : « *Sa Majesté, se tournant tout à coup vers moi, prenant un visage troublé et haussant les épaules, m'ajouta ces propres paroles.....* » Quelles paroles? Elles sont en chiffres non interprétés dans la dépêche originale!

Si encore ces morceaux *chiffrés* et *non déchiffrés* n'eussent été répandus qu'en de rares endroits! S'il ne se fût agi que de quelques fragments isolés! Mais ils sont considérables et la grande attention que j'ai apportée à la connaissance exacte de ces matières m'a conduit à pouvoir exactement préciser le nombre des lignes chiffrées dont le sens m'était alors demeuré mystérieux. Sur *dix-sept dépêches* de l'ambassadeur Capello, en 1554, je comptais *six cent quatorze lignes* en chiffres non interprétés. Pour l'ambassade de son successeur, Giacomo Soranzo, qui a écrit *deux cent vingt et une dépêches*, de 1555 à 1557, je trouvais *deux mille huit cent vingt-trois lignes* non expliquées sans y comprendre douze ou quatorze dépêches entièrement chiffrées. Pour l'ambassadeur accrédité ensuite, Giovanni Michieli, qui fut à la cour de 1558 à 1560, j'arrivais au nombre de *cinq cent quarante-quatre lignes* à déchiffrer. Les dépêches du successeur, Michele Surian, de 1561 à 1562, copiées jadis en leur intégrité par un secrétaire de la Seigneurie, s'étant trouvées fortuitement conservées parmi les *manuscrits* de la bibliothèque de Saint-Marc, l'obstacle à l'intelligence des passages chiffrés dans sa correspondance originale conservée aux Archives se trouva ainsi levé, le secrétaire ayant copié non les chiffres, mais l'interprétation. Il n'en était point de même pour les lettres de Marc Antonio Barbaro, témoin des premiers troubles pour la religion réformée; point de même pour celles de Giacomo Surian, qui fut du fameux voyage de la cour dans les provinces de France, accompagnant ainsi Charles IX et la reine mère et faisant entrée dans les bonnes villes. Son nom cependant sera pour nous la limite de cette énumération fatigante, car c'est avec la date d'une

dépêche de sa correspondance, le 8 avril 1566, que l'on rencontre enfin, pour ne plus le perdre ensuite, le déchiffrement officiel des dépêches fournies par la diplomatie vénitienne en France. Ainsi, pour les trois ambassadeurs seulement, Capello, Soranzo et Michieli, c'étaient près de *cinq mille lignes* de chiffres qui, pour n'avoir pas été alors interprétés, ne pouvaient laisser que de vifs et trop justes regrets pour l'usage et la consultation de leur correspondance, au point de vue du service dans l'étude historique!

Tel serait encore le sort de ces intéressants documents, — le sort regrettable d'être demeurés lettre morte, — sans le secours aussi intelligent qu'efficace qui s'est présenté dernièrement, je pourrais dire qui s'est révélé dans la personne studieuse et désintéressée de M. Luigi Pasini, employé de première classe aux Archives de Venise. Doué des facultés sagaces et patientes qui sont nécessaires à l'esprit porté au travail des combinaisons en écritures chiffrées, il a réussi à reconstituer le sens, autant dire la vie, à ces documents occultes.

Il importe, — puisque l'occasion s'en présente ici, — de fournir quelques détails sur l'origine et la poursuite du travail entrepris et effectué par M. Luigi Pasini. Je me suis trouvé être en quelque sorte le témoin de ses premiers efforts et j'éprouve une satisfaction particulière à en signaler les progrès.

Je puis dire que le succès auquel vient d'atteindre le jeune archiviste dans l'interprétation des chiffres au XVIe siècle n'a pas été pour moi une surprise. En 1867, en effet, alors que j'étais occupé, aux Archives de Venise, à l'examen minutieux des papiers des Inquisiteurs d'État et du Conseil des Dix, la pièce dans laquelle j'accomplissais cet attachant travail était celle qui était affectée au service administratif de M. Pasini. Dans le cours de mes entretiens avec lui, il m'avait paru reconnaître qu'il avait une extrême curiosité pour tout ce qui avait trait aux anciennes écritures chiffrées de la République Sérénissime, amassées et conservées dans les archives vénitiennes. Je le voyais recueillir avec soin les textes des *arrêtés* pris en divers temps par le Conseil des Dix, sur la matière même du *chiffre*, s'informer des règlements alors en vigueur dans la chancellerie secrète pour l'opération du *déchiffrement*, donner son attention à la variété ingénieuse des inventions produites pour aider à la préservation du secret des écritures d'État.

étudier les différentes méthodes présentées par les *chiffristes* les plus méritants à l'approbation du grand chancelier et des conseillers. Il me parut que ce jeune praticien dans ces archives, en raison même du goût et de l'application qui lui étaient propres pour ces choses, pourrait être appelé à nous rendre le plus honorable et le plus signalé service. Je l'encourageai vivement à méditer la découverte de quelques combinaisons d'interprétation destinées à mettre en lumière le sens, caché jusqu'alors, non-seulement des dépêches de *six ambassadeurs* qui s'étaient succédé en France à la cour des Valois, mais encore des dépêches de divers autres ambassadeurs aux cours de Rome, d'Espagne, d'Angleterre et autres pays étrangers, pendant le même temps. Je fus si bien persuadé que nous arriverions à un résultat heureux qu'après avoir communiqué mes impressions personnelles à mon savant et illustre ami, le commandeur Tommaso Gar, alors directeur général des Archives de Venise, je produisis une *Note* dans une publication parue à cette époque[1], qui faisait en quelque sorte prendre à M. Luigi Pasini l'engagement moral de pratiquer, avec la plus grande ferveur, cette étude difficile. Je prenais date, comme en son nom, devant le public intéressé à ces matières.

Depuis lors, — et c'est à l'honneur de M. Pasini, — en dehors des obligations *officielles* que lui imposa sa qualité d'employé du Gouvernement aux Archives royales de Venise, il s'est appliqué avec le zèle le plus louable à l'étude véritablement fort âpre et longtemps ingrate de l'interprétation des chiffres diplomatiques anciens dont les *clefs originales* avaient été perdues. L'occasion, d'ailleurs, ne tarda pas à se présenter pour lui d'en donner une preuve publique qui, en raison des circonstances dans lesquelles elle a été manifestée, n'a pas été sans faire quelque bruit, sinon dans le monde entier, du moins dans la république d'élite des gens lettrés, *studiosi e curiosi.*

Mon érudit confrère, M. Rawdon Brown, qui, à Venise, depuis de longues années, pratique, par commission du Gouvernement britannique, l'étude des papiers d'État vénitiens, afin d'en tirer tout ce qu'ils contiennent d'intéressant pour l'histoire nationale de la Grande-Bretagne, se trouvait dans le même embarras que

[1] Alde Manuce l'ancien. *Lettres et documents.* Venise, 1867. Typogr. Antonelli.

moi, à l'article des dépêches *non déchiffrées* du XVIe siècle qu'il était appelé à divulguer dans la publication magnifique des *Calendar of State Papers*[1]. S'il partageait mon embarras devant le mystère du chiffre, il ne pouvait manquer de partager aussi mon intérêt à la révélation. Or, M. Luigi Pasini s'anima d'autant plus à mener à bonne fin le projet qu'il avait conçu qu'en 1868, au mois d'avril, survint un érudit allemand dont la curiosité s'attaqua précisément au chiffre de l'ambassadeur Giovanni Michieli, accrédité en Angleterre auprès de Marie Tudor, de 1555 à 1557. En certaines circonstances, l'émulation est le plus actif et le plus heureux des conseillers. M. Pasini fit plus et mieux qu'il n'aurait peut-être fait sans l'apparition soudaine du savant allemand sur le territoire diplomatique du chiffre vénitien concernant les choses d'Angleterre, au temps de la reine Marie. Le jeune employé sentit son amour-propre mis au jeu le plus vif. Il s'en est suivi tout naturellement une discussion qui s'est répandue dans des brochures. Et sans vouloir rien enlever au mérite que doit avoir M. Friedmann en ces sortes d'études, je puis dire que de cette discussion sortit une vive lumière qui assura le triomphe de M. Pasini et consacra sa spécialité.

J'ai suivi avec un extrême intérêt les phases de ce *gros* événement. Je n'étais pas alors à Venise, mais je les connus d'autant mieux que, pendant le temps qu'elles s'accomplissaient, je travaillais à de belles recherches dans les recueils manuscrits de la série des *State Papers* conservés au PUBLIC RECORD OFFICE, autant dire aux Archives nationales et royales d'Angleterre, à Londres. Les journaux spéciaux anglais, tels que l'*Athenæum* et autres, contenaient alors des informations à cet égard, que je savais venir de la source la plus autorisée en affaires de sciences, de belles-lettres, d'histoire, et autres choses saines, agréables et douces.

Revenu en France, l'un de mes premiers soins fut donc de me préoccuper des moyens d'utiliser un aussi heureux travail pour la publication française qui devait être faite des Documents diplomatiques vénitiens. Je m'assurai de la voie qui serait à suivre

[1] *Calendar of State Papers and Manuscripts relating to English affairs existing in the Archives and Collections of Venice and in other Libraries of Northern Italy*, edited by RAWDON BROWN, published by the authority of the LORDS COMMISSIONERS of HER MAJESTY'S treasury under the direction of the MASTER OF THE ROLLS. (London. Longman, Green.)

pour arriver à ce but et pour obtenir l'indispensable concours de M. Luigi Pasini, avec l'autorisation de ses chefs administratifs dont la bienveillance à l'endroit de nos études ne s'est pas démentie un seul jour. J'ai en main toutes les preuves de l'efficacité et de la sûreté des procédés mis en œuvre pour une fidèle interprétation du *chiffre* de l'ambassade vénitienne *à la cour de France* depuis 1554 jusqu'en 1566, c'est-à-dire des fragments chiffrés qui étaient demeurés inexpliqués et dont le maintien du secret aurait eu pour regrettable conséquence de rendre en quelque sorte hors d'usage, pour notre histoire, la consultation de près de *trois cent soixante dépêches*[1]. Mais pendant l'année 1870 des événements survinrent qui, par leur nature absorbante d'abord, douloureuse ensuite pour la France, firent retourner « aux neiges d'antan » les projets et les *arrêtés* ministériels concernant la publication historique des correspondances des anciens Vénitiens. Ces *arrêtés* s'y perdirent même et, pour parler avec à propos, devinrent lettre morte à l'instar d'écritures chiffrées qui n'auraient pu être déchiffrées, et le *Recueil partiel* qui devait être publié ne s'est point produit. Mais le *Recueil des copies* s'est augmenté et il est en voie d'achèvement; mais les *chiffres* ont été déchiffrés!

L'honorable et laborieux éditeur du *Calendar of State Papers* pour la série vénitienne, mon confrère et ami M. Rawdon Brown, fut le premier érudit qui utilisa les travaux de déchiffrement accomplis par M. Pasini. Celui-ci, avec l'assentiment de ses chefs directs, feu le commandeur Tommaso Gar, feu le commandeur Teodoro Toderini, et actuellement le commandeur Bartolomeo Cecchetti, surintendant des Archives générales de Venise, a donné cours et suite à son heureuse entreprise en interprétant les frag–

[1] Le 20 janvier 1869, un procès-verbal rédigé chez l'honorable M. Brown, à Venise, et signé par MM. Tommaso Gar, directeur des Archives générales de Venise, George Cavendish Bentinck, membre du Parlement britannique, Giovanni-Battista Lorenzi, coadjuteur à la bibliothèque de Saint-Marc, et M. Rawdon Brown, établit que toute garantie d'exactitude dans le déchiffrement des dépêches du 12 mars et du 29 avril 1555, de l'ambassadeur vénitien en Angleterre, Giovanni Michieli, peut être reconnue à la méthode expérimentée par M. Luigi Pasini. C'est une déclaration de confiance pour la continuation des travaux qu'il a accomplis depuis. A cette même époque, M. le Ministre de l'instruction publique Broglio adressa une lettre officielle à M. le directeur des Archives générales pour le prier de féliciter en son nom M. Pasini et l'encourager à poursuivre son intéressant labeur.

ments considérables non interprétés jusqu'alors des dépêches des Vénitiens en France, en Angleterre et en Espagne. Le tome V de cette excellente, utile et nationale publication contient les premiers fruits de ce travail pour les articles concernant les choses d'Angleterre, en même temps qu'il rend un public hommage à M. Pasini en mentionnant une récompense que voulut bien lui accorder Sa Majesté sur la proposition du Premier Lord de la trésorerie[1], récompense que M. Pasini reçut — ainsi qu'il était naturel que cela fût — des mains de son chef hiérarchique, M. le surintendant des Archives de Venise.

Pour ce qui nous intéresse particulièrement, je dirai que M. Pasini a terminé, en juillet 1873, le déchiffrement des dépêches de l'ambassadeur en France, Giovanni Capello, et conduit l'interprétation de celles de l'ambassadeur Giacomo Soranzo jusqu'au 18 février 1557. A la fin de l'année 1876, il a terminé le travail de l'interprétation pour cette même ambassade et pour celle de Giovanni Michieli, soit *cinq mille lignes de chiffres* expliqués. J'en ai fait exécuter l'entière copie, que j'ai eu l'honneur de présenter pour être jointe à la copie des trois premières liasses possédées par le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale et dont ce travail appréciable comblera les nombreuses lacunes.

[1] A la page 501 du tome V de la publication dont je parle, se trouve cette note : « Sa Majesté LA REINE de la Grande-Bretagne, sur la proposition du Très-Honorable BENJAMIN DISRAELI, premier ministre et premier lord de la Trésorerie, a gracieusement daigné ordonner qu'une récompense de deux cents guinées soit accordée à M. LUIGI PASINI, employé de première classe aux Archives générales de Venise, pour le déchiffrement qu'il a fait des dépêches des ambassadeurs vénitiens en Angleterre, en Espagne et en France, au XVIe siècle.

« Cette somme a été fixée par sir GEORGE JESSEL, « master of the Rolls, » qui a examiné les *clefs des chiffres* composées par M. PASINI pour le déchiffrement desdites dépêches, et la Trésorerie britannique a expédié l'ordre de payement à Venise à l'éditeur du *Calendar of State Papers and Manuscripts relating to English affairs, existing in the Archives and Collections of Venice.* » (T. V, pp. 501 et suiv. où sont imprimés les premiers documents déchiffrés par M. Pasini.)

L'éditeur, M. RAWDON BROWN, chargé par le très-érudit sir THOMAS HARDY, conservateur des Archives d'Angleterre, s'est présenté, le 25 janvier 1875, au commandeur TODERINI, directeur des Archives générales de Venise, qui, ayant fait appeler M. PASINI, lui a remis personnellement cette récompense, en lui exprimant toute sa satisfaction pour la façon généreuse dont le Gouvernement anglais avait voulu reconnaître et récompenser ses travaux si utiles pour l'histoire d'une époque aussi importante

VI

Documents historiques vénitiens, autres que les *dépêches*, concernant aussi la France, et dont la copie pourrait être effectuée pour rendre plus utile encore le *Recueil* déposé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Les documents vénitiens, concernant les choses de France, ne sont pas composés seulement de correspondances d'ambassadeurs. Il en est d'autres, et fort nombreux, qui sont aussi conservés aux Archives de Venise. Peut-être M. le Ministre de l'instruction publique voudra-t-il les faire transcrire pour rendre plus complète et plus utile encore la collection si spéciale dont il a doté le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Nous les indiquerons ici le plus brièvement qu'il sera possible.

Regardons d'abord aux *Registres* du Sénat. Il y a les registres *Misti*, qui contiennent les délibérations les plus anciennes concernant les pays étrangers, de 1293 à 1440. Les textes proprement dits ne commencent en réalité qu'avec l'année 1332, les quatorze premiers registres ayant été détruits sans doute par l'incendie de l'année 1574; mais les Archives possèdent les *Indici* des matières qui y étaient contenues depuis l'année 1293. Si l'on se porte aux mots *Ambassadores et Tractatores*, au mot *Commissiones*, on y rencontrera des pièces telles que les *Instructions* pour les envoyés en mission, et on suivra ainsi aisément la filière des négociations accomplies en France dès la fin du XIIIe siècle. A dater de l'année 1401, une nouvelle série se présente, composée de *cent trente-cinq registres* appelés *Secreti del Senato*. Ils sont spéciaux aux délibérations les plus importantes et contiennent sans réserve toute la partie des négociations. Cette série se ferme à l'année 1630, pour s'ouvrir de nouveau, mais en deux parts, dont l'une, sous le nom de *Corti* (les cours étrangères), comporte *cent soixante-dix registres* jusqu'à l'année 1797. Ainsi, les *trente-neuf* volumes in-folio manuscrits des *Misti*, de 1332 à 1440, les *cent trente-cinq* registres des *Secreti*, de 1401 à 1630, et les *cent soixante-dix* des *Corti* sont à consulter pour en extraire tous les articles relatifs à la France. On y trouvera principalement le texte des *Instructions* rédigées pour les ambassadeurs, et celui des *Lettres* en réponse à celles qu'ils envoyaient du pays où ils étaient accrédités.

Je ne parlerai point des textes à extraire de la notable série des registres dits *Commemoriali*, puisque l'une des premières décisions prises par la savante compagnie des délégués vénitiens pour la publication des *actes* d'histoire nationale a été d'en commencer l'impression[1].

Je ne dirai rien non plus de ces fameuses *Relazioni* ou *Rapports* que les *ambassadeurs* de la République étaient obligés de lire en séance du Sénat, à leur retour, puisqu'elles ont été entièrement publiées, par M. Eugenio Alberi pour le XVIe siècle, et par MM. Nicolo Barozzi et Guglielmo Berchet pour le XVIIe et le XVIIIe.

Dans les circonstances extraordinaires, telles que celles de la défense du territoire ou d'un rassemblement d'armées alliées, le Sénat faisait élection de personnages expérimentés dans l'administration, qu'il déléguait auprès de l'armée de la République avec le titre de *Provéditeurs généraux*. Ils avaient charge de renseigner chaque jour le Sénat sur les mouvements et les faits de guerre. Leurs lettres et leurs rapports ont un intérêt particulier pour nos affaires lorsque ces provéditeurs étaient auprès d'une armée qui combattait soit contre nous, comme à Fornoue sous Charles VIII, soit avec nous, comme à Marignan sous François Ier. Tous les documents relatifs à la mission et aux fonctions des provéditeurs, soit leurs lettres, soit leurs instructions, méritent donc d'être examinés pour toute la durée des guerres soutenues par la France en Italie. De nombreuses pièces seraient à copier, et parmi elles, principalement, les lettres d'Andrea Gritti, homme de grand talent et de caractère, qui fut employé non-seulement aux choses de guerre, mais aux négociations pendant les premières années du XVIe siècle. Ses lettres originales, de 1507 à 1516, ont été réunies au nombre de *cent trente*, et sont datées pour la plupart des camps où il avait à exercer son pouvoir. Il figure sans cesse dans la campagne soutenue contre Louis XII et les alliés de Cambrai par la République de Venise, ainsi que dans la campagne si valeureuse entreprise par François Ier sur le Milanais.

[1] Voir les *Atti della deputazione Veneta di storia patria*, Venezia, 1876. Compte rendu de la séance publique du 25 avril 1876, sous la présidence du comte GIOVANNI CITADELLA et la vice-présidence du chevalier G. DE LEVA et du professeur RINALDO FULIN. L'impression du tome premier a été effectuée en 1876 sous ce titre : « I LIBRI COMMEMORIALI DELLA REPUBLICA DI VENEZIA. REGESTI. » (In-4°. Tip. Marco Vizentini.)

Les deux dernières séries de documents officiels vénitiens à consulter, pour y trouver des pièces relatives aux affaires de France, sont les *Lettere Dominorum* et les *Esposizioni dei Principi*. L'une contient les *lettres originales* adressées à la République par les princes et les États étrangers, l'autre, le *compte rendu des audiences* données par le Conseil des ministres aux ambassadeurs des puissances.

D'après les lois de la constitution des Vénitiens, aucun ambassadeur étranger ne pouvait être reçu autrement que par le Conseil des ministres présidé par le Doge. Ce Conseil formait ce qu'on appelait le *Collegio* ou encore la *Serenissima Signoria*. Lorsque l'audience avait pour objet une communication très-secrète ou d'une importance exceptionnelle, le Conseil s'adjoignait les trois chefs des Dix, *i Capi del Consiglio*. En toute séance, un secrétaire prenait note, aussi exactement qu'il était possible en un temps où la sténographie usitée dans les parlements n'était pas encore inventée, de tout ce que l'ambassadeur avait exposé de la part de son Gouvernement, et de tout ce que le Doge avait répondu au nom de la Seigneurie. Il transcrivait ensuite au net sur des feuilles de parchemin, reliées plus tard, le récit de l'audience. Ce travail de rédaction a formé la série dite des *Esposizioni Principi* qui, dans la chancellerie secrète, de l'année 1541 à l'année 1797, se compose de *cent vingt-sept registres* se suivant sans interruption de dates. Chaque pays étranger avec qui la République fut en négociation a son chapitre, et la part de la France y est grande et belle, les ambassades du Roi Très-Chrétien ayant été très-nombreuses depuis François Ier jusqu'à Louis XVI.

Les *Lettere Dominorum*, adressées de France et conservées en original, datent seulement du règne de Louis XII. J'en ai compté *trois cent soixante-quatre* depuis l'année 1500 jusqu'à l'année 1797. Le protocole usité par le Roi était : *Très-chers et grands amys, confederez et alliez, le Duc et la Seigneurie de Venise.* Aucune lettre ne pouvait être reçue sous une autre forme, et il n'y a pas d'exemple que, pendant l'incomparable durée de la République, aucun Doge ait jamais pu recevoir une seule lettre officieuse. Ce protocole seul indique le peu d'intérêt que peuvent offrir ces lettres, toujours faites pour être lues en séance du Conseil. Ce qui caractérise, en

histoire, l'intérêt et la valeur d'une lettre de prince ou de ministre, c'est la façon qui lui est personnelle de dire une chose particulière, c'est la révélation qu'il peut faire de circonstances propres à expliquer le ressort longtemps caché d'une entreprise politique, c'est aussi une habileté plus ou moins marquée dans l'art de ne rien dire d'important avec un style fait pour charmer. La correspondance avec le Doge de Venise ne pouvait contenir aucun de ces éléments originaux et caractéristiques, le cérémonial de la présentation et de la lecture des lettres excluant nécessairement toute grâce et tout naturel, et n'admettant que les formes convenues dans les chancelleries. Lettres de créance, de recréance et de rappel d'ambassadeurs, de condoléance sur la mort du Doge ou de compliments sur l'élection d'un successeur, de notification d'une naissance d'héritier présomptif, de recommandation pour un personnage, de remercîment pour des présents, sont à peu près les seules que l'on pourra trouver dans le recueil de la correspondance des princes dit *Lettere Dominorum*. Le seul intérêt qu'elles puissent offrir tient à la chronologie des faits exposés. C'est à ce titre que peut-être elles mériteraient d'être transcrites, pour prendre place dans la collection générale des copies de documents vénitiens qui a été entreprise.

Mais, après étude et examen scrupuleusement faits de tous les documents que nous venons d'énumérer, nul, à quelque série qu'il appartienne, ne peut présenter l'intérêt si particulier qu'il faut reconnaître aux *dépêches ordinaires* des ambassadeurs. Pour les temps où les affaires de cour et de cabinet ne se divulguaient et ne se vulgarisaient qu'avec une extrême difficulté, elles offrent des sources fécondes, incessantes même, de notions de tout genre et de toute nature. Elles sont l'histoire vivante et animée, et aussi vraie qu'il est possible à l'histoire d'être représentée vraie. Tout s'y rencontre et s'y trouve : exposé des faits au jour le jour, avis des changements dans le personnel politique, physionomie et caractère de ceux qui ont le principal gouvernement des affaires, conversations avec eux, recherche de leurs plans et projets, appréciation des idées courantes, événements intérieurs, mouvements et voyages de la cour, arrivée des personnages étrangers, tels que princes visiteurs ou ambassadeurs et envoyés des Puissances, grandes ou petites, aperçus ingénieux exprimés çà et là sur les mœurs et les

coutumes; en un mot, tous les éléments qui font et qui sont l'histoire. Tels sont leurs titres variés et caractéristiques, propres à leur donner le pas sur tous les documents diplomatiques du même temps.

Je dirai, en finissant, que s'il m'était permis d'exprimer un vœu, il serait que le Comité des travaux historiques dressât des *Instructions* propres à diriger divers envoyés et correspondants, avec la mission spéciale de recueillir, dans chaque pays qui fut anciennement en négociations politiques avec la France, tous les textes qui ont été conservés de la *correspondance* des ambassadeurs et des négociateurs. Les copies en seraient entreprises par ces mêmes envoyés et correspondants, pour être déposées ensuite au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, après toutefois que M. le Ministre de l'instruction publique en aurait fait composer des *tables analytiques*, imprimées aux frais de l'État. Ce serait former un monument écrit, véritablement digne de la France et dont l'incomparable avantage serait d'offrir d'inépuisables ressources aux esprits voués à l'étude historique de notre pays.

Armand Baschet.

Paris. Septembre 1877.

NOTE ADDITIONNELLE AU MÉMOIRE.

Depuis la présentation de ce *Mémoire* dont la Commission des Missions scientifiques a bien voulu ordonner l'impression, j'ai eu l'honneur de remettre au Ministère de l'instruction publique plusieurs liasses et registres de *Dépêches* copiées aux Archives de Venise, et dont le nombre modifie d'autant l'évaluation des documents que nous avons indiqués, au chapitre III, comme étant encore à copier. Ces documents ont été adressés ensuite à M. l'administrateur général de la Bibliothèque nationale. Ils appartiennent seulement au règne de Henri III et au règne de Louis XIII, et sont autant de pièces de moins à demander à Venise pour compléter la copie de l'important *Recueil* dont le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale possède déjà la plus grande partie.

Voici l'indication sommaire des pièces que j'ai eu l'honneur de déposer :

1° Un registre contenant en copies les *Dépêches de France* des ambassadeurs Sigismundo Cavalli et Francesco Morosini relatives à l'*élection de Henri de Valois, duc d'Anjou, au trône de Pologne* (1573-1574). — Les dépêches de Hieronimo Lippomano, accrédité auprès de Henri de Valois, en Pologne, depuis l'arrivée du roi à Cracovie jusqu'à sa fuite (1574). — Dépêches des ambassadeurs à Vienne,

Giovanni CORRER (1573) et Vincenzo TRON (1574), sur le voyage, le séjour et le retour de Henri de Valois. — *Relation* présentée au Sénat par H. LIPPOMANO sur son ambassade en Pologne auprès de Henri de Valois. (Ces derniers documents sont traduits en français d'après les originaux.)

2° Un registre in-folio contenant en copies les *Dépêches de France* des ambassadeurs Giovanni DOLFIN et Giovanni MOCENIGO, pour les deux dernières années du règne de Henri III (1588-1589).

3° Deux registres in-folio contenant des *Dépêches de France* des ambassadeurs Ottaviano BON, Vincenzo GUSSONI, Simeone CONTARINI, Angelo CONTARINI et Girolimo PRIULI, pour les années du règne de Louis XIII, 1617, 1618, 1619, 1620 et 1621.

4° Des *Dépêches de France* (en feuilles) de l'ambassadeur Simeone CONTARINI, pour l'année 1626, du règne de Louis XIII.

5° Des *Dépêches de France* (en feuilles) de l'ambassadeur Zorzi ZORZI, pour l'année 1629, du règne de Louis XIII.

6° Des *Dépêches du Sénat de la République de Venise* à l'ambassadeur en France, touchant les négociations pour l'année 1629.

7° Des *Dépêches de France* (en feuilles) de l'ambassadeur Giovanni SORANZO, pour l'année 1630, du règne de Louis XIII.

8° Des *Dépêches de France* (en feuilles) des ambassadeurs Giovanni SORANZO et Alvise CONTARINI, pour les années 1634, 1635 et 1636, du règne de Louis XIII.

9° Des *Dépêches de France* (en feuilles) de l'ambassadeur Angelo CORRER, pour les années 1638, 1639 et 1641 du règne de Louis XIII.

Les copies, relatives aux affaires de France du temps des Valois et sous le règne de Louis XIII, réunies par mes soins, sont beaucoup plus considérables que celles indiquées ci-dessus. Toutefois, je n'ai voulu présenter que des *Dépêches* copiées *entièrement*, laissant de côté les pièces copiées par *extraits* et *fragments*, ou les *analyses*, que j'avais dû faire tout d'abord pour la formation d'un travail général sur la diplomatie vénitienne en France. Je m'étais conformé, en cela, aux instructions de M. le Ministre d'État, du 14 juin 1863, lesquelles me prescrivaient de me tenir dans les limites convenables à une publication partiellement effectuée d'après un choix très-mesuré.

Mais, je le répète en finissant, rien ne peut avoir plus de prix, en fait de documents à consulter, qu'une série non interrompue de dépêches régulièrement adressées à un gouvernement pendant un règne ou une période historique quelconque; à plus forte raison lorsque cette série, comme celle des dépêches vénitiennes, comprend trois cents années d'informations. Lorsque le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale possédera les pièces qui lui manquent encore pour le complément du Recueil vénitien, il aura certainement une des sources les plus utiles de renseignements pour l'histoire politique de la France. M. l'Administrateur général est trop jaloux du bien et de la gloire de la maison qu'il dirige avec autant de sagesse que de sagacité, pour ne pas donner une part de sa sollicitude au prompt achèvement de cette heureuse entreprise.

TABLE DES MATIÈRES

SUIVANT L'ORDRE DANS LEQUEL ELLES SONT PLACÉES DANS CE VOLUME.

Pages.

Rapport sur le service des missions et voyages scientifiques (1875), par M. DE WATTEVILLE. 1

Recherches faites dans la bibliothèque de la Haye et dans les archives du royaume de Hollande, par M. Hermile REYNALD. 11

Rapport sur une mission scientifique en Abyssinie et à Zanzibar, par M. Achille RAFFRAY. 23

Rapport sur une mission en Palestine, par M. Victor GUÉRIN. 35

Mémoire sur une mission en Hongrie, par M. SAYOUS. 99

Rapport sur les antiquités gauloises de la Suisse et du haut Danube, par M. Charles COURNAULT. 135

Rapport sur des inscriptions puniques, par M. Philippe BERGER. 145

Rapport sur la mission des chotts. Études relatives au projet de mer intérieure, par M. E. ROUDAIRE, capitaine d'état-major. 157

Instructions sommaires pour les voyageurs qui, sans être naturalistes, voudraient contribuer à l'avancement des sciences naturelles, par M. MILNE EDWARDS. 273

Rapport sur une mission scientifique en Russie, par M. Ch. Ed. UJFALVY DE MEZŐ-KŐVESD. 311

Rapport sur une mission scientifique près le congrès archéologique de Kiev, par M. Louis LEGER. 317

Rapport sur une mission scientifique en Tunisie, par M. DOÛMET-ADANSON. 347

Rapport sur une mission en Italie, par M. Arsène DARMESTETER. 383

Rapports sur une mission littéraire en Grèce, par M. Émile LEGRAND. . . . 433

Rapport sur une mission en Italie, par M. Eugène REVILLOUT. 447

Mémoire sur le *Recueil original* des Dépêches des ambassadeurs vénitiens, pendant le XVIe, le XVIIe et le XVIIIe siècle, et sur la *Copie* qui en a été entreprise pour être déposée au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, par M. Armand BASCHET. 495

Les Archives des Missions scientifiques et littéraires se vendent au prix de 9 francs le volume.

ON SOUSCRIT À PARIS,

chez A. DURAND et PEDONE-LAURIEL, rue Cujas, n° 9.

1686

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01298 7863